

ROSELA CADROT

**POLITIQUES MIGRATOIRES ET STRATÉGIES
D'INTÉGRATION EN ESPAGNE :
LE CAS DES LATINO-AMÉRICAINS
EN ARAGON ET EN CATALOGNE**

Thèse présentée et soutenue publiquement le vendredi 29 septembre 2017
en vue de l'obtention du doctorat de
Langues, littératures et civilisations romanes : Espagnol
de l'Université Paris Nanterre

sous la direction de MME CATHERINE HEYMANN

Membres du jury :

Monsieur le Professeur Alvar de la LLOSA, Université de Lyon 2 (rapporteur)
Monsieur le Professeur Alet VALERO, Université Toulouse Jean Jaurès (rapporteur)
Madame la Professeure Mercè PUJOL, Université Paris Nanterre
Madame la Professeure Catherine HEYMANN, Université Paris Nanterre

ROSELA CADROT

POLITIQUES MIGRATOIRES ET STRATÉGIES
D'INTÉGRATION EN ESPAGNE :
LE CAS DES LATINO-AMÉRICAINS
EN ARAGON ET EN CATALOGNE

Thèse présentée et soutenue publiquement le vendredi 29 septembre 2017
en vue de l'obtention du doctorat de
Langues, littératures et civilisations romanes : Espagnol
de l'Université Paris Nanterre

sous la direction de MME CATHERINE HEYMANN

Membres du jury :

Monsieur le Professeur Alvar de la LLOSA, Université de Lyon 2 (rapporteur)
Monsieur le Professeur Alet VALERO, Université Toulouse Jean Jaurès (rapporteur)
Madame la Professeure Mercè PUJOL, Université Paris Nanterre
Madame la Professeure Catherine HEYMANN, Université Paris Nanterre

REMERCIEMENTS

Après ces années, parfois difficiles, d'efforts et de doutes, mes remerciements vont à tous ceux qui m'ont aidée par leur présence ou leurs paroles de soutien.

À Monsieur le Professeur Thomas Gomez d'abord dont nous regrettons l'absence au moment où ce travail aboutit enfin

À Madame la Professeure Catherine Heymann pour la constance de ses encouragements mais aussi et surtout pour avoir su comprendre

À Monsieur le Professeur Jordi Garreta Bochaca pour les longues discussions échangées

A ma fille pour être qui elle est

Aux amis et collègues, enfin, qui se reconnaîtront.

TABLE des MATIÈRES

Introduction	8
ÉTAT DE LA QUESTION	18
I. – Émergence, évolution et gestion des flux extracommunautaires au niveau national	19
1. – Des années 1970 au milieu des années 1990 : de l’émigration interne à l’immigration d’origine extracommunautaire.....	19
2. – Les années 2000 : un saut quantitatif et qualitatif dans l’étude des flux migratoires.....	20
3. – Les prémices de la crise et le changement de cycle migratoire.....	22
II. – Des processus d’accueil, de prise en charge des immigrés et de législation différenciés au niveau régional	24
1. – La Catalogne pionnière : de la réception des migrations internes à celle des migrations internationales.....	24
2. – L’Aragon, de l’émigration à la réception de flux internationaux : un processus différencié au sein de l’État espagnol	30
III. – Les flux migratoires d’origine latino-américaine aux niveaux national et régional	34
1. – Causes, caractéristiques et évolution des flux	34
2. – Le changement de cycle migratoire et les stratégies d’adaptation des Latino-Américains face à la crise économique	38

PREMIÈRE PARTIE

L’ÉVOLUTION DE L’HISTOIRE MIGRATOIRE ENTRE L’ESPAGNE ET L’AMÉRIQUE LATINE DE 1882 à 2008

CHAPITRE I - L’ESPAGNE QUI ÉMIGRE.....	43
I. – L’émigration espagnole de masse de 1882 au début du xx^e siècle.	43
l’Amérique centrale et du sud comme destinations privilégiées.....	43
1. – La législation espagnole en matière d’émigration.....	43
2. – Les causes de cette émigration	47
3. – Volume des flux et principaux pays de destination en Amérique latine	52
II. – Les conséquences de la crise de 1929 et de la guerre civile sur les migrations économiques : de 1931 à 1945	58
1. – Les effets de la crise économique de 1929	58

2. – Les conséquences de la Guerre civile espagnole.....	59
III. – La fin de la Seconde Guerre mondiale et la reprise de l’émigration économique : 1945-1975.....	61
1. – La reprise des flux d’émigration.....	62
2. – L’Europe comme nouvelle destination des émigrants espagnols.....	64
CHAPITRE II - L’ESPAGNE TERRE D’ACCUEIL de 1970 à 2008.....	70
I. – Panorama général de l’immigration en Espagne de 1970 à 2008.....	70
1. – L’immigration d’origine communautaire	70
2. – L’immigration d’origine extracommunautaire	72
II. – Les Latino-Américains en Espagne	75
1. – L’évolution de la part des Latino-Américains dans la population immigrée en Espagne des années 1970 à 2008.....	75
2. – Une immigration particulière : celle du retour des émigrés d’Amérique latine	79
III. – Facteurs d’expulsion en Amérique latine et facteurs d’attraction du côté des Espagnols	84
1. – La théorie du « push pull »	84
2. – De l’exil politique à l’immigration économique : exemple de deux groupes.....	90
CHAPITRE III - ÉVOLUTION DES POLITIQUES NATIONALES D’IMMIGRATION ET D’INTÉGRATION DES POPULATIONS IMMIGRÉES	96
I. – L’évolution de la politique migratoire en Espagne.....	96
1. – Cadre juridique qui unit l’Espagne à l’Amérique latine.....	96
2. – La genèse du débat sur l’immigration au niveau national	100
3. – L’évolution de la politique migratoire espagnole.....	105
II. –La politique d’intégration : en quête de cohérence et d’hétérogénéité inter et intraautonomique.....	116
1. – L’évolution de la politique espagnole d’intégration.....	116
2. – Les programmes pour l’intégration des populations immigrées à l’échelle nationale et européenne.....	128

DEUXIÈME PARTIE

LA RECOMPOSITION DU SYSTÈME MIGRATOIRE ENTRE L’ESPAGNE ET L’AMÉRIQUE LATINE DE 2008 À NOS JOURS

CHAPITRE IV - LES CONSÉQUENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA CRISE.....	137
I. – Sur la population autochtone et sur les immigrés en général.....	137
1. – Au niveau économique	137
2. – Au niveau social	140
3. – La gestion sociale et politique de la crise au niveau national.....	144

II. – Le cas des populations d’origine latino-américaine	152
1. – Au niveau économique	152
2. – Au niveau social	159
CHAPITRE V - LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SUR LA DYNAMIQUE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES	165
I. – Les flux de départ provoqués par la crise	165
1. – Les immigrés	165
2. – Les Espagnols	170
II. – Les conséquences démographiques à moyen terme	172
1. – Sur la population espagnole.....	172
2. – Sur la population immigrée	175
CHAPITRE VI - LES CARACTÉRISTIQUES DE LA NOUVELLE SCÈNE MIGRATOIRE ESPAGNOLE À PARTIR DE 2011	183
I. – L’apparition de nouveaux flux migratoires	183
1. – L’évolution du marché du travail espagnol	183
2. – La diversification des flux	186
II. – Évolution des flux d’origine latino-américaine.....	192
1. – L’état actuel des flux	192
2. – L’émergence de nouveaux flux d’origine latino-américaine.....	193
3. – Les nouvelles stratégies des Latino-Américains face à la crise.....	196
TROISIÈME PARTIE	
LES CAS DE L’ARAGON ET DE LA CATALOGNE	
DU XIX^e SIÈCLE À NOS JOURS	
CHAPITRE VII - DEUX RÉGIONS AUTONOMES, ENTRE PROXIMITÉ ET DIFFÉRENCES.....	207
I. – Caractéristiques générales	207
1. – Aspects physiques, démographiques et linguistiques.....	207
2. – L’évolution des situations économiques.....	225
II. – Liens historiques et culturels.....	230
1. – Passé commun et liens actuels.....	230
2. – Les sujets de discorde (annexe 6)	232
3. – Des rapports différents au centre	242
CHAPITRE VIII - DES PROCESSUS MIGRATOIRES DIFFÉRENCIÉS EN ARAGON ET EN CATALOGNE	250
I. – L’Aragon : de terre d’émigration à terre d’accueil.....	250

1. – Une terre d’émigrants	250
2. – L’immigration étrangère en Aragon	252
3. – L’arrivée des Latino-Américains.....	255
II. – La Catalogne, terre d’immigration.....	256
1. – Les migrations anciennes.....	256
2. – Les nouvelles migrations	258
CHAPITRE IX - POLITIQUES RÉGIONALES D’INTÉGRATION	266
I. – Genèse des débats sur l’immigration	266
1. – Le traitement de l’immigration au niveau politique	266
2. – La société et l’immigration.....	275
3. – L’immigration dans les médias.....	281
II. – L’évolution des dispositifs législatifs régionaux.....	289
1. – En Aragon.....	289
2. – Un dispositif législatif déjà bien établi : les politiques migratoires en Catalogne.....	299
III. – Les effets de la crise sur la dynamique migratoire et les perspectives d’avenir.....	317
1. – Le chômage et la précarisation des immigrés.....	317
2. – Les nouvelles stratégies depuis la crise économique.....	320
Conclusion.....	327
BIBLIOGRAPHIE	331
ANNEXES	347

Introduction

En l'espace de seulement quelques décennies, l'Espagne est passée du statut de pays émetteur de flux migratoires, principalement à destination de l'Amérique latine¹ et de l'Europe, à celui de pays d'immigration. En effet, à partir de la seconde moitié des années 1980, le pays a connu une transition migratoire rapide et intense qui s'est caractérisée par un solde migratoire positif : la population étrangère est alors passée de 250 000 à 5,5 millions de personnes en 2010, soit environ 12% de la population totale. L'Espagne est ainsi devenue l'un des premiers pays récepteurs d'immigration en Europe.

Alors que ces flux d'immigration étaient essentiellement d'origine européenne jusqu'en 1985 (ils représentaient 65% de la population étrangère totale en 1981) et constitués de retraités venus s'installer sur les côtes espagnoles ou de salariés détachés, les Latino-Américains (18%), les Africains et les Asiatiques (moins de 10% respectivement) étaient peu nombreux. À partir de la seconde moitié des années 1970 et au début des années 80, on observe un premier courant composé initialement de Cubains, suivis par des exilés du Cône Sud : des Chiliens, des Uruguayens et des Argentins qui fuyaient les dictatures militaires qui s'étaient abattues sur leurs pays. Ces pionniers de l'immigration latino-américaine en Espagne étaient issus de la classe moyenne et de milieux urbains.

Il faut attendre le milieu des années 1980 pour que l'Espagne connaisse une forte poussée migratoire qui est caractérisée non seulement par une augmentation du nombre d'immigrés mais aussi par une diversification des pays d'origine et l'apparition de la question migratoire dans les débats médiatique et politique espagnols. La première loi sur les droits et l'intégration sociale des populations étrangères est ainsi votée en 1985. Outre les Latino-Américains, l'« immigration nouvelle » se compose successivement d'Africains (principalement des Marocains), puis d'Européens de l'Est au cours des années 1990. C'est

¹ Bien que ce terme englobe « tous les pays de l'Amérique découverts par les Espagnols et les Portugais » comme le précise la définition du dictionnaire Larousse, nous nous intéresserons ici particulièrement aux Latino-Américains hispanophones.

précisément à cette période que l'immigration d'origine latino-américaine s'intensifie en raison des flux en provenance du Pérou et de la République dominicaine. Elle se diversifie alors en termes de nationalités et de composition sociale, avec une prédominance cependant de nationaux venus de la zone andine.

Cette deuxième étape se caractérise par sa forte composante économique qui voit l'Espagne se développer. Le besoin de main-d'œuvre – légale et illégale – qui en découle en fait une destination attractive, même si les facteurs qui ont poussé les immigrés à quitter leur pays (difficultés économiques, crise politique, insécurité...) sont à prendre en compte également. L'Espagne, qui intègre la Communauté européenne en 1986, connaît alors une période de prospérité et de forte croissance économique.

C'est entre les années 1997 et 2004 que, selon l'expression de Ana María López Sala, le « boom de la migration latino-américaine »² en Espagne a lieu alors que le pays arrive en tête des pays développés qui reçoivent le plus d'immigrés : entre 1996 et fin juin 2016, le nombre d'étrangers en situation légale est passé d'un demi-million à 2,8 millions, c'est-à-dire qu'il a été multiplié par six en dix ans. Les Latino-Américains ont dépassé les Marocains en nombre et les trois nationalités les plus nombreuses au cours de cette période sont les Équatoriens, les Colombiens, puis les Boliviens, tous originaires de l'Amérique andine. Pour ce qui est des Boliviens, ils viennent en Espagne attirés par les opportunités d'emploi dans le secteur agricole, la construction et le service domestique. Ces flux élevés se maintiennent jusqu'en 2007, année où l'Espagne impose aux Boliviens un visa d'entrée sur son territoire³. D'abord très féminisée, la composition de l'immigration bolivienne s'est équilibrée notamment par le biais du regroupement familial et, après s'être installés surtout à Madrid et à Barcelone, les Boliviens se déplacent progressivement vers d'autres provinces du sud de l'Espagne. La présence des Colombiens dont les flux ont été conséquents à la fin des années 1990 et au début des années 2000, s'explique par la crise du secteur du café, mais également par la violence endémique et les conflits armés dans certaines parties du pays. Cette immigration est alors légèrement féminisée ; elle est d'origine urbaine, avec un niveau de formation moyen et est principalement originaire des départements du Valle del Cauca, de Bogota, Antioquia et Risaralda, dans le centre-ouest du pays. Elle se concentre dans les régions autonomes de Madrid, la Catalogne, Valence et les Canaries. La population d'origine

² LÓPEZ SALA, A., « L'immigration latino-américaine en Espagne pendant les dernières décennies », in « Migrations et transculturation. Fin du XX^e et début du XXI^e siècles », *Les Langues Néo-Latines*, n° 374, septembre 2015, p. 15-29.

³ Aujourd'hui, les ressortissants latino-américains exemptés de visa pour entrer sur le territoire espagnol sont ceux du Mexique, du Panama, de l'Uruguay, du Costa Rica, du Salvador, de la Colombie, du Chili, du Guatemala, de la République dominicaine, du Paraguay, du Pérou, du Honduras, de l'Argentine, du Brésil et du Nicaragua.

latino-américaine représente désormais 26% du total des immigrés alors que ce chiffre était de 17% dans les années 1980.

À partir des années 2000, on a pu observer une diversification des pays d'origine des immigrés en provenance d'Amérique latine comme le Brésil, le Paraguay, le Honduras ou encore le Venezuela. Bien que nettement moins importantes que les flux d'immigration en provenance de la zone andine, ces nouveaux pays d'origine confirment l'attrait de l'Espagne pour les Latino-Américains. Les Vénézuéliens sont surtout présents dans les îles Canaries tandis que l'émigration hondurienne s'est majoritairement installée à Barcelone. Ces deux nationalités sont caractérisées par leur féminisation et, bien que peu nombreuses, elles viennent conforter le statut de l'Espagne comme premier pays récepteur de l'immigration latino-américaine en Europe. Cela renforce également la perception selon laquelle l'Espagne se serait « latino-américanisée » alors même que les flux originaires d'Europe de l'Est, majoritairement constitués de Roumains, se développent dans le même temps.

Parallèlement, la gestion du phénomène migratoire et l'intégration des nouveaux arrivants constituent un véritable défi pour la cohésion, la paix sociale et les valeurs auxquelles s'identifie la société espagnole. On assiste en effet à une « institutionnalisation » du phénomène migratoire qui se transforme en « problème social », s'imposant dans les débats publics et suscitant la création de forums. Cela aboutit au vote de deux lois (4/2000 et 8/2000) sur les droits et l'intégration sociale des populations immigrées en Espagne ou encore à la mise en place de plans destinés à l'intégration des immigrés aussi bien au niveau national que régional comme le premier « Plan stratégique pour l'intégration 2004-2007 ». Ainsi, malgré les craintes soulevées par l'immigration irrégulière et la « crise des pirogues »⁴ avant le début de la crise économique en 2008, la société espagnole reste favorable à une immigration qui répond globalement aux besoins de son économie, permet de pallier le plus faible taux d'activité de sa population et laisse augurer une reprise démographique.

Cette dynamique économique et démographique s'est vue considérablement freinée par la crise qui a débuté au dernier trimestre de l'année 2007 mais dont les premiers effets sur l'économie réelle se sont faits sentir en 2008, se traduisant notamment par l'augmentation du chômage, la diminution du PIB, l'augmentation des prix et l'effondrement de la

⁴ Cette expression fait référence à l'arrivée massive d'immigrés subsahariens (principalement des Sénégalais, des Mauritaniens et des Gambiens) dans l'archipel des Canaries à bord d'embarcations de fortune. CACHÓN Lorenzo, « L'immigration en Espagne (1996-2006) : logique de marché et 'institutionnalisation' », *Travail et emploi*, 2008, n° 3, p. 81-93.

consommation. D'abord financière et économique, la crise s'est propagée au niveau social, affectant les Espagnols, bien sûr, mais aussi et surtout la population immigrée dont le sort était étroitement lié aux variations du marché du travail espagnol. Ainsi, la destruction massive des emplois dans les secteurs les moins qualifiés, où les immigrés étaient surreprésentés, entraîne le chômage, l'endettement parfois et les risques de pauvreté et d'exclusion sociale des plus démunis dans un pays qui, en pleine expansion économique, ne s'était préparé aux conséquences de la crise économique ni sur son marché du travail ni dans son modèle social. De ce fait, la récession économique semble avoir été un défi non seulement pour la population autochtone et pour les immigrés mais également pour les autorités espagnoles qui doivent adapter leur législation aux défis à venir, garantir à tous l'accès aux services sociaux de base et maintenir la cohésion sociale dans un contexte difficile.

Comment cette crise s'est-elle déroulée ? Quelles conséquences a-t-elle eues sur le marché du travail ? Sur l'emploi autochtone et immigré ? Comment peut-on mesurer ses effets au niveau social, sur le processus d'intégration des immigrés dans la société espagnole sachant que ce dernier est en grande partie lié à la possession du statut de résident, lui-même lié à l'obtention d'une autorisation de travail ?

Nous tâcherons de répondre à ces questions en nous intéressant à l'immigration latino-américaine en Espagne, l'objet de notre étude étant d'analyser l'évolution du système migratoire entre l'Espagne et l'Amérique latine depuis la fin du XIX^e siècle et les conséquences de la crise économique sur ce dernier à partir de l'année 2008 et jusqu'au premier janvier 2016, date du dernier *Bulletin officiel* sur l'immigration publié en 2017.

Nous partons du constat suivant : il semble exister en Espagne, tant au niveau des institutions que de la société civile, « un préjugé favorable » envers les Latino-Américains en général, par rapport aux autres immigrés, dont les enquêtes d'opinion et les études témoignent aisément. Cela se traduit notamment par un certain nombre d'avantages comme l'acquisition de la nationalité espagnole au bout de deux ans de résidence légale contre dix ans pour la plupart des autres nationalités, la possibilité d'intégrer les Forces armées espagnoles, les accords bilatéraux qui exemptaient certaines nationalités de visa pour entrer sur le territoire

espagnol ou encore la possibilité pour les Latino-Américains, descendants d'Espagnols ayant fui la Guerre civile et le franquisme, d'être naturalisés espagnols⁵.

Ce « préjugé favorable » repose sur l'idée de la proximité culturelle entre les Latino-Américains, en général, et les Espagnols, proximité qui serait due en grande partie à un passé commun, au partage d'une langue, l'espagnol, d'une religion, le catholicisme mais aussi à des intérêts économiques. Cette proximité culturelle expliquerait, d'une part, la forte présence latino-américaine en Espagne (même si les crises économiques, politiques et les conflits armés puis l'intensification de la violence qu'ont connus plusieurs pays latino-américains pendant les années 1990 et au début des années 2000 ont également contribué à l'arrivée de ces populations) et constituerait, d'autre part, un avantage en matière d'intégration en comparaison avec d'autres populations comme les Africains ou les Maghrébins qui jouissent d'une image plus négative. Autrement dit, la théorie de la proximité culturelle part du principe que le partage d'éléments objectifs tels que la culture, l'histoire, la langue ou la religion est une garantie de s'intégrer dans la société espagnole⁶.

La préférence pour les Latino-Américains s'inscrit également dans une dynamique de rejet des immigrés marocains :

Hasta bien entrados los noventa la cercanía de Marruecos impuso su ley. Pero al reventar en febrero de 2000, el conflicto racial en la zona del Ejido de Almería [...] fue cuando los poderes públicos tomaron la firme decisión de sustituir la inmigración marroquí por la latinoamericana [...]. Evitando por un lado una dependencia excesiva de la mano de obra marroquí y alentando por el otro las dificultades de integración de la inmigración arabe. He aquí los datos. El 1 de enero del 2.000 había 162.000 residentes marroquíes legales mientras que sumados todos los inmigrantes latinoamericanos apenas llegaban a los 150.000. A finales del 2.001 las cuentas han cambiado y los 285.000 iberoamericanos superan con creces a los 235.000 marroquíes.⁷

⁵ À la fin des années 1950, le gouvernement espagnol a signé des accords avec le Chili, le Pérou, le Paraguay. Ce fut au tour de la Bolivie, de l'Équateur, du Guatemala, de l'Argentine, de la République dominicaine, du Honduras, du Nicaragua et du Costa Rica d'obtenir la double nationalité pour leurs ressortissants dans les années 1960, puis de la Colombie en 1979.

⁶ Antonio Izquierdo Escribano utilise, quant à lui, le terme de « *preferidos* », ou de « *casi reclamados y deseados* » pour qualifier la préférence apparemment consensuelle des Espagnols pour les Latino-Américains : « *Los prefieren los empresarios y los políticos, los vecinos del barrio, las organizaciones católicas y los maestros en los colegios. Es verdad que no todos los latinoamericanos son vistos de igual modo, pues unos son más ensalzados que otros. Pero según los modos más diversos de sondear las preferencias de la población, latinoamericanos y europeos del este aparecen en el imaginario colectivo como los extranjeros menos extraños y con los que la convivencia resulta más fácil.* », IZQUIERDO ESCRIBANO A., LÓPEZ DE LERA D. et MARTÍNEZ BUJÁN R., « Los preferidos del siglo XXI : la inmigración latinoamericana en España » in *Actas 3º Congreso Inmigración en España*, Granada, 2002, p. 3.

⁷ *Ibidem*, p. 5.

Cela suppose par ailleurs que le processus d'acculturation est le même pour tous les Latino-Américains, et d'intensité modérée⁸. L'intégration culturelle, considérée comme acquise pour eux, favoriserait donc l'intégration structurelle aussi bien au niveau professionnel que social. Pourtant, en 2011, au plus fort de la crise, leur taux de chômage était de 28,5% contre 19,5% pour la population autochtone, et ils représentaient 41% des procédures d'expulsion.

De plus, la théorie de la « proximité culturelle » ne tient pas compte du fait qu'il existe des différences observables à la fois d'une nationalité à l'autre mais également au sein de chaque groupe d'immigrés au cours du processus de resocialisation ou de réorganisation culturelle en Espagne. Ces différences peuvent être liées à l'origine géographique des immigrés au sein d'un même pays de départ, mais aussi aux comportements différenciés des membres d'une même communauté, en fonction de leur rapport au groupe, selon qu'ils choisissent ou non de maintenir un lien plus ou moins ténu avec leur communauté d'origine une fois établis dans le pays d'accueil. Cette théorie occulte également l'idée, à notre sens essentielle, qu'il existe dans la perception et dans le comportement des Espagnols, une hiérarchisation des immigrés au sein même de la population d'origine latino-américaine. Ainsi, nous verrons que, de tous les Latino-Américains, ceux qui jouissent du taux de sympathie le plus élevé auprès des Espagnols sont les Argentins, qui sont souvent perçus comme des blancs d'origine européenne tandis que la perception ethnique est accrue chez les Équatoriens que l'on distingue souvent entre « *serranos* » et « *costeños* »⁹. Dans le même ordre d'idée, la génération des exilés des années 1970 ou des premiers immigrés économiques n'a pas forcément les mêmes caractéristiques que celle des dernières vagues d'immigrés économiques.

⁸ Pour Selim Abou, le processus d'acculturation dépend des cultures en contact : il sera d'autant plus rapide et efficace que les cultures sont proches et considérées d'égal prestige par les immigrés et les autochtones. Cf. ABOU Selim, « L'intégration des populations immigrées », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XLIV-135 | 2006, mis en ligne le 13 octobre 2009, consulté le 28 juin 2017. URL : <http://ress.revues.org/256> ; DOI : 10.4000/ress.256.

⁹ La plus grande proximité culturelle ressentie avec les Argentins est due au fait que les Espagnols les associent plus facilement à des Européens. Ceci peut s'illustrer par le Baromètre 2003 du Centre de Recherche Sociologique, au moment où les flux migratoires de Latino-Américains se diversifiaient et se consolidaient en Espagne, avec une présence grandissante d'Équatoriens. Les Espagnols interrogés faisaient peu de cas de leur présence, contrairement à celle des Argentins. En effet, à la question « De todos los países iberoamericanos, ¿cuál es el más similar a España ? », le classement a été : l'Argentine (29%), le Mexique (7%), le Chili (3%). Puis, quand il s'est agi de désigner le pays ibéro-américain pour lequel les personnes interrogées éprouvaient le plus de sympathie, la réponse a été : l'Argentine (20%), le Mexique (8%), Cuba (7%), le Brésil (8%). Pour ce qui était d'exprimer sa sympathie envers les habitants des pays concernés, les Argentins sont de nouveau arrivés les premiers (74%), suivis des Mexicains (68%) et des Cubains (63%), les Colombiens (47%) et les Péruviens (56%) paraissant les plus « antipathiques ». Enfin, à la question portant sur le degré de confiance qu'inspirent les immigrés venus d'Amérique latine, le classement est le même que pour le niveau de sympathie. Notons à ce propos que, selon les personnes interrogées, les Ibéro-Américains sont plus « sympathiques » que « dignes de confiance », Barómetro de noviembre 2003, Estudio CIS.

Il existe en effet une hétérogénéité au sein de la population latino-américaine en Espagne que nous tenterons de faire ressortir en comparant l'immigration argentine et l'immigration équatorienne qui se distinguent aussi bien par l'ancienneté de leur présence, leur nombre et leur capital social que par leur degré d'acceptation par la société espagnole. Suivant la logique du sociologue américain Peter Blau¹⁰, les facteurs intersubjectifs joueraient aussi un rôle dans le processus d'intégration des populations étrangères : « *Para que un nuevo miembro se integre en un grupo ya formado, es necesario también que se desarrollen vínculos de atracción social entre él y el resto del grupo. La atracción de una persona al grupo estimula su deseo de pertenencia al mismo pero este deseo solo se puede satisfacer si consigue demostrar que sera atractivo para el grupo ganando de esta forma la aceptación social.* »

Autrement dit, l'intégration d'un nouveau membre dans un groupe social déjà formé se base sur un processus d'attraction et d'acceptation mutuelles mais aussi d'association entre ce dernier et le reste du groupe¹¹. L'image que les immigrés ont d'eux-mêmes, la façon dont ils se perçoivent physiquement, socialement, culturellement et intellectuellement a donc également une influence sur leur processus d'adaptation à la société d'accueil. De plus, la crise que vit l'Espagne, par l'ampleur du chômage qu'elle a provoqué, mais aussi par l'insécurité qu'elle génère, la compétition pour l'accès aux aides ou aux services sociaux et l'image essentiellement négative de l'immigration véhiculée par les médias vient modifier le degré d'acceptation des populations latino-américaines par les Espagnols et semble remettre en question la place et l'avenir de certains de ces immigrés dans la société espagnole. Peut-on alors affirmer que, comparativement aux immigrés d'autres origines, les immigrés latino-américains ont été moins touchés par la crise économique et ce, indépendamment de leur nationalité et de la position qu'ils occupaient sur le marché du travail espagnol et de leur sexe ? Dans ce travail nous avons opté pour une analyse holistique de leur intégration, c'est-à-dire leur incorporation dans la société réceptrice, non seulement au niveau socio-économique mais également culturel, juridique et politique.

Si l'augmentation des flux a été synonyme de « latino-américanisation », leur ralentissement puis leur chute, le retour dans le pays d'origine, la réémigration vers des pays tiers sont-ils alors le signe de la « délatino-américanisation de l'Espagne », c'est-à-dire d'une

¹⁰ BLAU Peter Michael, *Intercambio y poder en la vida social*, Edición Hora, 1983, traduction de l'ouvrage *Exchange and power in social life*, Transaction Publishers, New York, 1964.

¹¹ « *La atracción social en un sentido más amplio, se refiere a la proclividad a asociarse con otras personas. Una persona se siente atraída hacia otras si espera que la asociación con ellas va a ser recompensante, en concreto, más recompensante que otras alternativas que tiene abiertas en un determinado momento y lugar.* », *ibidem*, p. 29.

diminution importante du nombre de Latino-Américains comme le suggère Virginie Baby-Collin¹² ? En 2008, on constate en effet que les Latino-Américains représentaient 16% des départs et arrivaient en deuxième position après les Européens. Les niveaux d'émigration en provenance de l'Espagne semblent avoir une forte composante latino-américaine, au point que l'on puisse la qualifier de « néo-hispanique » tandis que les Africains (4%) et les Asiatiques (1,5%) ont été les immigrés les moins concernés par les flux de retour vers le pays d'origine. L'impression du retour massif des Latino-Américains vers leur pays correspond-elle cependant à la réalité des chiffres officiels ?

Comment les Latino-Américains pour lesquels le gouvernement espagnol a été jusqu'à officialiser sa préférence vivent-ils la crise économique ? Dans quelle mesure leur statut, avéré ou perçu, de « préférés » a-t-il été une protection face aux conséquences dévastatrices de la crise alors que les autochtones eux-mêmes ont émigré en nombre, renouant avec une tradition migratoire interrompue dans les années 1970 ? Peut-on parler en outre d'une homogénéité des comportements des Latino-Américains face à la crise ? Si non, quels sont alors les éléments différenciateurs ? Quel rôle joue le statut juridique, familial, l'ancienneté et les réseaux dans le choix des stratégies de survie des immigrés ?

Se pose enfin la question de savoir si la communauté autonome de résidence ou d'installation des immigrés latino-américains joue un rôle dans leur processus d'intégration et, si oui, dans quelle mesure. Les structures politique et administrative de l'Espagne – État des autonomies – font qu'il existe de fait un partage de compétences en matière d'immigration : le contrôle des sorties et des entrées est la compétence unique du gouvernement central et l'intégration des immigrés, celle des Communautés Autonomes. Partant de là, quelles ont été les répercussions de la crise économique sur l'intégration des immigrés latino-américains au niveau régional ?

Pour rendre compte de cette réalité, nous avons choisi de faire une étude comparative de l'émergence du phénomène migratoire en Aragon et en Catalogne, des politiques publiques d'intégration élaborées et appliquées dans chacune des deux régions autonomes et de la façon dont les immigrés latino-américains sont affectés par la crise. Quels sont les points communs et les particularités de ces deux régions autonomes qui, malgré leur grande proximité géographique, et pour des raisons historiques, économiques et culturelles n'ont pas fait les

¹² BABY-COLLIN Virginie, CORTES, Geneviève et MIRET Naïk, « Les migrants andins en Espagne. Inscriptions spatiales et repérage de filières », *Mélanges de la Casa de Velázquez. Nouvelle série*, 2009, n° 39-1, p. 115-140.

mêmes choix en matière d'immigration et d'intégration ? En effet, tandis que la Catalogne fait figure de pionnière en matière de réception de flux aussi bien internes au cours des années 1920 qu'internationaux vers 1970-1980, l'Aragon a longtemps été une région émettrice, notamment à destination de sa voisine catalane avant de commencer à recevoir des flux d'origine étrangère au milieu des années 1990. Au niveau législatif, la Catalogne, qui est l'une des régions les plus attractives avec Madrid et l'Andalousie, se distingue également par l'ancienneté de sa politique migratoire : son premier « Plan pour l'immigration » date en effet de 1993 tandis qu'il faut attendre le vote du premier « Plan de politique démographique » en l'an 2000 pour que la question migratoire apparaisse dans le débat politique aragonais. Enfin, si l'arrivée de populations étrangères en Catalogne est essentiellement due à son dynamisme économique, l'immigration vers l'Aragon, outre l'espoir que l'immigration contribue à sa croissance économique, s'explique aussi par des considérations d'ordre démographique. En effet, l'une des particularités du traitement de l'immigration en Aragon est l'association permanente de la question migratoire aux problèmes démographique et agraire, l'exode rural et le vieillissement de la population étant au cœur des préoccupations que l'arrivée des immigrés peut contribuer à freiner.

Quels étaient le profil et la situation professionnelle des immigrés latino-américains, plus spécifiquement des Équatoriens et des Argentins, avant la crise ? Comment les effets de celle-ci se sont-ils traduits dans les deux communautés autonomes étudiées ? Quel est l'impact de la récession économique sur les flux que reçoivent l'Aragon et la Catalogne ? Comment la prise en charge des immigrés a-t-elle évolué alors que les régions et les municipalités doivent faire face à une chute brutale des budgets qui leur étaient alloués pour leurs politiques et leurs actions en faveur de l'intégration des immigrés ? Cette situation est d'autant plus difficile à gérer que les dotations du Fonds pour l'intégration avaient augmenté de façon exponentielle au cours de la décennie précédant la crise, à mesure que les flux d'arrivée de populations étrangères se faisaient plus intenses. Ainsi, le budget pour l'intégration prévu au niveau national est passé de 300 millions d'euros en 2009, à 140 millions en 2011 avant d'être supprimé en 2012.

Nous nous demanderons en outre quelles ont été stratégies adoptées jusqu'ici par les Latino-Américains pour faire face à la crise économique ? Sont-elles identiques en Aragon et en Catalogne ? La recomposition et la diversification du système migratoire qui se dessinent au niveau national sont-elles perceptibles dans les deux communautés autonomes étudiées ?

Cette analyse devrait nous permettre également de mettre en évidence l'absence d'un modèle d'intégration proprement espagnol, capable de dépasser les particularismes de chaque communauté autonome pour aboutir à une politique coordonnée à l'échelle nationale et

pouvant aller plus loin que l'idéal de société interculturelle diffusé par les différents plans nationaux d'intégration et inspiré des idéaux européens. Si l'existence de plusieurs modèles d'intégration peut favoriser dans certains cas la mobilité des immigrés en quête de meilleures conditions de vie et de politiques qui leur soient plus favorables, cela peut également être source d'inégalités de traitement. De plus, les modèles régionaux d'intégration sont également des instruments politiques qui reflètent l'idiosyncrasie et l'identité des communautés autonomes qui les élaborent. Vecteurs de l'identité régionale, ils permettent de comprendre le positionnement de chaque communauté autonome par rapport à l'État espagnol. Les différences de niveaux de compétences accordés aux Communautés Autonomes en matière d'accueil et de gestion des populations immigrées, associées à la coexistence de plusieurs cultures et de plusieurs langues sur un même territoire (l'aragonais et l'aranais en Aragon ; le catalan et l'aranais en Catalogne), influencent aussi le processus d'intégration des immigrés. Dans le cas de la Catalogne par exemple, qui promeut la défense et la normalisation de sa langue, l'espagnol ne constitue pas nécessairement un avantage pour les Latino-Américains qui ont souvent plus de mal à apprendre le catalan que les Marocains ou les Subsahariens.

Nous étudierons donc l'évolution du système migratoire qui s'est mis en place entre l'Espagne et l'Amérique depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à la crise qui a frappé l'économie espagnole en 2008. Pour ce faire, nous procéderons en trois étapes : nous retracerons dans un premier temps l'historique des flux migratoires entre l'Espagne et l'Amérique latine depuis la fin du XIX^e siècle et leur évolution jusqu'aux prémises de la crise économique de 2008. Il s'agit notamment d'étudier comment l'Espagne est passée de pays émetteur de flux à destination de l'Amérique latine, à pays récepteur d'une immigration particulièrement intense, conséquente et diverse. Dans un second temps, nous nous intéresserons aux effets de cette crise sur les populations étrangères et les stratégies que ces dernières ont pu mettre en place pour y faire face. Nous verrons plus en détail la situation des Latino-Américains, ainsi que l'impact de la récession sur les flux d'immigration et d'émigration et les caractéristiques nouvelles du système migratoire espagnol. Enfin, nous aborderons la question du point de vue des Communautés Autonomes, à travers l'exemple de la Catalogne et de l'Aragon voisin. Il s'agira d'analyser les politiques et les programmes d'intégration propres à chaque communauté autonome, la variation des flux en provenance des pays étrangers et d'Amérique latine ainsi que sur la situation professionnelle des immigrés et leur intégration sociale à partir de l'année 2009 considérée par de nombreux spécialistes comme étant celle du changement de cycle migratoire de l'Espagne.

ÉTAT DE LA QUESTION

De l'arrivée des premiers immigrants politiques au cours des années 1970 à celle des immigrants économiques pendant la décennie 1990-2000, jusqu'à la crise économique et financière qui a débuté en 2008 et dont l'Espagne subit encore les effets, l'intérêt pour la question migratoire n'a cessé de croître dans le pays, comme en témoignent aussi bien l'évolution de la production académique que le traitement médiatique ou encore celle de la législation en vigueur et la teneur des débats qui ont pu surgir au sein de la société espagnole sur le sujet.

Il s'agit donc pour nous de voir comment la littérature scientifique s'est développée au rythme des différentes vagues d'arrivée des populations d'origine extracommunautaire, rendant compte des variations d'intensité des flux, de la diversification des pays d'origine au fil du temps, des conditions d'accueil, de travail et de vie de ces populations dans leur nouveau pays d'accueil, autant que de l'évolution des politiques d'immigration et d'intégration aux niveaux national et régional. Notons que notre travail ne prétend en rien à l'exhaustivité du fait de la grande quantité d'études disponibles sur l'immigration des étrangers en Espagne et de leur diversité, y compris au niveau international. Nous tâcherons d'appréhender notre sujet d'un point de vue à la fois historique et descriptif mais également analytique en essayant de faire ressortir les grandes thématiques qui ont guidé les travaux de recherche auxquels nous ferons référence.

I. – ÉMERGENCE, ÉVOLUTION ET GESTION DES FLUX EXTRACOMMUNAUTAIRES AU NIVEAU NATIONAL

1. – Des années 1970 au milieu des années 1990 : de l'émigration interne à l'immigration d'origine extracommunautaire

Tandis que cette période voit l'intérêt des chercheurs pour l'étude des nouveaux flux d'immigration supplanter progressivement celle de l'émigration interne et externe des Espagnols, c'est le *Collectif Ioé* créé en 1982¹³ qui réalise la première description générale du processus d'immigration des étrangers en Espagne¹⁴. À un moment où le débat public sur le sujet est pratiquement inexistant malgré le vote de la première loi sur les droits et l'intégration sociale des populations étrangères en 1985¹⁵ apparaissent les premiers centres et instituts qui s'intéressent au fait migratoire comme l'Institut d'Économie et de Géographie du Centre Supérieur de Recherche Scientifique en 1986 et le Centre de Recherche et de Promotion sur l'Amérique ibérique en 1992. Le Premier Congrès National sur l'Immigration se tient en 1997, la même année où est célébrée l'Année européenne contre le Racisme. Selon Rosa Aparicio et Andrés Tornos¹⁶, c'est également à partir de 1997 que le débat sur l'immigration sort du seul domaine administratif, même si plusieurs Journées s'étaient tenues sur le sujet.

Parmi les thèmes connexes qui vont intéresser les chercheurs par la suite, on retrouve : l'espace urbain et le logement, le racisme, l'opinion publique et son attitude envers les immigrés, leur syndicalisation, la question du genre, l'éducation ou encore la collecte et l'utilisation des données sur le sujet. En ce qui concerne le traitement des collectifs par origine, il suit la chronologie des flux : l'immigration d'origine africaine a été travaillée par Andreu Domingo Valls¹⁷, la nationalité la plus étudiée étant la marocaine avec les travaux de Bernabé López García¹⁸, du *Collectif Ioé*¹⁹, de José Cazorla²⁰, de Teresa Losada²¹ et de Jordi

¹³ Il s'agit d'un groupe de recherche en sociologie créé par Walter Actis, Miguel Angel de Prada et Carlos Pereda. Ce collectif a pris le nom de *Grupo Cooperativo Tangente* depuis 2014.

¹⁴ Colectivo IOÉ, « Los inmigrantes en España », *Revista de Estudios Sociales*, Cáritas Española, n° 66, 1987.

¹⁵ Ley Orgánica 7/1985, de 1 de julio, sobre derechos y libertades de los extranjeros en España, *BOE*, núm 158, de 3 de julio de 1985, p. 20824-20829.

¹⁶ APARICIO GÓMEZ Rosa, TORNOS Andrés, *El Estado de bienestar y la inmigración en España*, Instituto de Migraciones y Servicios Sociales, IMSERSO, Madrid, 2002.

¹⁷ DOMINGO Andreu, PRATS FERRET Maria, CLAPÉS ESTRADA Jaume, *Condicions de vida de la població d'origen africà i llatinoamericà a la regió metropolitana de Barcelona : una aproximació qualitativa*, Institut d'Estudis Metropolitans de Barcelona, Ed. Mancomunitat de Municipis de l'Àrea Metropolitana de Barcelona, Diputació de Barcelona, Barcelona, 1995.

¹⁸ LÓPEZ GARCÍA Bernabé, « Las migraciones magrebíes y España », *Alfoz*, 1992, n° 91-92, p. 52-59 ; *Inmigración magrebí en España*, Madrid, Mapfre, 1993 ; LÓPEZ GARCÍA Bernabé y BERRIANE Mohamed, *Atlas de la inmigración magrebí en España*, Ministerio de Asuntos Sociales, Universidad Autónoma de Madrid, 1996 ; *Atlas de la inmigración marroquí en España*, coordinación general de la obra en colaboración con Mohamed BERRIANE, Ediciones UAM y Observatorio Permanente de la Inmigración, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, Madrid, 2004 ; « Desarrollo y pervivencia de las redes de origen en la inmigración marroquí en España. Hacia la actualización del 'Atlas de la inmigración magrebí en España' », director de la investigación

Moreras²². Pour ce qui est de l'immigration latinoaméricaine, la première étude générale est celle de Juan Vicente Palerm en 1992²³.

2. – Les années 2000 : un saut quantitatif et qualitatif dans l'étude des flux migratoires

Outre l'augmentation des flux et leur diversification, plusieurs événements expliquent l'intérêt croissant des chercheurs et de la société civile pour l'immigration : les émeutes à El Ejido dans la province d'Almería (2000), le processus d'élaboration et l'adoption des lois organiques 4 et 8/2000 sur les droits et l'intégration sociale des populations immigrées en Espagne, l'approbation en 2001 par le Conseil des Ministres du Programme Global de Régulation et de Coordination sur les Droits des Étrangers et l'Immigration (GRECO)²⁴, l'adoption du Premier Plan Stratégique pour l'Intégration 2004-2007²⁵. Les études normatives se multiplient donc sur la législation espagnole, les droits de l'homme, les droits culturels et le vivre ensemble, l'immigration irrégulière et les différentes vagues de régularisation, la jurisprudence et le cadre européen, les institutions publiques et l'accès à la citoyenneté, le droit de participation des immigrés et les politiques locales, la délinquance et le droit pénal.

Cette période se caractérise aussi par le fait que les débats sur l'immigration sortent du seul champ institutionnel et juridique et deviennent de plus en plus présents dans les revues de sciences sociales avec l'apparition de nouveaux thèmes comme le capital social des immigrés, leur participation, notamment au sein d'associations, ou encore la prise en compte de l'arrivée des jeunes et le regroupement familial qui commence à prendre de l'essor.

Au niveau national, mais aussi régional, de nouveaux centres d'analyse et de documentation font alors leur apparition avec un rôle moteur de la Catalogne notamment par le biais de la Fondation Jaume Bofill, créée en 2000, et la création de groupes de recherche au

realizada con Fernando BRAVO LÓPEZ, Puerto GARCÍA ORTIZ, Ana I. PLANET CONTRERAS y Ángeles RAMÍREZ FERNÁNDEZ, TEIM-OPI, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, Madrid 2004.

¹⁹ Colectivo IOÉ, *Presencia del Sur. Marroquíes en Cataluña*, Institut Català d'Estudios Mediterranis, Editorial Fundamentos, Madrid, 1995.

²⁰ CAZORLA José, « La inmigración marroquí en España : datos, opiniones y previsiones », *Revista internacional de Sociología*, n° 14, CSIC, Madrid, 1995, p. 117-144.

²¹ LOSADA Teresa, « Aspectos socioculturales de la inmigración marroquí en España : familia, Islam y segundas generaciones », *Arbor-Ciencia Pensamiento y Cultura*, vol. 154, n° 607, 1996, p. 103-117.

²² MORERAS Jordi, *Musulmanes en Barcelona. Espacios y Dinámicas Comunitarias*, CIDOB, Barcelona, 1999.

²³ PALERM Juan Vicente, « Continuidad y cambio en la inmigración latinoamericana », *Alfoz*, n° 91- 92, 1992, p. 40-49.

²⁴ RESOLUCIÓN de 17 de abril de 2001, de la Delegación del Gobierno para la Extranjería y la Inmigración, por la que se dispone la publicación del Acuerdo del Consejo de Ministros del día 30 de marzo de 2001, por el que se aprueba el Programa Global de Regulación y Coordinación de la Extranjería y la Inmigración, *BOE* núm. 101, de 27 de abril de 2001, páginas 15323 a 15343 (21 págs.).

²⁵ MINISTERIO DE TRABAJO E INMIGRACIÓN, Plan Estratégico de Ciudadanía e Integración 2004-2007 (PECI), Madrid, Dirección General de Integración de los Inmigrantes.

sein de plusieurs départements universitaires comme le Groupe pour l'Étude sur les Droits des Immigrés de l'Université de Barcelone, le Département des Sciences Sociales et Politiques de l'Université Pompeu Fabra et le Département d'Anthropologie Sociale de l'Université Rovira i Virgili de Tarragone. Les études de Federico Abizanda et Manuel Pinos en 2002²⁶ et celle de Javier Escartín et Manuel Pinos²⁷ en 2005 sur l'Aragon traduisent, quant à elles, la diversification des descriptions par Communautés Autonomes alors que les trois régions autonomes les plus étudiées restent la Catalogne, Madrid et l'Andalousie car ce sont celles qui concentrent le plus grand nombre d'immigrés d'origine extracommunautaire. Lorenzo Cachón²⁸, Carlota Solé et Sonia Parella²⁹ ou encore Luis Garrido³⁰ s'intéressent pour leur part à l'insertion professionnelle des immigrés en Espagne.

La seconde moitié des années 2000 est considérée comme celle de l'enracinement et de l'intégration des populations d'origine extracommunautaire, ce qui se traduit par l'étude des familles mixtes, des chaînes et des réseaux migratoires mais aussi du regroupement familial, comme Solé Puig³¹ ou Claudia Pedone³² et Sandra Gil Araújo³³ l'ont étudié.

Sur la période 2000-2008, le collectif le plus étudié en Espagne est celui des Latino-Américains³⁴, la communauté équatorienne ayant fait l'objet du plus grand nombre

²⁶ ABIZANDA ESTEBAN Federico, PINOS QUÍLEZ Manuel, *La inmigración en Aragón*, Zaragoza, Seminario de Investigación para la Paz, 2002.

²⁷ ESCARTÍN Javier y PINOS QUÍLEZ Manuel, *Encuentro en el espejo, inmigrantes y emigrantes en Aragón*, Zaragoza, Fundación Seminario de Investigación para la Paz, 2005.

²⁸ CACHÓN RODRÍGUEZ Lorenzo, « Integración de los inmigrantes a través del trabajo », *Documentación Social*, n° 132, 2004, p. 97-120.

²⁹ SOLÉ PUIG Carlota y PARELLA Sònia, « The labour market and racial discrimination in Spain », in David CORROCHANO - 43 - *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 29, n° 1, 2003, p.121-140.

³⁰ GARRIDO Luis, « La situación laboral de los españoles y los extranjeros según la Encuesta de Población Activa », *Economistas*, n° 99, 2004, p. 74-86.

³¹ SOLÉ PUIG Carlota, *Los vínculos económicos y familiares transnacionales. Los inmigrantes ecuatorianos y peruanos en España*, in *Informes de Ciencias Sociales*, Fundación BBVA, 2007.

³² PEDONE Claudia, *De l'Equador a Catalunya : El paper de la família y les xarxes migratòries*, Barcelona, Editorial Mediterrània-Fundación Jaume Bofill, 2006 ; « Diversificación de las cadenas migratorias ecuatorianas hacia el mercado de trabajo agrícola de Murcia, España », in A. PEDREÑO CÁNOVAS y A. HERNÁNDEZ PEDREÑO (coords.), *La condición inmigrante*, Universidad de Murcia, 2005, p. 255-272 ; « Negociaciones en torno al asentamiento definitivo de las familias migrantes ecuatorianas : construcción de espacios sociales transnacionales », Ponencia presentada en el IV Congreso sobre la inmigración en España. Ciudadanía y participación, Girona, 10-13 de noviembre 2004.

³³ PEDONE Claudia y GIL ARAÚJO Sandra, « Maternidades transnacionales entre América Latina y el Estado español. El impacto de las políticas migratorias en las estrategias de reagrupación familiar », in Carlota SOLÉ, Sònia PARELLA y Leonardo CAVALCANTI (coords.), « Nuevos retos del transnacionalismo en el estudio de las migraciones », Observatorio Permanente de la Inmigración, n° 17, 2008.

³⁴ GONZÁLEZ MARTÍNEZ Antolín « Immigration and femininity in Southern Europe : A gender-based psychosocial analysis », *Journal of Community and Applied Social Psychology*, vol. 18, n° 5, 2000, p. 440-457 ; IZQUIERDO ESCRIBANO Antonio, LÓPEZ de LERA Diego y MARTÍNEZ BUJÁN Raquel, « Los preferidos del Siglo XXI : la inmigración latinoamericana en España », in GARCÍA CASTAÑO, F. Javier y MURIEL LÓPEZ, Carolina (eds.), *La Inmigración en España : Contextos y Alternativas*, Granada, Laboratorio de Estudios Interculturales, 2002 ; RETIS Jéssica, *Tendencias en la representación de los inmigrantes latinoamericanos en la prensa nacional española. Colombianos, ecuatorianos y argentinos: ¿iguales o diferentes?*, Madrid, Instituto Universitario de Investigación Ortega y Gasset, mimeografiado ; GIL ARAÚJO

d'ouvrages. Les autres communautés latino-américaines auxquelles le monde scientifique s'est intéressé ont été, successivement, les Dominicains, les Péruviens, les Uruguayens, les Brésiliens, les Colombiens, et les Argentins : l'étude de David Corrochano³⁵ est la plus complète sur l'évolution du traitement académique de l'immigration en Espagne, notamment à travers la description que fait l'auteur de la façon dont les chercheurs se sont progressivement emparés de la question et ont contribué à l'émergence puis à la consolidation d'une communauté académique spécialisée. Elle ne tient cependant pas compte des ouvrages les plus récents écrits à partir de 2010.

3. – Les prémices de la crise et le changement de cycle migratoire

L'ouvrage de Corrochano s'arrête à l'année 2009, au moment où les effets de la crise économique mondiale et le lien entre crise et immigration deviennent très vite des sujets d'étude. C'est le cas du travail de Javier Oliver notamment dans « Inmigración y crisis del mercado de trabajo en España 2008-2009. El fuerte aumento del desempleo de la inmigración y sus razones » publié en 2009 dans l'ouvrage collectif *La inmigración en tiempos de crisis. Anuario de la inmigración en España*. La même année, Joaquín Arango s'attache à montrer comment l'Espagne qui, au cours de la décennie 1998-2008, était le premier pays récepteur d'immigration en Europe est à un tournant de son histoire migratoire, la décennie prodigieuse de l'immigration en Espagne, caractérisée par l'arrivée de flux massifs de populations, étant pour l'auteur révolue, le pic du nombre de personnes enregistrées en mairie ayant été atteint au cours de l'année 2007 avec un total de 795 000 immigrés³⁶. David Reher, Miguel Requena et Alberto Sanz³⁷ partagent cet avis et traitent également du changement migratoire que vit le pays à cause de la crise tout en essayant de faire un pronostic sur l'évolution des flux migratoires en Espagne au cours des années à venir, pronostic basé sur l'étude de l'expérience migratoire du pays au cours des 150 dernières années. Cette préoccupation pour l'avenir se

Sandra, « Inmigración latinoamericana en España : estado de la cuestión », Madrid, Instituto Universitario de Estudios Norteamericanos, Universidad de Alcalá-Florida International University, Documento de Trabajo no publicado, 2004 ; DOMINGO Andreu y MARTÍNEZ R., « La población latinoamericana censada en España en 2001 : un retrato sociodemográfico », *Notas de Población*, n° 81, p. 99-127, 2006.

³⁵ CORROCHANO David, *Guía Bibliográfica sobre Inmigración en España (1990-2009). Datos y Reflexiones sobre la Institucionalización de una Comunidad Académica*, Instituto de Políticas y Bienes Públicos (IPP), CCHS-CSIC, Documento de Trabajo, Número 2, 2010. Disponible sur : <http://hdl.handle.net/10261/24404>.

³⁶ « Después del gran boom : la inmigración en la bisagra del cambio » in Eliseo AJA FERNÁNDEZ, Joaquín ARANGO VILA-BELDA, Josep OLIVER i ALONSO, *La inmigración en tiempos de crisis. Anuario de la Inmigración en España*, Barcelona, CIDOB edicions, 2009, p. 52-73.

³⁷ REHER David, REQUENA Miguel, SANZ Alberto, « ¿España en la encrucijada? Consideraciones sobre el cambio de ciclo migratorio », *Revista Internacional de Sociología*, vol. 69, n° M1, 2011, p. 9-44.

retrouve dans un article de Domingo Andreu et Amand Blanes³⁸ qui insistent sur le fait que la crise économique a transformé les migrations, ce qui ne sera pas sans conséquences sur l'évolution démographique de l'Espagne, et la nécessité de mettre en place un nouveau cadre épistémologique qui permette d'analyser toute la complexité de ces changements. Enfin, les auteurs rappellent que la diminution progressive de l'immigration ne signifie pas qu'il faille s'attendre à une extinction complète des flux.

En 2013, Silvia Marcu³⁹ a travaillé plus particulièrement sur la mobilité transfrontalière des Roumains en Espagne en temps de crise tandis que les travaux de Miguel Requena et María Sánchez Domínguez⁴⁰ portaient sur l'étude des comportements et des formes de cohabitation des familles immigrées installées en Espagne, le processus de regroupement familial, notamment les facteurs pouvant favoriser ou empêcher le regroupement des conjoints ou des enfants d'immigrés. Alfonso Echazarra⁴¹ et Laura Aguilar Ortiz⁴² enfin, ont tenté de mesurer le niveau de ségrégation résidentielle des étrangers et le processus d'exclusion sociale dont il s'accompagne. Autrement dit, il s'agissait de savoir dans quelle mesure la ségrégation urbaine était liée à la situation économique, et aux caractéristiques culturelles des populations d'origine étrangère considérées.

Plusieurs ouvrages traitent des aspects politiques et juridiques et s'interrogent sur la réactivité des autorités politiques espagnoles et leur capacité à adapter la législation en vigueur aux défis qui se présentent. À titre d'exemple, en 2011, le Groupe d'Études sur les Migrations et les Minorités Ethniques (GEDIME) propose une série de réflexions sur la cohésion sociale mise en péril en temps de crise et la nécessité de la préserver, notamment en garantissant le respect des droits universels et l'accès aux services sociaux de base.

Ainsi, après avoir analysé le processus d'insertion des personnes immigrées sur le marché du travail espagnol et dans le système éducatif jusqu'en 2012 et l'évolution de l'opinion publique sur l'immigration dans un ouvrage collectif, Hector Cebolla Boado et Amparo González Ferrer déplorent l'absence d'un système et d'un modèle d'intégration

³⁸ DOMINGO Andreu, BLANES Amand, « Inmigración y emigración en España : estado de la cuestión y perspectivas de futuro », in *Anuario de la emigración en España*, Barcelona, CIDOB edicions, 2015, p. 94-122.

³⁹ MARCU Silvia, « Entre migración y movilidad, prácticas de movilidad transfronteriza de los europeos del Este hacia España », *Revista de estudios europeos*, n° 62, Madrid, 2013, p. 35-56.

⁴⁰ REQUENA Miguel, SÁNCHEZ DOMÍNGUEZ María, « Las familias inmigrantes en España » in *Revista Internacional de Sociología*, Monográfico « La inmigración en España: perspectivas innovadoras », vol. 69, n° 1, Madrid, 2011, p. 79-104.

⁴¹ ECHAZARRA Alfonso, « Segregación residencial de los extranjeros en el área metropolitana de Madrid. Un análisis cuantitativo », *Revista Internacional de Sociología*, vol. 68, n° 1, Madrid, 2010, p. 165-197.

⁴² AGUILAR ORTIZ Laura, « Segregación residencial y población extranjera en Lleida » in DE LA RIVA J., IBARRA P., MONTORIO R., RODRIGUES M. (Eds.) *Análisis espacial y representación geográfica: innovación y aplicación*, Universidad de Zaragoza, Zaragoza, 2015, p. 1901-1910.

espagnols clairs et bien définis, ce qui constitue pour eux un défi à venir⁴³. Enfin une étude de Xiana Bueno et Rocío Treviño⁴⁴ traite des conséquences de la crise au niveau des municipalités. Cependant, une étude extraite de l'*Anuario de la Inmigración en España 2014* souligne quelques changements encourageants de la conjoncture espagnole dont un ralentissement du niveau de dégradation de l'emploi chez les immigrés, un renversement des tendances négatives prévues dans les secteurs de la construction, de l'industrie et des services, ce qui semble augurer d'une reprise que l'auteur espère durable.

Pour ce qui est de l'aspect économique, une étude du Collectif Ioé⁴⁵ menée sous l'égide de l'Organisation Internationale pour les Migrations compare les conséquences de la crise sur les populations autochtones et immigrées, puis entre les différentes collectivités en fonction de leur région d'origine : Amérique, Afrique et le reste de l'Europe, plus particulièrement la Roumanie et la Bulgarie.

II. – DES PROCESSUS D'ACCUEIL, DE PRISE EN CHARGE DES IMMIGRÉS ET DE LÉGISLATION DIFFÉRENCIÉS AU NIVEAU RÉGIONAL

1. – La Catalogne pionnière : de la réception des migrations internes à celle des migrations internationales

Son statut de grande réceptrice, d'abord de flux internes puis de flux d'origine extracommunautaire, explique la longue tradition académique de la Catalogne en matière d'immigration. Alors que le Cabinet d'Études Sociales est créé en 1983, le Centre d'Études Démographiques, premier centre d'études sur l'immigration, voit le jour en 1984 et c'est l'Institut Catalan d'Études Méditerranéennes qui a organisé en 1989 le Premier Symposium International sur les Mouvement humains en Méditerranée occidentale. Il s'agissait de la première tentative de créer un réseau international de spécialistes sur l'étude de la question migratoire. Le GEDIME, Groupe d'Études sur l'Immigration et les Minorités Ethniques de l'Université de Barcelone, est créé la même année.

Un peu plus de dix ans avant que leurs collègues aragonais n'étudient la question migratoire dans leur Communauté, Carlota Solé et Encarna Herrera publient la première

⁴³ CEBOLLA BOADO Héctor y GONZÁLEZ FERRER Amparo (coords.), *Inmigración : integración sin modelo ?*, Madrid, Alianza, 2013.

⁴⁴ BUENO Xiana y TREVIÑO Rocío, « Los municipios ante la disminución del Fondo para la Integración : percepciones desde la gestión local », Barcelona, CIDOB, 2015.

⁴⁵ COLECTIVO IOÉ, *Impactos de la crisis sobre la población inmigrante*, Organización Internacional para las Migraciones, 2012.

description de la population étrangère en Catalogne dans laquelle elles étudient également leur insertion sur le marché du travail catalan⁴⁶.

Selon *L'état de la recherche sur l'immigration en Catalogne, bilan 2000-2010*, publié par Vincent Climent-Ferrando (CIDOB), le traitement des migrations, sur cette période qui est, comme au niveau national, la plus importante en terme d'intensité des flux d'origine extracommunautaire et qui marque le début de la systématisation des données statistiques relatives au fait migratoire en Catalogne (création d'*Idescat*, l'Institut Catalan de Statistiques), se caractérise par un débat académique très nourri autour de l'identité catalane, de la construction nationale et des éléments constitutifs de cette identité que sont la culture et la langue. Sont travaillées la question de l'obtention par la Catalogne des compétences en matière de gestion de l'immigration ; les comparaisons récurrentes avec d'autres États multinationaux ou d'autres régions comme la Flandre, le Pays basque et, surtout, le Québec ; l'éducation, notamment la création des classes d'accueil pour les élèves étrangers et les modalités d'incorporation de ces derniers au système catalan et l'insertion des immigrés sur le marché du travail en termes de coûts et de bénéfices. Certains auteurs étudient en effet, d'une part, l'impact de l'accroissement massif de population sur l'économie catalane et le coût qu'il peut représenter pour les administrations publiques dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la justice, du social, du bâtiment, du logement, des infrastructures ou encore des transports et la contribution et les avantages que représentent les nouveaux travailleurs pour l'économie et la société catalanes, d'autre part.

Pour ce qui est de la dimension juridique et légale, les points les plus fréquemment traités sont les changements normatifs et les procédures de régulation ; les débats sur le statut des étrangers ; les nouvelles compétences de la Catalogne en matière d'immigration ; les droits politiques des étrangers et leur participation ainsi que le regroupement familial.

Au début du troisième millénaire, plusieurs études tentent de retracer l'histoire migratoire de la Catalogne, région pionnière dans la réception de migrants venus d'abord du reste de l'Espagne au cours des années 1920 et 1970-1980. Ces deux grandes vagues migratoires sont appelées « migrations internes » ou « migrations anciennes », par opposition aux flux plus récents en provenance d'autres pays, appelés « migrations externes » ou « nouvelles migrations » qui apparaissent de façon significative au milieu des années 1990. Ainsi, Andreu Domingo, Isidor Mari, Miguel Porta et Maria-Angels Roque⁴⁷ rappellent que

⁴⁶ SOLÉ PUIG Carlota y HERRERA Encarna, *Trabajadores extranjeros en Cataluña*, Madrid, CIS, Colección Monografías, n° 116, 1991.

⁴⁷ DOMINGO Andreu, MARI Isidor, PORTA PERALES Miquel, ROQUE Maria-Àngels, *Los retos de la interculturalidad en el Mediterráneo*, Volume 1 de Quaderns de la Mediterrania, Icaria Editorial, 2000.

l'immigration est une constante démographique en Catalogne, les migrations internes ayant été conditionnées par le développement économique inégal entre les différentes régions d'Espagne. Cette région autonome devait alors son attractivité à une période forte période d'expansion économique.

Ce caractère ancien de l'immigration en Catalogne explique en grande partie l'évolution démographique de l'autonomie selon A. Cabre⁴⁸. De 1901 à 1970, le solde migratoire de la Catalogne a en effet dépassé les deux millions de personnes, les Valenciens et les Aragonais étant les plus représentés. Les flux d'origine extracommunautaire, dont l'étude et la gestion ne semblent pas avoir été une priorité jusqu'à la fin des années 1990 et ce, même si le Premier Plan pour l'Immigration date de 1993, constituent la troisième grande vague migratoire en Catalogne qui remplace partiellement la migration en provenance d'autres régions d'Espagne et s'étend essentiellement sur la période 2000 à 2007 selon le même auteur. Ce changement de cycle migratoire est aussi l'occasion pour Carlota Solé et Antonio Izquierdo⁴⁹ d'effectuer des travaux comparatifs sur la réception des immigrés en Catalogne et dans d'autres régions autonomes comme la Galice ou l'Andalousie, l'impact de leur présence sur la société d'accueil, et leur processus d'intégration qui semblent différenciés, les caractéristiques des « nouvelles migrations » par rapport aux « anciennes migrations ». À titre d'exemple, la forte attractivité de la Catalogne en fait la région autonome qui comptait le plus d'immigrés d'origine extracommunautaire en juin 2004 (22,5%), suivie de Madrid (21,5%) et de l'Andalousie (11,8%). Les collectifs les plus représentés étaient les Marocains (19,71%), suivis des Équatoriens (10,77%) et des Colombiens (6,9%).

À l'aube de la crise économique, Muriel Casals et Montse Solsona⁵⁰ rappellent que l'immigration a été « un moteur économique » du capitalisme catalan, la présence de populations étrangères ayant donc été positive de ce point de vue, tandis que dans le numéro 63 de la revue *Polítiques* de la Fondation Jaume Bofill, un travail réalisé à partir des données de l'Enquête 2006 sur les conditions de vie et les usages de la population de la Catalogne, décrit les conditions de vie de la population immigrée en Catalogne. Les principaux thèmes abordés sont les modalités de cohabitation, les caractéristiques linguistiques et éducatives, la

⁴⁸ CABRE Anna, *El sistema català de reproducció. Cent ans de singularitat de singularitat demogràfica*, Edicions Proa, Barcelona, 1999 ; BAILÓN GARCÍA, Luis H. : « Demografía Catalana : breve acercamiento », in *Contribuciones a las Ciencias Sociales*, septembre 2011, www.eumed.net/rev/cccs/13/.

⁴⁹ SOLÉ Carlota, IZQUIERDO Antonio (coords.) *Integraciones diferenciadas : migraciones en Cataluña, Galicia y Andalucía*, Barcelona, Anthropos, 2005.

⁵⁰ CASALS COUTURIER Muriel y SOLSONA PAIRÓ Montse, *La immigració, un motor econòmic. Reflexions entorn de l'impacte de la població estrangera en l'economia catalana*, Barcelona, Fundació Jaume Bofill, 2008.

participation au marché du travail, l'accès au logement, le capital social et les attentes de la population immigrée.

En Catalogne, comme progressivement dans d'autres régions de l'Espagne, l'année 2007 a marqué un changement qualitatif des flux migratoires : il s'agit en effet de la première année où les autorisations de séjour au titre du regroupement familial représentent plus de la moitié du total. La majorité des personnes qui immigreront officiellement en Catalogne rejoignent donc désormais les membres de leur famille, ce qui selon Jordi Garreta Bochaca⁵¹ suppose de nouveaux défis tant pour la cohésion sociale que pour l'accès aux services publics, qu'il semble nécessaire de redimensionner pour les adapter à la nouvelle demande. Ces caractéristiques sont pour l'auteur le signe du changement de statut de la Catalogne qui cesse d'être une terre de passage pour devenir une terre d'installation, ce qui augure de nombreuses difficultés à venir et implique également une extension du champ de compétences du gouvernement catalan en matière d'immigration.

Toujours en matière de regroupement familial, il convient de citer aussi le *Rapport Breus* (n° 23) de la Fondation Jaume Bofill publié en 2010⁵² et les travaux de Rosalina Alcalde Campos⁵³ tandis que l'intégration des immigrés et les effets de la crise économique sur ce processus sont au centre des préoccupations de la majorité des chercheurs. Comme le souligne Vicent Clement-Ferrando : « Les questions économiques autour de l'arrivée massive de migrants encore largement traitée jusqu'à ces derniers temps ont cédé le pas, entre autres, aux questions relatives aux flux de sortie et à leur impact sur l'économie ou à l'augmentation considérable du chômage au sein de la population immigrée. » (CIDOB, *Estado de la cuestión* p. 255).

À cet égard, l'Enquête Nationale 2007 sur l'Immigration constitue une source de données importante pour de nombreux auteurs, certains la jugeant insuffisamment exploitée au niveau des régions autonomes ou des municipalités. Comme le fait l'Université de Barcelone dans le numéro 1040 de sa *Revue Bibliographique de Géographie et de Sciences Sociales*⁵⁴, les chercheurs vont combiner ces données et celles recueillies depuis le début de la

⁵¹ GARRETA BOCHACA, Jordi, *La integración sociocultural de las minorías étnicas (gitanos e inmigrantes)*, Anthropos Editorial, Barcelona, 2003.

⁵² ALCALDE CAMPOS Rosalina, BAYONA CARRASCO Jordi, DOMINGO VALLS Andreu, GONZÁLEZ FERRER Amparo i LÓPEZ-FALCÓN Diana, « El reagrupament familiar a Catalunya, una aproximació quantitativa », *Informes Breus*, Immigració Numero 23, Fundació Jaume Bofill, Barcelona, 2010.

⁵³ ALCALDE CAMPOS Rosalina, « Las reagrupaciones familiares y sus efectos en el bienestar de los menores migrantes. Manifestaciones y detección en el ámbito escolar », *Revista Migraciones*, Madrid, 2010.

⁵⁴ RODRÍGUEZ GARCÍA Dan, SOLANA SOLANA Miguel, de MIGUEL LUKEN Verónica, PASCUAL de SANS Àngels, « La integración de la población inmigrada en Cataluña : un análisis a partir de la encuesta nacional de inmigrantes de 2007, y una aproximación al impacto posterior de la crisis económica », *Revista bibliográfica de geografía y ciencias sociales*, Vol. XVIII, n° 1040, Universidad de Barcelona, 5 de septiembre de 2013. Disponible sur : <http://www.ub.edu/geocrit/b3w-1040.htm>.

crise pour étudier la façon dont se déroulent l'installation et l'intégration des populations immigrées en Catalogne. Il en ressort que la crise a aggravé les conditions de vie et d'intégration de ces populations et l'existence de différences significatives en fonction de l'origine et du moment d'arrivée des immigrés sur le territoire catalan. En décembre 2008, Andreu Domingo et Albert Sabater appréhendent les tout premiers effets de la crise tels que le chômage et le ralentissement des flux⁵⁵.

À un niveau plus local, Pau Serra del Pozo et Alfredo Smilges Gaffe se sont intéressés à la population étrangère à Badalone à la même période⁵⁶. Outre ses effets sur l'économie, la crise induit un changement de cycle migratoire qui n'est pas sans conséquences sur le modèle social catalan qualifié jusqu'ici « d'inclusif », ni sur son évolution démographique ou encore la cohésion sociale mise à mal par l'augmentation des attitudes et des comportements racistes et xénophobes comme le reflète la littérature scientifique. En effet, alors que des auteurs comme Mónica Méndez Lago⁵⁷ ont analysé l'opinion et les attitudes de la population catalane envers l'immigration en comparant les données des enquêtes du Conseil Supérieur de Recherche Scientifique sur la période 1993-2006, Ricard Zapato-Barrero et Gema Rubio Carbonero étudient, dans un contexte qui a créé des peurs au sein des populations et des pays d'accueil, l'émergence d'attitudes racistes envers les immigrées et les minorités ethniques, les discours xénophobes en tant que constructions politiques et médiatiques, leur impact sur la société et la cohésion sociale et la nécessité d'opter pour des politiques qui luttent efficacement contre ces dérives. Il s'agit d'une étude pilote sur la Catalogne publiée en avril 2014 dans laquelle les auteurs plaident pour une éthique du discours politique sur l'immigration afin de lutter contre le racisme que certains responsables politiques catalans ont tenté de légitimer et d'institutionnaliser, notamment pendant les campagnes électorales⁵⁸. Toni Rodón et Núria Franco-Guillén défendent, pour leur part, la thèse selon laquelle le contact avec les immigrés contribue à réduire les attitudes négatives envers ces derniers en

⁵⁵ DOMINGO Andreu, SABATER Albert, « Crisis económica y emigración: la perspectiva demográfica », *Anuario de la inmigración en España 2012* (edición 2013), Barcelona, CIDOB ; AJA E., ARANGO J., OLIVER J., « Inmigración y crisis: entre la continuidad y el cambio », Barcelona, edicions Bellaterra, p. 59-88 ; *L'impacte de la crisi econòmica en la immigració internacional a Catalunya*, Barcelona, Fundació Jaume Bofill, 2010, in LARIOS Ma J., NADAL M. (dir.), *L'estat de la immigració a Catalunya. Anuari 2008*, Barcelona, Fundació Jaume Bofill, Col·lecció Informes Breus, 27.

⁵⁶ PAU SERRA del POZO y SMILGES GAFFE Alfredo, « La población extranjera de Badalona en el contexto de la crisis económica », *Estudios Geográficos*, CSIC, Vol. LXXIV, 275, p. 639-682, Barcelona, 2013. Consultable sur : <http://dx.doi.org/10.3989/estgeogr.201323>.

⁵⁷ MÉNDEZ LAGO Mónica, « Las percepciones de los españoles en relación con la inmigración: una mirada desde las encuestas », *Temas para el debate*, n° 136, 2006, p. 43-46.

⁵⁸ ZAPATA BARRERO Ricard, RUBIO CARBONERO Gemma, « Monitoring xenophobic political discourses : a pilot study in Catalonia », *Discourse and Society*, vol. 28, Sage Publications, 2017, p. 204-225.

dépit d'un contexte économique défavorable⁵⁹. Les projets mis en place autour des jeunes et des femmes immigrées à Barcelone et à Lérída, et présentés dans une monographie sur les bonnes pratiques visant une meilleure intégration des immigrés à la société d'accueil dans l'Union européenne vont également dans ce sens et défendent le rôle des administrations et des autorités locales dans ce processus. Gemma Pinyol⁶⁰ prend l'exemple de Vic et la décision de la municipalité de ne pas recenser en mairie les immigrés en situation administrative irrégulière, les privant ainsi de l'accès aux services sociaux de base et met l'accent sur la récurrence, depuis 2001, du discours xénophobe au sein du parti « Plataforma per Catalunya » dont le responsable est Josep Anglada. Il s'agit pour l'auteure d'étudier ce qui se passe « quand la xénophobie dirige l'action politique » et de déplorer l'absence de contre-discours efficaces et d'instruments publics permettant de lutter contre la xénophobie. Les attitudes et les discours xénophobes de la part de responsables politiques au niveau régional ne sont pas, non plus, sans conséquences sur le comportement électoral d'une partie de la population opposée à une redistribution des ressources matérielles ou une adaptation des services sociaux aux difficultés rencontrées par certains immigrés. Selon Sergi Pardos-Prado⁶¹, le choix du vote xénophobe ne reflète pas tant l'existence de conflits culturels réels que l'efficacité de discours politiques qui jouent sur les peurs de la population.

Reste enfin la question démographique car le ralentissement des flux extracommunautaires à destination de la Catalogne s'accompagne d'un phénomène nouveau d'émigration amorcé en 2009 et qui avait augmenté alors entre 8% et 9% sur l'année. En 2014, l'émigration en provenance de la Catalogne avait augmenté de 8,95% par rapport à 2013, avec un total de 221 444 personnes enregistrées à l'extérieur, ce qui fait de la Catalogne la seconde région émettrice de population, après Madrid d'après les études de Elena Sánchez Montijano et Xavier Alonso Calderón⁶². Même si l'on estime que la majeure partie des gens qui émigrent sont des immigrés qui retournent dans leur pays d'accueil, le pourcentage de personnes nées en Espagne est plus important que pour le reste de l'Espagne. Demeure alors la question peu traitée par la littérature scientifique sur l'immigration en Catalogne de l'incidence de ces départs sur la démographie à moyen terme, notamment en ce qui concerne la nécessité d'une nouvelle vague d'immigration pour freiner le vieillissement de la

⁵⁹ RODÓN Toni, FRANCO-GUILLÉN Núria, « Contact with immigrants in times of crisis : An exploration of the Catalan case », *Ethnicities*, 2014, 14 (5), version pdf.

⁶⁰ PINYOL Gemma (coord.), « Cuando la xenofobia dirige la acción política », *Migraciones*, n° 57, CIDOB, Barcelona, 2010.

⁶¹ PARDOS PRADO Sergi, *Xenofobia a les urnes. Sobre com la xenofobia es transforma en resultats electorals*, Columna Edicions, Barcelona, 2012.

⁶² SÁNCHEZ MONTIJANO Elena y ALONSO CALDERÓN Xavier, *La emigración en Cataluña, España y la UE*, Barcelona, CIDOB, 2014.

population catalane. Le caractère plus discret de cette question semble lié au fait que les chercheurs considèrent majoritairement le nouveau cycle migratoire comme un phénomène transitoire dû à la crise économique.

Par contre, on peut regretter le peu de visibilité de certains collectifs, tant au niveau des sources que dans le traitement académique du fait migratoire en Catalogne, et observer la nécessité d'un plus grand nombre d'études qualitatives permettant d'appréhender directement le vécu, le ressenti des populations immigrées et leur avis sur les politiques et la législation en vigueur comme le constate Vicent Climent-Ferrando⁶³ : « [...] 'Eux', que pensent-ils de toutes ces actions ? Comment évaluent-ils cette 'via catala' de l'intégration ? Quel est le degré d'acceptation ou de rejet des modèles d'accueil ? Dans quelle mesure veulent-ils participer à cette redéfinition ou reconceptualisation de l'identité ? Quel pourcentage d'immigrés a adopté les prémisses académiques de faire du catalan la langue commune ? Ou, au contraire, considèrent-ils que l'espagnol leur est suffisant ? En d'autres termes, où est la voix des immigrés dans le débat académique ? » (p. 256).

2. – L'Aragon, de l'émigration à la réception de flux internationaux : un processus différencié au sein de l'État espagnol

Alors que la Catalogne est historiquement une région réceptrice d'immigration, ce dernier a été une grande région émettrice, majoritairement à destination de sa voisine catalane, pour ce qui est de l'émigration interne. Bien que l'on ne puisse parler de flux significatifs de population étrangère qu'à partir du milieu des années 1990, on distingue globalement trois grandes étapes dans l'évolution de la question migratoire en Aragon et ce, aussi bien en ce qui concerne la quantité d'immigrés accueillis que sur le plan législatif.

C'est entre 1985 et 1994 que l'on assiste à l'arrivée des premiers travailleurs étrangers dans les campagnes aragonaises, les Africains étant les plus nombreux. On dénombre en effet 2.686 travailleurs africains dans les zones rurales en 1985.

La période 1995-2003 correspond à l'entrée de l'immigration dans l'agenda social et politique au moment où l'on assiste une multiplication par 6,5 du nombre d'immigrés qui passe de 6.305 en 1994, soit 0,16% de la population aragonaise totale, à 39 015 en 2003, ce qui représente désormais 3,39% du total. Le premier Plan de politique démographique est alors voté en 2000, l'arrivée et l'installation des immigrés y étant vivement souhaitée et

⁶³ CLIMENT FERRANDO Vicent, « La recherche sur l'immigration en Catalogne : bilan 2000-2010 », *Migrations et Société*, 2011/2 (n° 134-135), p. 249-268. URL : <http://www.cairn.info/revue-migrations-société-2011-2-page-249.html>.

présentée comme la seule alternative, à moyen terme, au dépeuplement et au vieillissement de la population rurale de l'Aragon.

Les années 2004-2009 coïncident avec la période faste de la politique aragonaise en matière d'immigration et de l'emploi favorisé par une bonne santé économique.

En effet, alors que la compétence en matière d'immigration a été transférée au Département d'Économie, du Budget et de l'Emploi après les élections régionales de 2003, le premier Plan intégral pour l'Immigration 2004-2007 est approuvé, en parallèle avec le Plan stratégique de Citoyenneté et d'Intégration au niveau national. L'accent est mis sur l'intégration et le « vivre ensemble » entre populations immigrées et autochtones et le nouveau processus de participation devant aboutir au Plan Intégral pour la Cohabitation Interculturelle 2008-2011 a été amorcé le 31 janvier 2008. Enfin, alors que les conséquences de la crise commencent à se faire sentir au niveau économique et social, les années 2008-2009 sont celles de l'évaluation des différents plans élaborées et des programmes mis en place pour favoriser l'intégration des populations immigrées.

Comme au niveau national, une quatrième étape s'est dessinée à partir des années 2009 et 2010 avec l'augmentation des chiffres du chômage, une stagnation puis une réduction progressive des flux d'origine extracommunautaire, avec pour conséquences une augmentation des attitudes de rejet ainsi que de l'idée selon laquelle les immigrés viennent concurrencer la population autochtone dans l'accès au marché du travail et aux prestations sociales.

La première étude sur l'immigration en Aragon a été réalisée par Esteban Abizanda et Manuel Pinos en 2002 (cf. note 14) : après avoir procédé à une description générale de l'immigration en Aragon, les auteurs retranscrivent quelques réflexions pour une cohabitation pacifique menées par plusieurs agents de la société civile tels que les syndicats CC.OO. (*Comisiones Obreras*) et UGT (*Unión General de Trabajadores*), le Mouvement contre l'Intolérance, SOS Racisme, ou encore *Caritas Diocesana*, avant de s'intéresser à l'aspect juridique en analysant notamment le premier Plan intégral pour l'Immigration en Aragon et l'application des traités internationaux de la part des communautés autonomes. Enfin, le dernier axe de leur travail porte sur l'analyse de la construction de l'image des immigrés par les médias.

En s'intéressant à l'insertion éducative et professionnelle des immigrés en Aragon en 2004, Carlos Gómez Bahillo rappelle, lui, que, bien que l'Aragon n'ait pas la tradition migratoire d'autres communautés autonomes comme Madrid ou la Catalogne, les communautés d'immigrés sont relativement bien installées en Aragon et que les nouveaux arrivants disposent de réseaux d'entraide tant sur le plan social que professionnel ou

psychologique. On peut constater que la répartition géographique des immigrés est assez similaire à celle de la population autochtone, les villes les plus peuplées étant leurs destinations favorites. En Aragon le traitement de la question migratoire est étroitement lié aux problèmes démographique et agraire car l'immigration apparaît très vite comme une solution contre l'exode rural et le vieillissement de la population. On citera, à titre d'exemple, un article de C. Gómez Bahillo⁶⁴ publié dès 1986. L'auteur y relativise l'impact réel de ces nouveaux flux en soulignant qu'à cette époque rien ne prouvait encore que l'arrivée d'immigrés dans des zones rurales d'Aragon avait un effet déterminant sur la démographie

En 2007, dans son étude intitulée « Diagnostic de l'immigration en Aragon », le même auteur explique qu'il existe un lien direct entre immigration et croissance économique en Aragon : « *En cuanto a su contribución al crecimiento de la economía aragonesa, la inmigración ha sido responsable en los años 2001-2005 del 52% del crecimiento en Aragón. En 2005, el 9,7% del PIB aragonés se debe a la presencia de inmigrantes, y por cada 100 inmigrantes se crean 15,8 puestos de trabajo.* »⁶⁵ Durant cette période faste, l'Aragon était l'une des communautés autonomes avec le plus faible taux de chômage et un taux d'activité de 71% contre 52% au niveau national.

Pour ce qui est des différentes communautés, la première à faire l'objet d'une étude générale a été la communauté africaine, dont l'accueil et l'installation progressifs ont été analysés par Carmen Gallego Ranedo⁶⁶ dès 2001. Les chercheurs de l'Université de Saragosse ont ensuite participé à l'élaboration du projet européen qui consistait à analyser les processus de transnationalité économique et politique des Marocains, des Équatoriens et des Roumains sur la période 2004-2007, tandis que la première étude consacrée à l'immigration latino-américaine en Aragon date de 2005 et a été réalisée par Juan David Gómez Quintero⁶⁷, au sein du groupe de recherche de l'Université de Saragosse, les Latino-Américains étant alors la communauté dont le nombre avait le plus augmenté depuis 2001, passant de 20 à 31% des étrangers présents dans cette communauté autonome. Le rôle moteur des femmes latino-américaines dans le processus de regroupement familial avait été évoqué dans une précédente

⁶⁴ GÓMEZ BAHILLO Carlos, « Los procesos migratorios y sus repercusiones en las explotaciones agrarias. Estudio de la comarca del pirineo zaragozano » in *Libro de Homenaje al Profesor D. Manuel Sancho Blánquez*, Servicio de Publicación de la Universidad de Zaragoza, Zaragoza, 1986.

⁶⁵ In *Plan Integral para la Convivencia Intercultural en Aragón 2008-2011*, Gobierno de Aragón, Zaragoza, p. 27.

⁶⁶ GALLEGO RANEDO Carmen, « La extranjería como frontera entre ser o no ser ciudadano » in CALVO GARCÍA Manuel, FERNÁNDEZ SOLA Natividad, *Inmigración y derechos* (Segundas Jornadas derechos humanos y libertades fundamentales), Mira Editores, 2001, p. 83-98.

⁶⁷ GÓMEZ QUINTERO Juan David, « La emigración latinoamericana : contexto global y asentamiento en España », *Acciones e investigaciones sociales*, n° 21, Zaragoza, 2005, p. 157-184.

étude de l'Institut Aragonais de Services Sociaux⁶⁸. Ce travail avait pour point de départ le développement de l'immigration familiale en Aragon, à l'instar du reste de l'Espagne au cours des années 2000 et la nécessité de s'adapter à cette nouvelle réalité tout en luttant contre les risques d'exclusion sociale, des mineurs notamment qui représentaient à eux seuls 21,31% de la population immigrée, la tranche d'âge la plus nombreuse étant celle des 25-34 ans qui constituaient 34,05% du total de la population immigrée.

Un article intitulé « Nuevos pobladores en la Comunidad Aragonesa. Proceso de asentamiento y ubicación : Año 2000-2010⁶⁹ » traite, comme son titre l'indique, du processus d'installation des populations étrangères et les premiers effets de la crise économique sur leurs conditions de vie. Comme au niveau national, la crise économique sera synonyme de dégradation de la situation professionnelle des immigrés et de chômage pour bon nombre d'entre eux : en effet, selon l'enquête de population active, au 31 décembre 2013, 9 315 immigrés avaient perdu leur emploi par rapport à l'année 2012, le nombre total d'immigrés au chômage s'élevant alors à 23 462 personnes pour un total de 110 832 personnes dans toute la communauté autonome. On observait également une diminution du nombre de personnes recensées en mairie à hauteur de 24 422 personnes entre janvier 2013 et janvier 2014 ce qui correspondait à des flux de retour.

L'étude la plus récente sur l'immigration d'origine extracommunautaire constitue l'un des chapitres du dernier Plan d'inclusion et de cohabitation interculturelle 2014-2016, le dernier en vigueur⁷⁰. Après avoir rappelé le caractère structurant de l'immigration dans la récupération démographique de l'Aragon, l'étude souligne l'existence d'un changement de cycle migratoire dont les caractéristiques, parmi lesquelles le retour de certains immigrés dans leur pays d'origine ou le choix d'autres pays européens dans l'espoir de trouver un emploi, ne sont a priori guère différentes du reste de l'Espagne.

Dans une communication présentée en 2011, Pedro Coduras Marcén retraçait la politique d'immigration en Aragon qui se divise selon lui en trois grandes étapes⁷¹. Outre le résumé historique du processus migratoire et de sa gestion sociale et politique, l'auteur aborde

⁶⁸ ABADÍA BURGUETE Manuela, *La actuación con familias y menores de origen extranjero en situación de riesgo. Análisis exploratorio y propuestas de actuación*, vol. 2, Gobierno de Aragón, Instituto de Servicios sociales, Zaragoza, 2005.

⁶⁹ GÓMEZ BAHILLO Carlos, « Nuevos pobladores en la Comunidad Aragonesa. Proceso de asentamiento y ubicación : Año 2000-2010 », in CÁCERES ZAPATERO M^a D., LUCAS MARÍN A. (eds.), *Crisis y cambios en la sociedad contemporánea : comunicación y problemas sociales*, Madrid, Fragua, 2012, p. 287-310.

⁷⁰ « Análisis sociodemográfico de la inmigración en Aragón » in III Plan de Inclusión y Convivencia Intercultural en Aragón 2014-2016, Gobierno de Aragón, Instituto Aragonés de Servicios Sociales, Zaragoza, p. 19-52.

⁷¹ CODURAS MARCÉN, Pedro, « Elaboración de una política pública de inmigración en Aragón », COMUNICACIÓN 3 Pedro Coduras.doc.

la question des réactions sociales et politiques et met en garde contre le risque de rejet et de discrimination ainsi que de précarisation des immigrés.

III. – LES FLUX MIGRATOIRES D’ORIGINE LATINO-AMÉRICAINAUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL

1. – Causes, caractéristiques et évolution des flux

Tant par l’intensité de leur flux d’arrivée que par la diversité de leurs pays d’origine, les Latino-Américains sont sans aucun doute le collectif auquel le monde académique s’est le plus intéressé. Bien qu’ayant laissé la première place aux Roumains, ils représentent 77% du total des étrangers ayant acquis la nationalité espagnole au cours de la dernière décennie comme le souligne Ana María López Sala dans un article publié en 2015 qui constitue l’une des synthèses les plus récentes sur l’arrivée, les caractéristiques et l’évolution de cette population en Espagne⁷².

A la fin du XX^e siècle, l’Espagne est devenue la destination principale des migrants latino-américains comme l’illustrent les travaux de Izquierdo, Martínez Buján et López de Lera précédemment cités. En dehors des recherches de Margarita del Olmo⁷³, ces flux, dont le volume était limité, ont été peu étudiés. Il faut attendre le début des années 1990 et l’intensification des flux d’arrivée en provenance du Pérou et de République Dominicaine pour que les Latino-Américains soient l’objet d’études centrées sur l’analyse des différentes communautés nationales et leur mode d’installation dans la société espagnole : Morales y Paez⁷⁴, Tornos Cubillos⁷⁵, Gómez Ciriano⁷⁶, Montés del Castillo⁷⁷, Maya Jariego⁷⁸, Merino⁷⁹.

⁷² LÓPEZ SALA Ana María, « L’immigration latino-américaine en Espagne pendant les dernières décennies : du boom économique à la crise », Dossier « Migrations et transculturation. Fin du XX^e siècle, début du XXI^e siècle », *Les Langues Néo-Latines* n° 374, 2015, p. 15-29.

⁷³ OLMO Margarita del, « El exilio de la utopía : la transformación del exilio argentino en el contexto de la inmigración en España », *Revista de Indias*, Vol. 59, n° 216, 1999, p. 509-520.

⁷⁴ MORALES José F. et PÁEZ Darío, « Estereotipos, discriminación y relaciones intergrupos en España y Latinoamérica », in BOURHIS Richard V. et LEYENS Jacques Ph. (comps.), *Estereotipos, discriminación y relaciones entre grupos*, Madrid, McGraw Hill, 1996.

⁷⁵ TORNOS CUBILLOS Andrés y APARICIO GÓMEZ Rosa (coords.), *Los peruanos que vienen*, Madrid, Publicaciones de la Universidad Pontificia Comillas, 1997.

⁷⁶ GÓMEZ CIRIANO Emilio José, « Ecuatorianos en España : historia de una inmigración reciente », *Debate*, n° 54, 2001, p. 175-187 ; « La inmigración ecuatoriana en España », VII Encuentro de Latinoamericanistas Españoles : Inmigrantes latinoamericanos en Europa, Madrid, Universidad Complutense, CEMIRA, 2001.

⁷⁷ MONTES DEL CASTILLO Ángel, « Inmigración y cultura. Quechuas de Ecuador en el campo de Totana de Murcia », VI Congreso español de Sociología, A Coruña, 24-26 de septiembre de 1998.

⁷⁸ MAYA JARIEGO Isidro, MARTÍNEZ Manuel y GARCÍA RAMÍREZ Manuel, « Cadenas migratorias y redes de apoyo social de las mujeres peruanas en Sevilla », *Demófilo*, n° 29, 1999, p. 87-106.

⁷⁹ MERINO Asunción, « La inmigración peruana en España : motivos, momentos y formas de ingreso en los noventa », Madrid, Universidad Pontificia de Comillas, 1999.

Les études vont peu à peu s'intéresser à d'autres thèmes comme l'intégration de ces populations sur le marché du travail et dans le système éducatif, les pratiques entrepreneuriales et associatives des immigrés, l'analyse de la seconde génération ou encore les dynamiques et pratiques transnationales. Au cours des années 2000, les principales études sur les Latino-Américains sont celles de González Martínez⁸⁰, Cook-Martin⁸¹, Izquierdo, Retis et Gil Araújo, que nous avons mentionnées plus haut.

Selon López Sala, c'est néanmoins l'arrivée en masse, entre 1997 et 2004 de trois nouvelles communautés latino-américaines qui va constituer le « grand boom » de la migration latino-américaine en Espagne. Il s'agit de populations originaires de l'Équateur, de la Colombie et de la Bolivie, trois régions de la zone andine. Les Équatoriens, qui proviennent principalement des provinces de Pichincha et de Loja, se sont installés majoritairement à Madrid, Barcelone, Murcie et Almería, fuyant d'abord l'instabilité politique dans la seconde moitié des années 1990, puis les effets de la chute du pétrole, le gel des dépôts bancaires et la « dollarisation » de l'économie. Cette nationalité représente le plus gros volume de Latino-Américains en Espagne, avec une concentration sur la période 2000-2004, ce qui explique sans doute le grand nombre d'études qui lui sont consacrées : Cortina⁸², Pedone⁸³, Colectivo

⁸⁰ GONZÁLEZ MARTÍNEZ Elda « The Latin Americans that arrive. Present status and strategies of a collective migrant in Spain at the end of the Millennium », *Revista de Indias*, Volumen 60, n° 219, p. 547-563, 2000.

⁸¹ COOK-MARTIN David, « Social classification of Latin Americans in Spanish immigration policy », Los Angeles : UCLA, unpublished manuscript, 2002.

⁸² CORTINA NIDO Adela, *¿Quién trabaja en nuestras casas? Mujeres ecuatorianas en el servicio doméstico en Valencia*, trabajo para diploma de posgrado en Mediación intercultural, Universidad Autónoma de Madrid, Madrid, 2000.

⁸³ PEDONE Claudia, « Globalización y migraciones internacionales. Trayectorias y estrategias migratorias de ecuatorianos en Murcia, España », *Scripta Nova*, n° 69, 2000, p. 1-9. ; « 'Tú siempre jalas a los tuyos'. Cadenas y redes migratorias de las familias ecuatorianas hacia España », Barcelona, Universitat Autònoma de Barcelona, 2003 (thèse doctorale).

Ioé⁸⁴, Fresneda Sierra⁸⁵, García Nieto⁸⁶, Gómez Ciriano⁸⁷, Jokish⁸⁸, Mestre⁸⁹, Sempere⁹⁰, Carrasquilla et Echeverri⁹¹ ; Oso⁹².

L'émigration des Dominicains a été étudiée par Gregorio et Ramírez⁹³, Lilón et Lantigua⁹⁴ ; celle des Péruviens par Merino⁹⁵, entre autres. Ce sont deux nationalités qui se caractérisent par une grande similitude dans la chronologie de leur arrivée en Espagne : particulièrement intensifs au début des années 1990, les flux connaissent un ralentissement au milieu de la décennie suite à l'imposition de la possession d'un visa d'entrée par l'Espagne avant de redoubler d'intensité sous les effets combinés des réseaux migratoires, de la bonne santé économique espagnole demandeuse de main-d'œuvre et des processus de regroupement familial. S'installant essentiellement à Madrid, les femmes dominicaines de Vicente Noble, dans la province de Barahona, ont été pionnières et ont occupé dans leur grande majorité des emplois à faible qualification, notamment dans le service domestique, en tant que femmes de ménage et aides aux personnes âgées. La féminisation des flux dans le cas de nombreuses nationalités latino-américaines et le caractère pionnier des femmes dans la migration familiale a été longuement étudié, dès la fin des années 1990.

À caractère majoritairement familial, d'origine urbaine et possédant des niveaux de formation moyens, l'immigration péruvienne est plus équilibrée par sexe, les individus s'installant en Espagne pour fuir l'insécurité politique et économique qui règne dans leur pays

⁸⁴ COLECTIVO IOÉ, « Las remesas de los inmigrantes ecuatorianos. Funcionamiento y características de las agencias de envío de dinero », Plan Migración, Comunicación y Desarrollo Ecuador-España, Informe n° 1 ; « Ecuatorianos en Barcelona », Plan Migración, Comunicación y Desarrollo, Ecuador-España, Informe n° 6.

⁸⁵ FRESNEDA SIERRA Javier, « Redefinición de las relaciones familiares en el proceso migratorio ecuatoriano en España », *Migraciones Internacionales*, El Colegio de la frontera Norte, A.C., México, volumen 1, n° 1, 2001.

⁸⁶ GARCÍA NIETO, A., 2001a, « Radiografía de los primeros inmigrantes ecuatorianos en Murcia (España) », *Ecuador Debate*, n° 54, p. 111-126.

⁸⁷ Outre les travaux mentionnés plus haut, voir GÓMEZ CIRIANO Emilio José, *La inmigración ecuatoriana en la ciudad de Madrid en el contexto de la inmigración a España*, Madrid, Universidad Autónoma de Madrid, 2004 (thèse doctorale).

⁸⁸ JOKISH Brad D., « Desde Nueva York a Madrid : tendencias en la migración ecuatoriana », *Ecuador Debate*, n° 54, 2001, p. 59-84.

⁸⁹ MESTRE, Ruth M., « Dea ex machina. Trabajadoras migrantes y negociación de la igualdad en lo doméstico. (Experiencias de CUDE-VIMAR : ecuatorianas en Valencia) », *Cuadernos de Geografía*, 2002, n° 72.

⁹⁰ SEMPERE Juan David, « Marroquíes y ecuatorianos en la agricultura intensiva del litoral mediterráneo », *Cuadernos de Geografía*, n° 72, 2002, p. 173-190.

⁹¹ CARRASQUILLA CORAL María Claudia y ECHEBERRI BURITICÁ María Margarita, « Los procesos de integración social de los jóvenes ecuatorianos y colombianos en España : un juego identitario en los procesos migratorios », Madrid, Universidad Complutense, Estudios de juventud n° 60, 2003.

⁹² OSO Laura C., « Estrategias migratorias de las mujeres ecuatorianas y colombianas en situación irregular : servicio doméstico y prostitución en Galicia, Madrid y Pamplona », *Revista Mugak*, n° 23, p. 25-37, 2003.

⁹³ GREGORIO GIL Carmen, RAMÍREZ FERNÁNDEZ Ángela, « ¿En España es diferente...? : mujeres inmigrantes dominicanas y marroquíes », *Papers*, n° 60, 2000, p. 257-273.

⁹⁴ LILÓN Domingo y LANTIGUA Juleyka J., « Dominican transmigrants in Spain », in SAGAS Ernesto y MOLINA Sintia (eds.), *Dominican Migration : Transnational Perspectives*, New world Diasporas, Gainesville, University Press of Florida, 2004, 304 pages.

⁹⁵ MERINO Asunción, « Politics of identity and identity policies in Europe : The case of Peruvian immigrants in Spain », *Identities-global Studies in Culture and Power*, Volumen 11, n° 2, 2004.

d'origine au début des années 1990. En ce qui concerne les Colombiens, outre les travaux de Oso déjà mentionnés et l'article de Actis⁹⁶ qui présente l'évolution et les caractéristiques de leur émigration et leur mobilité professionnelle, à partir de l'Enquête Nationale sur l'Immigration 2007, il faut citer Bonelli et Ulloa⁹⁷. Jorge Garay⁹⁸ s'intéresse quant à lui aux comportements des Colombiens en Espagne, aux transferts d'argent qu'ils effectuent ainsi qu'à l'usage qui en est fait dans leur pays d'origine.

En ce qui concerne les Argentins, nous citerons les travaux de Actis et Esteban⁹⁹ et pour les Boliviens, Hinojosa¹⁰⁰. En effet, au début des années 2000, en deuxième position après l'Argentine, l'Espagne devient le point de destination d'une intense émigration bolivienne. Selon les études de Galdea, Benencia et Quaranta (2010)¹⁰¹, cette collectivité, plus récente, se caractérise par de plus forts taux d'immigration clandestine et le fait qu'elle occupe, face à la concurrence des Équatoriens et des Colombiens notamment, les secteurs les plus précaires du marché du travail espagnol.

Bien que moins nombreux, c'est également à cette époque qu'apparaissent les premiers flux de Brésiliens, décrits par Cavalcanti et Boggio en 2004¹⁰² et Solé, Cavalcanti et Parella¹⁰³ en 2011, qui s'élèvent à 100 000 individus. Ces derniers chercheurs s'intéressent notamment à la mobilité professionnelle des femmes brésiliennes en Espagne, et aux principaux facteurs qui la conditionnent. Massanet et Padilla¹⁰⁴, au cours de la même année s'intéressent aux Paraguayens qui dépassent à peine 80 000 personnes.

Outre la consolidation du système migratoire liant les pays latino-américains et certains pays du sud de l'Europe entre la fin du XIX^e et le début du XXI^e siècle (Rosés y

⁹⁶ ACTIS Walter (Colectivo Ioé), « La migración colombiana en España : ¿salvados o entrampados ? », *Revista de Indias*, 69 (245), 2009, p. 145-170.

⁹⁷ BONELLI Elena y ULLOA Marcela, « Tráfico e inmigración de mujeres en España. Colombianas y ecuatorianas en los servicios domésticos y sexuales », Madrid, *Informe ACSUR- Las Segovias*, 2001 (67).

⁹⁸ GARAY Jorge, « La migración a España. El capítulo más reciente de una historia compartida », Ministerio de Trabajo e Inmigración, Madrid, 2007.

⁹⁹ ACTIS Walter y ESTEBAN Fernando O., « Argentinos hacia España ('sudacas' en tierras 'gallegas'), el estado de la cuestión », in NOVICK Susana (ed.) *Sur Norte : Estudios sobre la Emigración Reciente de Argentinos*, Buenos Aires, Catálogos e Instituto de Investigaciones Gino Germani, 2006, p. 205-258.

¹⁰⁰ HINOJOSA GORDONAVA Alfonso, « España en el itinerario de Bolivia. Migración Transnacional, Género, y Familia en Cochabamba » en Marta Novik (Ed.), *Las Migraciones en América latina. Políticas, Culturas, y Estrategias*, CLACSO-Catálogos, Buenos Aires, 2008, p. 93-112.

¹⁰¹ GALDEA María Elena, BENENCIA Roberto et QUARANTA Germán, « Bolivianos en Argentina y en España : de la migración tradicional a las nuevas rutas », *Revista internacional de ciencias sociales*, n° 28, 2009, p. 31-43.

¹⁰² CAVALCANTI Leonardo et BOGGIO Karina, « Una presencia ausente en espacios transnacionales. Un análisis a partir del cotidiano de uruguayos y brasileños en España », Ponencia presentada en el IV Congreso sobre la inmigración en España. Ciudadanía y participación (Girona, 10-13 de noviembre 2004).

¹⁰³ SOLÉ Carlota, CAVALCANTI Leonardo y PARELLA Sonia, *La inmigración brasileña en la estructura socioeconómica de España*, Observatorio Permanente de la Inmigración, Madrid, 2011.

¹⁰⁴ MASANET Erika y PADILLA Beatriz, « La inmigración brasileña en Portugal y España. ¿Sistema migratorio ibérico? », *Revista de Ciencias Sociales*, Universidad de Alicante. Instituto Interuniversitario de Desarrollo Social y Paz, vol. 5, n°1, 2010, p. 49-86.

Sanchez Alonso, 2005¹⁰⁵ ; Palazón Ferrando, 1990¹⁰⁶), la forte présence latino-américaine s'expliquerait aussi par la proximité culturelle, et religieuse et est analysée par de nombreux auteurs comme étant un atout par rapport aux autres groupes d'immigrés.

2. – Le changement de cycle migratoire et les stratégies d'adaptation des Latino-Américains face à la crise économique

Des études comme celle de Torres¹⁰⁷ dressent un bilan général de la situation des immigrés latino-américains en Espagne en 2011, en pleine crise économique. Cependant, les thématiques les plus récurrentes sont celles du « retour dans le pays d'origine », de la « réémigration » dans un pays tiers, de la « migration circulaire » ou encore de la « transnationalité ». Il s'agit pour les chercheurs de décrire le départ d'un nombre relatif d'immigrés d'Espagne ou en étudiant parallèlement les stratégies que mettent en place ceux qui décident de rester et d'affronter la crise.

Après avoir étudié les conséquences de la crise sur les immigrés, Lopéz de Lera¹⁰⁸ et Pérez Caramés analysent la situation du « retour au pays d'origine » à partir de 2008 en tentant de mettre en évidence la complexité de ce processus¹⁰⁹. García Ballesteros, Jiménez et Mayoral constatent à quel point la thématique du « retour » prend de l'importance dans les études démographiques, notent une chute du nombre d'Argentins, de Boliviens, de Brésiliens, de Chiliens et d'Uruguayens présents en Espagne. Tout comme Diego de Lera et Pérez-Caramés, les auteurs font la distinction entre le retour volontaire au pays d'origine, qui constitue la majorité des flux chez les immigrés d'origine latino-américaine et la « réémigration » vers des pays tiers, généralement de l'Union Européenne. La possession de la nationalité espagnole s'avère être alors un atout pour ces derniers. En 2012, Domingo, Sabater et Ortega estiment à environ 19 000 le nombre de ceux qui sont partis par le biais d'un programme officiel de retour du gouvernement espagnol, tout en soulignant la difficulté d'une quantification fiable, et qualifient cette réémergence de l'émigration espagnole, à partir

¹⁰⁵ ROSÉS VENDROIRO Joan R. y SÁNCHEZ-ALONSO Blanca, *La integración de los mercados de trabajo en España, 1850-1930, Cuadernos económicos*, Madrid, 2005.

¹⁰⁶ PALAZÓN FERRANDO Salvador, « La emigración española a Latinoamérica : 1946-1990 », *Estudios geográficos*, 1993, vol. 54 (210), p. 97-128.

¹⁰⁷ TORRES PÉREZ Francisco, « Crisis y estrategias de los inmigrantes en España: el acento latino », *Revista CIDOB d'afers internacionals*, 2014, p. 215-236.

¹⁰⁸ LOPEZ DE LERA Diego L., « Emigración, inmigración y retorno : tres etapas de un mismo proceso », *Polígonos. Revista de Geografía*, n° 20, ESOM, 2010, p. 9-27.

¹⁰⁹ DE LERA Diego L., PÉREZ-CARAMÉS Antía, « La decisión de retornar en tiempos de crisis. Una perspectiva comparada de los migrantes ecuatorianos y rumanos en España », *Migraciones*. Publicación del Instituto Universitario de Estudios sobre Migraciones, 2015, n° 37, p. 171-194.

de 2011, au plus fort de la crise, de « neohispánica » du fait précisément de sa forte composante latino-américaine. Baby-Collin et Cortès¹¹⁰ parlent, quant à elles, d'un processus de « deslatinoamericanización » de la migration en Espagne. Les villes les plus affectées sont Madrid, Barcelone, et les villes de l'arc méditerranéen comme Valence.

Les nouvelles stratégies de retour, encouragées par certains gouvernements latino-américains, ont aussi pour effet une recomposition de la structure familiale et les études s'accordent à dire que les flux de réémigration concernent davantage les hommes que les femmes et les mineurs qui restent souvent en Espagne. Ceux qui ont choisi de rester en Espagne surmontent la crise grâce à l'arrivée sur le marché du travail d'un ou plusieurs membres de la famille jusque-là inactifs, d'une mobilité sectorielle et/ou l'acceptation de moins bonnes conditions de travail.

En ce qui concerne les études par nationalité, on constate l'existence de plusieurs travaux sur les Colombiens, qui font partie des principaux flux d'émigration chez les Latino-Américains avec les Boliviens, les Brésiliens, les Argentins, et les Équatoriens. Ainsi, Escobar-Blanco et Soriano Miras¹¹¹ analysent les répercussions de la crise économique sur les projets migratoires d'un groupe de femmes colombiennes à Grenade et les stratégies qu'elles mettent en place dans un contexte socioéconomique complexe. Le travail de Baby-Collin¹¹² dans « Nuevos despliegues del campo migratorio boliviano frente a la crisis » suit la même logique si ce n'est qu'elle étudie l'ensemble de l'immigration, bolivienne cette fois avec un intérêt particulier pour la recomposition des flux et l'étude des facteurs-clés qui orientent le choix de l'une ou l'autre des stratégies possibles entre rester en Espagne, retourner en Bolivie, ou émigrer vers un pays tiers.

¹¹⁰ BABY-COLLIN Virginie, CORTES Geneviève et MIRET Naïk, « Les migrants andins en Espagne. Inscriptions spatiales et repérage de filières », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, Madrid, Nouvelle série, 2009, n° 39-1, p. 115-140.

¹¹¹ ESCOBAR BLANCO Diana Carolina y SORIANO MIRAS Rosa M., « Crisis económica e impactos diferenciados en migrantes colombianas en el Sur de España », *Revista Internacional de Organizaciones/ International Journal of Organizations*, 2015, n° 15, p. 49-72.

¹¹² BABY-COLLIN Virginie y CORTES Geneviève, « Nuevos despliegues del campo migratorio boliviano frente a la crisis/New trends in Bolivian migratory fields in the face of the crisis », *Revista CIDOB d'afers internacionals*, Barcelone, 2014, p. 61-83.

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉVOLUTION DE L'HISTOIRE MIGRATOIRE ENTRE L'ESPAGNE ET L'AMÉRIQUE LATINE DE 1882 à 2008

Outre les liens historiques, économiques, politiques et culturels tels que le partage de la langue et la religion, la présence massive de Latino-Américains sur le sol espagnol s'explique aussi par l'établissement d'un système migratoire qui unit plus particulièrement certains pays d'Amérique latine aux pays du sud de l'Europe parmi lesquels l'Espagne et l'Italie. La grande émigration européenne ultra-marine, qui a eu lieu entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e et qui se caractérise par le départ en masse des Européens vers l'Amérique latine, en quête d'un avenir meilleur et fuyant la pauvreté, en Espagne notamment, constitue ce que l'on peut qualifier de première phase de ce système. L'exil des victimes de la Guerre civile espagnole, bien que moins impressionnant en nombre, constitue une seconde étape de cette histoire migratoire, jusqu'à la seconde moitié des années 1970 au cours desquelles l'Espagne voit arriver sur son territoire les premiers flux de citoyens latino-américains. Ces arrivées, qui ne vont cesser d'augmenter, combinées à celles d'autres nationalités vont transformer le pays en terre d'accueil à partir de la seconde moitié des années 1980 et ce jusqu'au début de la crise économique de 2008. Il s'agit là de la troisième phase de l'histoire migratoire entre l'Espagne et l'Amérique latine : les flux d'émigration ont pour origine les pays latino-américains et sont désormais à destination de l'Europe, obligeant principalement l'Espagne à opérer une transition migratoire rapide et intense, ce qui ne sera pas sans conséquences sur l'évolution démographique, politique, économique et sociale du pays. L'arrivée massive et rapide des immigrés d'origine non communautaire du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, d'Amérique latine vient en effet bouleverser la démographie espagnole et ce avec une intensité particulière au début des années 2000 (même si les immigrés communautaires d'Europe de l'Est vont également y contribuer à partir des années 1990 puis de façon plus importante avec l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'Union Européenne le 1^{er} janvier 2007). Selon les données du Recensement Municipal des habitants, l'Espagne comptait en 2010 cinq millions et demi d'étrangers, soit 12% de la population totale, alors que l'on dénombrait à peine 250 000 immigrés à la fin des années 1980. Cette immigration qui se définit par son nombre, sa diversité d'origines, mais aussi la diversité culturelle et raciale qu'elle introduit en Espagne est considérée comme « nouvelle » à plus d'un titre par Lorenzo Cachon :

[...] *nouvelle*, par les zones d'origine et leur niveau de développement (à commencer par l'Afrique – et spécialement le Maroc – et, au cours des années 1990, l'Est de l'Europe et les pays asiatiques) ; *nouvelle*, par ses cultures et ses religions non chrétiennes (comme, par exemple, l'islam) ; *nouvelle*, par ses traits phénotypiques (arabes, noirs et asiatiques) les rendant facilement identifiables dans la population ; *nouvelle*, par les motivations

économiques de l'immigration et l'existence d'un « effet d'appel » à partir du marché du travail espagnol (qui concernera les collectivités marocaines et sud-américaines, avec, dans le deuxième cas, des caractéristiques différentes des arrivants de la première étape) ; et *nouvelle* aussi, parce qu'elle est (à l'origine) individuelle, et non familiale, le fait d'hommes et de femmes. La féminisation de l'immigration provenant de certains pays est un phénomène important (et révélateur).¹¹³

On étudiera donc également dans cette première partie la réalité et les caractéristiques de ces nouveaux flux puis la place que vont y occuper les Latino-Américains à partir des années 1970, période où les premiers exilés politiques viennent trouver refuge en Espagne, jusqu'au début de la crise économique. Nous nous intéresserons à l'impact de ces nouveaux flux sur la société espagnole pour laquelle leur prise en charge et leur intégration représentent un défi et suppose une nécessaire adaptation des services sociaux (en matière de logement, de santé, d'éducation, de culture) et de la législation en vigueur. Enfin, outre l'intégration des immigrés, la bonne gestion de la question migratoire passe également par des politiques de sensibilisation à la discrimination à destination de la population autochtone pour lutter contre la transformation de la question migratoire de « fait social » en « problème ».

¹¹³ CACHÓN Lorenzo, « L'immigration en Espagne (1996-2006) : logique de marché et 'institutionnalisation' », *art. cit.* Consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://travailemploi.revues.org/4270>; DOI : 10.4000/travailemploi.4270, p. 81.

CHAPITRE I

L'ESPAGNE QUI ÉMIGRE

*El destierro es redondo :
Un círculo, un anillo :
Le dan vuelta tus pies, cruzas la tierra,
No es tu tierra,
Te despierta la luz, y no es tu luz
La noche llega : faltan tus estrellas,
Hallas hermanos : pero no es tu sangre.
Eres como un fantasma avergonzado
De no amar más que a los que tanto te aman,
Y aun es tan extraño que te falten
Las hostiles espinas de tu patria,
El ronco desamparo de tu pueblo,
Los asuntos amargos que te esperan
Y que te ladrarán desde la puerta...*

Pablo Neruda, « Exilio »

I. – L'ÉMIGRATION ESPAGNOLE DE MASSE DE 1882 AU DÉBUT DU XX^E SIÈCLE. L'AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD COMME DESTINATIONS PRIVILÉGIÉES

1. – La législation espagnole en matière d'émigration

a. La définition de l'« émigrant »

S'il va de soi aujourd'hui que l'émigrant est celui qui, pour des raisons généralement politiques, sociales, économiques, voire écologiques, quitte son pays pour s'établir dans un autre, momentanément ou durablement, la *Real Academia de la Lengua* définit l'émigrant comme la personne « *que se traslada de su propio país a otro, generalmente con el fin de trabajar en él de manera estable o temporal* ». Au fil du temps et en fonction des variations successives de la législation espagnole sur l'émigration, la définition même du mot « émigrant » ainsi que le statut légal qui lui est rattaché vont évoluer. Les premières lois régulant l'émigration des Espagnols ont été promulguées à partir de 1850 et le concept d'émigration est apparu dans la législation espagnole au cours de la période 1810-1813.

La première loi espagnole qui définit de façon officielle le statut de l'émigrant est celle du 21 décembre 1907, dans son article 2. Ce statut était jadis d'abord défini par le type de billet que possédait le candidat au départ au moment d'embarquer et sa destination finale :

En un primer momento, la definición de emigrante estaba asociada al tipo de pasaje con el que viajaba la persona. En la Ley de Emigración de 1907 se consideraban emigrantes los españoles que tenían intención de abandonar España con un pasaje de tercera clase, ya fuera gratuito, retribuido, o de cualquier clase considerada equivalente por el Consejo Superior de Emigración y con destino a cualquier punto de América, Asia u Oceanía. No obstante, las Juntas de Emigración, ubicadas en los puntos de salida de emigrantes, podían excluir, de oficio o a petición de los interesados, a los viajeros de este tipo, del concepto legal de emigrante.¹¹⁴

La loi mentionnant explicitement l'Amérique, l'Asie et l'Océanie, sont donc exclus de cette définition les passagers à destination de l'Europe ou de l'Afrique. De plus, l'émigration est interdite aux Espagnols soumis à l'obligation du service militaire, aux condamnés, aux mineurs et aux femmes mariées sous réserve qu'elles possèdent l'autorisation écrite de leur époux. Le Conseil des Ministres a autorisé pour empêcher l'émigration à partir d'une région espagnole donnée si cette dernière risque de se retrouver dépeuplée. Cette loi a joué un rôle déterminant dans l'émigration massive d'Espagnols vers l'Amérique latine. Quelques années plus tard, la loi du 20 décembre 1924 (*Ley y Reglamento de Emigración, texto refundido, aprobado el 20 de diciembre de 1924 y disposiciones complementarias*) rajoute à la catégorie des émigrants les personnes qui, seules ou accompagnées de leur famille, abandonnent le pays pour des raisons professionnelles et ce, de façon temporaire ou définitive. La qualification « d'émigrant » reste déterminée par le fait de voyager en troisième classe ou équivalent.

Les voyages outre-mer ayant marqué les esprits, l'émigration a été longtemps associée aux longues distances et aux traversées en bateau. Il faudra attendre le développement du chemin de fer et de l'avion mais aussi l'Ordonnance du 6 novembre 1957 pour que le concept d'émigrant ne soit plus rattaché au moyen de transport emprunté, ni même à la destination finale. L'émigrant « *no se verá afectado por el vehículo en que la emigración se realice ni por el país extranjero en que aquel se establezca* ». Cette évolution sera confirmée par la Loi d'Ordonnancement de l'Émigration du 3 mai 1962 (Decreto 1000/1962, de 3 de mayo, por el que se aprueba el texto articulado de la Ley de Ordenación de la Emigración) qui réaffirme dans son article 1, alinéa 3 « *no influye en la condición de emigrante ni el medio de transporte utilizado ni el país al que se dirige o en el que se establezca el interesado* ».

¹¹⁴ SALLÉ ALONSO, M^a Angeles (coord.), *La emigración española en América : historias y lecciones para el futuro, op. cit.*. Phrase en gras dans l'original.

Enfin, c'est la loi 33/ 1971 (21juillet) qui supprime la condition de voyager en troisième classe et associe l'émigration essentiellement à des activités professionnelles dans son article 1, alinéa 2a : « *los españoles que se trasladen a un país extranjero por causas de trabajo, profesión o actividad lucrativa, siempre que en su ejecución hayan de observarse, totalmente o a determinados efectos, disposiciones laborales o de Seguridad Social que rijan en dicho país o en España* ».

b. Les différents courants d'émigration

Les besoins et la demande spécifiques de main-d'œuvre des pays latino-américains de destination durant cette première période ont conditionné l'émergence de courants migratoires différenciés. On peut distinguer ainsi trois grands courants.

De type permanent, le premier est composé principalement de travailleurs partis coloniser les terres « vierges » ou remplacer les esclaves sur celles déjà cultivées mais aussi d'ouvriers participant au développement industriel et à l'essor du secteur des services (commerces, transports, services financiers et à caractère privé...).

Le deuxième, de type temporaire, regroupe des émigrants partis uniquement pour construire des infrastructures nécessaires à l'augmentation des exportations et dont le séjour n'excédait pas la durée de réalisation de ces dernières. Parmi ces infrastructures, on trouve la réalisation du Canal de Panama, l'agrandissement des principaux ports de Buenos Aires, Montevideo, La Havane, Rio de Janeiro ou Santos mais aussi la construction des lignes ferroviaires et des réseaux de circulation de l'Argentine.

Un courant de type saisonnier, enfin, lié aux mois de récoltes nécessitant une abondante main-d'œuvre journalière, notamment dans les pays qui ont une agriculture d'exportation, comme Cuba pour la récolte de la canne à sucre ou encore l'Argentine pour la moisson des céréales. Les périodes de récolte variant d'un continent à l'autre, une fois leur travail terminé outre-mer, les émigrants rentraient en Espagne où ils effectuaient des travaux agricoles similaires, avant de repartir pour une nouvelle saison en Amérique latine : « *Estos trabajadores partían en octubre o noviembre, al acabar sus faenas agrícolas. Terminada la recolección en América, hacia marzo o abril, regresaban a sus lugares de origen para emprender una nueva cosecha* »¹¹⁵. Originaires surtout des îles Canaries, du Pays basque et de

¹¹⁵ *Ibidem*, p. 159.

l'Andalousie, leurs voyages incessants, semblables à la migration des oiseaux chaque année à date fixe, ont valu le surnom de « *golondrinas* » à ces travailleurs saisonniers¹¹⁶.

Mais si ces courants se différencient par la motivation et la durée du séjour, ils peuvent se recouper, les émigrations temporaires et saisonnières aboutissant souvent à une émigration permanente.

c. Les régions émettrices

Toutes les régions espagnoles n'ont pas été affectées de la même façon et avec la même intensité par les flux d'émigration dont la répartition a été très inégale et les causes variées comme le rappelle Blanca Sanchez Alonso :

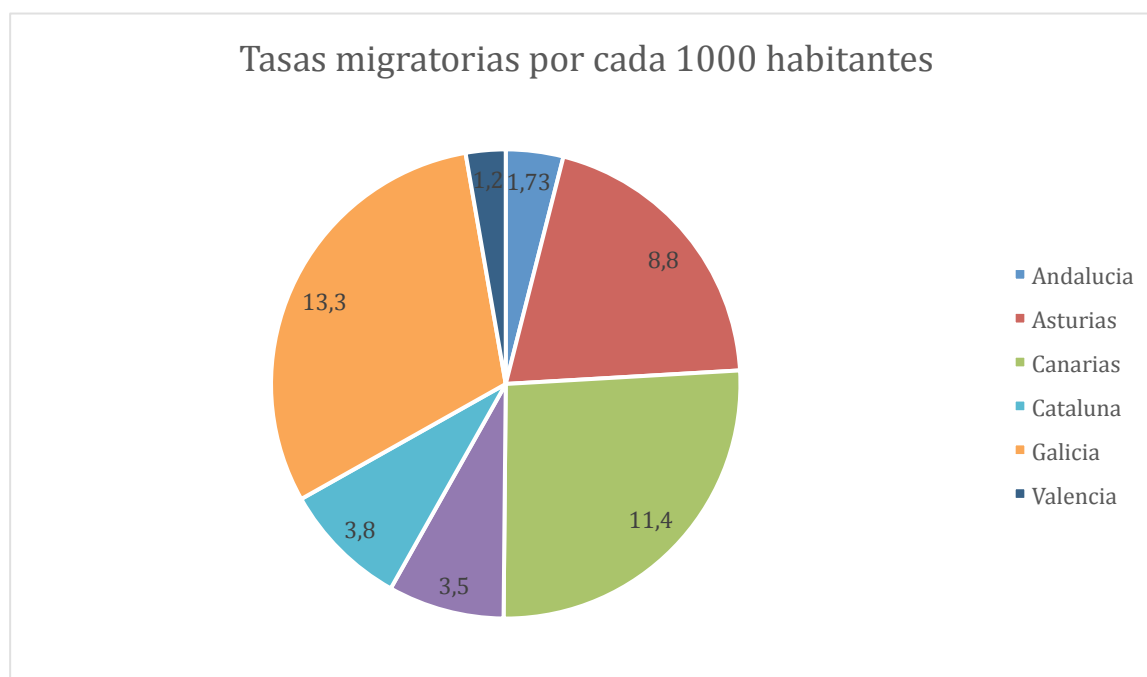
*Las regiones y provincias que parecen como las más emigratorias responden a muchas de estas características : son diversos los factores de expulsión que están detrás de la emigración: un crecimiento elevado de la población en las décadas anteriores que rompa los equilibrios entre los recursos y la población, una agricultura atrasada e incapaz de proporcionar empleo a esa población, predominio de pequeños campesinos y arrendatarios con problemas de dotación de capital para mejorar su explotación pero con posibilidades mínimas para afrontar el coste de la emigración, un sistema de herencia desigual que impulse la emigración de los desfavorecidos, tasas de alfabetización suficientemente elevadas como para permitir el acceso y la difusión de la información; bajos niveles salariales en el caso de población jornalera y con escaso desarrollo urbano e industrial como alternativa a la emigración exterior, y, por último una tradición migratoria anterior que, a través de las cadenas migratorias o del efecto familia-amigos impulse y facilite la decisión de emigrar.*¹¹⁷

Les régions les plus émettrices ont été, entre 1885 et 1930, celles de l'Espagne septentrionale, avec en première position la Galice représentant à elle seule 41,8% du total des émigrants. Le terme « *gallego* » était utilisé dans beaucoup de pays d'Amérique latine pour désigner les Espagnols de façon générique. Viennent ensuite la Castille-et-León avec 12,4%, l'Andalousie avec 9,7% et les Asturies 9,10%.

La Galice possédait le taux d'émigration le plus élevé avec 13,3‰, suivie des Canaries avec 11,4‰ et les Asturies avec 8,8‰. Bien plus loin, l'on retrouvait la Catalogne et la Castille-et-León qui ont vu s'en aller respectivement 3,8 et 3,5‰ de leur population sur la période (voir tableau ci-dessous).

¹¹⁶ C'est l'écrivain argentin Quesada Vicente, alias Victor Gálvez (1830-1913), qui serait à l'origine de cette comparaison : « *Hay extranjeros que se asemejan a las golondrinas, son aves de paso, vienen cuando el invierno está en sus bolsillos y regresan en verano, cuando han cosechado frutos en formas de pesos o especulaciones o concesiones* » in MÉNDEZ, María de los A., *Migración e inmigración reciente en Argentina*, Monografías. com, número 28, Universidad Nacional del Sur, 2003. Consulté le 04/05/2015 sur : <http://www.monografias.com/trabajos28/migracion-emigracion/migracion-emigracion.shtml>.

¹¹⁷ BLANCA SÁNCHEZ, A., *Las causas de la emigración española, 1880-1930*, Alianza Editorial S.A., Madrid, 1995, 325 p, cité dans SALLÉ ALONSO, M^a Angeles, *op. cit.*, p. 25.



Principales régions d'émigration (1885-1930)¹¹⁸

2. – Les causes de cette émigration

a. Les facteurs d'ordre démographique

L'émigration espagnole d'outre-mer est à inscrire dans un contexte et une dynamique plus vaste, ceux qui ont motivé le départ de centaines de milliers d'Européens fuyant les conflits et les crises qui ont déchiré, de 1840 à 1930, un continent déjà en proie à de grandes transformations politiques, sociales et démographiques.

Au début du XX^e siècle, l'Espagne était un pays avec une forte croissance démographique mais disposant d'une structure économique dépendante du secteur primaire et qui ne suffisait ni à l'emploi ni à la subsistance d'une population en surnombre. En effet, comme le fait remarquer Salvador Palazón Ferrando :

la transition démographique ayant permis de démultiplier le taux naturel de croissance, la population recensée en Espagne a augmenté de 5 millions d'habitants entre 1900 et 1930, croissance qui, sans l'émigration à l'étranger, aurait été encore plus importante. Cette augmentation est, en seulement 30 ans, deux fois supérieure à celle de toute la deuxième moitié du XX^e siècle, alors qu'elle s'inscrit dans le cadre d'une structure économique à peine modernisée, à bien des égards similaire à celle de l'Ancien Régime.¹¹⁹

¹¹⁸ Fuente: Elaboración a partir de datos de C. Yáñez, *La emigración española a América (Siglos XIX y XX)*, 1994, in SALLÉ ALONSO, María Angeles (coord.), *La emigración española en América...*, op. cit., p. 25, en ligne sur : http://www.fundaciondirecta.org/Documentos/memoria_espanola_def.pdf.

¹¹⁹ PALAZÓN FERRANDO, Salvador, « L'émigration espagnole en Amérique latine (1880-1975) », in *Espagne, pays de migrations*, Migrations-21, Éditions Mémoire-Génériques, Paris, Troisième trimestre 2002, p. 28, consulté le 18/06/2017 sur : www.generiques.org/images/pdf/Migrance_21fra.pdf.

Malgré les efforts faits pour réduire le poids du secteur primaire dans le PIB (il représente 30% en 1930) et parvenir à une modernisation de l'économie, le niveau d'industrialisation et d'urbanisation de l'Espagne restait en deçà de celui de ses voisins européens les plus avancés car, dans le même temps, le secteur primaire continuait à employer à lui seul 47% de la population active et *«force est de constater qu'en 1900, le secteur primaire représentait la moitié ou plus du PIB dans treize régions espagnoles. En 1930, le secteur primaire se maintient à ce niveau dans huit régions, et reste majoritaire dans onze.»*¹²⁰.

Seules quelques régions, parmi lesquelles Barcelone, Madrid et la Biscaye, possédaient des zones industrielles et se démarquaient, ainsi, du reste du pays faiblement industrialisé. Pour autant, malgré une forte demande de main-d'œuvre pour des secteurs comme l'industrie, la construction ou les services, ces régions dynamiques ne pouvaient à elles seules accueillir les migrants internes en provenance des autres régions espagnoles. L'émigration, outre-mer notamment, a donc contribué à absorber l'excédent démographique majoritairement en provenance du monde rural. Mais, outre la trop forte dépendance à l'économie agraire, quels autres facteurs ont incité les Espagnols à quitter un monde rural qui peinait à se moderniser ? On peut distinguer trois grands types de facteurs qui expliquent cette émigration en masse.

b. Des facteurs d'ordre économique

La taille du marché du travail espagnol incapable d'absorber une population active trop nombreuse ainsi que les caractéristiques de son économie ont joué un rôle primordial dans le choix d'émigrer : dans le domaine agricole, le majorat, à la base du système de transmission de la terre, est ainsi responsable de l'exode, d'abord de ceux qui n'étaient pas en position d'hériter mais aussi des héritiers désignés qui se retrouvaient avec des exploitations dont la taille était considérablement réduite, à la suite de subdivisions successives les rendant économiquement peu viables.

De plus, le système agricole espagnol était, à cette époque, essentiellement divisé en petites et grandes propriétés en fonction des régions. En cas de mauvaises récoltes ou de destruction des cultures, nombre de petits exploitants, propriétaires ou en régimes de fermage ou de métayage, se retrouvaient soit ruinés, soit dans l'incapacité de régler leur dette au propriétaire et donc souvent contraints d'abandonner leurs terres. Dans les grandes propriétés, le choix de la monoculture et donc la concentration des récoltes sur une partie de l'année

¹²⁰ *Ibid.*, p. 29.

provoquaient de longues périodes de chômage agricole. Ainsi, « *au début du siècle, [...], à l'exception de la Cantabrie, la Catalogne et la région de Valence, plus des deux tiers des superficies agricoles étaient destinées à la culture des céréales* »¹²¹. Dans les régions de petites propriétés, la grandeur même des exploitations et les ressources plus faibles des agriculteurs ne permettaient pas d'employer une importante main-d'œuvre et ce, à l'année.

À ces conditions d'exploitation difficiles pour les petits ou moyens propriétaires, s'ajoutait l'absence d'organisme de crédit pouvant les aider à financer des travaux d'amélioration de leurs propriétés ou fonctionner comme garanties pour le paiement de leurs impôts en cas de mauvaise récolte. Pour trouver de l'aide, nombre de paysans avaient donc recours à des usuriers locaux, qui leur proposaient des prêts à des taux exorbitants, et s'enrichissaient par là même à leurs dépens.

Enfin, la pression fiscale touchait surtout les agriculteurs les plus défavorisés, les petits paysans et les travailleurs journaliers. Les propriétaires les plus riches sous-exploitaient volontairement leurs terres pour échapper à une forte imposition basée sur le produit agricole net, réduisant par la même occasion le volume de la main d'œuvre, facteur aggravant de l'exode rural.

c. Des facteurs d'ordre social

À ces facteurs d'ordre économique, s'ajoutaient d'autres causes à caractère social telles que l'existence d'une chaîne migratoire :

*Así se generaron las **cadena migratorias**, mediante « la carta de llamada » en la que se explicaban las mejores condiciones de vida del país de destino y se ofrecía la seguridad de encontrar trabajo, alojamiento e, incluso, la posibilidad de un pasaje pagado. A través de la cadena migratoria se transmitió información sobre los lugares con mayores facilidades de promoción, no solo por la demanda del mercado de trabajo, sino también por las ventajas que la red de apoyo les ofrecía. Los lazos de parentesco, amistad y vecindad entre los que se fueron y los que se quedaron generaron abundante información, rebajaron los costes de la migración, elevaron sus beneficios y mitigaron los riesgos. Estas redes constituyeron un capital social imprescindible a la hora de acceder a mercados de trabajo fuera de España.*¹²²

En effet, les Espagnols émigrés maintenaient des liens affectifs avec les amis et les membres de leur famille restés au pays par voie épistolaire. Cette correspondance s'avère cruciale pour la formation de chaînes migratoires : les lettres facilitent la transmission d'informations sur les conditions de vie dans leur nouveau pays d'accueil, présentées souvent

¹²¹ *Ibid.*

¹²² SALLÉ ALONSO, María Angeles (coord.), *La emigración española en América...*, op. cit., p. 23. L'expression en gras est dans le texte original.

de façon enjolivée pour inciter les proches à les rejoindre avec la promesse de leur trouver travail, logement ou même de participer à l'achat de leur billet. Chaque émigration individuelle induisait donc une réserve potentielle de main d'œuvre, les proches des émigrés étant parfois amenés à suivre leur exemple. Les informations concernant le processus migratoire se transmettaient à travers les chaînes migratoires, la famille et les amis, ce qui généra également une « économie de la migration » entre le pays d'origine et le pays d'accueil. Elle est ainsi résumée par Antonio Manuel Macías Hernández :

*Los contenidos de la información sobre las oportunidades de renta y empleo en la otra orilla y su bajo coste, así como la contrainformación sobre tales contenidos en momentos concretos, son elaborados por una « economía de la migración » cuyo objetivo básico consiste en conectar regiones de origen y destino del colectivo emigrante a través de una cadena migratoria. Se trata de intereses que manejan y controlan información que seduce y llama o frena la inmigración.*¹²³

La figure de l'*indiano*, émigrant parvenu qui raconte avec plaisir sa bonne fortune et fait étalage de sa richesse est également un élément déclencheur de l'émigration car cette réussite fait envie, surtout aux habitants les plus démunis. Mais si l'existence et l'influence de ces lettres sur l'émigration des proches sont avérées, il reste malaisé d'en mesurer la portée. En effet, il est difficile de quantifier le nombre d'Espagnols qui ont émigré pour cette raison, mais on peut par contre affirmer que la chaîne migratoire a eu plus de répercussions dans les zones d'émigration importante (plus grand nombre d'habitants donc plus grand nombre de « lettres d'appel »), ce qui explique le dépeuplement de lieux précis ou l'émigration d'habitants d'un même village ou d'une même région vers une destination identique.

d. Le prosélytisme des agents recruteurs et les progrès en matière de transport

Un autre facteur est le rôle joué par les agents recruteurs ou *ganchos*, au service des politiques migratoires des pays latino-américains récepteurs. Partie prenante du dispositif, chargés de trouver et de convaincre de futurs candidats au départ, ces recruteurs, qui percevaient une prime par émigrant recruté, n'hésitaient pas à idéaliser les informations données sur le pays d'accueil et les conditions de vie et de travail, profitant parfois du faible niveau d'instruction de certains émigrants. Ainsi, ces derniers, se fiant au discours abusif des agents, traversaient l'Atlantique dans l'espoir de s'enrichir facilement. De plus, dans la plupart des cas, les recruteurs fournissaient également à l'émigrant les papiers nécessaires à l'embarquement, au voyage et même un contrat de travail, favorisant ainsi dans bien des cas,

¹²³ MACIAS HERNANDEZ A.M, cité dans SALLÉ ALONSO, María Angeles (coord.), *La emigración española en América...*, op. cit., p. 23.

l'émigration clandestine par un embarquement au long cours ou dans des ports étrangers (Gibraltar, Bordeaux, Marseille, Lisbonne, etc.) ou par la falsification des papiers d'identité. Les agents recruteurs avaient parfois pour mission de sélectionner une main-d'œuvre spécifique et originaire de régions d'Espagne choisies à l'avance.

*Algunos países preferían a los naturales de ciertas regiones, debido a la especificidad de la demanda de mano de obra, por lo que sus reclutadores, a veces miembros del cuerpo consular acreditado en España, trabajaban preferentemente en ciertas provincias y regiones. Por ejemplo, Argentina intentó reclutar emigrantes en el País Vasco, Navarra y Cataluña, Chile en Cataluña, Cuba en Canarias, Uruguay en Valencia, Panamá en Galicia, Cantabria y Aragón. La ley española de Emigración de 1907 prohibió estas actuaciones, pero no logró acabar con la presencia de los reclutadores, ya que los medios para vigilar el litoral y las fronteras terrestres con Francia y Portugal eran insuficientes.*¹²⁴

Les progrès des transports maritimes sont un autre élément d'explication.

Hasta la invención de la máquina de vapor, los puertos estaban repletos de goletas, fragatas y buques de vela. A partir de 1860 éstos serán sustituidos por barcos de vapor, más seguros, espaciosos y rápidos, llegando a reducir en cinco veces el tiempo de viaje a lo largo de apenas siete décadas.

*La emigración facilitó un notable desarrollo del sector naviero. En España, las compañías más importantes eran la 'Trasatlántica Española' (fundada en 1881 por Antonio López y López, Marqués de Comillas, personaje decisivo en la historia de nuestra navegación y la 'Pinillos e Izquierdo'). También tuvieron relevancia las compañías anglo-bilbainas, abanderadas por la 'Ybarra', la 'Sota y Aznar'. Sin embargo, eran extranjeras -italianas, alemanas, francesas, británicas y holandesas- las que transportaban la mayor parte de nuestros emigrantes, (entre un 60 y un 70%) debido a que sus flotas eran más modernas, sus rutas mejores y el tiempo de espera para los embarques sustancialmente menor. Algunas de las compañías más conocidas fueron la Hamburg-Amerika Line y Hamburg Sudamerikanische -Las Hamburguesas-, La Veloce, Lloyd Italiano, Lloyd AustroAmericana, Compagnie Generale de Navigazione Italiana, The Royal Mail Steam Packet Co (la 'Mala' Real Inglesa), Cunard, Compagnie Générale Transatlantique [...]*¹²⁵

Ont également contribué à l'importance des flux à destination de l'Amérique latine les navires transatlantiques, désormais plus rapides et avec de plus grandes capacités, les compagnies et les ports d'embarcation plus nombreux avec des départs plus fréquents. Cette diversité de l'offre rendait les billets plus accessibles mais

si l'on considère la faible capacité d'épargne de l'agriculteur espagnol, on peut en déduire que la plus grande partie des émigrants était composée de trois groupes. Tout d'abord, les petits agriculteurs qui étaient obligés d'hypothéquer ou de vendre leurs terres pour payer leur billet ; ensuite, les journaliers auxquels les autorités du pays récepteur payaient une partie ou la totalité du billet aller ; enfin, les émigrants saisonniers qui, grâce à l'articulation des marchés du travail espagnol et latino-américains, et à ce qu'ils gagnaient

¹²⁴ SALLÉ ALONSO, María Angeles (coord.), *La emigración española en América...*, op. cit., p. 24.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 44.

d'un côté et de l'autre de l'Atlantique, pouvaient financer leurs allers et retour et conserver en plus quelques économies.¹²⁶

e. Des facteurs d'ordre politique et juridique

À ces progrès techniques, il faut ajouter une législation espagnole relativement permissive qui remontait à la première loi de régulation adoptée en 1853. Cette souplesse s'explique par l'intérêt du gouvernement espagnol à éliminer les causes de mécontentement social et à obtenir des bénéfices aussi bien économiques (croissance des exportations et injection de capitaux provenant de l'étranger, les envois de fonds) que politiques (augmentation de l'influence de l'Espagne en Amérique latine à travers les émigrants).

Enfin, l'émigration des jeunes en âge de servir sous les drapeaux, tellement crainte par les autorités espagnoles a quand même eu lieu et est venue grossir clandestinement les rangs des émigrés légaux. Période d'incorporation sous les drapeaux jugée trop longue (trois ans), difficultés à se faire exempter du service militaire, peur de la mort ou du handicap, autant de raisons qui expliquent la désertion des jeunes gens devenus ainsi des proies faciles pour des agents recruteurs leur fournissant faux papiers et billets pour fuir leurs obligations. Certaines familles allaient jusqu'à avancer l'âge de départ de leur fils : la proportion de garçons dans l'ensemble de l'émigration a été, par conséquent, plus élevée que la normale dans un courant de type individuel.

3. – Volume des flux et principaux pays de destination en Amérique latine

Après une période d'interdiction, l'émigration à destination de l'Amérique latine a été de nouveau autorisée à partir de 1853 contre le paiement par les émigrants d'une somme d'argent alors même que la Constitution espagnole de 1869 reconnaissait l'émigration comme un droit. Cette pratique a été supprimée en 1873.

La date de 1882 correspond au premier registre établi par l'Institut géographique et statistique espagnol qui tente de mesurer l'importance des flux migratoires en recoupant les mouvements annuels d'arrivée et de départ de passagers dans les principaux ports espagnols. On dénombrait alors plus de 3,5 millions d'émigrants, chiffre revu à la hausse par des études postérieures. Quoi qu'il en soit, le nombre d'Espagnols ayant émigré en Amérique latine entre 1882 et 1935 a été considérablement supérieur à celui généré par les quatre siècles de la période coloniale et est qualifié par Sánchez Albornoz « d'émigration de masse ». Le recensement des départs à partir des seuls ports espagnols ne permet cependant pas de

¹²⁶ PALAZÓN FERRANDO, Salvador, « L'émigration espagnole en Amérique latine... », *art. cit.*, p. 31.

mesurer le phénomène dans sa globalité, de nombreux Espagnols choisissant d'embarquer depuis des ports étrangers, le plus souvent clandestinement.

a. Principaux pays de destination en Amérique latine

Ces flux massifs se sont répartis différemment sur l'ensemble du sous-continent américain, l'Argentine et Cuba étant les destinations les plus privilégiées, suivies dans une moindre proportion du Brésil, de l'Uruguay, du Mexique et du Chili. La main-d'œuvre en provenance d'Espagne était nécessaire à la fois au peuplement et au développement et à la modernisation des pays de destination en Amérique latine. Conscientes de ce fait, la majorité des nouvelles républiques latino-américaines ont adopté des lois et mis en place des mesures pour encourager l'immigration. Certains gouvernements ont ainsi installé des Bureaux pour l'Immigration en Europe, ont mené des campagnes et distribué des guides insistant sur les avantages qu'auraient les Espagnols à venir s'installer outre-atlantique.

En plein essor agricole et industriel et avec un secteur des services naissant, l'Argentine par exemple avait besoin d'une abondante main-d'œuvre pour répondre aux nouvelles exigences de son économie en forte expansion et en phase de modernisation. Ce développement s'est appuyé principalement sur quatre piliers :

- la croissance de la superficie agricole cultivée, conséquence de l'augmentation en valeur des exportations, surtout les céréales
- la croissance de l'industrie liée à la demande interne d'articles de consommation peu sophistiqués ou à la proximité du marché et des matières premières
- l'essor de la construction du fait de la demande de logement issue de la croissance démographique et la nécessité d'améliorer les infrastructures urbaines
- l'augmentation et la diversification du secteur des services, dont le commerce, selon la croissance de la population du pays et des besoins qui en découlaient.



Estancia agraria de la provincia de Buenos Aires. Hacia 1920, autor anónimo
(Col. Mara Herero Jiménez)¹²⁷

C'est donc en Argentine que les colonies espagnoles ont été les plus nombreuses à cette époque, se répartissant entre les villes et les campagnes, avec une préférence pour les villes du littoral septentrional, la plus prisée ayant été Buenos Aires. En effet, plus des deux tiers de la colonie espagnole présente en Argentine résidaient dans la capitale fédérale et sa province et l'on dénombrait en 1914 près de 840 000 émigrants espagnols sur l'ensemble du territoire argentin qui aurait absorbé à lui seul (entre 1882 et 1830) la moitié des flux d'émigration à destination de l'Amérique latine.

À Cuba, les grands propriétaires soucieux d'une plus grande rentabilité et confrontés au processus d'abolition de l'esclavage, ont progressivement remplacé les esclaves affranchis par des travailleurs libres dont l'activité se concentrait sur les plantations de canne à sucre comme leurs prédécesseurs. Le courant saisonnier était donc le plus important et se répartissait surtout entre la province de La Havane et celle des villes sucrières d'Orient et de Camagüey. Cuba a ainsi reçu plus d'un tiers des flux d'émigration en provenance d'Espagne (en 1919, on recensait près de 250 000 Espagnols dans l'île), devenant la deuxième destination favorite des Espagnols après l'Argentine. Salvador Palazón Ferrando résume les contraintes de l'économie cubaine et son besoin de main-d'œuvre de la manière suivante :

Après l'indépendance, la demande cubaine de main-d'œuvre extérieure a augmenté du fait de la conjonction de plusieurs évolutions : premièrement, Cuba entame le siècle avec

¹²⁷ Source : *Memoria gráfica de la emigración española*, p. 72. Ministerio de Trabajo e Inmigración. Dirección General de Ciudadanía Española en el Exterior. Disponible sur : www.red-redial.net/doc_adj/5176-catalogobaja-1.pdf

d'importantes pertes démographiques, conséquences de la guerre d'indépendance ; deuxièmement, la politique de concentration menée par le général Weyler pendant la guerre a abouti au refus d'une partie de la population rurale regroupée de retourner à la campagne, laissant celle-ci dépourvue d'une partie de la force de travail nécessaire à la reconstruction des plantations détruites durant le conflit ; troisièmement, des travaux de construction de lignes ferroviaires sont menés afin de relier les zones occidentale et orientale de l'île. Enfin, l'expansion sucrière commence dans des zones pratiquement désertes, dans les provinces de Camaguey et Oriente.¹²⁸

Enfin, il faut ajouter à tout ceci le caractère restrictif de la législation cubaine qui en interdisant l'immigration des non-blancs et l'immigration subventionnée ou employée depuis l'étranger, favorisait clairement l'émigration espagnole. Cela a permis aux Espagnols d'entrer librement à Cuba.

Au Brésil, les émigrants espagnols, au nombre de 200 000, représentaient, en 1920, la troisième colonie étrangère après les Italiens et les Portugais, soit 0,7% de la population totale. Bien que présents dans toutes les régions du pays ; c'est l'État de São Paulo qui, depuis les années 1880, a accueilli la majorité des nouveaux venus espagnols. À l'instar de Cuba, les émigrés venaient remplacer les esclaves et travailler à l'extension des champs de café.

Ainsi, l'émigration espagnole au Brésil pendant les vingt premières années du XX^e siècle a été fortement liée à la demande de la région de São Paulo et à l'immigration subventionnée. De plus, il ne faut pas oublier que la force de travail espagnole s'est substituée à l'immigration italienne qui se tarit exactement à cette époque, à cause des mauvaises conditions de vie imposées par les *fazendeiros*.¹²⁹

Dans une moindre mesure, l'Uruguay comptait 55 000 Espagnols en 1908, le Mexique en accueillait 26 000 en 1921 et le Chili 27 000 en 1920. Et alors qu'ils constituaient au Mexique la première colonie étrangère, soit un quart des étrangers et un habitant sur 1000, les Espagnols étaient en deuxième position en Uruguay, après les Italiens et représentaient 5% de la population totale. Au Chili, enfin, 20% de la population étrangère était de nationalité espagnole, soit sept habitants sur 1000. À l'image de ce qui s'est passé à Buenos Aires, La Havane, et São Paulo, les émigrés espagnols se sont installés majoritairement dans les régions métropolitaines de Montevideo, District Fédéral (Mexique), Santiago du Chili et leurs alentours en plein développement et donc nécessitant une main d'œuvre importante.

b. Le profil des émigrants

Le profil-type de l'émigrant espagnol durant cette période était celui d'un homme jeune, célibataire et à la recherche de nouvelles opportunités. 83% des émigrants étaient en effet de sexe masculin et avaient entre 14 et 60 ans, le groupe le plus important ayant été celui

¹²⁸ PALAZÓN FERRANDO, Salvador, « L'émigration espagnole en Amérique latine... », *art. cit.*, p. 34.

¹²⁹ *Fazendeiros* : grands propriétaires terriens de culture extensive du café. *Ibid.*

des jeunes entre 15 et 19 ans. Le jeune âge de bon nombre de ces émigrants expliquait aussi leur statut de célibataires au moment du départ. Ainsi, en 1925, date à laquelle on trouve trace des premières archives contenant des éléments sur l'état civil des émigrants, 60% d'entre eux se déclaraient tels.

Autre trait caractéristique de cette émigration : elle semble composée en grande partie d'hommes, deux fois plus nombreux que les femmes¹³⁰. Cette masculinisation des flux était néanmoins inégale en fonction des pays récepteurs : très visible à Cuba, par exemple, qui avait besoin d'une main d'œuvre saisonnière pour la récolte de la canne à sucre, elle était plus modérée en Argentine et au Brésil, notamment dans la région de São Paulo où la main d'œuvre féminine était nécessaire pour la culture du café. Le regroupement familial, autorisé dans des régions où les émigrants s'installaient durablement, a également permis une plus grande présence féminine comme en témoignent des archives du Conseil Supérieur de l'Émigration espagnol datant de 1923.



Fichaje de obreras en una fábrica de Buenos Aires, *circa* 1920¹³¹

¹³⁰ « La relación de masculinidad, es decir el número de hombres por cada 100 mujeres, fue especialmente alto entre 1882 y 1930, llegando a superar en 1892 los 500 hombres por cada 100 mujeres. Esta elevada proporción es consecuencia de las migraciones temporales o 'golondrinas', sobre todo a Centroamérica, y vinculadas al trabajo estacional en el campo. [...] El desequilibrio fue atenuándose a lo largo del siglo XX, al aumentar la emigración familiar y la reunificación de familias, favorecida administrativamente para lograr el asentamiento definitivo de los nuevos pobladores, necesarios en los sectores afectados por la abolición de la esclavitud, como es el caso de Brasil. » *La emigración española en América: historias y lecciones para el futuro*, SALLÉ ALONSO, M^a Angeles (coord.), *op. cit.*, p. 16-17.

¹³¹ Source : *Argentina, un país de inmigrantes*. Ministerio del interior. Dirección nacional de Migraciones. Extrait de SALLÉ ALONSO, M^a Angeles (coord.), *La emigración española en América...*, *op. cit.*, p. 31.

La place et le poids réels des femmes dans les flux d'émigration sont plus difficilement quantifiables, les études sur le sujet étant plus rares¹³². Les flux d'émigration clandestine ont également existé chez les femmes et leur nombre a augmenté à l'instar des flux familiaux auxquels elles ont souvent pris part. Pour ce qui est de leur niveau culturel, elles présentaient un niveau d'analphabétisme plus élevé que celui des hommes. En outre, si 65% des hommes déclaraient une profession au moment de l'embarquement, les femmes, même actives, n'avaient pas de profession reconnue, elles étaient donc répertoriées dans la catégorie « sans classification », ce qui n'aide pas non plus à une meilleure connaissance du profil de l'émigration féminine durant la période qui nous intéresse.

Parmi ce pourcentage, les deux tiers des émigrants qui déclaraient une profession étaient agriculteurs, suivis de loin par les travailleurs des secteurs du commerce et des transports. La composition professionnelle des flux d'émigration correspondait alors davantage aux profils et aux qualifications excédentaires sur le marché du travail en Espagne qu'au type de main-d'œuvre dont les pays d'accueil avaient alors besoin.

Enfin, du fait même de leur jeunesse, la plupart des émigrants présentaient un taux d'alphabétisation généralement supérieur à celui des hommes plus âgés ou des femmes. Certains, choisis par la famille pour émigrer à cause de leur plus grand niveau d'instruction, pouvaient ainsi espérer occuper des emplois plus qualifiés dans le commerce ou l'industrie.



Embarque de émigrantes hacia Argentina. Puerto de Barcelona, diciembre de 1910
Frederic Ballell (Archivo Histórico de la Ciudad de Barcelona)

¹³² « Las mujeres conformaron un grupo migratorio importante ; sin embargo, la historiografía ha desestimado la emigración femenina, importante para muchas mujeres afectadas por las penurias económicas de la época. Se trataba de mujeres jóvenes, en su mayoría solteras, que buscaban un bienestar que no les ofrecía su tierra. En general, se trataba de personas con capacidad laboral plena. El bajo nivel cultural y su origen humilde caracterizaban su estatus social. » « La emigración española en América... », SALLÉ ALONSO, M^a Angeles (coord.), *ibid.*, p. 17.

L'Amérique latine apparaît donc comme la seconde destination de prédilection des Européens après les Etats-Unis. L'Amérique centrale et du Sud vont recevoir à elles seules 85% des flux en provenance de la péninsule ibérique, les 15% restant étant répartis entre l'Afrique (Maroc, Algérie, Guinée équatoriale) et l'Asie (Philippines).

II. – LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE DE 1929 ET DE LA GUERRE CIVILE SUR LES MIGRATIONS ÉCONOMIQUES : DE 1931 À 1945

*No debiera arrancarse a la gente de su tierra o país, no a la fuerza.
La gente queda dolorida, la tierra queda dolorida.
Nacemos y nos cortan el cordón umbilical.
Nos destierran y nadie nos corta la memoria, la lengua, las calores.
Tenemos que aprender a vivir como el clavel del aire, propiamente del aire.*
Juan Gelman (1930-2013)

Au tout début des années 1930, plusieurs facteurs ont brusquement freiné l'émigration essentiellement de type économique vers l'Amérique latine : le durcissement des politiques migratoires dans la plupart des pays latino-américains de destination, la Seconde Guerre mondiale ainsi que les bouleversements survenus dans la politique intérieure espagnole. On peut distinguer plusieurs étapes dans cette période de diminution des flux en provenance d'Espagne.

1. – Les effets de la crise économique de 1929

La période qui s'étend de 1931 à 1935 correspond au premier quinquennat républicain en Espagne et voit s'amorcer une décélération des flux d'émigration, notamment après le krach boursier de 1929 qui touche de plein fouet les économies latino-américaines et réduit ainsi leur pouvoir d'attraction. En effet, la crise se traduit par le ralentissement d'économies jusque-là en plein essor mais aussi par une augmentation du chômage ouvrier, ce qui va conduire certains pays à durcir les conditions d'entrée sur leur territoire et à mener une politique d'immigration plus sélective, variable cependant en fonction des différents intérêts nationaux comme le montre l'exemple du Chili :

La recesión económica, que siguieron las directrices de la Conferencia de los Estados Americanos miembros de la OIT, celebrada en 1936 en Santiago de Chile. Allí se decidió favorecer la inmigración, pero siempre desde criterios de conveniencia nacional. En general, entre 1936 y 1945, todos los países latinoamericanos se inclinaron por la

*adopción de medidas encaminadas a la restricción y selección de la inmigración, así como a la protección de la población autóctona.*¹³³

Ces restrictions ne souffriront que quelques exceptions, certains pays latino-américains acceptant d'accueillir des réfugiés fuyant la Guerre civile espagnole.

2. – Les conséquences de la Guerre civile espagnole

Pendant la guerre civile espagnole, de 1936 à 1939, on note un arrêt de l'émigration, qui se résume à des convois de réfugiés, d'enfants essentiellement :

Con las sucesivas derrotas republicanas en el frente norte peninsular se iniciaron las primeras evacuaciones oficiales y masivas de niños hasta la costa mediterránea, primero, al extranjero, después.

*A finales de 1937 llegó a haber 564 colonias escolares (un tercio colectivas y el resto en régimen familiar) que acogían a más de 45 000 niños y niñas. [...] Aunque existe constancia de la salida de niños hacia Francia ya en septiembre de 1936, la primera expedición oficial organizada tuvo lugar el 20 de marzo de 1937 al ser enviados 450 niños a la isla de Oléron, a la que siguió la marcha de 72 niños a la Unión Soviética. Luego, el bombardeo de Guernica el 26 de abril y la caída de Bilbao el 17 de junio de 1937 determinaron al Gobierno vasco a organizar evacuaciones masivas al extranjero.*¹³⁴



Niños de Morelia¹³⁵

¹³³ SALLÉ ALONSO, M^a Angeles (coord.), *Ibid.*, p. 28.

¹³⁴ RODRÍGUEZ José Julio, RIBAS Adolfo, Catálogo de la Exposición « Memoria gráfica de la emigración española », p. 23, http://www.red-redial.net/doc_adj/5176-catalogobaja-1.pdf.

¹³⁵ Les photos de ce chapitre sont extraites, en partie, des ouvrages *Barco en Tierra. España en Mexico. Los raíles del exilio y Agur Euskadi, hasta nunca*. Les « enfants de Morelia » étaient un groupe composé en 1937 de

De plus, le conflit mobilise, pour le transport des troupes, une grande partie des navires autrefois réservés aux transports de passagers et les manœuvres sous-marines, étendues aux deux hémisphères, rendent les traversées de l'Atlantique plus périlleuses. Enfin, de 1940 à 1945, les premières années au pouvoir du général Franco, le caractère même de son régime, dictatorial, constitue un obstacle à l'émigration économique et les milliers de républicains qui parviennent quand même à rejoindre leurs compatriotes en Amérique latine le font surtout depuis les ports français. On assiste alors à la naissance d'un courant d'émigration politique, celui de l'exil, entendu comme « [...] *la emigración forzosa que se produce cuando una parte de la población debe abandonar su país para asegurarse la supervivencia, debido a la persecución a la que les somete el gobierno por razones religiosas o políticas. En otros casos, por desacuerdo con un sistema político que recorta sus libertades.* »¹³⁶

Les flux de réfugiés ne sont pas nécessairement les bienvenus : les pays d'émigration traditionnelle que sont l'Argentine, Cuba, le Brésil ou encore l'Uruguay prétextent des raisons d'ordre économique pour refuser de les accueillir quand en réalité ce qu'ils craignent c'est la contagion politique et l'altération de la paix sociale. À cela s'ajoute l'insuffisance des fonds alloués aux organismes d'aide aux réfugiés mis en place par le Gouvernement républicain en exil en France (le Service d'évacuation des républicains espagnols – SERE – et la Junte d'Aide aux Républicains Espagnols – JARE) qui limite le nombre d'exilés politiques pouvant bénéficier de la prise en charge des frais de voyage et d'installation en Amérique latine. On estime à environ 24 000 le nombre de réfugiés qui ont pu embarquer entre 1936 et 1945, principalement pour le Mexique, le Chili, ou encore la République dominicaine et l'Équateur dans une moindre mesure¹³⁷.

Le premier qui, à l'opposé de beaucoup de ses voisins, accepta d'accueillir les réfugiés espagnols, avant la fin de la guerre civile, fut le président mexicain Lázaro Cárdenas qui entretenait de bonnes relations avec le gouvernement républicain alors en place. Aussi honora-t-il sa promesse dès que la défaite républicaine a été avérée :

El mismo día que Franco ponía fin a la Guerra Civil, la Secretaría de Gobierno mexicana emitía un comunicado ofreciéndose como destino a los refugiados que dispusieron de los medios necesarios para mantenerse hasta su instalación. El total de

456 mineurs qui furent amenés au Mexique à la demande du Comité Ibéro-Américain d'Aide au Peuple Espagnol dont le siège se situait à Barcelone. <https://www.revistamira.com.mx/2016/06/05/los-ninos-de-morelia-aniversario-79-de-su-llegada-a-mexico/> Le village de Morelia se trouve dans l'État du Michoacán.

¹³⁶ SALLÉ ALONSO, M^a Angeles, *La emigración española en América...*, op. cit., p. 27.

¹³⁷ *Idem.*

*refugiados que entró en México entre 1939 y 1948 fue de 21.750, siendo el país latinoamericano que recibió el mayor contingente.*¹³⁸

Parmi les nombreux navires à bord desquels les Espagnols ont embarqué, on retrouve le mythique « Sinaia », ici avec 1 681 passagers qui vont arriver dans le port de Veracruz, le 13 juin 1939 :



Les réfugiés espagnols du « Sinaia » débarquent au Mexique¹³⁹

Pour ce qui est du Chili, de la République dominicaine et de l'Équateur, ils ont hébergé chacun quelques 3 000 républicains espagnols, les conditions d'accueil étant tout de même restrictives.

III. – LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE ET LA REPRISE DE L'ÉMIGRATION ÉCONOMIQUE : 1945-1975

Une fois la Deuxième Guerre mondiale terminée, de nombreux Espagnols reprirent le chemin du départ, poussés par des raisons encore principalement économiques et un assouplissement des obstacles à l'émigration dressés par le régime franquiste. En effet, tout comme au siècle précédent, on observe pendant cette période l'inadéquation entre l'excédent démographique et une structure économique insuffisamment modernisée. Ainsi, malgré les morts et les exils provoqués par la Guerre civile, l'augmentation de la population espagnole est continue :

¹³⁸ *Ibidem*, p. 28.

¹³⁹ Source : <http://todoslosrostros.blogspot.fr/2008/09/refugiados-sin-refugio-algunos-hombres.htm>, consulté le 18/06/2017.

En 1950, il y avait en Espagne quatre millions d'habitants de plus qu'en 1930, entre 1950-1960, deux millions et demi d'habitants supplémentaires et en 1970, la population espagnole atteignait les 33,5 millions. Ainsi, en quatre décennies, l'Espagne a vu sa population augmenter de dix millions, sans compter que l'émigration a représenté à cette époque une perte estimée à plus d'un million et demi de personnes.¹⁴⁰

L'économie espagnole, quant à elle, dépendait encore largement du secteur primaire qui employait 42% de la population active et représentait 46% du PIB en 1960. Les campagnes ont dû de nouveau faire face à un fort exode rural car le chômage avait été accentué par la mécanisation progressive des moyens de production et l'attrait des régions industrielles, aux salaires plus élevés. Mais bien que la capacité d'emploi de ces régions, sensiblement les mêmes qu'au début siècle (la Catalogne, Madrid et le Pays basque) ait augmenté grâce à la croissance de leur appareil industriel, elles ne pouvaient néanmoins absorber la totalité des flux générés par l'exode rural.

1. – La reprise des flux d'émigration

Face à ces contraintes et conscient que l'émigration permettrait de soulager la forte pression démographique espagnole, le régime franquiste a encouragé officiellement le départ de ses ressortissants, d'autant que le mécontentement social pouvait être un facteur d'instabilité politique et une menace pour la dictature du général Franco fraîchement reconnue sur la scène internationale. À partir de 1948, se met alors en place une véritable politique migratoire libérale et la seule possession d'une « lettre d'invitation » ou d'un contrat de travail estampillé par le consulat espagnol suffisait pour se voir délivrer un passeport. À cette date, la sortie de devises est déclarée libre ; l'Espagne signe ses premiers accords bilatéraux avec ses partenaires latino-américains et européens. L'Institut espagnol d'émigration, organisme chargé de contrôler et de planifier l'émigration, est créé en 1956 et l'Espagne adhère la même année au CIME, Comité intergouvernemental des migrations européennes qui, répondant aux besoins spécifiques de main-d'œuvre des pays de destination membres, assure les frais initiaux liés à l'installation des nouveaux émigrants, à savoir le transport, l'accueil et le premier logement.

De plus, l'échec du plan gouvernemental de stabilisation de 1959, d'une part, qui a eu pour conséquence une augmentation du chômage et une importante diminution des ressources de la population ouvrière, les heures supplémentaires, les primes et le pluri-emploi étant interdits, et le besoin des transferts de fonds des émigrants vers l'économie espagnole pour

¹⁴⁰ PALAZÓN FERRANDO, Salvador, « *L'émigration espagnole en Amérique latine* », *art. cit.*, p. 37.

réduire le déficit de la balance commerciale, d'autre part, ont influencé la décision du gouvernement espagnol de favoriser l'émigration.

a. Le profil des émigrants et régions espagnoles émettrices

Les candidats au départ ont une moyenne d'âge située entre 15 et 55 ans, ce qui représente environ 75% du total des flux et, même si les hommes sont majoritaires, on assiste à une augmentation de la population féminine, due notamment à l'essor de l'émigration de type familial permanente au détriment de l'émigration saisonnier : « *El nuevo periodo de expansión económica de los países latinoamericanos, originado por el auge de las exportaciones agropecuarias, requería mano de obra especializada y familias de trabajadores agrícolas que colonizasen tierras despobladas, todavía improductivas, buscando su permanencia y arraigo* »¹⁴¹.

Outre une plus grande présence féminine, cette émigration diffère de celle de la fin du XIX^e siècle et des premières décennies du XX^e par le profil même de ceux qui partent : les ouvriers industriels et les techniciens spécialisés sont désormais plus nombreux que les agriculteurs. Ils constituent 41% de la main d'œuvre étrangère dans les pays récepteurs en plein processus d'industrialisation de leur économie, contre un peu plus de 30% pour les ouvriers agricoles. Si près de 42% des émigrants espagnols sont originaires de Galice, les autres régions sont plus inégalement représentées : alors que les Canaries, pourtant région historique d'émigration, n'émettent que 6,8% des flux, la Castille et la Catalogne sont dans des proportions égales avec respectivement 12, 4 et 12, 8% d'émigrants.

b. Principaux pays latino-américains de destination

Pour ce qui est des destinations privilégiées, on retrouve une fois de plus l'Argentine (35,1%), avec le Venezuela (32,7%), les deux principaux pays récepteurs d'émigration d'origine espagnole, absorbant à eux deux 60%, du fait de leur expansion économique et de leur besoin croissant de travailleurs. Dans le cas de l'Argentine, la chaîne migratoire a également joué un rôle significatif : en 1946, plus de 700 000 Espagnols étaient recensés dans ce pays.

Grâce aux devises générées par l'augmentation de ses exportations agricoles au cours des années quarante et cinquante, le gouvernement péroniste a nationalisé les services de base tels que les trains et les transports urbains, le téléphone ou encore le gaz, investi dans de

¹⁴¹ SALLÉ ALONSO, M^a Angeles, *La emigración española en América...*, op. cit., p. 31.

nouvelles infrastructures et le pays est parvenu au plein emploi grâce au développement de son industrie.

Le Venezuela, quant à lui, doit son essor économique à une forte augmentation de ses revenus pétroliers liés à un accroissement de la demande extérieure. Cette manne a permis une augmentation des devises, un développement rapide de l'industrie pétrolière grâce à la construction de nouvelles raffineries mais aussi des industries légères destinées au marché intérieur. Ceci explique donc l'attrait exercé par ce pays sur les futurs émigrés au point que le très fort afflux d'immigrés pendant les années cinquante a fait quadrupler la population espagnole en l'espace de onze ans (1950-1961). La colonie espagnole représentait alors 166 000 personnes, ce qui la place au premier rang des colonies étrangères, devant l'italienne et la colombienne.

En troisième position, le Brésil, en plein essor économique grâce à une conjoncture internationale favorable au marché du café, accueille 10,9% des émigrants espagnols. L'existence de chaînes migratoires entre l'Espagne et les pays latino-américains destinataires contribue aussi à la permanence des flux d'émigration.

2. – L'Europe comme nouvelle destination des émigrants espagnols

*Gallegos, canarios, extremeños, castellanos, andaluces, manchegos... buscaron en Suiza, Francia, Bélgica o Alemania el pan y el trabajo del que carecían en España. Hombres y mujeres, jóvenes, mayores y niños, se establecieron en países con una cultura y unas costumbres desconocidas y, en ocasiones, hostiles.*¹⁴²

a. Les causes de la réorientation des flux d'émigration

Malgré la reprise des flux d'émigration vers l'Amérique latine, au début des années 1960, on assiste à un changement de cycle et à une nouvelle orientation de l'émigration espagnole qui se détourne en partie des pays latino-américains et privilégie la proximité géographique des pays européens. En effet, les difficultés progressives des économies d'Amérique latine conjuguées à une amélioration des conditions de vie et à une forte croissance dans les pays européens voisins de l'Espagne, ont provoqué une diminution sensible du nombre d'émigrants vers l'Amérique latine. L'Europe est ainsi devenue une destination privilégiée de l'émigration espagnole.

¹⁴² RODRÍGUEZ José Julio, RIBAS Adolfo (coords.), *Memoria gráfica de la emigración española*, Editorial Ministerio de Asuntos Sociales, Madrid, 2014, p. 14.

De 1965 à 1972, un an avant la crise pétrolière et économique de 1973, les pays européens sont clairement devenus la destination quasi exclusive des émigrants espagnols, les flux en direction des pays latino-américains semblant plus marginaux. Cette réorientation des flux s'explique d'abord par les atouts de l'Europe occidentale par rapport à l'Amérique latine. Outre la proximité géographique qui permet de réduire les coûts de déplacement et la durée du voyage, ce sont notamment les salaires plus élevés et des conditions de travail jugées meilleures et plus sûres qui vont attirer les candidats espagnols. En plein essor économique, l'Europe occidentale manque de main-d'œuvre pour accompagner le développement de son industrie, des secteurs du bâtiment, des services et de l'agriculture. Le marché du travail y est également moins sélectif bien qu'orienté vers les besoins des économies nationales.

Le fait que la distance entre pays récepteur et pays émetteur soit réduite a joué en faveur des émigrants qui peuvent dès lors transférer plus facilement une partie de leurs salaires, contribuant ainsi à la survie des membres de la famille restés en Espagne, d'une part mais aussi à l'industrialisation et à la modernisation même de leur pays d'origine, ce qui participe à la diminution de l'exode rural. Même si certains finiront par s'installer définitivement dans les pays d'accueil, cette émigration est d'abord de type temporaire, beaucoup d'émigrants ayant pour stratégie d'épargner pour devenir propriétaires en Espagne. Mais tous n'ont pas pu réaliser ce rêve de rentrer le plus tôt possible au pays, leur épargne étant parfois insuffisante, ou alors parce qu'ils ont fondé une famille et scolarisé leurs enfants dans le pays d'accueil. Enfin, il n'a pas toujours été aisé de retrouver un emploi sur le marché du travail espagnol, ce qui explique que la période faste du retour coïncide souvent avec le moment de la retraite.

b. Les principaux pays européens d'accueil

La République fédérale allemande, la France, la Belgique, la Suisse ou encore l'Angleterre sont également devenues de nouvelles terres d'accueil à cause de la détérioration du climat économique et social dans les pays latino-américains (qui ont subi les effets de la crise économique, ce qui va freiner leurs exportations et le boom industriel qui avait attiré certains émigrants) et du durcissement de leurs politiques migratoires. Ces pays étant confrontés à leur tour à une forte croissance démographique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, disposent désormais d'une abondante main-d'œuvre pour les emplois les moins qualifiés et ne font donc plus appel aux travailleurs des régions rurales espagnoles. Cela se traduit par une immigration plus sélective, orientée vers l'admission d'ouvriers plus

qualifiés ou spécialisés et le maintien du regroupement familial obtenu par l'Espagne à travers la signature des Conventions d'émigration avec l'Argentine, le Brésil, le Chili et le Paraguay.

Mais, à partir de 1975 jusqu'aux années 1990, le nombre d'Espagnols partant s'installer dans les pays voisins diminue à son tour. En effet, subissant les effets de la crise de 1973, beaucoup d'Espagnols choisissent de rentrer chez eux, motivés en cela par la fermeture des frontières, les politiques d'encouragement au retour des pays européens mais aussi les nombreux obstacles mis aux tentatives de regroupement familial. Le changement politique qu'est la fin du Franquisme et l'essor économique renaissant sont autant de signes positifs qui vont également influencer la décision de retourner.

Depuis, bien que dans des proportions moindres, l'émigration espagnole continue mais le profil de ceux qui font le choix de s'expatrier, de façon temporaire ou permanente, a changé et se résume à quatre grandes catégories : les travailleurs, les chercheurs, les coopérants et les étudiants. Les départs sont donc motivés essentiellement par des raisons d'ordre professionnel et les émigrants plus spécialisés. Selon *l'Annuaire des Migrations* publié par la « Secretaría de Estado Inmigración y Emigración », on comptait, en 2001, 1 413 353 Espagnols résidant à l'extérieur, majoritairement en Amérique du Sud (76,3% des 52% sur l'ensemble du continent) et en Europe (45,17%).

Si les flux de travailleurs à destination de l'Amérique latine sont difficilement quantifiables du fait du manque de données disponibles, on peut néanmoins dire qu'ils vont suivre la stratégie d'investissement massif des entreprises espagnoles à l'étranger à partir des années 1990 :

Las sociedades españolas han realizado inversiones extranjeras directas en el mundo que superaron los 555.240 millones de euros brutos entre 1993 y septiembre de 2012, de los cuales algo más del 38,1 por 100 se concentraron en América. Especialmente significativas son las inversiones de 154.501 millones de euros destinadas a la compra de participaciones de sociedades radicadas en el conjunto de los países latinoamericanos, lo que supone el 27,8 por 100 de las inversiones totales llevadas a cabo por España en el exterior a lo largo de ese período.

El mayor flujo inversor se llevó a cabo entre 1993 y 2001. Durante ese período prácticamente el 65 por 100 de las inversiones totales españolas realizadas en el mundo se concentraron en los países americanos [...], sobre todo en los latinoamericanos, que acapararon el 56,5 por 100, mientras que para el tramo comprendido entre 2002-2012 esos porcentajes descendieron al 27,4 por 100, y al 16,2 por 100 respectivamente [...], como consecuencia de la crisis económica y financiera que afecta a España y la inestabilidad política e inseguridad jurídica que se vive en algunos países (Bolivia, Nicaragua, Guatemala, Ecuador, Venezuela y más recientemente en Argentina [...]).¹⁴³

¹⁴³ DOVAL ADÁN, A. « Las inversiones directas de España en América Latina: 1993-2012 » in *Boletín Económico de ICE*, número 3038 del 1 al 30 de abril de 2013, p. 46.

L'émigration vers l'Europe se divise en trois courants : un premier de caractère permanent, un second de type temporaire et un dernier saisonnier¹⁴⁴. Ce dernier, originaire dans sa grande majorité de l'Andalousie et de la Castille, est employé presque exclusivement dans l'agriculture française, à 99,7%. Les émigrants temporaires, en provenance de la Galice, d'Andalousie et d'Extrémadure se répartissent quant à eux entre la France et la Suisse et représentaient 4,2% du total des flux en 2001.

Pour ce qui est du profil des chercheurs, il illustre bien l'évolution de l'émigration espagnole à la fin du XX^e et au début du XXI^e siècle, puisqu'il s'agit d'une population hautement qualifiée et formée. Elle est constituée de trois types principaux de chercheurs qui quittent l'Espagne pour travailler ou se spécialiser dans un domaine donné : les chercheurs en phase initiale (Early Stage Researchers – ESRs), ceux qui sont un peu plus expérimentés mais qui ont moins de quatre années d'expérience (Experienced Researchers – Ers) et ceux, enfin, qui possèdent le titre de docteur et plus de quatre années d'expérience dans la recherche¹⁴⁵. Selon la *Federación de Jóvenes Investigadores/Precarios* créée en avril 2000, si ces flux d'émigration aboutissent à ce que l'on a appelé la « fuite des cerveaux », c'est d'abord parce que, partis dans l'espoir de revenir mieux formée, cette population reste en grand nombre dans les pays d'accueil car elle ne retrouve pas d'emplois adaptés à son niveau de qualification sur le marché du travail espagnol. Il existe donc un décalage entre l'investissement que fournit l'Espagne pour la formation de ses futurs scientifiques (ce sont, toujours selon la *Federación*, les étudiants européens qui remportent le plus grand nombre de contrats post-doctoraux pour un séjour d'études de deux ans dans un laboratoire étranger) et l'incapacité à les insérer dans le système scientifique une fois leur formation achevée.

Le personnel coopérant se définit selon le statut créé 2006 par l'Association professionnelle de coopérants comme toute personne de nationalité espagnole qui travaille à la coopération au développement ou à l'aide humanitaire dans les pays bénéficiaires de l'aide au développement et ce, quelle que soit la nature de leur contrat avec leur employeur. On dénombre actuellement quelques 1 400 coopérants espagnols répartis dans près de 63 pays. Leur répartition est calquée sur la politique espagnole de coopération dont les destinations principales sont l'Amérique latine qui accueille 58% des coopérants, suivie de l'Afrique subsaharienne (20%), l'Extrême Orient (11%), le Maghreb et le Moyen-Orient (7%). Ce sont

¹⁴⁴ Les émigrés permanents sont titulaires d'un contrat d'une durée d'un an ou plus, celui des temporaires est quant à lui supérieur à trois mois et inférieur à un an. Enfin, les saisonniers sont employés pour une durée égale ou inférieure à trois mois.

¹⁴⁵ Nomenclature utilisée par l'Union européenne.

les pays d'Amérique centrale, andins et caribéens qui présentent la plus forte concentration. Ces émigrés temporaires travaillent soit pour des organismes non gouvernementaux espagnols, internationaux, des pays d'accueil, soit directement pour le gouvernement espagnol par le biais de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo). Viennent ensuite les agences des Nations Unies et de l'Union européenne.

Enfin, les étudiants motivés par l'apprentissage d'une langue étrangère ou la poursuite de leurs études partent, de façon temporaire, grâce des programmes européens comme *Socrates/Erasmus* qui leur offrent des bourses, près de 20 000 par an ou encore *Leonardo da Vinci*¹⁴⁶ qui finance chaque année environ 250 stages d'une durée de 3 à 6 mois dans des entreprises européennes. L'État espagnol, par l'intermédiaire du ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération offre plusieurs types de bourses gérées par l'*Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement*. Outre les bourses d'été, les plus connues sont :

- les bourses MUTIS, destinées aux étudiants de troisième cycle, aux doctorants et aux postdoctorants qui souhaitent faire un séjour dans les universités et les centres supérieures d'Amérique latine
- les bourses Tordesillas pour des études dans les universités brésiliennes et des stages dans les entreprises espagnoles participant au programme
- des bourses pour des études européennes au Collège de l'Europe ou l'Institut Universitaire Européen de Florence
- les bourses bilatérales pour les pays de l'Union européenne, certains pays asiatiques, le Maroc ou l'Amérique latine.

Dans une Espagne en plein accroissement démographique et qui avait besoin de débouchés pour sa population active, l'émigration est vite apparue comme la solution au XIX^e siècle. D'abord à destination du Maghreb, et plus particulièrement de l'Algérie vers 1830, la deuxième vague importante de migrants se dirige vers l'Amérique latine vers le milieu des années 1950 et ce, pour des raisons essentiellement économiques. L'Argentine et Cuba seront alors les deux plus grands pays récepteurs du fait de leur besoin de main d'œuvre pour développer leur économie mais aussi pour peupler leur immense territoire dans le cas de l'Argentine. Ces flux diminuent, cependant, suite à la crise de 1929 qui conduit les pays

¹⁴⁶ Ce programme qui regroupe 11 universités espagnoles est co-financé par l'Agence *Leonardo da Vinci* et la *Consejería de Educación* de la Communauté de Madrid.

d'Amérique latine à adopter des politiques migratoires plus restrictives. La Guerre civile espagnole (1936-1939) provoque un nouvel afflux et les exilés politiques trouvent refuge essentiellement au Mexique et au Chili. L'émigration en provenance de l'Espagne va néanmoins se réduire considérablement puis devenir marginale au cours des années 1970, les Espagnols se dirigeant dorénavant en nombre vers l'Europe en plein développement. Les destinations privilégiées sont alors la Suisse, l'Allemagne et la France jusqu'à ce que la crise pétrolière de 1973 et la récession qui l'accompagne provoquent une fermeture des frontières et leur retour d'une partie des immigrés en Espagne.

Parallèlement à ces flux de migration, l'Espagne accueille ses premiers flux d'immigration originaires d'Europe dans les années 1960 mais il faudra attendre l'arrivée des immigrés d'origine non communautaire pour voir se confirmer la transition migratoire qui fera de l'Espagne une terre d'accueil.

CHAPITRE II

L'ESPAGNE TERRE D'ACCUEIL de 1970 à 2008

À partir des années 1970, les échanges migratoires entre l'Amérique latine et l'Espagne, caractérisés surtout par plusieurs siècles d'exode massif des Européens vers le Nouveau Monde prennent une nouvelle tournure. En effet, outre le changement de destination des flux d'émigration majoritairement orientés vers l'Europe à partir des années 1960, le système migratoire entre l'Espagne et l'Amérique latine va connaître un véritable bouleversement, l'Espagne passant progressivement de pays émetteur à pays récepteur de flux d'origine étrangère, latino-américains notamment. Cette transition migratoire se caractérise par sa rapidité et par son intensité.

I. – PANORAMA GÉNÉRAL DE L'IMMIGRATION EN ESPAGNE DE 1970 À 2008

1. – L'immigration d'origine communautaire

Avant de connaître des flux massifs d'immigration d'origine extracommunautaire, 65 % des immigrés présents sur le territoire espagnol au début des années 1980 étaient des Européens, tandis que les Sud-américains ne représentaient que 18% de la population étrangère. Les Africains et les Asiatiques représentaient chacun 10% du total des étrangers.

La plupart des 200 000 étrangers résidant en Espagne en 1981 venaient de pays qui partageaient notre culture européenne, ou, pour l'Amérique latine, notre culture et notre langue. Les premiers venaient de pays généralement plus développés que l'Espagne : principalement des retraités, venus s'installer sur les côtes espagnoles, ou des salariés, effectuant des déplacements pour leur entreprise hors de leurs pays.¹⁴⁷

Cette prédominance de la population communautaire qui prendra fin en 1985 constitue pour l'auteur la première des trois étapes du processus de constitution de « l'Espagne immigrante », la seconde qu'il désigne comme étant celle d'une « immigration nouvelle » s'étend de 1986 à 1999 tandis que la dernière étape qui débute en 2000 se caractérise par « l'institutionnalisation » de l'immigration.

¹⁴⁷ CACHÓN Lorenzo, « L'immigration en Espagne (1996-2006) : logique de marché et 'institutionnalisation' », *art. cit.*, consulté le 18 juin 2017.

Selon Vicente Gozávez Perez, entre 1990 et 1991, le nombre de résidents venant d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine passe de 119 000 à 169 000, notamment grâce au processus de régularisation des travailleurs sans papiers en 1991¹⁴⁸, alors que celui des immigrés originaires d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Océanie passe de 287 000 à 188 000 personnes. Pourtant, les autorités espagnoles tentent de freiner et de contrôler l'immigration en provenance des pays en voie de développement et de favoriser l'immigration communautaire par le biais d'accords internationaux avec des pays de l'Union Européenne. De plus, ces ressortissants bénéficient de la libre circulation à partir du 1^{er} janvier 1986 pour les travailleurs indépendants qui peuvent choisir leur pays d'établissement et à partir du 1^{er} janvier 1992 en ce qui concerne les salariés. Cela explique la progression des chiffres de l'immigration communautaire, à but économique, au début des années 1990 :

Entre 1991 et 1994, c'est le groupe des ressortissants des pays de l'Union Européenne (210 221 en 1994) qui a connu la plus forte croissance, près de 10% par an, avec des différences notables selon les nationalités. Si la migration de retraite n'a pas disparu, les croissances les plus fortes sont associées aux taux d'activité élevés qu'autorise aujourd'hui la liberté de circulation. En effet selon le recensement espagnol de 1991, parmi les étrangers de 16 ans appartenant à l'Union Européenne, 38,4% exercent une activité professionnelle. Cette proportion s'élève à 56,4% chez les Italiens, 50,2% chez les Portugais, et 42,6% chez les Français, groupes nationaux en accroissement rapide. Au contraire chez les Anglais, les Belges, et les Hollandais le taux se réduit à 30% et l'accroissement est plus lent.¹⁴⁹

Pour ce qui est de leur distribution sur le territoire espagnol, en 1994 on dénombrait 33 000 étrangers à Madrid, 23 000 à Barcelone (les Allemands et les Français sont les plus nombreux) mais c'est dans les zones à forte activité touristique comme Alicante, les Baléares, Tenerife ou Malaga que les Européens sont les plus nombreux¹⁵⁰. Selon le recensement de 1991, leur moyenne d'âge est de 40,1 ans, nettement supérieure à celle du reste de la population espagnole qui est alors de 33,9 ans. Les femmes actives entre 25-45 ans sont

¹⁴⁸ « La régularisation exceptionnelle de 1991 a été un des éléments de la politique migratoire dont le gouvernement présenta au Parlement espagnol les lignes directrices dans le Document sur l'Immigration en 1990. 134 867 étrangers demandèrent à bénéficier de cette opération, parmi lesquels 109 468 travailleurs, et 5 889 membres de leurs familles obtinrent une réponse positive. La régularisation fut par contre refusée à 18 622 travailleurs et 888 membres de leurs familles ». GOZÁLVEZ PÉREZ Vicente, *L'immigration étrangère en Espagne (1985-1994)*, in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 12, n° 1, 1996, p. 11-38, p. 17. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1996_num_12_1_1495.

¹⁴⁹ *Ibidem*, p. 14-15.

¹⁵⁰ « Les Européens Communautaires sont largement majoritaires parmi les étrangers dans les provinces dans lesquelles l'activité touristique l'emporte. Ainsi ils représentent, en 1994, 85% des étrangers résidants dans la province d'Alicante, 75%, dans celle des Baléares, 74% dans celle de Tenerife et 72% dans celle de Malaga. Par contre, dans les provinces où se situent de grandes agglomérations urbaines qui offrent des possibilités de travail diversifiées et un faible attrait résidentiel, l'importance relative des Européens est beaucoup plus faible. Ils ne représentent que 31% des résidents étrangers dans la province de Madrid, 34 % dans celle de Barcelone et 44 % dans celle de Valence. », *ibidem*, p. 22.

nombreuses et les jeunes de moins de 20 ans représentent 20% de la population européenne totale. Ces caractéristiques sont différentes en fonction des nationalités :

Deux groupes bien différents peuvent être définis. Le premier, celui des originaires des pays de l'Europe du Nord-Ouest, se caractérise par une population vieillie, avec 25 % de plus de 65 ans, et à peine 9 à 12 % de jeunes. Le deuxième est constitué des Français, des Portugais et des Italiens ; la proportion de retraités ne dépasse pas, selon les nationalités, 12 ou 14 %. Les personnes d'âge actif l'emportent, tandis que la proportion de moins de 20 ans varie avec l'ancienneté de l'installation du groupe national en Espagne, les Français ayant la plus forte proportion, 20 %, et les Italiens la plus faible, 10 %. Par rapport à cette opposition entre Européens du Nord-Ouest et méridionaux, les Allemands occupent une place intermédiaire.¹⁵¹

Au début des années 2000, cependant, on observe une augmentation du nombre d'autorisations de résidence relevant du régime général qui passe de 219 657 en 1996 à 2 092 095 en 2006 et une diminution progressive de celles relevant du régime communautaire qui passent de 319 327 en 1996 à 929 713 en 2006¹⁵².

En 2003, les étrangers communautaires ne représentaient plus que le quart du total la population étrangère en Espagne (leur pourcentage est passé de 49,76% des étrangers au 31 décembre 1995 à 22,09% au 30 juin 2006) tandis que le groupe majoritaire était désormais les Ibéro-Américains (il est passé de 18,09% au 31 décembre 1995 à 35,09% au 30 juin 2006).

2. – L'immigration d'origine extracommunautaire

a. De la fin des années 1970 au début des années 1990

Contrairement aux pays européens qui ont stabilisé leur immigration, au début des années 1990, l'Espagne, devenue attrayante par sa croissance économique, s'est transformée à son tour en terre d'accueil de l'immigration extra-communautaire. En effet, par sa situation géographique, puisqu'elle se trouve à quelques kilomètres de l'Afrique, l'Espagne constitue l'antichambre du rêve européen pour nombre de ressortissants des pays du Maghreb et d'Afrique subsaharienne.

Alors qu'en 1996, on ne dénombrait que 542 314 résidents étrangers, en décembre 2009, leur nombre s'élevait à plus de 5 millions, transformant, en un peu plus de dix ans, le pays en terre d'accueil. Le tiers des résidents étrangers est constitué par des citoyens européens, à la retraite pour la plupart (Allemands, Anglais, Français), attirés par le climat et la qualité de vie, 40% des étrangers d'origine extracommunautaire sont Hispano-Américains,

¹⁵¹ *Idem*, p. 25.

¹⁵² Ces données sont extraites du PECEI, « Plan Estratégico de Ciudadanía e Integración 2007-2010 », p. 40.

les Équatoriens étant les plus nombreux, suivis des Colombiens, des Péruviens, des Argentins et des Boliviens. Parmi les Africains, les Marocains ont longtemps représenté la première communauté étrangère avant d'être dépassés par les immigrants économiques roumains arrivés massivement en Espagne après le dernier élargissement de l'Union Européenne. Après les Européens et les Hispano-Américains, ils forment, avec les Subsahariens le troisième groupe d'immigrants économiques. Les trois quarts des immigrants se concentrent dans les régions à forte demande de main-d'œuvre, soit pour des travaux saisonniers dans les champs et les serres (Catalogne, Valence, Andalousie), soit pour l'hôtellerie et la restauration (Baléares et Canaries), les services domestiques et le bâtiment, jusqu'à la crise immobilière qui a durement frappé ce secteur. Les six Communautés Autonomes les plus concernées par ces flux migratoires sont la Catalogne, la Communauté de Madrid, la Communauté de Valence, l'Andalousie, les Canaries et la Région de Murcie. Les villes de Barcelone et Madrid accueillent à elles seules plus du tiers des immigrants. Se situant dans une tranche d'âge de 20 à 39 ans, ces immigrants acceptent des salaires et des conditions de travail nettement inférieures à celle des travailleurs espagnols.

Outre l'apport qu'elle représente pour l'économie, cette immigration est la bienvenue car elle contribue à pondérer une situation démographique alarmante : la baisse de la natalité et le vieillissement de la population espagnole, à l'instar de beaucoup de pays européens. Ainsi, au plus fort du boom économique des années 2000, le taux de fécondité est passé de 1,38 en 2006 à 1,44 en 2009. Le taux de fécondité le plus bas avait été atteint en 1996 avec 1,16 enfants par femme. Pour ce qui est du vieillissement, l'on dénombrait, en 2009, 7 millions de personnes âgées de plus de 65 ans tandis qu'en 2008 l'espérance de vie était supérieure à la moyenne européenne : 78 ans pour les hommes, contre 71,1 ans en moyenne dans l'Union européenne, et 84,3 ans pour les femmes, contre 82,2 ans en moyenne dans l'Union européenne. Cette situation démographique n'était pas sans conséquences sur le système d'assurance maladie et le financement des retraites.

De plus, l'Espagne connaît des grands déséquilibres démographiques dus notamment au processus de désertification des campagnes et d'exode rural qui a démarré dans les années 1960 : « Depuis, la population rurale n'a cessé de diminuer. Entre 1996 et 2001, selon l'Institut national des statistiques, ce ne sont pas moins de 443 villages qui se sont vidés totalement de leurs habitants, transformant ainsi par endroits le paysage rural en un tas de maisons abandonnées ou en un amas de ruines. »¹⁵³.

¹⁵³ JULLIAN Martine, *Civilisation espagnole*, Paris, Hachette supérieur, 2015, p. 91.

Ces déséquilibres géographiques s'accompagnent de fortes disparités régionales, plus de la moitié des 46 609 652 habitants dénombrés au 1^{er} juillet 2013 étant concentrée dans quatre Autonomies : l'Andalousie, la Catalogne, la Communauté de Madrid et la Communauté de Valence tandis que les Autonomies les moins peuplées sont la Castille-et-Léon et Castille-la-Manche, situées sur les hauts plateaux, l'Extrémadure et les trois Communautés de la vallée de l'Èbre que sont la Navarre, l'Aragon et la Rioja. Les quatre villes les plus peuplées sont Madrid (3 207 247 habitants), Barcelone (1 611 822), Valence (792 303) et Séville (700 169). Comparée à la moyenne européenne qui est de 113 habitants au km², ou des pays voisins (115 pour le Portugal et 117 pour la France), la densité de population au km² est relativement basse en Espagne.

b. Du début des années 2000 à l'aube de la crise économique de 2008

Cette période de l'histoire migratoire de l'Espagne correspond à celle que Lorenzo Cachón qualifie de « troisième étape »¹⁵⁴ au cours de laquelle « [...] les entrées d'étrangers ont connu un essor considérable depuis la fin des années 1990, même s'il s'agit d'un phénomène très important [...] On est passé d'un demi-million d'étrangers résidents (en situation légale) en 1996, à 2,8 millions à la fin de juin 2006 : soit une multiplication par six en dix ans »¹⁵⁵. Joaquín Arango parle, lui, de « *boom inmigratorio* »¹⁵⁶.

En 2006, 900 000 immigrants en situation légale sont citoyens de l'Union européenne tandis que les 1,9 millions restants relèvent du régime non communautaire et les « nationalités ayant la plus forte présence en Espagne sont les Marocains (qui représentent 18 % du total), les Équatoriens (12%), les Colombiens (8%), les Roumains (7%), les Britanniques (6%) et les Chinois (3%). Les originaires d'Afrique noire représentent 5% du total des étrangers résidant en Espagne. »¹⁵⁷.

Pour ce qui est de la répartition géographique, les Communautés Autonomes qui ont accueilli le plus d'immigrés au cours des années 2000 étaient respectivement la Catalogne (21%), Madrid (20%), l'Andalousie (13%), la Communauté de Valence (13%), les Iles Canaries (6%), et Murcie (5%). L'augmentation spectaculaire des flux d'immigration a fait de l'Espagne le premier pays récepteur de flux dans l'Union européenne, et le troisième en

¹⁵⁴ CACHÓN Lorenzo, *art. cit.*

¹⁵⁵ *Ibidem*, p. 83.

¹⁵⁶ « Durante cerca de diez años España ha conocido una verdadera explosión inmigratoria. Lo ocurrido en estos años ha contrastado nítidamente con lo acaecido en el período anterior. », ARANGO Joaquín, « Después del gran boom : la inmigración en la bisagra del cambio », in *La inmigración en tiempos de crisis : Anuario de la Inmigración en España*, *op. cit.*, p. 54.

¹⁵⁷ *Ibidem*, p. 92.

chiffres absolus après les États-Unis et la Russie. Pour la seule année 2007, on a enregistré l'arrivée de 957 000 immigrés. De plus, l'immigration en provenance d'Europe de l'Est a contribué à diversifier aussi bien les nationalités d'origine des migrants que leur nombre : « La très forte augmentation entre 2006 et 2007 s'explique par l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'Union européenne ; une partie importante résidaient auparavant de façon irrégulière sur le territoire espagnol. En juin 2008, l'Espagne compte 4 169 000 étrangers en situation régulière, soit 9% de la population totale. »¹⁵⁸

II. – LES LATINO-AMÉRICAINS EN ESPAGNE

1. – L'évolution de la part des Latino-Américains dans la population immigrée en Espagne des années 1970 à 2008

a. Les différentes vagues d'immigration et leur répartition sur le territoire espagnol

Alors que, jusqu'à la fin des années 1990, la population étrangère d'origine européenne était la plus nombreuse en Espagne, elle recule progressivement à partir de cette même période : en effet, elle passe de 52% du total des étrangers en 1998 à seulement 36% de ces derniers en 2005 tandis que, dans le même temps, l'on observe une nette évolution de la population latino-américaine qui passe, elle, de 19 à 39%. Ce phénomène va s'accélérer au début du nouveau millénaire puisque l'on constate une augmentation spectaculaire de 663% entre les années 2000 et 2005¹⁵⁹, et ce sans compter les personnes d'origine latino-américaine naturalisées espagnoles qui ne sont pas considérées comme étrangères.

La troisième vague d'émigration des Latino-Américains vers l'Europe a lieu en effet au début des années 2000, dans un contexte de durcissement des politiques migratoires des États-Unis, au lendemain des attentats du 11 septembre 2001. Bien que ces derniers restent la destination privilégiée des émigrés latino-américains, les courants se diversifient au début des années 1990, aussi bien vers les pays riches, européens essentiellement, que vers d'autres

¹⁵⁸ ODDEN Gunhild, *Migrants dans la ville: Une étude socio-anthropologique des mobilités migrantes en Espagne*, EME, Editions, Mondes Méditerranéens, 2015, 250 pages, consulté le 19/06/2017 sur <https://books.google.fr/books?hl=fr&id=qhc5CQAAQBAJ&dq=immigration+Espagne+ann%C3%A9es+2000&q=l%27entr%C3%A9e+de+la+Bulgarie#v=snippet&q=l'entr%C3%A9e%20de%20la%20Bulgarie&f=false>). La Bulgarie et la Roumanie adhèrent à l'Union européenne le 1^{er} janvier 2007.

¹⁵⁹ « *Expresado de otra manera, si entre el año 1998 y el 2000 la población extranjera de origen latinoamericano comienza a experimentar un notable aumento del 61%, su ritmo de crecimiento se va a acelerar aún más con el comienzo del nuevo milenio, experimentando un incremento en el último quinquenio del 663%, tendencia que todo apunta se mantendrá durante los próximos años.* » VICENTE TORRADO Trinidad L. « La inmigración latinoamericana en España », *Expert Group Meeting on International Migration and Development in Latin America and the Caribbean*, Mexico City, 2005, p. 2. Consulté le 18/06/2017, sur : http://www.un.org/esa/population/meetings/IttMigLAC/P13_Vicente.pdf,

pays de la région : « *El inicio del siglo XXI marcó un antes y un después en la recepción de inmigración latinoamericana en España. Mientras que en 1996 los nacionales de toda América Latina eran poco más de 100 000, y los inmigrantes en España no llegaban a ser más de 500 000, en 2001 eran casi 300 000 y en 2005 ya sobrepasaban el millón de personas.* »¹⁶⁰

Au début des années 1990, les nationalités latino-américaines les plus nombreuses en Espagne étaient les Argentins, les Vénézuéliens et les Chiliens. On observe, par ailleurs, une intensification des courants en provenance du Pérou et de République dominicaine au tout début de la décennie : l’immigration péruvienne était à caractère familial, d’origine urbaine, de classe moyenne et présentait une distribution équilibrée par sexe. Pour ce qui est de l’immigration dominicaine, les femmes originaires de la commune de Vicente Noble, dans la province de Barahona, en ont été les pionnières. Il s’agissait de travailleuses peu qualifiées, employées essentiellement dans le secteur domestique, comme femmes de ménages. Elles se sont installées majoritairement dans la région de Madrid, qui compte encore la plus grande communauté d’anciens habitants de Vicente Noble, en dehors de la République dominicaine¹⁶¹.

Durant la seconde moitié de la décennie 1990, on assiste à une baisse du nombre d’Argentins, essentiellement à cause de leur disparition des statistiques sur les populations étrangères, du fait de leur naturalisation mais aussi parce que certains choisissent de retourner en Argentine, le contexte politique qui les avait poussés à l’exil ayant changé. Ainsi, les nationalités péruvienne et dominicaine sont celles dont les effectifs vont le plus augmenter, dépassant les Argentins en 1997, et devenant ainsi les deux nationalités les plus importantes. C’est précisément à cette date que débute ce qu’il est convenu d’appeler « le boom de la migration latino-américaine en Espagne » et ce jusqu’en 2004, période au cours de laquelle l’on assiste à une croissance spectaculaire des flux en provenance d’Équateur, de Colombie puis de Bolivie, c’est-à-dire les trois communautés latino-américaines qui illustrent la prédominance de l’immigration andine, parmi les nationaux latino-américains, en Espagne. Les immigrés équatoriens, touchés par le processus d’appauvrissement le plus sévère d’Amérique latine provoqué par la chute des prix du pétrole, le gel des dépôts bancaires et la dolarisation de l’économie, constituent le collectif latino-américain le plus important en Espagne. Les classes moyennes et les classes populaires ont été les plus touchées. La

¹⁶⁰ AYUSO Anna y PINYOL Gemma (eds.), *Inmigración latinoamericana en España. El estado de la investigación*, Fundación Cidob, Barcelona, 2010, p. 13.

¹⁶¹ LÓPEZ SALA Ana María, « L’immigration latino-américaine en Espagne pendant les dernières décennies : du boom économique à la crise », in *Migrations et transculturation, Fin du XX^e et début du XXI^e siècles, Les Langues Néo-Latines*, n° 374, septembre 2015, p. 18-19.

communauté colombienne, qui fuit les conflits armés, la violence et la crise de l'économie caféière, est légèrement féminisée, d'origine urbaine, et possède un niveau de formation relativement élevé. Originaires principalement des départements de Valle del Cauca, de Bogota, d'Antioquia et de Risaralda, les Colombiens résident principalement à Madrid, en Catalogne, à Valence et aux Canaries.

Entre 2001 et 2005, l'on constate une augmentation de 143% du nombre de Péruviens recensés en Espagne (leur nombre est passé de 34 975 personnes en 2001 à 85 029 en 2005). En 2005, l'on dénombre 497 799 Équatoriens et 271 239 Colombiens en Espagne, alors qu'ils n'étaient respectivement que 139 022 et 87 209 en 2001.

Pour ce qui est des Argentins, dont le nombre avait chuté au cours des années 1990, il est désormais multiplié par cinq, passant de 32 429 à 152 975 immigrés. Le gel partiel des dépôts bancaires a, en effet, provoqué une nouvelle vague d'immigration argentine. Cependant, la nationalité qui a enregistré la plus forte hausse sur la période est la bolivienne, le nombre de ses représentants étant multiplié par quinze en seulement quatre ans et passe de 6 619 à 97 947 personnes. Cette augmentation est due, en partie, au ralentissement des flux de Colombiens et d'Équatoriens au début des années 2000, ces derniers devant désormais posséder un visa pour rentrer sur le territoire espagnol. L'immigration bolivienne se caractérise également par un fort taux de féminisation dans les phases initiales, à la recherche d'une terre d'émigration alternative face aux mauvaises conditions économiques que connaît l'Argentine à cette époque. Ils sont attirés par les opportunités d'emploi dans le secteur agricole, dans la construction ou dans le service domestique. Localisés surtout à Madrid et à Barcelone lors de leur première phase d'installation en Espagne, l'on assiste à une redistribution géographique vers d'autres provinces de la Méditerranée et du sud du pays. Cette mobilité s'accompagne d'un fort taux d'irrégularité et d'une présence importante dans les secteurs les plus précaires du marché du travail espagnol. Les flux d'arrivée en Espagne restent élevés jusqu'en 2007, date à laquelle la possession d'un visa par les Boliviens est obligatoire pour entrer sur le territoire espagnol.

En 2005, les nationalités qui présentent le plus grand nombre de naturalisations sont les Argentins (75 100), les Vénézuéliens (66 795), les Cubains (30 441), les Péruviens (23 142), les Dominicains (22 301), les Uruguayens (21 481) et les Colombiens (20 046). Dans une moindre mesure, l'Espagne compte environ 100 000 Brésiliens et 80 000

Paraguayens. L'immigration vénézuélienne est quant à elle très concentrée dans la région des Canaries. L'immigration hondurienne, enfin, est très peu connue¹⁶².

b. Les caractéristiques de la population latino-américaine en Espagne

À l'aube de la crise économique de 2008, l'immigration latino-américaine en Espagne se caractérise donc par une forte présence de populations originaires de la zone andine comme les Equatoriens, les Colombiens, les Péruviens et les Boliviens qui se distinguent des premiers immigrés politiques chiliens, argentins et uruguayens¹⁶³. Cette différence reflète également la diversité et l'hétérogénéité des flux en provenance d'Amérique latine.

On constate par ailleurs une grande féminisation des flux, surtout dans la première phase d'installation au cours des années 1980 et 1990, les femmes étant souvent les pionnières dans la migration familiale. Elles arrivent en Espagne attirées par la demande de main-d'œuvre dans le service domestique interne qui constitue une niche de travail. Cette voie d'entrée sur le territoire espagnol est souvent une étape qui permet le regroupement familial ou de soutenir leurs familles restées dans le pays d'origine. Dans les années précédant la crise, on peut parler d'un rééquilibrage puis d'une masculinisation des flux en provenance d'Amérique latine :

Le fait que l'immigration de travail latino-américaine ait tendu vers un plus grand équilibre entre les sexes au cours des dernières années s'explique par divers facteurs. En premier lieu, le gouvernement a favorisé, via la signature de conventions, l'immigration latino-américaine pour certains secteurs traditionnellement masculins (agriculture, etc). De même, l'essor économique des dernières années et surtout, dans le secteur du bâtiment, a favorisé l'emploi masculin immigrant. En outre la politique migratoire restrictive a limité les possibilités de régularisation juridique au regroupement familial. L'instauration du visa pour l'Équateur et la Colombie en 2002 et 2003 a entraîné un progrès dans les plans de migration et de regroupement familial pour certains Équatoriens et Colombiens car il était plus difficile d'émigrer après

¹⁶² Comme le souligne Guillermo Uribe : « Il s'agit de la population en situation régulière, mais la population en situation irrégulière semble importante comme l'a montré en 2005 la régularisation des clandestins : plus de 500 000 personnes, dont la moitié était des Latino-Américains, ont été concernées. La proportion de clandestins serait d'un illégal pour un légal entre 2003 et 2005 et de un pour trois en 2007 (Izquierdo y León, 2008). », URIBE Guillermo, « La population latino-américaine en Espagne : nouvelles diasporas, nouvelles mobilités », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2012 (28) 1, p. 171 ; IZQUIERDO A ; LEON S. : « La inmigración hacia dentro : argumentos sobre la necesidad de la coordinación de las políticas en un Estado multinivel » in *Política y Sociedad*, 45, p. 11-39.

¹⁶³ Virginie Baby-Collin, Geneviève Cortes et Naïk Miret parlent d'« andinisation des flux de migrants latino-américains vers l'Espagne » et constatent que : « Si la forte augmentation des flux migratoires vers l'Espagne est notamment due aux flux en provenance du continent latino-américain c'est, au cours des dix dernières années, plus particulièrement des quatre pays andins qu'ils sont issus », BABY-COLLIN Virginie, CORTES Geneviève et MIRET Naïk, « Les migrants andins en Espagne », *Mélanges de la Casa de Velázquez* [En ligne], 39-1 | 2009, mis en ligne le 15 avril 2011, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://mcv.revues.org/505>, p. 2.

*l'instauration du visa. Ainsi, de nombreuses femmes latino-américaines qui sont sorties seules de leur pays ont choisi de faire venir leurs proches.*¹⁶⁴

Pour ce qui est de la distribution géographique, les Latino-Américains manifestent une préférence pour les milieux urbains, plus particulièrement les grandes villes dans les phases initiales d'installation tout au moins, quitte à opérer ensuite une redistribution vers d'autres provinces à fort développement économique, comme l'Arc méditerranéen :

*D'après les données de variation résidentielle selon la taille des communes en 2006 [...] les migrants andins tendent à s'installer beaucoup plus que les autres étrangers ou que les Espagnols dans les capitales de province et les centres urbains de plus de 100 000 habitants. Ils sont proportionnellement moins nombreux à arriver dans les municipalités de moins de 10 000 habitants (entre 6 et 11%, contre 16% pour les étrangers). Cela confirme une migration à forte dominante urbaine, caractéristique des flux de provenance latino-américaine. Cette tendance avait déjà été observée pour les Équatoriens et les Colombiens à travers les données du recensement de 2001, où seulement 10 % des migrants de ces deux nationalités résidaient dans des villes de moins de 10 000 habitants contre 22% des Marocains et 17% de l'ensemble des résidents étrangers.*¹⁶⁵

Cette prédominance des grandes et moyennes villes doit néanmoins être nuancée pour ce qui est des flux précédents la crise car l'on assiste, selon les auteurs, à une « déconcentration urbaine », c'est-à-dire une plus forte diffusion spatiale au profit de plus petites villes¹⁶⁶.

Cette polarisation urbaine est liée au fait que professionnellement, en dehors de l'agriculture, les immigrés latino-américains sont majoritairement présents dans les secteurs de la construction, des services, de l'hôtellerie. Ils se distinguent des autres immigrés par leur fort taux de naturalisation grâce notamment à une législation espagnole plus favorable par rapport aux autres immigrés¹⁶⁷.

2. – Une immigration particulière : celle du retour des émigrés d'Amérique latine

*Y al cabo de muchos años
Estaban de vuelta en su tierra de origen
Y nunca habían olvidado nada*

¹⁶⁴ YÉPEZ del CASTILLO Isabel, HERRERA MOSQUERA Gioconda, *Nouvelles migrations latino-américaines en Europe: Bilans et défis*, Edicions Universitat Barcelona, 2008, 308 pages, p. 225.

¹⁶⁵ BABY-COLLIN Virginie, CORTES Geneviève et MIRET Naïk, « Les migrants andins en Espagne », *art. cit.*, p. 22.

¹⁶⁶ « Si les profils colombiens et péruviens témoignent d'une relative stabilité sur la période 1998-2006, l'attraction des capitales a connu, pour les Boliviens et les Équatoriens, une nette tendance à la baisse au profit de grandes villes, mais aussi de villes moyennes (de 10 000 à 50 000 habitants). L'arrivée sur le territoire espagnol des migrants andins se fait de plus en plus directement vers les communes plus petites, signe d'une probable diffusion spatiale et d'une « déconcentration » urbaine des filières migratoires. Les municipalités les moins peuplées indiquent pour ces deux dernières nationalités une certaine stabilité, ce qui reflète le maintien de flux dirigés vers les zones plus rurales, liés à l'insertion des migrants dans le secteur agricole. », *ibidem*, p. 23.

¹⁶⁷ Tandis que le régime général exige d'être résident depuis 10 ans pour acquérir la nationalité espagnole, cette période est ramenée à 2 ans dans le cas des Latino-Américains et d'autres pays, comme le Brésil et le Portugal, pays avec lesquels l'Espagne entretient des liens historiques particuliers.

*Ni al irse, ni al estar, ni al volver :
Nunca habían olvidado nada.
Y ahora tenían dos memorias
Y tenían dos patrias.*

Eduardo Galeano, *El río del olvido*

Alors que les pays traditionnels d'accueil de l'émigration espagnole connaissent des difficultés de type économique ou politique qui les conduisent à fermer partiellement leurs frontières, l'on assiste au retour de certains émigrés ou de leurs descendants en terre espagnole. Ce phénomène n'est pas fondamentalement nouveau, car il couvre toutes les époques, mais il s'accroît avec la fin du franquisme, le retour de la démocratie en Espagne, l'essor économique et la modernisation rapide du pays du fait notamment de son entrée dans l'Union européenne.

a. Le phénomène du « retour » et la figure du « retornado »

Pour l'État espagnol, est reconnu comme « *retornado* », l'émigré qui retourne dans son pays d'origine, l'Espagne, pour s'y installer définitivement. La Constitution espagnole stipule, dans son article 42 que « *El Estado velará especialmente por la salvaguardia de los derechos económicos y sociales de los trabajadores españoles en el extranjero, y orientará su política hacia su retorno* ». Cet engagement de l'État envers les émigrés de retour s'étend également à leurs enfants et petits-enfants nés en terre étrangère. Le statut « d'émigré de retour » se traduit par l'obtention du *Certificado de Retornado*, délivré par la délégation ou sous-délégation du Gouvernement régional dont dépend le lieu de résidence. Ce certificat, sur lequel figurent la dernière sortie du territoire espagnol, celle du retour, la durée de travail dans le pays d'émigration, celle de cotisation à la Sécurité sociale s'il y a lieu et la qualité de chômeur non indemnisé pour bénéficier d'une aide financière, est valable pendant les deux premières années du retour.

On peut distinguer, à partir des statistiques de retours, quatre grandes étapes significatives de ce phénomène :

- avant 1880, au moment où Cuba était la principale destination des émigrants
- au cours de la Première Guerre mondiale
- dans les années 1930, au moment où la crise économique internationale a touché les pays américains récepteurs d'émigration

- à partir des années 1960, enfin, date de début des flux de retour qui, bien que dans une moindre mesure, existent encore aujourd'hui¹⁶⁸.

b. Les causes du retour en Espagne

Aux facteurs d'expulsion objectifs liés à une situation sociale et économique difficile, il faut ajouter d'autres facteurs plus subjectifs comme les relations d'ordre affectif ou financier avec le pays d'origine et le rapport aux membres de la famille qui y sont restés. Pour comprendre ce qui motive le retour, il faut également tenir compte de la nature des liens tissés dans les pays récepteurs, la durée de la période d'émigration et la capacité d'adaptation des émigrés aux conditions de vie (climat, coutumes, logement) et de travail parfois différentes de celles qu'ils ont connues en Espagne. Au contraire de ceux pour qui le retour sur la terre des origines personnelles ou familiales reste un mythe ou un idéal empreint de nostalgie, deux catégories d'Espagnols parviennent à clore, de façon souvent définitive leur cycle migratoire par un retour au pays : il faut distinguer les émigrés de retour, qui rentrent satisfaits d'avoir fait fortune ou réalisé leurs rêves, de ceux qui reviennent contraints par la nécessité, une santé défaillante, la mauvaise fortune ou sous la pression familiale.

c. L'Indiano

Communément appelés « indianos », les émigrés les plus chanceux sont ceux qui sont revenus en Espagne après avoir fait fortune dans l'industrie, le commerce ou l'agriculture. Ils reviennent généralement s'installer et investir dans leur ville ou leur village d'origine, combinant la volonté de participer à leur développement économique et le désir d'afficher le résultat de leurs efforts à la vue de leurs concitoyens. Tout au long de l'histoire de l'émigration espagnole, ces exemples de réussite qui symbolisent le rêve américain vont faire des émules et être à l'origine de nombreux départs.

¹⁶⁸ Les grandes périodes de retour coïncident avec les situations de crise sociale, politique et/ou économique que connaissent les pays d'accueil. « *El desplazamiento de millones de españoles, llamado por Sánchez-Albornoz emigración en masa, fue registrado desde 1882 por el Instituto Geográfico y Estadístico, a partir del movimiento anual de entradas y salidas de pasajeros de los puertos españoles. Las series obtenidas gracias a esta fuente cifran en alrededor de 3 millones y medio los españoles que partieron a América, aunque estimaciones posteriores sitúan la corriente emigratoria entre 1882 y 1935 en torno a los 4,7 millones de personas. Del total de estos emigrantes, el 57% volvieron a España; es decir que el número de retornados supera al de los que se quedaron definitivamente en el otro continente.* », SALLÉ ALONSO, María Angeles (coord.), *La emigración española en América...*, p. 14.



Anónimo. *Familia de indianos en México, julio de 1918*. Colección « El Oriente de Asturias ». ¹⁶⁹

On peut distinguer deux périodes au cours desquelles la figure de l'*indiano*, son rôle et son influence sur la vie sociale, économique et politique de l'Espagne ont évolué : jusqu'à la fin du XIX^e siècle, cet émigré de retour était surtout un rentier qui achetait ou se faisait construire une maison, investissait dans des terrains, finançait des travaux dans sa localité mais intervenait rarement dans la vie publique. Ce ne sera pas le cas des *indianos* de la période suivante, de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e, qui vont, eux, avoir un rôle actif et créer de nouvelles entreprises pour dynamiser l'économie espagnole et contribuer à l'essor de leur pays de naissance. Ces investissements ont contribué notamment à l'amélioration du système scolaire et du génie civil espagnols.

Las aportaciones al sistema educativo fueron muy heterogéneas, e incluyeron donaciones para la creación de premios escolares, la reparación o ampliación de centros, la adquisición de material y mobiliario escolar o la financiación de actividades y viajes extraescolares. De América llegaron libros, máquinas de coser, de escribir, museos escolares, laboratorios de física y química, colecciones de minerales, ejemplares de la fauna y la flora de la otra orilla... también hubo quien invirtió cantidades considerables en crear y mantener centros académicos, especialmente en el área de la escuela elemental.

En el ámbito de la obra civil, los indianos contribuyeron económicamente, pagando incluso en su totalidad, obras de construcción y restauración de iglesias, cementerios, parques, caminos, fuentes, ayuntamientos, asilos, consultorios médicos, casas de cultura, sedes sindicales, casinos, centros recreativos, plazas, mercados, lavaderos, canalizaciones de agua, obras de alcantarillado, acometida de la luz eléctrica... ¹⁷⁰

¹⁶⁹ Source : *Memoria gráfica de la emigración española*. Ministerio de Trabajo e Inmigración. Dirección General de Ciudadanía Española en el Exterior., p. 120.

¹⁷⁰ SALLÉ ALONSO, M^a Angeles, *La emigración española en América...*, op. cit., p. 160.

Les traces de ces œuvres sont particulièrement visibles en Galice, en Asturies et en Catalogne mais aussi en Catalogne où l'investissement des *indianos* a été l'un des moteurs de la révolution industrielle et de l'essor de Barcelone¹⁷¹.



*Indianos retornados, Gijón, Hacia 1920. Autor anónimo.*¹⁷²

Mais plus nombreux sont les anciens émigrés pour qui le succès de l'entreprise outre-atlantique n'a pas été au rendez-vous et ce, pour des raisons diverses. Certains rentrent parfois à court d'argent après avoir dépensé toutes leurs économies en tentant de faire fortune, comme en témoignent les travaux de Elías de Mateo Avilés qui s'est intéressé aux Andalous en Amérique :

*Entre ellos (los retornados), hay uno que en Malaga estaba establecido ; tenía un establecimiento de bebidas que vendió, marchándose con el dinero del traspaso, y allí se ha dejado hasta la última peseta. Sabemos de otro que llevó 32 000 reales, suponiendo que con esa suma podría establecerse en un punto donde, para cualquier negocio, se necesitaban grandes capitales, y el resultado ha sido perderlo todo.*¹⁷³

À ces désillusions d'ordre économique s'ajoutent les difficultés du voyage de retour, inconnues ou sous-estimées. Mais si les moyens et les conditions de transport se sont améliorés au fil du temps et ont permis d'éviter de telles catastrophes, d'autres émigrés retournent vers leur terre natale profondément meurtris par leur expérience outre-mer et les échecs qu'ils y ont connus.

¹⁷¹ <http://www.lavanguardia.com/cultura/20130717/54377863468/peso-indianos.html>, consulté le 21/02/2015.

¹⁷² Source : *Memoria gráfica de la emigración española*. Ministerio de Trabajo e Inmigración. Dirección General de Ciudadanía Española en el Exterior, p. 121.

¹⁷³ MATEO AVILÉS Elías de, *La emigración andaluza a América (1850-1936)*, cité par SALLÉ ALONSO, M^a Angeles, *La emigración española en América...*, op. cit., p. 161.

La résidence « El Retorno »¹⁷⁴ qui a été créée en 1988 par la Fondation Gumiel a pour fonction d'accueillir et d'héberger des émigrés de retour en difficulté témoigne du passage de ces Espagnols démunis et souvent seuls. Ces pensionnaires reviennent majoritairement d'Amérique latine, surtout de Bolivie, d'Argentine, du Brésil, du Pérou ou du Venezuela après une moyenne de quarante années passées loin de l'Espagne. Parfois ils n'ont aucun droit à la retraite ou à la sécurité sociale dans leur pays d'accueil et ont besoin de soins médicaux dont ils ne pourraient bénéficier sans l'aide sanitaire gratuite en Espagne. Certains survivent grâce à l'assistance financière de l'État espagnol. D'autres fois, pour ne pas être à la charge de leur famille, ces hommes et ces femmes décident de rentrer dans un pays qui, ils s'en rendront compte plus tard, n'a plus grand-chose à voir avec celui qu'ils ont laissé. Malgré leur conviction d'être encore des Espagnols de plein droit, ils sont souvent perçus comme des étrangers, plus encore quand leurs accents sud-américains trahissent leur parcours singulier.

III. – FACTEURS D'EXPULSION EN AMÉRIQUE LATINE ET FACTEURS D'ATTRACTION DU CÔTÉ DES ESPAGNOLS

1. – La théorie du « push pull »

Dans les études sur les migrations, il existe plusieurs modèles descriptifs et explicatifs sur le comportement des individus ou des groupes. Ces modèles sont issus de plusieurs perspectives d'analyse : écolibérale, marxiste, structuraliste ou comportementale. Le modèle le plus connu est celui de la perspective libérale, plus communément appelé « modèle *pull and push* » de Ravenstein ou modèle des facteurs de répulsion (*push factors*) et de répulsion (*pull factors*), dont le postulat de départ est que, pour n'importe quel individu, la décision de migrer résulte de l'interaction de deux forces : d'une part, les pressions de son lieu de

¹⁷⁴ « La residencia 'El Retorno' fue puesta en marcha por la Fundación Gumiel que fue fundada en 1979 por el sacerdote salesiano Víctor Mirón, que durante sus estancias en México vio la necesidad de crear una residencia para aquellos españoles que deseaban retornar a España tras largos años de emigración, pero no podían hacerlo por falta de recursos. "Fue creada para la acogida y atención de españoles emigrantes retornados en situación de precariedad y niños en abandono físico y moral, pero en la actualidad su función principal es la primera", puntualiza la directora de 'El Retorno', Consuelo Gala.

La residencia fue abierta en 1988 y desde 1991 viene acogiendo a los emigrantes retornados. "Primeramente se acogió a los niños de la guerra, de la ex Unión Soviética y de Morelia, México. Luego se amplió el convenio para acoger también a los emigrantes retornados de cualquier país", explica Gala.

La residencia es un lugar de paso. Todos los residentes están acogidos temporalmente, hasta que dispongan de una plaza en otra residencia de su comunidad autónoma de origen.

Acoge a los españoles retornados que habiendo alcanzado la edad de 65 años, no puedan satisfacer sus necesidades de vivienda por otros medios. También puede acoger a los cónyuges o acompañantes a cargo del beneficiario ».

<http://www.espanaexterior.com/seccion/61-Emigracion/noticia/292171->

[La residencia El Retorno cierra sus puertas por falta de recursos economicos](#), consulté le 18/06/2017.

Faute de ressources suffisantes pour prendre en charge les 19 émigrants de retour qu'elle accueillait encore à cette époque, la résidence a dû fermer en juin 2012.

résidence permanent ou pays d'origine et d'autre part, les attraits d'un certain nombre de destinations ou pays d'accueil.

Parmi les facteurs de répulsion, liés aux pays d'origine l'on retrouve les bas revenus, les pressions politiques, raciales, religieuses ou encore les catastrophes naturelles¹⁷⁵.

Les facteurs d'attraction peuvent être, quant à eux, les opportunités professionnelles, la tolérance politique, l'existence de revenus plus élevés ou encore les facilités au niveau du statut juridique : « *Existen [...] diferentes factores de atracción que incentivan el desplazamiento. Entre los principales destacan la ausencia de frenos legales, la distancia –no solo física, sino también cultural, política, lingüística, etc.– y todo lo relacionado con las expectativas de mejora en el lugar de destino.* »¹⁷⁶

Ce modèle met en évidence trois idées importantes :

- Le fait que les migrations sont sélectives : certaines personnes ou groupes peuvent plus facilement migrer que d'autres, ceci en fonction de l'âge, du sexe et du statut socio-économique. C'est ce qu'on appelle la migration différentielle.
- L'âge, le sexe et la structure occupationnelle des courants migratoires varient selon les caractéristiques de la région d'origine et des pays de destination.
- Les individus réagissent différemment aux pressions et aux attraits : désillusion, surinvestissement, sous-estimation de la réalité ou de la complexité de la réalité économique, sociale et culturelle du pays d'accueil.

Qu'en est-il pour les immigrés latino-américains ? Qu'est-ce qui les motive à quitter leur pays et à choisir particulièrement l'Espagne ?

¹⁷⁵ Après avoir interrogé les immigrés présents en Aragon sur les causes de leur départ, Carlos Gómez Bahillo résume ainsi leurs motivations : « *Las necesidades insatisfechas que obligan a emigrar son, en unos casos, el hambre o la extrema pobreza que se sufre en su país de origen y, en otros casos, la huida de un sistema político totalitario que no les gusta. Tampoco escasean las necesidades asociadas con persecuciones políticas o religiosas conflictos bélicos, etc. En cualquier caso, casi siempre persiste la necesidad económica que es determinante en la decisión de emigrar.* », GÓMEZ BAHILLO Carlos (coord.), *La inmigración en Aragón : hacia su inclusión educativa, social y laboral en un mundo globalizado*, Colección Pedro Aranda Borobia, Gobierno de Aragón, Zaragoza, 2004, 237 pages, p. 54.

Cependant, bien que la motivation économique soit souvent un facteur essentiel dans la décision d'émigrer, elle est généralement associée à une quête de progrès : « *En las entrevistas nos encontramos que en la decisión de emigrar es más frecuente el objetivo de mejora de la calidad de vida, el deseo de alcanzar cierto bienestar, como el que se disfruta en los países desarrollados, que la necesidad de subsistencia.* », *idem*, p. 55. Ou à la recherche d'un meilleur épanouissement personnel, d'une meilleure qualité de vie, notamment par l'amélioration du niveau éducatif comme en témoigne une femme colombienne : « *Yo lo que esperaba simplemente era encontrar una tranquilidad, estar tranquila. Ya estoy contenta de haber aprendido y haber conocido cosas... Y, pues ya está. [...] yo solo lo que quiero es una tranquilidad y aprender más. Y salir adelante.* » *ibidem*, p. 57.

¹⁷⁶ GARRETA BOCHACA, J. « La integración sociocultural de las minorías étnicas (gitanos e inmigrantes) », *Anthropos*, Barcelona 2003, p. 45.

a. Instabilités politique et économique en Amérique latine : de l'immigration politique à l'immigration économique

Le premier facteur d'expulsion des populations d'origine latino-américaine est d'ordre politique puisque le vieux continent, et plus particulièrement l'Espagne, devient d'abord une terre d'asile et d'immigration pour les réfugiés politiques et les intellectuels fuyant les crises que traversent de nombreux pays d'Amérique latine. Le premier courant de ce type est constitué par des exilés de la Révolution cubaine ou encore des Chiliens fuyant leur pays secoué par le coup d'État du 11 septembre 1973. Au début des années 1980, les exilés sont des nationaux des pays du Cône Sud, parmi lesquels des Argentins tentant d'échapper aux dictatures militaires.

Du fait de leur faible intensité, de la solidarité dont les Espagnols ont fait preuve envers les exilés et de leur rapide intégration au marché du travail espagnol, ces flux, comme le souligne Ana Lopez Sala, ont eu peu de répercussion dans l'opinion publique et ont fait l'objet de rares études. Ces exilés, peu nombreux, étaient issus de la classe moyenne et de milieu urbain et comptaient parmi eux de nombreux descendants d'Espagnols émigrés en Amérique latine.

À ce facteur politique va s'ajouter progressivement le facteur économique pour les flux postérieurs. En effet, la première vague d'émigration politique qui dure jusque dans les années 1970 est suivie, dans les années 1980-1990, d'une seconde vague d'émigration essentiellement motivée par les crises politiques et économiques à répétition qui affectent les pays andins. Ainsi, le départ de nombreux Latino-américains vers l'Europe est le résultat de l'échec des réformes économiques menées au cours des années 1990, de leurs conséquences sociales néfastes mais également des crises politiques qui en ont résulté, comme le rappelle Trinidad Vicente Torrado : « *Estas crisis de gobernabilidad y de representación, se retroalimentaban de las crisis económicas, de las deficientes reformas del Estado, de las medidas neoliberales que trajeron como consecuencia altas tasas de desempleo y pobreza.* »¹⁷⁷

Pour mesurer le degré d'instabilité politique que connaît l'Amérique latine dans les années 1980 et 1990, il suffit de voir le nombre de présidents qui, entre 1985 et 2004, n'ont pas pu aller au bout de leur mandat. À titre d'exemple, Carlos Andrés Pérez renonça à la présidence du Venezuela en 1993, après l'affaire du *Caracazo*, le Dominicain Joaquín Balaguer démissionna suite à des accusations de fraudes lors des élections présidentielles de

¹⁷⁷ VICENTE TORRADO Trinidad. L., *La inmigración latinoamericana en España*, consulté le 12/08/2016 sur : http://www.un.org/esa/population/meetings/IttMigLAC/P13_Vicente.pdf.

1994 et après que des manifestations massives ont paralysé le pays pour provoquer son départ, l'Équatorien Abdala Bucaram quitta, quant à lui, le pouvoir en 1997 à cause de la crise économique provoquée par le processus de dolarisation de son pays amorcé en 1996. En 1999, c'est au tour du Paraguayen Raul Cubas de mettre fin à son mandat de président suite aux dissensions provoquées au sein de son parti par la décision de gracier des militaires, tandis qu'en décembre 2001 Fernando de La Rúa se voit contraint de renoncer au pouvoir en Argentine à cause du chaos économique dans lequel se trouve son pays. Pour ce qui est de la situation économique des pays d'origine des immigrés latino-américains, Martínez Pizarro faisait l'analyse suivante en 2000 :

*El impulso de las políticas diseñadas por las agencias internacionales a partir de los años ochenta ha provocado la disminución de puestos de trabajo en el sector público y en las empresas privadas y el aumento en el sector informal. El empobrecimiento por desempleo, subempleo y recesión son las tendencias que han predominado a lo largo de los últimos veinte años.*¹⁷⁸

b. L'attractivité de l'Espagne

Aux crises internes que connaissent certains pays latino-américains, il faut ajouter l'attractivité croissante de l'Espagne qui, au sortir de la dictature franquiste, redevient une démocratie et connaît une croissance économique rapide qui représente un facteur d'attraction pour les candidats à l'émigration. Le développement économique progressif, favorisé par son adhésion à la Communauté Européenne, s'accompagne d'un important besoin de main d'œuvre aussi bien qualifiée que non qualifiée. Ainsi, à partir de 1975, un nouveau cycle débute en Espagne : il se caractérise, sur le plan économique, par la reconversion de la structure productive et l'arrivée massive d'entreprises transnationales et, sur le plan politique, par le retour à la monarchie parlementaire et à l'entrée de l'Espagne dans l'Union européenne en 1986.

¹⁷⁸ Cité par GIL ARAÚJO Sandra, « Políticas migratorias y relaciones bilaterales España-América Latina », p. 93-117 in *Inmigración Latinoamericana en España. El estado de la investigación*, op. cit., p. 96. Concepción CARRASCO CARPIO résume pour sa part l'intensité des flux migratoires et les principales causes pour lesquelles l'Espagne a attiré de nombreux immigrés, notamment latino-américains, au cours des sept ans qui ont précédé la crise économique : « El primer rasgo a destacar para el período 2000-2007 fue el incremento acelerado y sin precedentes de los flujos migratorios que optaron por España como país de destino. El flujo de inmigrantes que recibió España en 2007 fue de 958.266 (Red Europea de Migración, 2012: 30), el más alto de todo el periodo y el mayor flujo entre los países de la Unión Europea. Las principales causas de este gran dinamismo migratorio se encontraban tanto en la dimensión económica (dinamismo económico que caracterizó la época 2000-2007 demandando mano de obra poco cualificada y de baja productividad), como en la dimensión jurídica (proceso de normalización del año 2005, acuerdos bilaterales, reagrupación familiar y el aumento de las naturalizaciones); sin olvidar otros aspectos como la cercanía geográfica o la afinidad con los países de América Latina, plasmada en el gran aumento de la inmigración latina desde el año 2000 hasta el 2004. Posteriormente serán los países del Este, especialmente Rumanía los que primarán en los flujos migratorios. » « Políticas de inmigración en España, 2000-2012 », in *VII informe sobre exclusión y desarrollo social en España*, Madrid, 2014, documento de trabajo 5.8, Fundación Fosse, Madrid, X, p. 2.

La base économique du boom migratoire en Espagne a été la spéculation immobilière et, par voie de conséquence, le secteur du bâtiment qui a généré près d'un million d'emplois et absorbé près de la moitié des migrants. L'existence de niches d'économie informelle a facilité l'accès d'étrangers en situation irrégulière au marché du travail. De plus, le besoin de main d'œuvre était d'autant plus patent que le vieillissement de la population et la baisse de la natalité étaient, comme le souligne Laura Tedesco, deux constantes de la société espagnole : « *España necesitaba mano de obra y revertir dos tendencias preocupantes: un acelerado proceso de envejecimiento y una baja tasa de natalidad. La entrada de la mujer al mercado laboral creó, además, la necesidad de emplear cuidadoras y cuidadores para los mayores y los niños.* »¹⁷⁹

Outre le besoin de main-d'œuvre dû au vieillissement de la population et à la baisse de la natalité, C. Carrasco avance d'autres facteurs qui, selon elle, rendent l'Espagne particulièrement attractive aux yeux des Latino-Américains : l'existence d'un réseau amical ou familial, voire d'associations susceptibles d'aider les nouveaux venus, surtout dans la phase d'accueil ; la langue : de ce point de vue, les Latino-Américains sont, potentiellement, avantagés par rapport aux autres immigrés ; les coutumes en commun : la religion catholique et la plupart des célébrations qui s'y rattachent ; une venue encouragée par la société espagnole¹⁸⁰. La proximité culturelle qui résulte d'une histoire commune, favorise la construction par les candidats à l'émigration d'une image relativement positive de leur futur pays d'accueil.

Ainsi, outre les facteurs économiques, politiques ou juridiques déjà évoqués, les facteurs d'ordre culturel jouent un rôle essentiel dans le choix de l'Espagne comme pays d'immigration.

L'image que les Latino-Américains se font de l'Espagne passe aussi par les médias et les thématiques récurrentes qui étaient, avant l'actuelle crise économique : l'État providence, la qualité de vie, le niveau des libertés individuelles..., autant d'éléments qui ont pesé dans la décision d'émigrer, comme en témoigne l'étude de María Eugenia González : « *En el caso argentino se detectó entre los entrevistados un consumo significativo de prensa escrita diaria [...] Otro aspecto destacable entre sus prácticas mediáticas es la extendida presencia del cable en los hogares argentinos[...] También es destacable el conocimiento que ya en su país*

¹⁷⁹ TEDESCO, Laura ; « Latinoamericanos en España: de la integración al retorno », p.119-137, in *Inmigración Latinoamericana en España El estado de la investigación*, Anna Ayuso y Gemma Pinyol (eds.) 2010, 330 pages, p. 119.

¹⁸⁰ « *Tanto el rechazo como la preferencia de nacionalidades ha sido generado por actividades de la sociedad civil (empleadores, asociaciones u organizaciones), más que por la anticipación de los poderes públicos que, en todo caso, han acompañado y reforzado las preferencias sociales (Izquierdo y León-Alfonso, 2008: 19-28).* », cité par C. Carrasco, *op. cit.*, p. 8.

de origen tenían los entrevistados acerca del cine español, del que recuerdan, especialmente, filmes dirigidos por Pedro Almodóvar »¹⁸¹. L'une des personnes interrogées explique ainsi comment la télévision a forgé l'image qu'elle se faisait de La Corogne où elle avait pour projet d'immigrer : « *Allá enganchaba la gallega, la TVG... y como sabía que tenía que ir a Coruña... Ahí, bueno, veía cómo era la ciudad de Coruña y toda la parte de Galicia, que era todo húmedo y así...muy antiguo lo veía yo [risas]... Yo tenía la imagen esa, que vi Galicia, un par de veces que te mostraban allá esos castillos y esas casas viejas...* »¹⁸².

Cette « connaissance » de l'Espagne est souvent accompagnée de récits nostalgiques faits par des membres de la famille exilés ou par d'autres émigrés :

Yo creo que tenemos la herencia española-italiana, y la gente desde pequeña te cuenta cosas de que ha viajado a España, como que yo ya tenía un bichito ahí, no ?..[...]. Yo vengo de familia española...abuelos españoles, y toda la infancia con ellos contándome cosas: España es así, España es así...Bueno, claro, se fueron de España escapando de la Guerra Civil, pero aun así ellos cuando hablaban de España hablaban maravillas...Sabía mucho de como era esto, además tenía amigos españoles también, con lo cual sabía más o menos cómo eran las cosas acá. (id.)

¹⁸¹ GONZÁLEZ CORTÉS, María Eugenia, « La percepción de la realidad española en el imaginario colectivo del inmigrante », *IC Revista Científica de Información y Comunicación*, 4, 136-153, 2007, p. 138.

¹⁸² *Ibid.*, p. 145.

2. – De l'exil politique à l'immigration économique : exemple de deux groupes

a. Les Argentins



Argentine : les régions¹⁸³

C'est à partir des années 1960 qu'apparaît la première vague d'Argentins vers l'Espagne, composée essentiellement d'exilés politiques fuyant la dictature dans leur pays. La seconde vague est due à la crise de 2001 qui frappe l'Argentine : entre 2000 et 2004, 42,6% des 238 211 Argentins qui ont quitté leur pays ont choisi l'Espagne comme destination. 76% de ces immigrants économiques avaient entre 24 et 65 ans, l'âge moyen de cette population,

¹⁸³ Source : http://www.zonu.com/argentina_mapas/Mapa_Regiones_Argentina.htm. Consulté le 15/09/2015.

masculine à 51%, étant de 36 ans. Selon Dumont et Lemaître¹⁸⁴, 18,7% d'entre eux avaient fait des études universitaires, 27,8% des études secondaires et tertiaires non universitaires et 53,5% des études secondaires inachevées. Ce niveau d'études des Argentins, nettement supérieur à celui de la plupart des autres collectifs d'immigrés est perceptible à travers le nombre de demandes d'homologation de diplômes déposé en 2005, l'Argentine occupant alors le premier rang avec 33% de demandes sur un total de 50 nationalités représentées : 47,6% de tous les médecins, 44,9% de tous les sociologues et 44,7% de tous les vétérinaires qui présentèrent une demande d'homologation étaient Argentins. Par l'exigence et la qualité de son système éducatif, l'Argentine se situait en effet à l'avant-garde des autres pays d'Amérique latine en matière de scolarisation : selon la base de données Barro et Lee, en 1993, la population adulte argentine avait effectué en moyenne 8,49 ans de scolarisation.

*En la Argentina, con mayor énfasis que en ningún otro país de la región, la educación se concibió como pilar de desarrollo, su objetivo primero era integrar desde temprano a las poblaciones de inmigrantes procedentes de diferentes horizontes culturales y constituir de esta forma la unidad nacional. También en el campo universitario Argentina muestra una temprana formación de capital humano avanzado [...].*¹⁸⁵

Le pays était également le cinquième plus grand formateur de techniciens au monde, devant le Japon et l'Allemagne. L'Enquête nationale sur les immigrés de 2007 indique que 64% des immigrés d'origine argentine présents en Espagne sont originaires de Buenos Aires, sans distinction entre la capitale fédérale et le reste de la province. Les autres zones principales d'émission de population, bien qu'elles présentent des pourcentages bien plus faibles, sont le Centre (surtout les provinces de Santa Fe et de Córdoba), d'où proviennent 17% des émigrés, et la région de Cuyo (essentiellement Mendoza), avec 12% d'où sont originaires 12% des Argentins. À l'opposé, les zones les moins émettrices sont le Nord-Ouest (3%), la Patagonie et le Nord-Est (2% respectivement).

En 2007, la population d'origine argentine se concentrait majoritairement dans 7 des 17 régions autonomes d'Espagne, selon la province argentine d'origine :

- en Catalogne, 66% des immigrés sont originaires de Buenos Aires, 19% de la région Centre (Santa Fe et Córdoba), 6% du Noroeste (Tucumán) et 5% de Cuyo (Mendoza).
- en Andalousie, 58% sont originaires de Buenos Aires, 26% de Cuyo (Mendoza) et 12% du Centre (Santa Fe).

¹⁸⁴ DUMONT J.-C., LEMAÎTRE G., *Counting immigrants and expatriates in OECD Countries : A New Perspective, Social employment and Migration working papers*, DELSA, 2007, 34 p.

¹⁸⁵ ASCHIERI Enrique, *Argentinos en España, la batalla global por el talento*, Bs As, INSECAP UCBS, p. 4. http://w.uces.edu.ar/wp-content/uploads/2013/09/argentinos_en_espana_-_febrero_de_2006.pdf. Consulté le 15/09/2015.

- dans la Communauté de Valence, 52% des Argentins viennent de Buenos Aires, 24% de Cuyo (Mendoza et San Juan) et 18% du Centre (Santa Fe).
- à Madrid, 71% des immigrés Argentins viennent de Buenos Aires, 12% de la région Centre (Córdoba et Santa Fe), et 6% de Cuyo (Mendoza).
- aux Canaries, 69% de la population d'origine argentine a émigré depuis Buenos Aires, 15% depuis le Centre et 15% depuis Cuyo.
- aux Baléares, cette population est originaire à 71% de Buenos Aires et à 20% de la région Centre (Santa Fe et Córdoba).
- C'est en Galice, enfin, que l'on retrouve enfin la plus grande proportion d'individus originaires de Buenos Aires (74%) alors que 15% proviennent du Centre (Córdoba et Santa Fe) et 5 % de la Patagonie (Chubut).

40% des Argentins présents en Espagne affirment être d'origine italienne, une grande partie des 31% d'Italiens ayant émigré entre 1896 et 1914 ayant choisi l'Argentine comme destination.

Outre l'ancienneté des premiers flux d'immigration par rapport à d'autres nationalités latino-américaines, les principales caractéristiques de ces immigrés sont qu'ils sont majoritairement d'ascendance européenne. De fait, leur aspect et leurs origines leur permettent de passer inaperçus quand ils vivent dans les pays européens. Ils ne sont pas perçus comme des étrangers. A priori, la question ethnique, cruciale chez d'autres immigrés extracommunautaires, ne semble pas se poser dans le cas des Argentins. De plus, ils se considèrent eux-mêmes comme des Européens et blancs.

Ce sont des immigrés en situation légale, à la différence d'autres immigrés extracommunautaires, qui ne sont pas perçus comme des pauvres. La proportion de femmes et d'hommes est équilibrée, contrairement aux Équatoriens et aux Colombiens par exemple chez qui l'immigration est plus féminisée. Ils participent au débat public de leur pays d'accueil, ce qui leur donne une certaine visibilité et crédibilité ; ils dialoguent avec les administrations, notamment par le biais d'associations ou d'organisations représentatives.

Ils sont plus individualistes que « communautaristes », du fait de leur grande capacité d'adaptation à leur environnement d'accueil comme le souligne Graciela Sarrible :

En un estudio comparativo o por contraste con otros colectivos de migrantes extra-europeos, los argentinos se caracterizan por pasar desapercibidos, por no reclamar un derecho a la diferencia y por «mimetizar» con la población que los acoge. Esto implica un impacto menor en la sociedad de acogida; o dicho de otro modo, menor resistencia a

*la integración del colectivo local y mayor permeabilidad a las transformaciones que promueven los colectivos llegados de fuera.*¹⁸⁶

Leur niveau d’instruction a permis, surtout à la génération des immigrés politiques, de jouir d’un statut socioculturel élevé au sein de la société espagnole, par exemple. À titre d’exemple, les Argentins restent une référence en matière de psychanalyse, ce qui renforce le préjugé favorable dont ils semblent bénéficier dans la société espagnole.

b. Les Équatoriens



Les régions de l'Équateur¹⁸⁷

Selon les données de l'Enquête nationale sur les immigrés de 2007, les immigrés d'origine équatorienne présents en Espagne proviennent majoritairement de la zone de la Sierra, principalement de la province de Pichincha (53%) et de la Costa, essentiellement de la province de Guayas (41%). À l'opposé, seuls 3% d'immigrés équatoriens présents en Espagne viennent d'Amazonie. Cette population se concentre essentiellement dans cinq des dix-sept régions autonomes espagnoles et les pourcentages selon les provinces équatoriennes d'origine sont les suivants :

¹⁸⁶ SARRIBLE Graciela, « Innovación social y migraciones: los argentinos en España », in *Scripta Nova*, Revista Electrónica de Geografía y Ciencias Sociales, número 69, Universidad de Barcelona, 1 de agosto de 2000. <http://www.ub.edu/geocrit/sn-69-46.htm>. Consulté le 10/08/2015.

¹⁸⁷ Source de la carte : www.jcyl.es/web/jcyl/AdministracionPublica/es/Plantilla100Detalle/1201083817465/_/1204011860676/Comunicacion. Consulté le 12/04/2015.

- à Madrid, 65% des Équatoriens sont originaires de la Sierra, plus particulièrement de Pichincha et Loja, tandis que 30% d'entre eux viennent de la Costa (Guayas) ;
- en Catalogne, 64% des Équatoriens ont émigré de la Costa (Guayas et Manabí) et 32% l'ont fait depuis la Sierra (Pichincha) ;
- dans la Communauté de Valence, les personnes originaires de la Sierra (Pichincha et Imbabura) sont les plus nombreuses (56%), tandis que celles originaires de la Costa (El Oro, Guayas et Los Ríos) représentent 38% de la population équatorienne totale de la communauté ;
- en Andalousie, les proportions sont plus équilibrées entre les immigrés provenant de la Costa (Guayas et Manabí), qui représentent 49% des Équatoriens et ceux de la Sierra (Pichincha et Loja) qui, eux, représentent 42% ;
- en Murcie, enfin, les Équatoriens qui ont émigré depuis la Sierra sont largement majoritaires (60%), originaires essentiellement de Loja et Pichincha, loin devant ceux de la Costa (36%), natifs de El Oro et Guayas.

L'instabilité politique du pays et les problèmes économiques et sociaux ont un rôle important dans cette émigration. La crise politique qu'a connue l'Équateur (cinq gouvernements se succèdent entre 1997 et 2000) s'est traduite également par une profonde crise socioéconomique. Comme l'explique Renzo Strocchio : « *A finales de los años noventa, este país suramericano se caracterizaba por una situación de inestabilidad y corrupción política sin precedentes. En este contexto, en 1999 se dio paso a un proceso de dolarización y, como consecuencia, a una grave crisis económica, una de las más severas que ha conocido el país* »¹⁸⁸.

Outre les facteurs d'expulsion dans leur pays d'origine, il y a plusieurs raisons à cette arrivée massive d'Équatoriens en Espagne, que les chercheurs classent de la façon suivante :

- l'établissement et l'activation des réseaux sociaux. La préexistence de réseaux parentaux et amicaux dans le futur pays d'accueil est en effet un élément essentiel pour certains auteurs :

*El éxodo masivo a España no puede ser entendido sin tomar en cuenta las redes establecidas por los primeros inmigrantes llegados de la sierra sur del Ecuador a esta región de Europa. En efecto, son personas de Cañar, Azuay y Loja los que han emigrado a España para trabajar, al menos desde principios de los noventa y pueden haber sido los que prepararon el camino para sus parientes y amigos una vez que la economía ecuatoriana se deterioró a finales del siglo pasado.*¹⁸⁹

¹⁸⁸ STROCCIO Renzo, « El caso de la inmigración ecuatoriana en España » in *Inmigración latinoamericana en España : el estado de la investigación*, op. cit., p. 140.

¹⁸⁹ RAMIREZ GALLEGOS Franklin, RAMIREZ Jacques Paul, *La estampida migratoria ecuatoriana. Crisis, redes transnacionales y repertorios de acción migratoria*, Editorial Abya Yala, Quito, 2005, p. 92. Seconde édition disponible sur http://209.177.156.169/libreria_cm/archivos/pdf_750.pdf.

- les opportunités de nature économique et politique. Le développement économique de l'Espagne : selon Aurelio Martínez Estévez, entre 1980 et 2004, la croissance de l'économie espagnole a été clairement supérieure à celle de la Zone euro, ce qui a entraîné une forte demande de main-d'œuvre, notamment féminine en Espagne. De plus, la population active a augmenté de 3,1% entre 1995 et 2004, contre 1,1% dans la zone euro. Cette croissance accélérée a été favorisée par les aides européennes dont le pays a bénéficié. L'absence de restrictions pour voyager en qualité de touristes vers les pays membres de l'espace Schengen jusqu'en août 2003 a été un facteur positif à cette émigration. Mais les mesures restrictives de l'Union européenne à partir d'août 2003 et des contrôles plus nombreux et plus rigoureux aux frontières des Etats-Unis ont eu pour conséquence une diversification des destinations à partir de 2004.
- le maniement de ressources économiques spécifiques (commerce ethnique)
- un quatrième facteur très important est celui de la proximité culturelle, réelle ou perçue comme telle, les liens historiques se traduisant par la pratique de la même langue, indépendamment des variations régionales ou nationales, d'une religion commune et majoritaire, le catholicisme.

L'Espagne reste à ce jour la 5^{ème} économie de l'Union européenne et la 12^{ème} au niveau mondial. Mais les Espagnols – hormis une petite frange d'entre eux – se sont appauvris. Lors de l'adhésion du pays à la Communauté européenne, en janvier 1986, le revenu moyen des Espagnols représentait 72% de la moyenne européenne. En 2002, il égalait cette moyenne. En 2007, il atteignait 105%, plaçant l'Espagne au-dessus du lot. En 2010, ce chiffre redescendait à 99. Il était, en 2013, de 95%. Soit un retour au chiffre d'il y a... 16 ans. Malgré le ressenti de certains Espagnols, il est indéniable que l'immigration a dynamisé la pyramide des âges, l'économie, le secteur des services et la société civile espagnols. Elle reste cependant nécessaire face aux défis que restent le vieillissement de la population et le faible taux de natalité.

CHAPITRE III

ÉVOLUTION DES POLITIQUES NATIONALES D'IMMIGRATION ET D'INTÉGRATION DES POPULATIONS IMMIGRÉES

I. – L'ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE EN ESPAGNE

La politique d'immigration et d'intégration de l'Espagne est basée sur un partage des compétences entre l'État central et les Communautés autonomes. Ces compétences sont précisées dans la Constitution espagnole qui en fixe la distribution : tandis que les Communautés Autonomes ont en charge l'intégration des immigrés, l'article 149.1.2 de la Constitution établit les prérogatives de l'État pour ce qui est du contrôle des flux, de la politique migratoire générale et l'élaboration de lois en la matière. Ainsi, l'évolution des relations entre l'Espagne et l'Amérique latine se reflète dans celle de la législation qui encadre l'arrivée des Latino-Américains sur le territoire espagnol.

1. – Cadre juridique qui unit l'Espagne à l'Amérique latine

a. Les accords bilatéraux

En ce qui concerne l'accès à la nationalité espagnole, les immigrés latino-américains bénéficient d'un traitement préférentiel également appliqué aux ressortissants des Philippines, du Portugal, de la Guinée Équatoriale et la population d'origine sefardi et qui explique l'augmentation rapide du nombre de Latino-américains naturalisés :

En cuanto a las naturalizaciones, el aumento de los flujos migratorios procedentes de América Latina, especialmente hasta el año 2004, aceleró el proceso de concesión de naturalizaciones, ya que los extranjeros procedentes de estos países solo necesitan 2 años de residencia legal para adquirir la nacionalidad española (frente a los 10 años de casi la totalidad del resto de procedencias). Durante este periodo el aumento en la adquisición de la nacionalidad se debió, en tres cuartas partes, a la residencia legal y continuada de dos años en España y, el resto de los casos, a otras opciones: la vía del matrimonio, la residencia legal y continuada de diez años y el nacimiento en España (Ministerio de Trabajo e Inmigración-PECI, 2011: 47).¹⁹⁰

¹⁹⁰ CARRASCO CARPIO Concha, « Políticas de inmigración 2000-2012 », *op. cit.*, p. 5.

Pour tous les autres étrangers d'origine extracommunautaire, la durée de résidence nécessaire avant l'obtention de la nationalité espagnole est de dix ans, à l'exception des réfugiés pour qui ce délai est ramené à cinq ans¹⁹¹.

Des accords de double nationalité ont été signés entre l'Espagne et la plupart des pays d'Amérique latine et permettent aux citoyens de ces pays de ne pas avoir à renoncer à leur nationalité d'origine quand ils acquièrent la nationalité espagnole, ce qui rend plus facile le processus de naturalisation.

L'Espagne a également signé et mis en place des accords d'égalité de traitement avec le Chili, le Pérou et l'Équateur du temps de l'émigration massive des Espagnols vers ces pays. Dans la pratique, cela signifie que la clause de « priorité nationale » que l'Espagne peut invoquer pour refuser la délivrance d'un permis de travail à d'autres ressortissants étrangers ne peut être opposée aux Chiliens, Péruviens et Équatoriens. Cependant, l'accord signé avec l'Équateur a été annulé en 2003 face à l'arrivée massive d'immigrés en provenance de ce pays. L'Espagne, dont la politique migratoire est devenue plus restrictive, n'a pas non plus respectée des accords bilatéraux pourtant encore en vigueur, ce qui provoque le mécontentement des pays concernés. C'est le cas de l'Argentine notamment qui accuse le gouvernement espagnol de non-respect du Traité général de coopération et d'amitié signé en 1988¹⁹² et par lequel les deux pays s'engageaient, comme le résume cet extrait de l'article 8 :

Con sujeción a su legislación y de conformidad con el derecho internacional, cada Parte otorgará a los nacionales de la otra facilidades para la realización de actividades lucrativas, laborales o profesionales, por cuenta propia o ajena, en pie de igualdad con los nacionales del Estado de residencia, siempre que se hubieran concedido los permisos de residencia o de trabajo necesarios para el ejercicio de dichas actividades. La expedición de los permisos de trabajo será gratuita.

b. L'accès à la nationalité espagnole et la Loi de Mémoire Historique

Selon les principes du *ius sanguinis* et du *ius soli*, l'État espagnol reconnaît la nationalité espagnole aux fils d'Espagnols nés à l'étranger, mais également aux petits-fils de ces derniers après la modification de la loi sur la nationalité en 2007. En effet, la Loi 52/2007 du 26 décembre¹⁹³, plus communément appelée « *Ley de memoria histórica* » a pour objectif de reconnaître les droits des Espagnols victimes de persécutions ou de violences durant la guerre

¹⁹¹ Cet accès relativement rapide à la nationalité espagnole a pour conséquence une sous-représentation de ces populations dans les statistiques. En effet, une fois la nationalité obtenue il n'est plus fait mention de leur nationalité d'origine.

¹⁹² « *Tratado general de cooperación y amistad entre la República de Argentina y el Reino de España, suscrito en Madrid, el 3 de junio de 1988 y aprobado por Ley 23670, sancionada el 1º de junio de 1989 y promulgada el 21 de junio de 1989* ».

¹⁹³ « *LEY 52/2007, de 26 de diciembre, por la que se reconocen y amplían derechos y se establecen medidas en favor de quienes padecieron persecución o violencia durante la guerra civil y la dictadura* ».

civile et sous la dictature franquiste, et de les élargir à certains de leurs descendants. Ainsi, ce texte permet aux fils et petits-fils des Espagnols qui se sont vus obligés de renoncer à leur nationalité entre 1936 et 1955, d'acquérir à leur tour, par option, la nationalité espagnole¹⁹⁴ :

1- Las personas cuyo padre o madre hubiese sido originariamente espanol podrán optar a la nacionalidad española de origen si formalizan su declaración en el plazo de dos años desde la entrada en vigor de la presente Disposición adicional. Dicho plazo podrá ser prorrogado por acuerdo de Consejo de Ministros hasta el límite de un año.

2- Este derecho también se reconocerá a los nietos de quienes perdieron o tuvieron que renunciar a la nacionalidad como consecuencia del exilio. (Artículos 1 et 2 de la Disposición adicional séptima. Adquisición de la nacionalidad española).

C'est l'association argentine « Hijos y nietos de españoles », créée en 2005 par Guillermo García Suárez, Ana de Muñoz Pache, María Constanza Enrique et Daniel Barreiro pour aider les fils et petits-fils d'Espagnols en exil à récupérer la nationalité de leurs ascendants, qui est en partie à l'origine de cette législation adoptée sous le gouvernement de José Luis Rodríguez Zapatero, lui-même petit-fils de militaire fusillé en 1936 par les troupes franquistes. La *Ley de Memoria Histórica* est adoptée par le Parlement espagnol le 31 octobre 2007. Les descendants sont considérés par l'État espagnol comme des « *retornados* », ce qui explique qu'ils n'apparaissent pas comme immigrants dans les statistiques. Ils ont été plus de 500 000 à demander la nationalité espagnole, 95% d'entre eux vivant en Amérique Latine, notamment au Mexique, à Cuba, et au Venezuela. Selon leur situation, ces descendants d'Espagnols peuvent avoir droit à une aide financière de la part du gouvernement espagnol.

Une proportion importante d'immigrés latino-américains possède un permis de résidence communautaire, du fait de leurs liens familiaux avec des Espagnols ou d'autres ressortissants de la communauté européenne. Ainsi, contrairement à ceux qui relèvent du régime général, ces Latino-Américains n'ont pas besoin de permis de travail et peuvent accéder librement au marché du travail espagnol.

En outre, les immigrants originaires de quelques pays tels que l'Argentine, le Venezuela, l'Uruguay, le Brésil, le Paraguay et le Mexique bénéficient d'une extension de visa, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas besoin de visa pour un séjour de moins de trois mois sur le territoire espagnol. L'Espagne a par ailleurs mis fin aux accords de suppression de visas signés avec la République Dominicaine (1991), le Pérou (1994), l'Équateur (2000), la Colombie (2002) et la Bolivie (2007). Dans le cas de l'Équateur, il existait un accord de suspension de visa signé avec l'Espagne depuis 1963, et une Convention de double nationalité datant du mois de

¹⁹⁴ La nationalité par option est une opportunité offerte à des étrangers se trouvant dans des situations particulières, de choisir la nationalité espagnole. Sont concernées : les personnes qui sont ou ont été sous tutelle d'un Espagnol ; les personnes dont le père ou la mère serait espagnol ou serait né en Espagne ; les personnes dont la filiation n'a pu être déterminée qu'après leur majorité. Le délai pour choisir la nationalité espagnole est alors de deux ans à partir du moment où la preuve de naissance ou de filiation est établie.

décembre 1964 qui garantissait, de plus, l'accès, sans restriction, au marché du travail de chaque pays d'accueil et sur la base de la réciprocité pour tous les ressortissants des deux États signataires, même dans le cas où ces derniers ne pourraient ou ne voudraient acquérir la nouvelle nationalité. Concrètement, cela impliquait que, à leur arrivée en Espagne, les immigrés équatoriens ne dépendaient pas de la situation nationale de l'emploi et pouvaient donc accéder n'importe quel type d'emploi. Cependant, l'accord sur la double nationalité a été modifié en l'an 2000, le principe d'égalité de traitement suspendu, même si la possibilité de conserver les deux nationalités, celle du pays d'origine et celle du pays d'accueil, l'Espagne, demeure. Depuis le 3 août 2003, le séjour des immigrés équatoriens en Espagne est assujéti à l'obtention d'un visa.

Parallèlement à ces suppressions, le gouvernement espagnol a commencé à signer des accords de recrutement de main-d'œuvre dans les pays d'origine. Les pays concernés sont principalement ceux d'Amérique latine : le premier de ces accords fut signé en effet avec l'Équateur en 2001¹⁹⁵, après la Colombie¹⁹⁶ puis la République dominicaine¹⁹⁷. Par ces accords, l'Espagne met en place une politique de contingentement, c'est-à-dire que le nombre de postes offert est limité par des quotas décidés en fonction de la situation du marché du travail en Espagne. Eduardo Geronimi résume de la façon suivante la fonction et objectifs de ces nouveaux accords qui s'inscrivent dans une volonté de prise en charge globale des immigrés, l'objectif final étant de faciliter leur intégration en Espagne :

*Los objetivos que se incluyan en los acuerdos migratorios bilaterales responderán a la política migratoria de los Estados contratantes. Así pues, los acuerdos podrán incluir, por ejemplo, objetivos de readmisión, control fronterizo o lucha contra el tráfico de migrantes (políticas restrictivas), objetivos de regularización o de reclutamiento de mano de obra de forma temporal o permanente (políticas de incorporación), de libre circulación de mano de obra (política de regulación), de retorno de nacionales en el extranjero (políticas de recuperación), o de asistencia a nacionales en el extranjero (políticas de vinculación).*¹⁹⁸

¹⁹⁵ Afin de renforcer l'immigration légale, un accord binational passé entre l'Espagne et l'Équateur le 29 mai 2001 prévoit de n'accorder des visas qu'en fonction du nombre de places offertes par les employeurs espagnols (Acuerdo entre el Reino de España y la República del Ecuador relativo a la regulación y ordenación de los flujos migratorios, hecho en Madrid, el 29 de mayo de 2001). En 2001, l'Espagne signe avec l'Équateur un accord bilatéral pour légaliser la situation d'environ 25 000 travailleurs équatoriens illégaux par la concession de visas de travail. Cet accord a été rédigé quelques semaines après le décès de 12 Équatoriens dans une collision entre un camion et un train alors qu'ils se rendaient sur leur lieu de travail, les propriétés agricoles du sud de l'Espagne.

¹⁹⁶ Acuerdo entre España y Colombia relativo a la regulación y ordenación de los flujos migratorios laborales, hecho en Madrid el 21 de mayo de 2001.

¹⁹⁷ Acuerdo entre el Reino de España y la República Dominicana relativo a la regulación y ordenación de los flujos migratorios laborales, hecho en Madrid el 17 de diciembre de 2001.

¹⁹⁸ GERONIMI Eduardo, « Acuerdos bilaterales de migración de mano de obra : Modo de empleo », Oficina Internacional del Trabajo, Estudios sobre Migraciones Internacionales, n° 65, Ginebra, marzo de 2004, p. 6. Consulté le 15/09/2016 sur http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---migrant/documents/publication/wcms_201591.pdf.

Outre une meilleure gestion des flux migratoires, ces accords visent également à trouver des candidats pour des postes, souvent spécifiques, non couverts par des Espagnols. Les ressortissants des pays signataires sont alors prioritaires. L'État espagnol a également signé en 2005 un contrat de coopération en matière de contrôle des flux migratoires avec le Pérou.

Les Latino-Américains ont en outre la possibilité d'intégrer les Forces armées espagnoles comme le stipule la loi 32/2002, du 5 juillet, sur le régime des personnels des Forces armées espagnoles, réformant la loi 17/1999, du 18 mai, pour permettre aux étrangers d'accéder au statut de militaire professionnel comme le précise l'exposé des motifs en préambule de la loi et le nouvel article 68 bis, alinea 1.

EXPOSICIÓN DE MOTIVOS

La actual situación de España, en sus aspectos social, económico, jurídico, y político convierten a nuestro país en objetivo atrayente para numerosos extranjeros que desean, por diversas razones, trasladarse a vivir entre nosotros y ejercer una actividad de carácter profesional.

[...]

Artículo 68 bis. Acceso de extranjeros a militar profesional de tropa y marinería.

1. Los extranjeros que sean nacionales de los países que reglamentariamente se determinen de entre aquellos que mantienen con España especiales y tradicionales vínculos históricos, culturales y lingüísticos podrán acceder a la condición de militar profesional de tropa y marinería [...] siempre que por la legislación de su país de origen o por cuanto pueda establecerse en convenios internacionales, no pierdan su nacionalidad al entrar al servicio de las Fuerzas Armadas Españolas ni tengan prohibición de alistamiento militar en las mismas.

2. – La genèse du débat sur l'immigration au niveau national

a. Dans la société civile

Malgré le vote de la première loi sur l'immigration en 1985, il a fallu attendre véritablement l'année 2000 et une succession d'accidents dont ont été victimes plusieurs immigrés, et de polémiques, pour que la question de l'immigration occupe progressivement la scène médiatique et devienne un élément central de l'agenda politique et social espagnol.

Le premier incident a lieu à El Ejido, à Almería en février 2000 : l'assassinat d'une jeune fille, autochtone, par un immigré a provoqué un déchaînement de violence et de racisme contre les immigrés de la région. Un accident à Lorca en janvier 2001 voit la mort de douze immigrés équatoriens, fauchés par un train à un passage à niveau. Cet événement a permis de mettre à jour les terribles conditions de travail des populations immigrées et les irrégularités constantes commises par certains de leurs employeurs.

Un autre épisode marquant fut l'occupation de plusieurs églises de Barcelone par quelques 700 immigrés pour protester contre l'adoption de la loi 8/2000 sur le statut et les

droits des étrangers. Ces derniers réclamaient par ailleurs leur régularisation administrative. Au mois de février 2002, la ville de Madrid a été le théâtre d'une polémique sur le port du voile : il s'agissait là du premier débat médiatique sur le droit des élèves de confession musulmane à porter le voile dans les établissements scolaires espagnols. Deux ans plus tard, en septembre 2004, ont eu lieu des manifestations à Elche contre des entreprises détenues par des Asiatiques : des travailleurs du secteur de la chaussure protestaient, en tenant des propos xénophobes, contre les producteurs asiatiques de chaussures. Enfin, le problème récurrent, et toujours d'actualité, de l'entrée d'immigrés de plus en plus nombreux à travers les frontières maritimes et terrestres de l'Espagne (les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, le Détroit de Gibraltar et les Îles Canaries) occupe régulièrement l'espace public, et surtout médiatique espagnol.

Tous ces éléments ont donc convaincu petit à petit les autorités espagnoles et l'opinion publique de la réalité de la question migratoire dans le pays et de la nécessité d'élaborer, non seulement une politique de gestion des flux, mais aussi parallèlement une politique d'accompagnement et d'intégration des immigrés dont le but était de s'installer de façon durable, voire définitive pour certains, sur le territoire espagnol.

b. L'évolution du traitement de l'immigration dans les medias audiovisuels

On peut mesurer cette évolution à travers deux études. Dans la première, intitulée « Els noticiaris televisus i l'accés a l'agenda publica dels temes de la immigracio »¹⁹⁹, il s'agit d'étudier le rôle des médias, ici la télévision plus particulièrement, dans la création d'images et d'agendas publics dans les processus liés à l'immigration.

En 2003, le thème de l'immigration occupe respectivement 0,57%, 1,24%, 1,44% et 1,86% des heures de programmes analysées pour TVE1, Antena 3, TV3 et Tele 5. Des quatre chaînes, Tele 5 était celle qui consacre le plus d'espace télévisuel au traitement de l'immigration tandis que TVE1 en fait une thématique relativement marginale. En moyenne, les problèmes liés à l'immigration étaient annoncés une fois sur quatre en ouverture de journal, dans le sommaire. On a pu observer par ailleurs que beaucoup des sujets traités l'étaient de façon ponctuelle, essentiellement motivés par l'actualité politique. Ainsi, les trois thématiques les plus récurrentes concernaient :

¹⁹⁹ Les auteurs procèdent à l'analyse des journaux télévisés de trois chaînes nationales (TVE-1, Antena 3 et Tele 5) et d'une chaîne catalane (TV3), au cours de trois périodes différentes de l'année 2003 (février, juillet et septembre 2003).

- la politique d'immigration, qui recouvrait les projets de loi, les expulsions, les naturalisations et la délivrance de permis de séjour, de résidence et de travail ;
- l'immigration en tant que phénomène social et les chiffres qui y étaient liés ;
- l'enseignement, ce qui impliquait les chiffres sur la scolarisation des enfants d'immigrés et les informations concernant leur intégration dans les écoles espagnoles ;

Elles étaient conditionnées par le contexte politique et social de l'époque. En effet, la priorité donnée à ces sujets s'expliquait par la réforme en cours de la loi sur les droits des étrangers et leur intégration sociale, la présentation de l'Annuaire de l'immigration en Espagne au mois de juillet 2003 et le commencement de l'année scolaire en septembre de la même année.

Le problème des conditions de vie des immigrés était évoqué de façon anecdotique par TV3, seule chaîne à y avoir consacré un reportage. C'est aussi le medium qui s'est le plus intéressé aux modes de vie des immigrés, à leurs traditions et à leur apparence vestimentaire. Les auteurs ont pu constater également que les attaques et les agressions mettant en cause des immigrés ne représentaient, à cette époque, qu'un quart des grands titres annoncés. Ces derniers étaient évoqués en outre en termes de « collectifs » et très peu de façon individuelle.

Ce traitement télévisé de la question migratoire, bien que non exhaustif, nous donne néanmoins une idée, à la fois de l'importance accordée alors à l'immigration, et de la façon dont le choix et la hiérarchisation des informations liées à ce sujet vont influencer, voire orienter la perception que les Espagnols en auront. En effet, l'actualité thématique des médias est défini à partir du concept de « valorisation », l'une des opérations discursives décrites par le professeur Manuel Martínez, et qui peut être appliqué à l'étude du traitement médiatique de l'immigration : « *Partiendo de los postulados fijados por los teoricos del analisis del discurso, el profesor Manuel Martínez (1996) destaca cuatro operaciones discursivas susceptibles de ser analizadas : valoración, tematización, actorialización y referenciación.* »²⁰⁰

Ce concept désigne le processus par lequel la pratique journalistique sélectionne et hiérarchise en permanence des phénomènes sociaux en fonction de l'importance que les professionnels de la communication donnent aux faits sélectionnés. Cette « valorisation », en aboutissant à une actualité thématique nécessairement orientée, a pour résultat, une lecture spécifique de la réalité.

²⁰⁰ BARATA Francesc, « Inmigracion y criminalizacion en los medios de comunicacion », in *Flujos migratorios y su (des)control : puntos de vista pluridisciplinarios*, coord. por Roberto Bergalli, Ed. Anthropos, 2006, p. 269.

Cette importance toute relative de la question migratoire dans le sommaire des chaînes publiques et privées d'information doit néanmoins être relativisée par la couverture plus large, et plus complète, faite par la presse écrite. En témoigne la présence dans les journaux d'informations jugées non prioritaires par la télévision et qui, pourtant, nourrissaient le débat naissant : les propositions du ministre de l'Intérieur quant à l'élaboration et la mise en place de programmes de retour volontaire des immigrés ; la subvention par le Parlement catalan d'écoles privées pour améliorer l'accueil des enfants d'immigrés ; les déclarations d'Ana Botella, alors épouse du chef du gouvernement espagnol José María Aznar, qui associaient insécurité et immigration illégale : l'augmentation de la criminalité était due, selon elle, à l'arrivée massive d'immigrés illégaux qui entraient en Espagne sans papiers et sous la coupe de mafias²⁰¹ ; la non-évocation des interventions liées à l'immigration dans le débat sur l'état de la nation, au Parlement espagnol ; les résultats d'une enquête dans laquelle 58% des Espagnols faisaient un lien entre insécurité et immigration.

Pour ce qui est plus particulièrement de TV3, le téléspectateur a pu être frappé par l'occultation de trois thèmes, pourtant traités par tous les journaux catalans : la dénonciation par le gouvernement catalan de l'envoi, ordonné par le gouvernement espagnol, d'immigrés sans papiers à Lérída ; les conséquences pour les immigrés des expulsions des casernes de Sant Andreu et la démolition de ces dernières ; les déclarations d'Artur Mas et de Jordi Pujol sur la nécessité pour les immigrés d'apprendre le catalan, élément préalable, selon eux, à leur légalisation.

Cette étude traduit le faible intérêt des médias télévisés espagnols pour la question migratoire qui, bien que de plus en plus présente dans l'agenda public espagnol, n'était pas encore jugée prioritaire. Plus encore, il en ressort que c'est la presse écrite qui offre le panorama le plus complet. Pour autant, ce constat ne contredit pas nécessairement l'hypothèse de Teun Van Dijk sur le parti pris sensationnaliste de certains médias télévisés et la construction progressive d'un imaginaire négatif sur l'immigration et les immigrés. En effet, alors que les deux chaînes publiques, TV1 et TV3 privilégiaient le traitement des conflits liés à ce phénomène relativement nouveau que représentait l'immigration sous l'angle des politiques publiques à mettre en place, les chaînes privées, Tele 5 et Antena3 TV décidaient

²⁰¹ Interrogée sur le sentiment d'insécurité ressenti par les Madrilènes en février 2003, après quatre homicides, Ana Botella affirme : « *España es un país en el que, en los últimos años, se han creado cuatro millones de puestos de trabajo. Esto atrae a personas de otros países que piensan que aquí hay una oportunidad para ellos. Y esto, que sin duda es bueno porque supone que nos hemos desarrollado y que somos capaces de dar trabajo a otras personas, trae otros problemas, como es menos seguridad que hace un tiempo.* » in « Botella vincula la criminalidad con inmigrantes amparados por las mafias. La oposición exige medidas sociales para frenar el incremento de la delincuencia », viernes, 7 de febrero de 2003. Consulté le 20 août 2015 sur : elpais.com/diario/2003/02/07/madrid/1044620659_850215.html.

de mettre davantage l'accent sur les aspects conflictuels, en les scénarisant et en les dramatisant par l'évocation des interventions policières, de la délinquance ou encore des agressions. Cette tendance sera même confirmée par les conclusions de l'étude menée en 2004 par l'Observatoire des contenus audiovisuels de l'Université de Salamanque :

*Los resultados muestran que la mayoría de las noticias hacen referencia a asuntos de carácter negativo, destacando el encuadre que vincula delincuencia e inmigración, siendo éstas las que recibían un emplazamiento más privilegiado. Además, se comprobó que la televisión tenía un mayor nivel de sensacionalismo en sus informaciones.*²⁰²

Dans une seconde étude, plus récente, l'auteur s'est intéressé à l'image que les séries télévisées espagnoles donnent des immigrés. Cette étude, menée en 2011, consistait à analyser un total de 77 séries et films diffusés sur les six chaînes nationales qui concentrent l'essentiel de l'audimat en Espagne : TVE1, La 2, Antena 3, Cuatro, Tele 5, et la Sexta. Alors que la population étrangère recensée en Espagne au 1^{er} janvier 2011 s'élevait à 5 730 667 individus, soit 12,2% de la population totale (47 150 819), les résultats montrent que 89,8% des personnages de ces films et séries télévisés étaient des autochtones ou des acteurs d'origine espagnole, 4,2% étaient des étrangers et 5,1% des immigrés.

En ce qui concerne le niveau de représentation des immigrés et les rôles qui leurs sont assignés, le constat est très similaire à celui fait dans les médias : il existe une sous-représentation des personnages d'immigrés et ceux qui sont représentés à l'écran le sont de manière négative. Ceci tend à prouver que la représentation négative de l'immigration et des immigrés s'en trouve renforcée et que le manque de « protagonisme » accordé à ces derniers n'est pas circonscrit aux seuls médias. De plus, les personnages d'immigrés se caractérisaient le plus souvent par leur faible niveau éducatif, l'appartenance à un milieu défavorisé, le goût pour la violence ou encore la criminalité comme le résument les auteurs :

*[...] Furthermore, immigrants-foreigners, as opposed to nationals-natives, are depicted with a lower level of education, a lower socio-economic status, occupations that do not require specific skills, or appear performing criminal activities, behaving more violently and suffering more acts of violence (meaning their actions take place in more conflictive environments); they also exhibit more health problems (particularly associated with alcohol consumption), participate in conversations involving instrumental topics (work, money, social differences, politics, and immigration), and are defined with more negative personality traits (they are more aggressive, conflictive and disloyal or treacherous than national-native characters).*²⁰³

²⁰². IGARTUA, J. J., MUÑIZ, C., OTERO, J. A. y de la FUENTE, M. (2007). El tratamiento informativo de la inmigración en los medios de comunicación españoles. Un análisis de contenido desde la Teoría del Framing. *Estudios sobre el Mensaje Periodístico*, 13, 91-110, p. 91.

²⁰³ IGARTUA J. J., BARRIOS I. M., ORTEGA F., & FRUTOS F. J., « The Image of Immigration in Fiction Broadcast on Prime-time Television in Spain », *Palabra Clave* 17 (3), 589-618. DOI: 10.5294/pacla.2014.17.3.2, p. 610.

3. – L'évolution de la politique migratoire espagnole

a. Les différentes lois sur les droits et l'intégration sociale des étrangers

La loi organique 2/2009 du 11 décembre²⁰⁴ constitue la quatrième réforme de la loi organique 4/2000 du 11 janvier sur les droits et libertés des étrangers en Espagne et leur intégration sociale. Comme le rappelle Eliseo Aja dans son article sur la réforme de la loi sur les droits des étrangers²⁰⁵, ce changement est motivé aussi bien par des considérations d'ordre juridique que social. Au niveau social, les rédacteurs de la loi sont partis de deux constats.

Le premier est que cette nouvelle loi intervient dans un contexte de forte croissance de l'immigration en Espagne : l'évolution de la population étrangère a été exponentielle, en effet, et concentrée dans le temps puisqu'elle est passée de 900 000 individus en 2000 à près de 5,5 millions de personnes au début de l'année 2009, soit 12% de la population espagnole totale. La nécessité de tenir compte de cette nouvelle réalité est ainsi résumée dans le préambule de la loi :

La inmigración es una realidad que está en constante cambio. Por ello, el legislador está obligado a adaptar su normativa reguladora, si quiere que la misma proporcione soluciones efectivas a los nuevos retos que se plantean.

El fenómeno migratorio ha adquirido tal dimensión en España y tiene tales repercusiones en el orden económico, social y cultural que exige que por parte de los poderes públicos se desarrolle una actuación decidida en diversos frentes, incluido el normativo. Por lo tanto, los poderes públicos deben ordenar y canalizar legalmente los flujos migratorios de tal manera que los mismos se ajusten a nuestra capacidad de acogida y a las necesidades reales de nuestro mercado de trabajo.

Por otra parte, España está firmemente comprometida con la defensa de los derechos humanos, por lo que los poderes públicos deben favorecer la plena integración de los inmigrantes en nuestro país y garantizar la convivencia y la cohesión social entre los inmigrantes y la población autóctona.

Le second constat est celui de la persistance de la crise économique qui a débuté en 2008 et de ses conséquences désastreuses, aussi bien sur les conditions de vie de la population locale que sur celle des immigrés, d'où la nécessité de renforcer les processus d'intégration.

Au niveau juridique, l'évolution normative est motivée par un certain nombre d'urgences : la nécessité de rendre la loi conforme à la jurisprudence du Tribunal constitutionnel qui avait déclaré certaines mesures de la loi alors en vigueur inconstitutionnelles et en avait annulé d'autres ; l'obligation pour l'Espagne d'incorporer à sa

²⁰⁴ Ley Orgánica 2/2009, de 11 de diciembre, de reforma de la Ley Orgánica 4/2000, de 11 de enero, sobre derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social.

²⁰⁵ AJA Eliseo, « La reforma de la Ley de Extranjería » in « La inmigración en tiempos de crisis... », *op. cit.*

législation les Directives européennes sur l'immigration, jusqu'alors en attente de transposition et qui lui avaient valu une condamnation pour le retard pris en la matière. Ces directives étaient au nombre de sept. De plus, il a fallu tenir compte des modifications introduites, en matière de compétences sur l'immigration, par l'adoption des nouveaux statuts de la Catalogne et de l'Andalousie. Grâce à l'article 68.2 le législateur reconnaît que ces deux communautés peuvent désormais délivrer, sur accord préalable du gouvernement espagnol, des autorisations initiales de travail aux immigrés²⁰⁶.

Toujours selon Eliseo Aja, les mesures les plus significatives de la loi 2/2009, concernent les sujets suivants:

- les nouveautés en ce qui concerne les droits et les libertés des étrangers pour leur garantir le plein exercice de leurs droits fondamentaux: l'extension des droits politiques et syndicaux de ces derniers. Pour ce faire, la réforme se base sur plusieurs sentences du Tribunal constitutionnel, datant de l'année 2007, et qui déclaraient inconstitutionnels plusieurs articles de la loi alors en vigueur sur les droits politiques et syndicaux des étrangers. En effet, les lois 4/2000 et 8/2000 mettaient les immigrés détenteurs d'une carte de résidence quasiment sur un même pied d'égalité que les Espagnols en la matière (sauf pour le droit de vote) alors qu'elle interdit l'exercice de ces même droits aux immigrés qui n'ont ni permis de résidence ni permis de travail. Les seuls droits alors reconnus à ces immigrés en situation irrégulière étaient le droit à la santé (pour ceux recensés auprès des mairies) et le droit à la régularisation « par enracinement ». Dans son article 11, la loi de 2009 reconnaît, quant à elle, le droit à tous les étrangers, y compris ceux qui sont en situation irrégulière les droits de réunion, de manifestation, d'association, ainsi que le droit de se syndiquer et de faire grève²⁰⁷. Tous les immigrés disposent donc des mêmes droits que les Espagnols. Cette évolution incorpore du coup deux sentences majeures : la 236/2007 et la 259/2007 prononcées suite à des recours dont les socialistes sont majoritairement à l'origine. Selon le Tribunal constitutionnel, les droits reconnus font partie de la dignité humaine et ne peuvent donc être limités pour des questions d'ordre administratif comme la non possession d'une carte de résident. Selon la

²⁰⁶ « La Ley 2/2009 recoge en su desarrollo la transferencia de competencias entre el Estado y las Comunidades Autónomas que hubieran reclamado el derecho de expedir autorizaciones iniciales de trabajo en los respectivos estatutos de autonomía (artículos 37 y 38), (Fernández Suárez, 2010). La administración de esas Comunidades será la encargada de conceder las autorizaciones de trabajo y la administración central la responsable de conceder las de residencia ». CARRASPO Concha, *Políticas de inmigración 2000-2012*, p. 8.

FERNÁNDEZ SUÁREZ, B. ; *Políticas migratorias comparadas en el Sur de Europa: lecciones cruzadas entre España y Portugal*. Fundación Alternativas, Madrid, 2010, 68 pages.

²⁰⁷ « Artículo 11. Libertad de sindicación y huelga.

1. Los extranjeros tienen derecho a sindicarse libremente o a afiliarse a una organización profesional, en las mismas condiciones que los trabajadores españoles.

2. Los extranjeros podrán ejercer el derecho a la huelga en las mismas condiciones que los españoles. »

même logique, les droits de se syndiquer et de faire grève ne sont désormais plus assujettis à la détention d'un permis de travail.

- Le droit de vote des étrangers, limité au niveau national, par l'exigence de réciprocité de la Constitution espagnole: la loi organique 4/2000 prévoyait des élections parallèles aux élections locales, exclusivement à l'intention des immigrés résidents légaux, mesure qui n'a jamais pu se concrétiser et qui disparut dans la loi organique 8/2000. Cette dernière mit l'accent plutôt la participation des étrangers aux processus généraux de consultation et de participation au niveau local, ainsi que le fait de faciliter leur participation, non aux élections nationales espagnoles, mais à celles ayant lieu dans leur pays d'origine. Ainsi, l'article 6-1 stipule que les étrangers résidant légalement en Espagne pourront bénéficier du droit de vote aux seules élections municipales. Pour ce qui est des élections nationales la nouvelle loi reste conforme aux précédentes, le droit de vote des étrangers étant directement régulé par la Constitution espagnole, et le principe de réciprocité qu'elle exige, en plus de la résidence légale, rend pour l'heure la reconnaissance d'un tel droit plus qu'improbable²⁰⁸. Le vote des étrangers aux élections nationales exige donc une réforme de la Constitution.

- Les droits à l'éducation et au logement : dans son article 9, alinea 2, la loi reconnaît également le droit à l'éducation aux enfants immigrés de moins de 18 ans, au-delà de la période obligatoire, avec la possibilité d'obtenir les diplômes et les bourses qui y sont rattachés. Cette initiative avait déjà été prise par le gouvernement catalan mais fut annulée par le Tribunal supérieur de justice de Catalogne. Ceci constitue une avancée car, jusque-là, les immigrés en situation irrégulière ne pouvaient bénéficier que de l'éducation basique et obligatoire pour les enfants mineurs, l'éducation postobligatoire étant réservée aux immigrés en situation légale. En ce qui concerne le logement, l'article 13 stipule que les immigrés pourront avoir accès aux aides sociales à partir de leur cinquième année de résidence légale sur le territoire espagnol.

- La modification des conditions pour l'accès à l'assistance juridique gratuite : sous l'impulsion de la sentence de la sentence 236/2007, la loi étend le droit à l'assistance juridique gratuite à toutes les personnes se trouvant en Espagne (sans exigence d'autorisation

²⁰⁸ « *La Constitución española reserva el derecho de sufragio a los españoles, salvo que por tratado o ley se extienda a los extranjeros en las elecciones locales, de acuerdo con el principio de reciprocidad* ». Article 13.2 de la Constitution de 1978 : « *La dificultad para el reconocimiento del derecho de voto estriba en que la Constitución exige reciprocidad, de manera que para aceptar el derecho del extranjero residente se requiere que su país de origen reconozca el mismo derecho a los españoles que residan en aquel país. Ante esta barrera, los preceptos de las sucesivas leyes de extranjería resultaban cínicamente una declaración de buena voluntad en favor de la participación, porque era obvio que los extranjeros no podían votar en España, aunque llevaran muchos años de residencia.* ». AJA, Eliseo et MOYA, David, « El derecho de sufragio de los extranjeros residentes », *La inmigración en la encrucijada (Anuario de la Inmigración en España*, Edición 2008. Barcelona, CIDOB, 2008, p. 71.

de résidence) et à toutes les juridictions, donc plus seulement aux procédures pénales et contentieuses liées au statut des étrangers en Espagne. Ceci constitue une avancée considérable, même si la loi organique 8/2000, en accordant ce droit aux immigrants en situation irrégulière dans les procédures administratives et judiciaires liées au refus d'admission sur le territoire espagnol et à celles d'expulsion, se démarquait déjà de la loi 1/1996 sur l'assistance juridique gratuite qui, elle, ne reconnaissait absolument pas ce droit aux immigrants en situation irrégulière et devant aucune juridiction. Pour résumer, les étrangers peuvent désormais avoir accès à l'assistance juridique gratuite, en égalité de droits avec les Espagnols.

- Les nouvelles règles en matière de regroupement familial : l'Espagne se trouve dans une phase où les premiers immigrants d'origine extracommunautaire, détenteurs d'un permis de résidence et de travail, s'organisent pour que leurs proches viennent les rejoindre en Espagne. Dans l'ensemble, la loi 2/2009 consolide la politique menée jusque-là et cette question se retrouve traitée, comme dans les lois précédentes, dans le Titre I, à l'article 18 correspondant aux droits et aux libertés des étrangers. Le droit à regrouper sa famille est donc défini comme un droit fondamental pour préserver l'intimité familiale, alors que la sentence 236/2007 stipule qu'il s'agit d'une question distincte et qui relève de la protection de la famille. La loi introduit deux nouveautés importantes: d'une part, la limitation du regroupement des ascendants: sauf raison d'ordre humanitaire, les demandeurs ne peuvent plus faire venir en Espagne les ascendants âgés de moins de 65 ans. Cette mesure a été sans doute la plus polémique et traduit, pour certains observateurs, la volonté de privilégier les autochtones, les ascendants en âge de travailler étant susceptibles de faire concurrence aux Espagnols, surtout dans un contexte de crise économique :

Da la impresión de que los responsables políticos quieren manifestar su preocupación ante el paro de los nacionales y cortan la entrada de nuevos inmigrantes a través de la reagrupación, y como no pueden hacerlo – o sería demasiado fuerte hacerlo – con el cónyuge y los hijos, lo hacen con los ascendientes, mientras están en edad laboral.²⁰⁹

La deuxième innovation est la délivrance automatique d'un permis de travail aux membres de la famille regroupés. Il s'agit ainsi de faciliter l'accès des jeunes immigrants au marché du travail, dans le but ultime de faciliter leur intégration à la société espagnole (article 19).

Toujours en ce qui concerne le regroupement familial, le législateur reconnaît désormais les couples de fait (article 17.4), la délivrance de permis individuels aux conjoints et aux enfants du regroupement et la reconnaissance d'un permis individuel aux femmes

²⁰⁹ AJA Eliseo, « La reforma de la Ley de Extranjería, art. cit., p. 27.

victimes de mauvais traitement (à condition que soit délivré un ordre de protection en sa faveur), en accord avec la loi 1/2004 de Protection Intégrale contre la violence domestique.

Outre ces changements, les critères du regroupement s'inscrivent dans la continuité des lois précédentes: le demandeur doit avoir au minimum un an de résidence légale, avoir obtenu l'autorisation pour une deuxième année (cette durée d'étend à 5 ans quand il s'agit des ascendants de plus de 65 ans) et disposer d'un logement et des moyens financiers suffisants pour subvenir aux besoins de sa famille selon les critères spécifiés par la loi. Selon les chiffres de l'INE, le nombre de regroupements familiaux s'élevait à 213 178 pour l'année 2012.

La connexion entre les politiques pour l'emploi et celle pour l'immigration, déjà en œuvre dans la politique espagnole d'immigration, se trouve renforcée dans le Préambule de la loi qui en fait un objectif et souligne que l'entrée des immigrés doit se faire en fonction des besoins du marché du travail espagnol : « 4. *Perfeccionar el sistema de canalización legal y ordenada de los flujos migratorios laborales, reforzando la vinculación de la capacidad de acogida de trabajadores inmigrantes a las necesidades del mercado de trabajo* ».

Cette tendance à faire dépendre la politique migratoire de la situation économique de l'Espagne, et surtout à celle du marché du travail, date de l'adoption du Règlement de 2004, précisément au moment où l'essentiel des compétences en matière d'immigration, jusqu'alors détenues par le ministère de l'Intérieur, ont été transférées au ministère du Travail. Pour Concha Carraspo, malgré la volonté affichée d'étendre les droits des étrangers conformément à ce que préconise le droit européen, les restrictions au regroupement familial, le durcissement de la politique de sanctions contre ceux qui aideraient les immigrés, et la volonté réaffirmée de faire dépendre la politique migratoire de la situation du marché du travail illustrent le caractère « défensif » et « protectionniste » de la politique migratoire espagnole qui a pris un tournant depuis 2008 :

El año 2008 marca el límite del crecimiento inmigratorio basado en las demandas de mano de obra, será un año cúspide que cierra un ciclo (Izquierdo, 2008). Durante este nuevo ciclo resaltan los acontecimientos de política migratoria siguientes: los extranjeros procedentes de Rumanía y Bulgaria pasan a ser considerados comunitarios (aunque tendrán que esperar a enero de 2014 para que se eliminen por completo las restricciones a la libre circulación de estas poblaciones) ; un giro político proteccionista que pone el acento en la política de retornos de extranjeros y en la perspectiva de la previsión ; una mayor necesidad de implicación de las organizaciones del tercer sector (y otros agentes sociales como los sindicatos) ante los procesos de exclusión laboral y social de una parte importante de la población inmigrante ; y, la intensificación de las divergencias entre las Comunidades Autónomas. Dicho de otra manera, el nuevo ciclo conjugará nuevas actuaciones en cuatro dimensiones : la legislativa, la política, la social y la institucional. Cuatro dimensiones que quedarán ensombrecidas por la perspectiva

económica y que permiten calificar la política migratoria como “política a la defensiva”.²¹⁰

Cette analyse illustre la théorie de Freeman (1995) selon laquelle l’immigration, en tant que question politique, est vulnérable aux changements de cycles économiques et à leurs effets.

Notons d’emblée le peu d’importance que semble revêtir la question de l’intégration, pourtant évoquée dans le titre même de la loi (Loi sur les droits et les libertés des étrangers et leur intégration sociale) et dans l’Exposé des motifs qui reconnaît que l’un des objectifs principaux de la loi était de « [...] *reforzar la integración como uno de los ejes centrales de la política de inmigración que, teniendo en cuenta el acervo de la Unión Europea en materia de inmigración y asilo, apuesta por lograr un marco de convivencia de identidades y culturas.* » La loi ne consacre qu’un article à l’intégration, l’article 2^{ter} qui rappelle la nécessité de créer un cadre pour favoriser la cohabitation, comme dit précédemment²¹¹, et souligne la nécessité d’une collaboration entre les différentes administrations pour l’élaboration de politiques publiques transversales sur l’intégration²¹².

Enfin, le texte confirme le maintien du Fonds pour l’intégration qui bénéficiera d’une dotation annuelle :

4. De conformidad con los criterios y prioridades del Plan Estratégico de Inmigración, el Gobierno y las Comunidades autónomas acordarán en la Conferencia Sectorial de Inmigración programas de acción bienales para reforzar la integración social de los inmigrantes. Tales programas serán financiados con cargo a un fondo estatal para la integración de los inmigrantes, que se otorgará anualmente, y que podrá incluir fórmulas de cofinanciación por parte de las Administraciones receptoras de las partidas del fondo.

Le renforcement de la lutte contre l’immigration illégale est également l’un des objectifs un des objectifs affichés de la loi 2/2009 stipulée dans l’article V du Préambule et dont les mesures sont développées dans le Titre III. À ce propos, la loi a permis l’adoption d’une série de mesures, parmi lesquelles l’assouplissement du renouvellement des

²¹⁰ CARRASCO Concha, « Políticas de inmigración en España, 2000-2012 », in *VII informe sobre exclusión y desarrollo social en España*, Madrid, 2014, documento de trabajo 5.8, Fundación Fosse, Madrid, p. 6

²¹¹ « Los poderes públicos promoverán la plena integración de los extranjeros en la sociedad española, en un marco de convivencia de identidades y culturas diversas sin más límite que el respeto a la Constitución y la ley. »

²¹² « Las Administraciones Públicas incorporarán el objetivo de la integración entre inmigrantes y sociedad receptora, con carácter transversal a todas las políticas y servicios públicos, promoviendo la participación económica, social, cultural y política de las personas inmigrantes, en los términos previstos en la Constitución, en los Estatutos de Autonomía y en las demás leyes, en condiciones de igualdad de trato. Especialmente, procurarán mediante acciones formativas, el conocimiento y respeto de los valores de la Unión Europea, así como de los derechos humanos, las libertades públicas, la democracia, la tolerancia y la igualdad entre mujeres y hombres, y desarrollarán medidas específicas para favorecer la incorporación al sistema educativo, garantizando en todo caso la escolarización en la edad obligatoria, el aprendizaje del conjunto de lenguas oficiales, y el acceso al empleo como factores esenciales de integración. »

autorisations de travail pour beaucoup d'étrangers qui risquaient de se retrouver en situation irrégulière après avoir perdu leur emploi à cause de la crise économique²¹³.

À titre d'exemple, dans l'article 54, les mariages de complaisance constituent une infraction grave tandis que le fait pour un immigré de travailler dans une branche ou dans un secteur géographique différent de celui qui lui a été assigné lors de la délivrance de son permis de résidence constitue une infraction plus légère. De plus, le ministère de l'Extérieur espagnol a créé en 2009 la Brigade d'expulsion des délinquants étrangers qui vient compléter l'Unité Centrale des Réseaux d'Immigration Illégale et des Faux Documents (UCRIF) créée en 2006 par la police nationale. Dans cette même logique, l'article 177 du Code pénal a été modifié en 2010, faisant désormais de la traite d'êtres humains un crime au regard de la législation espagnole.

Enfin, la cinquième et dernière réforme de la législation espagnole sur l'immigration est la loi organique 10/2011, du 27 juillet, par laquelle ont été modifiés les articles 31 bis et 59 bis de la loi organique 4/2000, du 11 janvier, relatifs respectivement à la « Résidence temporaire et le travail des femmes étrangères victimes de violence domestique et de la traite des êtres humains ». Cette évolution crée un cadre juridique plus favorable à la dénonciation par ces femmes de leurs agresseurs ou de ceux qui les exploitent.

b. Les Programmes mis en place pour faciliter l'intégration des immigrés et des réfugiés en Espagne

Comme le stipule le site internet du Secrétariat Général pour l'Immigration et l'Émigration, la Direction générale des migrations lance chaque année un appel à subventions pour des organismes sociaux à but non lucratif. Ces aides ont pour but de financer des programmes qui promeuvent l'intégration sociale et professionnelle des personnes immigrées et ce, à plusieurs niveaux. Les principaux programmes sont :

- Les programmes d'accueil intégral qui visent à prendre en charge les besoins de base des immigrés.
- Les programmes co-financés par le Fonds social européen dans le cadre du programme de « Lutte contre la discrimination » dans le monde du travail, et qui ont pour objectif final de former et/ou de perfectionner les professionnels et les volontaires sur ce sujet mais aussi de travailler à la sensibilisation et à la promotion de l'égalité de traitement et à la non-discrimination dans le monde du travail.

²¹³ « Aumentar la eficacia de la lucha contra la inmigración irregular, reforzando los medios e instrumentos de control y los sancionadores, especialmente por lo que se refiere a quienes faciliten el acceso o permanencia de la inmigración irregular en España, agravando el régimen sancionador en este caso y reforzando los procedimientos de devolución de los extranjereros que han accedido ilegalmente a nuestro país. »

- Les programmes co-financés par le Fonds européen pour l'intégration des nationaux de pays tiers couvrant des thématiques telles que : l'accueil intégral, l'accueil initial, l'orientation et le conseil, l'inclusion, la promotion et la prévention en matière de santé, la promotion de la participation, de l'égalité de traitement et de la non-discrimination au sein de la société d'accueil ainsi que les thématiques concernant plus particulièrement les femmes.

- Les programmes d'intervention intégrale dans les quartiers ayant une présence significative de population immigrée et soucieux de favoriser l'intégration des nationaux de pays tiers, le dialogue, la cohabitation citoyenne, l'inclusion sociale et la gestion de la diversité dans des quartiers qui présentent des caractéristiques sociales, démographiques, économiques, et en matière d'habitat pouvant être des obstacles à une vie sociale normalisée. Ces programmes bénéficient également d'un cofinancement par le Fonds européen pour l'intégration des nationaux des pays tiers.

c. Les institutions de gestion de l'immigration

À partir de 2004, pendant le premier mandat de José Luis Rodríguez Zapatero, c'est le ministère du Travail qui assume les compétences en matière d'immigration confiées jusque-là au ministère de l'Intérieur. Le ministère du Travail et de l'Immigration a en charge les compétences liées au travail, à la sécurité sociale et aux migrations ainsi que l'élaboration et l'exécution de la politique en matière de travail, de gestion et de régulation de l'emploi et de la sécurité sociale. Enfin, il est responsable du développement de la politique du gouvernement espagnol pour ce qui du droit des étrangers, de l'immigration et de l'émigration. Depuis le 22 décembre 2011, avec l'arrivée au pouvoir du Parti Populaire et du Premier ministre espagnol Mariano Rajoy, le ministère du Travail a été rebaptisé ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale tout en conservant les mêmes compétences. L'actuelle ministre est Fátima Bañez García. Il s'organise de la façon suivante :



Au sein du ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale, le Secrétariat général de l'immigration et de l'émigration est l'organe chargé de développer la politique migratoire

définie par le gouvernement en matière d'immigration, d'intégration des immigrés et de citoyenneté espagnole à l'extérieur. Il compte à son tour plusieurs secrétariats, tous placés sous l'autorité de la Direction générale des migrations qui a pour fonctions principales de coordonner les politiques mises en œuvre par les différents organes périphériques de l'Administration générale de l'État en matière d'immigration et de leur fournir les moyens et les infrastructures nécessaires pour que ces politiques soient menées à bien.

La sous-direction générale de l'immigration a, quant à elle, en charge :

- le développement et la gestion du système d'accueil intégral et d'intégration des immigrés, des demandeurs d'asile, des réfugiés, des apatrides et des personnes relevant du régime de protection temporaire et d'autres statuts de protection subsidiaire ;
- la gestion des subventions en matière d'intégration des immigrés et la collaboration avec des organismes publics et privés dont les activités sont liées à l'intégration ;
- la gestion des initiatives, des fonds et des plans d'action de l'Union européenne en la matière ;
- le développement et la gestion des programmes de premier soin et d'intervention urgente pour les situations à caractère exceptionnel en collaboration avec les Communautés Autonomes, les administrations locales ainsi que les organismes publics et privés ;
- le développement et la gestion de programmes liés au retour des immigrés, au regroupement familial, à l'accueil et à l'intégration des immigrés qui disposent d'un visa de recherche d'emploi ;
- la planification, la gestion et le suivi des centres de séjour temporel des immigrés (CETI) et des centres de prise en charge des réfugiés (CAR) ;
- la concertation d'actions de promotion de l'intégration des immigrés, demandeurs d'asile, réfugiés, apatrides, des personnes relevant du régime de protection temporaire et d'autres statuts de protection subsidiaire avec des départements ministériels, des Communautés Autonomes, des administrations locales ainsi que des organismes publics et privés et, en particulier, la gestion et le suivi du Fonds de soutien à l'accueil et à l'intégration des immigrés, leur renforcement éducatif et la promotion des programmes innovants dans le domaine de l'accueil et de l'intégration en milieu local.

Parallèlement à ces sous-directions, il existe, au sein de la Direction générale des migrations, l'Observatoire permanent de l'immigration qui est un organe collégial en charge de la collecte de données, l'analyse, l'étude et la diffusion des informations liées aux mouvements migratoires en Espagne et rattaché au ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale par l'article 9.3 du décret royal 343/2012, du 10 février ou décret royal 345/2001, du 4 avril. Plus précisément, l'Observatoire permanent de l'immigration se charge de :

- recueillir, d'analyser et d'échanger les informations qualitatives et quantitatives qu'il reçoit de la part de l'Administration générale de l'État en charge des politiques d'*extranjería*, d'immigration et d'asile. Il s'agit de collecter les informations, d'en faire la promotion et d'en orienter la diffusion;
- promouvoir, élaborer, diffuser des travaux de recherche, des enquêtes, des études et des publications;
- élaborer un rapport annuel et des rapports périodiques sur la réalité de l'immigration;
- la création et la mise à jour d'une base de données statistiques.

L'Observatoire est également le coordinateur du Point de contact national du réseau européen des migrations et contribue, au niveau européen et international, à l'élaboration de rapports et fournit des données statistiques.

L'Observatoire espagnol du racisme et de la xénophobie dépend, lui, directement du Secrétariat général de l'immigration et de l'émigration et le décret royal 342/2012, du 10 février, lui attribue les fonctions suivantes : la collecte et l'analyse de l'information sur le racisme et la xénophobie et l'évolution de ces phénomènes, notamment à travers la mise en place d'un réseau d'information ; la promotion du principe d'égalité de traitement, de non discrimination, la lutte contre le racisme et la xénophobie ; la collaboration avec les différents agents publics et privés tant au niveau national qu'international en matière prévention et de lutte contre le racisme et la xénophobie, ainsi que la coordination des actions menées.

Cet Observatoire a mis en œuvre un programme de lutte contre le racisme et la discrimination intitulé « Stratégie intégrale contre le racisme, la discrimination raciale et les autres formes connexes d'intolérance ». Au cours de la seule année 2010, 235 plaintes ont été déposées devant le Conseil pour la promotion de l'égalité de traitement et la non discrimination des personnes en raison de leur origine raciale ou ethnique. Dans 167 cas individuels et 45 cas collectifs de ces plaintes, la discrimination a été prouvée et concernaient l'accès aux biens et aux services (24%), le traitement subi de la part de la police ou l'accès à l'emploi (17%). Ce conseil est un organe collégial de l'administration générale de l'État créé par les décrets royaux 1262/2007 et 1044/2009. Sept de ses membres proviennent de cette Administration, quatre des Communautés Autonomes, trois des municipalités, 2 du monde de l'entreprise, deux du monde syndical, deux autres du monde de l'entreprise et dix des organisations non gouvernementales.

Le dispositif juridique espagnol de lutte contre la discrimination se base sur l'article 1.1 de la Constitution espagnole de 1978 qui stipule que : « *España se constituye en un Estado social y democrático de Derecho, que propugna como valores superiores de su ordenamiento jurídico la libertad, la justicia, la igualdad y el pluralismo político.* »

Autrement dit, le droit à l'égalité fait partie des droits constitutionnels et son statut de valeur supérieur dans la législation espagnole est confirmée par deux articles de cette même Constitution: l'article 14 qui énonce le principe d'égalité²¹⁴ et l'article 9 sur les principes constitutionnels, alinéa 2²¹⁵.

Au niveau national, la loi 62/2003 du 30 décembre, révisée en avril 2015 concernant les mesures fiscales, administratives et d'ordre social est la plus importante en matière de non discrimination à cause de l'origine sociale ou ethnique²¹⁶. Cette loi est une transposition de la directive 2000/43/CE du Conseil de l'Europe relative à l'application du principe d'égalité de traitement à tout individu, indépendamment de son origine raciale ou ethnique. L'approbation de cette loi a permis de définir, d'une part, le cadre légal de lutte contre la discrimination pour cause d'origine sociale ou ethnique dans tous les domaines et, de parvenir, d'autre part, à une définition juridique de la discrimination, directe et indirecte, thèmes qui, jusqu'à la dernière révision de la loi étaient réservés au chapitre sur le genre, à l'article 6. Désormais, la loi comporte dans les « Dispositions Générales » du chapitre III un article 28 réservé aux « Définitions » où l'on peut lire :

1. A los efectos de este capítulo se entenderá por:

- a) Principio de igualdad de trato: la ausencia de toda discriminación directa o indirecta por razón del origen racial o étnico, la religión o convicciones, la discapacidad, la edad o la orientación sexual de una persona.*
- b) Discriminación directa: cuando una persona sea tratada de manera menos favorable que otra en situación análoga por razón de origen racial o étnico, religión o convicciones, discapacidad, edad u orientación sexual.*
- c) Discriminación indirecta: cuando una disposición legal o reglamentaria, una cláusula convencional o contractual, un pacto individual o una decisión unilateral, aparentemente neutros, puedan ocasionar una desventaja particular a una persona respecto de otras por razón de origen racial o étnico, religión o convicciones, discapacidad, edad u orientación sexual, siempre que objetivamente no respondan a una finalidad legítima y que los medios para la consecución de esta finalidad no sean adecuados y necesarios.*
- d) Acoso: toda conducta no deseada relacionada con el origen social o étnico, la religión o convicciones, la discapacidad, la edad o la orientación sexual de una persona, que tenga como objetivo o consecuencia atentar contra su dignidad y crear un entorno intimidatorio, humillante u ofensivo.*²¹⁷

²¹⁴ « los españoles son iguales ante la ley, sin que pueda prevalecer discriminación alguna por razón de nacimiento, raza, sexo, religión, opinión o cualquier otra condición o circunstancia personal o social. »

²¹⁵ Il établit que : « corresponde a los poderes públicos promover las condiciones para que la libertad y la igualdad del individuo y de los grupos en que se integra sean reales y efectivas; remover los obstáculos que impidan o dificulten su plenitud y facilitar la participación de todos los ciudadanos en la vida política, económica, cultural y social ».

²¹⁶ Ley 62/2003, de 30 de diciembre, de Medidas Fiscales, Administrativas y del Orden Social.

²¹⁷ La lutte contre la discrimination repose également sur d'autres lois et règlements plus spécifiques tels que : la loi 19/2007, du 11 juillet, contre la violence, le racisme, la xénophobie et l'intolérance dans le sport ; le décret royal 891/2005, du 22 juillet, qui crée et gère le Conseil national du peuple gitan ; le décret royal 102/2005, du 31 mai, par lequel sont créés la Commission interdépartamentale du plan intégral du peuple gitan et le Conseil assesseur du peuple gitan ; le décret royal 1262/2007, du 21 septembre, qui régule la composition, les

Pour ce qui est du domaine professionnel, les articles auxquels l'on peut se référer sont ceux du Statut des travailleurs défini par le décret royal 1/1995, du 24 mars : dans son article 4, ce texte interdit la discrimination directe ou indirecte dans l'accès à l'emploi et le travail notamment pour cause d'origine raciale ou ethnique ; dans son article 17, il considère comme nuls et sans effet les règlements, les clauses des conventions collectives, les pactes individuels et les décisions unilatérales des chefs d'entreprise qui contiennent des discriminations directes ou indirectes défavorables aux individus au prétexte de leur origine sociale ou ethnique.

II. – LA POLITIQUE D'INTÉGRATION : EN QUÊTE DE COHÉRENCE ET D'HÉTÉROGÉNÉITÉ INTER ET INTRAUTONOMIQUE

Définition officielle de l'intégration : « *Proceso dirigido a conseguir la gradual incorporación y participación de los inmigrantes con residencia legal en España en la vida económica y social de nuestro país en un clima de respeto y participación recíproca.* »
Gobierno español²¹⁸

1. – L'évolution de la politique espagnole d'intégration

a. Les Plans stratégiques d'intégration jusqu'en 2014

Le PISI de 1994 (Plan pour l'intégration sociale des immigrés) avait pour objectifs principaux : éliminer toutes les discriminations, aussi bien dans l'exercice des droits et devoirs des étrangers que dans leur accès aux services dont ils pouvaient bénéficier ; promouvoir une coexistence basée sur des valeurs démocratiques et des attitudes de tolérance ; garantir aux immigrés une situation juridiquement et socialement stable ; lutter contre les obstacles à leur intégration ; lutter contre l'exploitation des travailleurs étrangers ; mobiliser la société contre le racisme et la xénophobie.

compétences et le fonctionnement du Conseil pour la promotion de l'égalité de traitement et la non discrimination des personnes pour cause d'origine raciale ou ethnique ; le décret royal 748/2008, du 9 mai, qui régle la Commission nationale contre la violence, le racisme, la xénophobie et l'intolérance dans le sport ; la loi organique 2/2009, du 11 décembre, qui réforme la loi organique 4/2000, sur les droits et les libertés des étrangers et leur intégration sociale ; le décret 203/2010, du 26 février, qui approuve le Règlement de prévention de la violence, du racisme, de la xénophobie et l'intolérance dans le sport.

²¹⁸ <https://es.slideshare.net/dinamizadores/integracion>.

Parmi les 26 mesures à caractère juridique, social, professionnel, éducatif et culturel, mais aussi celles destinées à faciliter la participation sociale, que contenaient ce premier Plan pour l'intégration sociale des immigrés, l'on peut citer :

- Au niveau normatif, l'allègement de la procédure d'acquisition de la nationalité espagnole pour les étrangers nés en Espagne, la révision du système de permis d'entrée et de séjour, notamment l'extension de la durée des permis de travail et de séjour ou encore le fait de doter les femmes d'un statut juridique, indépendant de celui de leur conjoint et, ce, afin de garantir leur autonomie et de faciliter leur intégration. Enfin, le décret royal 511/1992, du 14 mai est modifié pour permettre la création de la Commission interministérielle sur le Statut des étrangers avec pour objectif final de constituer une Commission déléguée sur les flux migratoires, la promotion et l'intégration sociale.
- Au niveau socio-professionnel, la mise en place de programmes d'orientation et de perfectionnement, la possibilité pour les immigrés établis de façon permanente d'avoir accès à des programmes pour l'emploi menés par les pouvoirs publics, la promotion de la négociation collective dans les secteurs de production où la présence immigrée est majoritaire, l'accès des immigrés légaux aux services sociaux ou encore le fait de porter une attention particulière, au sein du système général, à certains collectifs comme les femmes, les enfants et les jeunes.
- Au niveau éducatif et culturel, l'accent est mis sur l'apprentissage de la langue de la région d'accueil, l'accès des immigrés légaux et de leurs familles aux bourses et diverses aides pour les études, la promotion d'actions de sensibilisation et de respect de la culture et de l'histoire des pays d'origine des population immigrées, la formation d'animateurs sociaux appartenant à la population immigrée ou l'insertion, dans les programmes éducatifs espagnols, d'informations sur les dangers de la xénophobie et du racisme d'une part, et les bienfaits de la tolérance et de la coexistence multiculturelle, d'autre part.
- Au niveau de la promotion de la participation sociale, les actions menées se sont concentrées essentiellement autour de la diffusion auprès des immigrés des normes fondamentales pour la coexistence démocratique, la mise en place de programmes d'information et d'orientation sur les habitudes et les pratiques sociales du pays d'accueil, la formation et la sensibilisation des fonctionnaires au respect envers les immigrés, l'appui aux associations d'immigrés, la promotion d'organes consultatifs au sein desquels les immigrés pourraient être représentés, ou la sensibilisation des médias à la nécessité d'un traitement éthique de l'information sur les immigrés.

Ce premier plan a eu une incidence sur la législation espagnole en matière d'immigration puisqu'il a conduit à l'approbation du décret 155/1996, du 2 février, qui a permis le vote d'un nouveau Règlement d'exécution de la loi organique 7/1985. Ce

Règlement a été novateur par la mise en place des permis de résidence et de travail permanents et la remise en cause du pouvoir discrétionnaire de l'administration dans le renouvellement des permis, deux éléments fondamentaux dans le processus d'intégration des immigrés.

Dans la logique du PISI, le Conseil des ministres a approuvé, le 30 mars 2001, le Programme global de régulation et de coordination du statut des étrangers et de l'immigration pour la période 2001-2004, communément désigné sous le nom de Programme GRECO et qui se définissait lui-même comme « *la primera iniciativa preparada en nuestro país para afrontar el tratamiento de la extranjería y la inmigración desde todas sus vertientes* ». Ce Programme se structurait autour de quatre grands axes, constituant chacun un bloc contenant 23 actions divisées en 72 mesures à l'initiative des différents départements ministériels.

Le premier bloc contenait des mesures pour favoriser l'étude du phénomène migratoire en Espagne et son évolution, l'immigration étant désignée désormais comme souhaitable pour l'Espagne. Son étude devait permettre une meilleure compréhension du phénomène et une amélioration des politiques menées. Il fallait pour cela doter l'Observatoire permanent de l'immigration des moyens nécessaires à cette étude. Le GRECO préconise également des mesures pour le codéveloppement des pays d'origine et de transit des immigrés, l'aide à la réinsertion de ces derniers dans leur pays d'origine et la promotion du fonds pour la concession de microcrédits pour soutenir des projets de développement social basique dans les pays d'origine.

Le second bloc avait pour objectif de faciliter l'intégration des résidents étrangers et de leurs familles dans la mesure où ils contribuent activement à la croissance de l'Espagne. Sept objectifs principaux ont été fixés en ce sens :

- Parvenir au plein exercice des droits dont les personnes immigrées sont titulaires, notamment en matière de santé, d'éducation, de regroupement familial et de liberté religieuse.
- L'amélioration des procédures d'acquisition de la nationalité espagnole, en réduisant les délais en vigueur.
- L'insertion des immigrés sur le marché du travail selon le principe d'égalité avec les travailleurs espagnols, en élaborant par exemple des « itinéraires intégrés d'insertion » et en tentant de réguler la répartition du mouvement migratoire à l'intérieur du territoire espagnol afin d'éviter une affluence massive vers des zones déjà saturées, au détriment de celles qui proposent des offres non couvertes.
- L'accueil et la prise en charge des étrangers se trouvant en situation de vulnérabilité par la construction de centres de séjour temporaire pour immigrés, la création de places d'accueil en collaboration avec des organisations non gouvernementales, l'élaboration de programmes

spécifiques pour les jeunes étrangers et la création d'unités de prise en charge spécifiques pour les immigrés dans la Police nationale et la Garde civile.

- Le renforcement de la coordination entre les différents acteurs institutionnels et non gouvernementaux, mais aussi la constitution du Conseil supérieur de politique d'immigration, la révision du fonctionnement du Forum pour l'intégration sociale des immigrés et la mise en place d'accords entre les Communautés autonomes et les municipalités.
- La réforme de l'administration en charge des permis et autorisations de séjour et de travail en développant des Bureaux des étrangers comme organes spécialisés dans la gestion de tous les dossiers administratifs, mais également l'élaboration d'un réseau informatique et de communication unique couvrant tout le territoire espagnol, la formation du personnel administratif, la simplification des procédures et une meilleure coordination des services.
- La lutte contre le racisme et la xénophobie en élaborant notamment des campagnes d'information qui présentent l'immigration comme un phénomène positif.

Le troisième bloc traite quant à lui de la question de la régulation des flux comme garantie d'une coexistence pacifique entre immigrés et autochtones au sein de la société espagnole, tout en insistant sur la nécessité d'améliorer les mécanismes de lutte contre l'exploitation des travailleurs étrangers.

Le quatrième bloc enfin, avait pour objectif le maintien du système de protection pour les populations réfugiées et déplacées, en facilitant leur insertion professionnelle, par le biais de la formation.

Le GRECO a constitué une avancée dans la tentative de l'Espagne d'élaborer une politique d'intégration dans la mesure où il évoque la présence des immigrés comme un atout et une nécessité pour la croissance économique du pays et entend véhiculer une image positive des nouveaux venus, image qui doit contribuer à une meilleure compréhension et une meilleure coexistence entre étrangers et autochtones. Ce programme renforce en outre le lien entre politique d'intégration et politique d'immigration, même si, comme nous l'avons vu dans l'analyse de la législation, la question du contrôle des flux reste centrale dans les différentes lois. Enfin, les mesures prises au niveau administratif permettent une plus grande coordination entre les différents services et institutions en charge des questions d'intégration pour une gestion qui se veut à terme plus efficace.

L'année 2004 a été celle de la création par le nouveau gouvernement du Secrétariat d'État à l'immigration et à l'émigration, au sein du ministère du Travail et des Affaires Sociales, les compétences en matière d'immigration ne relevant plus désormais du ministère de l'Intérieur. On assiste également à la mise en place de la Direction générale pour

l'intégration des immigrés et à l'approbation du décret royal 2393/2004, du 30 décembre, qui vient modifier la loi organique 4/ 2000 et qui se caractérise par la volonté affichée de maintenir le lien entre politique d'intégration et politique d'immigration en faisant du consensus social et politique l'un des piliers de leur élaboration. Ainsi, le nouveau Règlement de la loi a été conçu en coordination avec les différents partis politiques, les organisations sociales, les associations d'immigrés mais aussi les organisations syndicales (CCOO et UGT)²¹⁹ et patronales (CEOE et CEPYME)²²⁰.

C'est dans ces conditions qu'est également rédigé le Plan stratégique de citoyenneté et d'intégration 2004-2007 qui se base sur six prémisses qui sont les lignes directrices de ce qu'entend être la politique du nouveau gouvernement :

- la conception de l'intégration comme un processus bi-directionnel, d'adaptation mutuelle.
- La responsabilité partagée du processus d'intégration et de sa gestion par les différentes administrations, les acteurs sociaux, les immigrés et l'ensemble des acteurs de la société espagnole.
- La conception du Plan comme un élément capable de donner de la cohérence aux différentes actions menées et de permettre une plus grande coordination entre les acteurs.
- La nécessité d'adopter une démarche globale tant sur les questions d'intégration que sur celles d'immigration, conception héritée des Conclusions du Conseil européen de Tampere de 1999 et les différentes Communications de la Commission européenne depuis l'année 2000.
- La volonté d'élaborer des politiques destinées à l'ensemble de la population, aussi bien les immigrés que les autochtones, et de normaliser l'accès des immigrés aux services publics et privés de caractère général.
- L'application du principe de transversalité des questions d'intégration aux autres politiques publiques concernées par le sujet.

Ainsi, l'intégration est-elle définie dans les Principes généraux comme un processus bidirectionnel et d'adaptation mutuelle « *que requiere la participación activa de todos los ciudadanos, inmigrantes y autóctonos, así como de las instituciones del país de acogida y que busca la consecución de una sociedad inclusiva que garantice la plena participación económica, social, cultural y política de los inmigrantes en condiciones de igualdad de trato e igualdad de oportunidades* ». Le texte souligne également le caractère complexe de l'intégration et le fait que ce soit un processus à envisager dans la durée : « *La integración es*

²¹⁹ Comisiones Obreras et Unión General de Trabajadores.

²²⁰ Confederación Española de Organizaciones Empresariales, Confederación Española de la Pequeña y Mediana Empresa.

un proceso continuo dinámico y que se produce, en fases y aspectos distintos, a corto, medio y largo plazo ».

L'évaluation du Plan 2007-2010

Le Rapport final d'évaluation analyse plus particulièrement les effets du PEGI 2007-2010 à trois niveaux : son incidence au niveau de l'intégration des personnes immigrées et la cohésion sociale et interculturelle ; les répercussions qu'il a pu avoir sur la formulation et l'exécution des politiques publiques et l'action institutionnelle, de manière plus globale ; les conséquences sur le Troisième Secteur et les initiatives sociales, notamment grâce aux projets cofinancés le Fonds européen des réfugiés, le Fonds européen pour le retour, le Fonds européen pour l'intégration ou encore le Fonds social européen.

L'un des éléments les plus valorisés de ce Plan a été le soutien à « l'associationnisme » immigré. En effet, l'évaluation met l'accent sur les efforts faits pour favoriser la participation des personnes immigrées par le recours à plusieurs stratégies ou instruments parmi lesquels : l'assistance et le soutien technique aux organisations (aide juridique, formation, amélioration de la communication ou encore implantation de systèmes de gestion) ; la reconnaissance des collectifs ou des organisations d'immigrés comme interlocuteurs à part entière, le développement d'espaces de dialogue et de participation formelle comme le Forum pour l'intégration sociale des immigrés ; le développement d'actions destinées à promouvoir la participation des immigrés en tant que citoyens de plein droit dans les espaces publics et les services généraux, et à travers tous les mécanismes permettant l'exercice de la citoyenneté.

Le nouveau Plan et la prise en compte des effets de la crise économique : 2011-2014

L'élaboration du deuxième Plan stratégique pour l'intégration des personnes immigrées²²¹ couvre la période 2011-2014 et part du constat suivant, celui d'une Espagne gangrénée par le chômage, et qui voit non seulement certains immigrés quitter le pays mais également sa propre jeunesse :

[...] el alto nivel de desempleo, la caída de la renta, y todos los efectos de la crisis económica están ralentizando esa tendencia [el hecho de que España haya sido un destino de atracción de inmigración] e incluso generando retornos de inmigrantes a sus

²²¹ Plan Estratégico Ciudadanía e Integración 2011-2014, Ministerio de Trabajo e Inmigración.

países de origen, a la vez que se está dando el fenómeno de salida de población española cualificada a otros destinos.

Ce constat présente une Espagne radicalement différente de celle qui a vu la mise en place du plan précédent, c'est-à-dire une Espagne en pleine croissance économique et qui devait gérer des flux migratoires en forte progression. Le changement de contexte économique s'accompagne d'un nouveau cycle migratoire dont il faut tenir compte et qui se caractérise par : un niveau considérable d'installation de nombreuses personnes qui ne peuvent désormais plus être considérées comme des immigrés ; le fait que l'Espagne compte un nombre important de nouveaux citoyens (ils possèdent souvent une double nationalité) et qui continuent à être perçus comme des immigrés ; le nombre élevé de familles d'origine étrangères vivant désormais sur le territoire espagnol suite à des procédures de regroupement familial ; une diversité sociale qui, bien qu'elle existe déjà au sein de la société espagnole, s'est accrue du fait de la nouvelle réalité migratoire ; la présence d'un nombre considérable de jeunes de parents étrangers (ils étaient 743 000 fin 2010 selon l'Institut National des Statistiques) ; la concentration résidentielle et donc la nécessité d'éviter la formation de ghettos et d'améliorer la qualité de vie des habitants dans les territoires à forte présence de populations vulnérables ; le processus de participation politique des populations immigrées initié lors des élections locales de mai 2011 et qui ne sera pas sans conséquences sur la politique d'intégration.

L'objectif global affiché de ce Plan 2011-2014 était donc de parvenir à un niveau optimal de coexistence culturelle et sociale, tout en s'inscrivant dans la continuité du Plan 2007-2010 dont les résultats ont été jugés satisfaisants :

El anterior Plan Estratégico 2007-2010 pretendía contribuir a la construcción de una sociedad justa, inclusiva y cohesionada, en la que la convivencia de todos se desarrolle sobre valores y normas comunes, respetando la diversidad de las personas y de los grupos sociales. Se ha avanzado mucho en este periodo en la lucha por la igualdad y por el ejercicio de los derechos y deberes. El presente Plan Estratégico 2011-2014 mantiene la vocación ciudadana del anterior y busca que las personas residentes en España se incorporen en la sociedad española en condiciones de equidad y participen de modo activo en la configuración de la vida pública.²²²

Cet objectif principal se décline en dix points dont les plus significatifs sont : l'amélioration de l'accès aux services publics ainsi qu'aux prestations sociales et de leur usage ; la création d'opportunités sociales, économiques et d'emploi qui garantissent la qualité de vie des personnes immigrées ; l'adaptation des systèmes d'accueil aux nécessités actuelles qui découlent de l'évolution des flux migratoires alors que le Plan 2007-2010

²²² « Derechos Humanos y Migraciones », Itinera Universitas, Fundacion Paulino, 12 pages, http://www.itinerauniversitas.org/pdf/Itinera_universitas_septiembre_2011.pdf, p. 6.

préconisait la mise en place d'un système d'accueil pour les immigrés nouvellement arrivés et les personnes en situation de grande vulnérabilité jusqu'à ce que ces dernières soient en capacité d'accéder aux services publics généraux ; la défense de l'égalité de traitement et d'opportunité, la prévention, la dénonciation et l'assistance aux victimes de discrimination ; la promotion de l'équité dans le système éducatif et la lutte contre l'exclusion sociale ; le développement d'une culture démocratique et participative dans toutes les strates de la société espagnole ; la promotion, enfin, de la coexistence interculturelle et la construction d'un projet de société inclusif basé sur le respect de la différence et la gestión de la diversidad.

Ce Plan s'inscrivait aussi directement dans l'esprit de la loi organique 2/2009, du 11 décembre sur les droits et libertés des étrangers en Espagne, dont l'objectif est ainsi résumé :

*Reforzar la integración como uno de los ejes centrales de la política de inmigración que, teniendo en cuenta el acervo de la Unión Europea en materia de inmigración y protección internacional, apuesta por lograr un marco de convivencia de identidades y culturas.*²²³

Cet objectif, qui apparaît comme un véritable défi pour la cohésion au sein de la société espagnole, figure également dans le Programme national de réformes 2011-2020 élaboré par le gouvernement espagnol dans le cadre de la Stratégie européenne 2020.

Alors que la conception et la définition de l'intégration restent les mêmes que dans le Plan 2007-2010, c'est-à-dire un processus bidirectionnel, d'acceptation mutuelle avec une responsabilité partagée entre les nouveaux venus et la société d'accueil, les prémisses non plus ne changent pas. Ce PECEI 2011-2014 repose par ailleurs sur 4 principes : l'égalité et la non discrimination ; la citoyenneté ; l'interculturalité et l'inclusion qui, lui, est nouveau.

En effet, destiné à lutter contre la discrimination, ce principe implique la création de processus qui doivent permettre à la fois de dépasser les désavantages d'ordre social, économique, personnel et culturel et de créer les conditions nécessaires pour que les personnes immigrées puissent jouir de leurs droits sociaux. Il s'agit également de faire en sorte qu'elles puissent exercer leur droit à la participation citoyenne en dépassant le statut de personnes assistées et la stigmatisation que peuvent impliquer la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion. Ces principes trouvent leur application dans l'élaboration et la mise en place de huit grands programmes :

- un programme de gestion de la diversité en entreprise pour en faire un engagement fondamental du monde du travail ;

²²³ Ley Orgánica 2/2009, de 11 de diciembre, de reforma de la Ley Orgánica 4/2000, de 11 de enero, sobre derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social, objetivo nº 4.

- un programme de promotion de la cohabitation citoyenne et interculturelle dans les quartiers ; il s'agit de mettre l'accent sur le quartier ou la petite localité en tant que lieu privilégié d'intervention sociale du fait de la proximité et de l'étroitesse des liens de voisinage ;
- un programme d'action au sujet de l'enseignement des langues qui vise à améliorer la qualité des programmes et des activités linguistiques proposés aux populations immigrées et poser les bases d'une future politique en matière d'enseignement des langues ;
- un programme d'action intégrale contre le racisme et la xénophobie qui s'accompagne d'un développement des Agences antidiscrimination. Son élaboration part d'un constat : celui de l'augmentation des comportements discriminants et racistes, ce qui est un sujet de préoccupation pour le gouvernement espagnol ;
- un programme de formation des fonctionnaires en gestion de la diversité culturelle dans le but d'obtenir une amélioration des services publics qui puisse bénéficier aussi bien à la population étrangère qu'à l'ensemble des Espagnols et ce, au moyen de cours, de séminaires ou de journées thématiques. Cette mesure doit permettre notamment un meilleur accueil, une prise en charge plus efficace des conflits, une rationalisation du travail et une adaptation de l'offre à la demande ;
- un programme de formation du Troisième Secteur, qui regroupe entre autres le monde associatif, les syndicats, les organisations non gouvernementales ou religieuses, en matière d'intervention communautaire et interculturelle. Il prévoyait la formation des personnels à la méthodologie de l'animation communautaire ;
- un programme de promotion de la participation citoyenne et de « l'associationnisme ». Cela passe par le renforcement du tissu social des immigrés et l'augmentation de leur participation dans des associations et des organisations à caractère général et pas seulement communautaires ;
- enfin, le Plan stratégique d'intégration 2011-2014 prévoyait l'élaboration et la mise en place d'un système d'indicateurs d'intégration, de coexistence et de citoyenneté.

b. Le Forum pour l'Intégration sociale des immigrés

Le Forum pour l'intégration sociale des immigrés, créé par le décret royal 490/ 1995, du 7 avril, est aussi l'un des instruments que l'Espagne a mis en place pour faciliter l'intégration sociale des immigrés. Il s'agit d'un organe collégial à caractère collectif rattaché aujourd'hui à la Direction générale des migrations dépendant du ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale selon l'article 9.3 du décret royal 343/2012, du 10 février. En effet, depuis

sa création, cette institution a été rattaché à des services différents en fonction des politiques migratoires menées et des majorités politiques au pouvoir : ainsi, elle a d'abord été rattachée au ministère du Travail et des Affaires sociales avant de dépendre du ministère de l'Intérieur selon le décret 367/2001, du 4 avril. En 2004, le Forum retrouve son ministère d'origine, le ministère du Travail et des Affaires sociales, il est géré par la Direction générale de l'intégration des immigrés à travers le Secrétariat d'État à l'Immigration et à l'Émigration. La loi organique 4/2000, du 11 janvier, sur les droits et les libertés des étrangers en Espagne et leur intégration sociale, en fait mention dans son article 63 sous la dénomination de « Forum pour l'immigration » et le définit comme « organe de consultation, d'information et de conseil au gouvernement en matière d'immigration. »

C'est par l'article 70 de la loi organique 8/2000, du 22 décembre, modifiant la loi organique 4/2000, que le Forum retrouve son appellation d'origine et redevient « Forum pour l'intégration ». Organe de consultation, d'information et de conseil pour ce qui est de l'intégration des immigrés en Espagne, ce Forum a pour objectif de promouvoir la participation et l'intégration des populations immigrées dans le pays en proposant, en informant et centralisant les informations et les pratiques permettant de mener à bien cet objectif. C'est le décret royal 3/2006, du 16 janvier, consolidé par le décret royal 1164/2009 qui régit la composition, les compétences et le régime de fonctionnement du Forum pour l'intégration sociale des immigrés. Les fonctions de ce dernier, développées à l'article 3, alinea 1, sont les suivantes :

- formuler des propositions et des recommandations pour promouvoir l'intégration des immigrés et des réfugiés au sein de la société espagnole;
- recueillir des informations sur les programmes et les activités que l'administration générale de l'État mène en matière d'intégration sociale des personnes immigrées, ainsi que les activités menées en coopération avec les autres administrations publiques. Le Forum doit également recueillir des informations concernant les plans pour l'intégration des immigrés et les programmes propres aux administrations des Autonomies et locales;
- recueillir et canaliser les propositions des organisations sociales qui œuvrent dans le domaine de l'immigration, et ceci afin de permettre une parfaite cohabitation entre les personnes immigrées et la société d'accueil;
- élaborer un mémoire annuel sur les travaux et les activités réalisées;
- élaborer un rapport annuel sur la situation de l'intégration sociale des immigrés et des réfugiés;

- élaborer des rapports concernant les propositions, les plans et les programmes qui peuvent avoir un effet sur l'intégration sociale des personnes immigrées, de sa propre initiative ou à la demande des organes compétents de l'administration générale de l'État;
- promouvoir ou élaborer des études et des initiatives sur les toutes les questions liées à l'intégration sociale des immigrés et des réfugiés;
- coopérer avec d'autres organes de même nature au niveau international, de l'autonomie ou local afin de coordonner et d'améliorer les actions déjà menées en faveur de l'intégration sociale des personnes immigrées et des réfugiés.

Quant à sa composition, le Forum pour l'intégration est constitué d'un président, de deux vice-présidents désignés parmi ses membres, d'un secrétaire et de trente membres répartis de la façon suivante : dix représentent les Administrations publiques ; deux représentent les immigrés et les réfugiés, par le biais de leurs associations constituées légalement ; trois représentent les organisations sociales de soutien, parmi lesquelles les organisations syndicales y entrepreneuriales les plus représentatives, ayant des intérêts et une implantation dans le domaine de l'immigration.

En 2007, le Fonds européen pour le retour est créé pour la période 2008-2013 au sein du programme général « Solidarité et gestion des flux migratoires ». Sa mission première est de promouvoir le retour dans leur pays d'origine des nationaux de pays tiers en situation illégale (article 41). Il sera aussi à l'initiative de la campagne « Todos diferentes, todos necesarios »²²⁴, en partenariat avec la Direction générale de l'intégration des immigrés.

*c. Évolution de la perception des immigrés par la population espagnole*²²⁵

Selon les données de l'Observatoire espagnol du racisme et de la xénophobie, 39% de la population espagnole a peu ou n'a aucune confiance en les immigrés et 46% des Espagnols reconnaissent qu'ils ne loueraient pas un logement à des personnes provenant d'autres pays. Pour ceux qui déclarent faire confiance aux étrangers, les Latino-Américains sont les plus fiables (56%), assez loin devant les Arabes (40%) et les Européens de l'Est (31%).

²²⁴ « "Todos diferentes,todos necesarios", nueva campaña de fomento de la integración », *20minutos.es*, 09.10.2007, <http://www.20minutos.es/noticia/288336/0/beneficios/integracion/inmigrantes/>. Consulté le 15/03/2014.

²²⁵ Les données relatives à ce point sont issues de plusieurs études dont « Motivos de discriminación en España », Estudio exploratorio, Élaboration du Collectif Ioé et Heliconia, Dirección General contra la Discriminación, Madrid, février 2009, 145 p. et de l'étude menée par IESA en 2007 pour l'Observatoire espagnol du racisme et de la xénophobie (OBERAXE) : YRUELA, Manuel Pérez et DESRUES, Thierry, « Opinión de los españoles en materia de racismo y xenofobia », *Instituto de Estudios Sociales Avanzados de Andalucía. Consejo Superior de Investigaciones Científicas*, 2007, Observatorio Español del Racismo y la Xenofobia, Madrid, 2007.

38% des personnes interrogées déclaraient que les Espagnols devaient avoir la priorité dans l'accès à l'emploi (53% sont en faveur de l'égalité des chances), ce pourcentage atteignait 78% pour ce qui était de la priorité des enfants espagnols pour l'accès à un centre éducatif. 33% du panel pensait que la présence des immigrés détériorait la qualité du système de santé. Ce pourcentage était de 38% pour l'éducation et 68% des personnes consultées considéraient que l'immigration contribuait à l'augmentation de l'insécurité citoyenne et de la délinquance. La croyance selon laquelle les immigrés bénéficient plus du système social espagnol qu'ils n'y contribuaient était prédominante.

47% des personnes interrogées considéraient que les immigrés contribuaient peu ou pratiquement pas à l'enrichissement de la culture espagnole. Enfin, 32% d'entre elles justifiaient le comportement raciste de certains Espagnols comme étant une réaction à d'éventuelles attaques, des agressions ou des comportements inadéquats de la part des immigrés.

Les enquêtes d'opinion démontrent néanmoins que

*[...] la mayoría de las personas xenófobas presentan un nivel bajo de estudios y de estatus económico, y ven el futuro con poco optimismo. Por su parte, los sectores con mayor cualificación y nivel de renta tienden a adoptar posiciones más tolerantes, su perspectiva familiar y social es más bien optimista, lo que parece repercutir en su valoración favorable de la inmigración.*²²⁶

Si l'on tient compte du fait que l'un des éléments qui cristallise le plus le rejet des étrangers est la concurrence pour l'emploi et l'accès aux prestations sociales, il semble logique que les Espagnols les plus instruits et les plus favorisés se sentent moins menacés, du moins sur le plan professionnel et social. Pour ce qui est de la perception de l'immigration comme un problème et du lien entre immigration et insécurité ou délinquance, outre l'influence que peuvent avoir les médias sur la perception des Espagnols, les études pointent également la responsabilité des forces de police et le fait que les sans papiers soient comptabilisés comme des délinquants alors qu'ils sont en situation d'irrégularité administrative ou encore les touristes de la drogue assimilés à des immigrés résidant en Espagne :

Los prejuicios hacia los inmigrantes alimentan la idea de que constituyen uno de los mayores problemas de la España actual. [...] En especial, se les acusa del incremento de la inseguridad ciudadana, a lo que contribuyen las informaciones alarmistas o sesgadas de algunos medios de comunicación y de una parte de la clase política. Sin embargo, según el Ministerio de Interior, el número de delitos por habitante en España ha descendido un 22,7% entre 2002 y 2006, años en que la inmigración ha crecido un 86,5%, lo que no parece avalar la tesis culpabilizadora. Además, las cifras de extranjeros detenidos por la policía generan confusión pues incluyen como delincuentes

²²⁶ IOÉ Colectivo « Dimensiones de la inmigración en España. Impactos y desafíos » in « Papeles de relaciones ecosociales y cambio global », 2008, vol. 103, p. 101.

*a los acusados de no tener papeles, lo que constituye una falta administrativa pero no un delito (el 46% de los detenidos en 2005) y a los extranjeros turistas o de paso, normalmente 'camellos de la droga', que no residen en España (conjunto estimado en un 40% de los acusados por delito).*²²⁷

Enfin, les auteurs de cette étude déploraient la difficulté d'obtenir des statistiques officielles sur la discrimination en Espagne.

2. – Les programmes pour l'intégration des populations immigrées à l'échelle nationale et européenne

a. Les campagnes nationales

Le secrétariat d'État pour l'Immigration et l'Intégration a lancé en effet une première campagne dont le slogan était « *Con la integración de los inmigrantes, todos ganamos* ». L'objectif du gouvernement espagnol était de mettre en évidence les aspects positifs de l'immigration légale et de provoquer un changement dans la façon dont les Espagnols percevaient les immigrés mais dans leur attitude face à ces derniers. Le budget était de 1,7 million d'euros. Bien qu'elle s'adresse à l'ensemble de la population espagnole, aussi bien autochtone que d'origine étrangère, la cible première de cette campagne est les 15-40 ans et elle vise les régions avec une forte densité de populations étrangères. Le slogan « Tous différents, tous nécessaires » renforce l'idée selon laquelle la société entière sortira gagnante et que la diversité qui résulte de l'acceptation des immigrés est un enrichissement mutuel. Diffusée principalement par voie télévisée afin de toucher le plus grand nombre, cette initiative a également été relayée par la radio, la presse écrite payante et gratuite, internet, mais aussi via des affiches dans l'enceinte du métro, des trains ou encore des bus.

²²⁷ *Ibidem*, p. 100.



b. Les Fonds d'aide à l'intégration

Outre les campagnes de promotion de la non discrimination, diversité et de la tolérance, la Creation du Secrétariat à l'Immigration et à l'Intégration au sein du ministère du Travail s'accompagne d'autres mesures favorisant la cohésion sociale comme la mise en place en d'un Fonds d'aide pour l'accueil, le soutien et l'intégration des immigrés et leur renforcement éducatif dont l'ancienne secrétaire d'État à l'Immigration et à l'Émigration alors en fonction, Anna Terron i Cusi, résume le rôle :

En 2005, un Fonds d'aide à l'admission et à l'intégration des migrants et pour le renforcement de l'éducation (Fondo de Apoyo a la Acogida e Integración de los Inmigrantes así como para el refuerzo Educativo de los mismos) a été créé. Le Fonds est réparti entre les Communautés Autonomes, selon des critères objectifs et, pour la première fois, un financement des actions dirigées par les autorités locales est devenu possible. Les mesures du Fonds bénéficient aux nouveaux arrivants mais aussi aux résidents en général (via des services sociaux tels que les soins de santé ou l'éducation). Le principe de base est qu'il est nécessaire d'augmenter le budget des régions ayant une population de plus en plus importante et ce, indépendamment du fait que les bénéficiaires soient étrangers ou non. La résidence devient le concept clé de la politique d'intégration en Espagne.²²⁸

²²⁸ TERRON I CUSI Anna, « L'immigration et la construction des politiques d'intégration en Espagne », Communication au colloque " Identité européenne ", organisé le 8 avril 2010 au Conseil supérieur du Notariat à Paris par le ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, Editoriaux de l'Ifri (Institut Français des Relations Internationales) consulté le 19/06/2017 sur le site <https://www.ifri.org/fr/publications/editoriaux/limmigration-construction-politiques-dintegration-espagne>.

Dans son effort pour faciliter l'installation et la résidence des étrangers sur son territoire l'Espagne bénéficie également, comme tous les pays membres de l'Union européenne, de l'aide du Fonds européen pour l'intégration des ressortissants des pays tiers institué par la décision n° 435/2007 du Conseil du 25 juin 2007.

Selon le site du ministère de l'Intérieur français²²⁹

Le FEI permet de financer des actions destinées à promouvoir l'intégration des ressortissants de pays tiers dans les sociétés d'accueil des États membres. Ce fonds concerne les ressortissants de pays tiers (qui ne sont pas citoyens de l'Union Européenne) qui résident sur le territoire de façon régulière au regard du séjour. Il vise principalement les actions concernant **les ressortissants de pays tiers arrivés depuis peu**, c'est-à-dire arrivés et installés en France **depuis moins de cinq ans** mais aussi celles qui visent des **groupes spécifiques** : enfants, femmes, personnes âgées ou les personnes souffrant d'un handicap.

Les actions qu'il peut co-financer sont les suivantes : « l'intégration des ressortissants de pays tiers ; la recherche et l'évaluation dans le domaine de l'intégration ; les échanges de bonnes pratiques au sein d'un État membre ; les échanges de bonnes pratiques entre les États membres ».

Le Fonds social européen (FSE) institué en 2013 par le Règlement 1403/ 2013²³⁰ permet quant à lui de co-financer les actions des États membres en faveur de l'emploi dans le cadre de la « Stratégie Europe 2020 » pour un développement intelligent, intégrateur et inclusif :

El FSE debe centrarse en fomentar el empleo, mejorar el acceso al mercado de trabajo, prestando especial atención a las personas más alejadas del mismo, y apoyar la movilidad laboral voluntaria. El FSE debe apoyar igualmente el envejecimiento saludable y activo, también a través de formas innovadoras de organización del trabajo, promoviendo la salud y la seguridad en el trabajo y favoreciendo las posibilidades de conseguir empleo. [...] ». (id., article 6)

Pour ce qui est des bénéficiaires, le plan est destiné aussi bien aux populations autochtones qu'aux immigrés, avec une attention plus particulière aux personnes vulnérables :

El FSE beneficiará a los ciudadanos y, especialmente, a las personas desfavorecidas, como los desempleados de larga duración, las personas con discapacidad, los inmigrantes, las minorías étnicas, las comunidades marginadas y las personas de cualquier edad que sufren pobreza y exclusión social. El FSE también prestará ayuda a trabajadores, a empresas, incluidos los agentes de la economía social, y a emprendedores, así como a sistemas y estructuras, con el fin de facilitar su adaptación a los nuevos retos, incluida una mayor adecuación de las cualificaciones profesionales, y

²²⁹ « Immigration, asile, accueil et accompagnement des étrangers en France, <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Fonds-europeens/Le-Fonds-europeen-d-integration-FEI>.

²³⁰ REGLAMENTO (UE) No 1304/2013 DEL PARLAMENTO EUROPEO Y DEL CONSEJO de 17 de diciembre de 2013 relativo al Fondo Social Europeo y por el que se deroga el Reglamento (CE) no 1081/2006 del Consejo.

*fomentar una buena gobernanza, el progreso social y la aplicación de reformas, especialmente en el ámbito del empleo, la educación, la formación y las políticas sociales.*²³¹

En conclusion, on peut donc dire que, par le volume d'immigrés qu'elle a reçus, l'Espagne a été le premier pays récepteur de l'immigration latino-américaine en Europe et le second au monde après les États-Unis jusqu'à la fin des années 2000. Malgré le défi qu'elle a représenté pour les services sociaux, les institutions et la cohésion sociale, cette immigration a apporté au pays un capital humain non négligeable à l'aube de la crise économique qui va toucher durement le pays. De plus, l'arrivée des femmes immigrées à qui on a délégué la prise en charge des enfants et des personnes âgées, a largement favorisé l'insertion des femmes espagnoles sur le marché du travail. Ainsi, en 2010, le nombre d'Espagnols ayant employé des travailleuses domestiques s'élevait à 178 736 pour 40 102 en 1999. Selon Rafael Del Arce, l'immigration serait responsable d'environ 30% des 12,5 points d'augmentation de l'activité des femmes espagnoles entre 1996 et 2005²³². De plus, sur la période 2000-2009, l'impact économique total de l'immigration sur le secteur privé, peut être estimé à 13,2% du PIB, ce qui couvre tous les secteurs, à l'exception du secteur industriel et de celui des services non marchands qui relèvent du secteur public.

Pour ce qui est de la démographie, nul doute que l'apport de la population étrangère est un élément fondamental pour une Espagne souffrant de dépeuplement, du vieillissement de sa population et d'une baisse de la natalité. Les flux migratoires, et plus particulièrement ceux composés de familles ont, comme le démontre l'auteur, permis à la fois de maintenir une activité économique et des services publics en redynamisant des villages et des provinces à faible densité démographique, et de freiner le dépeuplement dont ils étaient victimes :

Tomando en consideración las 22 provincias españolas más afectadas por el descenso de población en el siglo pasado, se observa una disminución del ritmo de despoblación, en esta primera década del siglo XXI. Los datos muestran que la causa fundamental de esta reducción es el fuerte ritmo al que ha crecido la población residente nacida en el extranjero. Esto ha tenido como consecuencia, que el número de provincias cuyas áreas rurales pierden población haya pasado de 22, entre 1991 y 2000, a 13, entre 2000 y 2008. La variación de los nacidos en España ha seguido siendo negativa, lo que implica

²³¹ http://extranjeros.empleo.gob.es/es/Fondos_comunitarios/fondo_social_europeo_2014_2020/index.html. Consulté le 19/06/2017.

²³² DEL ARCE Rafael, « El impacto económico de la inmigración en España, 2000-2009: antes y después de la crisis », Revista ICE (Información Comercial Española), N° 854, mayo-junio, 2000, p. 23-35.

*que en ausencia de inmigración procedente del exterior la pérdida de población se habría seguido produciendo en las provincias analizadas.*²³³

En ce qui concerne les politiques publiques mises en place, il y a un manque de cohérence et de compatibilité entre la politique d'immigration et les mesures préconisées pour l'intégration des populations immigrées. En effet, selon Concha Carraspo, la loi sur les droits des étrangers et leur intégration sociale (LODYLE) limite considérablement les effets potentiels des Plans d'intégration sociale (PECI), notamment parce qu'elle est essentiellement structurée autour de deux piliers qui sont le contrôle des flux et la gestion des frontières, d'une part et la situation du marché du travail, d'autre part :

Si la période 2000-2007 a représenté une avancée en matière d'intégration, notamment grâce à l'adoption d'une série de mesures en faveur de l'inclusion universelle en ce qui concerne l'éducation, la santé et l'accès aux services sociaux, qu'en est-il depuis la crise économique ? Quelles conséquences cette dernière va-t-elle avoir sur le processus d'intégration des immigrés en Espagne et à quel niveau ? En d'autres termes, cet épisode difficile va-t-il mettre un frein à un processus qui semblait jusque-là bien amorcé dans une Espagne prospère ? Comment cela va-t-il se caractériser chez les Latino-Américains, notamment les derniers arrivés ? Ont-ils pu disposer, en pleine crise, de réseaux et de points d'ancrage suffisants pour rester en Espagne ? Nous analyserons également la façon dont le système migratoire a évolué entre l'Espagne et l'Amérique latine, la question étant de savoir si l'on peut parler d'un nouveau cycle migratoire se définissant par un tarissement ou une recomposition et diversification de l'immigration à destination du territoire espagnol.

²³³ COLLANTES Fernando, PINILLA Vicente, SAEZ Luis Antonio Sáez y SILVESTRE Javier, « El impacto demográfico de la inmigración en la España rural despoblada », *Documento de Trabajo* 30/2010, Real Instituto Elcano, Madrid, 2010, p. 9.

DEUXIÈME PARTIE

LA RECOMPOSITION DU SYSTÈME MIGRATOIRE ENTRE L'ESPAGNE ET L'AMÉRIQUE LATINE DE 2008 À NOS JOURS

Aujourd'hui, malgré la crise et une politique migratoire devenue plus restrictive et sélective, les Latino-Américains semblent encore bénéficier de l'existence de réseaux sociaux d'accueil bien implantés (officiels et officieux) dans la société espagnole, des politiques publiques en matière d'éducation et de santé comme le droit à l'éducation et à la santé pour tous – avec pour seule condition le recensement en mairie avant la crise économique –, les bourses scolaires et le partage de la langue espagnole et de la religion catholique qui leur a permis de bénéficier de l'aide des institutions catholiques comme Caritas, surtout dans la phase d'accueil.

La proximité culturelle surtout a contribué à forger l'idée que les Latino-Américains étaient les « préférés » de l'Espagne par rapport aux autres nationalités. Ce terme apparaît pour la première fois dans la littérature scientifique sur les migrations en 2002 sous la plume d'Antonio Izquierdo Escribano, Diego López de Lara et Raquel Martínez Buján²³⁴. Les auteurs soutiennent que, outre la proximité culturelle et l'augmentation de la demande interne de main-d'œuvre, cette préférence s'explique en partie par la politique officielle d'immigration espagnole : « [...] *la existencia de una simpatía en la sociedad española por un tipo determinado de inmigración que se refleja en decisiones gubernamentales que hacen efectiva esa preferencia* » (p. 1).

En 2005, Andreu Domingo²³⁵ reconnaît la préférence aussi bien d'une partie de la société civile que des politiques publiques de l'État pour ces immigrés mais relativise ces affirmations en expliquant que cela ne se traduit pas toujours par une amélioration des conditions de vie et d'intégration de la population latino-américaine en Espagne. Selon Christian Joppke²³⁶, cette préférence s'explique essentiellement par l'existence d'une histoire, d'une langue et d'une religion communes mais aussi la volonté des pays d'accueil de modérer l'impact des flux d'immigration dans un contexte post-colonial. L'auteur utilise les termes de « *ethnic selectivity* », qui désigne le fait pour les pays de destination d'effectuer une sélection des immigrés pouvant entrer sur leur territoire avec pour critère principal le pays d'origine de ces derniers, et le terme de « *ethnic migration* » (migration ethnique) qui met aussi l'accent

²³⁴ IZQUIERDO ESCRIBANO Antonio, LÓPEZ DE LERA D., MARTÍNEZ BUJÁN R., « Los preferidos del siglo XXI, la inmigración latinoamericana en España » in *La inmigración en España : contextos y alternativas*, coords. Francisco Javier García Castaño, Carolina Muriel López, Vol. 2, 2002 (Ponencias), p. 237-249.

²³⁵ DOMINGO i VALLS, Andreu, *Tras la retórica de la hispanidad : la inmigración latinoamericana entre la complementariedad y la exclusión*, Volume 254 de Papers de demografia, Universitat Autònoma de Barcelona, Centre d'Estudis Demogràfics, Barcelona, 2005.

²³⁶ JOPPKE Christian, *Selecting by Origin : Ethnic Migration in the Liberal State*, Harvard University Press, London, 2005.

sur une proximité pouvant faciliter l'adhésion des nouveaux venus aux normes de la société d'accueil : « *No wonder that, to cushion the impact of migration, there is an intrinsic inclination in modern nation-states to select newcomers in light of their proximity to the particular ancestry and destiny definitions they happen to adhere to. The result is ethnic migration.* »²³⁷

Enfin, au début de la crise, une majorité de Latino-Américains possédaient la nationalité espagnole :

*[...] un 21.25% de los inmigrantes nacidos en los diversos países de América Latina (488 515) poseen en 2008 la nacionalidad española, cifra que representa el 62.97% del total de las personas nacionalizadas en España. Y de los 4 473 499 extranjeros con tarjeta de residencia en vigor al 31 de diciembre de 2008, el 30% procede de Latinoamérica.*²³⁸

Quelles ont été, d'une façon générale, les conséquences de cette crise économique sur les immigrés au niveau économique, social, juridique, et familial ? Les Latino-Américains ont-ils mieux supporté la crise que les autres immigrés ? Dans quelle mesure leur statut de « préférés », qui suppose une hiérarchisation parmi les immigrés en fonction de leurs origines et de leur proximité culturelle avec les Espagnols, a-t-il été un atout pendant cette crise ? Enfin, quelles ont été les conséquences de la crise économique sur le système migratoire espagnol et plus particulièrement sur les flux d'immigration entre l'Espagne et l'Amérique latine ? Joaquín Arango analysait ainsi l'évolution possible du marché du travail et du système migratoire espagnol :

*Cabía esperar, pues, que la crisis económica, por su indudable impacto sobre la demanda de trabajo y el desempleo, redujera los flujos de entrada de inmigrantes, seguramente en medida considerable; y que estimulara los retornos, en medida incierta aunque seguramente limitada; que las vías para el acceso de inmigrantes al mercado de trabajo se estrecharan; que aumentara la politización de la cuestión migratoria y se agudizara la confrontación en torno a ella; y que las actitudes ciudadanas hacia la inmigración se tornaran más hoscas. De confirmarse esas previsiones, la crisis supondría un nítido punto de inflexión en la evolución del fenómeno inmigratorio en España.*²³⁹

En quoi ces prévisions se sont-elles vérifiées ? Qu'en est-il aujourd'hui, à l'heure où la situation de l'Espagne semble s'améliorer ? Dans quelle mesure peut-on parler de

²³⁷ *Ibid.*, Préface, p. X.

²³⁸ GARCÍA BALLESTEROS A., JIMÉNEZ BASCO B., REDONDO GONZÁLEZ A., « La inmigración latinoamericana en España en el siglo XXI », *Investigaciones Geográficas, Boletín del Instituto de Geografía, UNAM*, Núm. 70, 2009, p. 56.

²³⁹ ARANGO Joaquín, « Después del gran boom. La inmigración en la bisagra del cambio », p. 53-73, in *La inmigración en tiempos de crisis. Anuario de la inmigración en España* (édition 2009), AJÁ Eliseo, ARANGO Joaquín y OLIVER Josep Oliver (eds.), Cidob, Edicions Bellaterra, Barcelona, 2010, p. 57.

recomposition de ce système migratoire et de « délatinoaméricanisation de l'Espagne » comme l'affirme Francisco Torres Pérez ?²⁴⁰

²⁴⁰ « *De acuerdo con el Padrón, estaríamos asistiendo a una deslatinoamericanización de la migración en España* », in TORRES PÉREZ Francisco, « Crisis y estrategias de los inmigrantes en España : el acento latino » (Crisis and the strategies of immigrants in Spain : the Latin accent), Revista *CIDOB d'Afers Internacionals*, n°106-107, Cidob, Barcelona, p. 215-236. Septiembre 2014, p. 224. Nous soulignons ce terme-clé, point de départ de notre travail.

CHAPITRE IV

LES CONSÉQUENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA CRISE

I. – SUR LA POPULATION AUTOCHTONE ET SUR LES IMMIGRÉS EN GÉNÉRAL

1. – Au niveau économique

Par sa soudaineté (après sept années de croissance ininterrompue), son intensité, et surtout ses conséquences, la crise économique que traverse encore l'Espagne est venue remettre en cause les progrès observés jusqu'à la première décennie du XXI^e siècle et ce, aussi bien au niveau économique que social et démographique. En ce qui concerne la démographie, la baisse de la natalité, qui semble s'accélérer, serait en partie liée à la diminution de la population immigrée²⁴¹.

En effet, le taux de fécondité plus élevé des femmes immigrées avait contribué à faire augmenter le nombre de naissances et celui des femmes espagnoles était remonté à 1,44 enfant par femme alors qu'il n'était que de 1,38 en 2006. Le taux de fécondité le plus bas a été enregistré à 1,16 enfant par femme en 1996.

Avec un quart de sa population active au chômage (un actif sur deux en ce qui concerne les moins de 25 ans) et une dette publique qui équivaut à 100% de son PIB, avec un revenu par habitant qui est retombé en 2013 au même niveau que 16 ans auparavant, l'Espagne est loin de son fort taux de croissance ininterrompu pendant soixante trimestres consécutifs. Au cours de l'année 2008, le premier et le plus puissant des moteurs de la rapide croissance espagnole, et avec lui, toute l'économie : le boom immobilier qui avait fait du secteur de la construction le levier du développement espagnol. Des taux d'intérêt bas, d'autant plus intéressants que l'inflation était du même ordre, ajoutés à une culture faisant de la propriété de son logement un élément déterminant du statut social, poussèrent les

²⁴¹ « Depuis la crise, le nombre de naissances est descendu de 12,8%. Selon l'INE (Institut national des statistiques), il y a deux raisons à cela : d'abord un taux de fécondité qui continue à baisser, ensuite un nombre de femmes en âge de procréer qui diminue de plus en plus. L'âge moyen d'accès à la maternité se situe autour de 32,1 ans pour les Espagnoles. La population immigrée diminuant elle aussi, les effets du nombre de naissances parmi celle-ci ont moins d'impact sur la situation démographique de l'ensemble du pays. Depuis quelques années, la baisse de la natalité s'accélère donc ». JULLIAN Martine, *Civilisation espagnole*, 5^{ème} édition, Hachette Supérieur, Paris, 2015, p. 90.

Espagnols à acheter massivement, tout en s'endettant. La construction y trouva son compte, développant les entreprises et créant des emplois, alors même que les prix immobiliers croissaient de 200% entre 1996 et 2007. Mais l'explosion de cette bulle immobilière, partie des subprimes de 2007, allait déclencher la chute de l'économie espagnole, entraînée dans une spirale de crise. Au 3^{ème} trimestre de l'année 2008, l'Espagne entraînait officiellement en récession après quinze ans de croissance ininterrompue.

Même si les premiers signes de la crise du secteur de la construction en Espagne se sont faits sentir dès 1998, la situation économique du pays a empiré à partir de juin 2007 avec l'augmentation du chômage, la hausse des prix, la chute de la consommation, l'aggravation du déficit extérieur, la disparition progressive de l'excédent budgétaire dont bénéficiait jusqu'alors le secteur public et la multiplication des cessations de paiement, notamment dans le secteur de la construction. En 2009, sur les quatre millions de chômeurs recensés, 1 800 000 personnes, soit un peu moins de la moitié, ont perdu leur emploi au cours de la seule période 2008-2009. Quelques mois plus tôt, l'Espagne figurait parmi les pays les plus créateurs d'emploi, précisément grâce au boom immobilier. Sur cette période, les chiffres de l'Enquête de population active (EPA) montrent que, au niveau national, les Espagnols ont été plus touchés par le chômage que les immigrés puisque, sur les deux millions de chômeurs, un peu plus d'un demi-million étaient des étrangers. Pour ce qui est de l'économie informelle, elle a participé également à l'augmentation du chômage car, parmi les 140 000 postes de travail détruits au cours du premier trimestre 2009, 88 000 étaient des postes non déclarés. Le secteur de la construction a été le plus touché par le chômage et certains travailleurs étrangers se sont tournés vers d'autres secteurs comme l'agriculture ou les services. La situation de l'emploi a continué à se dégrader, les immigrés étant de plus en plus touchés au fur et à mesure des années :

Desde el inicio de la crisis la pérdida de ocupados se cifra en algo más de 3,5 millones, de los que 1 de cada 7 ha correspondido a la población extranjera. La tasa de empleo para la población extranjera había descendido al 50,4% (EPA, 4º trimestre 2012, población entre 16 y 64 años). En cuanto a la población desempleada, el año 2012 finalizaba con 1,2 millón de parados extranjeros, es decir, desde el año 2007 la cantidad de desempleados extranjeros se había triplicado.²⁴²

Cette nouvelle situation traduit selon l'ancienne secrétaire d'État à l'Immigration et à l'Émigration, Anna Terrón, le début d'un nouveau cycle migratoire pour l'Espagne provoqué par la crise économique et ses conséquences sur le marché du travail et le système migratoire espagnol qui y est étroitement lié. Elle déclarait ainsi en 2010 :

²⁴² « Políticas de inmigración 2000-2012 », VII *Informe sobre exclusión y desarrollo social en España 2014*, Documento de Trabajo 5.8, Fundación FOESSA, Universidad de Alcalá, p. 4.

*Estamos ante un cambio de ciclo migratorio [...] Por primera vez en la historia de la inmigración española, que recuerden es corta pero intensa, nos encontramos a la vez con inmigración y crisis. Esto es una novedad que [...] queda reflejada en las cifras, pero que sobre todo queda reflejada en las percepciones de la ciudadanía [...] Hemos superado una etapa caracterizada por una intensa aceleración en el número de llegadas y hemos pasado a una nueva fase con un notable descenso de las mismas. Los indicadores avalan este diagnóstico y ponen de relieve la acusadísima desaceleración de los flujos. Déjenme poner un ejemplo: se han frenado las contrataciones en origen. En el año 2007, hubo 250.000; en 2008, 180.000, y en 2009, 15.000. A datos de 31 de marzo de este año, son 1.973 las autorizaciones concedidas.*²⁴³

Cette analyse est partagée par des auteurs dont Concha Carraspo qui estime également que la crise de 2008 a radicalement changé les caractéristiques de l’immigration en Espagne. Ainsi, pour l’auteure, la période 2008-2012, qui se distingue de celle de 2000-2007 où les flux migratoires étaient à leur apogée, peut se résumer de la façon suivante :

*El rasgo más destacable del periodo que se inicia en el año 2008 es el descenso de los flujos de inmigración hacia España. Atendiendo a los datos proporcionados por la Estadística de Migraciones, los flujos de inmigración comienzan a descender en el año 2009, mientras que los flujos de emigración inician un proceso de crecimiento, dos tendencias contrapuestas que provocarán por primera vez en el siglo XXI un saldo negativo de los flujos migratorios. De entre las 15 nacionalidades con mayor flujo migratorio, los británicos registraron el mayor aumento anual relativo (un 5,3% en 2012), por el contrario, la población de nacionalidad rumana fue la que más frenó sus llegadas a España durante el 2012, con un 44,4% menos (INE, 2014). En cuanto al stock de extranjeros en España, es decir, el número de autorizaciones de residencia en vigor a final de cada año, se estabiliza. El incremento del stock de personas extranjeras durante el año 2012 fue de 160.829, cifra muy alejada de las cuantías de los años anteriores al inicio de la crisis económica.*²⁴⁴

Au niveau de l’emploi, 823 000 postes de travail ont été détruits en 2012, contre 352 000 en 2011. Cette augmentation rapide du chômage permet de mesurer le caractère brutal de la crise. Les PME, traditionnellement moteur de l’économie espagnole ont quant à elles subi la crise de plein fouet et l’on a pu constater 8 000 dépôts de bilan sur la seule année 2012²⁴⁵.

À la « fuite des cerveaux », préoccupante pour l’avenir, s’est ajouté le choix d’un nombre de plus en plus important de migrants (y compris ceux qui avaient acquis la nationalité espagnole) de rentrer au pays. Il s’agit notamment des Équatoriens, des Colombiens, des Vénézuéliens et des Argentins. Cela explique que, depuis 2011, le solde migratoire soit devenu négatif : selon les chiffres fournis par l’INE, il est passé de - 73 126

²⁴³ Intervention de la Secrétaire d’État lors de l’inauguration du cours « Cambio de ciclo migratorio : políticas para la gobernanza de la inmigración en la segunda década del nuevo siglo. », El Escorial, 12 de julio de 2010.

²⁴⁴ CARRASPO CARPIO, Concha, « Políticas de inmigración 2000-2012 », *XII Informe sobre exclusión y desarrollo social en España 2014*, Fundación Foessa, Documento de Trabajo 5.8, 2015, p. 3.

²⁴⁵ « [...] l’Espagne a un tissu entrepreneurial particulier où les PME ont une place très importante : sur les 3 142 928 millions d’entreprises recensés au 1^{er} janvier 2013, 98,88% sont des PME (source INE) ; 53,5% sont des entreprises personnelles, sans salariés ; 42,2% de très petites entreprises ayant de 1 à 9 salariés ; 3,6% comptent de 10 à 499 salariés et seulement 0,1% sont de grandes entreprises. » in M. JULLIAN, *op. cit.*, p. 126.

(du 2^{ème} semestre 2011 au 1^{er} semestre 2012) à - 208 214 (du 2^{ème} semestre 2012 au 1^{er} semestre 2013).

Les statistiques sur la population présentées au 1^{er} janvier 2016 confirment le fort taux de chômage des populations immigrées : en 2014, tandis que le taux de chômage était de 22,39% pour les Espagnols, le chômage s'élevait à 36,96% chez les étrangers non communautaires, soit près de 15 points d'écart. Notons que ces statistiques ne tiennent pas compte des personnes en situation irrégulière, ce qui pourrait sans doute augmenter de façon significative ce pourcentage.

Toujours à la même date, on constatait une baisse du nombre de résidents équivalente à 11 142 personnes sur une population totale de 46 438 442 d'habitants. Parallèlement, le nombre d'Espagnols avait augmenté de 24 313 personnes tandis que celui des étrangers avait baissé de 0,8 % (35 456 personnes) sur un total de 4 418 898 étrangers contre 5 075 680 en 2014 et 5 312 441 en 2011. Cette diminution du nombre d'étrangers est également imputable au processus de naturalisation²⁴⁶. Le solde migratoire de l'Espagne, enfin, a été négatif sur l'année 2015 (-2753), le nombre d'immigrés (343 614) ayant été inférieur à celui des émigrés (352 003). Cela constitue néanmoins une hausse par rapport au début de la crise économique car l'écart entre les flux d'immigration et ceux d'émigration n'avait pas été aussi réduit depuis 2010. Les nationalités qui ont connu les plus forts taux d'émigration sont les Équatoriens, les Boliviens et les Marocains.

2. – Au niveau social

a. La détérioration des conditions de vie et la précarisation

Outre ses effets sur la destruction de l'emploi des immigrés, notamment dans le secteur de la construction, la crise financière, puis économique s'est peu à peu transformée en crise sociale, en rendant plus difficiles les conditions de vie de nombreux immigrés qui faisaient déjà partie des populations les plus vulnérables. L'intégration des immigrés étant fortement liée au marché du travail dans le modèle espagnol, la perte d'emploi a eu pour conséquence de fragiliser, voire de remettre en cause ce processus. En effet, les immigrés ont dû faire face à des difficultés supplémentaires par rapport à la majorité des Espagnols comme

²⁴⁶ « El Instituto Nacional de Estadística advierte de que en el caso de ecuatorianos, bolivianos, peruanos y colombianos, buena parte del descenso consignado es consecuencia de la adquisición de nacionalidad española, proceso por el que dejan de ser considerados extranjeros », « Un millón de extranjeros ha dejado España en cinco años », <http://www.noticiasdealava.com/2016/02/02/sociedad/un-millon-de-extranjeros-ha-dejado-espana-en-cinco-anos>. Consulté le 20/06/2017.

l'accès au logement, à la santé ou aux services sociaux de façon plus générale. C'est le constat auquel est parvenu le Forum pour l'immigration dans un rapport émis sur la situation des immigrés et des réfugiés en Espagne :

*Lejos de mejorar las condiciones de vida de las personas llegadas de otros países, ha ido empeorando, degradándose, en todos los aspectos de la vida (trabajo, vivienda, salud, convivencia,...) incluso, en algunos casos, en la conculcación de algunos de los derechos recogidos, tanto en la Constitución Española, como en la Carta de Derechos Fundamentales de la Unión Europea y en la Declaración Universal de Derechos Humanos. Podemos afirmar que paralelamente al aumento de la vulnerabilidad de gran parte de la población autóctona, derivado de la profunda crisis iniciada en el año 2008, se ha producido un agravamiento de las condiciones de vida de las personas extranjeras de terceros países. Si ya es preocupante el crecimiento de la vulnerabilidad de la población en general, mucho más lo es el de la población inmigrante, al no contar en muchos casos con redes sociofamiliares de apoyo.*²⁴⁷

Ce constat va dans la logique des observations faites par la Croix-Rouge espagnole dans son rapport sur la vulnérabilité sociale pour la période 2011-2012 :

*[...] el informe sobre la vulnerabilidad social 2011-2012, analizando un total de 64.753 personas inmigrantes [...] pone en evidencia que el nivel global de vulnerabilidad de dicha población se sitúa en el 31,1%, siendo mayores los riesgos para los varones en comparación con las mujeres (34% frente a 23%) y también para la población procedente de África Subsahariana (40,7%). Siendo el ámbito de mayor riesgo el económico (61,5%), es decir, el relacionado con los ingresos y por tanto con el empleo de la población extranjera.*²⁴⁸

Dans son rapport présenté en 2015, sur l'exclusion et le développement social en Espagne, la Fondation FOESSA (Fomento de Estudios Sociales y Sociología Aplicada) souligne l'augmentation progressive des critères de pauvreté dans la société espagnole sur la période 2009-2013²⁴⁹. Elle rappelle cependant que si la crise a affecté les Espagnols dans leur ensemble, des classes populaires aux classes moyennes²⁵⁰, en 2013 les populations étrangères restaient les plus affectées par l'exclusion avec un taux de 24,4%, soit 13,2 points de plus qu'en 2007 pour ce qui était des situations d'exclusion sévère²⁵¹. La proportion de la population étrangère en situation d'exclusion modérée avait quant à elle augmenté de 18,7 points. L'écart avec les Espagnols s'était en outre creusé par rapport à l'année 2007, avec un

²⁴⁷ *Informe sobre el estado de situación de la integración de los inmigrantes y refugiados en España*, Foro para la Integración Social de Inmigrantes, p. 102.

²⁴⁸ CARRASCO CARPIO Concepción, « La vulnerabilidad de los inmigrantes en el mercado de trabajo español », Departamento de Economía, Universidad de Alcalá, p. 10.

²⁴⁹ *VII Informe sobre exclusión y desarrollo social en España 2014*, Fundación FOESSA, Madrid, 2014, 686 pages.

²⁵⁰ Los efectos de la crisis financiera que arrancó en el verano 2008 tras la caída del banco Lehman Brothers han afectado de manera sensible a todas las clases sociales de España, menos a las más adineradas, que apenas han notado sus efectos. », « ¿Crisis? No para los ricos: sólo las clases medias y bajas la están sufriendo », http://www.elconfidencial.com/alma-corazon-vida/2014-01-16/crisis-no-para-los-ricos-solo-las-clases-medias-y-bajas-la-estan-sufriendo_76467/. Consulté le 29/06/2017.

²⁵¹ L'indicateur d'exclusion et de pauvreté utilisé est celui de l'Union européenne (ARPE : *At Risk Of Poverty and/or Exclusion*).

différentiel passant de 5,4 points à 14,8 points pour les situations d'exclusion sévère. Il en résulte donc une grande vulnérabilité sociale²⁵².

b. La précarité au niveau du logement

Pour ce qui est du logement, les principaux facteurs de risque sont les expulsions, notamment forcées, qui touchent plus particulièrement les immigrés, mais aussi l'endettement par l'impossibilité de payer leur crédit immobilier, ce qui compromet souvent les processus d'intégration et de regroupement familial. Le nombre important d'immigrés propriétaires de leur logement s'explique par le boom immobilier que l'Espagne a connu avant la crise mais aussi par une politique d'offre agressive de la part des agences immobilières, par le manque de régulation de certaines pratiques trompeuses mais également par la rareté des logements sociaux et le coût prohibitif des loyers comme le souligne *Human Rights Watch* :

*Hoy en día, la crisis hipotecaria y social española en torno a los desahucios y la deuda se plantea en el contexto de una historia de décadas de políticas gubernamentales que promocionaban la propiedad de la vivienda en detrimento de otras formas de vivienda accesible. España tiene uno de los índices más altos (85%) de vivienda de propiedad de la Unión Europea y, con el 11%, uno de los parques de vivienda de alquiler privado más pequeños. Al mismo tiempo, tan sólo un 2% del parque total de viviendas corresponde a vivienda social o subvencionada de alquiler. La carencia de vivienda de alquiler asequible, especialmente en las grandes ciudades como Madrid y Barcelona, empujó a muchas personas a comprar. “Era muy fácil comprar, los alquileres eran caros y era difícil encontrar [piso]”, así lo explica Norma del Pilar Llano Oyos, que se compró su piso en 2005. Era “fácil comprar” en gran parte a causa de prácticas irresponsables de concesión y de solicitud de créditos.*²⁵³

Les immigrés témoignent du rôle critique joué selon eux par certaines agences immobilières dans la captation de nouveaux clients pour les banques et le sentiment d'avoir été trompés par des agents qui leur ont forcé la main comme l'indiquent les deux exemples suivants :

Eduardo Cachago, ecuatoriano de 44 años, explicó que los representantes de un intermediario inmobiliario acudían regularmente a las obras donde él trabajaba para promocionar “negocios” con bancos para la compra de una vivienda. “Sabían que a las 10 hacíamos una pausa de 15 minutos, y venían a acosarnos”, dijo. Ese día les di los nombres de algunos amigos, y fueron ellos a llamarles para pedirles que me avalasen. Era para quitarme la presión en ese momento, venía gente del

²⁵² « Entendemos por vulnerabilidad social la situación de riesgo, debilidad, dificultad, aislamiento o de amenaza que sufre una persona o un grupo social, situación que le puede alejar de una realidad de inclusión social para caminar hacia un escenario de exclusión social. », INFORME sobre la situación de la integración de los inmigrantes y refugiados en España. Junio 2014, p. 103.

²⁵³ *Human Rights Watch*, « Sueños rotos: El impacto de la crisis de vivienda en España sobre los grupos vulnerables » Estados Unidos, 2014, version espagnole, 94 pages, En ligne sur : <https://www.hrw.org/es/report/2014/05/27/suenos-rotos/el-impacto-de-la-crisis-de-la-vivienda-espanola-en-los-grupos>. Consulté le 20/06/2017, p. 5-6.

*Ayuntamiento a hacer una inspección de la obra y no quería tener problemas. Ni tenía en mente comprar casa. Ellos [los de la agencia inmobiliaria] lo hicieron todo.*²⁵⁴
*María F., ecuatoriana de 39 años, dijo que agencias inmobiliarias fueron al aeropuerto de Barajas, donde ella trabajaba en la seguridad, para “ofrecerles todo tipo de cosas” y dejar sus tarjetas.*²⁵⁵

Ces personnes se sont donc résolues à acheter un logement, alors que ce n'était pas leur intention première, du fait des loyers souvent très élevés :

*Lamine Numké, maliense de 34 años, dijo que había ido a una agencia inmobiliaria para encontrar un piso de alquiler. Pero me dijeron que los únicos alquileres que tenían costaban 900 € o 1.000 € mensuales y que tendría que pagar 3 meses de fianza y que sería mejor que me comprase una vivienda... No tendría que pagar nada, me ayudarían con el banco... No había ido para comprar. No hablé con el banco hasta el día de la firma de la hipoteca. La agencia inmobiliaria lo hizo todo.*²⁵⁶

Notons que les pratiques trompeuses des agences immobilières qui ont poussé leurs futurs clients à un achat inconsidéré ne se sont pas limitées aux seuls immigrés, certains Espagnols en situation de vulnérabilité en ayant également été victimes²⁵⁷.

En étant au chômage et en perdant leur logement, beaucoup de familles se sont retrouvées dans une situation de plus grande vulnérabilité, sans toit ou alors obligées à partager leur logement, ce qui a favorisé la concentration territoriale de certains immigrés et l'augmentation de l'habitat précaire. Enfin, la subsistance de la dette immobilière contractée en Espagne a empêché bon nombre d'immigrés de s'inscrire aux programmes officiels d'aide au retour.

Dans un rapport où elle étudie l'exclusion sociale des groupes les plus vulnérables en Espagne, *Human Rights Watch* précise : « *Los inmigrantes fueron uno de los primeros grupos afectados por la crisis hipotecaria. También parecen afectados de forma desproporcionada. La PAH estima que representan un tercio de los que se han enfrentado a la ejecución hipotecaria y al desahucio, porcentaje muy superior al 12% de la población total* »²⁵⁸. Le nombre de procédures pour impayés paraît d'autant plus choquant que c'était un phénomène jusqu'alors peu présent en Espagne²⁵⁹.

²⁵⁴ Interview de Eduardo Cachago par *Human Rights Watch* réalisée à Madrid, le 18 avril 2013.

²⁵⁵ *Ibidem*.

²⁵⁶ Interview de Lamine Numké réalisée par *Human Rights Watch* dans la province de Madrid, le 23 mai 2013.

²⁵⁷ « *Las agencias inmobiliarias también utilizaban estas prácticas con sus clientes españoles. Alicia Haro Pérez, catalana de 40 años, dijo que una amiga suya que trabaja en una agencia inmobiliaria lo arregló “todo” para que ella y su pareja de la época, que no tenía empleo entonces, pudiesen conseguir una hipoteca del 120% en 2005. Le falsificaron una nómina. El banco dijo que no nos preocupásemos. Lo sabían todo* ». Interview d'Alicia Haro Pérez réalisée par *Human Rights Watch*, Tàrraga, 9 octobre 2013.

²⁵⁸ *Human Rights Watch*, art. cit., p. 3.

²⁵⁹ « *La recesión económica y el desempleo masivo -26% en febrero de 2014- significan que un número creciente de personas no ha podido cumplir con sus pagos hipotecarios. Tradicionalmente, España ha tenido un bajo índice de delincuencia hipotecaria, que sigue siendo bajo comparado con otros países en crisis como*

On assiste enfin à l'augmentation du nombre d'immigrés sans logement, phénomène connu en Espagne sous le nom de « *sinhogarismo* » comme le précise Concepción Carrasco Carpio :

Un caso especial de extrema vulnerabilidad es el representado por el “sinhogarismo”, que cobra especial importancia en el ámbito de las personas inmigrantes (Hildegard Sánchez, 2012). La investigación iniciada en el año 1998 con continuidad por el Grupo de Estudio sobre Tendencias Sociales (GETS) de la UNED (Tezanos, 2007), pone en evidencia que este fenómeno afecta a unas 25 mil personas en España. Los principales motivos que se aducen por parte de la población inmigrante que se encuentra en situación “sin hogar” (según el quinto recuento nocturno de personas sin hogar realizado por el Ayuntamiento de Madrid el 24 de febrero de 2010) tienen relación con la falta de trabajo (48,3%), la falta de papeles (15%) y la falta de dinero (14,4%), (Hildegard Sánchez, 2012: 841).²⁶⁰

3. – La gestion sociale et politique de la crise au niveau national

a. Le Plan d'aide au retour volontaire (APRE)

La gestion politique de l'immigration est l'un des thèmes récurrents qui intéressent les Espagnols et les médias²⁶¹. Face à la crise économique, à l'augmentation du chômage et dans un contexte de paupérisation grandissante d'une partie de la population immigrée, l'une des premières mesures adoptées par le gouvernement espagnol a été la mise en place d'un « Plan de retour volontaire »²⁶² des immigrés au chômage, au mois de novembre 2008²⁶³. L'APRE (« Programa de ayudas complementarias al abono acumulado y anticipado de la prestación contributiva por desempleo a trabajadores extranjeros extracomunitarios que retornen voluntariamente a sus países de procedencia »), plus communément appelé « Plan de retour volontaire », est ainsi présenté sur le portail du ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale :

Irlanda y Grecia. En 2006, el índice global de impago hipotecario era del 0,3%. En el tercer trimestre de 2013 se estimaba que era de más del 5%. Muchas decenas de miles de personas se han enfrentado o se están enfrentando a ejecuciones hipotecarias sobre su vivienda. » Human Rights Watch, interview. cit., p. 16.

²⁶⁰ CARRASCO CARPIO Concepción, « La vulnerabilidad de los inmigrantes... », art. cit., p. 9.

²⁶¹ « Preocupa desde el ámbito político la regularización de los flujos migratorios. Ajustar la inmigración a la necesidad real de puestos de trabajo. La crisis se palia mediante medidas legales. », LORITE GARCÍA, N., « Tratamiento informativo de la inmigración en España », *Informe Anual*, Año 2008, MIGRACOM, Observatorio y Grupo de Investigación de Migración y Comunicación, Departamento de Comunicación Audiovisual y Publicidad, Universidad Autónoma de Barcelona, Barcelona, 2009, p. 4.

²⁶² « El retorno voluntario se define como el proceso de regreso - de manera bien asistida, bien independiente - al país de origen, de tránsito o a un tercer país, llevado a cabo libremente por el retornado. », in SÁNCHEZ TRIGUEROS C., FERNÁNDEZ COLLADOS B., « Retorno Voluntario de Inmigrantes », *Trabajo* 23, p.137.

²⁶³ Real Decreto 1800/2008, de 3 de noviembre, por el que se desarrolla el Real Decreto-ley 4/2008, de 19 de septiembre, sobre abono acumulado y de forma anticipada de la prestación contributiva por desempleo a trabajadores extranjeros no comunitarios que retornen voluntariamente a sus países de origen, *BOE* núm. 272, de 11 de noviembre.

Tiene como objetivo proporcionar ayudas al viaje de retorno a sus países de origen a aquellos extranjeros extracomunitarios que tengan reconocido el derecho a percibir la prestación contributiva por desempleo de forma anticipada y acumulada. Tienen además que cumplir los siguientes requisitos:

- *Ser nacional de países que, en cada momento, tengan suscrito con España convenio bilateral en materia de seguridad Social.*
- *Tener reconocido el derecho al abono de la prestación por desempleo en su modalidad establecida en el artículo 1 del Real Decreto-Ley 4/2008, de 19 de septiembre, sobre el abono acumulado y anticipado de la prestación por desempleo.*
- *Firmar declaración de voluntariedad y compromiso de retornar a su país de origen, en el plazo de treinta días naturales y no retornar a España en el plazo de tres años.*²⁶⁴

Il permet aux immigrés qui souhaitent en bénéficier de recevoir 40% du total de l'allocation chômage à laquelle ils ont officiellement droit avant de quitter le territoire espagnol et les 60% restants une fois rentrés dans leur pays d'origine, au lieu d'attendre de recevoir leur allocation tous les mois. En échange de cette prestation, les bénéficiaires doivent renoncer à leurs permis de travail et de résidence et s'engager à ne pas revenir en Espagne avant un délai de trois ans, période au bout de laquelle ils pourront de nouveau faire une demande pour ces permis. Ceux qui par ailleurs attendront un délai de cinq ans avant de faire une nouvelle demande seront prioritaires à l'embauche et pourront récupérer le même statut légal qu'ils avaient en Espagne au moment de leur départ. Néanmoins, seuls les chômeurs immigrés d'origine non communautaire et originaires de pays ayant signé des accords bilatéraux en matière de sécurité sociale avec l'Espagne peuvent y prétendre. Les pays signataires de ces accords sont majoritairement latino-américains²⁶⁵. L'annonce de l'APRE a été accompagnée d'une campagne de diffusion publique²⁶⁶.

Outre, l'APRE, il existe deux autres programmes de retour : le « Programa de retorno voluntario de atención social » mis en place pour des raisons humanitaires depuis 2003 et destiné aux étrangers extracommunautaires en situation de grande vulnérabilité et le « Programa de retorno voluntario productivo » mis en œuvre en 2010 et destiné aux étrangers souhaitant retourner dans leur pays d'origine avec un projet entrepreneurial crédible²⁶⁷.

Fin 2008, presque 4 000 immigrés sont alors retournés dans leur pays d'origine, dont 1 688 Équatoriens, 713 Colombiens, et 393 Argentins. Ces chiffres sont infimes si on les

²⁶⁴ Portail de l'Immigration, http://extranjeros.empleo.gob.es/es/Retorno_voluntario/programa/. Consulté le 29/06/2017.

²⁶⁵ Les pays signataires d'un accord en matière de sécurité sociale sont l'Andorre, l'Argentine, l'Australie, la Bolivie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, l'Équateur, les États-Unis, la Russie, les Philippines, le Japon, le Maroc, le Mexique, le Paraguay, le Pérou, la République dominicaine, la Tunisie, l'Ukraine, l'Uruguay, le Venezuela, le Salvador, la Corée du Sud et le Cap Vert.

²⁶⁶ Des « plans de retour » similaires ont été adoptés au Japon et en République Tchèque.

²⁶⁷ « Este programa de retorno voluntario está dirigido a inmigrantes extracomunitarios no sujetos a la obligación de retornar, que deseen emprender un proyecto empresarial en su país. Es un programa para aquellos extranjeros que no tienen derecho al paro y por lo tanto, que no pueden cobrar el pago único y que sin embargo tienen un plan de empresa sólido para el que solicitan ayuda. Se entregan hasta 1.500 euros a fondo perdido y se dan algunas ayudas de viaje. » <http://www.citapreviainem.es/retorno-voluntario-2012/>.

compare au nombre total de ressortissants de chaque nationalité, ou même au nombre de chômeurs. Selon les données de l'Institut national de la statistique, on a pu dénombrer le départ d'Espagne de 231 438 résidents, nés en Espagne, pour la période 2008-2012. Dans le même temps, réaffirmant sa stratégie de favoriser au maximum les retours, l'État espagnol s'engageait à augmenter les subventions aux ONG pour aider ces dernières à développer des programmes de soutien permettant aux immigrés, chômeurs ou non, qui le souhaitent de retourner dans leur pays d'origine. En mai 2009, le budget pour l'aide au retour des populations immigrées s'élevait à 5 220 000 euros.

L'État espagnol n'a pas été le seul à miser sur l'envie des immigrés de rentrer dans leur pays ; certains pays latinoaméricains, dont l'Équateur, ont créé des plans pour inciter leurs ressortissants à rentrer et faciliter leur installation ou réinstallation²⁶⁸. À titre d'exemple, le gouvernement équatorien a mis en place deux dispositifs allant dans ce sens:

- un plan appelé « *Bienvenid@s a Casa* » qui offre notamment aux candidats au retour une exonération de taxes pour le rapatriement de leurs biens, notamment les machines et les outils de travail. L'immigré conserve en outre sa double nationalité, sa carte de résident en Espagne et son permis de travail. Enfin, ce dispositif est compatible avec les autres plans des gouvernements étrangers et les avantages cumulables.

- le Fonds Cucayo, quant à lui, est une subvention qui peut être obtenue en participant à un concours. Le gouvernement équatorien finance en effet le lauréat porteur d'un projet innovateur et créateur d'emploi à hauteur de 50% du coût global, soit 15 000 dollars au maximum. Le budget de ce fonds s'élève à deux millions de dollars, ce qui est très insuffisant vu le niveau de la demande.

b. Le Plan national d'action pour l'inclusion sociale du royaume d'Espagne

Au niveau social, l'une des mesures phares du gouvernement espagnol pour lutter contre les effets néfastes de la crise économique et sociale a été l'adoption du « Plan national d'action pour l'inclusion sociale du royaume d'Espagne » (PNAIN)²⁶⁹. Ce plan s'inscrit dans

²⁶⁸ « *También en distintos países de América Latina se han implementado programas de fomento del retorno, aunque su impacto ha sido muy limitado. Perú fue uno de los pioneros con la Ley de Incentivos Migratorios de 2005; Colombia aprobó en 2009 su 'Plan de retorno positivo'; Ecuador ha aprobado una diversidad de actuaciones que, bajo la denominación de plan « Bienvenid@s a Casa », constituye un ambicioso programa que se ha visto limitado por la falta de recursos económicos (Gil Araujo y Pedone, 2012)* », TORRES PÉREZ, Francisco, *art. cit.*, p. 227.

²⁶⁹ « Plan Nacional de Acción para la Inclusión Social del Reino de España 2013-2016 », *Informes, Estudios e investigación 2014*, Ministerio de Sanidad, Servicios Sociales e Igualdad, Madrid, 2014.

la stratégie Europe 2020²⁷⁰ dont l'un des objectifs est précisément de diminuer avant cette date d'au moins 20 millions le nombre de personnes risquant la pauvreté et l'exclusion sociale dans l'Union européenne. Il suit également les recommandations spécifiques du Conseil de l'Europe concernant le « Programme national de réformes », mis en place en 2013²⁷¹, en particulier la recommandation n° 6 qui préconisait :

Adoptar y aplicar las medidas necesarias para reducir el número de personas con riesgo de pobreza o exclusión social reforzando las políticas activas dirigidas al mercado de trabajo, con el fin de aumentar la empleabilidad de las personas con menor acceso al mercado de trabajo, y mejorando el objetivo, la adecuación, la eficiencia y la eficacia de las medidas de apoyo, incluidos servicios de ayuda de calidad a las familias. (p. 7)

Après avoir fait le constat de la situation alarmante provoquée par la crise en Espagne et en Europe²⁷², le PNAIN affiche trois objectifs stratégiques :

III. Objetivos y actuaciones :

I. Enfoque estratégico de la inclusión activa

OBJETIVO ESTRATÉGICO 1. Impulsar la inclusión sociolaboral a través del empleo de las personas más vulnerables teniendo en cuenta a las familias con hijos menores de edad en situación de riesgo de exclusión.

OBJETIVO ESTRATÉGICO 2. Garantizar un sistema de prestaciones que permitan apoyar económicamente a aquellas personas en situación de vulnerabilidad y reducir la pobreza infantil.

OBJETIVO ESTRATÉGICO 3. Garantizar la prestación de unos servicios básicos a toda la población enfocados de forma particular hacia los colectivos más desfavorecidos, especialmente el caso de servicios sociales, educación, sanidad, vivienda y sociedad de la información.

Le Plan national d'action pour l'inclusion sociale a enfin un chapitre spécialement consacré à la prise en charge des groupes les plus vulnérables²⁷³ et aux actions prioritaires

²⁷⁰ Europe 2020 est la stratégie décennale de l'Union européenne pour l'emploi et la croissance. Elle a été lancée en 2010 pour créer les conditions d'une croissance intelligente, durable et inclusive. L'UE a défini cinq grands objectifs à atteindre d'ici la fin de la décennie. Ils concernent l'emploi, la recherche et le développement, le climat et l'énergie, l'éducation, ainsi que l'inclusion sociale et la réduction de la pauvreté. http://ec.europa.eu/europe2020/europe-2020-in-a-nutshell/index_fr.htm.

²⁷¹ Recomendación del Consejo relativa al Programa Nacional de Reformas de 2013 de España y por la que se emite un dictamen del Consejo sobre el Programa de Estabilidad de España para 2012-2016. COM (2013) 359 final, Bruselas, 29.05.13.

²⁷² « [...] la actual crisis económica mundial, a la que España no permanece ajena, ha llevado consigo, consecuencias negativas intensas en este ámbito, consecuencias que, afectan, en mayor medida, a las personas más vulnerables. [...] Especialmente afectados por este fenómeno son los menores de 18 años, cuya tasa AROPE se eleva al 33,8% en 2012. Se constata, en este sentido, que la pobreza infantil, ligada en gran parte al incremento del desempleo de los progenitores y a la limitada protección social, se ha intensificado y corre el peligro de cronificarse y de transmitirse de forma intergeneracional. Pero la crisis económica y los cambios estructurales de la economía también han provocado que los perfiles de la pobreza y la exclusión se difuminen. ». Plan Nacional de Acción para la Inclusión Social del Reino de España 2013-2016, Informes, Estudios e Investigación 2014, Ministerio de Sanidad, Servicios Sociales e Igualdad, Madrid, 2014, p. 9.

²⁷³ « 2. Atención de los grupos más vulnerables: A. Personas sin hogar; B. Personas con discapacidad; C. Personas mayores; D. Personas en situación de dependencia; E. Personas inmigrantes y personas solicitantes y beneficiarias de protección internacional; F. Mujeres víctimas de violencia de género; G. Población gitana; H. Personas víctimas de discriminación por origen racial o étnico, orientación sexual e identidad de género; I.

devant être engagées pour leur venir en aide. Parmi les personnes les plus vulnérables se trouvent donc les populations immigrées, les bénéficiaires et les demandeurs d'asile dont le gouvernement espagnol souhaite améliorer les conditions d'accueil, de logement, de prise en charge sociale et psychologique le cas échéant, d'association, et d'insertion professionnelle en se basant sur le travail des agents sociaux²⁷⁴.

L'orientation qui avait guidé les politiques d'immigration menées jusque-là par l'Espagne, notamment au cours de la législature 2004-2008, a également évolué pour prendre en compte les conséquences de la crise économique comme le souligne Francisco Torres Pérez :

*En los dos primeros años de la crisis, cambió la política de inmigración. En el verano de 2008 el recién constituido segundo Gobierno de José Luis Rodríguez Zapatero anunció una serie de medidas destinadas a limitar las entradas de inmigrantes y disminuir el número de los residentes. Las medidas propuestas se justificaban por la crisis económica, el aumento del paro y una perspectiva de recesión, menores ingresos públicos y crecientes dificultades para el Estado de bienestar.*²⁷⁵

Ainsi, en 2008, le ministre Celestino Corbacho a annoncé une réduction de 30% des fonds destinés à l'intégration des personnes immigrées et transférés par l'État espagnol aux mairies et aux communautés autonomes. Parmi les mesures restrictives prises à ce moment, on compte aussi l'exclusion du « Catálogo de Ocupaciones de Dificil Cobertura » (CODC)²⁷⁶ de quelques-unes des professions les plus fréquemment occupées par les immigrés comme femme de ménage, serveur, maçon et ouvriers agricoles²⁷⁷. Cette exclusion n'est pas le seul fait des autorités espagnoles mais correspond également à une diminution de la demande et a

Personas con problemas de adicción (drogas, alcohol, juego, etc.); J. Personas reclusas o exreclusas (p. 99-110).

²⁷⁴ « Actuación 202. Llevar a cabo, con la participación del Tercer Sector de Acción Social, acciones de sensibilización y promoción de la igualdad de trato y no discriminación de la población inmigrante, solicitantes de asilo, refugio y personas beneficiarias de protección internacional en el ámbito laboral, dirigidas tanto al empresariado para superar los prejuicios en la contratación, como a apoyar la gestión de la diversidad en las empresas

Actuación 203. Promover y fomentar, mediante la convocatoria de subvenciones a las entidades sin ánimo de lucro, programas y actuaciones dirigidos a la población inmigrante, solicitantes de asilo, refugio y personas beneficiarias de protección internacional, con especial atención a colectivos especialmente vulnerables [...]

Actuación 204. Mejorar las infraestructuras y servicios de acogida para facilitar la integración de solicitantes de asilo, refugiados y personas beneficiarias de protección internacional, mediante la convocatoria de subvenciones a entidades sin ánimo de lucro, con especial atención a colectivos especialmente vulnerables, [...]

Actuación 205. Mejorar la gestión y los sistemas de calidad en la implementación de programas en materia de integración de personas inmigrantes, solicitantes de asilo, refugio y beneficiarias de protección internacional así como la formación de profesionales y voluntariado especializado en este colectivo, contando para ello con el Tercer Sector de Acción Social », PNAIN, p. 104-105.

²⁷⁵ TORRES PÉREZ, F., art. cit., p. 218.

²⁷⁶ Le Catalogue auquel l'article 65.1 du Décret Royal 557/2011 contient les emplois vacants répertoriés par les Services Publics l'emploi et pour lesquels les employeurs ont eu du mal à trouver des candidats en Espagne.

²⁷⁷ La liste des métiers contenus dans ce catalogue est publiée tous les trois mois par le gouvernement après négociation avec les partenaires sociaux et après vérification que les postes disponibles ne peuvent être occupés par des travailleurs autochtones ou par des immigrés communautaires.

eu pour conséquence de faire chuter considérablement les flux d'immigration facilités par la politique d'emploi depuis les pays d'origine.

[...] se fue reduciendo progresivamente el contingente de trabajadores hasta la cifra simbólica de 168 en 2010 (López-Sala, 2013). Con estas medidas, el creciente impacto de la crisis y la información disuasoria que ya funcionaba entre los migrantes, los flujos de entrada se redujeron. En términos de visados de residencia, disminuyeron los de trabajo y aumentó la proporción de los de reagrupamiento familiar, estudios y otras situaciones (Carrasco y García Serrano, 2012: 37).²⁷⁸

c. Nouveau Plan stratégique de citoyenneté et d'intégration 2011-2014

Durant l'été 2008, le deuxième gouvernement constitué par le Premier ministre d'alors, José Rodriguez Zapatero, a néanmoins annoncé la reconnaissance du droit de vote aux élections municipales pour les immigrés extracommunautaires selon le critère de réciprocité avec les pays d'origine des immigrés concernés. En adoptant un nouveau plan stratégique de citoyenneté et d'intégration pour la période 2011-2014, le gouvernement espagnol a affiché sa volonté de concilier mesures restrictives (promotion du retour pour réduire le nombre d'immigrés, restrictions d'accès des immigrés au marché du travail) et l'intégration des populations étrangères.

d. La nouvelle loi sur les droits et l'intégration des étrangers (2009)

En pleine crise économique, les politiques d'intégration et les mesures d'ordre social ont cependant été victimes de l'austérité et des coupes budgétaires :

Con la austeridad y los recortes de gasto social, las políticas de integración han desaparecido. Sin fondos, el PEI 2011-2014 está paralizado. Algo similar, con excepciones, cabe decir del resto de administraciones. Por otro lado, también han decaído otras líneas que facilitaban una mejor inserción. Con los recortes en educación, sanidad y servicios sociales, han desaparecido los docentes de las «aulas de acogida» y la «atención a la diversidad» en los colegios, así como los mediadores en sanidad y servicios sociales, entre otras medidas. En 2012, en pleno debate del copago sanitario, el Gobierno Rajoy retiró el acceso de los indocumentados a la tarjeta sanitaria y la red sanitaria normalizada.²⁷⁹

²⁷⁸ TORRES PÉREZ, F., art. cit., p. 219.

²⁷⁹ MAHIA Ramón et DE ARCE Rafael font le même constat après avoir déploré le manque de portée de l'action publique : « A este menor alcance de la acción pública hay que sumar, obviamente, el deterioro asociado al recorte específico de los recursos públicos destinados precisamente a promover la integración particular del colectivo inmigrante y a evitar situaciones de riesgo de exclusión social. Hablamos de un grupo vulnerable y, por tanto, con necesidades de atención específicas. Baste recordar que el fondo para la recepción e integración de los inmigrantes, creado en 2005, fue recortado de los 200 millones de euros de 2009 a los 70 millones de euros en 2010, seguido de un 5% adicional de rebaja en 2011 y finalmente «temporalmente suspendido» en 2012. Este fondo era el principal de los instrumentos financieros para promover políticas de recepción e integración del colectivo inmigrante », « Pobreza de la población extranjera en España » in

Enfin, le débat politique autour de l'immigration reste peu significatif, et ce malgré le fait qu'émerge dans la société l'idée que les immigrés représentent désormais non seulement une concurrence pour l'accès des autochtones au marché du travail, mais aussi une charge non viable pour l'État. En effet, contrairement à la période électorale qui a précédé la crise, la campagne électorale de 2011 a accordé moins de place au thème de l'immigration :

A diferencia de lo ocurrido en las elecciones de 2008, donde centró la campaña del Partido Popular (PP), la inmigración no fue un tema destacado en las elecciones generales de 2011 (aunque no faltaron mensajes xenófobos de Plataforma per Catalunya y del PP catalán.²⁸⁰

Outre le chômage, la précarisation de leurs conditions de vie, le durcissement des conditions et des opportunités d'accès au marché de l'emploi espagnol, la situation économique de l'Espagne a également provoqué une grande précarité professionnelle et une perte de statut, voire un déclassement pour les immigrés actifs. Cette perte s'est traduite par une diminution du salaire moyen et des emplois de moins bonne qualité, une détérioration des conditions de travail, une augmentation du travail à temps partiel, notamment chez les femmes, et un nombre grandissant des emplois fixes irréguliers :

En los dos primeros años de la crisis, entre los trabajadores extranjeros se dio un aumento de la proporción de no cualificados y una disminución de los cualificados; estos últimos pasaron de representar el 30,6% del total en 2008 al 24,1% en 2010.[...] Referente al salario medio, entre 2007 y 2010, este aumentó un 6,5% entre los españoles, pero disminuyó un 5,5% entre los extranjeros; en 2010, el salario medio de los trabajadores y trabajadoras latinoamericanos representaba un 64,3% del de los españoles (Colectivo Ioé, 2012: 103 y ss.). Al amparo de la situación de debilidad de los inmigrantes y de las reformas laborales, las condiciones de trabajo y empleo han empeorado. El empleo a jornada parcial ha pasado del 16% en 2007 al 28% de los trabajadores inmigrantes en 2012, con particular incidencia entre las mujeres (Colectivo Ioé, 2013). También han aumentado, si bien en menor medida, la proporción de los empleos fijos discontinuos, otra categoría particularmente precaria. Con la crisis, en definitiva, ha aumentado el porcentaje de trabajadores extranjeros descontentos con su empleo, particularmente entre los latinoamericanos, con un 13% sobre el total (Colectivo Ioé, 2012: 62).²⁸¹

Si l'on tient compte du fait que l'intégration des immigrés en Espagne est liée, voire conditionnée par l'accès au marché du travail, on comprend que la crise économique, par l'ampleur des destructions d'emplois qu'elle a causés, plus particulièrement chez les immigrés a conduit à une précarisation et à un fort risque de paupérisation des populations étrangères. Le lien entre chômage, pauvreté et exclusion semble alors indéniable, surtout lorsque le salaire est la seule source de revenu.

Inmigración y Emigración: mitos y realidades. Anuario de la Inmigración en España 2013 (edición 2014), p. 147.

²⁸⁰ TORRES PÉREZ, Francisco, *art. cit.*, p. 219.

²⁸¹ *Ibidem*, p. 221.

*Es bastante probable que un proceso de reflexión sobre el término de “exclusión” nos lleve a concluir que éste está relacionado con la pobreza, con la falta de ingresos monetarios, es decir, con la ausencia de trabajo en nuestras sociedades capitalistas. Parece normal que en las sociedades desarrolladas la carencia de ingresos se relacione muy directamente con el desempleo, puesto que el trabajo es el principal recurso de obtención de ingresos. Este es el hecho que justifica que habitualmente se conecte la pobreza, con el desempleo, y éste con la precariedad laboral y con la exclusión.*²⁸²

L’auteure résume ainsi les facteurs qui ont conduit à une plus grande vulnérabilité des populations immigrées par rapport aux Espagnols :

- Leur plus grande concentration dans des emplois à faible qualification
- La persistance d’un fort taux de saisonnalité malgré l’ancienneté de leur résidence en Espagne ou de leur expérience professionnelle
- Le fait d’avoir des salaires de niveau moyen ou inférieur, à cause notamment de leur surreprésentation dans des branches d’activité qui comptent parmi les plus vulnérables à la crise comme la construction
- Leur fort taux de chômage
- La concurrence des Espagnols
- La législation en vigueur sur les droits des étrangers

Cette quasi impossibilité d’accéder au marché du travail en période de crise s’accompagne en effet de difficultés sociales et juridiques qui les fragilisent et ce, malgré les politiques de protection et de lutte contre la pauvreté et l’exclusion. L’absence de revenus a une incidence, bien que mesurée, enfin sur le rapport aux membres de la famille restés dans le pays d’origine, les immigrés étant souvent soutien de famille ; beaucoup d’entre eux ont fait le choix de l’immigration pour subvenir aux besoins des leurs. La défiance de la population autochtone, l’idée de la concurrence pour l’emploi et pour l’accès aux services et aux prestations sociales, le racisme ou la discrimination « conjoncturelle » qui en résultent sont également autant de défis relativement nouveaux que les immigrés doivent relever²⁸³.

²⁸² CARRASCO CARPIO Concepción, « La vulnerabilidad de los inmigrantes ... », *art. cit.*, p. 2.

²⁸³ Il existe en effet une concurrence nouvelle pour l’emploi entre les immigrés et une partie des Espagnols désormais prêts à occuper des emplois peu ou très peu qualifiés, laissés jusqu’à la crise aux étrangers comme le précise Concha Carraspo : « *El descenso del poder de negociación de los españoles, ya que la situación de crisis ha provocado que los empleos que muchos españoles y muchas españolas rechazaban sean ahora un objetivo para los primeros. La campaña agrícola nacional (recogida de la fresa, aceituna, los espárragos, etc.) ha sido un ejemplo de ello, en la que los trabajadores africanos y de países del Este Europeo no han podido encontrar empleo con la facilidad de los años anteriores a la crisis.* », *op. cit.*, p. 19.

II. – LE CAS DES POPULATIONS D’ORIGINE LATINO-AMÉRICAIN

1. – Au niveau économique

a. Le chômage

L’année 2008 qui a coïncidé avec l’entrée en récession de l’Espagne a aussi marqué un tournant pour les Latino-Américains qui font partie des immigrés ayant subi le plus durement les effets de la crise économique et sociale. En effet, si comme nous l’avons évoqué précédemment, la crise a provoqué une dégradation du tissu économique et social de l’Espagne ainsi que l’appauvrissement d’une partie des Espagnols, elle a aussi diminué considérablement les flux d’immigration en provenance d’Amérique latine, augmenté de façon significative le nombre de chômeurs parmi les Latino-Américains et poussé certains immigrés à retourner dans leur pays d’origine. Fin 2008, 29,87% des 4 473 999 étrangers légalement présents en Espagne étaient d’origine latino-américaine, 421 527 d’entre eux étaient Équatoriens et 97 277, Argentins. Bien que la grande majorité des immigrés aient été insérés dans le marché du travail espagnol, ce dernier se caractérisait par une forte tendance au travail temporaire et à l’alternance entre périodes de travail et périodes de chômage.

Pour ce qui est des femmes latino-américaines, le secteur domestique a été un élément-clé de leur insertion professionnelle. Les emplois offerts étaient cependant précaires et souvent non déclarés. Selon Miguel Pajares, la majorité des hommes occupaient des emplois dans les catégories les plus basses du régime général du travail, c’est-à-dire dans l’industrie, le commerce, la construction, l’hôtellerie et les autres services, à l’exception des Argentins et des Cubains qui présentaient une distribution par branche plus équilibrée et similaire à celle des Espagnols. Les hommes avaient accès à des emplois précaires, temporaires et presque exclusivement dans les catégories professionnelles les plus basses. Le taux de chômage des immigrés latino-américains est 2,5 fois plus élevé que celui de la population autochtone et la majorité de ceux qui sont insérés dans le marché du travail espagnol travaillent en relation de dépendance. Selon Alicia Maguid et Marcela Cerrutti, 90% des chômeurs latino-américains avaient un travail avant la crise²⁸⁴. Pour autant, le collectif le plus touché par la crise est celui des Africains, les Marocains étant les plus nombreux :

Quienes más fuertemente han sufrido el deterioro del mercado de trabajo son los africanos, la mayor parte de ellos marroquíes, que evidentemente constituyen el colectivo migratorio más perjudicado: casi la mitad de su población económicamente activa está

²⁸⁴ « En todos los colectivos la tasa de desocupación cesante explica el 90 por ciento o más de la tasa de desocupación total. » MAGUID A., CERRUTI M., « Crisis y migrantes sudamericanos en España », *Voces en El Fénix*, http://www.vocesenelfenix.com/sites/default/files/pdf/12_9.pdf, p. 80.

*desocupada en 2011 al elevarse más de tres veces su tasa de desocupación para alcanzar al 49,6 por ciento en el último año. Esta gravísima situación es resultado de un fenómeno inusitado: entre ellos la tasa desocupación supera a la tasa de empleo a partir de 2009 y ambos fenómenos continúan su tendencia ascendente y descendente respectivamente, hasta la fecha más reciente.*²⁸⁵

La crise n'a pas touché de la même façon les hommes et les femmes : ces dernières ont vu leur taux d'activité augmenté au contraire, à l'exception des immigrées d'origine communautaire. Cette augmentation s'explique en partie par l'arrivée sur le marché du travail de femmes vivant au sein de familles dont les compagnons ou les autres membres masculins sont au chômage comme le suggèrent Alicia Maguid et Marcela Cerrutti :

*[...] entre las mujeres se detecta una situación contrastante. En primer lugar, a diferencia de sus pares varones, el número de ocupadas aumenta en casi todos los grupos de inmigrantes o si se reduce (como es el caso de las nativas y de la comunidad europea) la reducción es moderada. O sea que los cambios sectoriales de las trabajadoras entre 2007-2011 se deben a la incorporación de ocupadas principalmente y en menor medida a redistribución sectorial. Es posible especular que la crisis motivó la entrada de mujeres al empleo para compensar los problemas económicos derivados del desempleo masculino en los hogares y que esto fue posible en gran medida gracias a que la recesión no afectó tan fuertemente los sectores en los que se concentra la mano de obra inmigrante femenina, como son las actividades en hogares (servicio doméstico y cuidado de personas).*²⁸⁶

Bien que le PIB par habitant ait diminué de 5,7% depuis 2008 et que le nombre d'étrangers faisant partie de la population active ait diminué de 760 000 personnes, soit de 22%, selon Josep Oliver Alonso, la situation professionnelle des immigrés s'est considérablement améliorée à partir de l'année 2014, accentuant ainsi les changements perceptibles depuis 2013 et qui se caractérisent par une forte création d'emplois pour la première fois depuis le début de la crise et ce, précisément dans les secteurs qui ont connu le plus de destructions d'emplois²⁸⁷. Le taux d'activité des immigrés a augmenté davantage que celui des autochtones, mettant ainsi un frein à de nombreuses années de récession.

L'auteur résume le changement brutal de conjoncture de la façon suivante :

El cambio de sentido de la dinámica del empleo se inició, tímidamente, en los primeros meses de 2013, tras el colapso provocado en 2011 y 2012 por las expectativas de la

²⁸⁵ *Idem.*

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 82.

²⁸⁷ « Entre 2008 y 2013, la destrucción de puestos de trabajo se había cebado, principalmente, en la industria y la construcción, así como en características asociadas a la ocupación de ambos sectores (colectivo masculino, joven, de bajo nivel educativo, asalariado del sector privado, con contrato temporal y a tiempo completo). En cambio, el aumento del empleo en 2014/T4, del 2,5% anual, ha sido más elevado en hombres (2,7%) que en mujeres (2,3%), más intenso en asalariados (2,8%) que en trabajadores por cuenta propia (1,4%), ha tenido un mayor empuje en el sector privado (2,9%) que en el público (0,6%), se ha reflejado de forma más notable en nuevos empleos a tiempo completo (2,6%) que parcial (2,4%) y ha sido sustancialmente más alto en la industria (4,2%) y la construcción (4,1%) que en los servicios (2,6%) » in OLIVER Josep, « La mejoría del empleo inmigrante en España en 2014 : ¿Cambios estructurales? », in *Anuario de la inmigración en España 2014*, Cidob, Barcelona, 2014, p. 126.

*salida de España del euro. Inicialmente, el proceso de mejora redujo la pérdida de empleo y, posteriormente y a lo largo de 2013, comenzó una tendencia alcista, que es la que se confirmó plenamente en 2014. De esta forma, la creación neta de ocupación a finales del cuarto trimestre de 2014 fue de un insólito 2,5%, añadiéndose 428.000 nuevos empleos al stock existente, los primeros valores positivos de ocupación neta, en términos anuales, desde 2008. En suma, 2014 emerge como el primer ejercicio en el que se ha roto con las muy importantes caídas de los años precedentes.*²⁸⁸

Au cours du dernier trimestre 2014, la population immigrée avait connu une augmentation de son taux d'activité de 3,8%, supérieure à celle de la population autochtone qui s'élevait à 2,3%²⁸⁹. Les chiffres de l'Institut national de la statistique basés sur les données de l'Enquête de population active vont également dans ce sens : « *La población nacida en el extranjero presentaba mayor tasa de actividad en 2014 que la nacida en España (78,91% frente a 74,66%). La tasa de paro de los nacidos en el extranjero era del 33,19% frente a una tasa de paro del 22,88% de la población nacida en España.* »²⁹⁰

Les immigrés latino-américains sont par ailleurs ceux qui se montrent les plus désireux d'occuper des emplois plus qualifiés, en adéquation avec leurs qualifications et/ou leur expérience professionnelle :

*El 47,51% de los ocupados consideraba que podría desarrollar tareas de mayor cualificación dado el nivel de estudios, experiencia o capacitación que posee. Este porcentaje era del 46,91% para los ocupados nacidos en España y del 51,10% para los nacidos en el extranjero. Por área geográfica, el porcentaje oscilaba entre el 57,48% para los nacidos en América Latina y el 35,08% para los nacidos en el resto del mundo.*²⁹¹

Au 1^{er} janvier 2015, 29% des hommes latino-américains présents en Espagne avaient suivi des études secondaires, 28% avaient un niveau de qualification équivalent ou inférieur à l'enseignement primaire et 6% disposaient d'une formation supérieure. Ces pourcentages étaient respectivement de 16%, 14% et 5% pour les femmes latino-américaines. La non homologation des diplômes obtenus dans le pays d'origine reste cependant un frein à l'ascension professionnelle ; ainsi 7,63% des Latino-Américains n'avaient pas homologué leurs diplômes en 2014.

b. Les transferts d'argent

La diminution des transferts d'argent par les immigrés à leurs proches restés dans le pays d'origine est un autre effet de la récession économique provoquée par la crise. Selon les

²⁸⁸ *Id.*

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 127.

²⁹⁰ Notas de Prensa, Encuesta de Población Activa (EPA), Módulo sobre situación laboral de los inmigrantes. Año 2014, INE, 11 de junio de 2015, <http://www.ine.es/prensa/np912.pdf>, consulté le 19/06/2017.

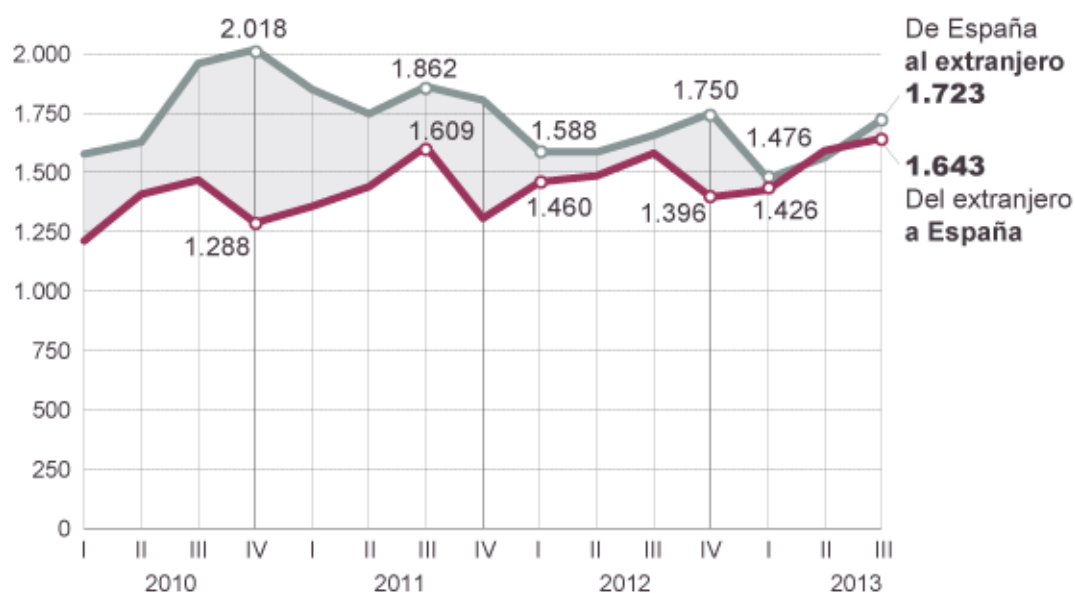
²⁹¹ *Id.*

données de la Banque d'Espagne, ces transferts ont chuté progressivement au cours de l'année 2008, jusqu'à -20,6% au dernier trimestre. Cette chute semble importante si l'on retient que les transferts avaient augmenté de 23,2% au cours des dix premiers mois de l'année 2007. Mais elle est à relativiser car, comme le souligne Del Arce²⁹², l'Espagne reste le troisième pays émetteur après les États-Unis et l'Arabie Saoudite et le niveau des transferts de 2008 correspond à celui observé en 2006 alors que l'Espagne était en pleine croissance économique. Compte tenu des difficultés que rencontrent les immigrants, notamment ceux qui sont au chômage, on comprend l'effort et le sacrifice que ces transferts d'argent supposent mais on mesure aussi l'attachement pour leur pays d'origine et pour les membres de leur famille qui y sont restés :

*A los investigadores les ha sorprendido constatar que el dinero que los inmigrantes envían a sus países **apenas ha descendido** un 20 por ciento, desde el máximo histórico de marzo de 2008, pues en el presente somos el tercer país en volumen de envío de dinero al exterior en forma de remesas económicas, detrás de EE.UU. y Arabia Saudí. Este «extenuante esfuerzo» actual, se encuentra en los mismos niveles que en 2006, año de pleno crecimiento económico. Otro dato sorprendente, y en contra de lo que se creía, «**los extranjeros hacen un menor uso de los servicios sociales que los españoles**», ha asegurado Arango, aunque «a pesar de todo» se les ha retirado la tarjeta sanitaria.²⁹³*

ENVÍO DE REMESAS DE LOS TRABAJADORES

En millones de euros



« Los emigrantes envían a España más dinero que nunca en un trimestre »²⁹⁴

²⁹² DEL ARCE Rafael, « El impacto económico de la inmigración en España, 2000-2009: antes y después de la crisis », *Información Comercial Española (ICE)*, Madrid, n° 854, mayo-junio 2010, p. 23-35.

²⁹³ « Así es el perfil del inmigrante que llega ahora a España: más edad y mayor cualificación », <http://www.abc.es/sociedad/20130618/abci-emigracion-anuario-crisis-201306171630.html>. Les caractères gras figurent dans le texte original.

²⁹⁴ http://economia.elpais.com/economia/2013/12/30/empleo/1388404063_212948.html. Consulté le 01/07/2017.

Entre juin et septembre 2013, les transferts d'argent des immigrés depuis l'Espagne ont repris pour une valeur totale de 1 723 millions d'euros alors qu'ils s'élevaient à 2 000 millions d'euros sur la même période en 2010. Parallèlement, les envois des émigrés Espagnols ont augmenté de façon spectaculaire pour atteindre 1 643 millions d'euros alors que ce chiffre n'était que de 1 343 millions à l'été 2008.

Ces chiffres reflètent le poids des Espagnols de l'extérieur et le fait que le départ tant décrié des jeunes Espagnols a probablement contribué à l'amélioration de la situation économique du pays. L'Espagne était déjà en 2012 le troisième plus grand récepteur de transferts d'argent de l'Union européenne : « Los inmigrantes en España enviaron remesas al exterior por valor de 6.581 millones de euros en 2012, la tercera mayor cifra de toda la Unión Europea (UE) tras Francia (8.770 millones) e Italia (6.833 millones) según ha informado la oficina comunitaria de estadística, Eurostat »²⁹⁵.

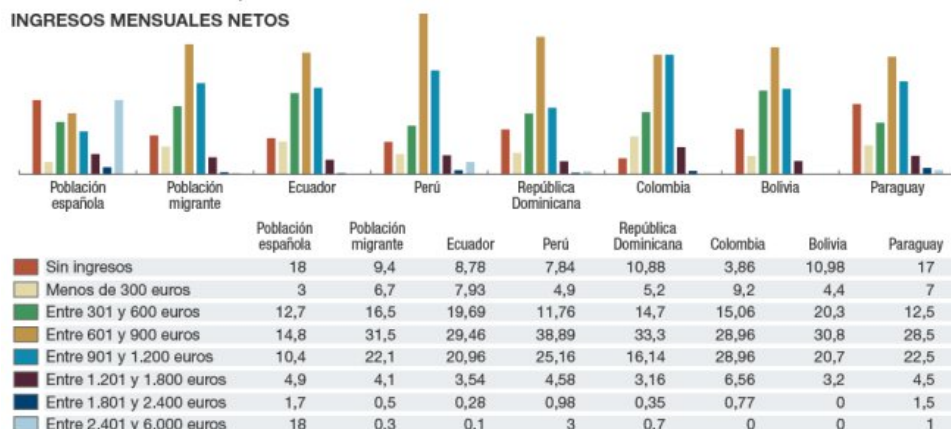
En ce qui concerne les Latino-Américains, le Fonds multilatéral d'investissements a réalisé une étude pour connaître l'état des finances, les capacités d'épargne et le montant des transferts d'argent d'un panel de 2 000 résidents originaires de la Bolivie, de la Colombie, de l'Équateur, du Paraguay, du Pérou et de la République dominicaine. Le résultat, illustré par le graphique qui suit, a été le constat d'une nette dégradation de la situation financière des personnes interrogées qui avouaient avoir des difficultés à envoyer de l'argent à leur famille. En effet, contrairement aux Espagnols, 54% d'entre elles déclaraient gagner moins de 900 euros et 31, 5% entre 600 et 900 euros, soit 2 fois plus de personnes que les Espagnols (14,5% entre eux sont dans la tranche la plus basse). Ces ressources ne leur permettent donc pas d'avoir beaucoup d'économies et seules 36, 5% d'entre eux déclarent en avoir.

²⁹⁵ « España, tercer país de la UE con más envío de remesas de inmigrantes en 2012 », http://economia.elpais.com/economia/2013/12/10/agencias/1386678963_300833.html. Consulté le 01/07/2017.

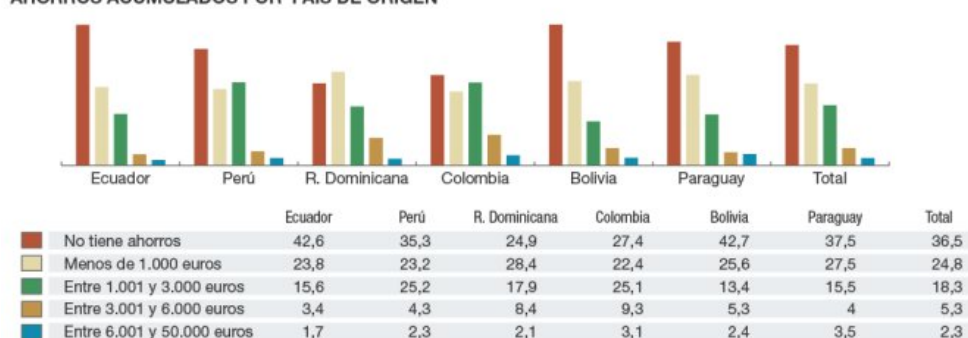
Las finanzas de los inmigrantes latinoamericanos en España, en cifras

En % sobre el total de la población

INGRESOS MENSUALES NETOS



AHORROS ACUMULADOS POR PAÍS DE ORIGEN



Fuente: Fomin

ALEJANDRO MERAVIGLIA / CINCO DÍAS

« *Cómo ha afectado la crisis a la inmigración y a sus remesas* »²⁹⁶

Pour ce qui est des transferts d'argent enfin, les immigrants qui en font le plus et de façon régulière sont ceux qui possèdent une formation universitaire et résident en Espagne depuis plusieurs années. Par opposition, les nouveaux résidents et ceux qui occupent les emplois les moins qualifiés sont ceux qui ont le plus de mal à le faire. Les pratiques sont différentes également en fonction des nationalités, les Péruviens et les Colombiens étant ceux qui envoient le plus d'argent et les Boliviens et les Dominicains le moins.

Par ailleurs, le statut légal des immigrants est un élément-clé de leur insertion professionnelle et de leur intégration sociale.

c. L'instabilité légale

Malgré le caractère relativement récent de la présence latino-américaine en Espagne, beaucoup d'immigrants ont réussi à s'intégrer et à tisser des liens profonds avec la société espagnole, d'où leur réticence à partir. En effet, les premiers arrivés ont pu notamment

²⁹⁶ https://cincodias.elpais.com/cincodias/2016/09/21/economia/1474462975_002346.html. Consulté le 01/07/2017.

bénéficier de bonnes conditions économiques et juridiques comme par exemple : la politique espagnole de naturalisation et de délivrance de visas plus favorable aux ressortissants des anciennes possessions coloniales²⁹⁷ ou encore les différents processus de régularisation de la situation des travailleurs sans papiers : « [...] *el gobierno español ha recurrido a una serie de procesos de regulación extraordinaria con objeto reducir la magnitud de dicho fenómeno* »²⁹⁸.

Depuis 1991, les différents gouvernements ont procédé à six vagues de régularisation des étrangers présents irrégulièrement sur le territoire. La dernière s'est caractérisée par son ampleur (plus de 700 000 personnes régularisées en l'espace de trois mois) mais aussi par le fait qu'elle ait été liée au recrutement professionnel : les candidats à la régularisation devaient en effet être en possession d'un contrat de travail d'une durée minimale de six mois, avoir été recensés en mairie et ne pas posséder de casier judiciaire dans leur pays d'origine. Une fois ces conditions remplies, ils pouvaient demander un titre de séjour valable un an et renouvelable. Cette initiative a fait l'objet de vives critiques, certains l'accusant de comporter une « discrimination positive » qui a profité surtout aux Latino-Américains, au détriment de l'immigration africaine²⁹⁹. À l'époque de l'émigration massive d'Espagnols vers l'Amérique latine, et donc bien avant l'entrée en vigueur de son actuelle législation en matière d'immigration, l'Espagne avait signé une série d'accords et de traités réciproques avec certains pays latino-américains grâce auxquels leurs ressortissants respectifs bénéficiaient d'un traitement spécial. Il s'agissait alors, dans un contexte de recrutement actif de main-d'œuvre étrangère, de promouvoir les migrations comme instrument de concurrence entre les divers pays d'accueil pour la naturalisation des immigrés et de leurs descendants.

²⁹⁷ « *Las históricas relaciones entre el Estado español y América Latina han tenido (y tienen) un impacto importante en diversas leyes, normativas, acuerdos y resoluciones que dificultan y/o facilitan la inserción de la población latinoamericana asentada en España* » in GARCÍA BALLESTEROS A., JIMÉNEZ BASCO B., REDONDO GONZÁLEZ A., « La inmigración latinoamericana en España en el siglo XXI », *art. cit.*, p. 55-70.

²⁹⁸ Informe Caixe, p. 33 (Mercado de trabajo y bienestar).

²⁹⁹ « *En el Estado español se han llevado a cabo procesos de regularización en 1986, 1991, 1996, 2000, 2001 y 2005. En 1986 se produce como consecuencia de la primera Ley de Extranjería, la Ley 7/85, de 1 de julio, sobre derechos y libertades de los extranjeros en España. El proceso de regularización de personas trabajadoras extranjeras de 1991 es autorizado por un acuerdo del Consejo de Ministros ante la proliferación de población inmigrante en situación irregular. El tercer proceso de naturalización se convocó como consecuencia de nuevas medidas legislativas, concretamente del reglamento de desarrollo de 1996 (RD 155/96 de 2 de febrero), que modificaba el de 1986. El siguiente tuvo lugar en el año 2000-2001, resultado de la aprobación de la ley 4/2000, y que va a ser prorrogado más tarde tras la reforma de ésta a través de la ley 8/2000. El último proceso de naturalización en España se ha producido hace tan sólo unos meses, de febrero a abril del 2005, tras la entrada en vigor del Real Decreto 2393/2004, de aprobación del Reglamento de la ley Orgánica 4/2000, de 11 de enero, sobre derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social.* », in VICENTE TORRADO, T. L., « La inmigración latinoamericana en España », Expert Group Meeting On International Migration and Development in Latin America and the Caribbean, p. 14. En ligne. Consulté le 19/06/2017 sur : http://www.un.org/esa/population/meetings/IttMigLAC/P13_Vicente.pdf.

2. – Au niveau social

a. La précarisation des conditions de vie et la difficulté d'accès aux ressources sociales

Face à la détérioration des conditions de vie des Espagnols et des immigrés, elle-même induite par les difficultés économiques que traverse l'Espagne, se pose la question de l'adéquation des services sociaux à la nouvelle réalité économique et donc à la possibilité de tous d'y accéder sur le principe de l'égalité ou de l'universalité des droits en ce qui concerne la santé, le logement, ou l'éducation par exemple. Selon Carmen Alemán Bracho et Rosa M. Soriano Miras, il est urgent de prendre en charge ces questions et de réorienter les services sociaux au bénéfice des populations les plus vulnérables : « *Existe un importante sector de población en España con necesidades de supervivencia y convertido en potencial demandante de los servicios sociales. Ello hace necesario una reorientación de los servicios sociales que, si bien puede producirse como consecuencia de las necesidades del conjunto de la población, de forma más frecuente va a suceder entre la población inmigrante.* »³⁰⁰ Le gouvernement espagnol doit aussi augmenter les dépenses dans ce domaine car le budget consacré était seulement de 21% du PIB contre 27% en moyenne pour les autres pays européens les dépenses consacrées aux seuls immigrés ne représentent que 5,2% de la dépense publique en matière de santé.

Les auteurs insistent par ailleurs sur le fait que, contrairement à la perception des Espagnols inquiets de la concurrence sur ce sujet³⁰¹, les immigrés ont eu très peu recours aux services sociaux en période de pleine croissance économique : « *La última memoria del SIUSS 3 indica cómo en 2009 el 85% de los usuarios fueron españoles, el 3% eran miembros de la UE, y tan sólo el 12% fueron extranjeros extracomunitarios. Por sector de referencia (inmigrantes), el número de usuarios disminuye aún más, situándose en el 7,5%.* » (id.)

Les services les plus utilisés par eux étaient les services de conseil en matière d'éducation, de droits (notamment pour la gestion de leur demande de résidence ou de nationalité), santé et de logement. Le risque majeur que comporte la fragilisation économique et sociale des immigrés est celui d'une fracture entre eux et la population autochtone et d'une rupture de la cohésion sociale. Cela passe par une réactivation des programmes d'intégration

³⁰⁰ BRACHO ALEMÁN Carmen et SORIANO MIRAS Rosa, « Servicios sociales e inmigración en tiempos de crisis », *Anuario de la Inmigración en España*, 2012, n° 212, p. 92.

³⁰¹ « *Según un reciente informe elaborado por OPAM en 2011, un 55% de la población española afirma que los inmigrantes suponen una carga para los servicios sociales. Pero los hechos contradicen esta apreciación. Los inmigrantes aportan más de lo que cuestan al Estado del bienestar. Y es que si bien el 30% de los inmigrantes en España sufren una situación de pobreza, sólo representan el 6,8% de las intervenciones sociales.* », *ibid.*, p. 96.

et le refinancement d'un certain nombre de mesures gelées à cause des restrictions budgétaires. Face à la situation difficile de l'économie espagnole et la politique de coupes budgétaires drastiques mises en œuvre par le gouvernement espagnol, le Conseil des ministres a voté la suspension des 67 millions d'euros de dotation dont le Fonds pour l'intégration, l'accueil et le renforcement/soutien éducatif des personnes immigrées avait bénéficié au cours de l'année 2011. Sans dotation, le Fonds a donc été suspendu mais pas supprimé pour l'exercice 2012. Les dotations de ce Fonds n'avaient cessé d'augmenter, passant de 7 millions d'euros au moment de la création du Fonds à près de 200 millions d'euros. Alors qu'en mars 2009 de nombreuses offensives parlementaires, venant notamment des rangs du Parti Populaire et de Convergencia i Unio, avaient réussi à contrecarrer le projet du ministre du Travail et de l'Immigration, Celestino Corbacho, de diminuer de 30% la dotation initiale du Fonds, la décision de suspension a été prise par le gouvernement populaire. Cette dotation nulle fait suite à deux années de réduction budgétaire, 2010 et 2011, au cours desquelles la politique d'austérité a été initiée malgré le fait qu'il s'agisse là d'une obligation légale de l'État de soutenir les communautés autonomes en matière d'intégration des immigrés, obligation stipulée à l'article 2^{ter} 4 de la loi sur les droits des étrangers en Espagne.

Il y a un manque de cohérence et de compatibilité entre la politique d'intégration et les mesures préconisées pour l'intégration des populations immigrées. Selon Concha Carraspo, la loi sur les droits des étrangers et leur intégration sociale (LODYLE) limite considérablement les effets potentiels des Plans d'intégration sociale (PECI), notamment parce qu'elle est essentiellement structurée autour de deux piliers qui sont le contrôle des flux et la gestion des frontières, d'une part et la situation du marché du travail, d'autre part.³⁰²

Si la crise économique a provoqué une chute des flux migratoires, elle s'est aussi accompagnée d'une restriction des droits acquis jusque-là en matière de santé et de compétences des institutions locales, par exemple³⁰³.

En segundo lugar, la Ley 27/2013, de 27 de diciembre, de racionalización y sostenibilidad de la Administración Local, pone en peligro la política migratoria de proximidad a través de los entes locales. La disposición transitoria segunda de dicha Ley expresa lo siguiente: "Con fecha 31 de diciembre de 2015, en los términos previstos en las normas reguladoras del sistema de financiación autonómica y de las Haciendas

³⁰² CARRASPO Concepción, *Políticas de inmigración 2000-2012*, op. cit., p. 6.

³⁰³ « Los cambios más destacados en la tendencia a la reducción y, en algunos casos, la pérdida de derechos sociales adquiridos se han plasmado en la modificación del acceso a la sanidad, a través del Real Decreto-Ley 16/2012, de 20 de abril, de medidas urgentes para garantizar la sostenibilidad del Sistema Nacional de Salud y mejorar la calidad y seguridad de sus prestaciones. Este Real Decreto ha dejado sin cobertura sanitaria a los extranjeros en situación administrativa irregular (entre otros colectivos), al vincular el derecho a la asistencia sanitaria pública gratuita con las cotizaciones a la Seguridad Social (la desvinculación del Sistema Nacional de Salud de las cotizaciones a la Seguridad Social fue mérito de la Ley 33/2011, de 4 de octubre, General de Salud Pública) ». Ibidem, p. 12.

*Locales, las Comunidades Autónomas asumirán la titularidad de las competencias que se preveían como propias del Municipio, relativas a la prestación de los servicios sociales y de promoción y reinserción social". Este recorte competencial afecta de manera directa a las actuaciones de las corporaciones locales y deja en precario (entre otras consecuencias) los presupuestos asignados a los servicios sociales, la última cadena de las prestaciones sociales, tan necesaria en situaciones de extrema necesidad.*³⁰⁴

Pour ce qui est de la santé, jusqu'à 2012, tous les étrangers recensés en mairie avaient droit aux mêmes prestations sanitaires, aux mêmes conditions que la population autochtone tandis que les étrangers non recensés en mairie bénéficiaient des soins d'urgence.

Ces restrictions, associées à la suspension du Fonds pour l'intégration et à l'augmentation des inégalités sociales constituent, pour Concha Carrasco, un frein certain à l'intégration sociale des étrangers en Espagne, alors que la période 2000-2007 représentait une avancée en la matière, notamment grâce à l'adoption d'une série de mesures en faveur de l'inclusion universelle en matière d'éducation, de santé et d'accès aux services sociaux. Ainsi, il semble que la crise, en plus d'avoir freiné l'ascension sociale ou la stabilité professionnelle à laquelle nombre d'étrangers auraient pu prétendre si le cycle de prospérité économique s'était poursuivi, a fragilisé ceux dont l'insertion professionnelle et sociale était plus ancienne. Depuis le début de la crise, le pourcentage d'interventions des services d'urgence auprès des immigrés a augmenté considérablement et le nombre d'interventions est passé de 49 727 en 2007 à 98 669 en 2009, ce qui prouve la dégradation de leurs conditions de vie.

Selon le rapport de Raquel Rolnik pour les Nations-Unies, 180 000 familles latino-américaines dans l'incapacité d'honorer leur crédit couraient le risque de perdre leur logement en Espagne. Pour éviter cette situation extrême de nombreuses familles d'immigrés se sont vues obligées de louer leur logement à des tiers et de vivre eux-mêmes en location, ou de le conserver au prix d'une cohabitation forcée, ce qui apparaît comme une régression de leurs acquis en termes de confort et de progrès.

b. L'évolution de la perception par la société d'accueil et les médias : le lien croissant entre immigration et délinquance

Dans une étude publiée en 2009, les chercheurs de Migracom ont constaté et analysé l'évolution de la thématique migratoire dans les médias espagnols (télévision, presse, radio). Les médias analysés l'ont été pendant une période de cinq semaines, du 27 avril au 31 mai 2009³⁰⁵. Le premier constat est la place significative accordée aux incidents jugés violents et

³⁰⁴ *Ibidem*, p. 13.

³⁰⁵ Presse : *El País*, *El Mundo*, *ABC*, *La Razón Sur*, *Canarias 7*, *La Voz de Galicia*, *El Periódico de Cataluña*, *La Vanguardia*, *El Correo Español* ; Radio : *RNE* (Radio Nacional de España), *Cadena Cope*, *Cadena Ser* y *Onda*

impliquant des immigrés, alors que le thème de l'intégration a été quasi inexistant, du moins sur la période étudiée. Ainsi peut-on lire :

La información sobre actos delictivos alcanza un promedio del 30,9% en las televisiones estatales, esto es 111 unidades informativas y se destina un tiempo de 2 horas 11 minutos y 1 segundo (bastante por encima de este promedio se sitúan Antena3 y Tele5, algo por debajo TVE y La Sexta y bastante por debajo Cuatro). El porcentaje también es el más elevado en las televisiones autonómicas (por encima Canal9, Tele Madrid y TVG, por debajo TV3, Canal Sur y ETB-2).³⁰⁶

Le thème de la violence sociale arrive ainsi largement devant celui des questions politiques liées à l'immigration et aux arrivées de migrants : « *El bloque temático de informaciones sobre inmigración al que le destinan más tiempo las cadenas televisivas es al de actos delictivos, en concreto, tres de cada diez minutos. Le siguen el bloque político, y después los violencia social y de las llegadas a España* »³⁰⁷.

À l'opposé, un seul reportage de 2 minutes et 16 secondes, diffusé sur la chaîne traite de la manière dont les immigrés expliquent leur processus d'intégration en Espagne. D'une façon générale, les télévisions régionales sont celles qui manifestent le plus d'intérêt pour la question de l'intégration avec des reportages dédiés aux initiatives prises par la société civile.

La radio, elle, semble privilégier le discours politique. Les actes délictueux et violents liés à l'immigration ne représentent que 6% de leur temps d'information.

Pour ce qui est de la presse, enfin, au niveau national, 42,3% des articles sont consacrés à cette question, et les sujets traitent de faits de délinquance, de cambriolage ou d'arnaques dont les auteurs sont désignés comme étant des immigrés et 21% de cas d'assassinats ou d'agressions indiqués comme ayant été perpétrés par des immigrés. Les actes de violence relatés peuvent être également des conflits de voisinage impliquant ces derniers.

On note, par ailleurs, l'association fréquente entre immigration et prostitution dans 12% des reportages diffusés au niveau national et dans 5,6% de ceux produits par les télévisions régionales. Le rapprochement violence/prostitution/immigration constitue, selon l'auteur, un raccourci vers une construction volontairement négative et excluante de l'immigré dont les médias et les hommes politiques sont en partie responsables :

La delincuencia es otro de los argumentos en los que se apoya la actitud de rechazo hacia el extranjero. Se tiene una idea falsa al asociar delincuencia, narcotráfico o prostitución con el inmigrante. En algunas ocasiones, los medios de comunicación social han contribuido a crear esta relación por el tratamiento que han dado a aquellas noticias

Cero ; Televisión : Antena 3, Cuatro, Televisión Española (TVE), Tele 5 et La Sexta, Canal 9, Canal Sur, Euskal Telebista (ETB-2), Tele Madrid, Televisión de Catalunya (TV3) et Televisión de Galicia (TVG).

³⁰⁶ LORITE GARCÍA N., « Tratamiento informativo de la inmigración en España », *op. cit.*, p. 147.

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 7.

*que parece sugerir la existencia de una relación entre inmigrante y conflicto social, entre extranjero y delincuencia.*³⁰⁸

Les immigrés intégrés et éloignés de ces clichés n'intéressent pas³⁰⁹. Pour Cea et Vallès, le traitement médiatique est orienté vers l'accumulation de nouvelles négatives sur les immigrés :

*Los repuntes en la percepción negativa sobre los inmigrantes, captada a través de las encuestas, coincide con la acumulación sobre noticias relativas a este colectivo, que generalmente suelen ser negativas. No es habitual que los medios hagan públicas noticias relativas a la convivencia intercultural y a los aspectos positivos de experiencias que están propiciando espacios de convivencia entre personas procedentes de diferentes culturas y de diferentes países.*³¹⁰

Et l'absence d'investissements en politiques publiques interculturelles favorise et explique la dégradation de la perception des immigrés par la population autochtone :

*Asimismo, está produciéndose una reducción peligrosa en la inversión pública en políticas de convivencia intercultural, en general, y de intervención en territorios de alta diversidad, en particular. El auge de formaciones políticas de extrema derecha, la disminución de inversión en políticas de convivencia intercultural, la cada vez mayor brecha existente entre clases pobres y ricas (con especial incidencia en la población inmigrante... deben ponernos alerta sobre el delgado hilo del que está pendiendo la convivencia en nuestras ciudades y nuestros barrios.*³¹¹

En 2012, au plus fort de la crise économique, seulement 57% des personnes interrogées lors de l'enquête menée par Obra Caixa considéraient l'immigration comme un élément positif.

Conscient des dérives possibles liées à l'instrumentalisation de la question migratoire, surtout en période de crise économique, mais aussi de la diversité culturelle croissante au sein de la société espagnole, le Forum pour l'Intégration sociale des populations immigrées a rédigé, lors de sa Commission permanente célébrée le 4 mai 2011, une déclaration invitant les différents partis politiques en lice pour les élections locales et régionales du 22 mai 2011 à ne pas attiser la xénophobie et l'hostilité envers les immigrés³¹².

³⁰⁸ GÓMEZ BAHILLO Carlos, « La sociedad multicultural : ¿qué nos aporta la interculturalidad? », Fundación Manuel Giménez Abad de Estudios Parlamentarios y del Estado Autonómico, Universidad de Zaragoza, p. 53.

³⁰⁹ « Los casos a los que se les ha destinado más tiempo durante el 2008 han sido sobre mafias como la del caso Coslada (la policía de esta localidad madrileña cobraba a las prostitutas rumanas), de enfrentamientos entre ciudadanos de distinto origen como el caso Roquetas (muere un senegalés en el barrio de las 200 viviendas de Roquetas de Mar en una reyerta). », LORITE GARCÍA N., *op. cit.*, p.15.

³¹⁰ Cité dans « Informe sobre el estado de situación de la integración de los inmigrantes y refugiados en España », Foro para la Integración Social de los Inmigrantes, enero de 2016, p. 112-113.

³¹¹ *Ibidem*, p. 113.

³¹² « Las próximas elecciones locales y autonómicas del 22 mayo de 2011 se van a desarrollar en un contexto de creciente diversidad. Los ayuntamientos y las comunidades autónomas juegan un papel fundamental en la gestión de la diversidad y en el desarrollo de políticas de integración de las personas inmigrantes que propician la interrelación, el sentido de pertenencia y la convivencia en las ciudades desde los principios de normalización, interculturalidad y ciudadanía. El Foro muestra especial preocupación por el contexto

En 2015, le Forum pour l'immigration a constaté un regain d'intérêt des médias pour la question migratoire qui occupait en septembre 7,7% du total des informations traitées alors que ce taux n'était que de 4% depuis le mois de juin 2014. Cette augmentation coïncide avec l'avalanche d'informations sur les réfugiés fuyant la guerre en Syrie et les pays limitrophes. De ce fait, l'immigration est progressivement revenue au premier rang des préoccupations des Espagnols.

On note chez les personnes interrogées un refus du « politiquement correct » – beaucoup n'hésitent pas à s'exprimer de façon ambiguë ou intolérante à propos des immigrés – et un changement dans la manière dont une grande partie de la population se représente l'immigration, du fait notamment du poids de la crise économique et de la réalité de leur territoire : *« Al igual que el 14% de la población entrevistada se manifiesta abiertamente en contra de la presencia de personas de otros países. A ello hay que añadir que la percepción positiva de la convivencia con personas de otros países bajó entre el 2010 y 2012 un total de 13 puntos porcentuales (del 70% al 57%) »*³¹³.

Selon le rapport de l'Observatoire national du racisme et de la xénophobie, même si la perception de l'immigration de la part des autochtones a évolué de façon positive de 2008 à 2010, pour 72% des personnes interrogées le nombre d'immigrés présents en Espagne est trop élevé ou excessif. Ces personnes sont âgées de 50 ans ou plus, elles possèdent un niveau scolaire relativement faible (de niveau primaire ou secondaire) et ont de faibles revenus³¹⁴.

socioeconómico en el que se van a desarrollar las próximas elecciones autonómicas y municipales. Por eso, hace un llamamiento al conjunto de los partidos políticos que concurren a estas elecciones para **que la inmigración no sea utilizada con fines partidistas y se evite todo tipo de mensajes xenófobos y hostiles hacia los inmigrantes en los discursos y en las propuestas electorales**. Lo contrario favorecería el incremento de actitudes y conductas xenófobas que dañan la convivencia y ponen en peligro la cohesión social de barrios, pueblos y ciudades. », Declaración del Foro para la integración social de los inmigrantes sobre el tratamiento de la inmigración en las próximas elecciones, Dirección General de Integración de los Inmigrantes, Madrid, Comisión Permanente celebrada el 4 de mayo de 2011, consulté le 20/06/2017 sur :

http://www.foroinmigracion.es/es/MANDATO-FORO-2010-2013/DocumentosAprobados/Otrostrabajos/ResolucionForo_tratamiento_inmigracion_campana_electoral.pdf.

³¹³ Encuesta 2012 sobre convivencia intercultural en el ámbito local. Convivencia social e intercultural en territorios de alta diversidad, Obra Social La Caixa, 2014.

³¹⁴ *Evolución del racismo, xenofobia y otras formas conexas de intolerancia en España* [Informe 2013] del Observatorio Estatal del Racismo y la Xenofobia (OBERAXE). Ce rapport étudie l'évolution de la perception de la population autochtone sur le nombre d'immigrés présents en Espagne.

CHAPITRE V

LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SUR LA DYNAMIQUE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES

I. – LES FLUX DE DÉPART PROVOQUÉS PAR LA CRISE

1. – Les immigrants

a. L'émigration



La inmigración latinoamericana bajo los efectos de la crisis económica en España³¹⁵

Outre le chômage et une plus grande précarisation des conditions de vie de la population étrangère par rapport aux Espagnols, d'une façon générale, la récession a progressivement mis fin au boom migratoire caractérisé par l'arrivée d'un demi-million d'immigrés par an sur le territoire espagnol. En effet, après un ralentissement des flux d'immigration, l'année 2010 a marqué un tournant car selon les chiffres du Recensement continu (*Padrón Continuo*), l'Espagne ne compte que 3 753 étrangers de plus en 2010. Pour

³¹⁵ <http://icrisis-cultura.blogspot.fr/2012/02/la-inmigracion-latinoamericana-bajo-los.html>. Consulté 30/06/2017.

ce qui est des Latino-Américains, le nombre de résidents équatoriens a baissé de 17,32% entre le septembre 2009 et septembre 2010, celui des Argentins de 16, 45% sur la même période. Le pourcentage de Péruviens, quant à lui, a été de 5, 78%, celui de Brésiliens de 6,11% tandis que 5,23% des Cubains et 2,28% des Boliviens avaient choisi d'émigrer.

b. Le retour (Annexe 1)

*Parece previsible que, en este marco, la entrada de inmigrantes se producirá de un modo más suave en los próximos años e, incluso, habrá un importante incentivo natural al retorno (claramente diferenciado por la procedencia de esta población). En general, se podría pensar que en aquellos países en los que se pueda reinvertir el ahorro del proceso migratorio y en los que las condiciones de desarrollo económicas y sociales acompañen, podría producirse un retorno importante después de un periplo migratorio de entre 7 y 10 años de media. Estos países podrían ser los de Europa del Este y los latinoamericanos.*³¹⁶

Cette affirmation de Rafael de Arce quant à la prédominance des Latino-Américains dans ce phénomène s'est confirmée au fur et à mesure que l'économie espagnole est entrée en récession, du moins les premières les années de la crise. Entre 2009 et 2012, seuls 20 507 immigrants se sont inscrits aux différents plans de retour existant en Espagne, les Latino-Américains ont été largement majoritaires car ils ont représenté sur cette période 94,4% du total du programme de prise en charge sociale, 99,5% du programme APRE et 88% du programme de retour productif. Selon les données du secrétariat à l'Immigration et à l'Émigration³¹⁷, le nombre total d'immigrés qui sont retournés dans leur pays d'origine par l'intermédiaire de l'APRE est passé d'un total 4 365 personnes en 2009 à seulement 83 personnes en 2016. Malgré cette chute, les Latino-Américains sont encore les plus nombreux, passant de 4 079 immigrés en 2009 à seulement 82 en 2016 (29 Paraguayens, 22 Boliviens, 11 Colombiens, 6 Péruviens, 5 Équatoriens, 3 Chiliens, 3 Argentins, 3 Brésiliens).

C'est l'année 2009 qui a enregistré sans aucun doute le plus grand nombre de retours. Sur la période 2009-2016, les nationalités les plus représentées dans ces flux de retour sont, en ordre décroissant, les Équatoriens (5 214), les Colombiens (1 824), les Argentins (1 174), les Péruviens (911), les Brésiliens (738), les Chiliens (618), les Paraguayens (563), les Uruguayens (425), les Boliviens (280), les Mexicains (44), les Vénézuéliens (42), les

³¹⁶ De ARCE Rafael, « El impacto económico de la inmigración en España, 2000-2009: antes y después de la crisis. Retos económicos derivados de la inmigración económica en España », Mayo-Junio 2010, n° 854, p. 35.

³¹⁷ Consulté le 20/06/2017. Disponible sur :

http://extranjeros.empleo.gob.es/es/Retorno_voluntario/datos/5_Programas_de_ayudas_complementarias_al_APRE.pdf.

Dominicains (40), les Ukrainiens (28), les Philippins (11), les États-Uniens (7), les Russes (6), les Australiens (3) et les Capverdiens (2)³¹⁸.

Pour ce qui est du retour productif³¹⁹, le nombre total d'immigrés qui en ont bénéficié s'est élevé à 918 sur la période 2009-2016, les trois nationalités les plus représentées étant respectivement les Colombiens (239), les Sénégalais (209) et les Équatoriens (168).

Evolución demográfica de España. Año 2015³²⁰

Total Población residente a 1 de enero de 2015 (A)	46.449.565
Nacimientos	417.265
Defunciones	420.018
Saldo vegetativo (B) (Nacimientos - Defunciones)	-2.753
Inmigración exterior	343.614
Emigración exterior	352.003
Saldo migratorio (C) (Inmigración-Emigración)	-8.389
Población residente a 1 de enero de 2016 (A+B+C)	46.438.422

Parmi les étrangers qui ont quitté l'Espagne en 2015, les nationalités prédominantes ont été les Roumains avec 44 943 départs et les Marocains 26 072 départs, c'est-à-dire deux des nationalités majoritaires avec les Latino-Américains. Les flux d'émigration des étrangers ont baissé parmi les 15 principales nationalités étrangères, à l'exception de ceux des Pakistanais qui ont augmenté de 0,5%. À l'opposé, le nombre d'émigrants équatoriens, boliviens et paraguayens a chuté respectivement de 62%, 58,2% et 56,3% au cours de l'année.

Il convient néanmoins de nuancer ces chiffres car, en raison de leur caractère récent et parce qu'ils sont liés à la crise qui n'est pas officiellement terminée, les flux de retour sont difficilement quantifiables comme le souligne Joaquín Arango :

*[...] los retornos constituyen un área de penumbra estadística. Contabilizarlos es especialmente difícil, por la escasa huella que dejan los que no se acogen a programas públicos al efecto y por lo tardío de su detección, dado el largo tiempo que a menudo media entre la partida y la cancelación de la inscripción padronal. Ello no obstante, tanto la experiencia como las estimaciones del Instituto Nacional de Estadística sugieren que habitualmente hay muchos más retornos de lo que se cree, y por tanto también más entradas. Los flujos brutos acostumbra a ser notablemente mayores que los netos.*³²¹

³¹⁸ http://extranjeros.empleo.gob.es/es/Retorno_voluntario/datos/4_Retorno_voluntario_productivo.pdf.

Consulté 20/06/2017.

³¹⁹ Chiffres du ministère du Travail et de la Sécurité sociale.

³²⁰ Cifras de Población 1-1-2016 y Estadística Migraciones 2015 (provisionales) (3/18), *Notas de Prensa*, Instituto Nacional de Estadística.

³²¹ ARANGO J., « Después del gran boom : la inmigración en la bisagra del cambio », *op. cit.*, p. 60.

La stratégie de l'État espagnol qui consiste à inciter les étrangers au retour dans leur pays d'origine présente le risque de stigmatiser la population immigrée, sous-entendant qu'elle serait en partie responsable de la crise et du chômage des Espagnols. On occulte de fait la réalité économique qui est celle d'un pays victime d'une bulle immobilière prévisible et d'un emballement de son système de crédit. De plus, cette mesure a eu peu de succès, notamment à cause du fait que beaucoup des immigrés qui ont travaillé suffisamment en Espagne pour avoir droit à une allocation chômage ne sont pas prêts à abandonner leurs acquis. Ils ont par ailleurs souvent procédé au regroupement des membres de leur famille et sont bien intégrés dans la société espagnole. Il existe chez plusieurs auteurs un consensus sur l'échec prévisible de la politique espagnole de retour et donc l'idée que la majorité des immigrés décideront de rester en Espagne :

*En entrevistas realizadas [...] a varios especialistas españoles sobre esta temática, realizadas en abril de 2012 en España (Andreu Domingo, Lorenzo Cachón Rodríguez, Joaquín Arango, Rosa Aparicio, Miguel Requena y Mikolaj Stanek) detectamos una apreciación común respecto de lo ocurrido en relación al retorno. Ellos consideran que por ahora la mayoría de los inmigrantes parecen haber optado por quedarse y el retorno no ha sido masivo. No obstante señalan que la probabilidad de retornar se encuentra fuertemente vinculada a la situación familiar en España. En este sentido, es menos probable que retornen los migrantes que luego de mucho esfuerzo han logrado reagrupar a su familia o los que han adquirido compromisos financieros para la compra de sus viviendas mediante créditos. Asimismo coinciden en que la situación de los países de origen y la cercanía o no de los mismos son factores muy importantes.*³²²

Par ailleurs, l'échec relatif des programmes d'incitation au retour illustre l'inefficacité de cette mesure.

En 2013, l'Espagne a battu le record historique de chômage qui datait de 1994. Les plus touchés étaient les jeunes avec un taux de chômage de 55%, ce qui a poussé bon nombre d'entre eux à s'expatrier pour trouver du travail. Ce départ, souvent involontaire, provoque la rancœur de certains jeunes, notamment les plus diplômés, qui se sentent chassés de leur pays. C'est ainsi que ceux qui ont défilé lors des manifestations organisées en 2014 par la JSF (*Juventud sin Futuro*) dans les rues de Madrid scandaient le slogan « *No nos vamos, nos echan* » (On ne part pas, ils nous virent). Le départ des jeunes est par ailleurs l'un des signes que l'Espagne est redevenue, sous la pression de la crise, un pays d'émigration économique alors que, dans le même temps, le mouvement d'immigration a ralenti et que certains immigrés choisissent de rentrer dans leur pays d'origine. Avec un taux de chômage chez les jeunes qui est presque le double de la moyenne nationale, le pays connaît une nouvelle vague

³²² CERRUTTI, Marcela Sandra et MAGUID, Alicia, « Crisis y migrantes sudamericanos en España », *op.cit.*, p. 8.

d'émigrés. Mais, à la différence des années 1960, ce sont de jeunes diplômés qui s'en vont chercher ailleurs ce qu'ils ne peuvent trouver chez eux, c'est-à-dire un emploi correspondant à leurs qualifications.

Cependant, malgré la chute du nombre d'immigrés et la diminution des flux depuis le début de la crise économique, ces derniers ne se sont pas taris et les raisons qu'ont les Latino-Américains d'émigrer restent sensiblement les mêmes. En effet, les problèmes structurels de l'économie latino-américaine persistaient malgré des signes positifs :

*'En los últimos cuatro años, la región ha crecido más y mejor que en años pasados, y hemos reducido los niveles del desempleo del 11% a 8,3% este año, también se ha reducido la pobreza, especialmente la pobreza extrema, la indigencia', indicó Machinea [José Luis]. No obstante, indicó que **estos cuatro años de bonanza no son suficientes para arreglar los problemas estructurales de la región, pues se mantiene en la pobreza al 38% de la población** (205 millones de personas, de los cuales 79 millones que viven en la indigencia).³²³*

c. La réémigration des populations d'origine latino-américaine

Rien ne permet d'affirmer que tous les immigrés qui quittent l'Espagne repartent vers leur pays d'origine d'autant que, comme nous l'avons vu, les chiffres officiels de retour sont peu significatifs, même en les extrapolant, et tous les immigrés ne déclarent pas leur destination, même quand ils partent *via* un programme public de retour comme l'APRE. De plus, le fait de posséder la nationalité espagnole permet de circuler et de s'installer dans un pays de l'Espace Schengen.

Toujours selon l'EVR, 15% des flux de sortie du territoire espagnol correspondent à une émigration vers un pays tiers ou réémigration. Dans le cas des Équatoriens, groupe qui a été le plus étudié, sur les 93 123 personnes qui sont parties sur la période 2008-2012, seules 21 759 ont déclaré leur destination, soit 23% du total. Les pays de destination ont été prioritairement l'Équateur à 88% (19 291 immigrés) tandis que 809 personnes sont parties pour le Royaume-Uni, 379 pour les États-Unis, 132 pour la Suisse, et une centaine respectivement pour l'Italie, la France et l'Allemagne. Le choix du retour chez les Équatoriens et les Boliviens est fait majoritairement, selon les chiffres de l'INE au 1^{er} janvier 2016, par des immigrés naturalisés espagnols qui s'en vont avec leurs enfants mineurs :

Cabe destacar que en el caso de Ecuador se trata, fundamentalmente, de población no nacida en España o de niños menores de 15 años, lo que parece indicar una migración de retorno de ecuatorianos de origen que han adquirido la nacionalidad española junto

³²³ « Machinea : 'Siguen los problemas estructurales en América Latina' », <http://www.iprofesional.com/notas/50639-Machinea-Siguen-los-problemas-estructurales-en-America-latina>. Consulté le 30/06/2017. José Luis Machinea était le secrétaire exécutif de la CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine et la Caraïbe) jusqu'en 2008. L'actuelle secrétaire est Alicia Barcena.

*con sus hijos nacidos en España. Así, de los 7.855 españoles que emigraron a Ecuador, 2.234 habían nacido en España y, de ellos el 80,4% eran menores de 16 años. Esta circunstancia fue similar en la emigración a Bolivia (el 77,2% de los emigrantes nacidos en España eran menores de 16 años) y Colombia (el 55,9%).*³²⁴

2. – Les Espagnols

a. Les Espagnols de naissance

De 2008 à 2012, on a enregistré le départ de 216 336 Espagnols, répartis en deux catégories : les Espagnols de naissance qui étaient au nombre de 153 734 et les Espagnols nés à l'étranger (naturalisés) au nombre de 62 602³²⁵.

Contrairement à l'émigration des étrangers, celle des Espagnols de naissance a commencé en 2007, c'est-à-dire avant le début de la crise économique. Le nombre d'arrivées d'étrangers était alors déjà supérieur à celui des départs d'Espagnols de naissance avant le début de la crise économique. Ces flux ont néanmoins atteint leur point culminant en 2011.

En ce qui concerne les Espagnols de naissance, ce qui a surtout rendu plus difficile leur accès à un marché du travail, déjà rétracté, ce sont les politiques successives d'ajustement de l'économie et les coupes budgétaires décidées à partir du mois de mai 2010, qui ont été présentées dans le « Plan Español para el Estímulo de la Economía y Empleo » et le « Plan de Economía Sostenible ». Ces mesures d'austérité ont eu des conséquences sur l'emploi, particulièrement dans le secteur public.

La moyenne d'âge des étrangers naturalisés est de 29,9 ans soit 3 ans de moins que celle des Espagnols de naissance. Ainsi, le groupe d'âge compris entre 20 et 29 ans a représenté, sur la période 2008-2012, 18% du total des départs d'Espagnols de naissance et 16,7% des étrangers naturalisés. L'écart d'âge observé entre les deux groupes est perceptible dans toutes les tranches d'âge puisque le groupe compris entre 30 et 50 ans était constitué à 43,2 % d'Espagnols de naissance et à 47,5% d'Espagnols nés à l'étranger.

Ceux qui sont partis étaient des étudiants qui souhaitaient améliorer leur formation mais aussi et surtout des jeunes adultes et des adultes essentiellement à la recherche de nouvelles opportunités professionnelles³²⁶. Pour ce qui est de l'émigration *post-laboral*³²⁷ qui

³²⁴ Cifras de Población a 1 de enero de 2016 Estadística de Migraciones 2015. Adquisiciones de Nacionalidad Española de Residentes 2015. Datos Provisionales, *Notas de Prensa*, Instituto Nacional de Estadística, 30 de junio de 2016.

³²⁵ ORTEGA Enrique, DOMINGO Andreu, SABATER Albert, « La emigración española en tiempos de crisis y austeridad », *Scripta Nova. Revista Electrónica de Geografía y Ciencias Sociales*. [En línea]. Barcelona: Universidad de Barcelona, 30 de noviembre de 2016, vol. XX, n° 549-5. Consulté le 20/06/2017 sur : <http://www.ub.edu/geocrit/sn/sn-549-5.pdf>. p. 8.

³²⁶ *Ibid.*, p. 1.

³²⁷ Ce terme est utilisé pour les émigrés à la retraite ou qui n'ont plus l'âge d'intégrer la vie professionnelle.

correspond aux plus de 55 ans, elle est liée à la retraite, parfois anticipée et à la recherche de meilleures conditions pour la vivre. Elle est respectivement de 13 et 10% chez les Espagnols de naissance et les étrangers nés en Espagne.

b. Les étrangers naturalisés espagnols

Pour ce qui est de cette catégorie, on observe un solde négatif seulement à partir de 2012, au moment où se produit une diminution des flux d'immigration, notamment du fait de la baisse du nombre d'entrées permises par les naturalisations découlant de l'adoption de la loi pour la Mémoire historique de 2007, et du nombre de mineurs nés à l'étranger (effet du processus de regroupement familial). Sur la période 2008-2012, le nombre d'émigrants est passé de 34 000 à 56 000 personnes et malgré sa visibilité dans les débats politique et médiatique, ce phénomène reste moins important que dans d'autres pays européens durement touchés par la crise économique³²⁸.

Les effets de la crise économique, notamment l'éclatement de la bulle immobilière, sur l'émigration masculine semblent cependant les mêmes qu'il s'agisse des étrangers ou des étrangers naturalisés espagnols. En effet, le fait d'avoir la nationalité espagnole ne les protège pas des effets de la crise car leur répartition sur le marché du travail reste concentrée dans les secteurs peu qualifiés, caractérisés par l'instabilité et une grande précarité. Ils ont donc ressenti les effets réels de la crise économique avant les Espagnols de naissance et ce, de façon plus intense.

Leurs destinations varient en fonction des nationalités : tandis que 50% des Équatoriens, des Argentins et des Vénézuéliens repartent dans leur pays d'origine, 20 à 25% des immigrés réémigrent vers le Royaume-Uni, la France, les États-Unis, la Suisse et l'Allemagne.

Être de nationalité espagnole reste néanmoins un atout du fait de pouvoir circuler librement dans l'espace Schengen par exemple, ce qui est le cas pour de nombreux Latino-Américains et qui pourrait expliquer le modeste taux de retour dans cette population. En effet, la réémigration ou émigration vers un pays tiers³²⁹ peut constituer une stratégie individuelle et/ou familiale pour trouver un emploi ailleurs en Europe sans que l'éloignement avec les

³²⁸ « Los datos más recientes de Eurostat sitúan a España, con 1,3 emigrantes por cada mil habitantes en 2011, a la cola de los países sometidos a ajuste estructural, tras Irlanda (9,8%), Grecia (6,1%) y Portugal (4,1%), y muy por debajo de otros países de reciente adhesión como Lituania (16,6%), Letonia (14,9%) o Polonia (5,9%) », ORTEGA Enrique, DOMINGO Andreu, SABATER Albert, *art. cit.*, p. 2.

³²⁹ Dans ce chapitre, nous avons choisi d'employer le terme d'« émigration » pour les Espagnols de naissance et celui de « réémigration » pour les étrangers naturalisés espagnols, s'agissant pour ces derniers d'un deuxième processus d'émigration au minimum.

membres de la famille restés en Espagne ne soit aussi grand pour les émigrés que s'ils devaient retourner dans leur pays ou sur leur continent d'origine. La configuration géographique de l'Union européenne permet en effet une circularité migratoire ou l'espoir d'un retour en Espagne après la crise. Cette stratégie a également pour avantage de permettre aux éventuels membres de la famille dont la demande de naturalisation est en cours de traitement de supporter la crise jusqu'à l'obtention de la nationalité espagnole. Ce capital social, présent en Espagne ou dans un pays tiers de l'espace Schengen pourrait expliquer en partie le choix de ne pas opter pour le retour perçu comme pouvant être définitif et plus difficilement réversible.

Après avoir analysé ces flux, on peut affirmer que l'acquisition de la nationalité espagnole est un enjeu pour la mobilité professionnelle des immigrants étrangers. En effet, en plus de leur offrir un accès aux prestations et aux services sociaux au même titre que les Espagnols de naissance, la nationalité espagnole offre de nouvelles opportunités pour surmonter la crise économique bien sûr, et probablement des perspectives d'ascension sociale dans d'autres pays. N'étant plus cantonnés aux emplois peu qualifiés du marché du travail secondaire du fait de leur statut d'étrangers, les naturalisés espagnols peuvent espérer prétendre à une meilleure reconnaissance sociale et professionnelle. Même s'ils parviennent à surmonter les différences culturelles et/ou religieuses, reste l'obstacle de la langue qui avait justement été un élément facilitateur de leur insertion professionnelle en Espagne.

II. – LES CONSÉQUENCES DÉMOGRAPHIQUES À MOYEN TERME

1. – Sur la population espagnole

a. Le poids de l'immigration dans la lutte contre le vieillissement de la population espagnole

En plus de son impact sur l'économie espagnole, la population étrangère a également joué un rôle crucial dans la lutte contre le vieillissement en Espagne :

A consecuencia de tanta inmigración llegada a España en edades óptimas de reproducción, los nacimientos de madres y/o padres de nacionalidad extranjera pasaron, para el conjunto de España, de suponer en 1996 el 4,46% del total de nacimientos, al 24,05% del total en el año 2008. Estos nacimientos dan lugar a una población infantil numerosa, a la cual resulta del todo inadecuado llamar inmigrante si ha nacido y sigue en España. Con el paso de los años estas personas van subiendo en la pirámide de

*edades, pasando de su inicial concentración en las edades infantiles, a ir abarcando etapas superiores del ciclo vital : adolescencia, juventud, adultez, etc.*³³⁰

En pleine crise, on constate cependant une augmentation de l'âge moyen des immigrés liée au départ de nombreux jeunes :

*'El envejecimiento de los individuos presentes en el mercado de trabajo inmigrante emerge como una característica esencial del cambio estructural que se está operando con la crisis, reflejo parcial de la salida de inmigrantes más jóvenes hacia el exterior y, por otra parte, del aumento de su edad, junto al de nuevas entradas exteriores en la población inmigrante de 36 a 64 años', afirma el Anuario de la inmigración en España, titulado 'Inmigración y crisis: entre la continuidad y el cambio', que publica la Fundación Cidob y la Ortega-Marañón, entre otras.*³³¹

Ce vieillissement fait d'ailleurs craindre un manque de main-d'œuvre jeune dans les années à venir³³² et la nouvelle pyramide des âges qui se prépare oblige à repenser le système de retraite car le nombre d'inscrits à la sécurité sociale ayant diminué, le nombre des cotisations a baissé, ce qui peut mettre en péril la viabilité du système de retraite espagnol à moyen terme.

Cette inquiétude est d'autant plus réelle que la crise semble avoir provoqué une chute de la natalité chez les Espagnoles :

[...] le taux de fécondité espagnol, déjà l'un des plus bas d'Europe, est passé de 1,44 enfant par femme en 2008 à 1,32 en 2012, bien loin des 2,1 nécessaires au renouvellement de population et du taux de 2,8 enfants par femme qu'enregistrait l'Espagne en 1976. [...] Pour expliquer ces chiffres, les experts mettent en avant la crise, le chômage (qui avait atteint 27,6% en mars) mais aussi l'emploi féminin qui serait insuffisant en Espagne et les aides à la famille qui ne seraient pas assez importantes.³³³

Si l'on tient compte du fait que le vieillissement de sa population était déjà l'une des caractéristiques et l'un des défis de l'Espagne avant la crise économique, on peut penser que le pays risque d'avoir besoin d'un nouveau boom migratoire pour pallier le départ de ses jeunes et renouveler une partie de sa population active³³⁴. Cela est d'autant plus vrai qu'au 1^{er} janvier 2016, l'accroissement naturel de l'Espagne était négatif (-2 753), le pays ayant connu

³³⁰ ALONSO Xavier, PAJARES Miguel et RECOLONS Lluís, *Inmigración y crisis en España*, Fundacio Migra Studium, 2015, p. 15.

³³¹ « España necesitará otro boom de inmigrantes después de la crisis », disponible sur : <http://www.expansion.com/2013/06/21/economia/1371809249.html>, consulté le 21/06/2017.

³³² *Idem.*

³³³ « Effet de la crise en Espagne : les naissances chutent de 13%. », <http://www.bfmtv.com/international/effet-crise-espagne-naissances-chutent-13pour-cent-541218.html>, consulté le 01/07/2017.

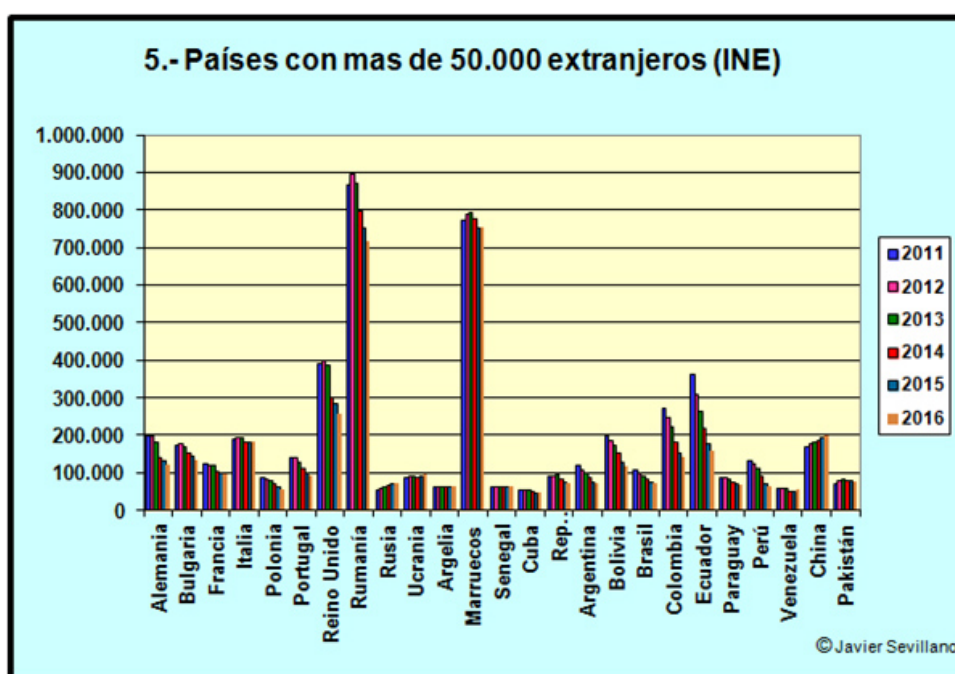
³³⁴ « Sara de la Rica, catedrática de la Universidad del País Vasco e investigadora de Fedea, señala que 'necesitamos que entren inmigrantes (y que la mujer no abandone el mercado de trabajo al tener hijos) mientras que el número medio de hijos por mujer sea tan bajo como el actual. Ahora está en alrededor de 1,3 hijos por mujer y para que la población no decrezca necesitamos 2 hijos por mujer [en la Unión Europea ronda el 1,6]. Por tanto, necesitamos flujos de entrada de población desde ya y hasta que las que vivan en España tengan menos hijos que los necesarios'. » *Idem.*

420 018 décès pour 417 265 naissances en 2015 même si, après une chute continue depuis 2013, la population espagnole a augmenté en 2016.

b. La diversité culturelle croissante et le défi de l'intégration

Lorenzo Cachón affirmait, en parlant de la diversification des nationalités présentes sur le territoire espagnol au lendemain du boom migratoire qui a eu en Espagne avant la crise économique : « *L'image est celle d'une mosaïque changeante au fil du temps. [...] L'unité de l'origine nationale cache en réalité une grande variété de caractéristiques importantes des immigrés : origine rurale ou urbaine, traits ethniques, langues, cultures, religions, etc.* »³³⁵.

Qu'en dire aujourd'hui sinon que loin d'avoir disparu sous les effets de la récession et, malgré le départ de nombreux immigrés, la mosaïque persiste et se caractérise désormais par une diversification des nationalités en provenance d'un même sous continent comme c'est le cas des Latino-Américains ou des Européens de l'Est comme nous le verrons plus avant.



« Evolución y análisis del número de extranjeros en España »³³⁶

Au regard de l'histoire de l'Espagne, la diversité culturelle en elle-même n'est pas une nouveauté³³⁷. Ce qui fait débat, c'est la forme que prend cette diversité, sa gestion et la

³³⁵ CACHÓN Lorenzo, « L'immigration en Espagne (1996-2006) : logique de marché et 'institutionnalisation' », *Travail et Emploi* [En ligne], 115 | juillet-septembre 2008, mis en ligne le 18 février 2011, consulté le 2 juillet 2017. URL : <http://travailemploi.revues.org/4270> ; DOI : 10.4000/travailemploi.427.

³³⁶ <https://javiersevillano.es/Extranjeros.htm#INE>. Consulté le 01/07/2017.

compatibilité des particularismes culturels, des valeurs et des croyances de chacun avec celles de la société d'accueil. Une bonne gestion passerait en effet par la « bi-directionnalité » du processus, c'est-à-dire une reconnaissance mutuelle entre immigrés et autochtone et l'adhésion au principe d'interculturalité que l'Espagne a fait sien :

El reconocimiento de la interculturalidad como un elemento estructural y, al mismo tiempo, transformador de la sociedad receptora, implica la generación de actitudes y comportamientos basados en la empatía, en el respeto y en la comprensión mutua. Desde esta perspectiva, la integración debe considerarse como un proceso bidireccional de adopción entre ambas partes. Por ello se hacen necesarias una serie de medidas enfocadas a potenciar la cohesión social, a partir de iniciativas basadas en la igualdad de derechos, deberes y oportunidades, entre ellos el derecho a la libertad de conciencia y religiosa ». (id.)

Enfin, l'expérience de la crise et les disparités de prise en charge des plus vulnérables dans les différentes Communautés Autonomes auxquelles appartiennent les compétences en matière de politiques sociales, permettra peut-être de faire émerger un véritable système national d'intégration comme nous le verrons plus avant.

2. – Sur la population immigrée

a. La masculinisation des flux d'émigration

Cette émigration se caractérise par une forte proportion d'hommes jeunes, l'âge moyen étant de 34,4 ans. Au cours de l'année 2015, parmi la majorité des étrangers de 20 à 49 qui ont émigré étaient également des hommes. À l'inverse donc de ce que l'on avait pu observer notamment dans les premiers flux de Latino-Américains³³⁸, on peut parler de « masculinisation » des flux de retour qui sont composés à 60% d'hommes, même si ce phénomène semble concerner également les Marocains, les Roumains et les Bulgares³³⁹. En effet, alors que l'immigration des Latino-Américains vers l'Espagne avait été majoritairement

³³⁷ « España, que históricamente ha sido crisol de culturas, se enfrenta en la actualidad con una realidad nueva, donde la inmigración ha traído consigo una nueva pluralidad de culturas y de creencias que hace de ésta un ámbito donde la diversidad no sólo está presente, sino que es necesario gestionarla. », « Diversidad cultural en España ». Consulté le 01/07/2017, sur :

http://portal.uned.es/portal/page?_pageid=93,47794967&_dad=portal&_schema=PORTAL&idAsignatura=26617257&idContenido=2.

³³⁸ Les flux de Latino-Américains se caractérisaient alors par une forte composante féminine, ce qui a conduit à parler de « féminisation » de l'immigration latino-américaine en Espagne.

³³⁹ « En relación con la estructura demográfica de la emigración, la masculinización de los flujos es un rasgo definitorio de la emigración de retorno y reemigración de los extranjeros nacidos en el extranjero (casi el 60% de los que marchan son hombres), peso a favor del sexo masculino que solo cede a partir de los 65 años, y que alcanza su máximo en el tramo álgido de la emigración, entre los 30 y los 49 años. », DOMINGO Andreu, BLANES Amand, « Inmigración y emigración en España: estado de la cuestión y perspectivas de futuro », in *Anuario de la Inmigración en España 2014*, Edición 2015, Cidob, p. 112.

féminine, surtout dans les années 1990³⁴⁰, le retour ou la réémigration en période de crise sont essentiellement masculins. Cette surreprésentation des hommes par rapport aux femmes peut s'expliquer par le fait que les secteurs et les emplois qu'ils occupent ont été les plus touchés par la crise économique. Le parcours migratoire et la composition par genre des flux est liée à la conjoncture économique du pays de destination.

b. L'évolution du statut des Latino-Américains

D'une façon générale, les personnes de plus de 65 ans sont relativement peu représentées dans les flux d'Espagnols de naissance et d'étrangers naturalisés vers l'extérieur car leur émigration avait eu un caractère essentiellement professionnel. On peut penser qu'il s'agit là encore d'une stratégie individuelle ou collective qui consiste à encourager le départ d'un (ou plusieurs) membre(s) de la famille, le plus souvent de sexe masculin, qui aidera à son tour financièrement ceux qui restent en Espagne, notamment les ascendants. Dans le cas des Latino-Américains naturalisés et qui ont émigré vers des pays tiers de l'Union européenne, il serait intéressant d'étudier les transferts d'argent non plus seulement à destination de l'Amérique latine mais aussi de l'Espagne.

Parmi les nouveaux phénomènes migratoires induits par la crise économique et qui restent probablement à étudier, il y a aussi le retour des Espagnols d'origine en Espagne, notamment grâce à la loi sur la Mémoire historique³⁴¹ comme le soulignent E. Ortega-Rivera, A. Domingo et A. Sabater :

Aunque su peso en estos flujos es reducido, resulta de interés constatar la existencia de emigración de retorno de emigrantes retornados, posiblemente acompañando a

³⁴⁰ La répartition en genre s'était équilibrée au fur et à mesure de l'installation des Latino-Américains en Espagne, beaucoup de femmes ayant procédé au regroupement familial de leur époux et de leurs enfants : « [...] a partir de comienzos de siglo se empieza a registrar una disminución del predominio femenino en los flujos de entrada, de manera que algunas comunidades, anteriormente representadas, en su mayoría, por mujeres, como la dominicana y colombiana (entre las que más del 70% de las entradas anuales eran mujeres), pasan al equilibrio por sexo (de 52 a 54% de las entradas en 2005) y otras ven disminuir, en gran medida, el peso relativo de la población femenina. Se trata, por lo tanto, de una disminución del predominio femenino que ha caracterizado a las corrientes inmigratorias procedentes de Latinoamérica, [...] », Diego López de Lera, Laura Oso Casas « La inmigración latinoamericana en España. Tendencias y estado de la cuestión » in YEPEZ DEL CASTILLO Isabel, HERRERA Gioconda, (editoras), *Nuevas migraciones latinoamericanas a Europa: balances y desafíos*, Flacso-Sede Ecuador, 2007, p. 44. Les hommes sont aussi venus plus nombreux grâce à l'offre de travail pléthorique dans les secteurs les moins qualifiés et dans l'économie informelle : « [...] quizás también se deba poner en relación esta reavivación del flujo masculino con las demandas laborales en la agricultura y con las facilidades políticas y las preferencias empresariales. Pues entre los empresarios de la agricultura y la construcción se observa la inquietud que genera una dependencia excesiva de la mano de obra marroquí en estos sectores de actividad. Y entre los empleadores de los servicios se hace evidente la preferencia por los latinoamericanos atribuida al dominio del idioma. » (« Los preferidos », p. 10-11).

³⁴¹ « los flujos de nacionalidad española nacidos en el extranjero acusan el impacto de la Ley de la Memoria Histórica aprobada en 2007, que permite la nacionalización de los descendientes de españoles emigrados desde 1939 a 1955, como resarcimiento y reconocimiento del exilio político y económico generado a raíz de la Guerra Civil », ANDREU D., BLANES A., *art. cit.*, p. 105.

*conjugues y descendientes. Es decir, podrían ser personas que emigraron en décadas pasadas -principalmente hacia países de Latinoamérica - volvieron a España años más tarde y, en el actual contexto de crisis, emprenden una nueva emigración al país de donde retornaron.*³⁴²

En effet, combien d'entre eux ont fait le choix de retourner dans le pays vers lequel leurs ancêtres espagnols avaient émigré et où ils sont nés ? Pour l'instant, rien ne permet cependant d'imputer ces retours – dont on ignore le nombre, et dont on ne sait pas s'ils se font nécessairement à destination du pays d'origine ou d'un autre pays d'Amérique latine – à la seule crise économique. Ainsi, même si la récession économique et la contraction du marché du travail peuvent inciter au retour, il existe probablement des considérations personnelles ; il est possible en effet que certains des descendants d'Espagnols « retournés » ne se soient pas intégrés à la société espagnole ou aient été déçus indépendamment de leur situation économique. Ces questions pourraient constituer à l'avenir des axes de recherche intéressants pour ce qui est de l'étude de l'évolution et de la complexification du système migratoire entre l'Espagne et l'Amérique latine en période de crise économique.

En ce qui concerne la composition par sexe des flux d'émigration et de réémigration, à l'instar de ce que l'on a pu observer dans l'analyse des flux de retour des étrangers selon les données de l'EVR, les hommes présentent un taux de mobilité extérieure globalement plus important que celui des femmes. En effet, on compte 109 hommes pour 100 femmes chez les Espagnols de naissance mais, contrairement aux flux de retour, on ne peut pas parler de réelle « masculinisation » car les femmes espagnoles naturalisées réémigrent pratiquement autant que les hommes puisque l'on dénombre 101 hommes pour 100 femmes. Dans le détail des tranches d'âge, E. Ortega, A. Domingo, et A. Sabater relèvent même la prédominance des femmes jeunes entre 20 et 29 ans alors que les hommes sont surreprésentés à partir de 35 ans. Il s'agit là d'une moyenne, la composition par sexe pouvant varier en fonction de la nationalité d'origine ou du pays de destination. La présence féminine assez conséquente chez les jeunes est une nouveauté dans la tradition migratoire espagnole, les flux d'émigration ayant été essentiellement masculins, et s'explique par la conjonction de deux facteurs : la demande de main-d'œuvre et l'existence de niches dans les pays tiers d'une part, la féminisation et l'internationalisation des études universitaires d'autre part³⁴³.

Enfin, le fait qu'une partie des Espagnols qui s'en vont soit très qualifiée ne suffit pas à réduire les flux d'émigration à une « fuite des cerveaux », ce qui laisserait penser d'une part que ces personnes ne seraient pas parties en dehors du contexte de crise économique et que

³⁴² ORTEGA E., DOMINGO A., SABATER A., « La emigración española en tiempos de crisis y austeridad », op. cit., p. 14.

³⁴³ *Ibid.*, p. 14.

l'immense majorité de ceux qui partent sont des individus qualifiés, ce qui constituerait une perte pour l'avenir de l'Espagne. De plus, dans l'esprit de ceux qui utilisent cette expression, les cerveaux en question sont les seuls Espagnols de naissance alors qu'il existe aussi une population naturalisée qualifiée³⁴⁴.

Il existe néanmoins quelques limites à l'étude des flux d'émigration et de réémigration, notamment leur caractère récent et encore actuel pendant la crise économique et le peu de données dont nous disposons, notamment en ce qui concerne le niveau de formation des émigrants, leur situation familiale et leur situation professionnelle, ou le motif de leur départ. Sont-ils partis faire des études, chercher un emploi ou retrouver un ou plusieurs de leur famille suite à une procédure de regroupement familial ?

c. Les pays de destination

Les pays européens

Depuis le début de la crise économique, l'Union européenne a été la principale destination des émigrés espagnols et les trois pays qui ont reçu le plus grand nombre d'immigrés sont respectivement le Royaume-Uni (25 564), la France (20 212) et l'Allemagne (15 451). Dans l'espace extracommunautaire, c'est le continent européen qui est le plus grand récepteur de l'émigration en provenance d'Espagne (18 598), suivis de l'Équateur (13 670) et de l'Argentine (10 592). Entre 2008 et 2012, les étrangers naturalisés espagnols représentaient entre 20 et 25 % du total des émigrants se dirigeant vers le Royaume-Uni, la France, les États-Unis et l'Allemagne et près de la moitié des départs vers l'Équateur, l'Argentine ou encore le Venezuela.

Alors que dans la dynamique migratoire des Latino-Américains naturalisés espagnols, les flux de retour au pays d'origine sont toujours supérieurs aux flux de réémigration vers un pays tiers, on a observé chez les Colombiens naturalisés espagnols un taux de réémigration plus élevé que celui des autres groupes et supérieur à celui des retours. Ainsi, 42% des Espagnols nés en Colombie retournent au pays d'origine tandis que le reste du groupe qui émigre se répartit entre le Royaume-Uni (24,1%) et les États-Unis (6,1%). D'une façon

³⁴⁴ « La proliferación de reportajes en los medios de comunicación sobre historias cotidianas de los emigrantes está contribuyendo a la construcción de un discurso político ajeno a la dimensión del fenómeno. Entre sus principales ejes temáticos destaca la preocupación por la denominada "fuga de cerebros". Al margen de un uso equívoco del término muy extendido, la información estadística disponible no permite determinar su dimensión ni discernir si la crisis ha acentuado la presencia en los flujos de personas con una mayor cualificación. Es cierto que los recortes presupuestarios en investigación están provocando la emigración de personas altamente cualificadas. Sin embargo, hay que tener en cuenta que la migración de científicos, ingenieros y profesionales no es un hecho coyuntural por cuanto afecta a otras economías desarrolladas y es alentada en el marco de las denominadas sociedades de la información, donde la circularidad es consustancial a la trayectoria académica », *Ibidem*, p. 3.

générale, le Royaume-Uni et les États-Unis sont les pays de réémigration privilégiés par les Espagnols nés en Amérique latine. Ces choix s'expliquent par les opportunités professionnelles offertes aux ouvriers, aux techniciens et aux travailleurs qualifiés par la préparation puis la tenue des Jeux Olympiques organisés à Londres en 2012. Ensuite, la possibilité d'apprendre et de pratiquer l'anglais, même avec difficulté, constitue un avantage par rapport à des langues jugées plus difficiles et moins compétitives sur le marché du travail comme le français, l'allemand ou encore le néerlandais. Il s'agit dans tous les cas d'un investissement qui rend la mobilité plus facile dans un monde globalisé. Enfin, l'existence ou non d'un réseau migratoire préalable (constitué d'amis, de membres de la famille ou de personnes du même pays de naissance) peut être un facteur déterminant dans la décision d'émigrer et dans le choix du pays de destination. Outre le soutien psychologique que ce réseau peut apporter, l'aide sur place est précieuse au niveau pratique (informations d'ordre administratif, le logement, les aides et les services sociaux) mais aussi financier car le réseau peut permettre une réduction des coûts et des risques liés au processus d'immigration, surtout dans la phase d'installation. En effet, il est possible, même probable, que l'existence d'un réseau migratoire dans le pays de destination soit parfois un facteur de départ plus déterminant que le marché du travail.

*[...] la mayor parte de las salidas son movimientos de retorno. Los emigrantes nativos de Ecuador (81,3%), Argentina (79,8%) y Alemania (79,4%) se encuentran entre los que más regresan al país donde nacieron, seguidos por venezolanos (74,1%) y franceses (68,8%). En cambio, los nacidos en la República Dominicana (64,2%), Cuba (59,6%) y Perú (55,4%) muestran proporciones más bajas.*³⁴⁵

La circularité est également une stratégie possible en temps de crise au point que certains auteurs soutiennent l'idée qu'une obtention plus facile de la nationalité, espagnole en l'occurrence, en ouvrant l'espace européen aux immigrés, faciliterait leur mobilité professionnelle tout en leur permettant de garder un point d'ancrage en Espagne et d'y retourner de façon épisodique :

La evidencia empírica muestra que la adquisición de la nacionalidad -o la residencia permanente- no "inmoviliza" a los inmigrantes en el país de acogida sino que, por el contrario, propicia su emigración. Es decir, cuanto más fácil es la movilidad, la probabilidad de que los migrantes efectúen movimientos repetidos o circulares aumenta, sobre todo de aquellos que ya han efectuado anteriormente una o varias migraciones. Las políticas de migración pueden condicionar de una manera significativa la circularidad de los migrantes. »³⁴⁶

³⁴⁵ *Ibidem*, p. 15.

³⁴⁶ *Ibidem*, p. 17.

Ce phénomène a été observé dans plusieurs groupes présents en Espagne, aux premiers rangs desquels les Pakistanais et les Roumains.

En ce qui concerne les régions d'origine des émigrés espagnols, les provinces de Madrid (52 829) et de Barcelone (29 627) concentrent le plus grand nombre de départs, soit 38,1% du total des flux sur la période 2008-2012. Arrivent ensuite, par ordre décroissant, les régions des littoraux méditerranéen et atlantique et les provinces insulaires que sont Valence (10 888), Alicante (7 719), La Corogne (7 620), Tenerife (7 603), Pontevedra (5 853), les Baléares (5 324), Guipuzcoa (5128) et Murcie (5 024). En ce qui concerne les étrangers naturalisés espagnols, les pourcentages d'émigration les plus élevés ont été enregistrés au départ des Îles Canaries et des Baléares³⁴⁷ et équivalaient à un départ sur trois à Alicante. À l'opposé, les régions les moins émettrices ont été Guipuzcoa et Palencia avec un taux de 14%.

Pour ce qui est de la répartition par genre, chez les Espagnols de naissance les hommes étaient davantage présents dans les flux à destination des États-Unis (51,4%), de l'Équateur (53%), de l'Argentine (51,3%) et de la Suisse (55,5%). Les femmes étaient, quant à elles, majoritaires dans les flux de départ vers le Royaume-Uni (54,2%), la France (52,5%) et l'Italie (62,9%).

Les pays d'Amérique latine

Une étude de l'OMI (Organisation mondiale des migrations) démontre une inversion des flux entre l'Amérique latine et les pays de la Caraïbe et l'Europe : les Européens sont ainsi plus nombreux à émigrer vers les pays d'Amérique latine et de la Caraïbe que ne le sont les Latino-Américains et les Caribéens à le faire en sens inverse et ce, pour la première fois depuis 14 ans. En se basant tout particulièrement sur les cinq dernières années, l'étude, intitulée « Routes migratoires et dynamiques entre les pays d'Amérique latine et de la Caraïbe et entre ceux de la Caraïbe et l'Union européenne »³⁴⁸, constate qu'en 2012, 181 166 Européens ont quitté leur pays pour émigrer vers les pays de la Caraïbe alors que, dans le même temps, seuls 119 000 citoyens latino-américains et caribéens ont immigré en Europe, soit une diminution de 67% par rapport à l'année 2007. Les Espagnols sont les plus nombreux, suivis des Italiens, des Portugais, des Français et des Allemands. De plus, alors que l'Argentine, le Brésil et le Venezuela étaient historiquement les pays les plus récepteurs de migrants européens, la présence de ces derniers y diminue au profit du Chili, du Pérou, de

³⁴⁷ À Ténérife par exemple, le taux d'émigration des Espagnols nés à l'étranger était de 48,9%. Il était de 40% aux Îles Baléares.

³⁴⁸ OMI, *Rutas Migratorias y Dinámicas entre los países de América Latina y el Caribe (ALC) y entre ALC y la Unión Europea*, Bruxelles, 2012.

la Bolivie et de l'Équateur. Pour ce qui est de l'émigration depuis l'Amérique latine et la Caraïbe, les principaux pays émetteurs sont le Brésil (23%), la Colombie (11%), le Pérou (9%) et l'Équateur (9%). Leurs ressortissants se concentrent essentiellement dans six pays européens : l'Italie (15%), le Royaume-Uni (9%), la France (7%), les Pays-Bas (6%), le Portugal (4%) et plus de la moitié d'entre eux se trouvent en Espagne (53%) ; les 6% restants se répartissent dans d'autres pays européens.

Alors que les femmes latino-américaines sont globalement plus nombreuses que les hommes³⁴⁹ comme nous l'avons souligné plus haut, le taux de chômage des femmes latino-américaines et caribéennes est plus bas que celui des hommes en Espagne, en Italie, au Portugal et au Royaume-Uni et que ce taux est inférieur de 12% à celui des femmes immigrées d'autres nationalités. Leur niveau d'activité est même plus important que celui des femmes espagnoles dont le taux de chômage est supérieur de 10% au leur³⁵⁰, ce qui leur permet de conserver leur rôle de soutien de famille et d'envoyer de l'argent à ceux qui sont restés dans le pays d'origine.

Les immigrés en provenance de l'Union européenne ne sont pas nécessairement des candidats au retour. D'ailleurs, on ne peut pas parler de retour massif des immigrés originaires des pays d'Amérique latine et de la Caraïbe vers leurs pays d'origine.

Un fort taux de chômage, la précarisation de leurs conditions de vie, le risque de pauvreté : la population immigrée d'origine étrangère a payé un lourd tribut à cause de la crise économique qui a entraîné une contraction importante de l'économie mondiale puis espagnole et ce, pendant des années. De nombreux étrangers démunis ont alors entrepris de retourner dans leur pays d'origine parfois par le biais de programmes publics de retour, bénéficiant ainsi des droits aux allocations chômage acquis pendant leur vie active en Espagne, mais le plus souvent de leur propre initiative, craignant notamment les contraintes juridiques liées aux choix des programmes officiels. Beaucoup d'Espagnols de naissance, bien que moins touchés dans l'ensemble par le chômage que les populations étrangères, ont perdu brutalement leur travail, ont vu leurs conditions de vie se dégrader, obligés parfois de rendre leur logement ou de retourner vivre chez leurs parents dans les cas les plus critiques. Face à l'impossibilité d'intégrer ou de réintégrer le marché du travail malgré le capital social dont ils disposaient, ou désireux de se préparer un avenir meilleur, certains Espagnols de naissance ont fait le choix d'émigrer, renouant ainsi avec la tradition migratoire initiée à la fin du XIX^e siècle et que la fin de la dictature franquiste et le retour de la prospérité économique avaient interrompus.

³⁴⁹ Quelques disparités subsistent, chez les Argentins par exemple où les deux sexes sont pratiquement à égalité.

³⁵⁰ OMI, *Rutas Migratorias y Dinámicas...*, op. cit., p. 26.

Une partie de ces nouveaux flux (de retour et d'émigration) ont pour destination l'Amérique latine, ce qui ouvre une nouvelle étape de l'histoire migratoire entre l'Espagne et les pays de cette région, et nous interroge sur la réalité du processus de « latino-américanisation de l'Espagne » dont certains auteurs ont pu parler. En effet, alors que des milliers d'immigrés latino-américains ont opté pour retourner (le retour) dans leur pays d'origine, de nombreux Latino-Américains naturalisés espagnols ont quitté l'Espagne et ont réémigré vers un pays tiers soit en Europe, soit aux États-Unis ou parfois même d'Amérique latine. La crise économique et le départ de nombreux Latino-Américains et de Latino-Américains naturalisés espagnols qu'elle a induit ont ainsi mis fin au cycle d'immigration massive.

CHAPITRE VI

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA NOUVELLE SCÈNE MIGRATOIRE ESPAGNOLE À PARTIR DE 2011

*Con la crisis se ha iniciado un nuevo ciclo migratorio en España. Como consecuencia de las medidas restrictivas adoptadas y de la profundidad de la crisis, los flujos de entrada se han reducido y los de salida han aumentado, destacando entre estos últimos los protagonizados por latinoamericanos.*³⁵¹

Ce constat de Francisco Torres Pérez qui a été confirmé, nous l'avons vu, par les chiffres de l'immigration depuis le début de la crise économique doit être nuancé cependant car, depuis quelques années, la situation économique de l'Espagne s'est améliorée, ce qui a eu de nouveau un impact sur la dynamique migratoire, notamment celle des Latino-Américains. En effet, les chiffres du chômage se sont infléchis. L'immigration est repartie progressivement à la hausse et l'on constate l'arrivée de nouveaux flux en provenance d'Amérique latine comme les Vénézuéliens et les Honduriens même si leur nombre n'est pas comparable aux vagues précédentes. En 2015, les immigrés arrivés en Espagne étaient par ordre d'importance les Roumains (28 889), les Marocains (23 960) et les Italiens (18 574) et parmi les 15 nationalités les plus nombreuses, ceux qui ont connu la plus forte augmentation par rapport à l'année précédente étaient les Ukrainiens (+35,5%), les Vénézuéliens (+31,6%) et les Honduriens.

I. – L'APPARITION DE NOUVEAUX FLUX MIGRATOIRES

1. – L'évolution du marché du travail espagnol

a. Les caractéristiques de l'économie espagnole jusqu'à la crise

Malgré son efficacité pour créer de l'emploi entre 1997 et 2004, le marché du travail espagnol semble victime de sa dualité, c'est-à-dire du fait de combiner des emplois très protégés et des emplois précaires :

³⁵¹ TORRES PÉREZ Francisco, *art. cit.*, p. 215, sur : www.cidob.org. Consulté le 21/06/2017.

Le marché du travail espagnol est également marqué par sa forte dualité. Y coexistent en effet des emplois permanents très protégés par la législation et des emplois temporaires très flexibles, alimentés par une forte immigration. Ce modèle a permis, en temps de croissance positive, de créer de nombreux emplois. À l'inverse, en temps de récession il n'a fait qu'accélérer leur destruction, situation qu'a subie l'Espagne de façon particulièrement violente entre 2008 et 2013 (3,7 millions d'emplois détruits).³⁵²

Au début de la crise, du fait de cette structure particulière du marché du travail espagnol, les emplois non protégés ont été les premiers affectés car l'emploi repose de façon plus prononcée qu'ailleurs en Europe sur la construction, le tourisme (hôtels et restaurants) et les ménages employeurs de personnel domestique, des secteurs à basse productivité, et moins sur les services plus avancés (services aux entreprises et activités financières) et sur les services sociaux (notamment, éducation et santé). Le poids de l'agriculture était encore relativement élevé et le poids du secteur domestique, également grand pourvoyeur d'emplois pour la population immigrée, était beaucoup plus élevé qu'ailleurs en Europe.

b. Vers un nouveau modèle économique

Comme nous l'avons vu, la crise économique espagnole a été provoquée en partie par l'effondrement du secteur immobilier sur lequel reposait une bonne partie de la croissance économique de l'Espagne. Étant donné le rôle d'accélérateur de la crise et du chômage que ce secteur a eu, il semble nécessaire que l'Espagne opte pour un modèle économique plus équilibré et moins basé sur les emplois peu qualifiés pour retrouver une pleine croissance comme le souligne Rafael de Arce :

*La incógnita a resolver en los próximos años será el modo en el que España retorne a una senda de crecimiento capaz de generar empleo. En cualquier caso, parece claro que un crecimiento fuertemente acelerado y basado de un modo extraordinario en el sector de la construcción y, en general, en sectores intensivos en mano de obra poco cualificada, no es el más probable [...] En un futuro más lejano, quizá la única vía de conseguir un crecimiento suficiente de la demanda de empleo sea la inversión en empresas de mayor calado tecnológico, evitando así la deslocalización de la producción por ventajas en los costes de mano de obra. En este marco, [...] la demanda de empleo en el futuro exigirá mayores niveles de cualificación, en sectores productivos menos intensivos en mano de obra; aunque la importancia creciente del peso del sector de servicios, relacionado con la demanda de una población de más larga duración (más años y con mayor calidad), también será un potente demandante de empleo en el sector de servicios cualificados.*³⁵³

³⁵² « Les réformes du marché du travail en Espagne », consulté le 01/07/2017, sur : <http://www.desideespourdemain.fr/index.php/post/2016/04/20/R%C3%A9formes-du-march%C3%A9-du-travail-en-Espagne#.WVkJ3ZojyIU>.

³⁵³ De ARCE Rafael, « El impacto económico de la inmigración en España, 2000-2009... », *art. cit.*, p. 35.

Selon le rapport Adecco 2016³⁵⁴, le marché du travail espagnol est en pleine mutation grâce à la combinaison de deux facteurs : une nouvelle génération de professionnels et des avancées technologiques. Les experts pensent que le développement économique de l'Espagne passera par le fait de produire des biens et des services à forte valeur ajoutée, par sa capacité à générer des connaissances scientifiques et technologiques innovantes et à faire en sorte que ses entreprises soient à la pointe en Recherche et Développement.

On assiste par ailleurs à une transformation du tissu productif espagnol par l'évolution des secteurs les plus créateurs d'emplois comme la technologie³⁵⁵, la Recherche et Développement³⁵⁶ ainsi que le tourisme, les loisirs³⁵⁷, le bien-être, la santé³⁵⁸ et le secteur énergétique³⁵⁹. Les profils les plus recherchés seront donc ceux liés à la technologie, au monde digital, au marketing et à la vente dans les années à venir comme c'était déjà le cas entre 2013 et 2017 :

Para la patronal de empresas tecnológicas, AMETIC, entre 2013 y 2017, el número de empleos TIC debería haber aumentado en 300.000 con las políticas de apoyo adecuadas.

³⁵⁴ Informe Adecco. Futuro del Mercado de Trabajo Español, Madrid, 28 de enero de 2016.

³⁵⁵ « La tecnología y la inversión en desarrollo e innovación propiciarán la creación de nuevas oportunidades de empleo, especialmente aquellas vinculadas a la biotecnología (en la última década el número de empresas españolas en esta área ha aumentado casi un 360%), el e-commerce (es de los pocos mercados que crece a ritmos de dos dígitos) y las TIC (un ámbito especialmente destacado en España por su competitividad), « El mercado de trabajo de futuro, según Adecco: Las empresas buscan empleados líderes y versátiles », <http://www.economia3.com/2016/01/29/66890-el-mercado-de-trabajo-de-futuro-segun-adecco-las-empresas-buscan-empleados-lideres-y-versatiles/>. Consulté le 30/06/2017.

³⁵⁶ « El sector tecnológico y de I+D+i. se considera el área que más empleo generará en los próximos 5 a 10 años, tal y como apunta el 92,5% de los expertos consultados. 9 de cada 10 expertos creen que la evolución de cualquier país pasa por generar bienes y servicios de alto valor añadido. El desarrollo económico de España dependerá en gran parte de la capacidad del país de generar conocimientos científicos, tecnológicos e innovadores y de tener un liderazgo empresarial en I+D+i. Este gran reto estará ligado a la transformación digital, a la rentabilidad del sector y a la creación de startups. » (id.)

³⁵⁷ « El turismo y el ocio son sectores claves para España desde hace años y, previsiblemente, seguirán siéndolo en la próxima década. De hecho, el 80% de los expertos en recursos humanos cree que será uno de los que genere mayor número de empleos, principalmente por la necesidad de mejora en los transportes y la creciente demanda de ocio por parte de la sociedad. Además, la afluencia turística en España es superada año tras año y se espera que la tendencia continúe al menos durante el próximo lustro, lo que hará imprescindible la creación de nuevos puestos de trabajo », (Id.)

³⁵⁸ « La salud y el bienestar también serán protagonistas en nuestro futuro mercado laboral. El 75% de los entrevistados considera que este sector experimentará un gran avance debido, en parte, al progresivo envejecimiento de la población y al incremento de la demanda de bienestar por parte de la sociedad. También serán decisivos los hábitos de consumo y la preocupación por la calidad de vida. Todas estas variables generarán puestos de trabajo orientados a los cuidados paliativos, a la tercera edad, a la nutrición y el deporte, a la atención psicológica, a la industria farmacéutica y a la sanidad pública. », « 65% de expertos en RR.HH. cree que la automatización destruirá empleos pero también los creará en la misma medida », <https://www.merca20.com/65-de-expertos-en-rr-hh-cree-que-la-automatizacion-destruira-empleos-pero-tambien-los-creara-en-la-misma-medida/>, consulté le 28/06/2017.

³⁵⁹ « La energía se convertirá en un pilar fundamental de la economía española, pero no de la manera en que lo conocemos. El 60% de los expertos cree que la dependencia energética y la necesidad de encontrar energías alternativas, como las renovables, favorecerá la creación de nuevos empleos. Tres son los grandes retos a resolver en este sector: la sostenibilidad ambiental del sistema eléctrico, la reducción de su impacto social y medioambiental, y la gestión y certificación del sistema energético. », Los cuatro protagonistas del futuro empleo en España », consulté le 29/06/2017, sur : <http://www.expansion.com/actualidadeconomica/2016/01/28/56aa2860268e3e066a8b45ee.html>.

*Se prevé una necesidad de entre 25.000 y 50.000 programadores y desarrolladores ; entre 60.000 y 70.000 empleos en marketing y comunicación (community manager y marketing para el mundo móvil); entre 15.000 y 45.000 puestos relacionados con el diseño visual y la creatividad digital; y entre 10.000 y 14.000 destinados a la estrategia y gestión de negocio.*³⁶⁰

À l’opposé, si cette logique se maintient, les secteurs les moins porteurs dans les prochaines années seront donc les secteurs les plus traditionnels fortement touchés par la crise économique comme le commerce, l’agriculture, mais aussi la construction et la banque tandis que le secteur des services continuera de progresser. Ainsi, alors que les secteurs de l’agriculture et de la pêche, de l’industrie et de la construction ont vu leur poids dans le Produit Intérieur Brut l’économie espagnol baisser entre 1970 et 2014, le secteur des services a quant à lui progressé et représentait 74,4% du PIB en 2014 contre 46,3% de ce dernier en 1970. (L’agriculture et la pêche, l’industrie puis la construction sont passés respectivement de 11% à 2,5%, de 34% à 17,5% et de 8,8% à 5,6% du Produit Intérieur Brut espagnol. A l’horizon 2025, les services pourraient même représenter jusqu’à 27% de la demande totale d’emploi en Espagne.

Ce rapport prévoit également la dissolution de la division traditionnelle de l’économie entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire³⁶¹.

*La inmigración económica ha producido un cambio estructural en el mercado laboral. Las empresas requieren mano de obra más cualificada, pero a su vez, subcontratan mayores servicios a otras empresas, lo que produce un descenso de la calidad laboral. Dos hechos han ayudado a este deterioro. En primer lugar, la presión de la inmigración por encontrar un puesto de trabajo desplaza a los nativos al desempeñar las mismas tareas a un menor coste. En segundo lugar, reclutar personal con escasa calificación para pagar menos, nutriéndose con mano de obra inmigrante ».*³⁶²

2. – La diversification des flux

Si elle a frappé durement les immigrés et les Espagnols eux-mêmes, entraînant le retour, l’émigration ou la réémigration, on ne peut donc pas dire que la crise économique soit parvenue à tarir les flux d’immigration. Ainsi, en 2015, le nombre d’immigrés a-t-il augmenté. Pour autant, ces flux semblent avoir des caractéristiques différentes de ceux « d’avant-crise » : on remarque d’abord la plus grande diversité des nationalités qui les composent ; ensuite, les caractéristiques socio-démographiques des nouveaux immigrés

³⁶⁰ « Faltan 900.000 profesionales TIC », consulté le 29/06/2017, sur : <http://www.elmundo.es/economia/2015/05/31/5568a4a1268e3e9e518b4592.html>.

³⁶¹ Informe Adecco, 2016, p. 52.

³⁶² VALERO-MATAS Jesús Alberto, COCA Juan R., VALERO-OTEO Irene, *Análisis de la inmigración en España y la crisis económica, Pap. poblac*, [en ligne] 2014, vol. 20, n° 80, p. 19.

semblent aussi avoir changé par rapport à celles des étrangers qui les ont précédés pendant le boom migratoire.

a. D'origine communautaire

Les Ukrainiens

L'arrivée des premiers immigrés ukrainiens se fait dans un contexte d'intensification et de diversification des pays de destination des flux originaires de l'ancienne Union soviétique. Dans les années 1990, l'Europe centrale et occidentale (République tchèque, Pologne et Allemagne principalement) a ainsi supplanté le Canada, les États-Unis et l'Argentine dans l'accueil des immigrés d'Europe de l'Est dont les plus connus sont les Roumains, puis ce fut au tour des pays de l'Europe du Sud (Portugal, Espagne, Grèce et Italie). Les autres nationalités sont moins visibles et peu étudiées :

*En este contexto destaca sobre todo la inmigración rumana cuyo colectivo se encuentra actualmente entre los más numerosos de toda la población extranjera asentada en España. [...] No obstante, la presencia de otros colectivos de los antiguos países socialistas en España y en particular de la población ucraniana, a pesar de su creciente número y su impacto en las estructuras del mercado laboral, son aún realidades poco conocidas.*³⁶³

Parmi les études existantes, on trouve les travaux de Antonia Sánchez³⁶⁴ sur les processus d'insertion et d'intégration professionnelles des immigrés ukrainiens dans la communauté autonome de Murcie ou encore ceux de Miguel Pajares³⁶⁵ qui s'est intéressé aux groupes originaires d'Europe centrale et orientale dans le contexte catalan, dont les Ukrainiens, ce qui nous permet de connaître quelques caractéristiques sociales et professionnelles cette communauté en Espagne. Au 1^{er} janvier 2016, le nombre d'Ukrainiens avait augmenté de 7,61%, soit 6 403 personnes de plus qu'en 2014 (84 127) pour s'établir à 90 530 personnes. Selon Silvia Marcu, cette visibilité nouvelle s'explique d'abord par le fait que la Roumanie et la Pologne ont procédé à la naturalisation d'un certain nombre d'Ukrainiens, ce qui leur a permis une plus grande mobilité dans l'espace Schengen :

³⁶³ HOSNEDLOVÁ Renáta y Mikołaj STANEK. « Inmigrantes ucranianos en España. Una aproximación a las pautas de movilidad internacional ». *Scripta Nova. Revista Electrónica de Geografía y Ciencias sociales*, Barcelona, Universidad de Barcelona, 20 janvier 2010, vol. XIV, n° 312. [En ligne] <http://www.ub.es/geocrit/sn/sn-312.htm>.

³⁶⁴ URIOS Antonia Sánchez, « Los ucranianos residentes en España en los procesos de inserción/integración: necesidades, diferentes fases del proyecto migratorio », *Migraciones*, Publicación del Instituto Universitario de Estudios sobre Migraciones, 2008, n° 24, p. 135-162.

³⁶⁵ PAJARES, Miguel. *Inmigrantes del Este: procesos migratorios de los rumanos*, Icaria editorial, 2007.

[...] cuando la apertura fronteriza se hizo factible para los rumanos y búlgaros mediante la apertura del espacio Schengen [...] en el caso de los moldavos y ucranianos, la movilidad quedó entorpecida por la frontera, que se volvió aún más difícil de traspasar, puesto que al formar parte de la UE, los países fronterizos impusieron la normativa comunitaria y solicitaron visado de entrada en la UE a los ciudadanos de Moldavia y Ucrania. Para flexibilizar dicha frontera, países comunitarios como Rumania y Polonia otorgaron nacionalidad rumana/polaca (por tanto, comunitaria) a ciudadanos moldavos y ucranianos que demostraban que tenían familiares étnicos de estos países. De esta manera, se aprovechó la adquisición de la nacionalidad de un país miembro de la UE, hecho que facilitó la libre circulación de moldavos y ucranianos hacia los países de la UE (por tanto, España).³⁶⁶

En effet, contrairement aux Roumains, les Ukrainiens doivent obtenir un visa pour entrer sur le territoire espagnol. Selon les chiffres du Ministère de l'emploi et de la sécurité sociale, il y avait 62 409 immigrés ukrainiens en Espagne, dont un fort pourcentage de clandestins employés essentiellement dans le secteur de la construction et dans le secteur domestique. En 2011, ce chiffre est passé à 71 082 personnes dont 5 058 personnes devenues citoyennes communautaires³⁶⁷. Cette présence grandissante s'explique aussi en partie par la facilité avec laquelle certains Ukrainiens obtiennent de faux papiers ou des visas de touristes, dans leur pays :

*Los ucranianos tienen experiencia de viajar a varios países europeos como Austria, Alemania y señalan que 'en Ucrania, si tienes dinero, se te hace el tipo de pasaporte que quieras y puedes ir adonde quieras' o 'Sólo a Rusia, puede uno ir con su pasaporte real'. También apuntan que 'Hay agencias de viajes, tú pagas y ellos se preocupan de todo. A mí, la llegada me costó 500 dólares'.*³⁶⁸

Enfin, la situation politique de l'Ukraine ces dernières années a également contribué à augmenter le nombre de ses ressortissants sur le territoire espagnol.

b. D'origine extracommunautaire

Les Chinois

On a observé au 1^{er} janvier 2016 une augmentation du taux d'immigrés asiatiques en Espagne, les Chinois (et les Pakistanais) étant parmi les nationalités étrangères dont les effectifs ont le plus progressé en 2015 avec des hausses respectives de + 33 394 et + 20 818 par rapport à 2014. Selon les données de l'Institut national de la statistique, le nombre d'immigrés chinois présents en Espagne s'élevait à 170 000 personnes en 2001 dont 53% d'hommes. Ce chiffre équivalait à 2,9 % du total de la population immigrée présente sur le territoire espagnol. L'immigration asiatique en Espagne remonte aux années 1970 avec

³⁶⁶ MARCU Silvia, « Entre migración y movilidad: prácticas de movilidad transfronteriza de los europeos del Este hacia España », *Revista de Estudios Europeos*, 2013, vol. 62, p. 34-35.

³⁶⁷ *Ibidem*, p. 40.

³⁶⁸ *Ibidem*, p. 46.

l'arrivée des Pakistanais dans ces mêmes années, suivis des Philippins (majoritairement les femmes présentes dans le secteur domestique) dans les années 1980 et des Chinois de façon soutenue au début des années 1990.

Ces derniers, peu qualifiés, étaient alors originaires du sud-est de la Chine, venaient du milieu rural, et ne maîtrisaient pas l'espagnol. La barrière de la langue les empêchant d'accéder au marché du travail local, beaucoup d'entre eux ont monté leur propre commerce, ce qui explique qu'aujourd'hui 80% des Chinois présents en Espagne soient des entrepreneurs³⁶⁹.

À l'inverse des immigrants équatoriens et marocains par exemple qui ont opté pour le retour ou l'émigration vers un pays tiers, les Chinois ont bien résisté à la crise économique grâce à un faible taux de chômage, à leur réseau d'entraide³⁷⁰ et à leur tradition de financement par les proches et des groupes de compatriotes entrepreneurs et leur nombre a même augmenté. Aujourd'hui, le profil-type de l'immigré chinois, qui a su s'adapter à la période de récession en Espagne, a considérablement changé. Ceux qui arrivent depuis quelques années sont plutôt originaires du nord de la Chine et plus qualifiés (les étudiants chinois sont de plus en plus nombreux). L'activité entrepreneuriale de cette population n'a cessé de se développer par ailleurs et l'Espagne compte 40 000 petites et moyennes entreprises et 30 multinationales appartenant à des Chinois, ce qui contribue à la reprise économique :

*Cada vez hay más inversiones chinas en España, empresas chinas en proceso de internacionalización escogen España como lugar donde asentarse y sus directivos expatriados –altamente cualificados, con estudios y experiencias en su sector– son ahora los nuevos inmigrantes chinos. [...] España acoge a estos nuevos profesionales e inversores que en un tiempo de carestía y crisis aportan riqueza y oportunidades.*³⁷¹

Les entreprises chinoises se sont diversifiées : aux commerces traditionnels comme les épiceries, les magasins de vente au détail ou les bazars communément appelés « *Todo a cien* » (Tout à 100 pésètes) s'en ajoutent de nouveaux qui s'adaptent au goût des Espagnols comme

³⁶⁹ « *Suelen aprovechar que China es la fábrica del mundo, con precios más bajos que en otros países. Importan directamente desde allí, a donde van y negocian en su idioma, lo que les permite acceder a productos a bajo precio y que luego comercializan en España* ». Consulté le 21/06/2017 sur :

<http://www.elmundo.es/economia/2016/01/05/568baa72ca474105388b4653.html>

³⁷⁰ « *El volumen de comercios y población china ha fomentado la creación de asociaciones, en las que se les asesora y ayuda para la apertura de sus negocios. Es el caso de la Asociación de Chinos en España (ACHE), que contribuye a la integración de sus compatriotas en la sociedad española; y la Asociación de Comerciantes chinos de Madrid, en el ámbito regional* », « Los chinos, los únicos inmigrantes que crecen en la crisis », consulté le 21/06/2017 sur <http://www.larazon.es/local/madrid/los-chinos-los-unicos-inmigrantes-que-crecen-en-la-crisis-AF7887893>,

³⁷¹ *Ibid.*

des cafés, des bars, des salons de coiffure, des magasins de vêtements ou des hôtels³⁷². La population chinoise se concentre à 75% dans les grandes villes de Catalogne, de la Communauté de Madrid (dans les quartiers de Lavapiés, Usera et le Polygone Cobo Calleja de Fuenlabrada), de la Communauté Valencienne et d'Andalousie mais également dans de plus petites villes pour éviter la concurrence de leurs compatriotes³⁷³.

En 2014, il y avait officiellement 70 000 immigrants chinois dans la Communauté de Madrid et ils étaient propriétaires de 7 000 commerces. Ce groupe a d'ailleurs été le seul à augmenter au cours de l'année : alors que la population étrangère diminuait de 12,4%, la population chinoise augmentait de 3,8% selon les données du Baromètre d'immigration de la Communauté de Madrid et devenait le quatrième groupe le plus nombreux derrière les Roumains, les Marocains et les Équatoriens. Le maintien puis l'augmentation de la population chinoise ainsi que l'essor de son activité économique en pleine crise s'expliquent également par le fait que les autorités chinoises ont modifié leur politique migratoire, facilitant ainsi la sortie du pays³⁷⁴. Au 1er janvier 2016, les Chinois comptaient 191 638 nouveaux arrivés et représentent désormais la quatrième nationalité la plus nombreuse en Espagne, derrière la Roumanie, le Maroc et le Royaume-Uni.

Les Pakistanais

Alors que les Chinois ont occupé le premier rang des immigrants asiatiques à partir de 2005, les Pakistanais ont devancé les Philippins à partir de 2002, devenant ainsi le quatrième groupe le plus important en Espagne après les Latino-Américains, les Africains et les Européens de l'Est.

Très majoritairement originaires de la province du Punjab et plus précisément des districts de Gujrat et de Mandi Bahauddin situés à la frontière avec la province du Cachemire, l'arrivée des Pakistanais en Espagne remonte aux années 1970. Leur installation s'est déroulée selon trois grandes phases.

La première, qui s'étend des années 1970 à 1980, a été la conséquence du durcissement de la politique migratoire du Royaume-Uni (qui était devenu la première destination dans les années 1950 et 1960), ce qui a contraint les Pakistanais à rechercher de

³⁷² « *Ahora mismo los negocios más punteros entre los chinos son las peluquerías y las tiendas de ropa con estilo occidental* », « La comunidad china en España, un colectivo de inmigrantes en alza a pesar de la crisis », <http://www.rtve.es/noticias/20121020/no-todos-chinos-son-como-operacion-emperador/571045.shtml>, consulté le 19/06/2017. Cette diversification des secteurs d'activité et des commerces s'explique aussi par le fait que le secteur de la restauration et celui du textile sont saturés par endroits.

³⁷³ « *Buscan espacio donde no haya compatriotas para evitar la competencia* ». Consulté le 21/06/2017 sur : <http://www.larazon.es/local/madrid/los-chinos-los-unicos-inmigrantes-que-crecen-en-la-crisis-AF7887893>.

³⁷⁴ VALERO-MATAS Jesús Alberto, COCA Juan R., VALERO-OTEO Irene, *Análisis de la inmigración en España y la crisis económica*, Pap. poblac, [en ligne] 2014, vol. 20, n° 80, p. 18

nouveaux pays d'accueil. Les flux se sont alors dirigés d'abord vers les pays du Golfe dont le marché du travail s'est ouvert aux étrangers en 1973, puis vers ceux du Nord de l'Europe, parmi lesquels la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark, et la Suisse. Pour ce qui est de leur localisation sur le territoire espagnol, les villes pionnières ont été Barcelone, Léon, Jaén, et Teruel où les Pakistanais étaient employés dans des exploitations minières. Les autres régions espagnoles d'immigration ont été des provinces de l'intérieur comme Cordoba, Palence, Tolède et Madrid ou encore Valence sur la côte méditerranéenne tandis que Barcelone reste la plus prisée (elle concentrait, à elle seule, 43% des Pakistanais présents en Espagne en 1993)³⁷⁵.

La seconde phase allant de la fin des années 1980 au milieu des années 1990 est généralement connue comme celle du regroupement familial car c'est à cette période que les premières femmes arrivent. En effet, l'immigration pakistanaise se caractérisait jusque-là par son fort taux de masculinisation³⁷⁶, le regroupement familial étant plus tardif que chez les autres immigrés asiatiques. Ainsi, en 1997, au plus fort de ce processus, l'on comptait 24% de femmes. Les hommes étaient attirés par les opportunités professionnelles liées aux besoins du marché du travail espagnol, la facilité avec laquelle ils pouvaient ouvrir leur propre commerce mais également la possibilité de prendre la nationalité espagnole lors des processus de régularisation extraordinaire. En effet, la résidence légale leur a permis une plus grande mobilité entre l'Espagne et le Pakistan ou d'autres pays où s'est établie la diaspora pakistanaise. Cette mobilité transnationale est une caractéristique des Pakistanais pour qui le maintien des liens avec la famille et les amis est fondamentale : « *Familia y comunidad se integran en una dimensión transnacional y componen los espacios de socialización y de relación social del nodo español de la diáspora pakistani [...]* »³⁷⁷ et leur départ est rarement signe de rupture avec les Pakistanais présents dans d'autres pays et encore moins avec le pays d'origine : « [...] *no supone necesariamente la ruptura con el resto de parientes, conocidos y amigos que allí se encuentran, además de continuar manteniendo vínculos muy estrechos con su familia y parientes en sus pueblos de Pakistán, a los que envían remesas, van de vacaciones, buscan cónyuges y reclutan mano de obra* »³⁷⁸.

La troisième phase enfin a été marquée par les processus extraordinaires de régularisation d'immigrants entre 2001 et 2005. Ainsi, le nombre de résidents pakistanais en

³⁷⁵ BELTRÁN Joaquín, SAIZ Amelia, « La comunidad pakistani en España », Universidad Autónoma de Barcelona, RICA-Fundacio CIDOB, p. 407.

³⁷⁶ « La comunidad pakistani en España está muy masculinizada, hay pocas mujeres [...] se suele reunificar antes a los hijos varones que a las esposas, uno de los motivos es el rechazo a que la mujer realice trabajo asalariado. », *ibidem*, p. 413.

³⁷⁷ *Ibidem*, p. 407.

³⁷⁸ *Ibidem*, p. 415.

Espagne est passé de 7 843 à 14 322 personnes de 2000 à 2001. De nombreux Pakistanais sont arrivés en effet d'autres pays d'Europe pour en bénéficier.

En cuanto a los orígenes, además de la llegada directa desde Pakistán por procesos de reunificación familiar y con contratos de trabajo, es importante señalar que desde el comienzo también vinieron a España pakistaníes que previamente habían estado trabajando y residiendo en otros países europeos: Alemania, Países Bajos, Francia, y en menor número de Italia y Portugal, así como del Reino Unido, y de países del Golfo Pérsico, incluidos Irán y Libia.³⁷⁹

Entre 2004 et 2007, leur nombre va doubler, passant de 18 072 à 36 384 sous l'effet du processus de régularisation qui a eu lieu en 2005. Le gouvernement espagnol a alors approuvé 7 844 demandes d'immigrés pakistanais. On constate de nouveau un fort taux de masculinisation à cause de l'arrivée massive des nouveaux immigrés qui sont généralement des hommes seuls, et de l'augmentation du nombre de jeunes garçons de moins de 15 ans, les enfants de sexe masculin étant privilégiés lors du regroupement familial, outre le fort taux de natalité dans la communauté : « *Un dato que caracteriza a la estructura demográfica de los pakistaníes es el elevado peso de los menores de 15 años, que supera el 15% del total de la comunidad, debido a una elevada tasa de fecundidad de las mujeres pakistaníes junto a una reunificación familiar que privilegia el reagrupamiento con los hijos varones antes que con las esposas y/o hijas* »³⁸⁰. Pour ce qui est de l'évolution de leur localisation en Espagne, outre la province de Barcelone déjà mentionnée, il faut citer la Rioja où ils représentaient 7,5% du total de la population étrangère avant la crise ; ils sont la deuxième communauté étrangère à Logroño. Viennent ensuite Valence, Tarragone, Alicante, Almeria puis Jaen, Teruel et Leon.

II. – ÉVOLUTION DES FLUX D'ORIGINE LATINO-AMÉRICAIN

1. – L'état actuel des flux

Si les flux d'immigration en provenance du Maroc et de Roumanie ont diminué depuis le début de la crise économique, respectivement de 10 227 (-1,48%) et 8 888 (-1,25%) personnes, la chute la plus frappante reste celle des flux en provenance d'Amérique du centre et du sud : en effet, les flux sont passés de 227 000 entrées en 2008 à 77 000 en 2013, à cause notamment du départ de nombreux Équatoriens et Péruviens :

los flujos procedentes de Ecuador y Perú menguaron en un 80% desde el inicio de la crisis, disminuyendo a más de la mitad en 16 de los principales países de procedencia, entre los que se encuentran tanto los grandes protagonistas del boom migratorio

³⁷⁹ *Ibidem*, p. 410.

³⁸⁰ *Ibidem*, p. 412.

(Colombia, Marruecos o Bolivia) como los acaecidos en los años más recientes (Brasil o Paraguay, por ejemplo).³⁸¹

Ainsi, en 2013 on a enregistré le départ de 15 405 Équatoriens (-8,83%), 12 232 Boliviens (-12,07%), 9 581 Colombiens (-6,58%), et 2 119 Argentins (- 2,90%). Les villes qui ont enregistré le plus grand nombre de départs ont été Madrid, Barcelone, et les villes de l'arc méditerranéen comme Valence.

En 2015 cependant, le solde migratoire est redevenu positif, pour la première fois depuis l'année 2010, avec un taux d'augmentation de 169% soit 38 317 personnes de plus par rapport à l'année précédente. Au total, l'Espagne a accueilli 291 387 immigrants latino-américains tandis que 259 069 Latino-Américains de naissance ou naturalisés espagnols ont quitté le pays. On obtient le tableau suivant par nationalités :

	2000	%	2004	%	2008	%	2011	%	2013	%
TOTAL	923.879	100,0	3.034.326	100,0	5.268.762	100,0	5.751.487	100,0	5.546.238	100,0
Europa	430.370	46,6	1.048.351	34,5	2.314.425	43,9	2.757.746	47,9	2.779.517	50,1
Unión Europea	395.636	42,8	913.851	30,1	2.102.654	39,9	2.531.551	44,0	2.542.661	45,8
África	228.972	24,8	579.372	19,1	909.757	17,3	933.246	16,2	922.964	16,6
América Latina	189.461	20,5	1.237.806	40,8	1.758.295	33,4	1.716.210	29,8	1.471.078	26,5
Argentina	23.351	2,5	130.851	4,3	147.382	2,8	175.534	3,1	150.829	2,7
Bolivia	2.117	0,2	52.345	1,7	242.496	4,6	192.671	3,3	164.672	3,0
Brasil	11.126	1,2	37.448	1,2	116.548	2,2	111.535	1,9	96.125	1,7
Colombia	25.247	2,7	248.894	8,2	284.581	5,4	272.856	4,7	222.978	4,0
Ecuador	20.481	2,2	475.698	15,7	427.718	8,1	347.360	6,0	248.324	4,5
Perú	27.422	3,0	68.646	2,3	121.932	2,3	133.609	2,3	111.268	2,0
Asia	56.017	6,1	141.683	4,7	256.728	4,9	314.235	5,5	339.703	6,1

Fuente: Elaboración propia según datos del Padrón Municipal, INE. Datos a 1 de enero del año respectivo.

Residentes extranjeros en España por área geográfica y principales nacionalidades latinoamericanas (evolución 2000-2013)³⁸²

2. – L'émergence de nouveaux flux d'origine latino-américaine

a. Les Vénézuéliens

Les premiers immigrants vénézuéliens sont arrivés en Espagne en 1953 dans le cadre du Plan national d'immigration par le port de La Guaira et ont été employés comme ouvriers qualifiés sur les nombreux chantiers publics planifiés et mis en œuvre par le gouvernement de Marcos Pérez Jiménez. En 2015, 19 663 mouvements migratoires ont été enregistrés depuis le

³⁸¹ DOMINGO Andreu, BLANES Amand, *Inmigración y emigración en España ...*, art. cit., p. 105. Disponible sur www.cidob.org. Consulté le 20/06/2017.

³⁸² Extrait de F. Torres Pérez, « Crisis y estrategias de los inmigrantes en España... », op. cit., p. 224.

Venezuela à destination de l'Espagne, soit une augmentation de 53% par rapport à l'année 2014, selon les chiffres de l'Institut national de statistiques³⁸³. Ces mouvements se divisent en deux catégories : des flux d'émigration simple et des flux de retour d'Espagnols de naissance ou de descendants d'Espagnols. Cette augmentation vient s'ajouter à celle de 66% déjà enregistrée en 2013, par rapport à l'année 2012, soit une hausse totale de 154, 5 % sur deux ans³⁸⁴. C'est donc le pays dont le nombre d'immigrés a le plus augmenté en Espagne, après l'Ukraine.

Ces arrivées sont dues à la situation économique chaotique que connaît le Venezuela qui combine la récession, l'hyperinflation, les difficultés d'approvisionnement, ce qui rend très difficile la vie quotidienne³⁸⁵. La situation politique également très instable depuis le coup d'État de Nicolas Maduro pousse de plus en plus de Vénézuéliens au départ et en 2016 ils ont été nombreux à demander l'asile en Espagne, craignant pour leur avenir et celui de leurs enfants comme en témoigne un couple de réfugiés :

*Al no ser afectados al régimen, la compra de alimentos se nos complicaba siempre. Eso, sumado a la preocupación por el futuro de nuestros hijos, nos hizo buscar una perspectiva mejor ». Carlos y Lisbeth hablan en un parque de la localidad donde hoy residen, al sur de Madrid, mientras a su espalda sus hijos juegan despreocupados. En un principio, estaban dispuestos a dar sus nombres reales. Sin embargo, su recelo, su miedo, ha crecido tras los recientes acontecimientos vividos en Venezuela. Ellos son dos de los 3.960 venezolanos que demandaron asilo en España en 2016. Esta cifra, casi siete veces superior a la registrada el año anterior (585 peticiones), los convierte en el colectivo que más solicitudes de protección internacional presentó el año pasado, por encima de Siria, en guerra desde 2011.*³⁸⁶

Le sentiment d'insécurité et d'impunité laissée aux criminels encourage également l'émigration, l'Espagne étant connue pour sa qualité de vie et l'absence de conflits sociaux de

³⁸³ L'émigration vénézuélienne avait déjà progressé considérablement au cours des années 2000 : sur près de 200 000 immigrés vénézuéliens qui vivent en Espagne, 170 000 résidaient dans la seule province de Madrid.

³⁸⁴ « Según cifras del sociólogo venezolano Tomás Páez, autor del libro *La voz de la diáspora en Venezuela, el auge del fenómeno migratorio en Venezuela se produjo a partir del año 2000.* », <http://elestimulo.com/blog/venezolanos-expanden-su-conquista-en-espana-ya-son-200-mil/>. Consulté le 21/06/2017. Entre 2010 et 2011, on avait observé au contraire une diminution des flux vers l'Espagne : « [...] hay una tendencia a la baja en la emigración hacia España. Según las cifras del INE español, bajó 3% la cantidad de venezolanos que emigraron a ese país entre 2010 y 2011. En 2010 ingresaron a España 12.646 venezolanos mientras que en 2011 se redujo a 12. 289 », « El flujo migratorio de España a Venezuela creció un 17,5% desde 2010 », <http://www.cronicasdelaemigracion.com/articulo/cronicas/el-flujo-migratorio-de-espana-a-venezuela-crecio-un-17-5-desde-2010/20120827133352044758.html>, Consulté le 21/06/2017 : <http://www.cronicasdelaemigracion.com/content/print/el-flujo-migratorio-de-espana-a-venezuela-crecio-un-17-5-desde-2010/2012082713335244758-1/2>.

³⁸⁵ « Conseguir alimentos no es sencillo para el grueso de los trabajadores venezolanos, tampoco es fácil acceder a las medicinas para la inmensa mayoría. », <http://cnnespanol.cnn.com/2017/04/28/se-dispara-el-numero-de-ciudadanos-venezolanos-en-espana/#0>). Consulté le 20/06/2017.

³⁸⁶ http://internacional.elpais.com/internacional/2017/04/20/actualidad/1492700425_511133.html. Consulté le 20/06/2017.

grande ampleur malgré la crise économique³⁸⁷. Certains Vénézuéliens dénoncent quant à eux les abus de pouvoir, les actes de tortures et les violations des droits de l'homme. En 2016, l'Espagne n'a répondu favorablement qu'à six demandes d'asile³⁸⁸.

À tous ces facteurs, il faut ajouter la langue et le discours anti-immigration de l'administration Trump qui font également de l'Espagne la destination privilégiée par les Vénézuéliens. Pour autant, les flux d'émigration vénézuélienne à destination de l'Espagne dans un contexte de forte crise sociale, politique, économique et humanitaire ne se limitent pas aux réfugiés politiques et aux immigrés économiques en quête de meilleures conditions matérielles. Il existe en effet une catégorie que l'on pourrait qualifier d'intermédiaire car elle fuit bien le régime politique vénézuélien mais dispose de moyens souvent conséquents, c'est celle des riches Vénézuéliens qui tentent de trouver refuge en Espagne :

*La caótica situación económica y política que sufre Venezuela está provocando un éxodo de población acomodada que intenta huir del país para salvar su patrimonio, y uno de los sitios escogidos como refugio es España, [...] El número de inmigrantes venezolanos que llegó a España se ha disparado en los últimos años. Madrid se está convirtiendo en uno de lugares favoritos de las grandes fortunas venezolanas para invertir su dinero, ya sea en negocios de diversa índole o en la compra de activos inmobiliarios. El idioma, la estabilidad política y el atractivo precio de la vivienda tras el pinchazo de la burbuja hace que muchos venezolanos ricos decidan instalarse en España y, más concretamente, en Madrid. El número de propiedades inmobiliarias vendidas a nacionales venezolanos aumentó un 17% en 2016.*³⁸⁹

Si l'on ignore le nombre de personnes concernées par ce type d'émigration, on sait néanmoins que le nombre de propriétés vendues à des Vénézuéliens à Madrid a progressé de 17% en 2016.

b. L'immigration des Espagnols de retour

Il s'agit du retour d'émigration des Espagnols de naissance depuis des pays tiers, de celui d'étrangers naturalisés espagnols ou de descendants d'Espagnols ayant acquis la nationalité espagnole.

³⁸⁷ « [...] alegan que una de las razones por las que se vieron obligados a abandonar Venezuela fue por la inseguridad personal, que tiene que ver con el nivel de homicidios que en los últimos 15 años se aproxima a los 200 mil (una cifra muy cercana a la que ha producido la guerra en Siria cuyo número se calcula en 240 mil), con una impunidad que llegó al 97% y 98% entre secuestros, violaciones y diversas agresiones. », « *Venezolanos expanden su conquista en España: Ya son 200 mil* », « Venezolanos en Madrid, ¿la nueva sucursal del cielo? », <https://www.revistavenezolana.com/2016/03/venezolanos-madrid-la-nueva-sucursal-del-cielo/>, consulté le 20/06/2017.

³⁸⁸ « Los ciudadanos del país sudamericano fueron los que más solicitudes de asilo presentaron en 2016, pero el Gobierno español solo concedió protección en seis casos desde 2012 », *El País*, « España no quiere refugiados venezolanos », http://internacional.elpais.com/internacional/2017/04/20/actualidad/1492700425_511133.html Consulté le 20/06/2017.

³⁸⁹ Libertad digital.com, « España, el nuevo "paraíso" para los venezolanos ricos que pueden huir del chavismo », <http://www.libertaddigital.com/c.php?op=imprimir&id=1276596916>. Consulté le 21/06/2017.

En 2015, plus de la moitié des 52 227 personnes qui se sont établies sur le territoire espagnol étaient nées en Espagne, soient 28 167 personnes. Globalement, le pourcentage de femmes (51,3%) était légèrement supérieur à celui des hommes (48,7%). Sur le nombre total d'hommes (24 060), 12 833 étaient des Espagnols de naissance et 13 984 des étrangers naturalisés espagnols. Dans le cas des femmes, les Espagnoles de naissance représentaient 11 227 personnes et les étrangères naturalisées 14 183 sur un total de 25 409 nouvelles arrivées³⁹⁰.

Au cours du premier semestre 2016, le nombre d'Espagnols s'élevait déjà à 27 781 personnes, dont plus de la moitié étaient des Espagnols nés à l'étranger (15 417) en provenance du Venezuela, de l'Équateur et du Royaume-Uni.

3. – Les nouvelles stratégies des Latino-Américains face à la crise

L'évolution des flux et de la dynamique migratoire que l'on observe au départ ou à destination de l'Espagne depuis le début de la crise économique s'accompagne d'un certain nombre de stratégies de la part des immigrés, essayant de faire face ou de survivre. Ces dernières vont varier en fonction de leur statut social, juridique, de leur nationalité mais aussi de leurs ressources : [...] *las estrategias familiares que están poniendo en marcha los hogares migrantes para hacer frente a la recesión [...] incluyen, entre otras iniciativas, la incorporación de nuevos miembros de la familia al mercado de trabajo, estrategias de ahorro y de reestructuración del envío de remesas, el retorno permanente o temporal o las remigraciones selectivas por género a terceros países.*³⁹¹

a. L'incorporation à l'armée espagnole

Au nombre des mesures juridiques qui ont pu favoriser les immigrés latino-américains par rapport aux autres communautés, on compte la décision du ministère de la Défense de permettre l'incorporation des ressortissants latino-américains aux Forces armées espagnoles en 2002. Cette décision était motivée par le manque de recrues espagnoles après le processus de professionnalisation de l'armée commencé en 1998³⁹², ce qui s'explique par une crise des

³⁹⁰ Cifras de Población a 1 de enero de 2016. Estadística de Migraciones 2015. Adquisiciones de Nacionalidad Española de Residentes 2015. Datos Provisionales, *Notas de prensa*, Instituto Nacional de Estadística, 30 de junio de 2016.

³⁹¹ LOPEZ-SALA A. & OSO, L., « Inmigración en tiempos de crisis: dinámicas de movilidad emergentes y nuevos impactos sociales », *Migraciones*, Publicación del Instituto Universitario de Estudios sobre Migraciones, (37), 2015, 9-27, p. 15.

³⁹² Dictamen de la Comisión Mixta Congreso de los Diputados-Senado para la profesionalización de las Fuerzas Armadas aprobado por el Pleno del Congreso de los Diputados el 28 de mayo del año 1998 y por el Pleno del

vocations chez les jeunes, associée à un rejet du service militaire majoritaire au sein de l'opinion publique espagnole comme le souligne Francisco Laguna Sanquirico : « [...] *el incremento del rechazo social y político provocó lo que se podría calificar como 'crisis' del Servicio Militar, y forzó al Gobierno a decidir 'suspenderlo' y dar paso a la plena profesionalización* »³⁹³.

Néanmoins, si le fait de rejoindre l'armée espagnole a constitué en effet une stratégie d'intégration pour certains Latino-Américains, il semble que ce ne soit plus véritablement le cas, la crise économique ayant « vidé » l'armée espagnole entre 2012 et 2015 selon un article de *El País*³⁹⁴ puisque le nombre de recrues étrangères est passé de 3 591 à 321 sur la période, soit une réduction constatée de 90 %. C'est la baisse la plus significative depuis 2008, année au cours de laquelle les étrangers ont représenté 6,7% des effectifs de l'armée de terre et de la marine. Ce pourcentage était de 4,4% en 2012 ; il est descendu à 0,42% en 2015 alors que la loi autorise un taux de présence étrangère maximal de 9%.

Trois des six soldats morts dans les attentats en juin 2007 au sud du Liban étaient Colombiens, et neuf des 170 soldats de l'armée espagnole décédés au cours d'opérations internationales étaient originaires d'Amérique latine. En 2008, les nationalités les plus représentées étaient les Équatoriens, les Colombiens et les Dominicains. C'est surtout la présence de l'armée espagnole en Afghanistan en 2010 et la polémique soulevée par la mort en première ligne, du jeune soldat colombien, John Felipe Romero qui, selon *BBC Mundo*³⁹⁵ ont rendu cette réalité visible (« *El 43% de los soldados españoles fallecidos en Afganistán y Líbano eran latinos* »).

Les Latino-Américains se caractérisaient par leur jeune âge et la solde relativement élevée allouée aux soldats les plus exposés serait l'explication à cette prise de risque : « *Los inmigrantes acuden a las unidades operativas por lo mismo que los más jóvenes. 'Sabén que son plazas más arriesgadas, pero mejor pagadas. Con el dinero que ahorran aquí pueden conseguir una vida mejor para ellos y su familia', ha señalado Javier García Fernández, Director General de Reclutamiento, a raíz de una polémica surgida sobre la juventud y la preparación de los soldados* »³⁹⁶. Les missions risquées permettent en effet à ces recrues de

Senado el 9 de junio del mismo año, Ley 17/1999, de 18 de mayo, de Régimen del Personal de las Fuerzas Armadas, Jefatura del Estado, I. Disposiciones generales, *BOE*, núm. 119, de 19 de mayo de 1999, páginas 18751 a 18797 (47 págs.).

³⁹³ LAGUNA SANQUIRICO Francisco, « Sobre el modelo del ejército profesional en España », *Documento Opinión*, Instituto Español de Estudios Estratégicos, 3 julio de 2012, p. 8.

³⁹⁴ « La crisis económica vacía el Ejército de inmigrantes », http://politica.elpais.com/politica/2016/08/12/actualidad/1470994588_527779.html. Consulté le 20/06/2017.

³⁹⁵ « Latinos en primera línea del ejército español », *BBBMundo*, miércoles 10 de febrero de 2010, http://www.bbc.com/mundo/internacional/2010/02/100210_latinos_ejercito_espana_afganistan_rg.shtml.

³⁹⁶ *Ibidem*.

toucher jusqu'à 6 000 dollars américains par mois, soit trois fois plus que leur solde fixe qui est de 2 000 dollars. Les régiments les plus exposés sont la Brigade de parachutistes (BRIPAC) ou la Légion étrangère qui avait par ailleurs des difficultés à recruter. Grâce au recrutement de soldats étrangers, les effectifs de la BRIPAC sont passés de 1 800 à 2500 dont 500 Latino-Américains.

En pleine crise économique, la possibilité d'intégrer l'armée espagnole seulement au bout de 4 mois d'une formation jugée sommaire et inefficace par des associations comme l'Association unifiée de militaires espagnols (AUME) constitue donc une stratégie pour des Latino-Américains, prêts à risquer leur vie en échange d'un salaire, à la fois pour survivre, pour obtenir plus facilement la nationalité espagnole et aider leurs proches. Notons cependant que ni leur statut d'étrangers, ni leur grade ne permettaient aux Latino-Américains d'opter pour des postes moins risqués. Ces soldats se contentaient donc des missions dont les Espagnols ne voulaient pas, sans forcément être dupes de leur situation comme en témoigne le Colombien Efraín Adolfo Escobar dans l'article de *BBC Mundo* : « *En realidad ocupamos los trabajos que los locales no quieren. Aunque prefiero estar aquí que desempleado* ». La présence et le sacrifice de ces Latino-Américains sont néanmoins salués par les vétérans espagnols et jugés positivement par la société civile.

Selon le ministère de la Défense, la chute du nombre de Latino-Américains dans l'armée espagnole est due au fait que les étrangers ne peuvent pas rester plus de six années consécutives sous les drapeaux espagnols d'une part³⁹⁷ et à l'acquisition de la nationalité par beaucoup d'entre eux, ce qui explique que l'intégration de l'armée ne leur apparaisse plus nécessaire, d'autre part. Enfin, les coupes budgétaires dues à la crise ne permettent pas une politique de recrutement massif. En 2013, seuls deux étrangers ont été incorporés aux Forces armées espagnoles sur un total de 1 400 demandes.

Enfin, il existe désormais une concurrence entre les étrangers et les Espagnols, ces derniers tentant massivement de rejoindre les rangs de l'armée pour échapper à la crise. Il n'y a donc plus pénurie de candidats autochtones, les Latino-Américains sont donc moins sollicités et ceux qui se présentent ne sont plus prioritaires. En 2014, alors que l'armée offrait 2 000 postes tous corps confondus, vingt fois plus de candidats se sont présentés :

Por segundo año consecutivo, los efectos de la crisis económica en los más jóvenes han provocado que el Ministerio de Defensa haya recibido más de 40.000 solicitudes para hacerse con una de las 2.000 plazas convocadas para 2014 en la categoría de tropa y

³⁹⁷ À la fin de leur service, ils doivent avoir fait leur demande de nationalité pour être autorisés à rester 3 ans de plus ou quitter le territoire espagnol. Seule l'acquisition effective de la nationalité espagnole permet un engagement de longue durée.

*marinería, según informa el departamento que dirige Pedro Morenés en la Revista Española de Defensa en un artículo recogido por Europa Press.*³⁹⁸

Alors que l'on a pu constater une augmentation de la mobilité transnationale des immigrés latino-américains faisant le choix du départ ou de l'éloignement provisoire face à la crise économique, au moment où d'autres Latino-Américains, souvent jeunes, optaient pour l'incorporation dans l'armée espagnole, d'autres encore mettaient en place des stratégies moins risquées, du moins pour leur intégrité physique. Au nombre de ces stratégies possibles on retrouve la migration circulaire³⁹⁹. Elle constitue une stratégie surtout chez les Marocains naturalisés espagnols et les Roumains déjà citoyens communautaires.

Il s'agit d'une forme de migration transnationale au même titre que le retour⁴⁰⁰ et qui caractérise également les immigrés pakistanais⁴⁰¹.

Ce phénomène est nettement moins présent chez les Latino-Américains, notamment à cause de la plus grande distance entre l'Espagne et les pays d'origine. Dans les années à venir cette circularité pourrait néanmoins augmenter du fait de la réémigration de Latino-Américains naturalisés espagnols vers les pays de l'Union européenne. En effet, les distances plus faibles, le fait d'être devenus des citoyens communautaires par l'acquisition de la nationalité espagnole et le choix d'une émigration individuelle en laissant des membres de la famille en Espagne pourraient favoriser une circularité entre les nouveaux pays de résidence et l'Espagne. Ce phénomène constitue l'un des axes de recherche qui pourrait permettre de

³⁹⁸ « Los jóvenes españoles buscan empleo en el Ejército : 40. 000 aspirantes para 2.000 plazas. » <http://www.expansion.com/2014/03/05/entorno/1394034582.html> Consulté le 21/06/2017. Voir aussi : « La crisis económica vacía el Ejército de inmigrantes », *El País*, 26/05/2017. http://politica.elpais.com/politica/2016/08/12/actualidad/1470994588_527779.html. Sur les conséquences de la professionnalisation des Forces armées espagnoles et la difficulté pour l'armée espagnole d'attirer de jeunes, recrues, voir Pérez Moreno, A. ; « La profesionalización de las Fuerzas Armadas : cambios y adaptaciones internas », pp.67-91, <https://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/1963215.pdf>. « Es indudable que el ideal sería disponer de una masa de jóvenes con verdadera vocación para el servicio de las armas, entendido éste como un servicio a la colectividad. Pero, si somos realistas y observamos nuestro entorno, vemos que la sociedad en general no aprecia excesivamente los valores característicos de la milicia. Abnegación, sacrificio, disciplina, etc., no son conceptos muy extendidos ni valorados en una sociedad consumista como la actual, pero además, debemos tener en cuenta que existen otros cauces distintos del Ejército en los que la juventud con inquietudes y ganas de ayudar al prójimo –que indudablemente existe–, puede desarrollar su labor. El impresionante auge que está teniendo el movimiento del voluntariado así lo atestigua. » (ibid., p. 70).

³⁹⁹ « En estos casos, se trata de estrategias de reproducción familiar que pasan por la separación para optimizar los recursos económicos (del padre fuera de España, de la madre aquí) y mantener las condiciones que se consideran más adecuadas para la socialización de los hijos. La pérdida de la prestación y del subsidio por desempleo constituye un acicate que activa la movilidad transnacional; una movilidad tanto más accesible cuanto mejor sea el estatus legal (permiso de larga duración o nacionalidad española). » LÓPEZ-SALA, Ana et OSO, Laura, art. cit.

⁴⁰⁰ « [...] tres características de estas estrategias de movilidad transnacional : 1) se trata de una movilidad autónoma, no acogida a programas oficiales de retorno ; 2) presenta una heterogeneidad de formas y concreciones, y 3) estas estrategias parecen variar entre unos colectivos y otros. Esta migración transnacional, una buena parte de la cual es de retorno, no se acoge a los programas gubernamentales; en su inmensa mayoría se trata de una estrategia transnacional autónoma del migrante y su familia. », TORRES PÉREZ Francisco, « Crisis y estrategias de los inmigrantes en España... », p. 226.

⁴⁰¹ BELTRÁN Joaquín, SAIZ Amelia, « La comunidad pakistani en España », art. cit.

mieux appréhender la façon dont les comportements migratoires des Latino-Américains ont évolué ou se sont complexifiés pendant la crise économique.

*A pesar del aumento de las salidas de España, la gran mayoría de los inmigrantes y sus familias afrontan la crisis aquí, utilizando una diversidad de estrategias. En el ámbito productivo, estas pueden ir desde la búsqueda de trabajo de otros miembros del núcleo familiar, a la movilidad sectorial y geográfica, o a la aceptación de peores condiciones laborales. Con el primer impacto de la crisis, los miembros de la familia anteriormente inactivos se sumaron a la búsqueda de un trabajo cuyos ingresos compensaran el desempleo del marido o padre, la reducción de su salario o la incertidumbre sobre el futuro más cercano.*⁴⁰²

b. Le changement de secteur d'activité

Pour faire face à la crise, d'autres immigrés ont été amenés à changer de secteur d'activité, les chômeurs autochtones venant concurrencer les travailleurs immigrés dans l'agriculture (pour les hommes) et dans les services à la personne (pour les femmes). Ces secteurs sont en effet redevenus des refuges pour lutter contre le chômage. Les régimes agraires et des employés domestiques ont vu leurs effectifs augmenter entre 2008 et 2010 alors que le régime général enregistrait lui une perte de 200 000 inscrits à la sécurité sociale.

Les Latino-Américains se caractérisent par une plus grande mobilité, le choix du départ et de la destination étant facilités par les informations relayées au sein des réseaux composés d'amis ou de membres de leur famille. Si le départ n'est pas possible, les immigrés décident de conserver leur emploi quand ils en ont un ou d'accepter une dégradation de leurs conditions de travail ou ce qu'ils vivent comme un déclassement ou une régression :

*[...] varios entrevistados descartaban desplazarse a otra provincia, ya que « hay crisis en todos los sitios», o porque **un amigo, familiar o contacto, les había informado de «que allí las cosas están también muy mal»**; los mismos contactos que antes facilitaban la movilidad ahora la desaconsejaban. Sin embargo, **se mantiene la movilidad estacional agrícola** y se constata una mayor movilidad hacia las provincias y zonas rurales [...]. Ante esta situación, **las estrategias en el ámbito laboral parecen reducirse a la aceptación de peores condiciones laborales**. Como se señalaba anteriormente, se ha reducido el salario medio de los trabajadores extranjeros. El aumento de los empleos a tiempo parcial y de fijo discontinuo no parece, en la inmensa mayoría de los casos, una opción de los trabajadores y trabajadoras inmigrantes, sino una imposición empresarial para rebajar costos y encubrir, en muchos casos, una parte del trabajo sin declarar.*⁴⁰³

Ce déclassement est d'autant plus pénible que beaucoup d'immigrés avaient dû accepter des emplois pour lesquels ils étaient surqualifiés, surtout durant leur phase d'installation en Espagne.

⁴⁰² TORRES PÉREZ Francisco, *ibid.*, p. 232-233.

⁴⁰³ TORRES PÉREZ F., *ibid.*, p. 230. C'est nous qui soulignons.

La crise économique se traduit aussi par une diminution du nombre de demandes de regroupement familial faute de ressources suffisantes pour assumer la prise en charge des nouveaux arrivants et du nombre de mariages célébrés.

*Ante las dificultades, los inmigrantes intentan combinar las ayudas y recursos que puedan ofrecer sus redes sociales y/o comunitarias con los de servicios sociales o de organizaciones como Cáritas. Se trata de servicios ya sobrecargados, con presupuestos recortados y escaso margen de actuación, que abonan el aumento de dinámicas de competencia por recursos escasos entre vecinos de distintos grupos precarizados. En diversos Centros Municipales de Servicios Sociales (CMSS) de la ciudad de Valencia se apunta « que viene más gente normalizada que dice “solo ayudáis a los gitanos y a los inmigrantes” ». [...] No se han dado episodios de tensión reseñables, pero sí el aumento de un malestar sordo. Una vecina boliviana de Russafa, en Valencia, lo cuenta así: « el ambiente [del barrio] bien, como siempre. La crisis... bueno, con las ayudas oyes comentarios en el mercado, que si se lo dan todo a los inmigrantes, y me dan ganas de decirles que no me dan nada, que me toca (bueno, a mí no, a mi hermana), que me toca por hijos, por baremo que se dice, ¿no? Eso duele así como dentro ».*⁴⁰⁴

c. Le passage à l'économie informelle

Les forts taux de chômage constatés parmi les populations immigrées doivent être relativisés car l'on a pu observer dans le même temps la création de nouveaux postes de travail dans l'économie informelle qui a augmenté précisément du fait de la crise économique :

*El boletín sobre vulnerabilidad social elaborado por Cruz Roja pone en evidencia que el 15,2% de los entrevistados (diciembre de 2011) reconocen haber trabajado en la economía informal, porcentaje algo inferior a los observados en el anterior boletín de diciembre de 2010. Este dato viene a corroborar la complementariedad entre la economía formal y la informal, si la primera entra en crisis la segunda no queda inmune.*⁴⁰⁵

La réalité de ce phénomène, caché par définition et donc échappant aux statistiques officielles, reste cependant difficilement perceptible. Ainsi, même si le travail informel constitue une régression sociale et augmente le risque de précarité et d'instabilité juridique d'une partie des immigrés, cela peut expliquer le faible pourcentage de retours constatés et le maintien des transferts d'argent vers les pays d'origine. Il s'agit également d'une stratégie d'adaptation à la crise utilisée par des immigrés officiellement au chômage mais en situation régulière sur le territoire espagnol. En effet, en période de crise, il existe une complémentarité entre économie formelle et économie informelle, cette dernière pouvant constituer une étape le temps que la crise passe, de la même façon qu'à leur arrivée en Espagne certains immigrés se résignent à occuper des emplois peu qualifiés et/ou mal payés en attendant d'améliorer leur

⁴⁰⁴ *Ibid.*, p. 231.

⁴⁰⁵ CARRASCO CARPIO C., *La vulnerabilidad de los inmigrantes...*, op. cit., p. 13.

situation dans le pays d'accueil. Cette stratégie est un pari sur l'avenir qui ne semble pas si irréaliste si l'on tient compte du caractère cyclique de l'économie, et donc du marché du travail.

d. La mobilité territoriale en Espagne

Face à la difficulté de trouver un emploi dans leur région de résidence ou dans leur secteur d'activité habituel, certains immigrés sont amenés à se déplacer en Espagne, ce qui conduit, depuis le début de la crise, à une évolution dans la distribution territoriale des immigrés sur le territoire espagnol. Ainsi, alors que leur nombre se stabilise dans les grandes régions traditionnellement réceptrices comme Madrid et la Catalogne, il augmente avec plus d'intensité dans des communautés autonomes habituellement moins réceptrices comme les Asturies, la Castille-et-Leon, la Castille-La Manche et l'Estrémadure. Cette redistribution est due également à l'arrivée de nombreux chômeurs, anciens employés du secteur de la construction, dans le secteur agricole en Andalousie, par exemple.

Plusieurs éléments permettent de relativiser l'impact de la crise économique sur les flux d'origine latino-américaine en Espagne. En effet, s'il est vrai que certains Latino-Américains ou les Latino-Américains naturalisés espagnols se sont retrouvés contraints de quitter le territoire espagnol, leur départ n'a pas eu lieu de façon massive au tout début de la crise. En effet, la décélération des flux s'est faite de manière progressive : on a même pu constater une augmentation de ces derniers au cours des premiers mois de récession, et sur toute l'année 2008 :

El sorprendente resultado de conjunto del año 2008 en términos de ocupación fue tributario del aumento del número de ocupados extranjeros durante la primera parte del mismo. En el primer trimestre el número de extranjeros afiliados a la Seguridad Social aún creció en 70.000, cifra similar a la de los mismos meses del año anterior, aunque se estuviera ralentizando el empleo de autónomos, quizás por deslizamiento al sector informal. Y la creación neta de empleo inmigrante aún se mantuvo durante los meses siguientes, si bien corriendo paralela al aumento del desempleo derivada del creciente número de activos. Según los datos de la EPA, los inmigrantes empleados habrían aumentado en un 6,8% en el primer semestre de 2008. Por su parte, el número de extranjeros afiliados a la Seguridad Social era a 30 de junio un 4,6% superior al de un año antes.⁴⁰⁶

La reprise économique à partir de 2014 semble avoir mis un frein à la destruction de l'emploi chez les immigrés car depuis ces derniers ont vu augmenter de 3,8% leur taux d'activité au dernier trimestre de l'année 2014⁴⁰⁷.

⁴⁰⁶ ARANGO, J. « Después del gran boom: la inmigración en la bisagra del cambio », *op. cit.*, p. 58.

⁴⁰⁷ « Su fuerte avance en la construcción y la industria se ha traducido, junto a un buen registro en los servicios, en la reversión de tendencias previas que habían penalizado la ocupación inmigrante masculina, joven, de bajo

Malgré les statistiques officielles dont nous disposons, la variété des phénomènes migratoires et l'impact réel de cette dernière sur leur évolution est difficilement perceptible aujourd'hui dans sa globalité tout d'abord parce qu'il s'agit d'une dynamique très actuelle puisque la crise économique est toujours en cours, indépendamment des signes positifs que l'on peut percevoir aussi bien en ce qui concerne la récupération de l'économie que la reprise des flux d'immigration. Le travail effectué nous permet juste d'avoir des pistes sur ce que pourrait être la recomposition du système migratoire espagnol. De plus les statistiques sont peu nombreuses, sur la destination réelle de ceux qui retournent, par exemple, car rien ne les oblige à le déclarer et qu'ils ont été plus nombreux à partir par leurs propres moyens que par le biais d'un programme de retour officiel. Il est donc difficile de savoir s'il s'agit de retours au pays d'origine ou de réémigration vers des pays tiers.

Comment savoir dans quelle mesure la baisse du nombre d'immigrés est due aux flux d'émigration ou au processus de naturalisation ? Il n'existe pas non plus de données sur le nombre d'immigrés en situation légale qui ont opté pour des emplois non déclarés : que déduire alors exactement de la chute du nombre d'inscrits à la Sécurité sociale ?

L'Institut national de statistiques dispose néanmoins depuis 2013 d'une nouvelle source, « les statistiques de migrations », basée essentiellement sur l'étude des variations résidentielles à partir des registres de recensement en mairie qui pourrait permettre de mieux appréhender l'évolution du système migratoire espagnol dans les années à venir :

*En el año 2013, el INE difundió una nueva operación estadística, que bajo la denominación de Estadística de Migraciones (EM), proporciona una aproximación estadística a los flujos migratorios, tanto exteriores como interiores, aplicando las directrices del Reglamento 862/2007 del Parlamento Europeo sobre Estadísticas de migraciones y protección internacional. Esta estadística, de la que se dispone de datos para el período 2008-2013, se nutre como fuente primaria de las variaciones residenciales de los padrones municipales a la que se aplica una serie de procedimientos estadísticos con la pretensión de lograr una mejor cuantificación del fenómeno migratorio. Nos encontramos ante una fuente novedosa y todavía en construcción, ya que, como menciona el propio organismo estadístico, está abierta a la introducción de fuentes adicionales y a mejoras metodológicas.*⁴⁰⁸

On peut dès lors parler d'une « recomposition » et d'une diversification des flux d'immigration vers l'Espagne. En effet, les immigrés européens, retraités pour beaucoup, sont arrivés en nombre pendant la crise économique et leur présence se substitue à celle des étrangers qui ont quitté l'Espagne de façon définitive ou temporaire comme l'affirment Domingo et Blanés : « *La inmigración ha caído drásticamente, pero está lejos de*

nivel educativo, asalariada con contrato temporal y a jornada completa. » in OLIVER ALONSO Josep, « La mejoría del empleo inmigrante en España en 2014 ... », art. cit., p. 125.

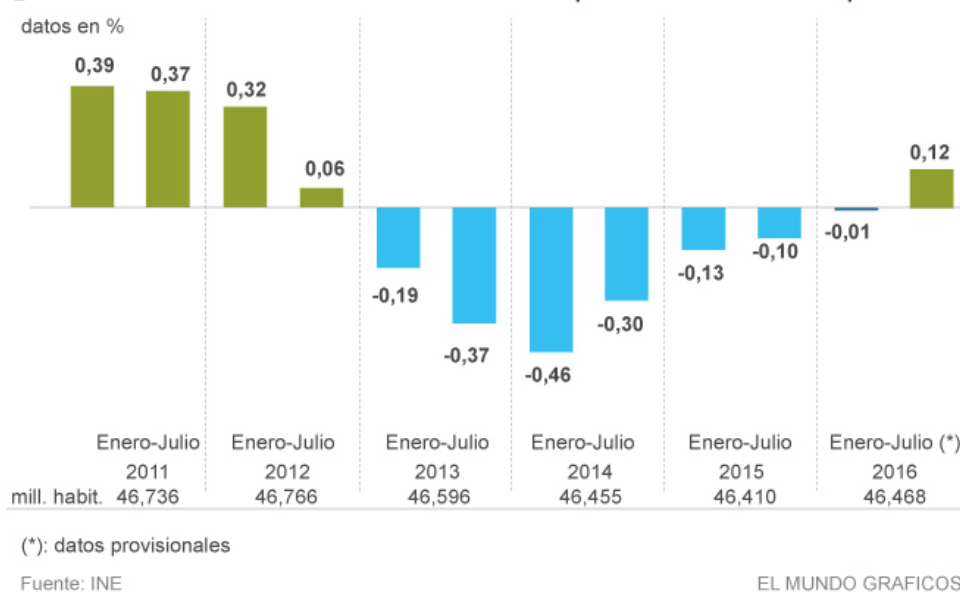
⁴⁰⁸ DOMINGO Andreu, BLANES Amand, « Los flujos: inmigración, emigración y y migraciones interiores », art. cit., p. 99.

desaparecer. La caída, más pronunciada en los flujos de trabajadores no cualificados, ha hecho que vuelva a crecer el peso de los flujos comunitarios, en especial los relacionados con la jubilación, que eran los predominantes con anterioridad a la crisis económica »⁴⁰⁹.

La crise a également eu pour conséquence le vieillissement, la féminisation, un niveau plus élevé de formation et de qualification de la population immigrée et une présence majoritaire dans le secteur des services (augmentation de 4%). On observe également une augmentation du nombre d'auto-entrepreneurs (de 10 à 16%), ce qui rompt avec le cliché de l'immigré ouvrier dans la construction.

Pour finir, nous soulignerons l'augmentation de la croissance de la population en Espagne :

■ Evolución del crecimiento de la población de España



« La población en España crece por primera vez en más de tres años debido a la inmigración »⁴¹⁰

Elle est due notamment à l'augmentation du nombre du nombre d'immigrés :

*En el primer semestre de este año murieron en España más personas de las que nacieron, sin embargo, llegaron más inmigrantes que emigrantes se marcharon, por lo que **por primera vez en siete semestres, se registró un crecimiento global de la población**, aunque leve: en julio de 2016 se contaban 22.274 personas más que en enero. Gracias a esta migración, **la población residente en España se situó en 46.468.102 habitantes a 1 de julio de 2016**, lo que supone un 0,12% más que seis meses antes, según los datos de la estadística de migraciones, publicados este viernes por el INE. De estas personas, **4.396.871 eran extranjeras**. Aunque, paradójicamente, los extranjeros suponen un 0,5% menos que en el semestre anterior, pero la explicación se encuentra en las nacionalizaciones. »⁴¹¹*

⁴⁰⁹ Ibidem, p. 118.

⁴¹⁰ <http://www.elmundo.es/sociedad/2016/12/16/5853c82dca47411b518b4585.html> Consulté le 29/06/2017.

⁴¹¹ Ibidem.

et aux naturalisations :

Tan sólo en los primeros seis meses de este año, 92.783 ciudadanos obtuvieron la nacionalidad española. En términos absolutos, las nacionalidades que más han aumentado en nuestro país son la italiana (5.100 personas más), la china (1.957 más) y la población de Reino Unido y Ucrania (las dos con 1.688). Por el contrario, las que más bajan son la marroquí (11.661 personas menos), la boliviana (-8.977) y la ecuatoriana (-8.559). (id.)

Parmi les neuf Communautés Autonomes qui ont vu augmenter leur population, les plus réceptrices ont été les Baléares (+0,77%), les Îles Canaries (+0,42%) et Madrid (+0,27%) tandis que la Castille et Leon, Melilla et les Asturies ont été les plus émettrices. On observe parallèlement une inflexion de l'émigration de 8,9% par rapport au semestre précédent et sur les 155 555 personnes ayant quitté l'Espagne, 47 784 étaient des Espagnols de naissance et 30 290 des étrangers naturalisés espagnols. En ce qui concerne les Latino-Américains, dont la majorité n'étaient pas nés en Espagne, leurs destinations principales étaient l'Équateur et la Colombie tandis que les Espagnols privilégiaient le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne.

TROISIÈME PARTIE

LES CAS DE L'ARAGON ET DE LA CATALOGNE DU XIX^e SIÈCLE À NOS JOURS

CHAPITRE VII

DEUX RÉGIONS AUTONOMES, ENTRE PROXIMITÉ ET DIFFÉRENCES

I. – CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

1. – Aspects physiques, démographiques et linguistiques

a. L'Aragon

Située au nord-est de la péninsule ibérique, l'Aragon est l'une des 17 Communautés Autonomes qui forment l'Espagne. Elle se divise en trois provinces : Huesca, Teruel et Saragosse, la capitale de chacune d'entre elle se trouvant dans la ville du même nom.



Traversée par l'Èbre, second fleuve d'Espagne en terme de débit, la Communauté aragonaise est limitée au nord par la France, à l'est par la Catalogne et le Pays valencien, au sud par le Pays valencien et la Castille-La Manche, à l'ouest par la Navarre, la Rioja et la Castille-et-Léon. Le territoire aragonais se caractérise par la forte diversité de ses paysages, entre montagnes, déserts arides et plaines alluviales.

La Communauté s'étend sur une superficie de 47 719 km² et compte 1 308 563 habitants au 1^{er} janvier 2016, répartis de la façon suivante entre les trois provinces :

	Total	Hombres	Mujeres
España	46 557 008	22 843 610	23 713 398
Aragón	1 308 563	647 206	661 357
Provincia de Huesca	221 079	111 597	109 482
Provincia de Teruel	136 977	69 504	67 473
Provincia de Zaragoza	950 507	466 105	484 402

Fuente: Revisión del Padrón Municipal de Habitantes, 1 de enero de 2016⁴¹³.

La densité de population de l'Aragon est l'une des plus faibles d'Espagne avec une moyenne de 26 habitants au kilomètre carré pour une Communauté Autonome qui est pourtant la quatrième d'Espagne en superficie et qui occupe 9% du territoire national, après Castille-La Manche, l'Estrémadoure et la Castille-et-Léon. La répartition de la population est très inégale, la province de Saragosse regroupant, à elle seule, 72% des habitants de l'Aragon.

Les provinces de Huesca et Teruel sont divisées en dix régions administratives tandis que celle de Saragosse en compte treize. Chaque région est divisée à son tour en plusieurs communes comprenant elles-mêmes des municipalités et des villages.

⁴¹² <http://www.zonu.com/Europa/Espana/Aragon/Politicos.html>. Consulté le 07 septembre 2015.

⁴¹³ Instituto Aragonés de Estadística. Cifras oficiales de población, 1 de enero de 2016, www.aragon.es/iaest.



Les régions administratives (*comarcas*) de l'Aragon⁴¹⁴

La ville de Saragosse est située dans une enclave privilégiée qui lui permet d'être au carrefour des communautés nord-orientales que sont la Navarre, la Catalogne et le Pays basque, ainsi que de Madrid et du sud de la France. Ce caractère central a été un facteur de première importance au cours des siècles. L'Èbre a permis le développement du transport fluvial de marchandises et de personnes dès l'époque romaine. Par la suite, Saragosse est devenue l'axe du développement industriel et économique de l'Aragon grâce notamment à la construction de lignes de chemin de fer et à la formation du réseau de transport routier. Elle s'est développée alors au détriment du reste du territoire aragonais. La ville est devenue, en outre, la plus grande région d'accueil de population de tout le territoire aragonais, en provenance aussi bien des autres régions aragonaises moins développées que du reste de l'Espagne, puis de pays étrangers à partir du début du XXI^e siècle.

⁴¹⁴ Source : <http://www.turismodezaragoza.es/provincia/comarcas.html>. Consulté le 15 septembre 2015.

Comme pour sa voisine catalane, les migrations intérieures expliquent en grande partie son essor démographique car, comme le souligne Carmen Gallego Ranedo « *gran parte de la población que residía en Aragón, Comunidad Autónoma que ya desde el siglo XIX empieza a perder peso demográfico en el conjunto del territorio español, se traslada a la llamada “ciudad del Ebro”* »⁴¹⁵.

L'exode rural n'est pas sans conséquences sur la démographie et le développement des autres provinces aragonaises, notamment Teruel qui connaît une chute dramatique de sa population. Si nombre d'Aragonais quittent leurs régions rurales pour émigrer à Saragosse, certains se dirigent vers d'autres régions d'Espagne dont Barcelone qui accueille 60% de cette population et le reste de la Catalogne où s'installent 9% de ces émigrés⁴¹⁶.

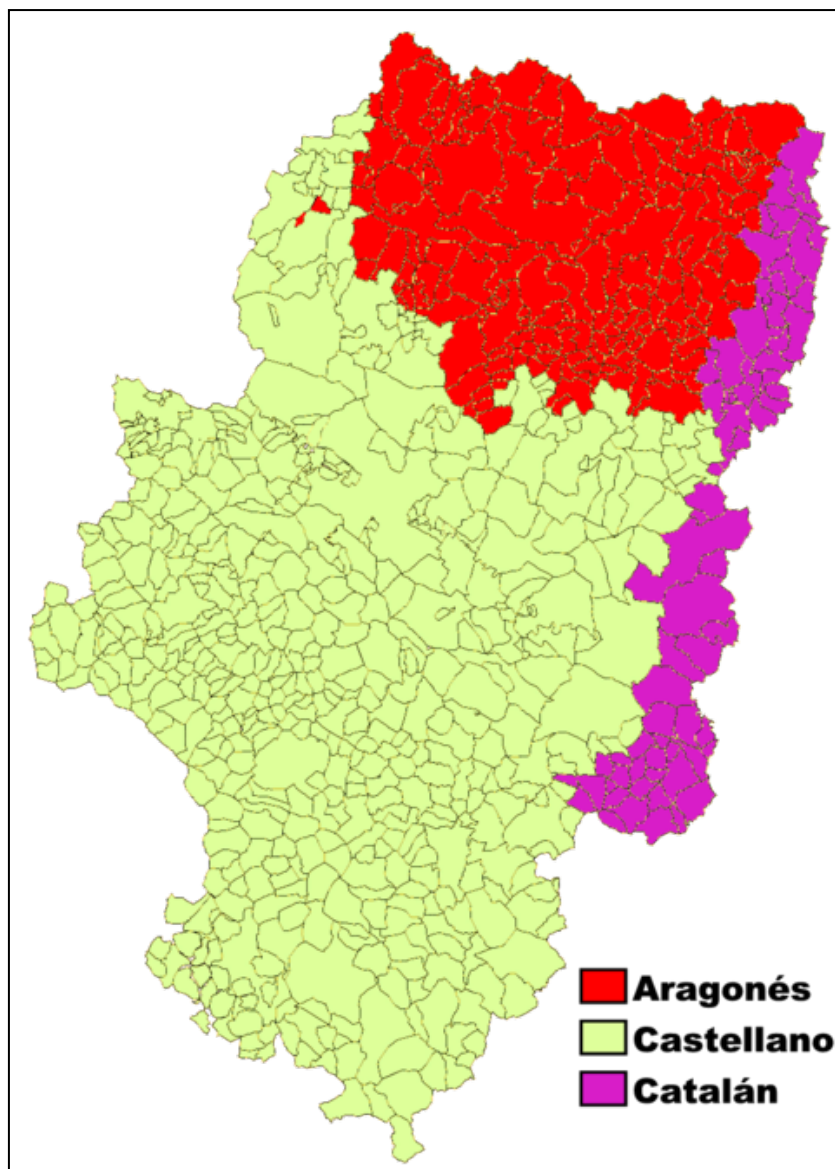
Les langues de l'Aragon

Moins médiatisée que pour sa voisine catalane, la question de la langue en Aragon nous semble importante car elle est un élément non négligeable dans le processus d'installation et d'intégration des immigrés. En effet, malgré son trilinguisme (castillan, catalan, aragonais), le castillan y demeure la seule langue officielle et de loin la plus parlée, ce qui peut constituer un élément facilitateur pour les Latino-Américains, notamment. La proximité culturelle basée sur la langue se vérifierait donc puisque les immigrés n'ont pas à apprendre une autre langue comme c'est le cas en Catalogne. De plus, les choix linguistiques des gouvernements aragonais successifs nous permettent d'appréhender leur positionnement par rapport à l'État central, c'est-à-dire leur niveau d'acceptation de l'État des Autonomies et la façon dont l'Aragon se perçoit dans l'organisation politique de l'Espagne. Autrement dit, l'identité aragonaise, si elle existe, se construit-elle sur un sentiment d'appartenance, ce qui n'empêche pas des divergences, ou de rejet de l'Espagne à l'instar de la Catalogne ? La défense et la promotion de la langue sont-elles alors les bases de l'identité aragonaise ?

Ce positionnement se reflète aussi dans les politiques d'intégration aragonaises où le choix de la langue commune ne se pose pas. Les débats sur la place à donner à l'aragonais, la défense et la promotion de cette langue que certains considèrent comme un héritage à préserver et un élément de l'identité aragonaise sont récurrents. Il en est de même pour le catalan dans la partie orientale qui est vu parfois comme un facteur d'affaiblissement de l'identité aragonaise.

⁴¹⁵ GALLEGO RANEDO Carmen, *La inmigración africana en Zaragoza : espacio, discurso y memoria de los procesos migratorios en Aragón*, Tesis doctoral, Departamento de Antropología Social y Filosofía, Universidad Rovira i Virgili, Tarragona, 2001, p. 124.

⁴¹⁶ Gran Enciclopedia Aragonesa, GEA, 1980.



Répartition des langues parlées en Aragon ⁴¹⁷

Le castillan est la langue officielle de l'Aragon, largement majoritaire devant le catalan et l'aragonais. Le castillan dit « aragonais » est une variété du castillan spécifique aux locuteurs originaires de l'Aragon et dont on peut distinguer trois variétés internes : le castillan aragonais du Sud-Ouest, parlé dans le sud-ouest des provinces de Saragosse et de Teruel qui est la variété la plus proche du castillan officiel ; le castillan aragonais central, variété intermédiaire entre celle du Sud-Ouest et du Nord-Est parlée dans le centre des provinces de Saragosse et de Teruel ; enfin, le castillan aragonais du Nord-Est, qui recouvre une grande zone dans la partie sud de la province de Huesca, ainsi que l'extrême nord de la province de

⁴¹⁷ <http://www.zonu.com/Europa/Espana/Aragon/Tematicos.html>. Consulté le 20 juin 2016.

Saragosse, une vaste zone du sud de la province de Huesca et la partie orientale des provinces de Saragosse et de Teruel. C'est la variété la plus représentative des particularités phonétiques du castillan parlé en Aragon.

Mais, le castillan aragonais tend à perdre peu à peu une grande partie de ses caractéristiques propres, essentiellement du fait de la politique de normalisation de la langue castillane officielle dans les domaines de l'éducation, des médias et de l'administration en Aragon. Dans la vie quotidienne, le castillan standard est de plus en plus utilisé aux dépens du castillan aragonais. De plus, certains traits spécifiques du castillan aragonais sont considérés comme « vulgaires » ou « incorrects » par beaucoup d'Aragonais.

La dernière enquête officielle sur les usages linguistiques dans les régions administratives orientales de l'Aragon a débuté en 2014 et a été menée par les universités de Saragosse, Tarragone et Lérida à la demande de la Direction générale de la politique linguistique de Catalogne dans le but d'améliorer sa planification linguistique⁴¹⁸. Les résultats de ce travail ont été présentés en 2017 (annexe 2).

Le catalan, parlé dans les régions administratives (*comarcas*) orientales de l'Aragon qui comptaient, en 2014, 47 631 habitants, se divise en plusieurs variétés linguistiques qui font, toutes, partie du catalan occidental. Interrogées d'abord sur leur niveau de compréhension orale, 94,1% des personnes consultées disent comprendre le catalan, ce qui constitue un recul par rapport à l'année 2004 où ce pourcentage s'élevait à 98,% de la population :

*El coneixement oral del català es manté en cotes altes l'any 2014, però ha sofert variacions importants, que són sobretot rellevants en la competència oral. Així, s'ha reduït la capacitat de parlar el català (-9,4 punts percentuals) i d'entendre el català (-4,6 punts) en el període 2004-2014. En canvi, les competències escrites durant el decenni han millorat, tant pel que fa a saber escriure (+111,5 punts) com a saber llegir (2,4 punts).[...] Tot i que la població de la Franja ha augmentat en nombre d'habitants entre el 2004 i el 2014, el nombre absolut de persones que declaren entendre el català i saber-lo parlar ha disminuït.*⁴¹⁹

Les chercheurs attribuent ce recul du catalan aux changements démographiques qu'a connus la partie orientale de l'Aragon, c'est-à-dire la baisse de la population autochtone et l'augmentation parallèle de la population étrangère :

L'augment de pes dels estrangers sense coneixements de llengua catalana fa que el percentatge de coneixements disminueixi i tot i que l'augment d'estrangers que es poden haver incorporat al coneixement del català podria fer créixer la dada absoluta, aquest

⁴¹⁸ *Els usos lingüístics a la Franja, 2014*, Biblioteca Tècnica de Política Lingüística, Generalitat de Catalunya, maig 2017, 32 p. Consulté le 25/06/2017, sur : http://llengua.gencat.cat/web/.content/documents/publicacions/btpl/arxiu/19_Usos_linguistics_Franja_2014.pdf.

⁴¹⁹ *Idem*, p. 9.

*augment no compensa prou la pèrdua de població autòctona, que per moviment natural i migratori decau molt en l'última dècada.*⁴²⁰

L'aragonais, quant à lui, est une langue romane, appelée aussi « haut-aragonais » ou « *fabla aragonesa* », parlée par environ 2,5 % de la population⁴²¹. Elle se divise en plusieurs variétés ou dialectes : l'occidentale, la centrale, l'orientale et la méridionale, le « ribagorçan » étant la variété la plus parlée et la plus résistante du dialecte oriental. Dans la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires de 2008⁴²², le Conseil de l'Europe reprochait au gouvernement espagnol l'absence de statistiques récentes sur les locuteurs de langues minoritaires et l'encourageait à en établir. Ainsi pouvait-on lire au sous-chapitre « El aragonés y el catalán en Aragón » :

Según el Gobierno español, no se han proporcionado nuevos datos sobre el aragonés y el catalán en Aragón. Ante la ausencia de estadísticas oficiales, las autoridades españolas facilitan estimaciones del número de hablantes que datan de 1989. [...] El Comité de Expertos insta a las autoridades españolas a proporcionar nuevos datos.

Cette inquiétude est partagée par une partie de la société aragonaise (annexe 3) qui s'indigne de l'évolution de la politique linguistique de la Communauté d'Aragon et de la place de plus en plus marginale laissée, selon eux, aux langues minoritaires que sont le catalan et l'aragonais. L'aragonais était considéré comme étant en voie d'extinction par l'« Atlas interactif des langues en danger dans le monde » de l'Unesco en 2010⁴²³. Selon les chiffres du dernier recensement de l'Institut national de statistiques qui date de 2011, la pratique de l'aragonais a augmenté car l'on recensait alors 54 481 locuteurs, soit 4,9 % de la population aragonaise, ce qui représente une augmentation de 84% par rapport au dernier recensement de 1981 qui dénombrait 29 477 locuteurs. Il s'agit de la première étude sur l'emploi de l'aragonais sur tout le territoire de l'Aragon, le recensement précédent n'incluant pas la population de Saragosse qui représentait pourtant 43,8% des locuteurs en 2011. Cette étude tient compte également des Aragonais qui parlent le « patués », une variante de l'aragonais qui se pratique dans la vallée de Benasque située dans la région administrative de

⁴²⁰ *Idem*, p. 9-10. Le castillan est généralement leur langue de prédilection : « [...] se utiliza cada vez más el castellano, lo que se debe a la mayor presencia de extranjeros pero también al descenso de la transmisión de la lengua de padres a hijos. », <http://www.lavanguardia.com/vida/20170531/423085822835/piden-que-politicas-publicas-reviertan-descenso-de-uso-del-catalan-en-aragon.html>. Consulté le 02/06/2017.

⁴²¹ « The most reliable studies estimate that Aragonese is currently spoken by about 10,000 people in various areas of Aragon. It is mainly spoken in the north of the Autonomous Community, in the comarcas [administrative regions] of Jacetania, Alto Gállego, El Sobrarbe and the western part of Ribagorza, although it is also spoken in somewhat Castilianised form in other comarcas of northern Aragon », *European Charter for regional or minority languages*, Council of Europe, Strasbourg, 2010.

⁴²² Carta Europea de las Lenguas Regionales o Minoritarias, Aplicación de la Carta en España, Estrasburgo, 11 de diciembre de 2008, Council of Europe, 160 pages, <https://rm.coe.int/16806dba69>. Consulté le 25/06/2017.

⁴²³ MOSELEY Christopher (ed.), *Atlas des langues en danger dans le monde*, Paris, Éditions UNESCO, 2010 (3^{ème} éd.). Version en ligne : <http://www.unesco.org/culture/languages-atlas/fr/atlasmap.html>.

Ribagorza, et le « chapurreau » parlé dans la province de Teruel, et plus particulièrement dans les régions administratives de Matarrana et du Bas-Aragon. 17,56% des habitants de Sobrarbe, 11,56% des habitants de Jacetania et 8,84% de ceux de Alto Gallego déclaraient avoir une très bonne connaissance de l'aragonais et/ou de ses variantes⁴²⁴.

L'évolution de la politique linguistique aragonaise

Le déséquilibre dans le traitement des langues en Aragon est une constante de la politique linguistique menée par le gouvernement aragonais et qui a fait l'objet de vives critiques depuis ses débuts. En effet, le sociologue Angel Huguet Canalis⁴²⁵ reprochait le peu de cas fait par les autorités aragonaises de leurs langues minoritaires, notamment dans la partie orientale de la Communauté, (« *el Aragón catalanófono conocido habitualmente como Franja Oriental en Aragón y Franja de Ponent en Catalunya* », p. 206) à l'opposé de certaines autres communautés autonomes, et ce malgré les possibilités de réhabilitation offertes par la Constitution de 1978⁴²⁶.

Le Statut d'Autonomie de 1982 illustre ainsi l'absence de reconnaissance officielle du catalan et de l'aragonais, ces langues étant simplement désignées comme des « modalités linguistiques » spécifiques à l'Aragon, qu'il faut préserver et dont il faut garantir l'enseignement par l'élaboration d'une loi à venir, sans plus de précision sur les mesures concrètes à prendre. On retrouve cette même préoccupation à l'article 7 du Statut d'Autonomie entré en vigueur le 20 janvier 1997⁴²⁷, puis à l'article 4 de la loi 3/1999 du 10 mars sur le Patrimoine culturel aragonais⁴²⁸, ce qui aboutit à la constitution d'une commission

⁴²⁴ « Más de 50.000 personas hablan aragonés », <http://www.aragondigital.es/noticia.asp?notid=126286>, consulté le 25/06/2017.

⁴²⁵ *Tratamiento de las Lenguas en la Comunidad Aragonesa. Hacia una Evaluación*, Univ. de Lleida, Dept. de Pedagogia i Psicologia, 2000, p. 205-223.

⁴²⁶ « [...] en la mayor parte de las Comunidades Autónomas que conforman el Estado, surgió una generalización de esfuerzos cuyo objetivo fundamental se hallaba en la revalorización de sus lenguas propias en un intento de superar la situación de precariedad en que se encontraban tras la caída de la dictadura franquista. Ahora bien, si esta fue la tónica prácticamente común, tal circunstancia gozó de un eco muy limitado en Aragón. Una comunidad donde coexisten dos lenguas autóctonas (aragonés en los valles de los Pirineos y catalán en el Este) en clara posición de inferioridad respecto al castellano mayoritario de la población [...] La Franja constituye así un ejemplo típico de desequilibrio entre lenguas en presencia en el que una de las lenguas (catalán) no es reconocida oficialmente y se reserva para el uso familiar y en las comunicaciones informales, mientras la otra (castellano) goza del reconocimiento oficial y es la lengua utilizada tanto por los medios de comunicación como en todo tipo de actividad formal. » *Ibid.*, p. 206.

⁴²⁷ Ley orgánica 5/1996 de 30 de diciembre, de reforma de la Ley orgánica 8/1982, de 10 de agosto de Estatuto de Autonomía de Aragón, modificada por la Ley Orgánica 6/1994, de 24 de marzo, de dicho Estatuto : « Las lenguas y modalidades lingüísticas propias de Aragón gozarán de protección. Se garantizará su enseñanza y el derecho de los hablantes en la forma en que establezca una ley de Cortes de Aragón para las zonas de utilización predominante de aquellas ».

⁴²⁸ « El aragonés y el catalán, lenguas minoritarias de Aragón, en cuyo ámbito están comprendidas las diversas modalidades lingüísticas, son una riqueza cultural propia y serán especialmente protegidas por la Administración ».

parlementaire sur la politique linguistique chargé d'émettre un avis sur le traitement à réserver aux langues minoritaires. Dans son rapport publié en novembre 1997⁴²⁹, la commission se prononce clairement en faveur de la co-officialité des deux langues avec le castillan⁴³⁰, incitant notamment les autorités aragonaises à présenter un projet de loi dans ce sens (art. 3 des Conclusions). Cette demande de co-officialité s'inscrit dans la continuité du rapport du « défenseur » (« *Justicia* ») du peuple d'Aragon sur les langues minoritaires en Aragon, présenté en février 1993⁴³¹, dans lequel les juristes se basaient sur l'exemple de l'aranaïs en Catalogne pour affirmer que rien ne s'opposait à la reconnaissance de l'aragonais et du catalan en tant que langues officielles et ce malgré l'omission du principe de co-officialité des langues minoritaires dans le Statut d'Autonomie de l'Aragon. Le « défenseur » du peuple attirait par ailleurs l'attention des autorités aragonaises sur la nécessité de prendre en compte le ressenti de ces locuteurs qui, du fait de la marginalisation de leurs langues respectives, se sentent discriminés. Cette recommandation ne fut pourtant pas suivie dans les lois linguistiques de 2009 et 2013.

Le choix de la « non co-officialité » serait donc bien le résultat d'un manque de volonté politique de la part du gouvernement aragonais. En effet, pour régler la pluralité linguistique de son territoire et assurer la coexistence entre castillan, catalan et aragonais, le gouvernement aragonais a adopté le 22 décembre 2009 la loi 10/2009⁴³² sur l'usage, la protection et la promotion des langues propres de l'Aragon. Cette loi, prévue également à l'article 7 du Statut d'Autonomie de 2007, est composée de sept chapitres principaux qui traitent respectivement des questions suivantes :

- La pluralité linguistique de l'Aragon et le statut de chaque langue. Ainsi, peut-on lire à l'alinéa 1 de l'article 2 de ce premier chapitre intitulé « *Lenguas propias de Aragón* » : « *El castellano es la lengua oficial de Aragón. Todos los aragoneses tienen el deber de conocerla y el derecho de usarla* » et à l'alinéa 2 : « *El aragonés y el catalán son lenguas propias y originales e históricas de nuestra Comunidad Autónoma.* »

Puis l'alinéa 1 de l'article 4 stipule que :

Se reconocen a los ciudadanos y ciudadanas de Aragón los siguientes derechos lingüísticos en los supuestos establecidos por la presente ley:
a) Conocer las lenguas propias de Aragón.

⁴²⁹ Boletín Oficial de Las Cortes de Aragón, Número 148, 21 de noviembre de 1997.

⁴³⁰ Cf. article 2 des « Conclusions », alinéa b : « *La lengua catalana y la lengua aragonesa serán cooficiales junto a la lengua castellana en sus respectivos territorios y en los niveles en que se determine* ».

⁴³¹ Justicia de Aragón, Informe y Resolución del Justicia de Aragón sobre las lenguas minoritarias en Aragón, Boletín Oficial de las Cortes de Aragón, n° 66 (III Legislatura), Zaragoza, 8 de febrero de 1993.

⁴³² Ley 10/2009, de 22 de diciembre, de uso, protección y promoción de las lenguas propias de Aragón (vigente hasta el 24 de Junio de 2013).

- b) Usar oralmente y por escrito las lenguas propias de Aragón tanto en las relaciones privadas como en las relaciones con las Administraciones Públicas.*
- c) Recibir la enseñanza de las lenguas propias de Aragón.*
- d) Recibir, en las lenguas propias de Aragón, publicaciones y programaciones de radio, televisión y otros medios de comunicación social.*
- e) Usar las lenguas propias en la vida económica y social.*

- La désignation des zones d'utilisation des langues propres de l'Aragon.

L'alinéa 1 de l'article 7, intitulé « *Zonas de utilización de las lenguas propias* », réitère le caractère officiel du seul castillan :

En la Comunidad Autónoma de Aragón, el castellano es la lengua oficial y utilizada en todo su territorio. A los efectos de esta ley, en la Comunidad Autónoma de Aragón existen:

- a) Una zona de utilización histórica predominante del aragonés, junto al castellano, en la zona norte de la Comunidad Autónoma.*
- b) Una zona de utilización histórica predominante del catalán, junto al castellano, en la zona este de la Comunidad Autónoma*
- c) Una zona mixta de utilización histórica de ambas lenguas propias de Aragón, junto al castellano, en la zona nororiental de la Comunidad Autónoma*
- d) Una zona de uso exclusivo del castellano con modalidades y variedades locales.*

- La création d'un Conseil supérieur des langues d'Aragon prévue à l'article 10⁴³³. C'est par le décret 88/ 2011 du 5 avril 2011 que furent approuvées les normes d'organisation interne et de fonctionnement du Conseil supérieur des langues d'Aragon.
- Les compétences de ce Conseil en tant qu'autorité linguistique des langues propres de l'Aragon. Ce chapitre prévoit également la création de deux académies : l'Académie de la langue aragonaise, dont les statuts seront approuvés par le décret 87/ 2011 du 5 avril 2011 et l'Académie aragonaise du catalan dont les statuts seront également approuvés le même jour, par le décret 89/ 2011.
- La caractérisation de ces langues et modalités linguistiques comme partie intégrante du patrimoine culturel aragonais, les mesures à mettre en œuvre pour leur conservation, leur protection et leur promotion.
- L'enseignement de ces langues, fondé notamment sur la volonté des parents.
- Les relations, enfin, entre l'administration et les citoyens ainsi que les publications officielles, la toponymie et l'anthroponymie.

Le 9 mai 2013, le gouvernement aragonais a voté la loi 3/2013 sur l'usage, la protection et la promotion des langues et des modalités linguistiques d'Aragon⁴³⁴ qui se différencie de la précédente essentiellement sur deux points : la modification des appellations

⁴³³ Decreto 88/2011, de 5 de abril, del Gobierno de Aragón, por el que se aprueban las Normas de organización interna y de funcionamiento del Consejo Superior de las Lenguas de Aragón.

⁴³⁴ Ley 3/2013, de 9 de mayo, de uso, protección de las lenguas y modalidades lingüísticas propias de Aragón.

des langues minoritaires que sont l'aragonais et le catalan à l'article 5 du chapitre II et la disparition du Conseil supérieur des langues aragonaises. En effet, l'aragonais est alors appelé « langue aragonaise propre des régions pyrénéennes et prépyrénéennes ». Le catalan, quant à lui, est identifiable sous l'appellation « langue aragonaise de la région orientale de l'Aragon ».

Enfin, en 2017 le gouvernement d'Aragon a créé récemment l'Académie aragonaise de la langue qui a pour but de réglementer l'usage du catalan et de l'aragonais et qui abritera l'Institut de l'aragonais et l'Institut du catalan d'Aragon. Cette Académie compte 15 membres élus par le gouvernement d'Aragon, les parlements régionaux et l'université de Saragosse⁴³⁵.

Malgré le souhait que l'aragonais devienne la deuxième langue officielle au même titre que le castillan, la question de la langue, si elle n'est pas consensuelle, oppose moins les Aragonais entre eux que les Aragonais et les Catalans, surtout sur le statut des langues dans la partie orientale de la communauté autonome. De plus, si la promotion de l'aragonais peut être un élément différenciateur et d'affirmation régionale par rapport à la Catalogne, le débat sur la langue prend une tout autre dimension pour les Catalans car cette dernière est considérée comme un « fait différentiel » au cœur d'un processus séculaire de reconnaissance identitaire, de défense de la nation catalane et d'une scission avec l'Espagne telle que nous la connaissons. Cette lutte, qui oppose également les Catalans entre eux, s'accompagne d'une politique d'uniformisation du catalan et du renforcement de son apprentissage et de sa pratique sur les autres territoires catalanophones en dehors de la Catalogne.

⁴³⁵ « Aragón crea su propia Academia de la Lengua », article du 26/05/2017, disponible sur : <http://www.elmundo.es/espana/2017/05/26/59286d73468aebc86f8b460d.html>. Consulté le 25/06/2017.

b. La Catalogne



Les provinces de la Catalogne⁴³⁶

Avec une superficie de 31 950 km² pour une population estimée à 7 477 131 d'habitants au 1^{er} janvier 2017 (source Idescat), ce qui constitue une augmentation de 0,4% par rapport à l'année 2016, soit 28 799 habitants de plus, la Communauté autonome de Catalogne se subdivise en quatre provinces : Barcelone, Gérone, Lérida et Tarragone. Représentant à elle seule 16% de la population espagnole, la Catalogne est la seconde région la plus peuplée d'Espagne après l'Andalousie. Près de 95% de sa population est urbaine et se concentre dans 300 municipalités de plus de 2 000 habitants, principalement dans la région de Barcelone, seconde grande agglomération urbaine espagnole (après Madrid) qui accueille à elle seule plus de cinq millions de personnes soit 67% de la population catalane. Parmi les villes de plus de 100 000 habitants, on retrouve Tarragone, Lérida, Hospitalet de Llobregat, Badalone, Sabadell, Tarrassa ou encore Santa Coloma de Gramanet. Ces fortes concentrations de peuplement contrastent avec les faibles densités observées dans la campagne et les régions montagneuses qui, elles, souffrent d'un déficit de population dû essentiellement à l'exode rural qu'ont connu les campagnes catalanes au profit des villes jugées plus attractives car

⁴³⁶ <http://www.zonu.com/Europa/Espana/Cataluna/Politicicos.html>. Consultée le 7 septembre 2015.

fortement industrialisées. Ainsi le gouvernement catalan tente-t-il de pallier le manque d'infrastructures en matière de transport et d'équipements dans le cadre de sa politique rurale. Ces tentatives de rééquilibrage territorial concernent principalement les Pyrénées catalanes et le sud-ouest qui souffrent du déclin de leur agriculture et d'un déficit démographique. Ces régions bénéficient de programmes d'aide au développement rural.

En effet, bien qu'étant un milieu riche, notamment en ressources forestières, hydrauliques et piscicoles, les Pyrénées catalanes sont difficilement accessibles, ce qui fait augmenter les coûts d'exploitation des terres et explique la faible productivité entraînant à terme le déclin du secteur primaire dans une région dont l'économie dépend pourtant largement de l'activité agricole. On assiste à l'essor de l'agrotourisme aussi bien en hiver qu'en été pour tenter de diversifier l'économie. Le sud-ouest catalan souffre principalement d'un déficit hydrique, de nombreux incendies forestiers et d'érosion. Outre l'exode des jeunes, la région doit faire face au vieillissement de sa population et, mis à part le Bajo Ebro dont l'économie repose sur le secteur tertiaire, l'agriculture constitue l'activité principale comme dans les Pyrénées catalanes. La région mise pourtant sur le développement de l'artisanat agroalimentaire, la valorisation de sa grande richesse naturelle et de la chasse.

Les disparités s'expliquent aussi par un relief très compartimenté : les quelques plaines côtières dont dispose la Catalogne se situent dans les deltas de l'Èbre, du Llobregat et de l'Ampurdan. Les cordillères, avec des pics qui atteignent 3 000 mètres dans les Pyrénées, entourent le bassin de l'Èbre, renferment de nombreuses dépressions intérieures parmi lesquelles la Selva, el Vallès, el Penedès ou encore el Campo de Tarragona. Les côtes catalanes, quant à elles, plongent dans la Méditerranée, au pied des Pyrénées et s'étendent de la Costa Brava, longue de 214 kilomètres, alternant criques et grandes plages dans le golfe de Roses et l'Estartit-Pals, jusqu'au delta de l'Èbre situé quelques 547 kilomètres plus au sud.

Les langues de la Catalogne

La Catalogne a été reconnue « communauté historique » avec une langue propre, le catalan, qui cohabite avec le castillan, langue officielle de tout l'État espagnol. Depuis 2006, il faut ajouter au catalan et au castillan, l'aranais, également déclaré co-officiel. Il s'agit d'une modalité de l'occitan parlée dans le Val d'Aran, situé en territoire catalan.

L'aire d'influence linguistique et culturelle de la Catalogne dépasse cependant les frontières de son territoire puisqu'elle s'étend jusqu'à 750 kilomètres du nord au sud, couvre plus de 650 00 km² et concerne plus de douze millions d'habitants répartis sur huit territoires administratifs appartenant à quatre pays européens : l'Espagne, la France, l'Italie et Andorre. Cette délimitation qui remonte au Moyen Âge correspond aussi à la Catalogne historique,

résultant de l'expansion du Royaume d'Aragon en Méditerranée et est couramment désignée sous le nom de « Pays catalans ».

En terre espagnole, outre l'actuelle Catalogne qui est le territoire catalanophone le plus important, tant par sa population que par son poids économique et son influence culturelle, le Pays valencien est le second territoire le plus important⁴³⁷. Viennent ensuite les Îles Baléares⁴³⁸ et le Carxe⁴³⁹. Nous avons mentionné plus haut le cas particulier de la partie orientale de la région d'Aragon dénommée « Franja de Ponent » par les Catalans. Elle faisait partie de la Principauté de Catalogne et s'étend aujourd'hui sur quelques 5 001 km² couvrant une partie des provinces de Huesca, de Saragosse et de Teruel. Très proches de la frontière catalane, elles sont formées par une succession de petites régions administratives : une partie de la Ribagorça, la Llitera, le Baix Cinca, une partie de la Terra Alta et de la Ribera d'Ebre, puis le Matarranya avec Calaceit et Val de Roures. Le catalan n'y a pas de statut officiel, pas plus que l'aragonais, le castillan étant la seule langue à jouir de ce statut.

L'évolution de la politique linguistique catalane (Annexes 4 et 5)

Comme l'y autorisait la Constitution de 1978, la Catalogne a rendu officiel le catalan, aux côtés du castillan, par l'article 3 de son premier Statut d'Autonomie de l'après-franquisme approuvé par référendum le 25 octobre 1979. L'aranais, quant à lui, est désigné à l'alinéa 4 du même article comme un dialecte qui doit être protégé : « 4. *El habla aranese será objeto de enseñanza y de especial respeto y protección* ».

Cette reconnaissance se traduit par l'adoption de la première loi sur les langues, la loi 7/1983 du 18 avril, point de départ d'une véritable politique de normalisation linguistique et dont l'objectif était, en plus de garantir un usage normal et officiel du castillan, de promouvoir l'usage et la connaissance du catalan par tous les citoyens et sa normalisation dans les moyens de communication⁴⁴⁰.

Après avoir rappelé en préambule le caractère historique du catalan mais aussi sa situation précaire sous la dictature franquiste, l'article 2, alinéa 1 du Titre préliminaire, et l'article 5, alinéas 1 et 2 réaffirment que le catalan est la langue propre de la Généralité, mais

⁴³⁷ Le Pays valencien est un territoire de 23 253 km² avec près de 5 millions d'habitants, comprenant depuis son origine une partie castillane vers l'intérieur et une partie catalane sur les côtes. Outre le castillan, l'idiome valencien, appellation juridique du catalan retenue par le Statut d'Autonomie, est la deuxième langue officielle.

⁴³⁸ Bien que géographiquement indépendantes, les îles Baléares forment une seule et même communauté autonome. Le catalan y est la deuxième langue officielle après le castillan.

⁴³⁹ Le Carxe est le plus petit des territoires catalanophones et se trouve dans la région de Murcie, avec une superficie de 300 km² et une population de 3 000 habitants répartis sur quelques villages appartenant aux communes d'Iecla et de Jumella.

⁴⁴⁰ Llei 7/1983, de 18 de abril de normalizació lingüística a Catalunya.

aussi celle de l'administration territoriale, de l'administration locale et des autres organismes publics dépendant de la Généralité. Autrement dit, bien que le catalan et le castillan soient co-officiels, il existe une primauté du catalan du fait qu'il est considéré comme la langue naturelle de communication et le symbole de l'unité culturelle du peuple catalan⁴⁴¹.

C'est le décret 107/1987 du 13 mars qui réglemente l'usage des langues officielles dans les différentes administrations. La seconde loi de normalisation linguistique qui date, quant à elle, du 7 janvier 1998, insiste dans son article 9, alinéa 3 sur le fait que le gouvernement catalan, les administrations locales et tous les organismes publics doivent utiliser le catalan, non seulement pour leur communication interne, mais aussi dans les échanges entre les administrations et avec toutes les institutions et services qui leur sont rattachés, comme dans leurs rapports avec toutes les personnes qui résident dans l'espace linguistique catalan. Pour ce faire, le gouvernement encourage chaque administration à réglementer l'usage du catalan dans son domaine de compétences par l'approbation de normes qui vont dans le sens d'une plus grande normalisation du catalan comme le prévoit la loi. De fait, cinq nouveaux règlements sur l'usage de la langue catalane ont été approuvés en 2010⁴⁴².

Dans le domaine de l'emploi public, le gouvernement catalan a adopté, le 30 novembre 2004, un accord par lequel il crée la Commission de suivi des clauses sur l'usage du catalan dans l'emploi public et qui rend le catalan incontournable dans l'exécution des contrats publics, l'allocation de subventions et de crédits de la part de la Généralité et des organismes qui lui sont rattachés.

Dans le domaine de l'enseignement, la première loi sur la normalisation de 1983 a grandement facilité l'implantation et le développement du catalan dans le système éducatif. Ces débuts ont été consolidés par la loi organique 1/1990, du 3 octobre sur l'ordonnancement général du système éducatif⁴⁴³. Les articles 20 et 21 de la loi de 1998⁴⁴⁴ insistent sur le caractère inclusif du système éducatif catalan au sein duquel les apprenants ne peuvent être séparés dans des centres ou des groupes différents sur le critère de la langue.

⁴⁴¹ Cette première loi contient un Titre V entièrement consacré à l'aranais, qui est désormais désigné comme une langue reconnue, et non plus un dialecte, et que le gouvernement catalan a la volonté de normaliser dans la partie de son territoire où elle est pratiquée (article 28).

⁴⁴² Le Règlement pour l'usage des langues catalane et occitane de la Province de Lérida ; pour l'usage de la langue catalane du Conseil régional de Garrotxa ; pour l'usage de la langue catalane de la Mairie de Barcelone ; pour l'usage de la langue catalane de la province de Gérone ; le Règlement municipal pour l'usage du catalan de Esponellà.

⁴⁴³ Ley 1/1990, de 3 de octubre, de Ordenación General del Sistema Educativo.

⁴⁴⁴ Ley 1/1998, de 7 de enero, de política lingüística.

Les décrets 142/2007⁴⁴⁵ et 143/2007⁴⁴⁶ régissent respectivement les enseignements primaire et secondaire, et font de la langue catalane la colonne vertébrale du projet éducatif plurilingue de la Catalogne. Au niveau du premier cycle de l'école maternelle (de 0 à 3 ans), c'est le décret 101/2010, du 3 août, qui concrétise l'avancée du processus de normalisation du catalan dans le système éducatif. Un an auparavant, la loi 12/2009 sur l'éducation, du 10 juillet, venait s'ajouter à cet arsenal juridique et justifiait la politique du gouvernement de Catalogne en rappelant dans son article 143.1 que ce dernier possède la compétence exclusive pour l'organisation de l'enseignement dans sa langue propre comme le précisent les articles de la Constitution et 35.2 du Statut sur l'Autonomie.

Enfin, la loi 10/ 2010 du 7 mai sur l'accueil des personnes immigrées et les émigrés de retour en Catalogne⁴⁴⁷, considérant l'accueil comme la première étape d'un processus d'intégration, reconnaît le droit pour les nouveaux arrivés à un service d'accueil qui comprend une formation linguistique. Dans son article 9, alinéa 1, la loi propose donc de leur permettre d'acquérir les compétences de base en catalan et en castillan⁴⁴⁸. Le catalan est néanmoins désigné, à l'article 9, alinéa 4, comme la langue commune pour la gestion des politiques d'accueil et d'intégration, mais aussi celle de la formation :

El català, com a llengua pròpia de Catalunya, és la llengua comuna per a la gestió de les polítiques d'acollida i d'integració. També és la llengua vehicular de la formació i la informació, instrument bàsic per a la plena integració al país. Amb aquesta finalitat, l'aprenentatge lingüístic ofert pels serveis de primera acollida comença per l'adquisició de les competències bàsiques en llengua catalana.

La politique linguistique d'accueil repose aussi sur l'action du Consortium pour la normalisation linguistique (CPNL) qui réalise des activités de formation pour l'apprentissage de la langue, de connaissance de la société d'accueil, de formation du personnel enseignant, des agents d'accueil et travaille de pair avec les organisations qui officient dans le domaine de l'accueil mais aussi les administrations locales dans le but de coordonner les actions et de s'entendre sur des critères de travail et d'accueil linguistique. Le CPNL offre principalement trois services :

- un Service de formation chargé de l'organisation de cours de catalan, de cours de sensibilisation linguistique pour les agents en charge de l'accueil des populations d'origine étrangère. Des certificats homologués de connaissance du catalan, considérés comme

⁴⁴⁵ Decreto 142/2007, de 26 de junio, por el que se establece la ordenación de las enseñanzas de la educación primaria.

⁴⁴⁶ Decreto 143/2007, de 26 de junio, por el que se establece la ordenación de las enseñanzas de la educación secundaria obligatoria (vigente hasta el 1 de Septiembre de 2017).

⁴⁴⁷ Llei 10/2010, del 7 de maig, d'acollida de les persones immigrades i de les retornades a Catalunya.

⁴⁴⁸ « La persona titular del dret d'accés al servei de primera acollida, al llarg del procés d'integració a la societat catalana, ha d'assolir les competències lingüístiques en català i en castellà ».

équivalant à ceux de la Direction générale de politique linguistique, sont délivrés à la fin des cours ;

- un Service de gestion et de planification de la politique de normalisation linguistique ;
- un Service de promotion de la pratique et de l'usage social du catalan dont le programme le plus connu est le « Volontariat pour la langue ». Il s'agit d'un programme né en 2002 à l'initiative du Centre de normalisation linguistique de Cornellà et par lequel, des catalophones s'engagent à échanger et à converser une heure par semaine (pour un total de dix heures) avec les nouveaux arrivants pour faciliter leur accueil. Face à son succès, et sous l'impulsion de la Généralité, ce programme a été étendu aux autres centres. La promotion du catalan se fait également à travers la création en octobre 2008 de *Parla.cat*, un cours de catalan en ligne co-géré par la Direction générale de politique linguistique, l'Institut Ramon Lull, dédié au rayonnement et à la diffusion de la langue et de la culture catalane à l'extérieur, et le Consortium pour la normalisation linguistique. Le programme *Pack Aula Jove*, appelé *Pack Escoles* avant 2009, est mis en œuvre par le secrétariat à la Jeunesse pour sensibiliser les jeunes Catalans à l'usage du catalan mais aussi au patrimoine linguistique mondial et travailler sur les préjudices liés à la langue. L'année 2010 a été celle du lancement de la campagne « *Encomana el català* » (le catalan est contagieux) dont le but était de sensibiliser ceux qui s'expriment habituellement en catalan à la nécessité de le conserver en toutes circonstances, même dans les échanges avec les non catalanophones pour encourager ces derniers à améliorer leur connaissance et leur pratique de cette langue. Enfin, le secrétariat pour l'Immigration a lancé la publication « *Vivim junts* » (« Nous vivons ensemble »), une série d'articles illustrés qui paraissent chaque mois dans des journaux destinés spécifiquement aux populations immigrées. Ces articles reprennent souvent des situations de communication courantes à travers des scènes de la vie quotidienne, traduites en catalan, et sont censées être un outil d'apprentissage de langue. En 2010, « *Vivim junts* » avait été publié dans les revues : *Latino*, *Toumai*, *Revista Mano Osona*, *Catalina*, *AKG Express*, *Sí se puede*, *Raíz*, *Wanafrica*, *Revista Escletxa* et *20 minutos*.

L'état du catalan

En 2008, la Direction générale de politique linguistique de la Catalogne a mené une enquête⁴⁴⁹ dont l'objectif était d'établir l'état de la connaissance et de l'usage du catalan en Catalogne. Les données ont été exploitées en 2010 et révèlent que 95% des personnes de 15

⁴⁴⁹ *Enquesta d'usos lingüístics de la població 2008*, Institut d'Estadística de Catalunya, Barcelona, juny del 2009, 285 pages.

ans et plus interrogées affirmaient comprendre le catalan alors que seulement 67% d'entre elles disaient le comprendre parfaitement. En revanche, plus de 15% de la population avouait avoir des difficultés à comprendre cette langue. En ce qui concerne le degré d'aisance dans l'expression orale, 78% de la population affirmait savoir le parler, et seulement 49% parfaitement. Le pourcentage de ceux qui avaient des difficultés à parler le catalan était nettement plus important puisqu'il s'élevait à 34%. Les jeunes de 15 à 24 ans sont ceux qui maîtrisent le mieux le catalan car ils constituaient la première génération de l'après-franquisme ayant suivi une scolarité complète dans cette langue. Parmi les 25-34 ans on pouvait constater une diminution du nombre de locuteurs car cette tranche d'âge était composée d'un grand nombre d'étrangers qui n'avait pas suivi, ou pendant très peu de temps, une scolarité en catalan.

Toujours selon l'enquête de 2008 sur les usages linguistiques de la population en Catalogne, la langue la plus connue et pratiquée dans cette communauté autonome était le castillan : en effet, 88% de la population déclarait avoir un degré de connaissance du castillan élevé aussi bien au niveau de la compréhension, que de la pratique orale, de la lecture et de l'écriture. 46% des Catalans considéraient le catalan comme leur langue contre 37% qui lui préféraient le castillan. Pour ce qui était de l'usage quotidien, le castillan était pratiqué par 53% des personnes interrogées alors que 43% d'entre elles privilégiaient le catalan. Enfin, 800 000 personnes, soit 13% de la population disaient avoir adopté le catalan comme leur langue alors qu'il n'était pas leur langue première ou maternelle. 9% des habitants de la Catalogne déclaraient s'identifier indifféremment au catalan et au castillan. Cette différence dans la pratique des deux langues s'expliquerait par le lieu de naissance des locuteurs, le castillan étant majoritairement pratiqué par les populations nées hors de Catalogne (à l'étranger ou dans une autre communauté autonome) alors que les autochtones utiliseraient principalement le catalan. La dernière enquête sur l'usage du catalan date de l'année 2013 ; tandis que 95% des personnes interrogées déclaraient pouvoir comprendre, parler, lire et écrire le castillan, les pourcentages différaient en fonction de l'aptitude pour le catalan : 94,3% le comprenaient, 80,4% savaient le parler, 82,4% le lire et 60,4% l'écrire. Le castillan était également la langue première d'une majorité de Catalans : *« A Catalunya hi ha 1.940.000 persones que tenen el català com a llengua inicial (la que van parlar per primera vegada a casa seva), 3.448.500 persones tenen el castellà i més de 152.700 persones tenen tant el català com el castellà »*⁴⁵⁰.

⁴⁵⁰ *Enquesta d'usos lingüístics de la població 2013*, Dossier de premsa 20 de juny de 2014, Gobierno de Catalunya, p. 7.

2. – L'évolution des situations économiques

a. En Catalogne

L'économie catalane se caractérise par l'importance de son secteur tertiaire avec une prédominance des services liés au commerce, à la finance mais aussi au tourisme particulièrement développé sur le littoral. Le secteur industriel est spécialisé dans les produits de transformation, l'absence d'industries lourdes s'expliquant par un déficit en matières premières dans le sous-sol, à l'exception de la potasse. Fer de lance de l'industrialisation espagnole depuis le XIX^e siècle, la Catalogne possède, en effet, un tissu productif très diversifié, formé majoritairement par des petites et moyennes entreprises travaillant dans le textile (le coton dans la région de Llobregat, la laine à Sabadell-Tarrasa), le tricot (dans le Maresme), la métallurgie, la chimie, les biens d'équipement (dans la région de Barcelone), la pétrochimie (à Tarragone) et l'agroalimentaire sur l'ensemble du territoire. Enfin, avec une superficie agricole qui représente environ 30% de son territoire, la Catalogne cultive traditionnellement des céréales, de la vigne, des oliviers, et des arbres fruitiers. Mais la branche la plus productive du secteur primaire est l'élevage, les troupeaux étant surtout formés d'ovins, de bovins et de porcins.

Cette économie jusque-là florissante, à l'instar de nombreuses autres, a ressenti les effets de la crise financière internationale dès l'année 2008. En effet, bien que le PIB catalan ait continué à augmenter au cours de cette même année avec une croissance de 0,7%, il était nettement inférieur à celui de l'année 2007 qui affichait +3,6%. Les secteurs les plus touchés ont été celui de la construction (-3%), de l'industrie (-2,6%) et le secteur primaire (-1,3%). Cette chute de la croissance marque un changement profond puisqu'elle se conjugue avec une augmentation du chômage de 0,4% et une croissance démographique de 2,1%, supérieure à celle de la croissance économique. Cela a eu pour conséquence une chute de 1,4% du PIB *per capita* et l'entrée en récession de l'économie catalane. Entraîné dans le sillage de la bulle immobilière nord-américaine, le marché du crédit a commencé à se détériorer, le volume d'habitats construits a diminué d'un tiers par rapport à l'année 2007 et l'augmentation de la demande publique de +20,4% sur toute l'année 2008 ne suffit pas à compenser le manque d'activité et la perte continue d'emplois dans le secteur de la construction.

Le secteur industriel fortement dépendant des variations du commerce international, a été touché de plein fouet par la diminution du volume des échanges internationaux. Il faut ajouter à cela une chute de la demande interne, ce qui a accentué la décélération du secteur. Les productions les plus affectées ont été celle des biens d'équipement et des biens

intermédiaires dont l'acquisition est rendue plus difficile à cause notamment des restrictions d'accès au crédit. Seule la production énergétique a maintenu un rythme de croissance positif de 2,7%.

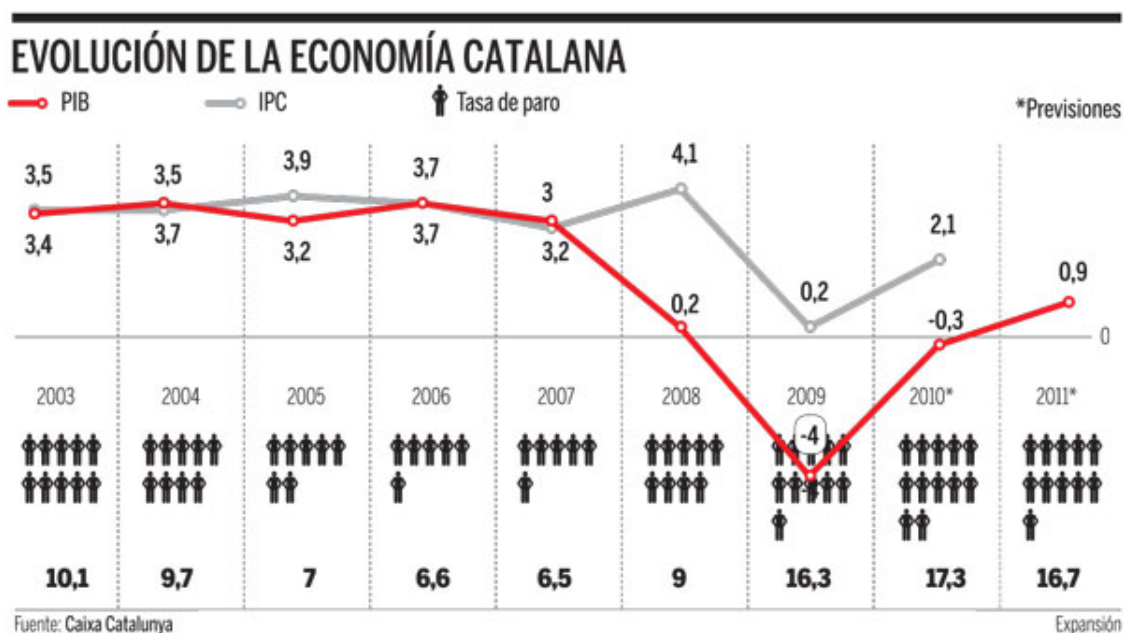
Face à la récession qui a touché les secteurs de la construction et de l'industrie, le secteur des services, bien que manifestant un ralentissement, a affiché une croissance interannuelle de 1,1%, aidé en cela par l'évolution des services publics qui a contrebalancé la diminution de la demande dans le secteur privé. En effet, on a pu enregistrer une augmentation de 4,7% de la consommation de l'administration publique, tous secteurs confondus. Des branches comme les transports, dont la croissance s'est maintenue, ou les technologies de l'information, qui ont progressé de 1%, contrastent avec la chute des services aux entreprises ou du tourisme.

Au cours de l'année suivante, la situation s'est aggravée puisque l'année 2009 a été une année de forte récession pour l'économie catalane. Ainsi la Catalogne a-t-elle vu son PIB interannuel chuter de -4% contre les +0,7% de l'année 2008, une régression qui, bien que restant dans la moyenne des pays européens (4,1%), dépasse celle de l'ensemble de l'économie espagnole qui recule de 3,7%. Cette fois, le secteur industriel a été nettement plus touché puisqu'il a subi une baisse de 12,7%, suivi de l'immobilier qui a régressé de 6,6% et le secteur tertiaire, colonne vertébrale de l'économie catalane, a reculé de 1,2%. Le seul secteur qui a connu une croissance positive est le secteur primaire avec 6,4%. Les branches les plus déficitaires sont celle des biens d'équipement (-26,3%), des biens intermédiaires (-19,5%), de la fabrication de matériel de transport, la métallurgie et les produits métalliques ou non. A contrario, le secteur pharmaceutique affiche un indice de croissance de 8,1% tandis que celui de l'agroalimentaire s'est maintenu à -0,1%. En août 2012, la Catalogne, surendettée, a sollicité le soutien de l'État espagnol à hauteur de 5 milliards d'euros. Cette somme provenait du fonds de 18 milliards mis en place par l'État au mois de juillet de la même année pour aider les communautés autonomes à se financer.

Néanmoins, l'impact de la crise économique a été amorti par la consommation du secteur public et l'intervention des autorités monétaires qui, en soutenant financièrement les organismes de crédit, leur ont permis de résister face à la dégradation de la situation financière internationale. Enfin, la demande externe, provenant surtout du reste de l'Espagne, reste excédentaire même si elle a régressé de 13%, ce qui vient contrebalancer la forte chute de la demande interne, cause principale de la chute du PIB catalan.

Conséquence logique, la dégradation de l'économie a eu des répercussions sur le marché du travail et s'est traduit par une augmentation du chômage, les secteurs les plus affectés étant ceux de la construction, de l'industrie et des services qui ont perdu

respectivement 18,4%, 16,5% et 4,6% de leur main-d'œuvre. Ainsi, le nombre total d'emplois détruits au plus fort de la crise, soit entre le second trimestre de l'année 2008 et le premier de 2009, s'élève à 319 000.



Évolution de l'économie catalane⁴⁵¹

L'année 2010 a néanmoins été synonyme d'amélioration et d'une lente récupération avec un PIB remonté à -0,3%, grâce notamment aux programmes de stimulation de l'économie et de soutien à la consommation des ménages à travers la baisse des taux d'intérêt et la réduction de l'inflation notamment. Enfin, selon le dernier bulletin semestriel de Catalunya Caixa⁴⁵² sur les perspectives de l'économie catalane, la Catalogne commençait à renouer avec la croissance après trois années de crise, le PIB prévisionnel annuel étant estimé à 0,8% selon Josep Oliver, professeur d'économie appliquée à l'Université autonome de Barcelone⁴⁵³. Cette croissance a permis la création de quelques 20 000 postes de travail, infléchissant légèrement le taux de chômage, ce qui ne suffisait pas encore pour retrouver les taux de croissance connus avant l'année 2008. Le secteur créateur d'emplois devait être celui des services avec une croissance prévue de 1,1% alors que l'industrie se rétablissait légèrement à 0,3%. À l'opposé, le secteur de la construction a continué à voir baisser ses

⁴⁵¹ <http://www.expansion.com/2010/07/14/catalunya/1279138505.html>. Consulté le 23/06/2017.

⁴⁵² « Caixa Catalunya prevé un paro de casi el 17% en 2011 », <http://www.expansion.com/2010/07/14/catalunya/1279138505.html>. Consulté le 23/06/2017.

⁴⁵³ « "Tenemos buenas noticias". Con este optimismo ha iniciado el economista Josep Oliver la presentación del nuevo informe semestral sobre la situación y perspectivas de la economía catalana, elaborado por CatalunyaCaixa. La entidad de ahorros prevé que Catalunya crecerá el 0,8% y que se generarán 20.000 puestos de trabajo limpios, factor que, de cumplirse, reduciría ligeramente la tasa de paro hasta el 17,5% », http://www.economiadigital.es/finanzas-y-macro/catalunya-volvera-a-crecer-despues-de-tres-anos-de-crisis-segun-catalunyacaixa_116434_102.html. Consulté le 23/06/2017.

effectifs, quoique dans une moindre mesure puisque le nombre de chômeurs dans ce secteur atteignait 1,4% au cours de l'année 2010. Selon l'Enquête de population active (EPA) 2017⁴⁵⁴, il y a en Catalogne 83 000 chômeurs de moins au premier trimestre 2017 (-12,6%) pour un total de 576 700 chômeurs. Le taux de chômage est de 15,28%. La population active a augmenté de 70 400 personnes, soit 2,3% de plus comparé à la même période de l'année précédente, et compte 3 197 900 travailleurs au total. Par secteur, celui de la construction a connu la plus forte augmentation interannuelle en termes relatifs (+14,4%) tandis que le secteur tertiaire reste le premier en termes absolus (+2,7%). Seul le secteur de l'industrie a connu une baisse en perdant 21 000 travailleurs (-3,6%). Le taux d'occupation des femmes a augmenté de 3% contre 1,6% pour les hommes et les travailleurs jeunes (entre 16 et 24 ans), ont été les premiers bénéficiaires de cette conjoncture favorable. Enfin, on observe une nette prédominance des contrats temporaires (9,1%), contre seulement 1,6% de contrats à durée indéterminée.

b. En Aragon

L'économie aragonaise⁴⁵⁵ se caractérise par la prédominance du secteur des services (les activités entrepreneuriales, commerce, hôtellerie, santé, éducation, finances, transport, administration publique, par exemple) qui constitue 59% de son activité, tandis que l'industrie (métallurgie, transport, alimentation, électronique et optique, mécanique notamment) représente 20,9%, la construction 12,3%, l'agriculture 3,4% et les activités liées à l'énergie 2,9%. Bien que modeste, comparée à celle de la Catalogne, avant la crise, l'économie de l'Aragon doit son dynamisme à sa capitale, Saragosse. En effet, selon les données de la Fondation aragonaise d'économie (Fundear), il se produit une légère décélération à partir de l'année 2008 (le taux de croissance était encore de 6% en juillet) et l'Aragon entre officiellement en récession au cours du quatrième trimestre avec un taux interannuel de croissance qui n'est plus que de 1,6% au mois de décembre⁴⁵⁶.

C'est cependant en 2009-2010 que l'économie aragonaise a été le plus durement touchée⁴⁵⁷. L'investissement en biens d'équipement a chuté de 24,9%, le secteur de la

⁴⁵⁴ <http://www.idescat.cat/treball/epa?tc=4&id=ic07&lang=es>. Consulté le 12/04/2017.

⁴⁵⁵ « Economía en Aragón, Rasgos principales de la economía aragonesa », Gobierno de Aragón, http://www.aragon.es/VisitarAragon/Subtemas/ConoceAragon/Subtemas/ci.05_economia.detalleVisita?channelSelected=0.

⁴⁵⁶ José María Serrano Sanz (dir.), *Informe Económico de Aragón 2008*, Fundear y Universidad de Zaragoza, Zaragoza, 2009.

⁴⁵⁷ « La evolución de la economía de Aragón en 2009 y 2010: los años más difíciles », <https://www.ecodeteruel.tv/la-evolucion-de-la-economia-de-aragon-en-2009-y-2010-los-anos-mas-dificiles/>. Consulté le 25/06/2017.

construction a vu son activité baisser de 10% et la consommation privée a diminué de 5%. Le secteur le plus affecté a été celui de l'industrie qui a vu sa production chuter de 15%. On observe une légère récupération en 2010 avec un PIB qui reste négatif mais remonte à -0,2%, soit un dixième de plus que la moyenne nationale (alors qu'il se situait à -4,8% en 2009). En termes d'emploi, l'Aragon occupait néanmoins le septième rang :

*[...] durante 2010 ha continuado cayendo la ocupación (23.300 empleos menos) y aumentando el paro (11.000 desempleados más), pero esta evolución, cabe destacar, no ha sido tan desfavorable como en 2009, cuando se destruyeron 37.600 puestos de trabajo con un aumento del desempleo de 37.400 personas. [...] En términos de actividad y de empleo, sin embargo, ha empeorado una posición ocupando el décimo y séptimo lugar, respectivamente.*⁴⁵⁸

En 2016, la croissance économique de l'Aragon a été de 3,3% et le rapport de BBVA⁴⁵⁹ prévoyait 2,9% en 2017, 2,8% en 2018 et la création de 20 000 postes de travail sur cette période. Bien qu'en légère baisse, les auteurs estiment que la demande interne favorise la récupération ainsi que les exportations dans le secteur automobile et le tourisme. Pour ce qui est de l'emploi, Marcos Santos, professeur d'analyse économique de l'université de Saragosse estimait que le chômage baisserait pour s'établir à 13% en 2016 grâce notamment à un contexte international favorable : « *Un contexto de precio de materias primas muy favorables, la recuperación del consumo y la contención en precios y salarios. De cualquier modo, precisó, "la economía aragonesa va ligeramente por debajo de la española". La razón, dijo, "es una incógnita". "Las fluctuaciones en la economía aragonesa son mayores. Hay sectores que tardan más en responder como el de servicios o el del comercio minorista que en el resto de España* »⁴⁶⁰.

Au cours du premier trimestre 2017, le taux de chômage de l'Aragon était en effet de 13,32% contre 18,75% au niveau national, et le nombre de chômeurs a baissé de 2 100 personnes en Aragon tandis qu'il a augmenté de 17 200 personnes au niveau national selon les chiffres de l'Enquête de population active 2017⁴⁶¹.

⁴⁵⁸ *Informe sobre la situación económica y social de Aragón*, Edición resumida 2010, Consejo Económico y Social de Aragón, Colección Informes, julio de 2011, p. 8.

⁴⁵⁹ Miguel Cardoso (dir.), *Perspectivas para la economía aragonesa*, Situación Aragón 2017, BBVA Research.

⁴⁶⁰ « La economía aragonesa seguirá creciendo un 3% este año y algo menos, un 2,6%, en 2017 », <http://www.heraldo.es/noticias/aragon/2016/01/28/la-economia-aragonesa-crecera-2016-6-2017-728433-300.html>. Consulté le 25/06/2017.

⁴⁶¹ « El paro bajó en Aragón en 2.100 personas y la tasa se sitúa en el 13,32% », <http://www.elperiodicodearagon.com/noticias/aragon/paro-aragon-2-100-personas-tasa-situa-13-32-1197607.html>. Consulté le 25/06/2017.

II. – LIENS HISTORIQUES ET CULTURELS

1. – Passé commun et liens actuels

a. La Couronne d'Aragon

Les premiers liens entre les actuelles Communautés Autonomes d'Aragon et de Catalogne remontent à l'établissement de la Couronne d'Aragon qui débute en 1137 avec l'union du royaume d'Aragon et du Comté de Barcelone par le mariage de Ramón Berenger IV et Petronila d'Aragon. Leur fils, Alfonso II, premier roi d'Aragon, unifia les royaumes de ses parents auxquels s'aggrégèrent, au fil des années, d'autres comtés catalans, des territoires situés au nord des Pyrénées et d'autres terres, comme Teruel, au XII^e siècle, Mallorca, Valence et la Sicile au XIII^e siècle, une partie d'Alicante et de la Sardaigne au XIV^e siècle. Les duchés d'Athènes et de Néopatrie (sur le territoire de la Grèce actuelle), puis Naples furent incorporés à la Couronne au XV^e siècle.

Mais bien que les royaumes d'Aragon, de Valence, de Mallorca et la Principauté de Catalogne fassent partie de la même confédération, cela n'empêcha pas les dissensions et la rivalité, notamment entre Aragonais et Catalans. Preuve en est le refus des Catalans, en 1358, de combattre à l'extérieur de la Catalogne, les provinces de Catalogne, de Valence et d'Aragon n'étant pas soumises au même droit bien que gouvernées par le même prince. Il n'existait en effet aucune norme générale, valable pour tous les habitants du royaume, et ce jusqu'à ce que Fernand II décide de mettre un terme à l'ancienne rivalité avec la Castille en épousant Isabelle. On assiste alors à la naissance d'une nouvelle entité politique : le Royaume d'Espagne.

b. L'émigration des Aragonais en Catalogne

L'histoire commune de l'Aragon et de la Catalogne prend une nouvelle dimension à partir de la fin du XIX^e siècle, jusqu'à la fin de la Guerre civile espagnole en raison du phénomène migratoire : on constate en effet l'émigration d'un grand nombre d'Aragonais vers la communauté voisine. Cette présence aragonaise en terre catalane devient réellement significative au début du XX^e siècle où l'on dénombrait environ 70 000 Aragonais en 1900 et entre 100 000 et 120 000 au cours des années 1930. Le commentaire de Hermenegildo Gorria, président du Centre aragonais de Barcelone souligne bien l'importance de ce phénomène : « *A principios del siglo XX, Barcelona era la segunda ciudad de Aragón, después de Zaragoza,*

*por el número de residentes aragoneses, alrededor de 50 000 y de casi 70 000 en toda Cataluña »*⁴⁶².

Ce centre, créé le 3 janvier 1909 par Miguel Allué, Agustín Lecha, Martín Usán, Eladio Hernández, Miguel Oliván, Francisco Gaudó, et Miguel Solanilla constitue pour les Aragonais un point de rencontre et un lien avec le territoire qu'ils avaient laissé derrière eux. Même les pierres des fondations ont été apportées d'Aragon, trois plus particulièrement, symbolisent chacune l'une des provinces de la communauté d'origine : Saragosse, Teruel et Huesca. Il est également une vitrine de l'Aragon à travers la promotion des activités culturelles proposées.

L'instruction est également l'un de ses objectifs prioritaires puisque l'on peut y apprendre le français, l'anglais, l'arithmétique, la couture, le solfège ou encore le piano. On assiste également à la création de plusieurs autres centres combinant activités culturelles et politiques comme l'indique Antonio Peiro Arroyo dans un entretien à la librairie Cazabaret⁴⁶³. À la question « *Explicanos un poco cómo surgen [...] ¿Qué idiosincrasia presentan y qué derivas porque siempre parece que va mas allá de lo cultural [...] aunque siempre he visto que los Centros Aragoneses eran, y creo que siguen siendo, un lugar de reunión y de reencuentro social?* », l'auteur répond :

El objetivo de los primeros centros era muy sencillo: agrupar a los emigrantes de origen aragoneses. Para ello, se articulaban en torno a una serie de símbolos comunes (Costa, Goya ...) y, en menor medida, símbolos políticos o religiosos como la Virgen del Pilar o Fernando el Católico. Lo que ocurre es que pronto se generó en ellos una crítica a las causas que le habían obligado a emigrar: la falta de oportunidades, el caciquismo [...] y, comenzó la búsqueda de soluciones. De ahí, que pronto surgió una componente política, que los centros son incapaces de asumir...

Les causes de l'émigration aragonaise en terre catalane sont sensiblement les mêmes qui expliquent le départ vers l'Amérique ou l'Europe : le manque de travail dans les secteurs secondaire et tertiaire (la mécanisation progressive des campagnes a en effet généré un excédent de main-d'œuvre), mais aussi l'existence d'un système héréditaire de transmission des terres qui privilégiait les aînés, laissant les autres membres de la famille sans moyen de subsistance. Tout ceci a provoqué un véritable exode rural que le développement industriel des années 1960 et la création d'emplois dans l'industrie de Saragosse et sa périphérie n'ont pu maîtriser, les offres de travail restant insuffisantes. Pour toutes ces raisons, et du fait

⁴⁶² CASTRO Antón, *Cien años del centro aragonés de Barcelona*, Centro Aragonés de Barcelona y Departamento de Vicepresidencia del Gobierno de Aragón, Zaragoza, 2009, p. 13.

⁴⁶³ « Cazabaret conversa con...Antonio Peiro Arroyo ». Ces propos sont tenus à l'occasion de la sortie de son ouvrage intitulé *Emigrantes y política. Aragoneses en Cataluña (1885-1939)*, Fundación Gaspar Torrente, Saragosse 2015. <http://www.cazarabet.com/conversacon/fichas/fichas1/emigrantes.htm>. Consulté le 15/04/2016.

notamment de sa proximité géographique, la prospère voisine catalane est restée la première destination pour les Aragonais, bien que le Pays basque, Valence, Madrid mais également la Galice et la Navarre soient progressivement apparus comme des alternatives⁴⁶⁴.

Il est à noter que le flux des Aragonais en Amérique a été relativement faible jusqu'à la Guerre civile, ces derniers préférant émigrer dans le sud de la France. Par la suite, de 1946 à 1962, 6 713 Aragonais avaient fait le voyage outre-Atlantique dont 5 378 originaires de Saragosse, 566 de Huesca et 769 de Teruel. En 1970, 200 émigrés seulement ont tenté leur chance. Pour ce qui est de la France, même si les Aragonais participaient massivement aux vendanges dans le Midi depuis la fin du XIX^e siècle, c'est surtout la Guerre civile qui a poussé un nombre important d'entre eux à s'exiler à Toulouse, Pau, Bayonne ou encore Bordeaux.

Au cours des années 1960, la France et l'Allemagne furent les deux pays qui accueillirent le plus d'émigrés aragonais. À partir du milieu des années 1970, le nombre moyen d'émigrés à destination des pays européens passe de 2 000 par an à 200 à cause notamment de la situation économique difficile de nombreux pays victimes de la crise énergétique, du retour de la démocratie en Espagne mais aussi en raison du développement de Saragosse et de sa région, à l'instar d'une part croissante du territoire espagnol. On assiste également au retour de nombreux émigrés vers leur région d'origine.

2. – Les sujets de discorde (annexe 6)

Hay una situación que tendríamos que ser capaces de superar. Hay que evitar que se cronifique. La sensación que hay en Aragón es que desde Cataluña se nos mira por encima del hombro. Y eso no facilita las cosas. Tenemos tres o cuatro asuntos pendientes que enturban muchísimo lo que queríamos que fueran unas excelentes relaciones. [...] Se nos ha mirado por encima del hombro y lo lamentamos, lo sentimos, nos afecta.

Marcelino Iglesias⁴⁶⁵

Parmi « les trois ou quatre affaires en attente de résolution » auxquelles Marcelino Iglesias fait allusion, et qui enveniment les relations entre l'Aragon et la Catalogne, on retrouve les dissensions autour du partage des archives de la Couronne d'Aragon, la gestion de l'eau ou encore le conflit juridique concernant les biens ecclésiastiques, mais en y

⁴⁶⁴ « La verdadera sangría en la población aragonesa se debe a la emigración hacia otras regiones españolas, especialmente Barcelona, Madrid, País Vasco y Valencia, con mayor oferta de trabajo, abarcando las décadas de los sesenta y setenta, y prolongándose con mucha menor intensidad hasta el momento actual. », id.

⁴⁶⁵ Président de la Communauté d'Aragon, « Hay que escuchar a Aragón », *La Vanguardia*, 14 février 2010.

regardant de plus près, les sujets de discorde, sont plus nombreux qu'il n'y paraît et semblent se multiplier au fil des années.

a. La langue

Il convient d'ajouter à cette liste d'éléments de discorde entre l'Aragon et la Catalogne le problème de la langue, en l'occurrence l'usage du catalan dans la partie orientale du territoire aragonais, la « *Franja oriental de Aragón* » ou « *Aragón oriental* » pour les Aragonais et la « *Franja de Ponent* » pour les Catalans dont nous avons parlé plus haut. La question de la reconnaissance ou non du catalan parlé par une partie de la population est un facteur de tension au sein de la société aragonaise mais alimente également les dissensions entre les deux communautés autonomes de Catalogne et d'Aragon.

La loi 10/2009 du 22 décembre sur l'usage, la protection et la promotion des langues propres de l'Aragon a été l'objet, au cours de son élaboration, de vives critiques de la part des Aragonais opposés à la normalisation du catalan dans cette partie du territoire. Le point le plus problématique et conflictuel était la place faite au catalan et sa reconnaissance comme « langue propre et historique » de l'Aragon. La Fédération d'associations culturelles de l'Aragon oriental (FACAO), l'un des plus fervents opposants au projet de loi dénonçait l'introduction, voire l'imposition de la langue d'une autre communauté en territoire aragonais, donc le caractère inconstitutionnel de cette loi et une volonté de normalisation du catalan de la part du Parti socialiste alors au pouvoir : « *El catalán no se habla en las comarcas orientales, allí se hablan modalidades aragonesas desde hace siglos y, ahora, PSOE, CHA e IU pretenden sustituirlas por la lengua catalana* »⁴⁶⁶.

La position officielle de l'Institut d'Études du Haut Aragon semble rejoindre celle de cette fédération puisque ce dernier affirme : « *El catalán hablado en las zonas orientales de Aragón es un catalán propio de Aragón, tanto porque es una lengua nuestra de Aragón, como porque tiene características específicas* »⁴⁶⁷. L'Institut reconnaît néanmoins une filiation linguistique évidente avec la langue catalane mais rappelle que la reconnaissance de cette filiation ne contredit en rien le fait que les régions administratives catalanophones appartiennent administrativement et historiquement à l'Aragon depuis le Moyen Âge. Il précise enfin les limites du territoire concerné :

⁴⁶⁶ « Ley de Lenguas de Aragón : Plataforma No Hablamos Catalán y FACAO rechazan el proyecto », La voz libre.com, de julio de 2009, <http://www.lavozlibre.com/noticias/ampliar/4588/rechazo-de-pnhc-y-facao-a-la-ley-de-lenguas-de-aragon>. Consulté le 22/06/2017.

⁴⁶⁷ « Sobre el catalán de Aragón », *Diario del Alto Aragón*, 12 janvier 2009 <http://www.diariodelaltoaragon.es/NoticiasDetalle.aspx?Id=272654>.

[...] *la Franja Oriental de Aragón (en la mitad oriental de la comarca de la Ribagoraza, la Litera-con exclusión de los municipios de Binéfar y Esplús-, Bajo Cinca/ Baix Cinca- exceptuando los municipios de Belver, Osso, Ontiñena, Ballobar y Candanos-, Bajo Aragón-Caspe/ Baix Aragó-Casp- a excepción de los municipios de Caspe, Chiprana y Escatrón-, Matarranya/ Matarranya y algunos municipios orientales de la comarca del Bajo Aragón-desde La Codoñera/ La Codonyera hasta Aguaviva/ Aiguaviva-).*⁴⁶⁸

Pour la FACAO comme pour la plateforme *No Hablamos Catalán* le gouvernement courait, en outre, le risque de provoquer des affrontements et des crispations nouvelles dans la partie orientale de l'Aragon pouvant conduire à terme à une scission de la Communauté Autonome : « *No tardaremos mucho en ver cómo se fragmenta Aragón y la zona oriental pasa a ser territorio de los 'Países Catalanes'* »⁴⁶⁹. Cette vive opposition s'est traduite par de nombreuses manifestations durant les mois de juillet, septembre et octobre 2009 sur la Place d'Espagne, à Saragosse.

Ces manifestations et le rappel historique fait par l'Institut d'Études du Haut-Aragon traduisent une crainte plus profonde et plus ancienne partagée par certains Espagnols, au premier rang desquels les habitants des communautés catalanophones : celle du spectre du pancatalanisme⁴⁷⁰ et la peur que l'influence linguistique de la Catalogne dans leur territoire ne soit le premier pas vers une ingérence politique. C'est ainsi qu'en novembre 2009, onze plateformes citoyennes et des associations⁴⁷¹ de la Catalogne, de Valence, des Baléares et d'Aragon ont rédigé un manifeste commun, intitulé « *Manifiesto a la Nación española* » présenté à Madrid le 26 du même mois, contre ce qu'elles appelaient « l'expansionnisme linguistique et culturel catalaniste ». Ce manifeste était accompagné d'une pancarte sur laquelle était écrit : « *Aragón, Valencia y Baleares : No hablamos catalán. No al proyecto de los Países Catalanes* ». L'objectif affiché était de sensibiliser la société espagnole dans son ensemble à la défense de la culture espagnole et de la langue commune, le castillan et de dénoncer l'imposition linguistique du catalan, l'élimination progressive des langues propres

⁴⁶⁸ <https://finestro.files.wordpress.com/2008/11/declaracion-ieaa.pdf>, p. 1. Consulté le 23/06/2017.

⁴⁶⁹ La voz libre.com, de julio de 2009, *ibid*.

⁴⁷⁰ Enric Prat de la Riba i Sarrá exposa en 1906, dans son œuvre *La nationalité catalane*, l'idée d'une fédération des États nationaux d'Espagne afin de sortir la Catalogne d'une situation qu'il considérait comme une colonisation par amputation politique. Il préconisait l'union politico-sociale des onze millions de catalophones établis le long des 1 000 kms de littoral de Murcie à l'Aude, d'une part, et sur les 64 842 km² du Pays valencien, de l'archipel des Baléares, d'Alghero en Sardaigne, de l'Aragon, d'Andorre et des Catalognes espagnole et française. Cf. CHANFREAU Marie-Catherine, « Territoires, identités : les mythes d'Âge d'Or et d'Unité dans les rêves de Grand Pays Basque et de Grande Catalogne », *Cahiers du Mimmoc*, n° 2 - Sept. 2006. <http://07.edel.univ-poitiers.fr/cahiersdumimmoc/document.php?id=328>. Consulté le 11/04/2014.

⁴⁷¹ Les associations en question étaient Convivencia Cívica Catalana (de Catalogne), Nou Valencianisme, Grup d'Acció Valencianista, Entidad Valencia Freedom, Federació Coordinadora d'Entitats Culturals del Regne de València, qui regroupe plus de 100 associations (de la Communauté Valencienne), Círculo Balear, Academi de sa Llengua Baléa, Embajada Cultural Balear, Plataforma Cívica en Defensa de sa Llengua Baléa (de Baléares), Federació d'Associacions Culturals de l'Aragó Oriental, et la Plataforma Aragonesa No Hablamos Catalán (qui regroupe 50 associations d'Aragon).

des communautés de Valence, des Baléares et de l'Aragon notamment au profit du catalan « standard », c'est-à-dire la forme parlée en Catalogne.

Malgré toutes les oppositions rencontrées, la loi sur l'usage, la protection et la promotion des langues propres de l'Aragon a été adoptée le 22 décembre 2009 et publiée au *Bulletin Officiel* le 4 février 2010, comme nous l'avons vu. Ce nouveau cadre juridique a permis la signature, le 6 avril 2010, d'un protocole de coopération de trois ans, renouvelable, très décrié, entre le département de l'Éducation de la Généralité de Catalogne et le département de l'Éducation, de la Culture et du Sport du gouvernement d'Aragon pour la promotion de l'enseignement du catalan de l'école primaire à l'université. Il est fondé sur l'existence de liens historiques, culturels et linguistiques entre la partie orientale de l'Aragon et la Catalogne⁴⁷². Ce texte, partant du principe d'un intérêt mutuel (« *Que tanto el Departamento de Educación de la Generalidad de Cataluña como el Departamento de Educación, Cultura y Deporte del Gobierno de Aragón tienen interés en la promoción de la enseñanza de la lengua catalana y en contribuir activamente en la consecución de este objetivo en el ámbito de la educación* »), a pour objectif le progrès des systèmes éducatifs de chacune des communautés autonomes et entend faciliter la mise en œuvre de projets communs touchant à l'éducation et à la formation professionnelle des apprenants mais aussi des enseignants, des inspecteurs et des directeurs de centres éducatifs. Il est également prévu de promouvoir la diffusion, l'échange et la production d'outils pédagogiques en catalan ainsi que la mise en place d'accords pour l'homologation des études faites en catalan. Cet accord s'inscrit dans la continuité de « la Déclaration de Mequinzenza », signée en février 1984, entre le gouvernement d'Aragon, le ministère catalan de l'Éducation et de la Science et 17 municipalités de la Frange orientale qui autorisait pour la première fois le choix du catalan comme matière à part entière dans les villes qui le souhaitaient⁴⁷³.

Le conflit entre la Catalogne et l'Aragon quant à la question linguistique s'est envenimé après la suspension en janvier 2012 de la loi 10/2009, avec l'arrivée au pouvoir de la coalition PP-PAR. Le gouvernement aragonais a alors décidé de présenter une nouvelle loi et de modifier les dénominations de « catalan » et d'« aragonais » en les remplaçant respectivement par « langue aragonaise propre à l'aire orientale » pour le catalan, et « langue aragonaise propre aux régions pyrénéennes et prépyrénéennes », pour l'aragonais. Cette

⁴⁷² Resolución Edu/1780/2010, de 31 de mayo, por la que se da publicidad al protocolo de colaboración entre el Departamento de Educación de la Generalidad de Cataluña y el Departamento de Educación, Cultura y Deporte del Gobierno de Aragón.

⁴⁷³ Les municipalités signataires de la Déclaration de Mequinzenza sont : Mequinzenza, Zaidín, Valjunquera, Valderrobres, Torrente de Cinca, Tolva, Puente de Montañana, Nonaspe, Montanuy, La Codoñera, Fraga, Fabara, Calaceite, Bonansa, Benabarre et Arén.

décision a provoqué la démission, en mai 2012, des membres du Conseil supérieur des langues d'Aragon qui accusaient le gouvernement aragonais de transgresser la loi 10/2009, de ne pas les avoir consultés sur les modifications envisagées et d'élaborer une nouvelle loi sur des critères politiques et non linguistiques, ignorant ainsi ceux retenus par le monde académique. Cette analyse a été partagée par le Parlement européen qui, en août 2012, a critiqué lui aussi le choix de l'Aragon de modifier les appellations du catalan et de l'aragonais.

Malgré ces arguments et le rejet de cette initiative par les écrivains et les intellectuels de la partie orientale de l'Aragon, qui y voyaient, pour certains, une tentative de faire du catalan et de l'aragonais des modalités linguistiques résiduelles, la peur d'une soi-disant invasion catalane et l'expression de l'anticatalanisme qui existe en Aragon, la nouvelle loi 3/2013 sur l'usage, la protection et la promotion des langues et modalités linguistiques d'Aragon⁴⁷⁴ a été votée le 9 mai 2013. Cette nouvelle politique linguistique a eu pour conséquence l'adoption, en septembre 2013, d'un accord au Parlement catalan qui prévoit, d'une part, d'intégrer les régions aragonaises les plus orientales à l'appellation « Pays catalans » et de prendre, d'autre part, des mesures pour garantir la protection du catalan et son modèle d'immersion linguistique. La riposte aragonaise ne s'est pas fait attendre puisqu'en novembre 2013 le Parlement d'Aragon a approuvé à la quasi majorité, à l'exception d'Izquierda Unida et de la Chunta Aragonesista (CHA), et à l'initiative du Parti Populaire, une motion pour exprimer son rejet de l'ingérence du Parlement catalan dans des questions d'ordre territorial et linguistique qui relèvent de la compétence de la Communauté d'Aragon⁴⁷⁵. La Catalogne a approuvé en janvier 2014 une résolution par laquelle elle réclame que les modalités linguistiques des régions administratives orientales de l'Aragon soient soumises aux règles et aux normes du catalan officiel. C'est le signe d'un regain de nationalisme chez certains Catalans qui considèrent la « *Franja de Ponent* » comme formant naturellement partie de l'ouest du territoire catalan et n'étant donc pas la partie orientale, catalanophone, de l'Aragon⁴⁷⁶

⁴⁷⁴ Gobierno de Aragon, Ley 3/2013, de 9 de mayo, de uso, protección y promoción de las lenguas y modalidades lingüísticas propias de Aragón. Publié dans le *Bulletin Officiel* d'Aragon, n° 100 du 24 mai 2013 et dans le *Bulletin Officiel* espagnol, n° 138 du 10 juin 2013.

⁴⁷⁵ Cet accord a été qualifié de « manque de respect envers l'Aragon, son Statut d'Autonomie et ses institutions légitimes » par Antonio Torres, porte-parole du Parti Populaire Aragonais.

⁴⁷⁶ « *Es un ataque a la inteligencia* » explique l'écrivain Mercè Ibarz, de la localité de Zaidín. Auteure de *A la ciutat en obres*, œuvre en catalan récompensée par le prix Saputo de las Letras Aragonesas, elle estime que la langue catalane a un large usage social dans les régions administratives de la partie orientale de l'Aragon et considère qu'il s'agirait d'un abus démocratique, le risque étant de contribuer à la disparition de l'aragonais et d'occulter le catalan. Le journaliste et président de l'Académie de télévision, Manuel Campo Vidal, natif de la localité de Camporrells, affirme quant à lui : « *Yo soy aragonés y ejerzo como tal en mi pueblo, como en otros cien pueblos de la franja que está pegada a Catalunya, se habla catalán, en concreto una variedad que es la*

b. La gestion de l'eau (annexe 7)

Alors que dans les années 1970 plus de la moitié de la Catalogne soutenait l'Aragon en s'opposant à tout projet de dérivation de l'Èbre au profit de Barcelone et que ces deux communautés autonomes ont lutté de concert contre le Plan hydrologique national proposé par le Parti Populaire, la question de l'eau et de sa gestion reste problématique car elle est un élément central des politiques respectives des deux communautés, pour des raisons néanmoins différentes. En effet, alors que l'enjeu pour la Catalogne est essentiellement politique et économique, la question prend une dimension clairement identitaire pour les Aragonais qui assimilent toute velléité de dérivation de l'Èbre comme une atteinte à leur intégrité territoriale et à leur identité.

Le dernier conflit en date sur cette question date de 2010, suite à l'approbation par le gouvernement catalan d'un « Plan de las Cuencas Internas »⁴⁷⁷, vécu par l'Aragon comme une provocation et un empiétement sur ses compétences. En effet, alors que l'Agence catalane de l'eau réclamait depuis longtemps que soit multiplié par quatre ou cinq le nombre de mètres cube par secondes dans le delta de l'Èbre, et face au refus des Aragonais pour qui cette modification de débit viendrait hypothéquer le développement futur de leur territoire, le gouvernement catalan a décidé d'agir de façon unilatérale en s'appropriant une partie de la gestion et de la planification hydrologique des réserves aragonaises. Ainsi, dans son Plan, la Catalogne s'est appropriée trois aquifères souterrains situés à la limite entre la démarcation de l'Èbre et ses propres bassins internes, ce qui constitue clairement pour l'Institut aragonais de l'eau un abus de compétences pour extraterritorialité et une violation de plusieurs lois aragonaises et nationales, l'approbation définitive d'un tel texte relevant de la compétence de l'État espagnol et de son ministère de l'Environnement, et non du gouvernement catalan. Convaincu que ce Plan n'avait aucune base juridique valable, le gouvernement aragonais a réclamé la suspension du processus de planification et la suppression par la Catalogne de son Plan sur les bassins situés en territoire aragonais et toute référence à la démarcation de l'Èbre. Pour ce faire, les autorités aragonaises se fondent sur l'article 72, alinéa 1 de leur Statut d'Autonomie approuvé le 20 avril 2007⁴⁷⁸.

occidental. », « La cultura del 'aragonés oriental' se rebela », *La Vanguardia*, 28 juin 2012. <http://www.lavanguardia.com/politica/20120628/54317901125/cultura-aragones-oriental-se-rebela.html>.

⁴⁷⁷ « El Plan de gestión del distrito de cuenca fluvial de Cataluña » (PGDCFC).

⁴⁷⁸ « *Corresponde a la Comunidad Autónoma de Aragón la competencia exclusiva en materia de aguas que discurren íntegramente por su territorio, comprendiendo dicha competencia : a) la ordenación, la planificación y la gestión de aguas, superficiales y subterráneas, de los usos y aprovechamientos hidráulicos, incluida su concesión, como de las obras hidráulicas que no estén calificadas de interés general.* »

Outre la dénonciation de l'abus de compétence, l'opposition à ce Plan traduit la crainte des Aragonais de voir resurgir, d'une part, le pancatalanisme qui situe les frontières de la Catalogne bien au-delà de ses limites géographiques actuelles et d'autre part le refus de tout dérivation. Le gouvernement aragonais soupçonne, en effet, sa voisine de vouloir, à moyen terme, dériver une partie des eaux du Sègre ou de l'Èbre pour approvisionner le système Ter-Llobregat ou la campagne tarragonaise et justifie son refus en lui opposant l'article 19, alinéa 3 de son Statut d'Autonomie, lui-même basé sur les lois nationales et communautaires alors en vigueur⁴⁷⁹.

Le Parlement aragonais a également approuvé deux propositions de loi, l'une du Parti Populaire, et l'autre du Partido Aragonésista (PAR), visant à défendre l'unité du bassin, à empêcher l'appropriation et l'exploitation par la Catalogne des eaux situées en territoire aragonais, mais également l'exécution sans délai des infrastructures hydrauliques restées au stade de projet et dont l'Aragon a besoin. Ces textes ont fait l'objet d'un consensus unanime de la part de tous les partis siégeant au Parlement aragonais⁴⁸⁰. Enfin, malgré le recours en inconstitutionnalité présenté par le gouvernement aragonais, le Tribunal constitutionnel considère, dans sa sentence rendue en septembre 2010⁴⁸¹, que le Plan catalan, et la gestion qu'il met en place des eaux de l'Èbre ne constitue pas une violation des droits des autres communautés et ne porte pas atteinte au régime d'égalité entre communautés. De plus, ce Plan n'empiète, selon le Tribunal constitutionnel, sur aucune compétence de caractère national en matière de ressources hydrauliques. Le Plan de gestion du district fluvial de la Catalogne (PGDCFC) a donc été approuvé par le gouvernement de la Généralité de la Catalogne le 23 novembre 2010. Ce nouvel instrument a servi de cadre pour la gestion et la planification de l'eau pour la période 2010-2015.

En décembre 2010, le PAR a présenté devant le Parlement aragonais une proposition de loi intitulée « Ley de Aguas y Ríos de Aragón ». Ce texte part du principe que, l'eau étant la principale ressource naturelle de l'Aragon et une nécessité pour son développement social

⁴⁷⁹ « Corresponde a los poderes públicos aragoneses, en los términos que establece este Estatuto y de acuerdo con el principio de unidad de cuenca, la Constitución, la legislación estatal y la normativa comunitaria aplicables, velar especialmente para evitar transferencias de aguas de las cuencas hidrográficas de las que forma parte de la Comunidad Autónoma que afecten a intereses de sostenibilidad, atendiendo a los derechos de las generaciones presentes y futuras ».

⁴⁸⁰ « El Consejo de Gobierno de Aragón ha tratado este asunto en su reunión de hoy y el consejero de Presidencia, Vicente Guillén, ha anunciado ese recurso, que tendrá como argumento principal que vulnera el Estatuto de Autonomía, ya que el artículo 72 exige que la comunidad emita un informe preceptivo para cualquier propuesta de obra hidráulica o de transferencia de aguas que afecte a su territorio, y que no ha solicitado el Gobierno de Cataluña », « Aragón recurrirá el plan de cuencas catalán en cuanto lo publique el BOE », *Periódico de Aragón*, 09/05/2017, http://www.elperiodicodearagon.com/noticias/aragon/aragon-recurrira-plan-cuencas-catalan-cuento-publique-boe_1200204.html. Consulté le 20/05/2017.

⁴⁸¹ Sentencia del Tribunal Superior de Justicia de Cataluña, Sala de lo Contencioso Administrativo, de 4 de enero de 2010.

et économique, sa gestion doit se faire au niveau régional et permettre de réduire les disparités d'approvisionnement et de développement existant sur son territoire. Cette proposition s'appuie une nouvelle fois sur l'article 19 du Statut d'Autonomie, réformé en 2007 et qui garantit le droit des Aragonais à disposer de fourniture d'eau en quantité et en qualité suffisantes.

L'objectif final de cette proposition de loi est donc de permettre à l'Aragon de développer une politique de l'eau en accord avec les compétences que lui reconnaît l'article 72 de son Statut d'Autonomie, c'est-à-dire la compétence exclusive pour la gestion des réserves hydrauliques d'intérêt régional. Cette proposition envisageait également la création d'une Agence aragonaise de l'eau qui remplacerait l'Institut de l'eau de l'Aragon. Le texte prévoit, enfin, que l'Agence participe à la planification hydraulique nationale, tout particulièrement pour ce qui est de la partie aragonaise des fleuves Èbre, Júcar et Tage. De ce fait, l'Aragon exercerait alors les mêmes compétences que l'Andalousie sur le Guadalquivir ou que sa voisine catalane sur l'Èbre, ce qui bloquerait toute velléité catalane de dérivation de ses bassins.

c. Les Jeux olympiques d'hiver de 2022

À la longue liste de conflits institutionnels, politiques et culturels de longue date entre l'Aragon et la Catalogne, on peut rajouter quelques sujets de tensions plus récents, qui peuvent paraître anecdotiques mais ne le sont pourtant pas du point de vue des protagonistes.

La première source de tension est l'annonce de la candidature surprise de la ville de Barcelone pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2022 : trente ans après avoir accueilli les Jeux olympiques d'été de 1992, la ville deviendrait alors la première à faire un tel doublé. Le problème est qu'en se portant candidate Barcelone rentre directement en compétition avec la ville de Jaca qui postule pour les Olympiades d'hiver depuis les années 1980. Elle a concouru en 1980, 2002, 2010 et 2014. Lors de sa candidature de 2012, Jaca avait inclus toutes les Pyrénées espagnoles, notamment les villes de Lérida et la Principauté d'Andorre. Ce projet ayant été refusé par le Comité international olympique (CIO), Jaca a été contrainte d'envisager un rapprochement avec Saragosse pour une candidature désormais intitulée Saragosse-Pyrénées et qui englobait également la ville de Huesca. L'atout déterminant du choix de Saragosse était le nombre et la qualité de ses infrastructures.

Cette décision d'exclure Lérida a froissé les autorités de la ville qui ont accusé alors les Aragonais d'être plutôt motivés par la rancœur au sujet des biens ecclésiastiques que

Lérida refuse de leur rendre. Cette dernière trouve impensable l'organisation de jeux dans les Pyrénées espagnoles sans la participation du Val d'Aran et d'Andorre.

À la question posée par un journaliste sur l'opportunité de la candidature de Barcelone : « *¿Les molesta que Barcelona no les advirtiera de que iba a presentarse o la discrepancia es más de fondo?* », Marcelino Iglesias répond en soulignant le caractère, selon lui, déloyal, de cette candidature : « *Vamos a ver. Si quieres tener unas relaciones buenas con tu vecino y tu vecino tiene un proyecto, pues no ayuda a que esas relaciones mejoren que tú te propongas competir con él. El alcalde de Barcelona tiene todo el derecho a hacerlo, pero, elegante, no ha sido* ». Il met ensuite en avant les atouts de l'Aragon par rapport à la Communauté Autonome voisine :

*Barcelona es una gran ciudad que ha hecho Juegos Olímpicos, un adversario importante, pero creemos que en temas de nieve y de montaña nosotros tenemos mejores condiciones. Hemos modernizado mucho las instalaciones, la autovía hacia el Pireneo.[...] Nuestras estaciones de esquí estarán a un cuarto de hora de la autovía. Tenemos el nuevo aeropuerto de Huesca, el tunel internacional de Somport... Podemos competir, aunque Barcelona sea Barcelona.*⁴⁸²

d. Les Archives de la Couronne d'Aragon

Les Archives de la Couronne d'Aragon sont un fonds documentaire constitué par le royaume d'Aragon et ses territoires alliés pendant le Moyen Âge. Situé à Barcelone, ce fonds rassemble tous les textes concernant la vie politique, économique, juridique et culturelle de la Couronne d'Aragon à cette époque. Ces Archives sont considérées comme les archives médiévales les plus importantes au monde, au même titre que celles du Vatican ou de Séville.

Elles sont le bien partagé de l'Aragon, de la Catalogne, de Valence et des Îles Baléares qui sont tous membres de l'organe de gestion commune qu'est le « Patronato del Archivo de la Corona de Aragón ». Les intérêts de chacune des communautés pour ce fonds documentaire étant difficilement conciliables, le gouvernement espagnol a opté pour une gestion au niveau national et le ministère de la Culture espagnol a constitué le 8 novembre 2006 le « Patronato del Archivo de la Corona de Aragón » par le décret royal 1267/2006. Ce « Patronato » a pour fonction d'émettre des rapports, qui font autorité, sur les décisions qui pourraient porter atteinte à l'unité des Archives.

La controverse entre la Catalogne et ses voisins cogestionnaires porte sur le refus de cette dernière de mettre en place une gestion partagée des documents, se les appropriant et

⁴⁸² « Entrevista al presidente de Aragón. Marcelino Iglesias: "Catalunya nos mira por encima del hombro" », la vanguardia.es, 14/02/2010. <http://www.lavanguardia.com/politica/20100214/53893188464/marcelino-iglesias-catalunya-nos-mira-por-encima-del-hombro.html>. Consulté le 20/06/2017.

rompant ainsi l'unité de l'ensemble en même temps qu'elle lèse ses voisines. La treizième disposition additionnelle du Statut de la Catalogne stipule en effet que : « *Los fondos propios de Cataluña situados en dicho archivo, así como en el Archivo Real de Barcelona se integran en el sistema de archivos de Cataluña.* »

Pour tenter de faire valoir leur droit, les communautés autonomes aragonaise, baléare et valencienne ont présenté trois recours en inconstitutionnalité dénonçant la cession administrative des Archives à la Catalogne devant le Tribunal constitutionnel⁴⁸³. Ce dernier les a déboutées, estimant dans sa sentence (48/2010) du 09 septembre⁴⁸⁴ que ce transfert n'affecte pas la compétence de l'État et n'altère pas le caractère unitaire des Archives : « *no puede significar la desaparición de la titularidad* ».

e. Le problème des biens culturels et le retrait de l'Aragon de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée (annexe 8)

À sa création en 2004, l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée rassemble les régions du Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Catalogne, Îles Baléares et Aragon. L'objectif affiché alors était de créer, au nord-ouest de la Méditerranée, un espace de coopération durable entre ces différentes régions, basé sur l'innovation, la cohésion sociale et les solidarités territoriales.

Mais cette volonté de coopération interrégionale a été mise à mal en 2006 par la décision de l'Aragon de se retirer de cette organisation.

Cette décision a pour origine le reproche fait par le gouvernement aragonais à son voisin catalan de s'être approprié des objets sacrés historiquement aragonais. En quittant l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, l'Aragon ne fait en réalité que réactualiser un conflit déjà ancien connu sous le nom de « conflit des biens ecclésiastiques de la partie orientale de l'Aragon ». Ces biens sont composés principalement de 113 œuvres d'art de paroisses aragonaises qui, malgré les décisions de justice ordonnant leur restitution à l'Aragon par la Catalogne, sont toujours en possession du Musée diocésain de Lérida. Ce litige religieux est également à l'origine d'une des plus grandes manifestations ayant eu lieu en Aragon. En effet, le 10 novembre 2010, les maires de Villeneuve de Sijena, Peralta de Alcofea y Berbegal mais

⁴⁸³ « *El 19 y 20 de octubre de 2006, los Ejecutivos de Aragón y Baleares presentaron sendos recursos de inconstitucionalidad contra la disposición decimotercera del Estatuto catalán, referida al archivo de la Corona de Aragón. [...] El recurso de la Comunidad Valenciana, presentado también el 19 de octubre de 2006, se refería también al Archivo de Aragón pero entraba en más materias. Por un lado, recurría aspectos clave de la financiación catalana. Por otro, intentaba evitar que Cataluña tuviera capacidad de veto en posibles trasvases del Ebro tras la derogación, por parte del Ejecutivo, del Plan Hidrológico Nacional.* », in « *El TC rechaza los recursos de Aragón, Baleares y Valencia contra el Estatut* », <http://www.libertaddigital.com/nacional/el-tc-rechaza-los-recursos-de-aragon-baleares-y-comunidad-valenciana-contra-el-estatut-1276401431/>.

⁴⁸⁴ BOE núm. 246, de 11 de octubre de 2010, p. 31-43.

aussi de Tamarite de Litera appelèrent les Aragonais à manifester sur la Place du Pilar de Saragosse pour exiger le retour de tous les biens et de tout le patrimoine historique et artistique conservé par la Catalogne. Cette manifestation, qui a coïncidé avec la présence à Barcelone du Pape Benoît XVI, avait pour but d'attirer l'attention des autorités ecclésiastiques et civiles catalanes mais elle fut également l'occasion d'afficher l'unité et le consensus des Aragonais mobilisé en masse autour de la question du retour de leur patrimoine culturel et religieux. Le journal *El Periódico de Aragón* résume ainsi le succès de cette mobilisation dans sa une du 7 novembre 2010 : « *Miles de aragoneses unen sus voces para reclamar la devolución de su patrimonio* ». Les responsables politiques et institutionnels aussi ont affiché leur consensus sur la question, les plus remarquables ayant été José Biel (PAR), Luisa Fernanda Rudi pour le Parti Populaire ou encore Nieves Ibeas du CHA (Chunta Aragonesista). Seuls étaient absents Eva Almunia, alors candidate du PSOE à la présidence de la région autonome d'Aragon, et le président d'alors Marcelino Iglesias, qui partageait néanmoins le point de vue des manifestants quant à l'impunité de la Catalogne.

3. – Des rapports différents au centre

a. La question des statuts

Selon les données sur la liquidation du modèle de financement des autonomies de 2011, la Catalogne a été la troisième communauté en ce qui concerne l'apport de ressources contribuant au système de financement régional mais la dixième pour ce qui est des ressources reçues par habitant une fois appliqué le modèle de redistribution en vigueur. Pour le gouvernement catalan, ce résultat illustre une fois de plus le fait que la Catalogne se situe en deçà de la moyenne nationale alors que, en termes de collecte d'impôts, la communauté se situe dix-neuf points au-dessus de la moyenne. Ainsi, le conseil catalan à l'Économie constate et dénonce une diminution progressive du niveau de ressources redistribuées à la communauté⁴⁸⁵.

L'Aragon n'est pas de cet avis et réclame pour sa part un système de financement plus juste. La Communauté a accueilli avec enthousiasme l'annonce par le Conseil de politique fiscale et financière d'une révision du système de financement régional à l'étude depuis le début de l'année 2014, qui fait suite à l'approbation de la réforme fiscale envisagée par le gouvernement central. Il s'agit pour José Luis Saz, conseiller au budget et à l'administration publique de tenir compte désormais de facteurs comme l'extension territoriale et le

⁴⁸⁵ <http://economia.e-noticies.es/catalunya-la-tercera-comunidad-que-mas-paga-86983.html>.

vieillissement de la population, et non plus seulement de la densité de population, pour une répartition plus juste des ressources :

*Aragón tiene un 10% del territorio nacional pero solo un 3% de la población. Las características de nuestro territorio hacen que sea mucho más costoso llevar la sanidad o la educación al medio rural. Debemos garantizar los servicios básicos a toda la población y el actual sistema infradota nuestros ingresos [...] Si solo atendemos al criterio de la población sin tener en cuenta la edad, estamos distorsionando la estadística.*⁴⁸⁶

Il soutient par ailleurs que la superficie d'une communauté explique au moins un tiers de la dépense publique, principalement à cause des dépenses comme l'entretien des routes ou encore la prévention ou la lutte contre les incendies. La nécessité de prendre en compte le niveau de vieillissement ou de survieillissement de la population s'explique par le fait que les deux tiers des dépenses pharmaceutiques sont destinés aux plus de 65 ans. Cet avis est partagé par les Asturies, la Castille-et-Léon, l'Estrémadoure, la Galice, la Rioja, la Castille-La Manche et la Cantabrie.

b. Les transferts de compétence

La différence dans le mode d'accession à l'autonomie est aussi la source de nombreux conflits ou désaccords entre les différentes communautés autonomes : en effet, la voie choisie a conditionné en grande partie le rythme d'acquisition des compétences déléguées par l'État espagnol et leur nombre.

Les transferts de compétences sont discutés et approuvés par des commissions mixtes de transferts mises en place entre l'État espagnol et chacune des dix-sept communautés autonomes. La communauté autonome la plus avancée en la matière est la Catalogne dont le Statut, jugé trop favorable, est sans cesse contesté au nom du principe de solidarité et d'égalité entre les régions.

Pour ce qui est des rapports entre l'Aragon et la Catalogne, cette différence de traitement est selon le PAR (Partido Aragonésista) flagrante, notamment sur la question du transport ferroviaire et la gestion des infrastructures situées sur le territoire respectif de chaque communauté. En effet, si la Catalogne gère 90% de son système ferroviaire depuis janvier 2011, en vertu de l'article 169 de son Statut d'Autonomie, la gestion du réseau aragonais dépend de l'État⁴⁸⁷. Enfin, alors qu'il apparaît dans le bilan de financement régional

⁴⁸⁶ « Aragón reivindica un sistema de financiación autonómica más justo, que empezará a estudiarse en 2014 », <http://www.aragondigital.es/noticiaImprimir.asp?notid=115279>, 18/12/2013, consulté le 23/06/2017.

⁴⁸⁷ « Comisiones Obreras, junto con Greenpeace y WWF, ha elaborado una propuesta ferroviaria para el horizonte 2020 que pone el acento en un cambio de la gestión para que el servicio sea realmente de proximidad,

de 2011 que l'Aragon est l'une des deux communautés à avoir reçu la plus petite dotation budgétaire, le PAR dénonce le fait que les transferts de services ferroviaires soient accompagnés en outre de dotations budgétaires qui prennent en compte le déficit présent et à venir que l'État espagnol s'engage à assumer dans sa totalité. Ce déficit était estimé à 14,8 millions pour l'année 2011. Ce parti estime que l'État espagnol fait preuve de favoritisme envers la Catalogne et manque de volonté politique quand il s'agit de l'Aragon. L'État espagnol est accusé de non-exécution de l'article 71 du Statut aragonais concernant les compétences exclusives qui incluent le transport terrestre de voyageurs et de marchandises par autoroute, par voie ferrée et par câble, ainsi que transport fluvial⁴⁸⁸. De plus, la Catalogne fait partie des rares communautés qui disposent de leur propre police : *les mossos d'Esquadra* (Catalogne), *la ertzaintza* (Pays basque), *Forzaingoa* (Navarre) et *Policia Canaria* (Îles Canaries).

Suite à la conférence des présidents des communautés qui s'était tenue en novembre 2004, plusieurs communautés se sont engagées dans une réforme de leur Statut : l'Aragon, l'Andalousie, les Baléares, les Canaries, la communauté de Castille-La Manche et la communauté de Valence. Alors que les nouveaux textes présentés étaient jugés relativement consensuels par le Congrès des députés chargé de les examiner, c'est le Statut catalan qui souleva le plus de débats.

Le principal point d'achoppement était l'article 1 du nouveau Statut qui définit la Catalogne comme une nation, ce qui ferait de l'Espagne un État multinational alors que l'article 2 du Titre préliminaire de la Constitution stipule que : « *La Constitución se fundamenta en la indisoluble unidad de la Nación española, patria común e indivisible de todos los españoles, y reconoce y garantiza el derecho a la autonomía de las nacionalidades y regiones que la integran y la solidaridad entre todas ellas* ». Face à l'émoi suscité au sein de la classe politique et dans une partie de l'opinion publique, le gouvernement catalan consentit à placer cette déclaration en préambule du Statut, ce qui lui enlevait toute validité juridique.

Le recouvrement des impôts a constitué un autre point de désaccord, le gouvernement catalan souhaitant, à l'instar de la Navarre et du Pays Basque, procéder lui-même à la levée des impôts et des taxes pour reverser ensuite à l'État la part qui lui reviendrait. Il obtient au final 50% de l'impôt sur le revenu et de la TVA (contre 33% auparavant) et 58 % des droits

gestión de la que deberían encargarse las comunidades autónomas », El periódico de Aragón, 21/05/2013. http://www.elperiodicodearagon.com/noticias/aragon/ccoo-apuesta-gestion-ferroviaria-proximidad-cargo-ccaa_855951.html, consulté le 25/05/2017.

⁴⁸⁸ L'article 88, point 5 du chapitre intitulé « Relations avec l'État » précise ainsi que : « *Aragón participará en el establecimiento de los servicios ferroviarios que garanticen la comunicación con otras comunidades autónomas o el tránsito internacional, de acuerdo con la normativa estatal [...]* ».

sur l'alcool, le tabac et les carburants (contre 40% auparavant), ainsi que de nouvelles compétences dans la gestion des ports, des aéroports et de l'immigration. Le Statut fut adopté par référendum le 18 juin 2006.

Quoi qu'il en soit, la Catalogne se considère désormais comme une nation officiellement reconnue, bien que sans État, coexistant de fait avec la nation espagnole au sein de l'État central. À cet égard, la *Generalitat* a pour but d'étendre le plus possible son champ de compétences comme le préconisait l'ancien leader de Convergència i Unió, Jordi Pujol, qui a su, tout au long des vingt-trois ans au cours desquels il l'a présidée, obtenir des transferts de souveraineté supplémentaires en échange du soutien de ses députés au parti du gouvernement lorsque ce dernier n'avait pas la majorité au Parlement espagnol. Cette stratégie fut suivie aussi bien sous le gouvernement du Parti Populaire que celui du PSOE. Bien que les élections régionales de 2003 aient vu la victoire des socialistes Pasquall Maragall, puis José Montilla, premier président du gouvernement catalan immigré de l'intérieur, de 2006 à 2010, Convergència y Unió (CIU) revint au pouvoir en 2010. Le parti de centre droit CIU, emmené par Artur Mas, reprit la présidence catalane aux socialistes et la conserva aux élections anticipées de 2012. Celles-ci furent marquées par une forte poussée de la gauche indépendante (ERC), devenue la deuxième force politique.

Suite à l'interdiction d'un référendum d'autodétermination initialement prévu par CIU et déclaré inconstitutionnel par Madrid, le gouvernement catalan, qui tint à cette époque un discours de plus en plus séparatiste, organisa néanmoins une consultation symbolique le 9 novembre 2014 malgré la mise en garde du Conseil constitutionnel : 81% des votants dirent « oui » à l'indépendance. Sur fond de crise économique et de rancœurs envers l'État central, les *Diadas* catalanes, jours de la fête nationale catalane qui ont lieu le 11 septembre de chaque année sont, avec leurs centaines de milliers de participants qui défilent derrière le drapeau catalan, autant de démonstrations de force de l'indépendantisme catalan. Elles font fi des déclarations de l'Union européenne rappelant qu'une Catalogne indépendante ne serait pas membre de l'Union européenne et resterait en dehors de la zone euro.

Face à la difficulté de se faire reconnaître sur la scène nationale espagnole, les responsables politiques catalans s'efforcent de donner une projection internationale à leur Communauté en menant une politique transfrontalière volontariste, aussi bien sur le plan culturel qu'économique. Cette politique a commencé sous la présidence de Jordi Pujol. La Catalogne possède un réseau de délégations étrangères dans des pays tels que la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Argentine et développe ainsi des relations bilatérales avec les États.

Également soucieux d'accroître la présence de la Catalogne au sein des organismes internationaux, Artur Mas a signé, en 2013, de nouveaux accords avec l'Unesco, permettant aux Catalans d'y envoyer leurs propres représentants. La Catalogne tient aussi à jouer un rôle actif dans la coopération transfrontalière et interrégionale, en favorisant la création de réseaux tels que l'Espace catalan transfrontalier (qui s'étend du département français des Pyrénées-Orientales à la province de Gérone), l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée (qui inclut le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées), ou encore la Communauté de travail des Pyrénées (comprenant l'Aquitaine, le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, l'Aragon, le Pays-Basque et Andorre). La communauté catalane est membre, enfin, de l'association des « Quatre Moteurs pour l'Europe » fondée à Stuttgart en 1988 avec le Bade-Würtemberg, la Lombardie et la région Rhône-Alpes.

c. Le Projet de traversée centrale des Pyrénées

Fort de la volonté de situer la Communauté Autonome d'Aragon dans les grands axes du transport et de la logistique au niveau européen, son gouvernement a impulsé en 1999 l'étude d'un avant-projet de plate-forme logistique à Saragosse. Pour ce faire, la société anonyme Plaza S.A a été créée en juillet 2000 avec pour objectif de la promouvoir et de la construire. Aujourd'hui, Plaza est la première plate-forme logistique européenne et elle s'étend sur près de 1 300 hectares. 1,5 milliard d'euros a été investi dans ce projet qui fait de la capitale aragonaise un véritable carrefour des flux de transport. De grandes entreprises telles que Inditex, Porcelanosa, Kuhne et Nagel, Dhl Expresse, Barclays Bank ou encore Mann Filter y sont présentes.

À Plaza, les principaux itinéraires et trafics du nord-ouest de la péninsule ibérique s'entrecroisent et cette plate-forme constitue également le carrefour de l'ensemble de la péninsule et du reste de l'Europe. Pour conforter cette position stratégique de Saragosse et désenclaver davantage les Pyrénées aragonaises, les gouvernements espagnol et aragonais réclament la création de la traversée centrale des Pyrénées (TCP). La communauté aragonaise est rassemblée et soutient de façon unanime ce projet censé voir le jour en 2020, qui permettrait le développement du réseau routier et ferroviaire de leur territoire. Saragosse occupe en effet une situation géostratégique privilégiée puisqu'elle est le centre de six aires métropolitaines du sud-ouest européen : Bordeaux, Toulouse, Bilbao, Madrid, Valence et Barcelone. Les institutions les plus représentatives de la Communauté d'Aragon se sont regroupées au sein de deux organismes, la Fondation Transpyrénéenne - Traversée Centrale

des Pyrénées, fondation privée d'initiative publique et la Communauté de travail des Pyrénées.

L'objectif de cette Fondation Transpyrénéenne est de promouvoir et de développer toutes les initiatives nécessaires afin d'obtenir des autorités nationales et européennes compétentes les travaux de construction d'un tunnel ferroviaire de basse altitude dans les Pyrénées centrales. Les Aragonais exigent le passage des voies d'accès à la traversée centrale des Pyrénées par Huesca et Saragosse, à destination de Toulouse. Mais ce tracé est contesté, notamment par les Français et les Catalans. En effet, du côté français, l'opposition au tracé par le Vignemale est surtout menée par l'association Actival qui lutte pour l'abandon du projet et milite pour le développement des voies ferrées littorales. Pour ce qui est de la Catalogne, son opposition a pris la forme d'un nouveau tracé présenté à Bruxelles en 2005 et qui rentre directement en concurrence avec le projet aragonais de traversée centrale des Pyrénées. L'idée est de créer une ligne de chemin de fer transeuropéenne destinée exclusivement au transport de marchandises, avec un axe transversal du nord au sud de l'Europe baptisé « Rin-Ródano-Mediterráneo », qui traverserait le territoire catalan. Cette traversée unirait les principaux ports maritimes et fluviaux du nord de l'Europe à ceux de la Méditerranée. Il s'agit d'une proposition qui émane de Ferrmed, une association de chefs d'entreprises français et espagnols, créée dans le but d'obtenir un soutien et des subventions de la Communauté européenne. Mais, de fait, la majeure partie de ses membres sont Catalans, Valenciens et Andalous : on y retrouve des entreprises telles que Seat, Dragados, Mercabarna, plusieurs chambres de commerce, des universités, des autorités portuaires et des collèges d'architectes. Selon ses défenseurs, les avantages de ce nouveau tracé sont au nombre de trois :

- sa création ne nécessite la construction d'aucune infrastructure nouvelle, il suffirait de rénover celles qui existent déjà ;
- il permettrait la mise en service de trains sur des lignes deux fois plus longues que celles des Allemands et trois fois plus que celles des Espagnols ;
- toutes les conditions techniques seraient réunies, les parcours prévus ne présentant pas de grandes zones de dénivelé.

Enfin, les responsables du projet affirment qu'il ne s'agit en aucun cas de concurrencer la traversée centrale pyrénéenne souhaitée par le gouvernement aragonais, les deux tracés n'étant pas incompatibles alors que, pour l'Aragon, la proposition des Catalans invalide de fait la leur.

d. Le titre de « capitale européenne de la culture »

Au total, quinze villes espagnoles se sont portées candidates pour le titre de capitale européenne de la culture 2016 : Oviedo, Tarragone, les Îles Baléares, Burgos, Malaga, Pamplona, San Sebastian, Saragosse, Santander, Cuenca, Segovia, Caceres, Cordoba, Murcia, Alcala de Henares et Las Palmas. Ce titre a été conçu par le Conseil des ministres de l'Union européenne en 1985 pour favoriser le rapprochement des peuples européens. Chaque année, sont élues deux villes de deux États membres, l'Espagne étant associée à la Pologne en 2016. Outre l'opportunité de faire connaître sa richesse culturelle et patrimoniale, cet événement s'est transformé, en véritable instrument de rayonnement et de projection sur l'extérieur pour les villes candidates. Selon Elvira Prado, présidente de l'Association des villes candidates au titre de Capitale européenne de la culture, c'est l'occasion de rénover les infrastructures, d'acquérir une visibilité tant au niveau local, que national et européen, notamment pour les villes les moins connues⁴⁸⁹. L'autre conséquence positive de telles candidatures est de contribuer à leur développement socioéconomique.

C'est dans cette optique que Saragosse a concouru, misant sur le succès de l'Exposition de 2008 et l'existence des infrastructures créées à cette occasion telles que le Pabellon Puente, la Torre del Agua, ou le Palacio de Congresos. La ville entendait en effet profiter d'un réseau d'équipements culturels, déjà aboutis, comme le Parinfo et le Musée Ibercaja Camón Aznar ou en cours de création comme l'agrandissement du Musée Pablo Gargallo, l'École des Arts, le Cubit, l'Espace Goya, le nouveau stade de football ou encore le Caixa Forum.

Les lignes stratégiques de la candidature ont été les suivantes : promouvoir Saragosse comme capitale culturelle et diffuser ses équipements, son patrimoine artistique et sa programmation culturelle ; mettre en œuvre un programme « 16 para 2016 » (16 équipements culturels pour 2016) ; profiter des infrastructures culturelles, touristiques et de loisirs créées à l'occasion de l'Exposition de 2008 ; présenter l'Èbre comme nouvel axe culturel qui unit le centre historique de la ville à sa partie ouest ; faire de la culture un moteur économique et de création d'emplois, notamment en encourageant la consommation culturelle interne des habitants de Saragosse ; transformer Saragosse en référence internationale comme pont entre l'Europe, l'Amérique latine et l'Afrique du nord. Enfin, il était prévu d'élaborer un Plan stratégique culturel pour la ville.

⁴⁸⁹ PRADO ALEGRE Elvira (dir.), *Estudio sobre el Impacto de la Capitalidad Europea de la Cultura en las ciudades candidatas y en los ciudadanos, España y Polonia 2016*, Asociación de Ciudades Candidatas a la Capitalidad Europea de la Cultura.

La ville de Saragosse a fait partie des six villes espagnoles finalistes avec Burgos, Córdoba, San Sebastián, Las Palmas et Segovia, réussissant à supplanter sa voisine catalane, Tarragone dont le slogan était « *Tarragona enciende la llama* » et qui se présentait comme représentante de toute la Catalogne. La ville, désignée capitale de la culture catalane pour l'année 2012, bénéficiait en effet du soutien du gouvernement catalan, des organismes culturels et des professionnels de toute la Communauté. C'est finalement la ville de San Sebastián qui a été nommée capitale européenne de la culture en juin 2011 pour son engagement à lutter contre la violence par la culture, en association avec la ville polonaise de Wrocław.

Malgré ces désaccords flagrants, la réalité est que les économies des deux communautés sont de plus en plus intégrées et, toujours selon Marcelino Iglesias, la Catalogne reste un partenaire incontournable, ne serait-ce que par son rayonnement culturel et économique : « *La actitud que nosotros mantenemos desde mi gobierno es la voluntad de colaboración y superación de problemas. Que no se cronifiquen. Para nosotros tener un vecino tan importante como Cataluña es una ventaja. Y nuestra actitud seguirá siendo de colaboración en todo lo que podamos* »⁴⁹⁰.

Ces propos, ainsi que les réclamations portées par une partie des Aragonais semblent trahir davantage un désir de reconnaissance et de respect, le besoin de s'affirmer et d'exister pleinement face à un voisin aussi puissant et influent que la Catalogne, qu'une volonté réelle de rentrer en conflit.

⁴⁹⁰ « Entrevista al presidente de Aragón », *art. cit.*

CHAPITRE VIII

DES PROCESSUS MIGRATOIRES DIFFÉRENCIÉS EN ARAGON ET EN CATALOGNE

I. – L'ARAGON : DE TERRE D'ÉMIGRATION À TERRE D'ACCUEIL

1. – Une terre d'émigrants

a. L'émigration interne

L'émigration est une constante de l'histoire démographique de la Communauté d'Aragon depuis la fin du XIX^e siècle et explique en grande partie le faible accroissement démographique qui semble endémique : « [...] *el bajo crecimiento vegetativo de la población aragonesa, no es ajeno al fenómeno migratorio, ya que la salida preferente de personas en edades jóvenes ha producido un progresivo proceso de envejecimiento que ha lastrado también el propio crecimiento natural de la población* »⁴⁹¹, particulièrement dans les provinces de Teruel, Huesca, et Saragosse, la capitale de cette dernière étant plus épargnée. Bien que régulièrement parmi les régions qui ont perdu le plus de population entre 1887 et 1995, leur classement a varié au cours de cette période. Ainsi, entre 1887 et 1995, on estime à 141 133 le nombre de personnes ayant quitté la province de Huesca et à 225 334 celle de Teruel tandis que la province de Saragosse a vu sa population augmenter de 73 197 personnes. Entre 1887 et 1900, Huesca a eu le second solde migratoire le plus négatif d'Espagne et Teruel le dixième et sur la période 1887-1970, celui de Teruel fut encore le deuxième tandis que Huesca se situait à la vingtième position⁴⁹². Selon Vicente Pinilla Navarro et Eloy Fernandez Clemente, les départs sont provoqués essentiellement par des causes économiques qui trouvent leur origine dans le développement inégal du territoire aragonais. Les auteurs distinguent en effet deux grandes zones : la partie centrale de l'Aragon (qui a su tirer profit de la croissance espagnole malgré l'enclavement de l'Aragon entre la

⁴⁹¹ PINILLA NAVARRO Vicente, FERNÁNDEZ CLEMENTE Eloy, *Los aragoneses en América (siglos XIX y XX). La emigración*, Gobierno de Aragón, Zaragoza, 2003, p. 27.

⁴⁹² *Ibid.*, p. 28.

Catalogne et le Pays basque) et les zones du nord et du sud qui ont dû faire face à une grave crise économique.

À partir de 1960, on estime à 120 000 le nombre d'Aragonais qui se sont installés dans d'autres régions espagnoles et, entre 1990 et 1995, ce chiffre était de 40 000 personnes, soit une moyenne annuelle de 6 670 émigrés⁴⁹³.

Outre une émigration interrégionale à destination de la Catalogne, du Pays basque, de Valence, de Madrid, de l'Andalousie, de la Galice et de la Navarre, l'Aragon connaît une émigration intrarégionale. En effet, moteur de l'économie régionale, Saragosse a été également réceptrice des flux en provenance du reste du territoire aragonais. Vers 1930, 14,4% des personnes résidant à Saragosse étaient nées à Huesca et 17,1% à Teruel. Au début des années 1970, ces chiffres sont respectivement de 27,47% et 24,17% pour Huesca et Teruel. En 1986, le nombre d'Aragonais vivant dans une autre communauté autonome s'élevait à 310 604 personnes. Au cours du XX^e siècle, les flux intérieurs se caractérisent par leur caractère individuel plutôt que familial et leur fort taux de féminisation avant la Guerre civile. Les femmes occupent majoritairement des emplois dans le secteur domestique. Après la guerre, on assiste à une masculinisation des flux.

b. L'émigration externe

Les Aragonais se sont rendus majoritairement en Argentine, à Cuba, au Brésil et en Uruguay. Comparée à l'émigration intérieure, l'émigration extérieure reste relativement peu importante : ainsi, au cours de la période 1962-1970, l'émigration intérieure aragonaise représente 5,6 % du total des flux intérieurs de l'Espagne tandis que ce pourcentage n'est que de 1,26% du total en ce qui concerne l'émigration externe. Pour Vicente Pinilla Navarro et Eloy Fernandez Clemente, cela s'explique par l'absence de tradition migratoire et des réseaux migratoires qui en découlent :

*Si nos preguntamos por las razones que determinaron la baja preferencia del destino americano entre los emigrantes aragoneses frente al zaragozano o catalan, [...] creo que habría que hacer referencia a la falta de tradicion migratoria transoceánica que existía en una zona del interior peninsular como Aragón. La ausencia de redes familiares o locales al otro lado del Atlantico, en definitiva la debilidad de las cadenas migratorias que facilitaban la acogida y posterior integración del emigrante es un elemento clave a la hora de entender lo ocurrido.*⁴⁹⁴

⁴⁹³ GEA, Gran Enciclopedia Aragonesa, http://www.enciclopedia-aragonesa.com/voz.asp?voz_id=4936, consulté le 25/06/2017.

⁴⁹⁴ PINILLA NAVARRO Vicente, FERNÁNDEZ CLEMENTE Eloy, *Los aragoneses en América*, op. cit., p. 42.

C'est au cours de la période allant de la fin du XIX^e siècle aux années 1930 que l'émigration vers l'Amérique est la plus importante. L'Argentine a été la destination privilégiée à cette époque puisqu'elle a accueilli presque les deux tiers des émigrés aragonais tandis que Cuba recevait 17,5% d'entre eux. Dans les années 1920, sur les 80 000 émigrés espagnols à Buenos Aires, seuls 2,06% étaient Aragonais. Ce chiffre était sensiblement le même pendant la Première Guerre mondiale (2,5%). En ce qui concerne Cuba, la présence aragonaise ne représente que 1,2% du total de la population espagnole au moment de l'indépendance du pays. L'émigration est liée à l'essor économique de l'île basée sur le développement de la production sucrière : « [...] *bien fueran emigrantes por razones económicas o antiguos soldados que habían decidido permanecer en la isla, en el momento de la independencia de Cuba, el número de aragoneses que decidieron permanecer en la isla, y que conservaron su nacionalidad de origen, era exiguo. En 1900, eran 780, lo que suponía un 1,2% del total de españoles en idéntica situación* »⁴⁹⁵.

Après l'Argentine et Cuba, le Brésil a été le troisième grand récepteur d'Aragonais car le pays nécessitait de la main-d'œuvre pour l'exploitation de ses cultures de café. Après la Seconde Guerre mondiale, c'est le Venezuela qui devient le premier pays d'accueil grâce à son industrie pétrolière. Au cours des années 1970, les flux de retour en provenance d'Amérique latine ont été supérieurs à ceux de l'émigration vers cette même région.

L'émigration vers l'Europe, notamment la France, la Suisse et l'Allemagne, a été plus significative. En effet, les Aragonais se pressaient pour faire les vendanges dans les vignobles du Midi de la France. Fuyant ensuite la Guerre civile, un nombre important d'entre eux s'est installé dans les villes du sud comme Toulouse, Pau, Bayonne ou Bordeaux. Après la Seconde Guerre mondiale, on constate une augmentation des flux entre 1959 et 1962, 22 283 personnes partent travailler en Europe dont 296 originaires de Huesca, 7 863 de Teruel 14 124 de Saragosse.

2. – L'immigration étrangère en Aragon

a. L'évolution de la population immigrée avant la crise

Tandis que Madrid, Barcelone et l'Andalousie accueillaient à elles seules 50% du total de la population immigrée en Espagne à la fin des années 1990, la Communauté Valencienne, les Îles Canaries et les Baléares 30%, l'Aragon faisait partie des Communautés Autonomes où résidaient les 20% d'immigrés restant. L'augmentation du nombre de ces derniers a été

⁴⁹⁵ Ibid., p. 57.

cependant spectaculaire puisque l'on est passé, en l'espace de 5 ans, de 8 889 (soit 0,7% de la population totale) à 61 896 immigrés (5%), ce qui représentait une augmentation de 596,3%, deux fois plus rapide qu'au niveau national qui était de 255,72% sur la même période. Si l'on analyse ce boom migratoire par province, Huesca est passée de 1 442 en 1999 à 9 678 immigrés en 2003, Teruel de 646 à 6 016 immigrés et Saragosse de 6 801 à 46 202 immigrés. En 2003, les quatre régions d'origine étaient l'Amérique latine (21 703), l'Europe (16 353), le Maghreb (11 148) et le reste de l'Afrique (6 470). L'immigration était alors majoritairement masculine malgré l'augmentation du nombre de femmes. L'âge moyen de la population immigrée était généralement plus bas que celui des Aragonais, ce qui pouvait laisser penser que l'immigration permettrait de lutter contre le vieillissement de la population et de faire progresser le taux de natalité. Les populations les plus jeunes étaient originaires d'Afrique et d'Asie tandis que les plus âgées venaient d'Europe et d'Amérique du Nord. Le groupe d'âge le plus important en 2002 était celui des 25-34 ans avec 9 502 immigrés⁴⁹⁶.

En 2008, l'Aragon comptait 159 953 immigrés, loin des 6 290 de l'année 1996, présents majoritairement à Saragosse (178 473), puis Huesca (24 808) et Teruel (16 672). Sur les 106 nationalités représentées, les 10 plus nombreuses étaient dans l'ordre la Roumanie (60 284), le Maroc (18 268), l'Équateur (12 363), la Colombie (7 885), le Portugal (6 258), la Bulgarie (6 048), la Pologne (5 022), l'Algérie (4 866), la Chine (4 389) et la République dominicaine (2464). Toutes nationalités confondues, au 30 juin 2008, les Européens sont les plus nombreux (52% de l'Europe communautaire et 2% du reste de l'Europe). La population masculine est plus importante car l'on dénombre 86 021 immigrés hommes et 67 969 femmes, soit respectivement 59% et 44,1% du total de la population étrangère en Aragon, selon les données extraites du « Plan Integral para la Convivencia Intercultural en Aragón 2008-2011 ».

b. L'immigration extracommunautaire pendant la crise

C'est au cours de l'année 2012 que l'on observe les premières baisses de population étrangères en Aragon, ce qui marque une rupture avec la dynamique migratoire précédant la crise :

Por vez primera en muchos años, Aragón ha perdido inmigrantes extranjeros, porque han sido más los que se han ido que los que han venido a afincar su residencia en esta Comunidad. Hacía mucho tiempo que lo que ocurría era justo lo contrario. Otra

⁴⁹⁶ Ces données sont extraites de Carlos Gómez Bahillo (coord.), *La inmigración en Aragón. Hacia su inclusión educativa, social y laboral en un mundo globalizado*, Colección Pedro Aranda Borobia, Gobierno de Aragón, Zaragoza, 2004.

*curiosidad: entre los extranjeros, los que más se van son los hombres. En el último año, por cada extranjera que se ha marchado de Aragón, se han ido dos hombres.*⁴⁹⁷

Au premier semestre 2013, le territoire aragonais avait un solde migratoire de 2 814 personnes, le nombre d'immigrés étrangers (2 844) étant inférieur à celui des habitants qui avaient émigré (5 658). Contrairement à la dynamique observée en Catalogne, ce sont désormais majoritairement les Espagnols qui s'en vont à l'étranger ou vers d'autres communautés autonomes.

Flujos anuales de migraciones exteriores⁴⁹⁸
(Fuente: INE, Estadística de Migraciones)

ARAGÓN	Inmigración	Emigración	Saldo migratorio
2008	21.464	6.939	14.525
2009	11.266	10.163	1.103
2010	9.858	9.395	463
2011	9.362	9.565	-203
2012	6.673	9.861	-3.188
1S 2013	2.844	5.658	-2.814

Pour ce qui est de l'origine des immigrés, l'Union européenne représente toujours environ un tiers des entrées tandis que l'Amérique latine, malgré la diminution de ses flux représente encore 15% du total de la population immigrée.

Aux conséquences de la récession sur les flux migratoires et sur les conditions de vie des immigrés, il faut ajouter son fort impact sur la démographie aragonaise. En effet, alors que l'immigration était vue comme une solution à l'exode rural, au vieillissement de la population et à la baisse de la natalité en Aragon⁴⁹⁹, la crise a laissé des traces profondes dans la démographie de cette communauté autonome :

Con el inicio de la crisis la población desacelera su dinamismo en Aragón en 2009 y 2010, para caer levemente en 2011 y volver a crecer un 0,2% en 2012. La suma de este período cuatrienal arroja un saldo positivo del 1,7% acumulado en el aumento de la población aragonesa, que se descompone en un crecimiento del 0,4% en la población española y del 11,8% en la extranjera (idem, p.8-9).

⁴⁹⁷ « La crisis convierte de nuevo a Aragon en tierra de emigrantes », <http://www.abc.es/20121027/local-aragon/abci-aragon-vuelve-tierra-emigrantes-201210191108.html>. Consulté le 02/07/2014.

⁴⁹⁸ VILLANUEVA SÁNCHEZ Javier, *Evolución demográfica y flujos migratorios*, Informes económicos, Número 39, Diciembre 2013, Servicio de Estudios Económicos, Departamento de Economía y Empleo Gobierno de Aragón, Zaragoza, p. 12.

⁴⁹⁹ « En términos de tasa anual, el crecimiento de la población extranjera en Aragón fue de un espectacular 34,8% anual medio durante la década. Con ello la población extranjera alcanzaba un 11,7% del total aragonés en 2008, proporción similar a la media nacional. » (Ibidem, p. 8).

3. – L'arrivée des Latino-Américains

Juan David Gómez Quintero, chercheur du département de psychologie et de sociologie de l'université de Saragosse, a été le premier à mener une étude sur les Latino-Américains dans la communauté autonome d'Aragon en 2005⁵⁰⁰. Il ressortait de ses observations que cette population était celle qui avait le plus augmenté de toutes les communautés immigrées présentes en Aragon depuis 2001, passant ainsi de 20 à 31% du nombre total d'étrangers. L'autre caractéristique de cette immigration était son fort taux de féminisation, à cause notamment de l'existence de niches nécessitant une importante main-d'œuvre, ce qui suit la logique observée à la même période au niveau national, à la différence près que l'Aragon est l'une des communautés autonomes qui a le plus fort taux de vieillissement d'Espagne. Les besoins sont donc importants et la majorité des femmes immigrées d'origine latino-américaine est employée dans le secteur des services à la personne, notamment. L'auteur a aussi pu observer une grande concentration spatiale des groupes de Latino-Américains qui s'explique, selon lui, par la présence d'un fort capital social défini comme l'ensemble des ressources qui permettent aux immigrés de disposer d'un réseau de relations sociales basées sur la confiance et la réciprocité, et qui leur donne les mécanismes nécessaires pour élaborer et mettre à exécution leur projet migratoire.

En 2004, les Latino-Américains présents en Aragon étaient originaires d'Équateur, de Colombie, de République dominicaine, de Cuba, du Pérou et d'Argentine. Malgré leur niveau d'instruction souvent moyen ou supérieur, ils occupaient les emplois les moins qualifiés :

*[...] Normalmente desarrollan una actividad menos cualificada y reconocida socialmente que la que ejercían o hubieran desarrollado en su país de origen [...] Trabajan principalmente en actividades relacionadas con el comercio y la hostelería, dedicándose, entre otras cosas, a la venta de artesanía hecha por ellos mismos, trabajos por horas o cuidado de niños.*⁵⁰¹

Au 30 juin 2008, les trois nationalités les plus représentées en Aragon étaient l'Équateur (12 369), la Colombie (7 885) et la République dominicaine (2 464). Pour ce qui est de la répartition par sexe, les immigrations dominicaine et colombienne étaient plus féminisées avec respectivement 60,8% et 54,9% de femmes tandis celle de l'Équateur était relativement équilibrée avec 50,6% de femmes et 49,4% d'hommes.

Avant la crise économique, la présence des Équatoriens, deuxième communauté la plus importante après les Roumains, était bien vue et il existait dans la société aragonaise une

⁵⁰⁰ GÓMEZ QUINTERO, Juan David. « La emigración latinoamericana: contexto global y asentamiento en España », *Acciones e Investigaciones Sociales*, [S.l.], n° 21, p. 157-184, avr. 2011. Disponible sur: <https://papiro.unizar.es/ojs/index.php/ais/article/view/292>. Consulté le 02/07/2017.

⁵⁰¹ Quintero, *Ibidem*, p. 43.

volonté de mieux les connaître et certains journalistes faisaient preuve de pédagogie envers leurs lecteurs pour les inciter à aller à la rencontre des nouveaux Aragonais. Ainsi on pouvait lire dans un article paru en 2007 :

*En Aragón es muy común encontrarse con inmigrantes en las calles, medios de transporte, tiendas... Son parte de la sociedad aragonesa, por lo que es importante conocerlos. “¿Quiénes son?” y “¿por qué están aquí?” suelen ser las preguntas más frecuentes. [...] Dentro del mercado laboral en Aragón, la mayor parte de los ecuatorianos trabajan en el sector servicios, concretamente un 62%. Le siguen la construcción con un 20,2%, la agricultura con 10,1% y finalmente la industria con un índice de empleo del 6,5%. Los empresarios y patronos ven a este colectivo como “responsable y trabajador”, ya que el perfil del emigrante ecuatoriano responde a personas pertenecientes a un estrato social medio-bajo con educación, trabajo y bienes. Esta parte de la población tiene medios para realizar el costoso viaje, aunque muchas veces hipotecan todo lo que tienen para hacerlo.*⁵⁰²

L'article présente en outre une association culturelle équatorienne : « *Los ecuatorianos suelen organizarse con cierta facilidad, y en Aragón existen organizaciones de compatriotas que se asocian para obtener mejores resultados en sus demandas y necesidades. La asociación cultural ecuatoriana El Cóndor trabaja desde febrero del presente año para integrar y mejorar las condiciones de los jóvenes. Actividades como danza folclórica, pintura, deporte y artesanía forman parte del cronograma* ». La plus grande concentration annuelle d'Équatoriens en Aragon a lieu lors de la Journée de l'Équateur (*Día Nacional de Ecuador*) où des milliers d'immigrés se rassemblent pour célébrer la fête nationale, symbole de leur pays d'origine (le 10 août).

II. – LA CATALOGNE, TERRE D'IMMIGRATION

1. – Les migrations anciennes

Selon Nuria Franco i Guillén⁵⁰³, l'immigration intérieure, c'est-à-dire les flux migratoires provenant du reste d'Espagne, est une constante en Catalogne depuis la fin du XIX^e siècle et c'est principalement ce qui explique son évolution démographique actuelle. En effet, avec le seul taux de croissance naturelle de 1900, proche de zéro, un siècle plus tard la population catalane n'aurait été que de 2,7 millions de personnes, au lieu des 7,5 millions recensées en 2011. Autrement dit, l'augmentation de la population constatée tout au long du XX^e siècle n'a été possible que grâce à l'immigration.

⁵⁰² « Descubriendo a los nuevos vecinos ecuatorianos », disponible sur : <http://www.aragondigital.es/noticia.asp?notid=37237&secid=9>. Consulté le 25/06/2017.

⁵⁰³ FRANCO i GUILLÉN Núria, « L'immigration en Catalogne dans le contexte espagnol : l'évolution de la démographie et des politiques publiques », *Migrations Société*, 2011/2, n° 134-135, p. 83-93.

Ainsi, à la fin du XIX^e siècle, plus de 60% des Catalans étaient issus, directement ou indirectement, de l'immigration et, de 1901 au milieu des années 1970, le solde migratoire a dépassé les deux millions de personnes, le nombre d'immigrés étant largement supérieur à celui des émigrés. En 1931, 31% des habitants de la Catalogne étaient nés hors de la communauté autonome, 38% en 1972, dont 20% nés en Espagne et 18% dans d'autres pays.

Les migrations internes sont également appelées « *viejas migraciones* », du fait de leur ancienneté mais aussi à cause de leur essoufflement à la fin des années 1970 et par opposition aux « *nuevas migraciones* », clairement plus récentes et surtout caractérisées par des flux en provenance de pays étrangers comme le souligne la même chercheuse. Ralentie au cours de la phase ultime du franquisme et au début de la période démocratique de l'après-Franco, l'immigration a repris depuis le début des années 1990, et, à partir de l'année 2000 une nouvelle vague migratoire est survenue, en provenance principalement de l'étranger.

Jordi Garreta Bochaca rappelle, lui aussi, l'importance de l'immigration, notamment des flux internes, dans l'évolution démographique de la Catalogne :

*Cataluña no llegaba a los dos millones de habitantes a finales del siglo pasado. Actualmente, la población de Cataluña es de seis millones. Este espectacular crecimiento demográfico, teniendo en cuenta la baja fecundidad del país, se debe en su mayor parte a la inmigración. Aparte del desplazamiento de población del campo a la ciudad, entre 1888 y los años treinta se produce una inmigración creciente en Cataluña desde las regiones cultural y geográficamente próximas (valencianos, murcianos y aragoneses). También desde principios de siglo existen unos núcleos de inmigración extranjera: alemanes, británicos, franceses, etc.- que nunca superaron, sin embargo, el 2% de la población. Así, en Cataluña, puede estimarse que, hoy en día, dos tercios de la población son, o ellos mismos, o sus padres o sus abuelos, de origen inmigrante.*⁵⁰⁴

L'immigration a également été définie par Anna Cabré comme une composante essentielle du système moderne de reproduction catalan⁵⁰⁵.

Au cours des années 1920-1930, la destination principale des flux intérieurs est la ville de Barcelone et sa région, même si cette dernière recevait déjà des immigrés en provenance des zones agraires depuis la seconde moitié du XIX^e siècle. Ce qui fait de Barcelone le premier foyer d'attraction, c'est son expansion économique dans un contexte international marqué par les effets de la Première Guerre mondiale, sa forte industrialisation et la quantité

⁵⁰⁴ Cité par GARRETA BOCHACA Jordi, *Sociedad multicultural e integración de los inmigrantes en Cataluña. Discursos y prácticas* », Espai/Temps, Universitat de Lleida, Lleida, 2009, p. 20-21.

⁵⁰⁵ « [...] mientras en Argentina el crecimiento migratorio fue siempre inferior al crecimiento vegetativo, en Cataluña se va a producir exactamente lo contrario durante los 45 años transcurridos entre 1915 y 1960 y también en algunos momentos aislados del siglo anterior, como en el intervalo 1898-1900. », CABRE Anna, *Les migracions a Catalunya, 1900-2000*, Centre d'Estudis Demogràfics, Universitat Autònoma de Barcelona, Barcelona, 1989, cité par Araujo, Sandra Gil. *Construyendo La Nación Las políticas catalanas de integración de inmigrantes como operaciones defination-building*, Fundacio Cidob, Barcelona, 2006, p. 4.

de chantiers publics en construction (réalisation du métro, transformation de Montjuïc, travaux de l'Exposition internationale). C'est également à partir de Barcelone et de sa région qu'une partie des nouveaux venus gagne l'intérieur de la Catalogne. À la même période, seuls 8,5% des migrants présents en Catalogne ne provenaient pas d'Espagne ; 30% étaient originaires de Valence, 23% d'Aragon, de Murcie et d'Andalousie. Leur présence a permis l'augmentation du taux de natalité en Catalogne, jusqu'alors beaucoup plus bas que dans le reste de l'Espagne⁵⁰⁶.

Outre l'attractivité de la Catalogne, ces flux de population mettent en évidence les inégalités territoriales qui existent en Espagne, entre les régions pauvres, avec une économie agraire, basée sur le secteur primaire et des régions plus riches comme la Catalogne, le Pays Basque ou encore Madrid avec une économie qui repose sur l'industrie et/ou les services.

La seconde grande vague de migrations intérieure est celle des années 1960-1970, décennie au cours de laquelle la Catalogne recevait 72 000 personnes en moyenne par an. En effet, après une diminution causée par la crise de 1929 et la Guerre civile, c'est la mise en place en 1959 du Plan de stabilisation qui réactiva l'immigration interne et provoqua de nouveaux flux migratoires des zones rurales espagnoles vers les zones industrialisées. La Catalogne est alors l'une des principales réceptrices et accueille des milliers d'immigrants. Cependant, ces migrations diminuent progressivement puis s'arrêtent au milieu des années 1970 pour faire place à l'immigration d'origine étrangère. À partir de 1980, la Catalogne présente pour la première fois un solde migratoire négatif à cause des effets de la crise économique et du retour des immigrés intérieurs vers leur région d'origine dans un contexte de rééquilibrage des régions espagnoles⁵⁰⁷.

2. – Les nouvelles migrations

a. L'immigration d'origine communautaire

En 2007, 30% du total des immigrés présents en Catalogne étaient des Européens (331 347), 36% des Latino-Américains (390 923), et 25% des Africains. La nationalité européenne la plus représentée était la roumaine (87 899), en deuxième position derrière les Marocains de loin les plus nombreux (207 194). La Roumanie était cependant au premier rang

⁵⁰⁶ TERMES Josep, *La immigració a Catalunya i altres històries del nacionalisme català*, Barcelona, Edicions Empúries, 1984.

⁵⁰⁷ Notons par ailleurs que l'arrivée massive et presque constante d'immigrés en provenance d'autres régions d'Espagne ne doit pas faire oublier l'exode rural que la Catalogne a connu, similaire à celui de l'Aragon ou de la Castille, à ceci près que les Catalans ont émigré majoritairement en Europe, à la recherche de meilleures opportunités.

des dix nationalités européennes comptant le plus d'immigrés sur le territoire catalan. Les suivantes étaient, par ordre d'importance, l'Italie (43 678), la France (33 359), le Portugal (15 453), l'Allemagne (22 911), le Royaume Uni (20 639), le Portugal (15 453), l'Ukraine (15 027), la Russie (13 837), la Pologne (12 956) et la Bulgarie (11 738)⁵⁰⁸

La prédominance des Marocains a constitué un changement par rapport au début des années 1990, période à laquelle les Européens étaient la première communauté étrangère en Espagne. En Catalogne, leur nombre s'élevait à 24 357 personnes en 1991, soit 40% de la population étrangère totale, avant les Latino-Américains avec 16 816 résidents (25,5%) et les Africains avec 16 450 immigrés (24,9%) :

*En Cataluña, y lejos de que se pueda pensar que otros colectivos (por ejemplo el africano, o el latinoamericano) son los más numerosos, los europeos, y en concreto de los países comunitarios, también son los más abundantes, lo cual confirma que la tendencia detectada en esta región se enmarca dentro de la española. De todos los residentes extranjeros, el 37 por ciento lo eran en 1991 de alguno de los países de la entonces CEE [...]. En concreto, el 9,2 por ciento procedían de Francia, seguidos en importancia por los alemanes (8,7%), los británicos (5,5%), los italianos (5,3%) y los holandeses (4,7%).*⁵⁰⁹

La baisse du nombre total d'Européens a été due notamment à une plus grande mobilité des autres communautés et de flux extracommunautaires à partir des années 1980. Selon l'Institut de la statistique de Catalogne, les Européens étaient de nouveaux les plus nombreux en 2016 et représentaient 33,32% de la population immigrée (341 034), suivis des Africains avec 28,7% (288 265) et des Latino-Américains avec 24,21% (247 787).

Par nationalité, les Marocains (221 384) sont toujours les plus nombreux, comme avant le début de la crise économique, suivis des Roumains (90 874) et des Chinois (54 545). Il faut attendre la quatrième place pour trouver les premiers Européens, à savoir les Italiens (49 421).

b. L'immigration extracommunautaire

C'est donc à partir des années 1980 que l'on assiste à l'immigration progressive, en Catalogne, de travailleurs extracommunautaires et originaires des pays de l'Europe, mais aussi de pays avec lesquels l'Espagne avait des liens coloniaux, tels que les pays d'Amérique latine, le Maroc et les Philippines. Cette troisième vague est donc appelée celle des « *nuevas*

⁵⁰⁸ Ces chiffres sont extraits de « La inmigración ahora y aquí, Cataluña 2008 », Instituto de Estadística de Cataluña, julio de 2008.

⁵⁰⁹ BOSQUE Raúl Lardiés et ROMERO CASTRO Marisol, « Inmigración extranjera en Cataluña : las nuevas motivaciones de los ciudadanos europeos para el desplazamiento y la atracción del turismo ». *Scripta Nova. Revista Electrónica de Geografía y Ciencias Sociales*, 2007, vol. 6.

migraciones », toujours en opposition aux « *viejas migraciones* » ou « *migraciones interiores* ».

Selon Núria Franco i Guillen, qui se base sur les données de l'Institut national de statistiques, la Catalogne est la communauté autonome ayant accueilli le plus grand nombre d'immigrés depuis la fin du XX^e siècle. Ainsi, de 1998 à 2009, elle est régulièrement la première pour ce qui est du nombre de résidents immigrés, excepté sur la période allant de 2001 à 2004 où elle est devancée par la communauté autonome de Madrid. En termes de pourcentages, en 1998, la Catalogne accueillait à elle seule 19,5% du total des migrants en Espagne, contre 21,5% en 2009⁵¹⁰. Concrètement, le nombre d'immigrés est passé de 150 000 personnes, soit 2,4% de la population totale catalane, en 1998, à un peu plus d'un million en 2009, soit 14% de cette même population. Comme dans le cas des migrations intérieures, cette croissance exponentielle n'a pas été sans conséquences sur la démographie catalane puisque les flux migratoires extérieurs à l'Espagne ont été la principale source d'accroissement démographique de la Catalogne qui a vu sa population passer de 6 147 610 habitants en 1998 à 7 475 420 habitants en 2009.

Les immigrés sont essentiellement attirés par l'évolution de la Catalogne amorcée dans les années 1980, qui fait de la communauté autonome un véritable moteur de l'économie espagnole. Núria Franco i Guillen résume ainsi les motivations des immigrés et les secteurs qu'ils ont occupés sur le marché du travail catalan dans les premiers temps de leur arrivée : « *Ciertamente, las migraciones internacionales que se instalan en Cataluña durante la década de los 90 son atraídas por la demanda de fuerza de trabajo en sectores como la agricultura, los servicios poco cualificados y la construcción (los Juegos Olímpicos del año 1992 y el despliegue posterior del boom en el sector de la construcción [...]).* »⁵¹¹

Outre le faible niveau de qualification des postes auxquels peuvent accéder les immigrés, ces nouveaux flux se caractérisent par :

- l'arrivée d'un volume important de population en relativement peu de temps, avec un intensité toute particulière à partir de l'année 2000 ;
- une concentration spatiale des nouveaux arrivés dans des zones urbaines : ce sont, en général, les régions administratives situées sur le littoral et incluant trois des capitales de province (Barcelone, Gérone et Tarragone), ainsi que leurs aires métropolitaines respectives, qui présentent les plus grandes concentrations de population étrangère ;

⁵¹⁰ Les premières données officielles disponibles sur ces nouvelles migrations datent de 1998.

⁵¹¹ SOLÉ Carlota et PARELLA Sònia, *El modelo de gestión de las migraciones en Cataluña: ¿una "vía catalana" de integración?*, Política y sociedad, 2008, vol. 45, n° 1, p. 85-101, p. 87.

- contrairement aux migrants intérieurs, les nouveaux immigrés sont, juridiquement, des étrangers, ce qui limite leur accès à certains droits mais également leur participation sociale et politique au sein de la société catalane.

L'année 2009 constitue par ailleurs un tournant, l'entrée d'étrangers en Catalogne étant freinée du fait de crise économique et financière. C'est le constat auquel parvient la Commission de suivi du Pacte national pour l'immigration qui souligne en outre le fait que l'étroite relation entre immigration et marché du travail explique l'importante diminution des flux d'immigration observée au cours des années 2009 et 2011. En mars 2012, outre la rédaction d'un rapport sur l'intégration sociale des personnes immigrées, et l'élaboration du Plan de citoyenneté et d'immigration 2013-2014, cette commission préconise de renforcer le processus d'accueil et de centrer les actions menées sur l'intégration face à la situation nouvelle créée par la crise.

Selon le « Rapport sur l'intégration des personnes immigrées en Catalogne » du Département catalan du bien-être social et de la famille, publié en novembre 2013⁵¹², les inégalités entre la population étrangère et la population autochtone se sont en effet accrues au cours de la dernière décennie en Catalogne. Cette situation, qui serait en grande partie une conséquence de la crise économique qui a frappé durement la population étrangère, a obligé le gouvernement catalan à reconnaître un niveau insuffisant d'intégration des personnes immigrées. En effet, l'intégration est loin d'être une réalité : alors qu'en 2004 l'écart entre la rémunération annuelle des hommes, étrangers et autochtones, était de 5 000 euros en faveur de ces derniers, cet écart culmine à 10 000 euros en 2010 et alors que 15,8% de la population autochtone est au chômage, la même année, 34,3% des étrangers sont sans travail. Le rapport en question souligne en effet que « *La crisis tiene un impacto negativo sobre la capacidad de integración de la sociedad catalana, ya que la falta de oportunidades laborales obstaculiza las oportunidades de incorporarse a la comunidad de referencia* »⁵¹³. L'un des défis restant à relever est de réussir à passer de la phase d'accueil à une pleine intégration définie officiellement comme « *un proceso de aceptación mutua entre los autóctonos y los extranjeros, que culmina cuando un inmigrante se siente parte de la sociedad de acogida y disfruta de las mismas oportunidades* »⁵¹⁴. Forte du constat qui met en évidence le fait que seul un étranger sur 3 déclare parler le catalan au travail, contre 77% des autochtones, Neus Monté, la responsable du Département de bien-être social réaffirme que la non maîtrise du

⁵¹² Il a été rédigé en collaboration avec la Fondation Obra Social La Caixa.

⁵¹³ Cité par GARCÍA VÁSQUEZ David, in « La Generalitat admite déficits de integración con los inmigrantes », *El País*, Catalogne, novembre de 2013. <http://ccaa.elpais.com/ccaa/2013/11/22/catalunya/>. Consulté le 14/03/2015.

⁵¹⁴ *Idem*.

catalan est un obstacle à l'intégration : « *Cataluña no es una nación ética, sino una nación de lengua, cultura, y convivencia, donde el catalán juega un papel determinante como motor de integración* »⁵¹⁵. Les rédacteurs du rapport demandent par ailleurs que la question de l'intégration ne se centre pas seulement sur les questions administratives et de travail et qu'elle soit élargie aux aspects culturels, politiques et éducatifs. Autrement dit, ce rapport préconise une conception holistique de l'intégration, en accord avec la philosophie du Plan pour l'intégration qui met l'accent sur la dimension citoyenne de l'intégration.

La nouvelle situation économique provoquée par la crise qui se caractérise par une décélération de l'économie catalane et une population, notamment étrangère, fortement touchée par le chômage, semble menacer en effet la cohésion sociale en Catalogne. Ainsi, on observe un changement de perception des Catalans pour qui l'immigration est globalement ressentie comme un problème dans le contexte de crise économique⁵¹⁶.

Au plus fort de la crise économique, au 1^{er} janvier 2009, les Équatoriens présents en Catalogne étaient au nombre de 82 261 et constituaient le troisième groupe le plus important, après les Marocains et les Roumains, soit 7% des étrangers présents sur le territoire catalan⁵¹⁷. La Catalogne est la deuxième communauté autonome à accueillir le plus grand nombre d'Équatoriens, après Madrid, les autres régions concernées étant Valence, Murcie et l'Andalousie.

On peut distinguer trois phases sur la période de 1998 à nos jours, qui correspondent globalement à ce qui se passe dans le reste de l'Espagne. La première est celle de l'arrivée, massive de 1998 à 2004, facilitée par l'existence d'accords de collaboration entre l'Équateur et l'Espagne, la suppression des visas de séjour de 1963 jusqu'en 2003, le traité de double nationalité datant de 1964 ou encore l'accord hispano-équatorien de Sécurité sociale. Une deuxième se dessine à partir de 2004 et jusqu'en 2007, au cours de laquelle on assiste à une forte décélération des flux. Une troisième phase correspond à celle de la crise économique que connaît l'Espagne.

Au 1^{er} janvier 2001, la communauté équatorienne était le groupe le plus important après les Marocains. Cette croissance se poursuivit jusqu'à la fin de l'année 2005, bien que dans des proportions moindres, la période la plus intense se situant entre 2000 et 2003. On assiste dès lors à un ralentissement des flux, provoqué essentiellement par l'obligation

⁵¹⁵ *Idem.*

⁵¹⁶ Voir l'étude de GARCÍA GARCÍA Núria, « Percepció dels catalans sobre la immigració », Centre d'Estudis d'Opinió (CEO), Generalitat de Catalunya, Gener 2012.

⁵¹⁷ *Butlletí* de la Secretaria per a la Immigració de février 2010.

désormais pour les Équatoriens, depuis août 2003, de présenter un visa pour entrer dans l'Union européenne.

En 2009, la population équatorienne en Catalogne se caractérisait par sa jeunesse, avec une moyenne d'âge de 29,5 ans, une migration familiale – les tranches d'âge de 0 à 20 ans, et de 20 à 40 ans étant les plus importantes –, et une légère surreprésentation des femmes par rapport aux hommes. Alors qu'il y avait une moyenne de 100 femmes pour 73 hommes entre 2001 et 2009, cet écart s'est réduit puisque l'on dénombrait au 1^{er} janvier 2009 une moyenne de 87,4 hommes pour 100 femmes.

Pour ce qui est de la répartition des Équatoriens, elle n'est pas homogène sur le territoire catalan, puisque 70% d'entre eux se concentrent autour de la seule région de Barcelone : les villes de Barcelone (22 654), l'Hospitalet de Llobregat (12 076), Badalone (3 088) et Sabadell i Terrassa (respectivement, 3 021 et 2 981), accueillent à elles seules 55% de la population d'origine équatorienne. Le reste de la population équatorienne est relativement disséminée sur le territoire catalan, étant donné que 43% des villes catalanes avaient en 2009 une population d'origine équatorienne représentant moins d'1% de leur population totale, ce chiffre ne dépassant les 3% que pour 12 villes catalanes. Pour ce qui est des régions administratives El Barcelonès, El Vallès Occidental et El Baix Llobregat sont les plus représentatives de la présence équatorienne qui constitue respectivement 50,3%, 14% et 10,1% de leur population totale. À l'opposé, dans des régions comme Priorat, Alt Urgell ou encore Garrigues, on recensait à peine 60 Équatoriens en 2009.

Quant à leur présence sur le marché du travail, on dénombrait, en novembre 2009, 37 075 Équatoriens affiliés à la Sécurité sociale, soit 9% du total des affiliés étrangers, ce qui constituait une baisse puisque ce nombre s'élevait à 51 621 en juillet 2008. La majorité de ces affiliés étaient inscrits au régime général (83,6%), 2,2% d'entre eux étant des travailleurs indépendants, 1% des travailleurs agricoles, et 13,2%, essentiellement des femmes, évoluant dans le secteur domestique.

Depuis le début de la crise économique, c'est-à-dire au second semestre 2007, on a pu constater une augmentation du taux de chômage des Équatoriens et, entre le troisième trimestre 2008 et la fin de l'année 2009, le nombre de chômeurs a été plus important que celui des autres groupes étrangers et des Espagnols. Au cours du dernier trimestre 2009, le pourcentage de chômeurs parmi eux est même deux fois plus important que chez les Espagnols : 26,8% contre 13,5%.

Au cours de l'année scolaire 2008-2009, il y avait 18 151 élèves d'origine équatorienne inscrits dans les écoles catalanes, ce qui représentait 1,7% du total des élèves et

12% du total des élèves étrangers. L'immense majorité des élèves équatoriens est inscrite dans des établissements publics.

Au début du XXI^e siècle, la Catalogne a cependant l'un des taux de croissance démographique les plus bas au monde. Sa population vieillit, elle est inégalement répartie puisque ce sont Barcelone, son aire métropolitaine et les régions administratives environnantes (Barcelonès, Baix Llobregat, Vallés y Maresme) avec une densité de plus de 500 habitants/km² qui concentrent la majorité de la population. Si l'arrivée des immigrés a amélioré la natalité, est-ce suffisant pour assurer la relève générationnelle ?

Bien que voisines et héritières d'une histoire commune, l'Aragon et la Catalogne illustrent les disparités régionales qui existent en Espagne. Ces disparités sont perceptibles aussi bien au niveau du marché de l'emploi, du modèle et du niveau de développement économique que des politiques publiques. La prise en charge et l'intégration des immigrés relevant de la compétence des communautés autonomes, il existe donc de fait des différences dans la gestion de la question migratoire. Cette gestion varie également en fonction de l'ancienneté des flux et de la façon dont chaque communauté autonome perçoit l'arrivée des immigrés. Ainsi, tandis qu'en Aragon leur arrivée a été synonyme de prospérité et de croissance démographique avant la crise économique, il s'est agi pour la Catalogne d'une nouvelle étape de sa longue histoire migratoire, marquée par la réception d'importants flux en provenance d'autres régions d'Espagne, notamment de sa voisine aragonaise. La présence des immigrés a néanmoins contribué à son essor démographique et économique.

À l'inverse de la Catalogne, l'Aragon a dû parfois convaincre les immigrés latino-américains de venir s'installer sur son territoire en prenant des initiatives comme celle du maire d'Aguaviva, parti jusqu'à Buenos Aires chercher des candidats à l'immigration, pour son village de 700 habitants, à qui il promettait un emploi, un logement et un prêt de 900 euros sans intérêt à condition qu'ils s'engagent à rester un minimum de cinq ans dans le village. Outre le repeuplement de ses campagnes qui se vident, souvent même au profit de sa capitale Saragosse, l'Aragon cherche à se développer pour s'affirmer face à la Catalogne. En 2008, la crise économique, par les nombreuses destructions d'emplois qu'elle a causées ainsi que la précarisation des conditions de vie des immigrés les plus vulnérables, est venue remettre en cause ces velléités et un processus d'intégration qui semblait bien avancé. Les Latino-Américains n'ont été épargnés dans aucune des deux communautés autonomes, malgré

le degré d'acceptation élevé dont ils bénéficiaient auprès des Aragonais et des Catalans dont les modèles d'intégration se voulaient, comme nous l'avons vu, interculturels et inclusifs.

CHAPITRE IX

POLITIQUES RÉGIONALES D'INTÉGRATION

I. – GENÈSE DES DÉBATS SUR L'IMMIGRATION

1. – Le traitement de l'immigration au niveau politique

a. En Aragon

Selon Pedro Coduras Marcén⁵¹⁸, on peut distinguer trois grandes étapes dans l'évolution de la politique d'immigration en Aragon⁵¹⁹.

La première, qui débute en 1985 et se termine en 1994, correspond à l'arrivée des premiers travailleurs étrangers dans le secteur de l'agriculture. On constate en effet qu'entre 1985 et 1993 le nombre de résidents étrangers présents dans la communauté autonome a été multiplié par deux, passant de 2 686 à 5 210 personnes. La communauté la plus importante était celle des Africains qui, sur la seule période de 1990 à 1992 a été multipliée par 3,5, passant de 463 à 1 584 individus. Ces étrangers, surtout présents dans les zones rurales et dont le nombre augmentait en période de récolte, représentait aussi un espoir pour la grande majorité des habitants locaux étant donnés le dépeuplement croissant des campagnes et l'inégale répartition démographique existant sur le territoire aragonais⁵²⁰.

Cependant, alors que le sentiment dominant face aux nouveaux venus était plutôt positif, l'agression à Fraga, le 26 juin 1992, de travailleurs saisonniers d'origine algérienne par un groupe de jeunes autochtones et, surtout, la réaction de la population locale ont contribué à changer la perception de l'immigration au sein de la société aragonaise. En effet, cette dernière a pris fait et cause pour les agresseurs, alors arrêtés et emprisonnés, tandis que quelques agents sociaux et quelques ONG, parmi lesquelles SOS Racisme et Caritas essayaient de défendre les travailleurs saisonniers face à cette réaction de rejet. Cet événement, qui a mobilisé de nombreux acteurs de la société aragonaise, a néanmoins permis

⁵¹⁸ « Elaboración de la política pública de Inmigración en Aragón », comunicación 3 Pedro Coduras.doc.

⁵¹⁹ Cette typologie reprend la théorie de Parsons selon laquelle l'élaboration d'une politique publique d'intégration peut être analysée selon quatre cycles : la perception du problème ; son insertion dans l'agenda politique ; l'institutionnalisation du problème par la rédaction de plans et l'adoption de mesures ; l'évaluation de la politique réalisée.

⁵²⁰ Cf. ABIZANDA ESTABÉN F., PINOS QUÍLEZ M. (coords.), *La inmigración en Aragón*, Zaragoza, Seminario de Investigación para la Paz, Addenda, 2001.

une prise de conscience collective de l'importance de la question migratoire comme le souligne Pedro Coduras Marcén : « *Tanto la movilización social e institucional que produjo este suceso como la repercusión mediática que tuvo contribuyeron a generar un discurso social sobre la inmigración, focalizado en el problema de su gestión y en la legalidad-ilegalidad de su situación en España* »⁵²¹.

La seconde période, de 1995 à 2003, correspond à l'apparition de la question migratoire dans l'agenda social et politique aragonais. Les chiffres de la population étrangère en Aragon sont alors multipliés par 6,5, passant de 6 305 résidents étrangers en 1994 à 39 015 en 2003. Ainsi, en l'espace de 10 ans, la population étrangère est passée de 0,16% à 3,39% de la population aragonaise totale. C'est alors que certains démographes ont commencé à envisager l'arrivée des populations immigrées comme une alternative sérieuse au dépeuplement et au vieillissement du monde rural, ce qui va se traduire, au niveau politique, par le Plan intégral de politique démographique.

Parallèlement, le gouvernement aragonais prend d'autres initiatives comme la signature de l'Accord économique et social pour le progrès de l'Aragon (AESPA) avec les partenaires sociaux parmi lesquels UGT (Unión General de Trabajadores), CC.OO. (Comisiones Obreras), CREA (Confederación de Empresarios de Aragón) et CEPYM (Confederación de la Pequeña y Mediana Empresa de Aragón). Les syndicats, à l'initiative de cet accord, considèrent l'immigration comme un fait de société important. Ils sont conscients que le maintien de la cohésion sociale et l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des Aragonais passent aussi par une bonne gestion du phénomène migratoire, et par l'intégration des populations d'origine étrangère. Ils réclament au gouvernement régional l'élaboration d'un plan intégral pour l'immigration.

Le gouvernement aragonais établit donc progressivement un calendrier de travail et met en place une administration et des institutions chargées de dessiner, d'exécuter et de suivre les politiques publiques en matière d'immigration. Ce cadre administratif et institutionnel est constitué principalement du Service d'analyse et de prise en charge de l'immigration, créé par le décret 146/2001, la Commission interdépartementale et le Forum de l'immigration créés par le décret 113/2001. La politique aragonaise d'immigration est également renforcée par les concertations entre les acteurs sociaux impliqués dans les processus d'accueil et d'intégration des immigrés. Ces réunions ont eu pour résultat l'élaboration d'un Projet de plan intégral pour l'immigration 2002-2004, approuvé par le

⁵²¹ Pedro CODURAS.doc, *ibid.*, p. 2.

Forum de l'immigration le 14 juin 2002, mais qui ne sera pas adopté par le gouvernement aragonais.

La troisième étape, de 2004 à 2009, est la période pendant laquelle l'Aragon va renforcer sa législation en matière d'intégration et d'interculturalité, par l'adoption de nouveaux plans intégraux. En effet, la restructuration du gouvernement d'Aragon à l'issue des élections régionales de 2003, et le transfert des compétences en matière d'immigration au département d'Économie, des Impôts et de l'Emploi vont permettre l'élaboration d'un nouvel Accord économique et social pour le progrès de l'Aragon pour la période 2004-2007. Cet accord autorise l'élaboration d'un Plan Intégral pour l'Immigration comme le réclamaient les acteurs sociaux. C'est chose faite le 13 avril 2004, date à laquelle le premier Plan intégral pour l'immigration de la communauté d'Aragon est adopté. Après une longue période d'élaboration, ce plan constitue, selon Pedro Coduras Marcén, un tournant de la politique aragonaise : « *A partir de aquí, las acciones en materia de integración de inmigrantes tienen un plan de desarrollo, órganos de coordinación y una previsión normativa y presupuestaria* »⁵²².

En outre, cette politique s'est vue confortée par l'évolution de la législation sur l'immigration au niveau national, à partir de 2004, notamment en matière de financement des mesures d'accueil et d'intégration dont le budget est passé de 1 à 5 millions d'euros, et l'adoption du premier Plan stratégique de citoyenneté et d'intégration. Notons également l'existence d'un environnement et d'une dynamique économiques favorables qui ont permis à l'Aragon d'avoir un faible taux de chômage:

*El crecimiento económico, las grandes obras e infraestructuras relacionadas con la Exposición Internacional Zaragoza 2008, impulsaron la creación de 68.000 puestos de trabajo (medidos en altas en Seguridad Social), de los que casi 40.000 fueron ocupados por trabajadores de origen extranjero. Este efecto de atracción de trabajadores repercutió en el incremento significativo de población extranjera, de 53.478 a 141 725 residentes extranjeros, muy superior al de la media española en esos años. Esto supuso alcanzar un 11,4% de población extranjera, situando a Aragón por encima de la media española.*⁵²³

Le 20 avril 2007 a lieu la réforme du Statut d'autonomie de l'Aragon par la loi 5/2007 qui remplace la loi organique 8/1982 du 10 août⁵²⁴. Ce nouveau statut prend en charge la question de l'immigration et son incorporation progressive à l'agenda social et politique aragonais. Pour ce qui est de l'aspect social et de la question de l'intégration des nouveaux

⁵²² *Ibid.*, p. 3.

⁵²³ *Id.*

⁵²⁴ Estatuto de Autonomía Aragón 2007, *Boletín Oficial de Aragón*, año XXVI, n° 47, 23 de abril de 2007, Ley Orgánica 5/2007, 20 de abril de reforma del estatuto de Aragón, Zaragoza.

venus, il faut se référer à l'article 75.6^a qui attribue à la Communauté autonome d'Aragon la compétence en matière d'intégration des immigrés :

Corresponde a la Comunidad Autónoma la competencia compartida en las siguientes materias:

[...]6^a. Políticas de integración de inmigrantes, en especial el establecimiento de las medidas necesarias para su adecuada integración social, laboral y económica, así como la participación y colaboración con el Estado, mediante los procedimientos que se establezcan en las políticas de inmigración y, en particular, la participación preceptiva previa en la determinación, en su caso, del contingente de trabajadores extranjeros.

Ces nouvelles compétences ont pour conséquence la modification de l'organisation de l'administration de la communauté autonome d'Aragon et la décision d'attribuer, par l'article 11, alinea 1 du décret du 6 juillet 2007, au département des Services sociaux et de la Famille les compétences en matière d'immigration dont le département de l'Économie, des Impôts et de l'Emploi était alors en charge. Et l'article 29, intitulé « Fomento de la integración social de las personas inmigrantes » qui fait référence aux droits qui doivent leur être garantis, à leurs devoirs et à leur participation à la vie publique, précise que : « *Los poderes públicos de Aragón promoverán las políticas necesarias para la integración socioeconómica de las personas inmigrantes, de la efectividad de sus derechos y deberes, su integración en el mundo educativo y la participación en la vida pública.* »

L'aspect politique de la question est évoqué dans les articles 4 du Titre préliminaire, intitulé « Condición política de aragonés », alinea 3 : « *Los poderes públicos aragoneses, dentro del marco constitucional, establecerán las vías adecuadas para facilitar y potenciar la participación en las decisiones de interés general de los ciudadanos extranjeros residentes en Aragón* » et article 9 intitulé « Eficacia de las normas », alinea 3 : « *Los extranjeros que adquieran la nacionalidad española quedarán sujetos a la vecindad civil aragonesa, si en el momento de su adquisición tiene vecindad administrativa en Aragón, salvo que mantienen la voluntad en contrario, de acuerdo con lo dispuesto en la legislación del Estado* ».

b. En Catalogne

Influencées ou non par le traitement médiatique de l'immigration, visiblement biaisé, les campagnes électorales catalanes, celle pour la présidence de la Généralité en novembre 2010, et les élections municipales de mai 2011 illustrent largement le changement de perception des populations immigrées, observé au sein de la société catalane. En effet, le phénomène migratoire, sa gestion et les politiques d'intégration des populations d'origine étrangère ont été au cœur des débats politiques tant régionaux que municipaux et ont occupé une large place dans les programmes électoraux.

Pourtant, en octobre 2010, avant le lancement officiel de la campagne électorale régionale, les principaux partis politiques catalans, à l'exception du Parti Populaire, s'étaient réunis pour tenter de choisir de façon consensuelle les principaux sujets qui allaient être abordés au cours de ladite campagne. L'intention affichée des représentants de Ciutadans (C's), Iniciativa per Catalunya Verds (ICV), Esquerra Republicana (ERC), de Convergència i Unió (CiU) et du Partido Socialista de Catalunya (PSC), ainsi que des membres des grandes organisations sociales qui se sont joints aux discussions, était d'éviter, en particulier, que les immigrés ne soient présentés comme les responsables de la dégradation de la situation économique et sociale et ne deviennent par conséquent la cible d'attaques à caractère raciste de plus en plus nombreuses. La représentante du Parti Socialiste affirmait alors que l'on ne pouvait utiliser l'immigration pour canaliser le mal-être social tandis qu'Esquerra Republicana proposait que soit incluse dans la Loi sur les partis politiques une condamnation des partis xénophobes.

Ce consensus visait également à dénoncer les propos tenus par des responsables politiques du Partido Popular de Catalunya (ce qui explique leur absence) et par des formations d'extrême-droite, considérés comme suscitant la discrimination, incitant à la xénophobie et à l'instrumentalisation de l'immigration à des fins électoralistes. Parmi les déclarations les plus controversées lors de la campagne, on retrouve celles de Alicia Sánchez Camacho, alors présidente du Parti Populaire catalan et candidate à la présidence de la Généralité qui, reprenant une croyance largement présente dans l'opinion, a affirmé que les immigrés abusaient des services sociaux. Ces propos faisaient écho à ceux d'Alberto Fernández Díaz, président du groupe du Parti Populaire à la mairie de Barcelone qui avait prétendu sur Cadena Sur, et sans chiffres à l'appui : *« es cada vez más frecuente que importantes sectores de la población inmigrante conviertan en un verdadero abuso, el acceso y derecho al uso de la sanidad »*⁵²⁵. alors que les spécialistes de la santé affirment le contraire⁵²⁶.

L'une des propositions phare du Parti Populaire était d'ailleurs de limiter l'enregistrement en mairie des immigrés se trouvant en situation irrégulière en Catalogne et de transmettre les données du registre municipal à la police, de façon à faciliter son action. Assumant pleinement sa position, jugée extrémiste par la plupart des autres partis politiques,

⁵²⁵ « El PP catalán acusa a los inmigrantes de abusar de la sanidad pública, pero los médicos lo desmienten », http://cadenaser.com/ser/2010/10/11/sociedad/1286763210_850215.html. Consulté le 24/06/2017.

⁵²⁶ « Según los datos de un estudio presentado la semana pasada sobre el uso que los inmigrantes realizan del sistema público de salud, éstos utilizan un 40% menos que los españoles los recursos sanitarios. Los inmigrantes que viven en España colocan la salud en el sexto lugar de sus preocupaciones y el 60% de ellos considera que desde que viven en nuestro país su salud ha mejorado. » Ibid. C'est nous qui soulignons.

Alicia Sánchez Camacho affirmait alors : « *El PP en el resto de España lo está estudiando y lo está valorando de forma muy positiva, porque creemos que es necesario una restricción del padrón; los inmigrantes se tienen que identificar legalmente y hay que evitar los abusos, y por eso pedimos la modificación del reglamento para luchar contra la inmigración irregular*⁵²⁷ ». Il faut rappeler que c'est l'inscription en mairie qui est la condition nécessaire et suffisante pour que les immigrés puissent accéder aux services sociaux.

Pour le Parti Populaire, l'immigration était donc plus que jamais au cœur du débat électoral : c'est ce que traduisent la présentation et la distribution d'un prospectus intitulé « *Muchos lo pensamos, algunos lo decimos* », un test en dix questions ayant pour but de mesurer l'adhésion des Catalans aux thèses du parti sur l'immigration, chaque participant étant invité à comptabiliser le nombre de réponses positives en fin de questionnaire. Plus de huit réponses affirmatives équivalaient, par exemple, à un taux d'adhésion de 80%. Parmi les sujets de consultation, on retrouvait la nécessité ou non de limiter les flux migratoires aux besoins de la Catalogne ; l'expulsion des étrangers auteurs de plusieurs délits ; l'interdiction de la burqa pour des raisons de sécurité ; la question de savoir si l'aide aux immigrés devait inclure les bourses scolaires ; l'augmentation de la présence policière dans les rues ; la nécessité d'une immigration qui partage les valeurs de la majorité ; l'obligation, enfin, pour les étrangers, de respecter les normes de coexistence de la région d'accueil.

Le Parti Populaire réclamait par ailleurs que les immigrés qui perdraient leur emploi s'engagent à quitter le territoire espagnol pour rentrer dans leur pays d'origine ainsi que la création d'un certificat de « cohabitation pacifique », rendant compte du respect des valeurs et des coutumes de l'Espagne, la maîtrise des langues officielles de la Catalogne et la volonté de s'intégrer. Alicia Sánchez Camacho justifiait ces mesures par la dégradation de la conjoncture économique et le fort taux de chômage.

La position du Parti Populaire sur l'inscription en mairie des étrangers en situation irrégulière n'est pas sans rappeler le refus de Josep Maria Vila d'Abadal, maire de la commune catalane de Vic, d'inscrire en mairie les immigrés sans visa ni carte de résident et de les dénoncer à la police. Malgré l'illégalité de cette mesure confirmée par la « Abogacía del Estado »⁵²⁸, notamment parce qu'elle constitue une violation de la loi sur la protection des données personnelles, le maire de Vic avait fait des émules parmi lesquels le président du Parti Populaire de Barcelone et porte-parole du même parti à El Vendrell. Cette initiative a eu

⁵²⁷ « El PPC mantiene que los inmigrantes "abusan" del padrón y de la sanidad », consulté le 24/06/2017.
<http://ecodiario.economista.es/politica/noticias/2517641/10/10/El-PPC-mantiene-que-los-inmigrantes-abusan-del-padron-y-de-la-sanidad.html>.

⁵²⁸ Service juridique de l'État.

également pour effet de redynamiser des partis jugés xénophobes comme Democracia Nacional et Plataforma per Catalunya (PxC) en reprenant des thèses radicales dont ils étaient jusqu'alors les seuls défenseurs sur la scène politique. C'est d'ailleurs à Vic que Plataforma per Catalunya de Josep Anglada a créé la surprise lors des élections municipales de mai 2011 en remportant 20% des suffrages, passant ainsi de 4 à 5 conseillers municipaux, ce qui l'a placé en deuxième position, derrière Convergència i Unió (30%) et devant le Parti Socialiste de Catalogne.

Sur l'ensemble de la Catalogne, Plataforma per Catalunya est passé de 17 conseillers municipaux et de 12 447 votes à 67 conseillers et 65 905 votes en mai 2011. Outre Vic, la PxC a fait son entrée à la mairie de Hospitalet de Llobregat, la deuxième plus grande ville de Catalogne avec 2 conseillers municipaux, soit 7,31% des votes, à celle de Santa Coloma de Gramanet avec 3 élus, soit 9,07% des votes, ou encore celle de Mataró où l'obtention de 10,48% des voix lui a également permis d'avoir 3 conseillers.

Ce parti d'extrême-droite a su mobiliser autour de l'immigration et entretenir les peurs qu'elle suscite chez une partie des Catalans. Il faut dire qu'il a su jouer de la polémique, ce qui lui a valu une plainte de la part de la Généralité dénonçant le caractère volontairement trompeur de sa propagande électorale au sujet des aides perçues par les immigrés en Catalogne. En effet, Plataforma per Catalunya a diffusé un documentaire dans lequel elle prétendait que le gouvernement catalan distribuait des chèques aux immigrés et ce, au détriment de la population autochtone. Puis ce parti a envoyé au domicile des électeurs de faux chèques de 4 000 euros au nom d'un certain « Mohamed Amin », suggérant ainsi que cet immigré avait bénéficié d'aides de la Généralité. Ce chèque était accompagné d'un prospectus résumant les propositions de la Plateforme avec des slogans tels que « *no hay lugar para ninguno más, ni cívico, ni incívico, ni legal, ni ilegal* » ou encore « *Primeros los de casa* ».

Plataforma per Catalunya a également fait l'objet d'une enquête suite à trois plaintes pour incitation à la haine raciale déposées par l'Associació Club Jama Kafo de Mataró qui est une association culturelle gambienne, le Sindic de Greuges de Santa Coloma de Gramanet et un groupe d'étudiants de l'université de Barcelone.

Malgré le refus affiché de grands partis, notamment Convergència i Unió, de toute alliance avec la Plateforme pour la Catalogne, la polémique sur l'accès aux services sociaux des immigrés, même illégaux, grâce à l'inscription en mairie a eu un effet déterminant sur la politique catalane de gestion de l'immigration.

En effet, le gouvernement catalan a envisagé de modifier l'accès aux services publics de santé dans son avant-projet de loi sur la simplification et la restructuration de l'administration catalane. Alors que la norme en vigueur stipulait que « *las personas*

empadronadas en cualquier municipio de Cataluña, y las que estén temporalmente, que tengan derecho a la asistencia sanitaria del Sistema Nacional de Salud de acuerdo con la normativa básica del Estado », l'article 329 a innové en introduisant un nouveau critère pour bénéficier de l'assistance sanitaire : le demandeur doit être inscrit en mairie depuis six mois et prouver qu'il n'est rattaché à aucun autre régime de santé. Les nouveaux bénéficiaires sont donc « *las personas empadronadas en cualquier municipio de Cataluña con una antigüedad mínima de seis meses, que acrediten que no tienen acceso a la asistencia sanitaria de cobertura pública a cargo de otra entidad diferente del Servicio Catalán de la Salud.* » L'objectif affiché de cette réforme était de lutter contre « le tourisme sanitaire ».

Enfin, l'autre grande figure du débat politique qui a joué constamment sur le rapprochement entre immigration et insécurité lors de sa campagne est Xavier García Albiol, président du Partido Popular de Badalone et candidat à la mairie lors des élections municipales du 22 mai 2011. Aujourd'hui maire de la ville, il s'est fait connaître en Catalogne pour la dureté de son discours sur l'immigration. Déjà en avril 2010 sa propagande électorale avait été l'objet de nombreuses critiques et d'un dépôt de plainte par SOS Racisme et la Fédération des associations de Gitans de Catalogne pour avoir distribué des tracts sur lesquels l'on pouvait lire : « *No queremos rumanos* » et avoir associé, sur des affiches, ces derniers à l'insécurité présente dans certains quartiers de Badalona. En effet, étaient regroupés sur la même affiche : le texte de García Albiol à la première personne « *Si soy alcalde os aseguro que podremos salir por el barrio con la seguridad de no ser acosados o atracados* », l'interpellation « *¿Tu barrio es seguro?* », et une photo représentant deux femmes roumaines.

Pour les plaignants, ces propos constituaient une incitation à la haine raciale et à l'apologie du racisme punies par les articles 150 et 607.2 du Code pénal espagnol⁵²⁹. La plainte de SOS Racisme jugée sans fondement, a été archivée en mai 2011 par le tribunal de Badalone, ce qui a conforté le futur maire dans ses propos, la sentence en sa faveur étant le signe que le Parti Populaire ne pouvait pas être accusé de racisme ou de xénophobie et que le rapprochement entre immigration et insécurité était légitime⁵³⁰.

Le candidat a ensuite promis d'augmenter la pression policière dans les quartiers jugés problématiques et de diminuer les prestations sociales (même s'il reconnaissait que l'immense majorité des immigrés était honnête) et réaffirmé son intention de traiter durement les

⁵²⁹ À cette époque, le Parti Populaire de Catalogne, dont les positions ne s'étaient pas encore radicalisées, avait présenté des excuses aux Roumains par la voix de sa présidente, Alicia Sánchez Camacho, mais sans sanctionner son candidat.

⁵³⁰ Pourtant, le 24 mai 2011, le Tribunal de Barcelone avait ordonné l'instruction de la plainte jugée recevable car « *las expresiones proferidas por el querrellado atentan contra la fama y el honor de los gitanos rumanos que han venido a este país.* »

immigrés illégaux, particulièrement les Gitans de nationalité roumaine venus, selon lui, se livrer à la délinquance dans sa ville. Le rejet délibéré des Roumains cache une autre réalité : Albiol affiche clairement sa préférence pour l'immigration d'origine latino-américaine, avant celle de religion musulmane⁵³¹.

Outre le rétablissement de l'ordre et de la sécurité, l'objectif principal du maire était de donner la priorité aux habitants de Badalone – pour ce qui est de l'accès aux services sociaux – sur les étrangers, comme il le confirmait dans un entretien accordé en juin 2011 à Cadena Ser :

*Lo ideal sería que pudiéramos dar ayudas económicas a todo el mundo, pero como la máquina de fabricar billetes no la tengo, yo priorizo [...] Me parece un fraude político que vecinos de Badalona o de otro municipio que necesiten ayudas, no se las den y que el que llega de fuera a los dos meses ya puede recibir.*⁵³²

Ces arguments ont convaincu puisque, bien que minoritaire avec 11 conseillers municipaux sur 27, Xavier Garcia Albiol est venu à bout de trente-deux ans de gestion socialiste à Badalone : c'est le premier candidat du Parti Populaire à occuper des fonctions aussi importantes dans la troisième ville la plus peuplée de Catalogne (220 000 habitants).

Enfin, face aux nombreux incidents que sa ville a connus au cours des dernières années, Jaume Torramadé (CiU), le maire de Salt a proposé, quant à lui, de limiter le nombre de nouveaux immigrés pouvant être accueillis dans les villes où la présence étrangère était déjà élevée. C'est le cas de sa ville qui comptait alors 31 000 habitants dont 45% d'immigrés, pourcentage qu'il jugeait beaucoup trop important. Il fallait donc, selon le maire, réduire cette pression pour mieux répartir la population étrangère sur le territoire de sa ville d'abord, celui de la Catalogne pour se rapprocher de la moyenne nationale⁵³³.

Pour rétablir l'équilibre entre présence étrangère et présence autochtone, le maire a proposé des solutions dont la plus polémique consistait à faire en sorte que les autochtones réinvestissent le centre-ville de Salt. Ainsi, l'Agence municipale pour le logement devait-elle acquérir des appartements pour ensuite les louer ou les vendre en priorité à ces derniers. Jaume Torramadé suggérait en outre que l'on oblige les villes qui construisent de grands

⁵³¹ À la question « *En su programa apuesta para dar preferencia a la inmigración con una cultura cercana a la nuestra* », Xavier García Abiol répond sans détour : « *Los latinos. Se ha demostrado que hay algunas culturas que les cuesta más integrarse* », « Albiol : "La campaña del PP contra el Estatut se vio como una agresión" », http://ccaa.elpais.com/ccaa/2015/09/18/catalunya/1442580742_238638.html. Consulté le 24/06/2017.

⁵³² « Xavier García Albiol : "Limitar a entre 5 y 7 años los años de residencia en Badalona me parece razonable para poder acceder a ayudas" ». Consulté le 24/06/2017. Sur : http://cadenaser.com/emisora/2011/06/14/radio_barcelona/1308009030_850215.html.

⁵³³ « *No quiero poner un número, pero sí que hay que tener en cuenta la media de un país - España es el 16% - y en los municipios que estuvieran por encima de esto establecer unos sistemas, un régimen especial con el objetivo de salir de este régimen* », « El alcalde de Salt propone limitar el número de inmigrantes en los municipios », <http://www.20minutos.es/noticia/1106518/0/alcalde-girona/limitar/numero-inmigrantes/>. Consulté le 24/06/2017.

centres industriels employant des immigrés qui résident dans des municipalités comme Salt à construire des logements de protection sociale pour les accueillir. Le but était d'éviter que la ville n'assume toutes les dépenses liées à leur présence⁵³⁴. Quelques années auparavant, le maire avait fait cette même proposition mais à propos de l'accueil des enfants d'immigrés par les écoles des municipalités voisines de Salt.

2. – La société et l'immigration

a. En Aragon

Selon les données du Baromètre d'opinion de l'Aragon, publié au printemps 2007, à la question n° 1 intitulée « *En primer lugar, ¿podría señalarme cuáles son a su juicio los tres problemas más importantes que existen actualmente en Aragón ?* », 38% des personnes interrogées plaçaient le logement au tout premier rang de leurs préoccupations, 35% le chômage, l'immigration arrivant en troisième position avec 29,3%, juste avant le déficit de moyens de communication et de transport (15,3%) et le dépeuplement (13,4%). Cependant, la même question posée au sujet de l'Espagne, « *Dígame ahora, cuáles son a su juicio, los tres problemas más importantes que existen actualmente en España* », offre des résultats différents : les grands sujets d'inquiétude restent les mêmes mais dans un ordre et dans des proportions différentes : 58% des Aragonais consultés estimaient que le terrorisme était le problème le plus important de l'Espagne (alors qu'il se situait en quatorzième position pour l'Aragon avec 4,1%), suivi de l'immigration pour (42,3%) et du logement (38,4%). Le chômage se retrouve quant à lui en quatrième position, 31,1% des Aragonais le percevant à cette époque comme une difficulté majeure pour l'Espagne. Par ailleurs, 15,3% des Aragonais déclaraient être personnellement très affectés par l'immigration alors que respectivement 36 et 21,4% des personnes interrogées considéraient le logement et le chômage comme des problèmes personnels majeurs.

Au printemps 2008, c'est le chômage qui se situait désormais au cœur des préoccupations, l'immigration se hissant au deuxième rang avec 25,1%, très légèrement devant le logement qui reste très problématique pour 24,78% des Aragonais. Le déficit de communication et le dépeuplement sont respectivement relégués aux septième et dixième rangs pour les personnes consultées.

⁵³⁴ « *Quizá sería mejor que lo compartiésemos todo un poco, porque seguramente si los mismos inmigrantes que hay estuvieran distribuidos de manera diferente no tendríamos problemas ninguno y todo sería más sencillo.* », « El alcalde de Salt propone limitar el número de inmigrantes en los municipios », sur <http://kukinews.blogspot.fr/2011/07/el-alcalde-de-salt-propone-limitar-el.html>. Consulté le 24/06/2017.

Pour ce qui est de la perception du reste de l'Espagne par les Aragonais, l'immigration reste problématique mais le pourcentage fléchit puisqu'il passe de 42,3% en 2007 à 32,94% en 2008. Cette diminution a pour cause essentielle la dégradation de la situation économique du fait de la crise économique mondiale : en effet, ce sont alors le chômage (45%) et l'économie en général (35,32%) qui sont, selon la population aragonaise, les deux plus grands problèmes de l'Espagne.

Paradoxalement, 12,63% seulement des personnes consultées désignaient l'immigration comme étant le sujet qui les affectait le plus, loin derrière l'économie (30,76%), le chômage (26,19%), l'inflation (23,42%) et le logement (21,67%). Notons néanmoins que ce pourcentage était en augmentation par rapport à 2007 où il se situait à 15,3%. À l'hiver 2009, on peut observer que, tout en restant le problème numéro un pour une grande majorité d'Aragonais, le chômage a fait un bond spectaculaire puisqu'il inquiétait 72,8% d'entre eux. Plus encore, 48,7% des Aragonais jugent leur situation personnelle pire qu'en 2008. L'immigration passe au troisième rang (17,6%) et cède la deuxième place sur l'échelle des préoccupations à l'économie (30,9%). En effet, 33% des personnes consultées considèrent que la situation économique de l'Aragon est mauvaise (26,5%) ou très mauvaise (6,5%). Enfin, seuls 9,1% des personnes interrogées citent l'immigration comme étant le problème qui, personnellement, les affecte le plus. À la question : « *¿Cuál cree usted que es la probabilidad de encontrar trabajo en los últimos doce meses ?* », 75,9% des chômeurs répondent de façon pessimiste : 57,6% d'entre eux estimaient peu probable de retrouver un emploi au cours de l'année à venir et 18,3% n'y croyaient pas du tout.

Au niveau national, l'immigration est reléguée par les Aragonais au quatrième rang des problèmes auxquels l'Espagne est confrontée, loin derrière le chômage (68,7%) et l'économie (51,2%), quoique dans des proportions similaires à celles du terrorisme qui occupe, lui, la troisième place (24%).

Le baromètre régional du CSIC concernant l'Aragon et réalisé entre janvier et mars 2010⁵³⁵ confirme cette observation puisqu'à la question n° 9 « *¿Podría decirme cuál es, a su juicio, el principal problema que existe actualmente en Aragón ? ¿Y el segundo ? ¿Y el tercero ?* », le logement arrive toujours en première position avec un pourcentage renforcé par rapport à 2009, soit 81%, suivi des problèmes de type économique et de l'immigration qui conserve sa troisième place pour 18% des Aragonais.

⁵³⁵ Barómetro Autonómico II, Estudio n° 2.829 Enero-Marzo 2010, Centro de Investigaciones Sociológicas (CSIC).

Ces chiffres sont sensiblement les mêmes que ceux du Baromètre d'opinion d'Aragon publié à l'automne 2010, et dans lequel le chômage (80%), l'économie (39,6%) et l'immigration (17,5%) sont considérés comme les trois problèmes les plus importants en Aragon. Cette hiérarchie est respectée lorsque l'on demande aux Aragonais d'identifier les trois problèmes majeurs de l'Espagne. Ainsi, 77% d'entre eux citent le chômage, 49,7% l'économie et 22,6% l'immigration.

Parmi les problèmes qui affectent personnellement le plus, l'immigration apparaît au sixième rang, recueillant 8,3% des réponses. Notons par ailleurs le caractère presque marginal de sujets comme le dépeuplement (7,9%), le logement (5,9%) ou encore le manque d'infrastructures qui, trois ans auparavant, cristallisaient une grande partie des inquiétudes des Aragonais. Pour ce qui est de la gestion régionale du phénomène migratoire, et en réponse à la question : « *Ahora me gustaría que Ud me dijera si considera muy buena, buena, regular, mala o muy mala la política que el gobierno de Aragón ha seguido en relaciones con ellas [una serie de cuestiones de interés general tras las cuales la vivienda, la economía, la sanidad o el desempleo]* », les Aragonais interrogés ne sont que 10,7% à la juger très bonne (0,8%) ou bonne (9,9%), contre 52,2% au total qui l'estiment mauvaise (34%) ou très mauvaise (18,2%).

Le dernier baromètre étudié (printemps 2011)⁵³⁶ affiche une légère évolution par rapport aux quatre précédents, à deux niveaux : même si l'immigration reste problématique pour les personnes consultées (13,4%), elle perd sa traditionnelle troisième place au profit de la politique. Cette dernière constitue désormais le troisième problème majeur pour 15,1% des Aragonais. Cette tendance confirme l'évolution amorcée en 2010 où ce problème occupait la quatrième place, derrière l'immigration, ce qui était une nouveauté puisque, jusque-là, il n'était une source d'inquiétude que pour 3 à 4% des personnes interrogées (2,9% en 2007, 3,7% en 2008, et 3,6% en 2009). Cette irruption de la politique au cœur des préoccupations des Aragonais était liée à la proximité des échéances électorales du 22 mai 2011, date des élections régionales et municipales. En effet, les enquêtes ont été réalisées du 25 mai au 5 juin 2011, et leur instrumentalisation tentante pour certains partis politiques ou candidats à la recherche de voix précieuses. Essayant de devancer ce risque tout en saisissant l'opportunité de mettre l'immigration au cœur des débats politiques, quelques associations d'immigrés, soutenues par des organisations sociales, ont entrepris de rédiger un texte revendicatif commun, et de le remettre officiellement aux représentants des principaux partis politiques. L'immigration a cependant été l'un des sujets de discussion de ces campagnes électorales.

⁵³⁶ Barómetro de Opinión de Aragón, primavera 2011, Centro de Investigaciones Sociológicas (CSIC).

Pour ce qui est de l'impact au niveau personnel, l'immigration tombe au huitième rang (7%), ex-aequo avec l'inflation. Indépendamment de la fluctuation de la hiérarchie que les Aragonais établissent, et malgré les écarts qui peuvent exister en termes de pourcentages d'une année sur l'autre, l'immigration fait inlassablement partie des problèmes majeurs de l'Aragon, du moins est-elle perçue comme telle par les personnes interrogées.

b. En Catalogne

Selon le « Baròmetre 2006 d'Opinió Política » du Centre d'Estudis d'Opinió de la Generalitat de Catalunya (CEO) à cette date, l'immigration était considérée par une majorité de Catalans comme le problème le plus important au sein de leur société, juste avant le logement et le manque d'infrastructures et les transports. La société catalane partageait en cela l'opinion du reste de l'Espagne puisque selon le baromètre de septembre 2006 du Centre supérieur de recherche scientifique, 59% des Espagnols citaient l'immigration comme étant le principal problème du pays. Mais, depuis le début de la crise économique et sociale, ce sont le chômage et la dégradation de la situation économique qui ont progressivement occupé le centre des préoccupations des Catalans, l'immigration se situant désormais au troisième ou quatrième rang. Ainsi, dans le Baromètre d'opinion politique publié fin 2009, l'immigration occupait la quatrième place sur l'échelle des problèmes les plus importants : 14,5% des personnes interrogées la jugeaient prioritaire contre 58,8% pour le chômage et la précarité au travail, 37,9% se déclaraient insatisfaites des politiques menées par le gouvernement catalan et 23,3% se disaient préoccupées par la situation économique de la Catalogne. Ce changement de hiérarchie ne doit pas cacher pour autant une autre réalité : la perception de plus en plus négative des immigrés par une partie de la population catalane. C'est ce que reflète une étude de la Fondation Jaume Bofill datant du mois de novembre 2009⁵³⁷, qui intègre les résultats de différents baromètres d'opinion du Centre supérieur de recherche scientifique et dont les conclusions coïncident avec le rapport de SOS Racisme de la même année qui avertissait de la multiplication des discours xénophobes en Catalogne. L'étude, menée par Mónica Méndez Lago, avait pour but de « *coneixer les actituds dels catalans envers la immigració [...] per veure com ens adoptem a la presència creixent de residents d'altres països i per fer-nos una idea sobre com pot evolucionar la convivència en el futur.* »⁵³⁸

⁵³⁷ MÉNDEZ LAGO Mónica, *L'opinió dels catalans sobre la immigració*, Informes Breus, 25, Fundació Jaume Bofill, Barcelona, 2009.

⁵³⁸ *Ibidem*, p. 9.

Il en ressort que les attitudes et les opinions des Catalans interrogés au sujet de l'immigration sont majoritairement négatives et complexes, voire parfois contradictoires. Ainsi, alors qu'une majorité d'entre eux juge le nombre d'immigrés excessif, que leur entrée sur le territoire espagnol, puis catalan doit être conditionnée à l'obtention d'un contrat de travail et que les autochtones doivent être prioritaires dans le cas où l'accès aux ressources devrait être limité, nombreux sont ceux qui défendent le maintien des acquis sociaux et le respect des droits des résidents légaux :

*Així, les dades de les enquestes de CSIC realitzades la tarda de 2007 i 2008 mostren que excepte en el cas de l'assistència sanitària, la major part dels enquestats, tant a Catalunya como a la resta d'Espanya, recolzen la preferència dels autòctons sobre els immigrants a l'hora del col·legio, com a mínim, els sembla acceptable que, a l'hora de de contratar una persona, es prefereixi una persona espanyola sobre una immigrant.*⁵³⁹

La concurrence entre autochtones et immigrés pour l'accès à l'emploi est due au ralentissement de l'économie et rompt le consensus général selon lequel les Catalans reconnaissaient majoritairement (à 80%) la nécessité de la main-d'œuvre immigrée, d'ailleurs jugée insuffisante, pour couvrir les emplois que les Espagnols ne voulaient pas occuper. Alors qu'en 2007, ils étaient divisés sur la question de savoir « si les immigrés enlevaient des emplois aux Espagnols » (46% des personnes interrogées affirmaient que oui, contre 48 % qui étaient en désaccord), en 2008, le nombre de ceux qui partageaient cette opinion était largement majoritaire puisqu'il s'élevait à 55%. Toujours en 2008, 61% des Catalans croyaient en l'existence d'une « discrimination positive » de l'État à l'égard des populations d'origine étrangère qui, en bénéficiant d'aides sociales, recevraient plus que ce qu'elles apportaient à la Catalogne, et ce malgré le discours officiel qui insistait sur le refus d'une politique d'intégration différenciée. Cette perception était particulièrement présente au sein des populations les moins favorisées qui se sentaient menacées par la présence des immigrés. Pour ce qui est de la cohabitation avec les populations immigrées, les aspects qui produisent le plus de rejet de la part de la population autochtone sont le fait de louer un appartement à un immigré, de mettre ses enfants dans une école à forte présence d'enfants immigrés, de vivre dans un quartier où il y a beaucoup d'immigrés. A contrario, les Catalans interrogés acceptent plus aisément de devoir étudier ou travailler avec des personnes immigrées.

L'étude sur la perception de l'immigration en Catalogne du CEO, menée entre novembre 2010 et janvier 2011 sur un échantillon de 1600 personnes⁵⁴⁰, visait à connaître

⁵³⁹ *Ibidem*, p. 43.

⁵⁴⁰ GARCIA GARCIA Núria, *Percepció dels catalans*, op. cit. Cf. l'article de ABC.es Cataluña du 15/03/2011 : « Uno de cada cuatro catalanes tiene opiniones racistas » : « El informe parte de un sondeo efectuado a 1.600 personas mayores de 16 años y residentes en Cataluña con nacionalidad española. Según este estudio, la

l'opinion des Catalans sur les divers aspects liés à l'immigration, la politique migratoire, la diversité culturelle et religieuse ou encore la cohabitation avec les populations d'origine étrangère. Située au troisième rang des préoccupations des Catalans comme nous l'avons vu, l'immigration est considérée comme un facteur aggravant de la crise économique d'où la nécessité de changer les politiques publiques. L'enquête révèle en effet un mécontentement généralisé quant aux lois régulant l'entrée et le séjour des étrangers en Espagne d'une part (47,3% des personnes interrogées les trouvent trop tolérantes envers l'immigration illégale, et 20,1% sont très favorables à l'idée d'expulser les immigrés chômeurs de longue durée), et les politiques d'intégration mises en place au niveau autonome, d'autre part.

Une fois de plus, c'est dans le domaine professionnel que se manifestent les relations les plus positives entre immigrés et autochtones puisque ces derniers sont 81,5% à trouver normal de travailler ou d'étudier avec des personnes d'origine étrangère, 78,4% que leurs enfants invitent leurs amis immigrés à la maison, et 73,4% à accepter l'idée d'avoir un supérieur non catalan. En revanche, le rejet est nettement prédominant quand il s'agit de rapports sociaux et familiaux : 65,9% des Catalans ayant participé à l'enquête n'acceptent pas de vivre dans le même immeuble que des étrangers et 63,4% d'entre eux refuseraient de vivre dans un quartier où la population immigrée est majoritaire ; 64,4% ne veulent pas que leurs enfants se marient avec un étranger. De plus, 49,3% des personnes interrogées jugeaient excessif le nombre d'immigrés présents en Catalogne et la perception selon laquelle les populations d'origine étrangère ont des avantages sociaux, notamment dans le domaine de l'éducation et de la santé demeure pour 72,9% de ceux qui ont participé à cette enquête. 85,3% d'entre elles approuvent le maintien des droits des immigrés comme les allocations de chômage, mais seuls 60,9% se déclarent favorables au droit de vote pour les immigrés aux élections générales.

En terme de nationalités, les Latino-Américains sont considérés à 68% comme étant le groupe le plus nombreux en Catalogne, juste avant les Maghrébins. Enfin, sur les 33% de Catalans qui déclarent avoir le même comportement avec un immigré qu'avec un autochtone, 15% déclarent les Latino-Américains comme étant ceux avec lesquels ils ont la plus grande proximité culturelle.

inmigración es el tercer problema que tienen los catalanes, por detrás del paro y la situación económica. », sur <http://www.abc.es/20110314/local-cataluna/abci-encuesta-inmigracion-201103141237.html>. Consulté le 24/06/2017.

3. – L’immigration dans les médias

a. En Aragon

Une étude de l’université San Jorge⁵⁴¹ a pour objet l’analyse du traitement de l’immigration par les médias et la façon dont les immigrés sont perçus, à travers le journal électronique *Aragón Digital*, créé en octobre 2000. Bien que centré sur un seul média, du fait de la longue période qu’il couvre (de 2001, début de l’éclosion du phénomène migratoire en Aragon) et du nombre d’articles référencés (1220), ce travail permet de mesurer l’évolution du rapport de la presse aragonaise à l’immigration et de connaître par là même quelques-unes des images véhiculées au sein de la société aragonaise. En effet, ces images, comme l’a démontré Van Dijk par exemple, ne sont pas sans conséquence sur la représentation que les récepteurs se font des immigrés.

En diffusant des idées et des discours parfois stéréotypés que certains de ses lecteurs se hâtent de s’approprier en confondant la réalité du phénomène social qu’est l’immigration avec le traitement médiatique qui en est fait, la presse peut ainsi contribuer à alimenter ou à faire naître un sentiment d’inquiétude chez ses lecteurs. De plus, en intégrant les données du Centre d’études sociologiques et ceux des baromètres d’opinion du gouvernement d’Aragon pour la période 2006-2010, cette étude s’interroge sur l’adéquation entre les préoccupations réelles exprimées par les Aragonais et les points de vue adoptés dans le traitement de l’information par *Aragón Digital* : « *Este análisis aporta claves para determinar si el enfoque mediático de la inmigración realizado por AD se corresponde con las preocupaciones reales de los ciudadanos, es decir si existe interrelación entre la agenda pública, la personal y la mediática* »⁵⁴².

On observe en 2005, puis en 2008, une progression du nombre d’articles liés à l’immigration, suite à l’approbation des deux plans aragonais pour l’intégration des populations d’origine étrangère. Ainsi, lorsqu’est adopté le « Plan Integral para la Inmigración en Aragón 2004-2007 »⁵⁴³, on note des augmentations respectives de 40, 28 et 12% des articles ayant pour sujet l’immigration dans les rubriques « Société », « Économie » et « Politique » de ce journal électronique. Cette tendance s’accroît après l’entrée en vigueur

⁵⁴¹ Communication « Paradigmas y estereotipos de los inmigrantes en Aragón a través de la prensa (2001-2010) », 29 pages in *Actas – II Congreso Internacional Latina de Comunicación Social – Universidad La Laguna*, décembre de 2010. http://www.revistalatinacs.org/10SLCS/actas_2010/41Moris.pdf, consulté le 24/06/2017.

⁵⁴² ABELA Jaime Andréu, « La descodificación de la agenda: Un modelo analítico para el conocimiento manifiesto y latente de la agenda pública », *Intangible Capital*, Universidad de Granada, novembre 2012, p. 520-547.

⁵⁴³ Dirección General de Trabajo e Inmigración, Gobierno de Aragón, 189 pages.

du « Plan Integral para la Convivencia Intercultural en Aragón 2008-2011 »⁵⁴⁴, puisque ces pourcentages se verront multipliés par deux. Enfin, c'est au cours de la seule période 2008-2010 qu'ont été écrits 51% des articles sur l'immigration dans la rubrique « Société », ainsi que 53% de ceux de la section « Politique », le record étant détenu par la rubrique « Économie » dont 70% des articles avaient un rapport plus ou moins direct avec la question migratoire. Ces chiffres reflètent l'importance de cette question dans la société aragonaise, l'intensité des débats et des réflexions qu'elle suscite. Outre l'impact des textes normatifs sur le volume des publications de presse, on peut établir un lien clair entre l'augmentation du nombre d'immigrés en Aragon et le volume de textes journalistiques produits. En effet, tandis que le nombre d'immigrés passe de 25 132 en 2001 à 172 138 en 2009, le nombre d'articles sur l'immigration suit également une courbe ascendante : de 223 textes entre 2001 et 2005, l'on passe à 997 articles sur la période 2006-2010.

Avant la crise économique, l'accent était régulièrement mis sur les aspects positifs de l'immigration pour l'Aragon, notamment en matière de démographie et sur les bénéfices que pouvait faire supposer l'arrivée de populations étrangères souvent jeunes dans des régions souffrant d'un déficit chronique de la natalité et/ou du vieillissement de leur population, ce que reflétaient les titres suivants : « *Aragón inicia la recuperación de su natalidad gracias a la población inmigrante. Las principales conclusiones de un estudio de la CAI*⁵⁴⁵ *son la disminución de las familias tradicionales, la recuperación de la natalidad gracias a la población inmigrante* » (AD, 08/02/2006) ou « *El aumento del número de inmigrantes revitaliza las comarcas aragonesas* » (AD, 18/02/2008).

Au cours de cette dernière période, et plus particulièrement à partir de 2008, deux autres thèmes se retrouvent de plus en plus étroitement liés à celui de l'immigration : la situation économique et le chômage, ce qui a pour conséquence une augmentation significative du nombre d'articles traitant de ces deux questions dans la rubrique « Économie ». Aussi peut-on lire les titres suivants : « *La crisis golpea a los inmigrantes, y ya son más de 11 000 los extranjeros en Aragón que están en el paro* » (AD, 03/11/2008) ; « *Los ciudadanos extranjeros son titulares del 46 por ciento de los contratos temporales* » (AD 25/01/2006). On a même tenté parfois de dresser le portrait-type du travailleur immigré en

⁵⁴⁴ Departamento de Servicios Sociales, Gobierno de Aragon, 247 pages.

⁵⁴⁵ Il s'agit de la Fundación Caja Inmaculada, qui représente la continuité des œuvres sociales de la Caja de Ahorros de la Inmaculada de Aragón (CAI) : « *Desarrolla, promueve y apoya actuaciones sociales, culturales y económicas que tienen como objetivo impulsar y fomentar el desarrollo socioeconómico de la Comunidad Autónoma, con especial atención a aquellas actividades dirigidas a combatir la exclusión, mejorar la calidad de vida de los grupos sociales más desfavorecidos y generar empleo.* » <https://www.fundacioncai.es/obs/paginas/paginafinal.asp?idNodo=226>. Consulté le 24/06/2017.

Aragon : « *Varón magrebí sin estudios, principal perfil de los inmigrantes contratados en Aragón* » (AD, 24/04/2006).

Les articles traduisent également une autre réalité de la société aragonaise dans son rapport aux nouveaux venus : la difficulté pour les immigrés d'accéder à un logement. Ce problème est clairement résumé dans un article publié le 18 octobre 2007, qui questionne aussi le désir et la capacité de la société d'accueil à intégrer les nouvelles populations d'origine étrangère : « *La creciente inmigración viene a sumarse a la dificultad para encontrar empleo y la imposibilidad de acceder a la vivienda digna de estos excluidos de facto de una boyante sociedad que parece no querer dejarles sitio* » (AD, 18/10/2007). Enfin, ce journal se fait l'écho également des problèmes de racisme, de xénophobie et de discrimination générés par des groupuscules néo-nazis ou d'inspiration fasciste : « *Crispación en la Almunia por la convocatoria de una manifestación xenófoba* » (AD, 05/02/2008) ; « *Un grupo neonazi se autoinculpa de varias agresiones* » (AD, 09/11/2001) ; « *Golpe policial al principal entramado neonazi de Aragón, La Policía ha desarticulado al principal grupo neonazi de Aragón, conocido como KRIPO NS⁵⁴⁶* » (AD, 09/02/2002) ; « *El Movimiento Social Republicano (MRS), una agrupación de ideología fascista, tiene previsto realizar este fin de semana una manifestación en Zaragoza para protestar por lo que consideran una avalancha demográfica de la inmigración ilegal* » (AD, 06/11/2002).

Ces attitudes et préjugés sont combattus par nombre d'Aragonais et par des associations de lutte contre le racisme : « *Diversos colectivos denuncian que 'todavía' existe discriminación racial en Zaragoza* » (AD, 21/03/2008) ; « *Decenas de zaragozanos celebran el Día Internacional contra el Racismo y la Xenofobia con un gran pasacalles* » (AD, 21/03/2009) ; « *La Oficina de Información y Denuncias ha tramitado más de 1400 consultas por racismo desde 2007* » (AD, 14/07/2010).

À l'opposé de la perception très négative des immigrés véhiculée par les partis extrémistes, on retrouve des articles qui mettent l'accent sur l'intégration de ces derniers comme une nécessité, dans la logique de la politique régionale, mais aussi de la IV^e Conférence ministérielle européenne sur l'intégration qui s'est tenue à Saragosse en avril

⁵⁴⁶ « *La denominación de KRIPO hace referencia a una sección de la policía alemana durante el nazismo que se ocupaba de los asuntos criminales. Las letras NS, a la ideología que defiende 'nacional-socialistas'. La primera referencia policial de este grupo se remonta a 1996 cuando se dieron a conocer mediante pegatinas y la edición de una revista denominada 'Guardia Blanca'. A finales de 1998 dejaron de tener actividad y no se volvió a tener noticias de sus actividades hasta finales de 2000, con la reaparición de la publicación, y septiembre de 2001, cuando se detectaron nuevas pegatinas y una página web en Internet. En esta página web, KRIPO NS daba cuenta de las campañas organizadas en Zaragoza contra la inmigración y agresiones a personas de diferente raza o ideología. Llegaron incluso a reivindicar como propia la agresión a una súbdita dominicana a la que se le cortó una oreja, aunque investigaciones posteriores demostraron que los agresores eran otras personas de raza negra.* », <http://www.aragondigital.es/noticialmpimir.asp?notid=3683>, consulté le 24/06/2017.

2010 et qui était consacrée à « *La integración como motor de desarrollo y cohesión social* » (AD, 29/03/2010) ; « *CHA (Chunta Aragonesista) pide un plan Municipal de Integración que convierta a Zaragoza en ciudad de Acogida* » (AD, 06/11/2002) ; « *Descubriendo a los nuevos vecinos. La necesidad de mano de obra en Aragon incentiva a muchos inmigrantes a establecerse en la zona. Gracias a este fenómeno, los aragoneses tienen nuevos vecinos, gente de otras culturas y países con los que convivir* » (AD, 10/09/2007).

Citons également une initiative originale, mentionnée par le journal, celle du « Bus de la cohabitation », campagne de sensibilisation qui se trouve au cœur de la politique régionale et qui préconise une cohabitation pacifique entre autochtones et immigrés, mais aussi une meilleure intégration des populations d'origine étrangère au sein de la société aragonaise : « *El Bus de la Convivencia recorrerá Aragón durante el próximo mes para sensibilizar a la población del fenómeno de la inmigración. La campaña pretende presentar a este sector como persona, con su cultura y su forma de ser* » (AD, 01/12/2006).

Pour ce qui est des références à la politique d'intégration des populations étrangères, elles sont essentiellement laudatives : ainsi, rapportant les conclusions des experts présents au séminaire international « Europa y Mediterráneo : Política migratoria, seguridad y defensa », le journal résume : « *Aragón es un ejemplo de buen hacer en el ámbito de la inmigración* » (AD, 05/05/2008) ou encore : « *La integración de la inmigración ya es una realidad con el avance de proyectos innovadores* » (AD, 03/12/2009), « *Iglesias-presidente de la Comunidad-destaca que Aragón está integrando bien a los inmigrantes, incluso en momentos de dificultad económica* » (AD, 03/12/2009).

Cette autosatisfaction est néanmoins à nuancer si l'on tient compte des conclusions des « Jornadas de inmigración y Servicios sociales en Aragón » selon lesquelles « *Alcanzar la convivencia y la participación plena es la principal tarea pendiente que tiene Aragón en materia de inmigración* » (AD, 03/11/2008). En effet, la perception de l'administration aragonaise ne coïncide pas nécessairement avec celle des immigrés eux-mêmes : « *La mayoría de los inmigrantes no se considera ciudadano aragonés* » (AD, 26/04/2008) bien que « *el 75% de los 500 000 extranjeros que ha llegado a la Comunidad se siente aceptado* »⁵⁴⁷.

⁵⁴⁷ Communication « Paradigmas y estereotipos de los inmigrantes en Aragón a través de la prensa (2001-2010) », *art. cit.*

b. En Catalogne

Dans le *Bulletin trimestriel* (de janvier à mars 2009) du Conseil de l'audiovisuel de Catalogne⁵⁴⁸, les auteurs analysent les récurrences de la thématique migratoire et leur contenu dans les programmes de quatre prestataires de services audiovisuels catalans (TV3, 3/24, TVE a Catalunya et 8tv) et de deux prestataires de dimension locale (Badalona TV et Canal Catala Barcelona). Les programmes étudiés représentent 462 heures et 12 000 titres au total. Ce travail a été mené à bien dans un contexte de crise économique et sociale dont les conséquences, notamment dans le domaine de l'emploi, étaient le premier sujet de préoccupation, et donc le thème le plus présent dans les médias au cours de la période étudiée.

Plus concrètement, au cours de la période allant de janvier à mars 2009, se sont produits un certain nombre d'événements liés à l'immigration, qui permettent de comprendre le traitement de l'information par les différentes chaînes. Hormis la crise omniprésente, les faits les plus longuement évoqués sont les agressions à caractère raciste qui ont eu lieu le 10 janvier 2009 à Barcelone, lors d'un match de football de la troisième division catalane entre l'équipe de Bada Buig de Badalona et celle de Rosario Central de Catalunya, majoritairement composée de joueurs d'origine sud-américaine (1 heure de programme) ; l'arrestation de quatorze personnes (dont douze Pakistanais, un Indien et un Nigérian) dans le quartier du Raval à Barcelone et à Valence pour falsification de documents d'identité, le 3 février de la même année, a occupé trente minutes de temps d'information. Enfin, pendant un laps de temps similaire, les médias analysés ont évoqué la tenue du procès du jeune Catalan coupable d'avoir agressé gratuitement une jeune fille équatorienne, dans un train en octobre 2007, faits pour lesquels il a été condamné à huit mois de prison pour dommages moraux.

Pour ce qui est du traitement des immigrés eux-mêmes, il ressort de l'étude que le temps de parole accordé aux personnes immigrées n'était pas proportionnel à leur présence sur le territoire catalan : elles n'avaient disposé en effet que de 2% de temps de parole alors qu'elles représentaient 15% du total de la population catalane. À titre d'exemple, sur les sujets tels que le transfert des autorisations initiales de travail au Parlement catalan, la célébration de la Journée internationale contre le racisme et la xénophobie, les arrestations en Espagne liées au terrorisme ou encore l'agression de la jeune Équatorienne et le procès de son agresseur catalan, on ne dénombre dans les médias étudiés pratiquement aucune intervention directe des immigrés eux-mêmes, ces sujets étant traités à travers le prisme d'acteurs et d'institutions de la société d'accueil. Selon Roberto Bergalli et Gabriel Ignacio Anitua, la priorité donnée aux

⁵⁴⁸ « *La presència de la immigració en la informació gener-març de 2009* ».

acteurs et aux discours officiels serait caractéristique du récit journalistique sur l'immigration :

*En el relato periodístico sobre la inmigración se da la paradoja que aquellos que tienen una gran visibilidad mediática, los inmigrantes, permanecen silenciados en el discurso. Sus voces son suplantadas por el relato de los actores oficiales. [...] Esta posición oficialista también se ve reforzada con el tratamiento de la imagen, ya que la mayoría de los actores que aparecen en las informaciones son representantes de las instituciones. Los inmigrantes no tienen voz en las informaciones, de ellos y por ellos hablan las fuentes oficiales. Aquellos que hablan en las noticias suelen formar parte de los grupos que ostentan el poder.*⁵⁴⁹

Il s'agirait, selon Javier de Lucas, d'une volonté délibérée de produire un discours de l'antagonisme entre « nous » et « l'Autre », entre le « Bien » et le « Mal », concepts qui désigneraient respectivement la société d'accueil et les immigrés, les sources officielles étant le relais du « nous », c'est-à-dire du « Bien ». Cette opposition répond à une préoccupation identitaire et prouve que « *necesitamos negar al otro para saber quiénes somos. La seguridad viene de la negación fundamental : nosotros no somos los otros, no somos los malos* »⁵⁵⁰.

En d'autres termes, dans le traitement médiatique de l'immigration, l'Autre, dont l'évocation se résume à son étrangeté (par la production de stéréotypes et la stigmatisation) et à son « extranéité » (l'accent étant mis également sur les différences culturelles, religieuses, voire linguistiques) est un danger potentiel pour l'identité de la société ou du pays d'accueil⁵⁵¹.

Les immigrés sont réduits aux rôles d'acteurs secondaires ou de témoins, 80% de leur temps de parole les cantonnant principalement dans trois rubriques : *Autres*, à 49,1%, *Monde associatif*, à 16,5% et *Acteurs économiques*, à 14%. Le contraste avec les autochtones est saisissant puisque ces derniers interviennent majoritairement dans les rubriques *Acteurs politiques*, à 46%, n'étant présents qu'à 12,7% dans la rubrique *Autres*. On observe par ailleurs une différenciation dans la représentation des immigrés et ce, en fonction de leur origine : ainsi, les personnes originaires d'Amérique latine et d'Asie sont surreprésentées par rapport à leur poids démographique réel, tandis que les immigrés originaires des pays du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne, qui représentaient alors 20% de la population étrangère totale en Catalogne, ne disposaient que de 8,6 % du temps de parole accordé aux populations étrangères. Il existait également des choix thématiques différenciés entre

⁵⁴⁹ BERGALLI Roberto (coord.), ANITUA Gabriel Ignacio, et als. *Flujos migratorios y su (des)control: puntos de vista pluridisciplinarios*, Anthropos Editorial, Barcelona, 2006, p. 272.

⁵⁵⁰ *Ibid.*, p. 273.

⁵⁵¹ Teun Adrianus Van Dijk va plus loin en affirmant qu'il s'agit là d'une pratique présente dans toutes les sphères de la société d'accueil, l'absence de discours de la part des immigrés étant « *una característica general de la política, en los medios, en la educación, en la ciencia y en otros discursos de élite* », *Racismo y análisis crítico de los medios*, Paidós, 1997, cité in Roberto Bergalli, *op. cit.*

population autochtone et population immigrée. En effet, alors que le temps de parole accordé aux non immigrés se concentrait dans la section « Société », celui réservé aux personnes immigrées est majoritairement classé dans la section « Chronique politique ». Enfin, l'immigration était globalement évoquée comme un problème et les immigrés, tantôt comme des victimes, tantôt comme des délinquants. Ainsi, 49,7% du temps d'information consacré à l'immigration se concentrait sur les questions d'ordre politico-judiciaire, avec un découpage en quatre sections principales : les agressions racistes, le terrorisme international en Espagne, les délits perpétrés contre les immigrés (27,5% du total des délits en 2009 contre 3,1% en 2005), les délits perpétrés par les immigrés (23,5% en 2009, contre 18,7% en 2005).

Toujours selon les mêmes auteurs, ce traitement de l'immigration se caractérise aussi par une survalorisation des aspects conflictuels, une mise en scène de l'information et une stigmatisation des personnes en fonction de leur origine, ce qui contribue à fausser la perception de la réalité qui est que le niveau de délinquance observé chez les immigrés est équivalent à celui de la population autochtone.

Ces conclusions illustrent les théories développées au début des années soixante-dix dans lesquelles les médias sont définis comme des « agents modérateurs du savoir » et de la construction sociale de la réalité : « *El enfoque interaccionista parte de la idea de que los medios ejercen su influencia a través de la modelación del conocimiento. [...] Bajo estos planteamientos, el poder de los medios es decisivo en la construcción social de la realidad* »⁵⁵². Cette perspective dite « interprétative » est centrée sur l'étude de l'intersubjectivité des relations sociales⁵⁵³.

Les théories « constructivistes », quant à elles, dont certains auteurs étaient partisans de la « nouvelle criminologie », ont étudié, de façon plus spécifique, le rôle des médias dans la construction des réalités marginales et marginalisées, notamment celle de « l'Autre », stigmatisé et persécuté par les institutions de contrôle : « *¿Cómo los medios moldean el conocimiento ? Esta pregunta será uno de los postulados más importantes que formulan los sociólogos de la desviación con la pretensión de demostrar el papel de los media en la criminalización de determinados comportamientos sociales* »⁵⁵⁴.

Le processus de criminalisation, que l'on peut adapter au traitement de l'immigration dans les médias, repose notamment sur le concept de « *labelling approach* » ou théorie de l'étiquetage, et consiste à étudier la capacité des médias à définir des actes et des groupes de

⁵⁵² BERGALLI Robert, *op. cit.*, p. 265.

⁵⁵³ Ces travaux comprennent l'ethno-méthodologie de Harold Garfinkel et la sociologie phénoménologique de Schutz qui a donné lieu aux études de Berger et Luckman sur la construction sociale de la réalité.

⁵⁵⁴ BERGALLI Roberto, ANITUA Gabriel Ignacio, *op. cit.*, p. 267.

personnes déterminés comme une menace sociale, par le biais de la stigmatisation et des stéréotypes. Cette stigmatisation à travers l'information est en fait le reflet d'une définition de la réalité orientée par les élites politiques et donc le pouvoir⁵⁵⁵.

Pour parvenir à leur fin, outre le choix des images, des acteurs et la hiérarchisation de l'information, la construction de la réalité sociale, ici de l'immigration, par les élites repose également sur l'élaboration d'un discours, fondamentalement idéologique selon Noam Chomsky et Teun A. Van Dijk. Il existe ainsi pour ces auteurs une corrélation évidente entre discours médiatique et idéologie du pouvoir, le discours médiatique servant même, selon Teun A. Van Dijk⁵⁵⁶, à légitimer l'idéologie des élites, en reproduisant les préjugés et les croyances qui sont au fondement même des modèles sociaux. Pour l'auteur, il existe donc une domination discursive, de caractère raciste, émanant des élites blanches conservatrices, dont les médias sont l'un des vecteurs. Ainsi, il affirme que « [...] *la prensa se ha convertido en neoliberal y conservadora y se dirige a una mayoría blanca y conservadora que contó con su ayuda cuando se estaba forjando su ideología [...] Aunque en apariencia los políticos y los medios de comunicación pueden alguna vez estar enfrentados, esencialmente comparten el mismo lecho ideológico* »⁵⁵⁷.

Pour ce qui est de l'intégration des populations immigrées, on observe une évolution du traitement de cette question par rapport à l'année 2005 (4% des titres) et l'apparition de nouveaux thèmes qui reflètent l'évolution de la question migratoire en Espagne, comme le regroupement familial (1,9%) à égalité avec le droit de vote des étrangers qui, comme nous l'avons vu en étudiant la loi 2/2009 sur les droits, les libertés et l'intégration sociale des immigrés ne constitue pas une priorité dans le calendrier politique espagnol.

La conclusion de cette étude est donc qu'il n'existait pas une représentation normalisée de la présence et du rôle des immigrés dans la société catalane, ce qui pour le Conseil de l'audiovisuel de Catalogne est un aveu d'échec :

[...] l'informe mostra també que els mitjans de comunicació reflecteixen de forma insuficient les aportacions de les persones immigrades, tant per l'escassa visibilitat que tenen en els informatius com pel seu predomini en notícies amb connotacions negatives. Les persones immigrades estan representades com a « altres » en unas notícies que sóper a « nosaltres ». No s'ha aconseguit, doncs, una representació normalitzada de les

⁵⁵⁵ Les théoriciens de cette approche sont les Anglais Jock Young, Stanley Cohen et Stuart Hall. Jock Young et Stanley Cohen ont été les coordinateurs de l'ouvrage *The Manufacture of News. Social problems, deviance and the mass media* publié en 1973 dans lequel sont rassemblées les recherches les plus importantes de l'époque tandis que Stanley Cohen a fait de nombreuses publications alors qu'il faisait partie du Centre for Contemporary Studies de l'Université de Birmingham.

⁵⁵⁶ VAN DIJK Teun A., *op.cit.*

⁵⁵⁷ *Ibid.*, p. 241.

*persones immigrades com a part integrant de la societat catalana (des del versant econòmic, social, polític i cultural.)*⁵⁵⁸

Dès l'année 2001, le Conseil de l'audiovisuel, déplorant le traitement de l'immigration dans les médias télévisés⁵⁵⁹, avait organisé les 27 et 28 novembre des Journées sur le traitement informatif de l'immigration en Catalogne, invitant les différents acteurs, des entreprises de communication aux responsables politiques, en passant par les journalistes eux-mêmes, à une autocritique sur cette question et à une réflexion sur la façon dont le choix des images et des lignes éditoriales influence le débat public et le calendrier politique : « *El debate público imprescindible que la nueva centralidad de este tema suscita está muy condicionado, sin duda, por el tratamiento informativo que recibe de parte de los medios de comunicación* »⁵⁶⁰.

Notons qu'en optant pour une mise en garde de tous les acteurs liés à l'immigration, le Conseil de l'audiovisuel de Catalogne sous-entendait l'existence d'une responsabilité partagée de ces derniers dans le traitement négatif de cette question et que, de ce fait, les médias audiovisuels ne peuvent être les seuls à être pointés du doigt, même s'il invitait ces derniers à une approche plus éthique de l'information. En effet, les rédacteurs mettent l'accent sur le manque de fiabilité ou le caractère incomplet de certaines sources, policières notamment, tout invitant les autorités à faciliter l'accès des médias aux sources officielles plus fiables.

II. – L'ÉVOLUTION DES DISPOSITIFS LÉGISLATIFS RÉGIONAUX

1. – En Aragon

a. Les différents plans pour l'immigration

La première tentative de législation en matière d'immigration en Aragon remonte à l'année 1994, date à laquelle le département du Bien-être social et du Travail a élaboré une ébauche de « Plan de integración social de los inmigrantes en la Comunidad Autónoma de Aragón » qui ne sera cependant pas adopté. Le phénomène migratoire est étroitement lié à la question démographique dans cette région autonome qui voit en l'immigration une solution

⁵⁵⁸ Valoració del Consell de l'Audiovisual de Catalunya sobre Informe IST2/2009 de l'Àrea de Continguts sobre la presència de la immigració en la informació. Gener-març de 2009, aprovada en sessió de 10 de desembre de 2009.

⁵⁵⁹ « [...] en este tratamiento a menudo aparece la propensión a una visión tópica, con imágenes de pateras, víctimas, colas de personas que quieren regularizar su situación, huelgas de hambre o encierros en las iglesias » in Roberto Bergalli, Gabriel Ignacio Anitua, *Flujos migratorios y su (des)control...*, op. cit., p. 281.

⁵⁶⁰ *Idem*.

possible pour freiner le dépeuplement dont elle souffre depuis le XIX^e siècle et réduire les déséquilibres territoriaux qui en résultent et qui affectent son développement. Après avoir mis l'accent sur le fait que l'Aragon était en 1999, l'une des régions les moins peuplées d'Europe avec une densité moyenne de seulement 24,8 hab/km² contre des moyennes respectives de 78,8 et 116 pour le reste de l'Espagne et l'Union européenne, le « Plan Integral de Política Demográfica » souligne l'inégale répartition de la population aragonaise. Ainsi, la ville de Saragosse et sa périphérie concentrent à elles seules l'essentiel de la population et de l'activité économique de la région. À cette époque, les provinces les plus déficitaires sont celles de Teruel mais aussi l'axe Campo de Belchite-Ribera Baja del Ebro et Monegros qui se caractérisent également par le fort taux de vieillissement de leurs populations.

Ces déséquilibres auraient deux causes essentielles : le phénomène d'émigration massive qui a débuté à la fin du XIX^e siècle auquel il faut ajouter la problématique plus récente d'une croissance naturelle négative. En effet, nous avons vu que les campagnes aragonaises se sont progressivement dépeuplées sous les effets conjugués de l'émigration interne, d'une part, dont Barcelone, Madrid, Valence, et Saragosse en pleine industrialisation ont été les principales régions réceptrices, et l'émigration externe d'autre part, tournée essentiellement vers l'Amérique latine et l'Europe occidentale. La natalité, élevée jusqu'à une période récente, associée à une mortalité décroissante, n'a pas suffi à compenser l'absence d'un grand nombre d'Aragonais partis tenter leur chance ailleurs. De plus, la diminution des migrations internes au milieu des années 1970, et les vagues de retour de nombreux Espagnols suite à la crise économique et sociale de 1973 n'ont pas vraiment bénéficié à l'Aragon.

Aux conséquences néfastes de l'émigration sur la démographie aragonaise, il faut ajouter le vieillissement de la population observable depuis quelques décennies, conjugué à un faible taux de natalité. Si le vieillissement des populations, qui affecte la grande majorité des pays européens, et la faiblesse de la fécondité, problème vital pour l'Espagne qui se situe au-dessous du seuil minimum de renouvellement des générations, ne sont pas des problématiques typiquement aragonaises, force est de constater qu'elles y ont des résonnances particulières à cause de l'émigration massive. De l'existence d'une population active suffisante, mieux répartie et de la capacité de l'Aragon à la retenir sur place dépendra en grande partie le développement économique de la dite région autonome.

Dans ces circonstances, l'immigration est très vite apparue comme une alternative au déficit démographique et la question de l'accueil et de l'intégration des nouveaux venus est au cœur des débats. Ainsi peut-on lire : « *este plan pretende facilitar la consecución de los siguientes objetivos [...] 6. Que los ciudadanos procedentes de otros territorios, españoles o*

*de otros estados, se integren laboral, social y culturalmente en nuestras ciudades y pueblos, disfrutando de iguales derechos y obligaciones que cualesquiera otros »*⁵⁶¹.

Les principes-clés en la matière sont ceux de l'équité, de l'égalité et de la non discrimination pour cause de religion, d'origine ou de sexe :

*El principio de igualdad ente los sexos y no discriminación de las personas en razón de su origen, creencias o procedencia inspirará también las medidas a adoptar, lo que exige actuaciones específicas orientadas a este fin. Estas no se limitarán a garantizar legalmente dicha igualdad y no discriminación, sino que, además, buscarán su realización efectiva a través de una adecuada integración de la mujer en el mercado laboral, sin discriminación salarial, y también una integración en este mismo, y en general en la sociedad aragonesa de los inmigrantes que decidan instalarse en la Comunidad Autónoma.*⁵⁶²

Parmi les quatre grandes séries de mesures préconisées, celles relatives à l'immigration figurent en seconde position⁵⁶³, juste après les considérations sur la famille, et avant le rééquilibrage territorial et les compétences des différentes administrations. Ces mesures concernent principalement deux domaines : celui de l'action sociale et celui de l'éducation.

En ce qui concerne l'action sociale, le plan prévoit l'allocation de subventions à des associations, à des organisations non gouvernementales et à des collectifs œuvrant pour l'insertion des femmes par la formation ; l'étude continue des besoins des immigrés afin de faciliter leur intégration sociale et professionnelle ; l'adoption d'un plan social d'intégration des immigrés et la délivrance de prestations sociales de base à Caspe, Fraga et Monzón pour un budget de 11,3 millions de pesetas ; l'adoption d'un second plan social d'intégration des immigrés et le maintien de centres d'accueil de ces derniers, cette fois dans les régions de Saragosse, Huesca et Teruel pour un total de 48,7 millions de pesetas ; le renforcement technique des services sociaux de base avec un investissement de 14,5 millions de pesetas ; la création, enfin, d'un groupe de travail formé par des professionnels du secteur de la santé auquel seront alloués 2,5 millions de pesetas.

En ce qui concerne l'éducation, les mesures les plus importantes ont été l'ouverture de « classes d'immersion » pour accueillir les jeunes immigrés arrivant en Aragon sans maîtriser l'espagnol⁵⁶⁴ ; l'augmentation, à partir de l'année scolaire 2000-2001 du nombre de

⁵⁶¹ « Plan integral de política demográfica », *Boletín Oficial de las Cortes de Aragón* n° 80 (V LEGISLATURA), 11 de octubre de 2000.

⁵⁶² Territorio y Población en Aragón, Informe para la Conferencia sobre regiones despobladas y políticas estructurales de la Unión Europea Lycksele (Suecia), 12-13 de Junio de 2001, http://ec.europa.eu/regional_policy/archive/sources/docconf/depop/document/aragon_es.pdf.

⁵⁶³ Article 5.2 : Medidas relativas a la inmigración.

⁵⁶⁴ D'abord au nombre de deux dans la ville de Saragosse, leur nombre a varié en fonction du nombre d'immigrés.

professeurs d'enseignement renforcé à destination des élèves d'origine étrangère ; l'expérimentation, dans huit centres scolaires, d'un Plan d'éducation pour la coexistence disposant d'un budget de 15 millions de pesetas et prévoyant des campagnes de sensibilisation au respect de la différence. Ces campagnes s'inscrivaient dans la continuité depuis le début de l'année 2000 : élaboration d'une campagne d'éducation à la santé pour les immigrés, afin que ces derniers soient informés de leurs droits en la matière ; élaboration d'une étude qui analyse les besoins des émigrés saisonniers, en matière de logement notamment ; approbation d'un décret pour la prise en charge des élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux, dont font partie une majorité d'enfants d'immigrés.

Ce « Plan Integral de Política Demográfica » suggèrait également l'élaboration d'un plan pour l'immigration capable de prendre en charge le phénomène migratoire dans toute sa complexité, ainsi que la création d'un organe collégial au sein duquel soient représentés tous les interlocuteurs concernés. Mais le gouvernement aragonais insistait sur le fait que « *el hecho migratorio es un reto social, cultural, económico, demográfico* » qui requiert, pour être bien géré aux niveaux régional et local une décentralisation des compétences du gouvernement espagnol et donc une extension du champ de compétences des communautés autonomes et des villes :

*[...] se insta, junto a otras políticas que en la actualidad son competencia del gobierno nacional, a que las políticas de inmigración se descentralicen al máximo en su gestión y ejecución, no solo hacia las Comunidades Autónomas, sino también hacia los Ayuntamientos, dado que las necesidades de mano de obra y las vías de integración social son particulares en cada ámbito y merecen ser territorializadas para ganar en efectividad.*⁵⁶⁵

S'inscrivant dans la même logique, l'AESPA 2001-2003 (Acuerdo Económico y Social para el progreso de Aragón), signé entre le gouvernement aragonais et les principaux acteurs sociaux (les organisations patronales, les syndicats, la Confédération régionale d'entrepreneurs d'Aragon, la Confédération de la petite et moyenne Entreprise), estimait nécessaire l'élaboration d'un Plan integral pour l'immigration. Tout en intégrant les recommandations du plan démographique, ce texte devait faire un diagnostic des besoins en matière de gestion migratoire mais aussi améliorer le fonctionnement du marché du travail aragonais pour ainsi faciliter l'intégration sociale et professionnelle des immigrés.

Entretemps, avaient été créés la Commission interdépartementale pour l'immigration (composée de dix membres) et le Forum de l'immigration en Aragon par le décret 113/2001 du 22 mai (modifié par le décret 4/2004 du 13 janvier). Tous deux collégiaux et rattachés au

⁵⁶⁵ *Debate del Plan Integral de Política Demográfica*, 13 de marzo de 2001, Nota de Prensa, Cortes de Aragón.

département de la Santé, de la Consommation et du Bien-être social du ministère, ces organes avaient pour missions respectives de coordonner la politique migratoire du gouvernement d'Aragon et de permettre la participation et la représentation des immigrés dans la politique sociale aragonaise par le biais de la consultation.

C'est le 13 avril 2004 qu'est approuvé le premier plan aragonais pour l'immigration, sous le nom de « Plan Integral para la Inmigración en Aragón ». Fruit d'un consensus entre les signataires de l'Accord économique et social pour le progrès de l'Aragon, et les différentes organisations et associations qui travaillent dans le domaine de l'immigration, ce texte entendait promouvoir une politique globale d'intégration des immigrés en créant les conditions qui garantissent une coexistence pacifique basée sur la reconnaissance des droits et des devoirs de chacun. À ce titre, l'intégration des immigrés est un processus qui engage toutes les composantes de la société aragonaise et doit se faire selon des principes communs qui sont l'égalité de droits, de devoirs et d'opportunités, qui suppose que la condition de citoyen soit reconnue à toutes les personnes qui vivent et travaillent en Aragon. Cette citoyenneté commune est indispensable pour parvenir à la pleine intégration des immigrés. Elle implique le principe de normalisation qui a pour objectif l'accès des immigrés aux services et systèmes existant pour tous les citoyens ; la nécessaire coordination et planification des actions en matière d'immigration entre les différents départements du gouvernement d'Aragon, bien sûr, mais également au niveau de l'État espagnol, de l'administration locale et de toutes les organisations en charge de l'immigration ; la sensibilisation de la société d'accueil au phénomène migratoire et le rejet du racisme, de la xénophobie et de la discrimination ; la promotion de l'interculturalité qui sous-tend toutes les actions menées et qui est source d'enrichissement mutuel⁵⁶⁶ ; enfin, la politique d'intégration aragonaise se fonde sur le principe de l'*integralité* que rappelle le titre du Plan et selon lequel l'immigré doit être considéré dans toutes les dimensions de sa personnalité, et pas seulement au niveau professionnel ou social. Cela suppose qu'une intégration réussie ne peut-être que le résultat d'une synergie entre les différents domaines d'action que recouvre la politique de gestion migratoire : économique, social, culturel, juridique et politique.

⁵⁶⁶ « *La diversidad cultural debe valorarse como fuente de enriquecimiento mutuo y de progreso para la sociedad [...] La convivencia interétnica en una sociedad democrática solo es posible desde el respeto a las diferencias culturales y el reconocimiento de la diversidad, estableciendo como límite aquellos valores comunes compartidos por la sociedad acogedora como son el respeto a los Derechos Humanos, la vida en Democracia y la igualdad entre Hombres y Mujeres. Como instrumento de integración social, el principio de interculturalidad debe compartirse por mayorías y minorías, aprendiendo a convivir con la diferencia y situando el valor de la tolerancia como axioma fundamenal de este proceso de integración* ». LLEVOT CALVET Núria, *La educación intercultural: discursos y prácticas*, Universitat de Lleida, 2006, 143 pages, p. 91.

Une fois ces principes énoncés, le plan fixe les objectifs généraux qui vont guider l'action du gouvernement aragonais en matière de politique migratoire : promouvoir une politique d'intégration des immigrés installés sur le territoire aragonais en créant les conditions qui garantissent une coexistence pacifique basée sur la reconnaissance des droits et des devoirs de chacun ; favoriser l'accès des immigrés aux services généraux dans les mêmes conditions que le reste de la population, en évitant les situations d'exclusion ; soutenir la participation des populations d'origine étrangère à la société aragonaise tout en respectant leurs différences et en considérant la diversité comme un facteur d'enrichissement mutuel ; créer des mécanismes de large diffusion permettant de confronter la société aragonaise à la réalité de l'immigration et favoriser ainsi la coexistence interculturelle ; sensibiliser la société toute entière et encourager les attitudes positives face à l'immigration tout en suscitant le rejet de toute forme de racisme, de xénophobie ou de discrimination ; favoriser la collaboration interadministrative et la coordination entre les différents partenaires sociaux de façon à optimiser les effets positifs des mesures programmées ; agir, enfin, en amont sur les causes du phénomène migratoire en soutenant le développement économique et politique des pays les plus défavorisés.

Pour atteindre ces objectifs, ont été définis 44 programmes différents qui se divisent en 169 mesures réparties dans 7 domaines principaux : l'emploi et la formation auxquels sont consacrés six programmes : l'étude des besoins de main-d'œuvre étrangère du marché aragonais du travail, l'accès à la formation pour l'emploi, l'adoption de mesures de promotion de l'emploi, l'organisation des campagnes agricoles aragonaises, l'insertion socio-professionnelle et la prévention des risques professionnels chez les travailleurs immigrés ; l'assistance juridique qui compte trois programmes (l'assistance et l'orientation juridique pour les immigrés, l'information sur leurs droits et leurs devoirs, et la coordination interadministrative) ; l'éducation qui regroupe à elle seule onze programmes (la scolarisation et l'accueil de la population immigrée, la création d'un centre aragonais de ressources pour l'éducation interculturelle, l'information sur les ressources éducatives en Aragon, la formation continue du personnel enseignant, la création de classes d'espagnol pour les élèves immigrés de l'enseignement secondaire obligatoire, la mise en place d'un programme pour une école interculturelle, l'alphabétisation de base à destination des adultes immigrés et le maintien de la langue et de la culture d'origine) ; les services sociaux qui se subdivisent en sept programmes (l'information et l'orientation des différents services, l'accès aux services et aux ressources sociales, la coordination pour l'accès aux services, le développement et le soutien du mouvement associatif au sein de la population immigrée, la mise en place d'un programme d'assistance aux femmes immigrées, un autre pour les mineurs et, enfin, la formation des

professionnels de l'action sociale) ; le logement pour lequel sont prévus trois programmes (l'accès au logement public, la récupération et la rénovation de logements, et la mise en place d'un programme de location de logements) ; la santé qui se décompose en cinq programmes⁵⁶⁷ ; la sensibilisation, enfin, qui est le domaine qui compte le plus de programmes, après l'éducation : l'échange d'activités culturelles, la promotion de la participation des jeunes aux activités culturelles et sportives à travers le programme « Jóvenes e Inmigración », la formation des fonctionnaires des différentes administrations publiques, la participation des immigrés, la formation à destination des organismes et agents locaux, la création d'un observatoire aragonais de l'immigration, la sensibilisation de la société d'accueil, l'information et la diffusion des ressources, la création d'un service de médiation interculturelle.

Quelques mois plus tard, les 1^{er} et 2 décembre 2004, ont eu lieu les « Premières Journées sur l'Immigration » organisées par le gouvernement aragonais, pour tenter de mieux appréhender le phénomène migratoire, encore nouveau, surtout si on le compare à sa voisine catalane. Ces Journées, qui réunissent essentiellement des experts de la société civile et des professionnels travaillant dans le domaine de l'immigration avaient pour principaux objectifs : d'offrir à ces derniers un lieu de débat pluridisciplinaire pour échanger des connaissances et des pratiques en matière d'intégration ; de leur permettre de connaître et d'analyser la réalité du mouvement migratoire aux niveaux national et régional, ainsi que les tendances à venir et les scénarios d'intervention possibles ; de promouvoir la réflexion et le dialogue quant aux différentes stratégies et actions pouvant favoriser la coexistence interculturelle en Aragon ; de générer, enfin, des dynamiques transversales entre les différents secteurs, organisations et institutions opérant dans le domaine de l'immigration⁵⁶⁸.

Au niveau local, il convient d'ajouter à ces textes les plans locaux d'intégration et de cohabitation de la ville de Huesca adopté en 2002, celui de Saragosse voté en 2007 ainsi que les plans régionaux de cohabitation de la communauté de Teruel, de Valdejalón, de Campo de Cariñena, de la région administrative de Catalayud, du Bas Cinca, de Alto Gallego et du Bas Aragon élaborés en 2010 et 2011. Ces plans, qui permettent une approche plus ciblée et circonscrite de la question migratoire au niveau local, tout en se faisant l'écho de la politique régionale d'intégration, reflètent la conception du gouvernement d'Aragon selon

⁵⁶⁷ La création de l'Observatoire permanent des conditions socio-sanitaires de la population immigrée, la formation continue pour les professionnels de la santé, la promotion de la santé au sein de la population immigrée l'élaboration d'un programme de prévention des maladies spécifiques et un autre d'information.

⁵⁶⁸ L'importance et le but de ces journées sont ainsi résumés dans l'introduction du Plan intégral 2004-2007 : « *Se trata de encontrar un punto de encuentro e intercambio de experiencias que enriquezca la labor diaria de los profesionales aragoneses que trabajan en el ámbito de la inmigración y que están haciendo un esfuerzo en la acogida e integración de los inmigrantes en sus servicios.* »

laquelle les municipalités et les régions administratives sont des acteurs essentiels en la matière. Cette complémentarité est résumée de la façon suivante dans l'Accord économique et social pour le progrès de l'Aragon 2004-2007 :

*Teniendo en cuenta que los ayuntamientos son la institución más cercana a los ciudadanos y por ende la primera a la que se acercan los vecinos en demanda de servicios y de ayuda para resolver sus problemas, es fundamental establecer una estrecha colaboración entre los mismos y el Gobierno de Aragón con el fin de sumar esfuerzos, en ningún caso duplicarlos, coordinando las distintas acciones que unos y otros realicen. Para esto se hace necesario que los principales ayuntamientos y las comarcas definan sus propios Planes Integrales, teniendo como base y soporte el Plan Integral para la inmigración en Aragón.*⁵⁶⁹

Cette volonté se retrouve réaffirmée dans l'AESPA 2008-2011 qui propose deux axes de travail pour renforcer la coordination entre le gouvernement d'Aragon et les gouvernements locaux, régionaux notamment :

[...]

a) Conferir una especial importancia a la coordinación con las tres provincias y las diferentes comarcas y municipios. Para ello se propone la constitución de una comisión «territorial» que aborde las cuestiones relativas a la inmigración en los diferentes ámbitos: municipal, comarcal, provincial, autonómico.

*b) Fomentar y apoyar técnicamente la elaboración de Planes de Convivencia e Integración en las comarcas. Estos Planes deberán ser coherentes con el Plan Aragonés, pero respondiendo específicamente a la realidad, oportunidades y necesidades de los ámbitos municipales y comarcales.*⁵⁷⁰

Toujours en accord avec la chronologie de Parsons, la quatrième étape est celle de l'évaluation des plans et des organes de gestion mis en place pour mener à bien la politique d'immigration élaborée. Dans les années 2008-2011, plusieurs évaluations ont ainsi été réalisées : l'évaluation quantitative et qualitative du premier « Plan intégral » en 2008 ; l'évaluation, en 2009, des missions du Forum de l'immigration sur la période 2002-2008 ; l'évaluation intermédiaire du second « Plan intégral » en 2010, pour la période 2008-2009 ; en 2011, le groupe d'experts du réseau européen IMPART a procédé à l'évaluation du Plan intégral pour la cohabitation interculturelle et du Forum de l'immigration par le biais de questions et d'entretiens avec les acteurs concernés par l'élaboration, l'exécution et la gestion de la politique aragonaise d'immigration⁵⁷¹.

⁵⁶⁹ Acuerdo Económico y Social para el Progreso de Aragón (AESPA) II - suscrito entre el Gobierno de Aragón y los Agentes Económicos y Sociales más representativos : CREA, CEPYME, UGT y CC.OO), p. 30.

⁵⁷⁰ Acuerdo Económico y Social para el Progreso de Aragón 2008-2011, p. 88.

⁵⁷¹ « Ocho países europeos evaluarán el Plan Aragonés de Convivencia Intercultural en noviembre [...]. En la primavera de 2008 el Departamento de Servicios Sociales y Familia decidió implicarse de forma activa como socio fundador de la Red Temática Europea Aumento de la participación de Inmigrantes y Minorías Étnicas en el Empleo, Impart en sus siglas inglesas. Esta Red, liderada por la Comisión de Integración e Inmigración del Senado de Berlín, es una red europea financiada por la Comisión Europea », http://memoriadelasmigracionesdearagon.com/ver_articulo.php?articulos_id=2051. Consulté le 24/06/2017.

b. Les politiques publiques d'intégration

Les initiatives des autorités aragonaises en faveur d'une reconnaissance et d'une plus grande acceptation des populations immigrées n'ont pas manqué comme en témoignent les campagnes œuvrant en faveur de l'intégration de ces dernières.

C'est ainsi qu'a été lancée, au mois de décembre 2007, une campagne intitulée « *Los nuevos aragoneses. Todos somos la fuerza de Aragón* » et diffusée sur plusieurs supports (des prospectus, des affiches, des annonces audiovisuelles et radiophoniques) et principalement dans les écoles, les transports publics et les centres sanitaires et sociaux. Cette initiative avait pour objectif de sensibiliser la société aragonaise aux bienfaits de l'interculturalité, de faciliter la connaissance des immigrés dans leur diversité, de souligner leur participation au progrès de l'Aragon et de faciliter la reconnaissance mutuelle entre les immigrés et la population autochtone. Ceci reflétait la position officielle résumée dans un discours d'Ana Fernández, alors conseillère des Services sociaux et de la Famille : « *La inmigración no es un problema : es una oportunidad para nuestro territorio* »⁵⁷². Autrement dit, la présence de population d'origine étrangère sur le territoire aragonais était légitime et souhaitable, tant du point de vue économique que démographique. Le gouvernement suggérait en outre que tous les étrangers présents en Aragon appartiennent à la communauté alors que, juridiquement cette appartenance est conditionnée par l'obtention de la nationalité espagnole.

Le lancement de cette campagne a suivi la présentation du projet « Acoger, Incluir, Convivir » lors de Journées organisées par les autorités aragonaises à Saragosse les 15 et 16 novembre 2007. Lancée, deux ans auparavant, en 2005, la campagne « *Abre los ojos y mira las caras de la inmigración* » qui suggérait le caractère multiculturel de la population aragonaise n'avait pas fait l'unanimité, des membres de l'opposition accusant le gouvernement aragonais de prôner la multiculturalité et le relativisme culturel. C'est ainsi que le député du Parti Populaire, Angel Cristobal Montés avait interpellé, devant le Parlement aragonais, le conseiller pour l'Économie, le Budget et l'Emploi, M. Bandrés Molinié, sur le choix du concept de « multiculturalité » dans le slogan de la campagne, lui préférant celui d'« interculturalité »⁵⁷³.

⁵⁷² Cf. l'article de El periodico de Aragon « Campaña para fomentar la integración de los inmigrantes », du 06/12/2007, <http://www.elperiodicodearagon.com/noticias/imprimir.php?id=370148>. Consulté le 24/06/2017.

⁵⁷³ « *El mundo occidental recibe a otras culturas y las recibe con tolerancia, con respeto y las recibe interculturalmente, es decir conviviendo con las otras culturas, respetuosamente, cosa que no pasa en otros lugares del orbe ; [...] Occidente trata bien al mundo islámico, trata extraordinariamente bien, como se merece, es una cultura respetable y respetada. Sin embargo, no puede ser una cultura 'junto a' la occidental [...] la cultura occidental, la civilización occidental, que puede tener y tiene todos los defectos imaginables, que se le pueden imputar todas las cosas que se quieran imputar y algunas con mucha razón, pero que sin duda, hoy por hoy, es la mejor de las culturas, es la mejor de las civilizaciones, es la única cultura, la única civilización que ha*

Même s'il admet la diversité culturelle présente en Aragon, ce député défend une approche interculturelle, refusant l'idée que toutes les cultures puissent se valoir et coexister selon un principe d'égalité, ce qui, pour lui, serait synonyme de relativisme culturel. Convaincu de la supériorité de la culture occidentale (dont la culture aragonaise serait partie prenante) sur toutes les autres cultures, mettre cette dernière sur le même plan que la culture musulmane, par exemple, qu'il juge bien inférieure, reviendrait à la dévaloriser. Pour lui, l'interculturalité constituait précisément l'un des objectifs à atteindre pour le gouvernement aragonais à cette époque, sans faire mention d'une quelconque supériorité de la culture aragonaise, le respect mutuel étant au contraire l'un des piliers de la politique régionale :

*[...] estamos apostando desde la comunidad autónoma, también con el apoyo del Gobierno del Estado, de las administraciones locales, poniendo recursos para hacer posible también esa interculturalidad, implicando a toda la población, repitiendo como decía, la diversidad, la riqueza cultural, la convivencia y también facilitando -cuando así sea, porque es inevitable- una gestión razonable de los conflictos que pueden darse en este reto que tenemos por delante.*⁵⁷⁴

La campagne « *Somos Aragón, el sueño que compartimos* » fut inaugurée en mars 2009, le jour de San Jorge, avec un budget de 600 000 euros, et suivie en décembre 2009 par une nouvelle campagne intitulée « *Aragón, una tierra para todos* », présentée par le département des Services Sociaux et de la Famille en présence de Consuelo Rumi, alors secrétaire d'État à l'Immigration. Il s'agissait d'une campagne de sensibilisation diffusée dans les trois provinces aragonaises, qui avait pour but de faciliter la cohabitation interculturelle entre les populations étrangère et autochtone de la communauté autonome d'Aragon, l'un des objectifs du Plan intégral pour l'immigration et la cohabitation interculturelle 2008-2011. Des enfants aragonais et immigrés étaient les protagonistes de cette campagne, symbolisant la réalité multiculturelle présente en Aragon et la promotion d'une société interculturelle basée sur la liberté, l'égalité des droits et le respect mutuel.

En plus de refléter les orientations de la politique d'immigration aragonaise, fondée notamment sur une valorisation de la présence des immigrés, de leur apport à la société aragonaise et une conception élargie de la citoyenneté, toutes ces campagnes avaient également pour but de lutter contre la discrimination en accord avec l'article 12, alinéa 1 du Statut d'autonomie de l'Aragon : « *Todas las personas tienen derecho a vivir con dignidad, seguridad y autonomía, libres de explotación, de malos tratos y de todo tipo de*

podido producir un tipo de sociedad, como ha dicho Popper, 'la mejor y más justa de las sociedades que ha conocido la humanidad, la mejor y la más justa de las humanidades' », Interpelación número 74/05, relativa a la integración de personas procedentes de otros países. In Diario de sesiones de las Cortes de Aragón, n° 063 de plenos (VI Legislatura), Boletín Oficial de las Cortes de Aragón, n° 175, Zaragoza, 9 de diciembre de 2005.

⁵⁷⁴ *Ibid.*

discriminación y tienen derecho al libre desarrollo de su personalidad y capacidad personal ». Par son ampleur et ses conséquences, la crise économique et financière a semblé ouvrir un nouveau cycle dans l'élaboration de la politique aragonaise d'immigration. En effet, à partir de l'année 2009, au plus fort de la crise, on a assisté à une importante augmentation du chômage et à une détérioration des conditions de vie de certaines catégories de population autochtone et étrangère, les immigrés étant les plus vulnérables, comme le souligne Pedro Coduras :

*De hecho, las actuales condiciones socioeconómicas y laborales están produciendo repercusiones sociales y políticas que dificultan la incorporación laboral en igualdad de las personas inmigrantes. Por una parte, crece la percepción social de competencia por el puesto de trabajo al producirse una reducción en la « aceptabilidad » laboral por parte de la población autóctona, con el consiguiente rechazo al inmigrante. Por otra, la mayor precariedad laboral y social de las personas inmigrantes hace que tengan menor resistencia a la crisis (menores prestaciones y subsidios y carencia de red sociofamiliar de apoyo).*⁵⁷⁵

Sur la seule période 2007-2010, le nombre de chômeurs a été multiplié par 4 dans la population étrangère, passant de 6 461 à 24 359, soit 26% du nombre total de chômeurs en Aragon contre 16% fin 2007. Le cycle d'expansion économique favorable qui avait permis la venue et l'emploi de nombreux immigrés est, pour l'heure, à bout de souffle, ce qui n'est pas sans incidence sur les flux migratoires, sur la façon dont ils vont être gérés et sur la perception et le traitement des immigrés dans un contexte de concurrence, aussi bien pour l'emploi que pour l'accès aux services sociaux.

Conscient de l'importance d'apporter des réponses adaptées au nouveau contexte socio-économique créé par la crise et de l'urgence de renforcer sa politique d'intégration, le gouvernement aragonais a, par exemple, intitulé ses Sixièmes journées aragonaises de l'immigration (19 et 20 novembre 2009) « Politiques d'immigration face à la crise » avec la volonté affichée de replacer la question de l'intégration dans une perspective plus large.

2. – Un dispositif législatif déjà bien établi : les politiques migratoires en Catalogne

a. Les différents Plans pour l'immigration jusqu'à la crise

En matière de gestion des flux migratoires et, comparativement aux autres régions autonomes, la Catalogne dispose d'une expérience relativement importante, du fait de sa longue tradition migratoire et de l'intensité des flux qu'elle a accueillis en sa qualité de destination privilégiée. Les dispositifs et les mesures encadrant l'immigration trouvent

⁵⁷⁵ Comunicación 3 Pedro Coduras. doc, p. 4.

d'abord leur origine dans une initiative prise par le monde associatif alertée par l'ampleur du phénomène, consciente des remises en question que celui-ci supposerait pour la société catalane et que les immigrés sont venus s'installer de façon durable et souvent définitive en Catalogne. Dans un document élaboré et publié en juillet 2002 par la « Comisión de Asociaciones y ONG de las comarcas de Girona », intitulé « Informe de Girona : 50 propuestas sobre inmigración », les acteurs de la société civile formulaient une série de propositions qu'ils enjoignaient le gouvernement catalan de mettre en place dans des secteurs comme le logement, l'éducation ou encore le travail pour parvenir à une politique globale d'intégration des immigrés. La Généralité a pris acte de ces suggestions et mis en place la Commission interdépartementale pour le suivi et la coordination des actions en matière d'immigration⁵⁷⁶ qui, comme son nom l'indique, était chargée de proposer une approche à la fois plurielle et synchronisée de la politique et des mesures à prendre en matière de gestion de l'immigration et, ce, dans la limite des compétences reconnues à la Catalogne.

Fruit des travaux de cette commission, le 28 septembre 1993, le premier plan régional de gestion de l'immigration a été approuvé sous le nom de Plan interdépartemental d'immigration 1993-2000. Il se voulait d'abord un outil d'intégration des populations immigrées par la mise en place de politiques publiques coordonnées et nécessitant la participation de tous les acteurs de la société civile catalane mais aussi de tous les organes politiques de la région autonome. Il s'agissait donc d'aborder l'intégration de façon globale mais également de renforcer la participation des immigrés à la construction nationale de la Catalogne.

La perception de l'immigré, considéré comme membre de la communauté catalane sous réserve d'œuvrer à sa construction sociale, politique et économique, se veut donc essentiellement positive et son apport est valorisé. Mais, comme l'indique Jordi Garreta, il faudra attendre la création du secrétariat à l'Immigration pour assister à une véritable évolution à la fois dans la perception du phénomène migratoire et dans sa prise en charge politique en Catalogne :

Hasta la creación de la Secretaría a la Inmigración (Decreto 293/2000, de 31 de agosto), la calificaríamos [la dirección tomada por Cataluña] de observación del fenómeno y de las actuaciones que desde diferentes instituciones y niveles de la administración se venían realizando. A partir de la creación de la Secretaría se insistió en la definición, la acción más decidida y la mayor coordinación intra e interdepartamental y entre los diferentes niveles de la administración de Cataluña, lo que caracterizaríamos como etapa de observación/organización.⁵⁷⁷

⁵⁷⁶ « Comissió Interdepartamental pel seguiment i la coordinació de les actuacions en materia d'immigració ».

⁵⁷⁷ GARRETA Jordi, *Sociedad multicultural...*, op. cit., p. 112.

Quelques années plus tard, le deuxième plan interdépartemental d'immigration 2001-2004 » s'inscrit dans la même logique que le premier tout en présentant des différences qui tiennent compte des changements qui se sont produits dans la société catalane et des perspectives d'évolution attendues pendant la durée de validité de ce nouveau plan. Le texte s'articule autour de cinq principes généraux : le principe d'égalité des droits et des devoirs, le principe de normalisation ou d'universalité des services, le principe de collaboration et de coordination des pouvoirs publics et, enfin, celui de l'intégration immigrés.

La politique migratoire catalane est alors élaborée tant au profit des étrangers que de la société d'accueil avec le souci du maintien et de la promotion de la cohésion sociale. Cette volonté se traduit au niveau politique et social par une plus grande implication de la société civile : la région catalane soutient la création d'associations d'immigrés et fait des ONG, syndicats, Caritas etc... des interlocuteurs à part entière. Comme le soulignent Carlota Solé et Sònia Parella, pour en finir avec les reproches qui lui ont été faits sur sa gestion de l'immigration, la Généralité prône une « culture de la co-responsabilité », c'est-à-dire qu'elle travaille désormais dans une logique de collaboration et le souci de trouver des solutions communes avec les acteurs de la société civile pour une meilleure gestion de l'immigration. C'est également ce deuxième plan qui pose les bases d'un futur modèle d'intégration des populations d'origine étrangère, qui se veut spécifique et propre aux réalités politique et culturelle de la Catalogne : c'est ce que l'on appellera désormais la « voie catalane d'intégration » (« *vía catalana de integració* »)⁵⁷⁸.

La Catalogne revendique donc son passé de terre d'accueil, la façon dont elle a su intégrer les populations des autres régions espagnoles et affirme son ouverture aux influences extérieures tant qu'elles contribuent à l'enrichissement et à la préservation de la culture et de l'identité catalanes dont la langue est l'élément central. Pour préserver la paix sociale et la cohésion, le gouvernement catalan doit élaborer des politiques publiques, dites

⁵⁷⁸ « Catalunya té i va tenir una doctrina sobre immigració referida a la població provinent de la resta d'Espanya entre els anys vint i seixanta del segle XX. Una doctrina que apunta a la integració i a la igualtat. Si en jutgem els resultats, cal dir clarament que Catalunya no ha esdevingut una societat dual o conflictiva culturalment. El precedent migratori d'aquells anys ens ha de servir de gran valor pel que fa a la població que arriba, per saber acollir-la i saber treballar la diversitat cultural des dels seus avantatges i també dels desafiaments que l'acompanyen (...) Cal, per tant, desenvolupar una doctrina d'integració, és la més conveniència atès que és la més respectuosa amb els drets dels immigrants i amb el dret de la societat receptora de mantenir la seva cohesió i la seva identitat. Catalunya ha d'apostar per un model d'integració que aconsegueixi el màxim equilibri entre el respecte a la diversitat, per un canto, i la consciència de pertanyer a una sola comunitat, per una altre canto (...) Si es promougués l'assimilació es produiria el desarrelament. Per integrar a la societat els que hi han arribat d'altres orígens, cal una defensa de la identitat nacional pròpia. I cal evitar la pràctica d'una política d'"inserció de comunitats" a l'estil anglosaxó, en compartiments estancs, agregats al sistema dominant, que aniria en contra de la cohesió social, i alhora de la cohesió nacional. En conseqüència, hem de promoure unes línies d'actuació que potenciïn un estil propi de convivència, basat en uns valors democràtics, una llengua i una cultura pròpies, que s'ha decantat en els decurs dels segles i que s'ha enriquit d'aportacions foranes, d'"emplets", com continuara passant en el futur », Secretaria per a la Immigració 2001, *ibid.*, p. 117-118.

d'accommodation, adaptées aux domaines de la santé, des services sociaux, de l'éducation et du travail et veiller à la prévention des conflits en promouvant les échanges et la connaissance mutuelle entre autochtones et immigrants.

Cela implique une valorisation de la contribution, non seulement économique, mais aussi culturelle et sociale de ces derniers. On voit ainsi se multiplier les discours officiels qui mettent en avant les effets bénéfiques de l'immigration dans les domaines économique, démographique et social pour tenter de contrebalancer le sentiment de rejet ressenti par une partie de la société catalane. Il s'agit donc de trouver le difficile mais indispensable équilibre, entre le respect et la promotion de la diversité existant de fait au sein de la société catalane, et le sentiment d'appartenance qui rendrait tous les Catalans, de souche ou d'adoption, capables de transcender leurs différences pour privilégier ce qui les unit.

Consciente des limites de ses prérogatives (définies dans la Constitution espagnole et reprises dans son statut d'autonomie) en ce qui concerne l'immigration, la Généralité tient néanmoins à rester actrice et réclame que les régions autonomes jouent un plus grand rôle, notamment en ce qui concerne la détermination des quotas de travailleurs étrangers. En effet, même si la loi 8/2000 constituait une avancée en ce sens puisqu'elle associait les régions autonomes aux décisions de l'État espagnol au sein de commissions bilatérales, le gouvernement catalan souhaitait que son champ de compétences soit étendu à la délivrance des permis de séjour et de travail des étrangers destinés à vivre sur son territoire. Cette compétence nouvelle était nécessaire à une politique d'intégration plus cohérente⁵⁷⁹.

Cette volonté de « protagonisme » de la part de la Généralité et des institutions catalanes ainsi que le désir de maintenir la cohésion sociale se retrouve également dans les propositions faites lors des débats pour l'immigration en Catalogne organisés en 2003 par le secrétariat pour l'Immigration. Parmi les idées-clés, ressort aussi la nécessité d'un consensus politique fort autour de la Généralité, la participation de toutes les institutions catalanes et une planification de l'action politique qui puisse survivre aux alternances de gouvernement⁵⁸⁰. Enfin, les conclusions de ces débats réitérèrent le refus du relativisme culturel, d'une politique ou de traitements différenciés réservés aux seules populations étrangères ainsi que l'urgence de politiques transversales⁵⁸¹.

Le Plan de citoyenneté et d'immigration 2005-2008 et le nouveau statut de la Catalogne

⁵⁷⁹ GARRETA J., *ibid.*, p. 29.

⁵⁸⁰ *Ibid.*, p. 32.

⁵⁸¹ Voir GARRETA J., *ibid.*, p. 32-33.

Le choix d'une gestion institutionnelle de l'immigration et d'une plus grande transversalité s'est réellement consolidé dans le troisième plan, le « Pla de Ciutadania i Immigració 2005-2008 ». Il correspond à ce que Jordi Garreta appelle la phase d'« *observation/ organisation/ intervention* »⁵⁸² au cours de laquelle la Généralité décide de travailler à une plus grande coordination des actions et des programmes menés tout en essayant de doter les différents acteurs, au niveau local notamment, de moyens nécessaires à leur efficacité. Ce nouveau plan se caractérise d'abord par la définition d'un nouveau concept de citoyenneté détachée du seul critère de la nationalité. La résidence effective, attestée par le recensement en mairie, devient ainsi la voie d'accès privilégiée à une citoyenneté repensée :

*El Pla d'Immigració i ciutadania 2005-2008 proposa un nou concepte de ciutadania que pretén avançar cap a la igualtat de drets i deures de tots els catalans i catalanes, amb independència de la nacionalitat i de les situacions jurídiques, dins els límits competencials de l'actual marc. En aquest sentit, el vincle requereix per l'accès i el reconeixement de la ciutadania és la residència, deslligada, així, de la nacionalitat en el sentit convencional.*⁵⁸³

Cette citoyenneté est également plurielle et civique et se base sur trois fondements : la valeur du pluralisme, le principe d'égalité et le civisme comme règle de comportement.

Synonyme de séparation du politique et du religieux et donc de laïcité, l'acceptation du pluralisme indépendamment de sa culture d'origine et des croyances affichées en privé est la condition incontournable pour la reconnaissance publique. Le principe d'égalité, quant à lui, vise à améliorer aussi bien la façon dont sont traités les immigrés que les opportunités qui leur sont offertes pour une insertion optimale dans la structure sociale catalane. Le civisme, enfin, est défini comme « *una actitud y norma de comportamiento de acción pública que permite la convivencia entre las personas y asegura la cohesión a lo largo del tiempo* »⁵⁸⁴.

Ce troisième plan catalan s'est caractérisé aussi par la mise en place d'un financement propre qui s'est élevé à 660 millions d'euros pour un total de 111 programmes mis en œuvre alors que seuls 70 avaient été prévus initialement. En effet, ce nombre a augmenté suite à une série d'initiatives prises par le gouvernement central espagnol et le nouveau gouvernement de la Généralité, en accord avec des propositions faites dans le nouveau statut de la Catalogne en matière d'intégration. Le ministère du Travail et des Affaires sociales a créé en 2005 le Fonds national d'accueil et d'intégration, ainsi que le renforcement éducatif, destiné aux gouvernements des régions autonomes pour le financement des actions menées par les collectivités locales dans les domaines de l'accueil, l'éducation, la formation, l'emploi, les

⁵⁸² *Ibid*, p. 112.

⁵⁸³ Secretaria per a la Immigració 2005, p. 39. in GARRETA J., *Sociedad multicultural*, op. cit., p. 34.

⁵⁸⁴ ZAPATA-BARRERO Ricard, *La inmigración en naciones minoritarias: Flandes, Quebec y Cataluña en perspectiva*, Icaria Editorial, Barcelona, 2008, p. 124.

services sociaux, le codéveloppement ou encore la prévention ou la participation. Le montant alloué par le secrétariat national de l'Immigration et de l'Émigration à chaque communauté autonome est fonction du Plan annuel d'action élaboré par l'organe chargé de la gestion de l'immigration au niveau régional, le secrétariat pour l'Immigration de la Catalogne dans le cas présent. Une fois la dotation reçue du gouvernement central, cette dernière est chargée de la répartir aux différents départements de la mise en œuvre et de la gestion des programmes retenus. Certains de ces départements définissent à leur tour des plans d'action sectoriels comme c'est le cas du département de l'Éducation avec les « *planes de entorno* » ou encore le département de la Santé qui élabore son Plan directeur d'immigration et de santé (décret 40/2006, du 14 mars) qui tente de mettre à jour les adaptations nécessaires du système de santé catalan face au défi que représente l'immigration. Ce fonds aide également au financement des subventions annuelles accordées aux associations d'immigrés ou d'autochtones.

Dans les faits, cette conception plus large et intégratrice de la citoyenneté reste un idéal qui ne pourrait être atteint que dans le cas où la Catalogne aurait des compétences en matière de délivrance de visas à ses frontières. C'est précisément dans cette optique que fut élaboré le « Nou Estatut », le nouveau statut d'autonomie de la Catalogne, régi par la loi organique 6/2006 du 19 juillet, qui désigne la Catalogne comme une nation à part entière et qui prône l'extension du champ des compétences déjà reconnues par l'État central aux régions autonomes en matière d'immigration et d'intégration des immigrés. Contrairement au précédent statut datant de 1979, l'article 138 du nouveau statut expose clairement la volonté de la Catalogne de disposer de compétences élargies en ce qui concerne l'accueil initial, l'intégration sociale, la délivrance des autorisations de travail et des visas et l'établissement des quotas d'immigrés :

El Estatuto de Autonomía de Cataluña [...] establece en el artículo 138 que corresponde a la Generalitat en materia de inmigración :

La competencia exclusiva en materia de primera acogida de las personas inmigradas, que incluye las actuaciones sociosanitarias y de orientación.

El desarrollo de la política de integración de las personas inmigradas en el marco de sus competencias

El establecimiento y la regulación de las medidas necesarias para la integración social y económica de las personas inmigradas y para su participación social

El establecimiento por ley de un marco de referencia para la acogida y la integración de las personas inmigradas

La promoción y la integración de las personas retornadas y la ayuda a estas personas, y el impulso de las políticas y las medidas pertinentes que faciliten su retorno a Cataluña [...]

La tramitación y resolución de las autorizaciones iniciales de trabajo por cuenta propia o ajena y la tramitación y resolución de los recursos presentados con relación a los expedientes y la aplicación del régimen de inspección y sanción.

La délivrance d'autorisations de travail ne peut se faire que dans le cadre d'une coordination avec le gouvernement central, au sein de commissions bilatérales État-Généralité et de la Commission mixte de transferts qui travaillent à associer les communautés autonomes à la gestion de l'immigration tout en préservant le noyau de compétences de l'État espagnol en matière d'entrée et de séjour des populations d'origine étrangère sur l'ensemble du territoire. La Généralité fait valoir que l'attribution de ces nouvelles compétences est indispensable à une politique d'intégration efficace et qui tienne compte des besoins spécifiques du marché du travail catalan. Elle mise donc sur une décentralisation accrue et un plus grand rôle des communautés autonomes non plus seulement en ce qui concerne l'intégration des immigrés mais également la gestion du phénomène migratoire pour ce qui est de son territoire. Et ses arguments ont été entendus puisque le décret royal 1162/2009, adopté le 10 juillet, constitue un premier pas pour ce qui est du transfert de compétences exécutives en matière d'autorisation initiale de résidence et de travail des étrangers en faveur de la Catalogne. Ce décret vient modifier et adapter la loi 4/2000 du 11 janvier sur les droits et libertés des étrangers en Espagne et leur intégration sociale aux nouvelles prérogatives reconnues dans les derniers statuts de certaines régions autonomes. Mais c'est le décret royal 1463/2009 du 11 septembre qui a fait de la Catalogne la première communauté autonome autorisée à délivrer des autorisations de travail pour son propre compte ou au nom des étrangers amenés à travailler sur son territoire ainsi que la détermination des contingents de travailleurs étrangers nécessaires. C'est ce que préconisait la réforme de son dernier statut d'autonomie dans son article 138, alinéas 2 et 3.

Pour être efficaces, ces autorisations initiales, effectives depuis le 1^{er} octobre 2009 doivent néanmoins s'accompagner d'une autorisation de résidence dont la délivrance reste la compétence exclusive de l'administration générale de l'État espagnol. Le gouvernement catalan n'est chargé que de l'expédition de ces dernières. Pour faire face à ses nouvelles attributions, la Généralité s'est dotée d'agences propres, les OTG (*Oficines de Treball de la Generalitat*), évitant ainsi que les démarches nécessaires ne soient effectuées dans les Offices de l'administration générale. Ces agences sont au nombre de dix : 5 à Barcelone, 2 à Gérone, 1 à Lérída, 1 à Tarragone et 1 à les Terres de l'Èbre.

Enfin, le « Plan de citoyenneté et d'immigration 2005-2008 » est structuré autour de trois axes que sont les politiques d'accueil, d'égalité et d'intégration des populations immigrées. Les politiques d'accueil et les moyens mobilisés pour leur mise en œuvre sont recensés au sein du PIA, le Programme intégral d'accueil. Les actions préconisées se divisent en deux grandes catégories : celles qui couvrent, d'une part, les secteurs que sont la santé, l'éducation, l'emploi, la prise en charge des mineurs, le logement et les institutions et, celles

qui ont un champ d'application plus général, sur tout le territoire catalan, avec des critères transversaux. Pour intégrer les collectivités locales à la mise en place et au développement de programmes locaux d'accueil avec des critères communs à toute la Catalogne, le secrétariat pour l'Immigration a mis en place des subventions spécifiques. Au niveau sectoriel, il faut souligner notamment la création des « *aulas de acogida* », classes d'accueil dans lesquelles sont pris en charge les élèves étrangers intégrant les écoles catalanes. Durant la période d'application du troisième plan, le nombre de ces classes est passé de 938 en 2005 à 1234 en 2008. D'une façon générale, les programmes d'accueil initial visent à développer l'autonomie des personnes immigrées en leur facilitant l'accès à l'information sur leur région d'accueil, notamment en matière de droits et de devoirs.

Quant aux politiques d'égalité, en matière d'immigration, elles visent à réduire progressivement le décalage qui existe entre les étrangers et la population autochtone en garantissant aux premiers une égalité de droits et de traitement. Cela passe, d'une part, par une plus grande participation des immigrés, en encourageant, par exemple, la création d'associations, en les subventionnant et en offrant des formations à leurs dirigeants pour une gestion optimale. Ainsi, sur la période 2005-2008 le nombre de subventions allouées a presque doublé puisqu'il est passé de 184 à 352 pour un total investi de 1 893 000 euros.

Au niveau individuel, d'autre part, la Catalogne a élaboré des programmes permettant l'acquisition d'un certain nombre de compétences, des cours d'alphabétisation notamment et de catalan souvent à destination des mineurs ou des femmes immigrées. Cette initiative s'inscrit dans la logique plus vaste qui est celle de promotion du catalan dans tous les espaces de sociabilité et auprès de toutes les populations, avec un intérêt particulier pour les populations étrangères. Ainsi, la revendication du caractère dynamique de l'identité et d'une culture qui s'enrichit des apports extérieurs n'empêche pas que la défense de la langue et de la culture catalanes soient une priorité et l'un des axes structurants de la philosophie de l'intégration. Le catalan est défini comme l'outil premier de communication de tous ceux qui résident sur le territoire régional :

L'arribada d'immigrants en societats bilingües posa en evidència les relacions de poder que existeixen en relació amb la llengua. Els immigrants s'acomoden a la llengua amb major poder social, econòmic i polític. El fet que molts immigrants utilitzin el castellà és un reflex de les complexes situacions socials que coexisteixen a Catalunya. El coneixement i l'ús de la llengua catalana ha de ser contemplada per part de la població immigrada com una aposta estratègica. La visualització de la llengua i la cultura catalanes també. Es tracta d'assumir que amb l'arribada d'immigrants es poden incrementar els dèficits instrumentals i socials de la pràctica de la llengua catalana, especialment perquè molts immigrants no tenen una concepció de Catalunya amb llengua

*propia, ni tampoc els incentius per part de l'Estat per reconeixer-ne la legitimitat (Secretaria per a la Immigració 2005, p. 48).*⁵⁸⁵

Pour ce qui est des politiques d'intégration, enfin, elles tentent de gérer les rapports entre citoyens dans la société catalane. Aussi les programmes visent-ils à promouvoir le pluralisme, l'égalité et la coexistence civique dans l'espace public commun en assumant la diversité de la société catalane. Il s'agit de développer des programmes qui permettent une connaissance et une acceptation mutuelles. Dans le cas des nouveaux venus, il faut leur offrir les connaissances nécessaires pour appréhender leur nouvel environnement tant au niveau de la langue, de la culture ou des questions de société. Cela passe, par exemple, par la collaboration avec des médias dirigés par des immigrés. Ainsi, les hebdomadaires gratuits des Latino-Américains, comme *Latino* et *Sí se puede*, servent-ils de tribune au secrétariat pour l'Immigration qui y insère chaque mois un feuillet de quatre pages intitulé *Vivim junt*, distribué à quelques 85 000 exemplaires dans Barcelone et sa banlieue. Le secrétariat de politique linguistique a élaboré, quant à lui, un cours de catalan d'une demi-page inséré chaque semaine dans ces mêmes supports.

Outre les initiatives en matière de respect de la liberté religieuse, de prévention de la violence entre les jeunes, les « Planes educatius de entorn » (PEE) sont pensés pour promouvoir la cohésion sociale par le biais de l'éducation interculturelle et aider à la pratique du catalan dans un milieu multilingue. On retrouve donc la notion d'interculturalité autour de laquelle viennent se cristalliser toutes les politiques d'intégration et qui est inspirée des principes de base communs aux États membres de l'Union européenne pour l'intégration des populations d'origine étrangère adoptés par le Conseil de l'Europe le 19 janvier 2004⁵⁸⁶.

b. L'évolution des politiques d'intégration à partir de la crise

C'est dans cette logique qu'a été pensé et adopté le « Plan de Ciutadania e Immigració 2009-2012 » qui a tenté de mettre en œuvre les principales recommandations du Pacte et fixé les nouveaux objectifs de la politique migratoire commune. En effet, ce plan pour l'intégration des populations étrangères, approuvé le 16 décembre 2009 a pour objectif de concrétiser l'ensemble des mesures nouvelles proposées au sein du Pacte national pour l'immigration, signé en décembre 2008 et qui était le résultat du consensus obtenu entre le monde politique, les organisations non gouvernementales et les principaux acteurs socio-économiques qui interviennent dans la gestion de l'immigration en Catalogne, soit près de

⁵⁸⁵ GARRETA J., *Sociedad multicultural...*, op. cit., p. 36.

⁵⁸⁶ *Ibid.*, p. 35.

2 000 personnes au total. Les différentes associations étaient représentées par les membres de la « Mesa de Ciudadanía e Inmigración ». Ce pacte a pour objectif de répondre aux demandes d'une population préoccupée par l'accentuation du phénomène migratoire, qui se concentrent autour de trois points : l'amélioration de la politique de gestion de l'immigration ; le maintien de la cohésion sociale dans une société qui doit assumer sa diversité et la lutte contre l'idée largement répandue dans la population selon laquelle il y aurait une concurrence entre immigrés et autochtones pour l'accès aux ressources publiques. Les débats préliminaires à la signature du pacte se sont déroulés à leur tour selon trois phases, le but étant de parvenir au consensus le plus large possible.

La phase consultative a eu lieu au cours des mois de septembre et octobre 2007 et visait à détecter les carences des politiques menées jusqu'alors et à recueillir les propositions des professionnels de l'immigration mais aussi du monde universitaire. Plusieurs réunions se sont tenues en ce sens dans les principales villes catalanes telles que Barcelone, Lérída, Salt, Tarragone ou encore Manresa. Les groupes de travail se sont constitués autour des thématiques comme la gestion des flux migratoires ; l'accès au marché du travail ; l'adaptation des services publics à une société diverse ; la culture publique commune. Cette phase a abouti à la rédaction du *Documento de bases del Pacto Nacional para la Inmigración* qui a ensuite fait l'objet de nouvelles corrections au cours de la seconde étape.

La phase participative s'est déroulée au mois d'avril 2008 en collaboration avec l'Institut catalan des femmes, la direction générale de la participation, le secrétariat des politiques familiales et des droits des citoyens ainsi que la direction générale de la coopération au développement et à l'action humanitaire.

Cette nouvelle étape d'élaboration du Pacte national pour l'immigration se caractérise par des initiatives telles que l'organisation des Journées de présentation du document sur les bases du Pacte national pour l'immigration ; la campagne « *Y tú, ¿qué piensas ?* » ; une gestion responsable des flux migratoires, en coordination avec les pays d'origine des migrants ; la mise en place d'actions avec la participation de la société civile et des collectivités locales parrainées par le secrétariat pour l'Immigration ; l'organisation de réunions permettant une analyse du phénomène migratoire du point de vue des femmes ; l'organisation enfin des Journées de conclusion du processus participatif. Toutes ces concertations ont conduit à la présentation de l'*Informe de las aportaciones al Documento de Bases del Pacto Nacional para la Inmigración* à la rédaction duquel ont participé 1 515 personnes pour un total de 2 371 contributions.

Tenant compte de la croissance démographique due notamment à l'apport des nouvelles populations d'immigrés, mais aussi de l'adoption du nouveau statut catalan qui

reconnait la Catalogne comme une « nation » inclusive, interculturelle et participative, ce quatrième document stratégique adopté le 16 décembre 2009 a pour principes de base la *citoyenneté* dont le critère premier reste, indépendamment de la nationalité, la présence effective sur le sol catalan associée à la volonté manifeste de vouloir faire partie de la communauté catalane ; la *transversalité* qui doit mobiliser les différents départements de la Généralité autour d'une politique et d'objectifs communs permettant d'aborder la question migratoire dans toute sa complexité ; la *coordination* assurée par des organes stables pour donner de la cohérence et de l'efficacité à la politique et aux actions régionales ; la *territorialité* qui doit tenir compte du besoin d'adapter les programmes et les actions prévues aux spécificités géographiques, démographiques, et fonctionnelles de chaque division du territoire catalan ; la *multidimensionnalité* qui vise à aborder aussi bien la question de l'origine, du genre ou de l'âge des personnes immigrées ; l'*équité* pour garantir notamment un accès indiscriminé aux services publics, tout en envisageant la possibilité de pouvoir adopter ponctuellement des mesures correctrices permettant aux personnes les plus démunies d'être au même niveau que le reste de la population ; la *globalité*, enfin, qui opte pour une gestion de l'immigration non différenciée, c'est-à-dire à destination de l'ensemble des citoyens et non pas seulement des populations immigrées.

Les axes de travail et les mesures qui s'y rapportent sont ceux définis dans le Pacte national pour l'immigration, auxquels il faut ajouter l'ensemble des initiatives menées par tous les départements de la Généralité catalane en matière d'immigration. Le Plan 2009-2012 compte ainsi 17 programmes, 131 projets et 235 actions.

Pour ce qui est des mesures visant l'intégration des nouvelles populations résidant sur le territoire catalan, c'est-à-dire celles qui relèvent des axes 2 (*Adaptación de los servicios públicos a una sociedad diversa*) et 3 (*Integración en una cultura pública común*), on retiendra particulièrement la volonté de créer un service universel d'accueil. Ce service, destiné aux nouveaux « citoyens catalans », c'est-à-dire aux populations d'origine étrangère mais aussi aux Catalans ou descendants de Catalans de retour d'émigration a pour but de faciliter leur premier contact avec leur environnement d'accueil, tant au niveau pratique que culturel et relationnel. Il s'agit de leur permettre d'appréhender au mieux l'idiosyncrasie et la réalité du territoire sur lequel ils résideront désormais, à travers notamment la connaissance de ses valeurs, le contact avec la population autochtone mais aussi la découverte et la pratique de la langue locale. L'universalité de ce service se caractérise par sa volonté d'être accessible à tous et homogène sur l'ensemble du territoire autonome, évitant ainsi les disparités régionales. Il constitue donc un droit reconnu à tout individu disposant d'une autorisation administrative

de résidence ou d'un permis de séjour de plus de trois mois et qui s'est fait recenser dans une commune catalane.

Les objectifs à atteindre sont le vote et la mise en application d'une loi d'accueil des personnes immigrées et revenues (*los retornados*) en Catalogne ; l'ouverture de points d'accueil « basiques » sur tout le territoire, offrant une formation sur la connaissance de l'environnement, de la langue et du marché du travail ; la création de réseaux locaux d'accueil, la mise à disposition de ressources linguistiques pour les services d'accueil, de façon à assurer l'accueil des usagers dans une langue de proximité, avec la garantie que cette dernière soit la langue catalane ; la mise en place, en collaboration avec les agents économiques et sociaux, de services de premier accueil dans les entreprises, et ce, dans le cadre plus large des programmes de gestion de la diversité ; la création d'un service d'accueil spécialisé dans les universités ; l'incorporation au réseau d'offices de jeunesse d'un service de premier accueil pour les jeunes en situation de regroupement familial, leur offrant du conseil dans le domaine juridique, professionnel, mais aussi du logement et de la santé.

Pour atteindre ces objectifs, la Généralité a élaboré un « Programme intégral d'accueil » dont l'application revient aux gouvernements locaux et aux municipalités aidés dans cette tâche par le monde associatif et les agents économiques et sociaux qui travaillent au plus près des populations. Concrètement, on peut distinguer deux axes principaux dans ce programme : la mise en place d'un accueil dit « basique » d'une part, lié essentiellement à la maîtrise du catalan et à la découverte de l'environnement socio-politique (cours de catalan de base, services de traduction et d'interprétariat), puis l'organisation d'un accueil plus spécialisé, particulièrement dans le système éducatif (création de classes d'accueil et d'« espaces de bienvenue éducative »), dans le monde du travail (élaboration d'un guide pour l'accueil et l'intégration des personnes étrangères en entreprise), ou encore dans le domaine sanitaire, d'autre part.

Pour ce qui est de l'accès de tous aux services publics, la seule condition reste de nouveau la preuve du recensement en mairie. Il s'agit de faciliter l'accès des nouveaux arrivants aux circuits sociaux déjà existants, en évitant au maximum un accueil différencié par rapport au reste de la population catalane. Mais le partage des ressources publiques étant parfois source de conflit entre immigrés et population autochtone, le plan 2009-2012 préconise également une adaptation des services à la demande croissante dans le but de préserver la cohésion sociale indispensable à une coexistence pacifique.

L'éducation étant reconnue comme un droit universel et le système éducatif l'un des piliers de l'État-providence, garant de l'égalité des chances pour tous et favorisant la cohésion sociale, la scolarisation doit être garantie indépendamment de la situation administrative de

tout enfant ou jeune résidant sur le territoire catalan. L'administration se doit donc de créer les conditions nécessaires à un apprentissage de qualité qui permette à tous d'acquérir aussi bien les connaissances de base que les compétences et les aptitudes nécessaires à une formation professionnelle.

Les objectifs du « Plan pour la citoyenneté et l'immigration 2009-2012 » s'inscrivent dans la continuité de ceux prévus par le Pacte national pour l'éducation et de la loi d'éducation de la Catalogne : doter les centres éducatifs qui accueillent des élèves nécessitant une prise en charge spéciale ou venant de milieux défavorisés de ressources financières suffisantes et leur assurer une reconnaissance professionnelle ; améliorer, consolider et promouvoir les « plans éducatifs d'environnement » comme une stratégie éducative en réseau dépassant le seul cadre de l'école ; implanter des modèles de découpage scolaire intégrateurs avec la participation tant des écoles publiques que privées. Le but est de trouver un équilibre entre le droit des familles à choisir le lieu de scolarisation de leurs enfants et la nécessaire cohésion sociale ; de développer un programme éducatif interculturel et inclusif pour tous les élèves ; de promouvoir le développement de projets de cohabitation scolaire afin de renforcer et améliorer les actions existantes, de manière participative, globale et intégratrice, aussi bien à l'intérieur qu'aux abords des centres éducatifs ; d'entreprendre un programme d'alphabétisation et de renforcement de la formation des adultes à l'échelle nationale et en collaboration avec les collectivités locales.

Dans le domaine de la santé, l'accès aux soins est garanti aux populations immigrées par le biais du service sanitaire universel, sur le seul critère de la résidence, ce qui permet une prise en charge pour les soins généraux et spécialisés, tant en milieu hospitalier que dans les cabinets privés.

En matière de logement, la Catalogne a dû faire face à des tensions suscitées par le décalage entre une demande en forte croissance du fait de l'augmentation de sa population, d'une part, et l'insuffisance de l'offre locative, d'autre part, ce qui affecte plus particulièrement les personnes en difficulté économique, parmi lesquelles les nouvelles populations d'origine étrangère. En effet, se pose la question du droit à un logement digne, surtout au cours des premiers mois de présence sur le territoire catalan, quand ces populations n'ont pas de ressources ni de garanties suffisantes pour accéder au marché de l'immobilier. Aussi le gouvernement catalan préconise-t-il des politiques publiques pour tenter de remédier à ces difficultés. Les objectifs poursuivis en la matière sont de promouvoir, à l'initiative des institutions locales, les mécanismes de médiation permettant l'accès à la location ; déployer, en partenariat avec l'administration locale, les instruments nécessaires pour une meilleure connaissance de la population immigrée dans les municipalités, dans le respect du droit au

logement tel que le prévoit la loi 18/2007⁵⁸⁷, ainsi que la lutte contre le logement indigne, contribuant à éviter une atteinte aux droits de l'homme et les problèmes liés à la cohabitation sociale.

Un exemple de cette volonté affichée d'améliorer l'habitat des populations immigrées est la signature à Barcelone, le 19 octobre 2010, d'une convention sur l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers catalans à forte densité de population immigrée⁵⁸⁸. Dans la seconde clause de cette convention il est stipulé que :

A través del Plan Piloto objeto del Convenio se pondrán en marcha actuaciones dirigidas a promover el acercamiento de la población española y de la población inmigrada, a prevenir conflictos no deseados y a lograr una adecuada interrelación entre ciudadanos procedentes de distintas culturas, en barrios de ciudades de Cataluña con presencia significativa de población inmigrante. Las actuaciones se desarrollarán en una selección de barrios que por sus especiales características sociales, demográficas, económicas y habitacionales resultan especialmente sensibles en la actual coyuntura económica.

Ce projet rentre dans le cadre des compétences attribuées par la Constitution à l'État espagnol représenté par la Direction générale de l'intégration, organe dépendant du ministère du Travail et de l'Immigration, et qui est en charge de la promotion d'actions ayant pour but l'intégration des populations immigrées avec d'autres administrations publiques, ici la Généralité catalane. Ensuite, financée en partie par le Fonds européen pour l'intégration, la convention illustre également la philosophie du Plan stratégique de citoyenneté et d'intégration 2007-2010 selon lequel l'État espagnol doit œuvrer pour garantir la cohésion sociale, l'égalité de droits et de devoirs entre immigrés et autochtones, et le respect entre personnes d'origines et de cultures différentes.

Pour ce qui est de la communauté autonome de Catalogne, représentée par le département de l'Action sociale et de la Citoyenneté, en charge de l'immigration, ce texte s'inscrit dans la logique de la loi 2/2004, du 4 juin, sur l'amélioration des quartiers, des espaces urbains et des villages qui requièrent une prise en charge particulière. Cependant, le déclencheur de ce plan pilote, destiné à être étendu à d'autres régions autonomes en cas de succès, est bien la nouvelle situation sociale née de la crise économique et financière qui est venue fragiliser davantage des populations déjà en difficulté. Pour tenter d'y remédier, l'État et la Catalogne se sont donné pour objectifs de garantir l'égalité des chances et d'éviter toute marginalisation et exclusion, au moyen de la promotion de la réussite scolaire et de

⁵⁸⁷ Llei 18/2007, del 28 de desembre, del dret a l'habitatge, publicada en el *Butlletí Oficial* del Parlament de Catalunya, núm. 192/VIII, del 28 de desembre de 2007, Barcelona, 2008.

⁵⁸⁸ Ministerio de Trabajo e Inmigración, Convenio de colaboración entre el Ministerio de Trabajo e Inmigración y la Generalitat de Cataluña para el desarrollo de un Plan piloto de actuación integral en barrios de Cataluña con alto índice de población inmigrante, *Boletín Oficial del Estado*, Sec. III. pág. 102447, Viernes 10 de diciembre de 2010.

l'amélioration du capital éducatif familial ; de développer la formation et la connaissance mutuelle afin que chacun acquière les capacités nécessaires à la cohabitation ; de promouvoir la vie associative et la participation des jeunes et de faciliter la formation, l'orientation et l'insertion professionnelle, en augmentant le nombre d'embauches, en particulier chez les jeunes.

Par ailleurs, l'intervention dans ces quartiers est menée selon deux grands axes qui sont la promotion de la cohésion sociale, par la mise en place d'un programme d'accueil et d'intégration et d'une aide à la pleine intégration des familles, avec un suivi accru des mineurs en milieu scolaire ; l'adoption de mesures pour lutter contre la crise économique et faciliter la formation et l'insertion professionnelle des populations d'origine étrangère et ce, par le biais de programmes d'alphabétisation, de formation linguistique mais également par la reconnaissance et la valorisation de leurs diplômes.

Le plan pilote prévoyait en 2010 un financement total de 2,5 millions d'euros avec un apport de 500 000 euros de la Généralité pour des interventions dans les municipalités de Badalone, Salt, Terrasa et El Vendrell sélectionnées en tenant compte de critères démographiques, de l'évolution du taux de chômage, de l'urbanisme et l'élaboration préalable de plans d'intervention de la part des municipalités. Pour mener à bien les programmes envisagés, chaque municipalité doit mettre en place un véritable réseau de soutien qui mobilise tous les acteurs des domaines social, culturel et sportif.

Le troisième axe du Plan rappelle l'un des fondements du modèle catalan d'intégration : la promotion et le développement d'une culture publique commune dont le catalan est l'élément structurant. L'accent est donc mis sur la nécessité de faciliter au maximum l'apprentissage de la langue catalane aux nouvelles populations. Il s'agit de garantir que tous les membres de la société catalane puissent acquérir des compétences linguistiques minimum, en catalan, en tant que langue publique commune ; de mettre à disposition les ressources nécessaires pour l'enseignement du catalan aux nouveaux citoyens, pour sa promotion et son usage dans tous les domaines de la vie publique de la Catalogne ; de garantir que les différents organismes de l'administration centrale présents en Catalogne permettent à l'ensemble de la population d'exercer son droit à l'option linguistique ; de soutenir les initiatives de la société civile en matière de promotion du catalan comme élément de cohésion sociale ; d'utiliser le catalan dans les administrations et les médias publics de la Catalogne ; de garantir son usage comme langue de communication et d'apprentissage dans l'enseignement ; de garantir enfin l'apprentissage, par le biais du système scolaire, des deux

langues officielles de la Catalogne (le catalan et le castillan) et de l'aranais dans le Val d'Aran.

Enfin, en ce qui concerne l'accès au marché du travail, la politique du gouvernement catalan a consisté à privilégier l'immigration légale, en fonction des besoins réels du marché, d'une part, et selon le critère de « l'employabilité » tout au long de la vie professionnelle, d'autre part, en tenant compte aussi bien du projet de vie des nouveaux arrivants que de leurs familles. Au moment de la rédaction du « Plan de citoyenneté », les secteurs les plus demandeurs de main-d'œuvre étaient le bâtiment, la restauration, et les services de proximité. Pour favoriser l'intégration des immigrés par le biais de l'emploi, la Catalogne s'est engagée à mettre en place des dispositifs de formation pour leur permettre d'acquérir les qualifications nécessaires et à définir un modèle propre de gestion des flux migratoires qui prenne en compte le développement des pays d'origine des migrants. Cette politique s'inscrit dans le cadre de l'Accord stratégique pour l'internationalisation de la qualité de l'emploi et la compétitivité de l'économie catalane et se compose de trois programmes-clé. Le programme de formation et de qualification des personnes résidant déjà en Catalogne tout au long de leur vie professionnelle a pour but de d'augmenter le nombre d'élèves poursuivant leurs études au-delà du niveau scolaire obligatoire et de réduire le taux d'échec scolaire. Le programme d'aide à l'accès au marché du travail des personnes résidant déjà en Catalogne veut leur donner la priorité à l'embauche par rapport à la main-d'œuvre étrangère. Cela passe par une adéquation entre l'offre et la demande de façon à réduire aussi l'attractivité de la Catalogne aux yeux des candidats à l'immigration. Il faut donc éviter une segmentation du marché du travail, favoriser la mobilité professionnelle, promouvoir de nouvelles formes d'organisation du travail pour concilier vie familiale et professionnelle et lutter contre le travail illégal en renforçant les inspections. Le programme de suivi et d'accompagnement au regroupement familial traduit la volonté de faciliter aussi bien l'intégration des populations d'origine étrangère que celle des membres de leur famille qui viennent les rejoindre en Catalogne. Et ce, d'autant que les flux d'immigration à caractère familial sont les plus importants depuis l'année 2007.

Enfin, la réussite et la réalisation de tous les programmes à destination des populations d'origine étrangère et des anciens émigrants ou descendants d'émigrants de retour en Catalogne passent par une coordination nécessaire entre les différents départements de la Généralité mais aussi par la délégation d'un certain nombre de compétences aux collectivités locales. En effet, par leur proximité, ces dernières sont souvent les mieux placées, à la fois pour établir un diagnostic des besoins des populations, et mettre en place les politiques et les mesures locales pouvant y répondre. Aussi, dans le Plan pour l'immigration et la citoyenneté

2009-2012, la transversalité et la coordination inter-institutionnelles restent-elles des priorités pour une plus grande efficacité des programmes élaborés au niveau régional. En Catalogne, on peut distinguer deux catégories de compétences en matière d'accueil et d'intégration des populations d'origine étrangère : le niveau régional représenté par le gouvernement de la Généralité et son département en charge de l'immigration et celui des collectivités locales.

Dans la loi sur l'Accueil des personnes immigrées et de retour d'émigration en Catalogne, le partage des responsabilités se fait de la façon suivante :

- les compétences principales du gouvernement de la Généralité, en matière d'immigration, sont d'approuver le Plan régional de citoyenneté et d'immigration ; de déterminer les services propres à l'administration de la Généralité qui doivent bénéficier de programmes d'accueil spécialisés ; d'approuver le contrat-programme qui coordonne les relations entre l'Agence des migrations de Catalogne et le département en charge de l'immigration ; de réglementer les exigences minimales auxquelles doit satisfaire tout service de premier accueil en matière de prestations et de délivrance de certificats, puis rédiger les rapports officiels correspondant, en collaboration avec les collectivités locales.
- celles du département en charge de l'Immigration consistent notamment à proposer au gouvernement des lignes directrices en matière de politiques d'immigration et de retour ; à élaborer le Plan de citoyenneté et d'immigration et le soumettre à l'approbation du gouvernement ; à coordonner l'action des départements de la Généralité et des collectivités locales en matière d'accueil et d'immigration, et à collaborer à l'élaboration de leurs politiques publiques à condition qu'elles aient un rapport avec la population immigrée et de retour d'émigration ; à collaborer avec l'administration générale de l'État pour la gestion du droit des étrangers, le droit d'asile, les apatrides et le retour d'émigration.

Le secrétariat pour l'Immigration, rattaché au département d'Action sociale et de citoyenneté est l'organe qui assure la coordination institutionnelle entre tous les départements de la Généralité et coordonne leurs actions en matière de politiques d'immigration et d'intégration. Il dispose pour ce faire de plusieurs organes et instruments œuvrant selon trois grands axes : la coordination (assurée par la commission interdépartementale de l'immigration, la commission bilatérale État-Généralité et la commission mixte Généralité-collectivités locales), la gestion (prise en charge par les différents départements de la Généralité, les collectivités locales, la société civile organisée, la nouvelle Agence des migrations de Catalogne et le Centre de recherche et d'étude des migrations), et la

participation (« *Taula de Ciutadania e Immigració* »)⁵⁸⁹. Quant aux municipalités (avec une population égale ou supérieure à vingt mille habitants), elles possèdent les compétences suivantes : promouvoir toutes les politiques et les services nécessaires pour garantir la cohésion sociale de l'ensemble de la population ainsi que l'accueil et l'intégration des personnes immigrées, des demandeurs d'asile, des réfugiés, des apatrides et des personnes de retour d'émigration ; participer à l'élaboration des plans et des programmes de la Généralité dans le cadre prévu par la loi ; encourager la coordination de tous les organismes publics et privés qui ont des compétences en matière d'accueil et d'intégration, au moyen de mécanismes de promotion de la participation, promouvoir, dans le cadre de leurs compétences, la participation des personnes immigrées à travers les mécanismes jugés opportuns.

Créée par le décret 125/2001 du 15 mai⁵⁹⁰, la Commission interdépartementale d'immigration a pour mandat de proposer des actions aux différents départements de la Généralité dans le cadre du Plan de citoyenneté et d'immigration ; de réaliser le suivi de ces actions ; d'établir les relations institutionnelles ; d'assurer la coordination des différentes actions ; d'élaborer des outils tels que les plans et les programmes sectoriels, le plus important étant le Plan de Citoyenneté et d'Immigration renouvelé tous les quatre ans.

La Commission bilatérale État-Généralité illustre le partage des compétences entre le gouvernement central et la Catalogne, et la collaboration mise en place dans le cadre de la loi organique 4/2000, du 11 janvier et de l'article 138 du nouveau statut d'autonomie de la Catalogne. La Commission mixte Généralité-collectivités locales est une nouveauté de la loi sur l'accueil qui en préconise la création dans un délai maximal de trois mois après l'entrée en vigueur de cette dernière.

Également prévue par la loi sur l'accueil, l'Agence des migrations de la Catalogne est principalement chargée d'exécuter et de gérer les politiques migratoires selon les lignes fixées par le secrétariat pour l'Immigration ; de coopérer avec les collectivités locales pour les prestations de premier accueil et les programmes d'aide spécialisée ; de procéder à

⁵⁸⁹ La participation se fait selon les principes de représentativité. La composition doit refléter la diversité de la société catalane et doivent y être représentées les organisations les plus importantes de la Catalogne et du monde associatif des personnes d'origine étrangère. La *Taula de Ciutadania e Immigració* (Décret 86/2008, de 15 d'abril, de la Taula de Ciutadania i Immigració. DOGC núm. 5113, 17/04/2008) est un organe consultatif collégial au sein duquel sont représentés l'ensemble de la population et les organes de gestion de l'immigration avec pour objectifs de promouvoir la participation de la population immigrée étrangère, de la population de retour d'émigration et de l'ensemble des Catalans dans le processus de suivi des politiques liées au fait migratoire.

⁵⁹⁰ Décret 125/2001, de 15 de maig, de la Comissió Interdepartamental d'Immigració i del seu Consell Assessor, DOGC. Diari Oficial de la Generalitat de Catalunya, Barcelona, 2001.

l'évaluation des services de premier accueil ; de fournir une coopération technique et financière aux agents sociaux, aux entreprises et aux organisations privées à but non lucratif.

Le Centre de recherche et d'études des migrations doit permettre une meilleure planification et une gestion plus appropriée des politiques migratoires en réalisant un suivi des phénomènes migratoires et de la mise en œuvre des politiques migratoires ; en promouvant la recherche appliquée dans le domaine des politiques de citoyenneté et d'immigration ; en construisant un système d'information qui permette un suivi continu des principales variables dans le domaine des migrations.

III. – LES EFFETS DE LA CRISE SUR LA DYNAMIQUE MIGRATOIRE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

1. – Le chômage et la précarisation des immigrés

a. En Aragon

Au plus fort de la crise économique, en 2010, l'Aragon comptait 24 359 immigrés au chômage, soit 26,29% de la population aragonaise totale sans emploi (92 669 personnes). Comisiones Obreras (CC.OO) soulignait alors le risque d'exclusion sociale que couraient les immigrés alors que la crise économique se prolongeait et que le taux de chômage de ces derniers en Aragon était trois fois plus élevé que la moyenne nationale :

La tasa de desempleo entre los inmigrantes en Aragón alcanzó el año pasado el 35,78%, prácticamente el triple que la española (del 13,53%). Además, solo un 3% de las contrataciones del año pasado fueron para un contrato fijo, frente al 8% en el caso de los autóctonos. La profundización de la crisis agudiza el diferencial entre foráneos y españoles, y esto provocará la agudización de la exclusión social y los problemas de integración.⁵⁹¹

Les immigrés ont été les plus touchés car ils occupaient des emplois faiblement qualifiés dans les secteurs qui ont le plus subi la récession économique. C'est à partir de 2011 que l'on constate une diminution de la population étrangère en Aragon, le point culminant étant l'année 2014 :

[...] a fecha 1 de enero a 2014 reflejan una reducción de cerca de dos puntos porcentuales de la población no nacional, evidenciando por primera vez en los datos oficiales un cambio en el proyecto migratorio, que puede suponer tanto su finalización

⁵⁹¹ « La tasa de paro del inmigrante triplica la del español en Aragón ». Consulté le 25/06/2017 sur : http://www.elperiodicodearagon.com/noticias/aragon/tasa-paro-inmigrante-triplica-espanol-aragon_812066.html.

*por el retorno a sus países de origen como el abrir un capítulo más en su proyecto vital de integración a un nuevo país.*⁵⁹²

Entre 2008 et 2014, le nombre d'étrangers inscrits à la Sécurité sociale a chuté considérablement puisqu'il est passé de 77 299 à 50 450 travailleurs, la diminution la plus spectaculaire étant enregistrée à Saragosse où le nombre d'inscrits passe de 56 097 à 36 628. Si l'on observe les chiffres du chômage par nationalité, au 31 décembre 2013, les Équatoriens, première nationalité latino-américaine dans la communauté autonome, ne représentent que 4,7% des 23 462 immigrés au chômage, les Roumains (32,7%) et les Marocains (20,1%) étant les plus touchés. Entre 2010 et 2013, le taux de chômage des immigrés a diminué, passant de 26,29% à 21,17% du total des chômeurs, ce qui entraîne un risque de précarisation de leurs conditions de vie en matière de logement, de santé et de protection sociale.

En Aragón, el ciclo experimentado por la economía a partir del año 2007 ha hecho que los beneficiarios por prestaciones de desempleo aumentaran considerablemente, un 723,25% entre el año 2006 y el 2010. En 2010 el porcentaje de extranjeros que cobraron una prestación por desempleo fue del 25,71% del total. Entre el año 2009 y 2010 ha aumentado espectacularmente el número de extranjeros beneficiarios de prestaciones asistenciales frente al de contributivas. Si en 2009 los beneficiarios asistenciales representaban el 32,21% del total, en 2010 este porcentaje llega hasta el 56,73%.

*La dificultad en el acceso al mercado laboral supone un importante obstáculo para el acceso a derechos básicos como la documentación, la vivienda o la protección social y puede acabar por generar pobreza y exclusión social.*⁵⁹³

Cette situation de vulnérabilité accrue pousse les étrangers à trouver des stratégies nouvelles pour surmonter ce déclassement social qu'ils avaient, pour beaucoup, fui dans leur pays d'origine, espérant un avenir meilleur en Aragon.

b. En Catalogne

Alors qu'en 2008 les immigrés représentaient 15% de la population catalane, la nationalité la plus importante étant la marocaine (207 194), suivie de la roumaine (87 899) et de l'équatorienne (80 350), on constate que même si le taux d'activité de la population immigrée était encore de 80%, cette dernière devait faire face à une plus grande précarité professionnelle liée au travail temporaire et à un taux de chômage plus élevé que celui de la population autochtone. De ce fait, 56% des foyers étrangers avaient dû mal à boucler les fins

⁵⁹² Documento de trabajo para la elaboración del III Plan de Inclusión y Convivencia Intercultural en Aragón 2014-2016, Gobierno de Aragón.

⁵⁹³ « La población inmigrante en Aragón », <https://ccooaragon.wordpress.com/2011/09/20/la-poblacion-inmigrante-en-aragon/>. Consulté le 27/06/2017.

de mois et l'on estime que 40% de la population immigrée totale risquait de tomber dans la pauvreté⁵⁹⁴.

En 2010, le taux de chômage en Catalogne⁵⁹⁵ était cependant inférieur à la moyenne nationale : 19,80% au premier trimestre 2010⁵⁹⁶. Celui des immigrés était presque trois fois plus important que celui des Espagnols qui était de 12,7% : « *El paro en Cataluña se ha subido en 43 700 personas en 2010, una cifra que a la tasa en la comunidad 17,98% y eleva el número total de desempleados hasta las 686 800 personas, según datos de la Encuesta de Población Activa (EPA) hecha pública [...] por el Instituto Nacional de Estadística (INE)* »⁵⁹⁷.

À l'instar de ce qui se passait au niveau national le fort taux de chômage s'accompagnait, pour les immigrés, d'une dégradation de leurs conditions et de leur niveau de vie. En Catalogne, le risque d'exclusion était fortement lié au problème du logement car l'insolvabilité de certains immigrés les empêchait de continuer à payer leur loyer ou leur crédit :

*[...] varias organizaciones sociales están observando un aumento de los extranjeros que habían accedido a un piso en propiedad o alquiler y que ahora se ven forzados a compartir su vivienda de nuevo, en muchos casos sufriendo hacinamiento. El Ayuntamiento de Barcelona registró el año pasado [2008] un aumento del número de hogares en los que habitan nueve o más personas. Ya hay 5.011 pisos en esta situación en la capital catalana, el 20% más que en 2007.*⁵⁹⁸

Ceux qui tiennent à conserver leur logement, coûte que coûte, se voyaient contraints de le partager, ce qui conduit parfois à des situations dramatiques tant le nombre de co-locataires est important pour un espace souvent limité :

El paro y la ejecución de sus propiedades, según el sindicato, están obligando a muchos extranjeros a volver a situaciones que pensaban haber dejado atrás, como vivir realquilados. En 2008 aumentaron el 20% los pisos habitados por nueve o más personas, de acuerdo con los datos del padrón de Barcelona. Si se compara con 2001, estas viviendas se cuadruplican. Fuentes del Ayuntamiento matizaron que "no necesariamente"

⁵⁹⁴ Ces données sont extraites de l'ouvrage *La inmigración ahora y aquí. Cataluña 2008. Datos estadísticos*, Generalitat de Catalunya, Instituto de Estadística de Catalunya, Barcelona, enero de 2009.

⁵⁹⁵ « El paro sube en 43.700 personas en Catalunya en 2010 y la tasa supera el 17% », <http://www.europapress.es/catalunya/noticia-paro-suben-43700-personas-catalunya-2010-tasa-supera-17-20110128132254>. Consulté le 27/06/2017.

⁵⁹⁶ « Evolución histórica de la tasa de paro en España », consulté le 27/06/2017, sur : <http://www.elmundo.es/grafico/economia/2014/10/24/544a3a98268e3ece028b456d.html>.

⁵⁹⁷ « El paro sube en 43.700 personas en Catalunya en 2010 y la tasa supera el 17% », <http://www.europapress.es/catalunya/noticia-paro-suben-43700-personas-catalunya-2010-tasa-supera-17-20110128132254.html>. Consulté le 27/06/2017.

⁵⁹⁸ « El paro obliga a los inmigrantes a volver a residir en infraviviendas », consulté le 27/06/2017 sur : http://elpais.com/diario/2009/08/10/catalunya/1249866440_850215.html. L'Université Pompeu Fabra a estimé en 2006 que 33% de ceux qui devenaient propriétaires de logements anciens dans les grandes villes étaient des immigrés qui se laissaient tenter par des solutions de financement alléchantes comme l'absence d'apport initial ou les crédits à la consommation pour meubler leur logement.

son pisos sobreocupados y que muchos pueden corresponder a familias numerosas. [...] La mayoría de estos pisos están en El Raval, el Gòtic, Poble Sec y el barrio del Besòs-Maresme. Un informe publicado este año por el Consejo de la Vivienda Social de Barcelona ofrece un cálculo de los pisos con más de 15 ocupantes. En total, se hallaron 159 viviendas, que sumaban 3.156 personas. Es decir, una media de 20 personas por vivienda. (id.)

Même quand ces immigrés disposent encore de revenus suffisants pour payer un loyer, l'accès au logement leur est refusé car ils figurent sur des listes de mauvais payeurs. Nous noterons néanmoins l'importance de la solidarité entre immigrés car les réseaux sociaux leur permettent au moins de ne pas se retrouver totalement démunis.

En ce qui concerne les Latino-Américains, la situation est plus ou moins critique en fonction des nationalités :

El mayor riesgo de exclusión, según Fedelatina, se da para ecuatorianos y bolivianos – especialmente hombres jóvenes–, para los que se añade el problema del alto endeudamiento. “El ecuatoriano tipo –explica– obtuvo su regularización en 2001 y una mezcla de moda y necesidad hacía que dos o cinco años después el siguiente paso del arraigo pasara por la compra de un coche y un piso a crédito; el boliviano llegó más tarde, en buena parte procedente de una primera migración a Argentina, y no ha tenido tiempo de comprar.”⁵⁹⁹

2. – Les nouvelles stratégies depuis la crise économique

a. L'Aragon

Selon les chiffres du recensement municipal, entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2014, l'Aragon a eu un solde migratoire négatif car 24 731 immigrés ont quitté son territoire, malgré l'arrivée de 2 383 Espagnols. Ces départs ont été nettement plus nombreux à partir de Saragosse (-20 724) que de Huesca (-2 185) et de Teruel (-1 822). Comme au niveau national, beaucoup d'immigrés présents sur le territoire aragonais se retrouvent endettés et/ou au chômage et choisissent de s'en aller, ce qui les pousse à retourner dans leur pays d'origine. Les Latino-Américains sont majoritaires dans ces flux de retour : « *Varón, de mediana edad y procedente de Hispanoamérica. Este es el perfil del inmigrante que por razones generalmente económicas ha decidido regresar a su país de origen. Tanto las asociaciones como la propia*

⁵⁹⁹ « Inmigrantes al borde de la exclusión social », consulté le 27/06/2017 sur : <http://www.expansion.com/2009/03/09/catalunya/1236587308.html>. Fedelatina (Federación de Entidades Latinoamericanas en Cataluña), est une organisation socio-culturelle présente en Catalogne dont l'ambition est la suivante : « *Ser centro referente para todos los/las inmigrantes latinoamericanos/as, promoviendo las relaciones comunitarias a través del soporte institucional que brindamos a las diversas entidades* », <http://fedelatina.org/quienes-somos/>. Consulté le 27/06/2017.

*población extranjera empadronada en la comunidad dan con las claves de este retorno: el paro y las deudas acumuladas »*⁶⁰⁰.

Christian, un jeune Équatorien explique en effet sa décision de retourner dans son pays d'origine du fait de la précarisation de sa vie en Espagne : le chômage, la difficulté de trouver un emploi, son endettement et la grossesse de sa femme elle aussi au chômage « *"Dejé de pagar hace un año y tres meses la hipoteca del piso, pero llevo dos años y medio en el paro. Me desahuciaron y me vuelvo a Ecuador."* [...] *"Vamos a realizar el camino inverso al que hicimos. Nos volvemos a nuestro país"*, explica cabizbajo. [...] *"Además yo no encuentro ni un solo empleo desde hace dos años y medio. Así es imposible vivir aquí"* »⁶⁰¹.

En 2011, sur les 2 711 naturalisations qui ont eu lieu en Aragon, 28,6% correspondaient à des citoyens de nationalité équatorienne, 20,9% à des Colombiens et 9,4% à des immigrés de nationalité marocaine. Ce phénomène peut expliquer la diminution du nombre d'immigrés en Aragon, les personnes naturalisées disparaissant des statistiques sur l'immigration étrangère. En dehors du fait que la communauté équatorienne était la plus importante en Aragon, leur nombre s'explique aussi par le fait que l'article 22 du Code civil espagnol permet leur naturalisation au bout de deux ans de résidence légale en Espagne et qu'ils peuvent conserver leur nationalité d'origine. La double nationalité permet aux Équatoriens, Colombiens, Argentins et Dominicains présents en Aragon d'avoir une plus grande mobilité. En effet, les Latino-Américains et les Africains sont les plus nombreux à quitter l'Aragon.

Parallèlement aux flux de retour vers les pays d'origine, la réémigration en Europe se développe. Bien qu'il soit difficile d'avoir les chiffres exacts tant au niveau régional qu'au niveau national, on constate que ceux qui « réémigrent » sont essentiellement des hommes car les femmes conservent généralement leur travail : « *El éxodo lo están protagonizando los hispanoamericanos (sobre todo en el caso de los hombres, ya que muchas mujeres conservan sus trabajos), seguidos por los africanos. Los europeos del Este, aunque suponen un grupo voluminoso, se despiden durante varios meses, pero están siempre pendientes del teléfono para volver, y lo hacen cuando hay trabajo* »⁶⁰². Un immigré équatorien dont l'entreprise a fait faillite témoigne de ce phénomène : « [...] *Ahora me marchó, pero no*

⁶⁰⁰ « Los inmigrantes retornan a sus países por los impagos y el paro », consulté le 25/06/2017 http://www.elperiodicodearagon.com/noticias/aragon/inmigrantes-retornan-sus-paises-impagos-paro_712930.html.

⁶⁰¹ Christian, Équatorien : « El banco se quedó con mi casa pero aún les adeudo 48.000 », http://www.elperiodicodearagon.com/noticias/aragon/cristian-ecuador-el-banco-quedo-casa-aun-adeudo-48-000_712928.html. Consulté le 25/06/2017.

⁶⁰² « Más de 7.000 inmigrantes dejan Aragón rumbo a Europa o a sus países de origen », http://www.heraldo.es/noticias/aragon/mas_000_inmigrantes_dejan_aragon_rumbo_europa_sus_paises_origen.html. Consulté le 26/06/2017.

regreso a mi país. Me iré a Alemania o Francia, a algún sitio donde pueda progresar de nuevo » (id.).

Ce retour peut être facilité par les plans espagnol et/ou équatorien de retour mais on estime qu'environ 4 immigrés sur 10 sont partis par leurs propres moyens⁶⁰³. Le fait que les phénomènes de retour et de réémigration soient largement le fait des hommes n'est pas sans incidence sur la composition des foyers d'immigrants et met un frein au regroupement familial. Les femmes latino-américaines, pionnières de l'immigration en Espagne, assurent de nouveau la subsistance de la famille : « *"Mucha inmigración femenina se ha mantenido en activo en el servicio doméstico o en la geriatría, y no son pocos los núcleos familiares que están mantenidos por la mujer"*, aclaran en la Fundación », (id., il s'agit de la Fundación San Ezequiel Moreno). Le nombre d'étrangers, au premier rang desquels les Latino-Américains, a continué de diminuer depuis 2011 : on constate en 2016 que l'Aragon compte 5 212 Équatoriens et 2 520 Colombiens de moins. La population latino-américaine continue donc de quitter en nombre le territoire aragonais. Rien ne permet néanmoins de dire à ce stade si, comme nous l'avons souligné au niveau national, la destination de ces immigrés est nécessairement leur pays d'origine. Ces derniers pourraient aussi bien se déplacer vers d'autres régions plus prospères en Espagne, ou décider de réémigrer vers l'Europe, notamment pour ceux qui ont le bénéfice de la nationalité espagnole. Voilà un point qui devra être traité dans les recherches à venir. Soledad Villanueva, membre de l'Association latino-américaine en Aragon avance l'argument de l'amélioration de la situation économique en Amérique latine⁶⁰⁴. Il faudrait ajouter à cela l'effet difficilement mesurable, pour l'instant, des incitations au retour de la part des pays d'origine.

Si l'Aragon semble se vider d'une partie importante de sa population latino-américaine, on constate néanmoins l'apparition d'une nouvelle nationalité latino-américaine⁶⁰⁵, les Nicaraguayens : « [...] *el único país cuya presencia está creciendo de manera significativa es Nicaragua. Los nicaragüenses ya son el cuarto colectivo de*

⁶⁰³ « En la Fundación San Ezequiel Moreno trabajan para orientar y ayudar a quienes quieren regresar. [...] Casi el 85% de solicitudes fueron de latinoamericanos (la mitad de ellos ecuatorianos), aunque los senegaleses también recurrieron con asiduidad a sus servicios. Además, cuatro de cada 10 decidieron retornar por su cuenta, sin acogerse a las fórmulas del INEM o de retorno humanitario, y muchos querían montar su propio negocio. », *ibid.*

⁶⁰⁴ « *Este cambio se debe a que la situación económica en América Latina ha mejorado, generando puestos de trabajo. Por ello, muchos han decidido volver a su país de origen* », explica Soledad Villanueva, miembro de la Asociación Latinoamericana en Aragón », in « La llegada de inmigrantes vuelve a remontar lentamente en Aragón », <http://www.heraldo.es/noticias/aragon/2016/05/16/el-numero-inmigrantes-aragon-sigue-creciendo-debido-llegada-europeos-860424-300.html>. Consulté le 26/06/2017.

⁶⁰⁵ À l'opposé de ce que l'on observe au niveau national, la présence vénézuélienne en Aragon est relativement faible. L'Aragon a accueilli des réfugiés originaires du Venezuela, du Honduras et du Salvador, mais vu leur faible nombre, il est difficile de parler de nouveaux flux.

inmigrantes de la ciudad. En el último año su presencia aumentó en 241 personas y en los últimos cinco, en 1.232 »⁶⁰⁶. La reprise dont bénéficient la plupart des pays latino-américains semble sans effet sur le Nicaragua.

L'arrivée des Nicaraguayens illustre le processus de diversification des flux à l'œuvre en Aragon, ce qui nous permet de relativiser l'idée d'un possible tarissement de l'immigration, notamment latino-américaine en Espagne. C'est ce qu'illustre le fait que l'augmentation du nombre d'immigrés a repris à partir de l'année 2014 : au 31 décembre 2015, l'Aragon comptait 1 400 étrangers de plus selon les chiffres de l'Observatoire permanent de l'immigration. Outre l'arrivée d'autres immigrants extracommunautaires, on assiste à une inversion des flux entre les Européens dont le nombre ne cesse d'augmenter et les étrangers d'origine extracommunautaire dont le nombre diminue malgré l'existence de quelques flux émergents comme celui des Pakistanais par exemple :

*Mientras que hasta hace unos años, la población de países como Marruecos, Senegal, Ecuador o Argentina llegaba a Aragón a gran velocidad, ahora el ritmo se ha invertido. Según indica el Observatorio Permanente de la Inmigración, en 2011 los extranjeros que procedían de países no pertenecientes a la Unión Europea rozaban los 74.000, mientras que en 2015 se registraron unos 10.000 menos. Por el contrario, el número de miembros de la Unión Europea que deciden vivir en Aragón ha aumentado en casi 7.000 en los dos últimos años, pasando de 96.189 en 2013 a casi 103.000 en la actualidad. Una tendencia al alza que se mantiene desde 2010. La llegada de inmigrantes vuelve a remontar lentamente en Aragón.*⁶⁰⁷

Parmi les Européens, les Roumains sont les plus nombreux et l'on constate une évolution des critères d'embauche liée à l'évolution du marché du travail car, à l'opposé de la majorité des Latino-Américains qui occupent des emplois dans les secteurs les moins qualifiés, les Européens de l'Est sont recherchés précisément pour leur niveau de qualification :

La gran mayoría de los que vienen a tierras aragonesas del resto de la Unión Europa son de Rumanía (casi 4.700 en solo dos años). De hecho, Zaragoza es la tercera provincia en la que esta comunidad es más numerosa, con un total de 56.110 rumanos. "Con la crisis económica, se está produciendo un cambio de tendencia por parte del empresario, que tiende a seleccionar preferentemente a población procedente del este de Europa" [...] (id.).

Ces immigrants se caractérisent également par leur jeunesse et beaucoup sont résolument prêts à vivre dans le milieu rural du fait des opportunités de travail qu'il offre. Parmi les autres nationalités européennes, on compte des Bulgares (400), des Italiens (300), des Français

⁶⁰⁶ « Se van ecuatorianos y senegaleses de Zaragoza, y siguen llegando nicaragüenses », sur : <http://www.heraldo.es/noticias/aragon/zaragoza-provincia/zaragoza/2016/06/14/se-van-ecuatorianos-senegaleses-zaragoza-siguen-llegando-nicaraguenses-908281-301.html>. Consulté le 26/06/2017.

⁶⁰⁷ <http://www.heraldo.es/noticias/aragon/2016/05/16/el-numero-inmigrantes-aragon-sigue-creciendo-debido-llegada-europeos-860424-300.html>. Consulté le 26/06/2017.

(300), des Polonais (200), des Anglais (200) et une centaine d'Allemands.

En ce qui concerne les Asiatiques, ils étaient au nombre de 8 000 en 2016 ; tandis que la communauté chinoise a vu partir 200 de ses membres en 2015, une émergence des Pakistanais (+100) est observable.

Malgré la crise économique qui persiste, le gouvernement aragonais continue de penser que l'immigration reste un moyen de relancer la croissance démographique :

*Tal y como presentan los datos, la crisis está limitando las oportunidades de empleo, pero conviene no olvidar que la inmigración volverá a jugar un papel importante en la cobertura de necesidades de fuerza laboral a largo plazo por lo que el flujo migratorio negativo supondrá la reducción, todavía más acusada, de la población potencialmente activa, mermando el capital humano (conformado tanto por los ciudadanos autóctonos como inmigrantes) que es motor clave en el crecimiento económico.*⁶⁰⁸

Dans cette logique, les Aragonais continueront très certainement de prendre des initiatives comme celle d'Aguaviva (province de Teruel) et il est possible que l'argument de la proximité culturelle mis en avant par le maire de la ville en choisissant délibérément des Argentins s'applique désormais aux Nicaraguayens ou aux Roumains dont certains reconnaissent également la proximité avec les Espagnols⁶⁰⁹.

b. La Catalogne

En 2008, outre l'Équateur, les dix premiers pays de provenance de l'immigration latino-américaine en Catalogne était, par ordre d'importance : la Bolivie (60 534), la Colombie (40 006), l'Argentine (35 023), le Pérou (32 598), le Brésil (25 603), la République dominicaine (12 295), le Chili (16 371), l'Uruguay (15 983), le Paraguay (12 030) et le Honduras (11 509 immigrés). Cette immigration était majoritairement féminine⁶¹⁰.

En 2015, la chute de la population étrangère a continué et l'on constate qu'en Catalogne, aussi, les flux de départ sont majoritairement composés de Latino-Américains :

Respecto al 1 de enero de 2013, se constata una reducción del número de residentes extranjeros de 69.258 personas, lo que representa un descenso del 5,98%, y de 0,85 puntos porcentuales en cuanto a la proporción de extranjeros sobre el total de la población catalana. La caída es la más pronunciada desde que se inició la actual tendencia a la baja, en 2010. [...] Esta disminución ha afectado en mayor grado a los residentes de origen latinoamericano, según se desprende de los datos del Idescat, que

⁶⁰⁸ Documento de trabajo, op. cit., p. 29.

⁶⁰⁹ « "Se trata de gente joven, en muchos casos con formación, y con unas costumbres y tradiciones más similares a las nuestras, con lo que se integran sin dificultad en el mercado laboral", detalla Gómez. », in « La llegada de inmigrantes vuelve a remontar lentamente en Aragón », sur : <http://www.heraldo.es/noticias/aragon/2016/05/16/el-numero-inmigrantes-aragon-sigue-creciendo-debido-llegada-europeos-860424-300.html>. Consulté le 26/06/2017.

⁶¹⁰ La inmigración ahora y aquí. Cataluña 2008 Datos estadísticos, op. cit..

*registran una disminución de 36.002 residentes extranjeros procedentes de Sudamérica, lo que supone más de la mitad del descenso total del número de extranjeros. »*⁶¹¹

Rappelons toutefois que la diminution de la population immigrée doit aussi être mise en relation avec le nombre d'étrangers naturalisés Espagnols⁶¹² qui, s'ils disparaissent des statistiques de l'immigration, n'ont pas forcément quitté l'Espagne et, s'ils l'ont fait, rien ne nous permet d'affirmer que c'est nécessairement à destination de leur pays d'origine. En effet, il est possible qu'ils soient venus grossir les rangs de ceux qui ont choisi la réémigration vers un pays tiers, la double nationalité leur permettant notamment de circuler librement dans l'espace Schengen et de revenir en Espagne de façon régulière ou à moyen terme définitivement, une fois la crise passée.

Reste également la possibilité d'une mobilité géographique ou de travail dans des secteurs qui ne nécessitent pas de qualifications car rares sont les Latino-américains qui ont pu obtenir l'homologation de leurs diplômes en arrivant en Espagne. Il est d'autant plus impératif de faire la distinction entre les flux de retour et les naturalisations que les nationalités latino-américaines qui comptaient le plus d'individus naturalisés Espagnols en 2015 étaient les Boliviens (42 039) et les Équatoriens (41 834), précisément les deux groupes originaires d'Amérique latine dont les effectifs ont le plus diminué en Catalogne depuis le début de la crise économique.

Malgré les chiffres importants du chômage, le retour concerne essentiellement les hommes en Catalogne aussi, car le travail domestique, féminin surtout, continue à créer de l'emploi :

*En el contexto de crisis hay dos sectores laborales que han ganado trabajadores. Uno de ellos es el de empleadas del hogar, donde tiene mucha presencia el colectivo de mujeres bolivianas. Son muchos los padres de familia de origen boliviano que regresan a su país mientras sus esposas se quedan a trabajar en España cuidando a ancianos o limpiando casas o empresas, a pesar de que muchas no disponen de un contrato laboral porque no tienen permiso de residencia.*⁶¹³

tandis que secteur agricole, lui, ne semble pas attirer les Latino-Américains (à la différence des immigrés marocains).

⁶¹¹ « La población extranjera en Cataluña disminuye un 6% », http://cronicaglobal.lespanol.com/politica/la-poblacion-extranjera-en-cataluna-disminuye-un-6_16430_102.html. Consulté le 27/06/2017.

⁶¹² « En concreto, 73.466 residentes extranjeros en Cataluña obtuvieron la ciudadanía española a lo largo de 2013. De estos, la mayor parte (62,6%) eran originarios de América del Sur y Central. » (*id.*)

⁶¹³ « 300.000 inmigrantes han vuelto a su país por culpa del paro », disponible sur : <http://www.elperiodico.com/es/noticias/sociedad/300000-inmigrantes-han-vuelto-pais-por-culpa-del-paro-102462>. Consulté le 27/06/2017.

Dans une Espagne qui ne dispose pas d'un modèle d'intégration propre même si, aussi bien l'Aragon que la Catalogne prônent l'interculturalité, principe central de la philosophie qui émane des différents Plans nationaux d'intégration, le modèle migratoire de chaque communauté autonome semble déterminé par trois facteurs : son expérience migratoire et la façon dont elle perçoit l'immigration ; son niveau de développement économique ; sa politique régionale et son positionnement par rapport à l'État espagnol. En effet, le choix des politiques migratoires et des actions en faveur de l'intégration des étrangers dépassent le seul intérêt de ces derniers et nous disent beaucoup de la façon dont l'Aragon et la Catalogne se perçoivent non seulement dans l'État des autonomies mais aussi l'une par rapport à l'autre. La gestion de la question migratoire devient alors un instrument politique et l'occasion de revendications linguistiques, administratives ou encore une opportunité pour tenter d'accroître son champ de compétences. À titre d'exemple, outre le maintien de la cohésion sociale, l'intégration des immigrés en Catalogne peut contribuer à développer le nombre de locuteurs catalanophones, ce qui lui donne plus de poids et de crédibilité face à l'État espagnol.

Les deux communautés autonomes étudiées ont néanmoins en commun d'avoir une conception positive et inclusive de l'immigration même si, dans le cas de la Catalogne, il s'agit d'une réalité largement subie alors que l'Aragon a conçu et souhaité l'immigration comme un élément-clé de son développement économique et de sa politique démographique. Encore faut-il que les immigrés restent et que la situation économique s'améliore.

Conclusion

Depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à la fin de la crise économique qui a débuté en 2008, le système migratoire entre l'Amérique latine et l'Espagne s'était caractérisé par l'émigration massive des Espagnols. En effet, motivés par des raisons d'ordre économique et/ou politiques, de nombreux Espagnols sont partis en quête d'une vie meilleure. Leur arrivée a coïncidé également avec le besoin des pays d'accueil latino-américains de peupler leur territoire comme par exemple l'Argentine.

La fin du XX^e siècle a été marquée à la fois par une réduction de ces flux et l'arrivée de populations latino-américaines sur le territoire espagnol, devenu à son tour terre d'accueil. Les premiers acteurs de cette transition migratoire sont des exilés politiques originaires du Cône sud essentiellement, qui seront suivis par des immigrants économiques venant principalement de la zone andine à la fin des années 1990 et au début des années 2000. Cette nouvelle vague immigration dont les femmes ont été les pionnières s'est caractérisée par son intensité et a été attirée par le besoin de main-d'œuvre, légale et illégale, sur le marché du travail espagnol dans les secteurs, néanmoins, les plus précaires et les moins bien payés.

Tandis que l'économie espagnole absorbait sans difficulté des flux de plus en plus nombreux, ces populations jouissaient d'une image positive du fait de leur proximité culturelle avec les Espagnols, basée sur une communauté de langue, de religion, de culture et sur le caractère séculaire de leurs liens avec leur ancienne métropole. Cette proximité culturelle explique que les autorités espagnoles aient privilégié les Latino-Américains par rapport à d'autres communautés d'immigrés en pensant que leur intégration serait plus facile.

La crise économique et financière frappe cependant l'Espagne à partir de l'année 2008 et la population étrangère dans son ensemble est la plus durement touchée par le chômage qui a pour conséquence la précarisation des conditions de vie des immigrants et le risque d'exclusion sociale pour les plus vulnérables. De nombreux Latino-Américains se retrouvent sans emploi car beaucoup travaillaient précisément dans les secteurs les plus sinistrés, au premier rang desquels le bâtiment dont la chute a entraîné l'effondrement de l'économie espagnole.

La dégradation des conditions de vie entraîne à son tour de nouveaux flux d'émigration aussi bien des étrangers que des Espagnols. Certains Latino-Américains retournent alors vers leur pays d'origine tandis que d'autres choisissent la réémigration, c'est-à-dire une nouvelle émigration vers un pays tiers. Ces nouveaux flux ont pour particularité de présenter un fort taux de masculinisation, les femmes conservant souvent leur emploi dans le secteur domestique moins affecté par la crise. Ceux qui choisissent de rester mettent en place des stratégies d'intégration qui vont de l'incorporation à l'armée espagnole, à la mobilité professionnelle ou au déclassement social en se résignant à accepter des emplois moins qualifiés ou moins bien payés que ceux qu'ils occupaient avant la récession, voire à travailler dans l'économie informelle pour survivre.

Loin de susciter un élan de solidarité envers ceux dont le travail a permis l'essor de l'économie espagnole, la crise a donc mis au jour, selon nous, le caractère factuel et opportuniste de la théorie de la proximité culturelle mise en avant par le gouvernement espagnol. En effet, même si elle semble reposer sur des données objectives, et malgré les quelques avantages juridiques dont ont bénéficié les Latino-Américains, leur présence répondait essentiellement aux besoins du marché du travail et de l'économie espagnols. La communauté de langue et de religion joue alors le rôle de garant de la cohésion sociale à l'opposé du risque que semblent représenter les musulmans comme nous avons pu le voir par le choix du gouvernement espagnol de favoriser l'immigration latino-américaine par rapport à l'immigration marocaine suite aux émeutes de El Ejido et la crainte suscitée au sein de la société espagnole. Le caractère factuel de cette théorie nous semble d'autant plus vrai que la même logique semble se mettre en place avec les Européens de l'Est du fait de la restructuration du marché du travail espagnol qui tend à reposer de plus en plus sur des emplois qualifiés et nécessite donc des travailleurs jeunes et diplômés.

Au niveau régional, le principe de la communauté de langue n'est pas nécessairement un atout pour les Latino-Américains, ni en termes d'insertion professionnelle ni d'intégration comme nous avons pu le constater en Catalogne. En effet, contrairement à l'Aragon qui épouse totalement le modèle interculturel d'intégration prôné par l'État espagnol, la Catalogne, elle, associe l'intégration des immigrés à l'apprentissage du catalan qui s'inscrit dans une logique plus large de défense et de maintien de l'identité catalane. La question de l'intégration des immigrés relevant de la compétence des Communautés Autonomes, il leur appartient donc de définir, à leur échelle, et en fonction de leur rapport à l'État espagnol le modèle de société dans lequel les étrangers vont devoir s'intégrer. De ce fait, en Catalogne, de nombreux Latino-Américains se retrouvent dans la même situation que les immigrés non hispanophones et doivent apprendre le catalan pour s'intégrer. Ces derniers, généralement

plus réticents à pratiquer le catalan, ont d'ailleurs la réputation d'être plus difficiles à intégrer que les Marocains. La maîtrise de la langue du pays ou de la Communauté Autonome d'accueil n'est cependant pas indispensable étant donné que le succès des Chinois et des Pakistanais, de plus en plus présents sur le territoire espagnol, ne repose pas sur la proximité culturelle mais sur l'existence d'un mode de financement communautaire efficace et indépendant des structures bancaires des pays dans lesquels ils s'installent. Beaucoup de Latino-Américains ont au contraire été victimes du système bancaire espagnol et d'agents immobiliers peu scrupuleux qui les ont poussé à acquérir des biens immobiliers qu'ils n'avaient pas toujours les moyens de rembourser, ce qui a conduit à leur surendettement, les obligeant parfois à sous-louer ou à partager leur logement pour payer leurs dettes.

En effet, malgré l'importance des flux de départ des Latino-Américains et leur visibilité dans les médias, tous ne choisissent pas de quitter l'Espagne, soit parce qu'ils y sont déjà bien intégrés et possèdent la nationalité espagnole, soit parce qu'ils considèrent, malgré leur précarité, que la crise est un phénomène temporaire auquel il faut faire face en attendant des jours meilleurs. Cela passe aussi par une mobilité interne, c'est-à-dire le fait de partir s'installer dans une autre région d'Espagne. Ce constat nous permet en effet de nuancer la notion de « délatino-américanisation » de l'Espagne qui sous-entend que cette dernière se serait « vidée » de sa population latino-américaine à cause de la crise économique. Le fait que la résidence des immigrants en Espagne soit liée au marché du travail ne signifie pas nécessairement que tous ceux qui se sont retrouvés au chômage soit partis d'une part, ni que les flux de départ ont été composés des seuls Latino-Américains, d'autre part, d'autant que les Espagnols de naissance ont également été très nombreux à quitter leur pays. Enfin, bien que dans une moindre mesure, on voit émerger de nouveaux flux en provenance d'Amérique latine comme ceux des Nicaraguayens ou des Vénézuéliens. Il nous faut donc tenir compte de toutes ces réalités et plus encore du fort taux de naturalisation des immigrants d'origine latino-américaine qui provoque leur disparition des statistiques sur l'immigration étrangère, ce qui relativiserait le recul des Latino-Américains en Espagne.

Il nous semble alors plus pertinent de parler d'une recomposition du système migratoire entre l'Espagne et l'Amérique latine, les flux de départ des Espagnols ou des Latino-Américains naturalisés espagnols depuis l'Espagne étant plus importants que les flux d'entrée des Latino-Américains ou des Latino-Américains descendants d'Espagnols depuis l'Amérique latine. Notons par ailleurs le caractère cyclique que ce système semble adopter : le sens des flux dépend en effet de la situation économique et/ ou politique, tantôt de l'Espagne, tantôt des pays d'Amérique latine. Enfin, le fait qu'une partie des Latino-Américains qui ont quitté l'Espagne possède la nationalité espagnole permet d'envisager la réversibilité du

phénomène d'émigration massive, au même titre que pour les Espagnols de naissance. Le fait d'être Espagnol, de naissance ou naturalisé, offre également aux émigrés d'autres options que le seul retour dans le pays d'origine, souvent subi et coûteux : la possibilité de réémigrer vers un pays tiers, généralement de l'Union Européenne, ce qui facilite le retour en Espagne et peut rendre la migration temporaire.

Malgré l'arrivée de nouveaux flux en Espagne, la question se pose à terme de l'incidence des départs sur la démographie espagnole, notamment dans des régions comme l'Aragon qui avaient fait de l'immigration le facteur redynamisant de leur pyramide des âges. La question de la gestion de la diversité se pose également dans une Espagne qui doit à la fois veiller à l'intégration de tous ceux qui ont vu leurs conditions de vie et de travail se détériorer, d'une part et être capable d'anticiper les besoins, notamment en matière de services sociaux, des nouveaux immigrés, d'autre part.

Reste enfin le problème de l'élaboration d'une politique d'intégration commune aux dix-sept Communautés Autonomes pour une meilleure coordination des services sociaux mais aussi pour que les immigrés bénéficient d'une égalité de traitement quelle que soit la région d'Espagne où ils résident. Cela est d'autant plus vrai que les flux d'émigration provoqués par la crise, s'ils ont reconfiguré le système migratoire espagnol, n'ont pas tari l'immigration.

BIBLIOGRAPHIE

Immigration : généralités

Les congrès nationaux sur l'immigration en Espagne :

I^o Congreso en Madrid entre el 16-18 de octubre de 1997 ; II^o Congreso en Madrid del 5-7 de octubre de 2000 ; III^o Congreso en Granada 6-9 de noviembre de 2002 ; IV^o Congreso en Girona del 10-13 de noviembre ; V^o Congreso de Valencia del 21-24 de marzo de 2007 ; y el próximo en celebrarse será VI^o Congreso A Coruña 17-19 de septiembre de 2009.

AA.VV. La convivencia se agrieta en Salt, *El País*, Cataluña, 26 de febrero 2010, p. 1-3.

ABIZANDA ESTABEN, Federico, PINOS QUÍLEZ Manuel, (coord.). *La inmigración en Aragón, Seminario de Investigación para la Paz*, Zaragoza, 2002, 248 p.

AGRUPACIÓN DE DESARROLLO NEXOS. *La participación ciudadana: vía para la integración de las personas inmigrantes*, Madrid, 2008.

ÁGUILA Del, R. (coord.). *Inmigración: un desafío para España*, Madrid, 2005, Fundación Pablo Iglesias.

AJA, Eliseo y ARANGO, Joaquín (eds.). *Veinte años de inmigración en España: Perspectiva jurídica y sociológica (1985-2004)*, Barcelona, 2006, CIDOB.

AJA, Eliseo y Díez Bueso, Laura. « La participación política de los inmigrantes », *Puntos de Vista*, nº 2, 2005.

AJA, Eliseo, ARANGO, J. y OLIVER, J. (dirs.). *Inmigración y crisis económica. Anuario de la inmigración en España*. Edición 2010, CIDOB, Barcelona, 2011.

AJUNTAMENT DE BARCELONA. *La població estrangera Barcelona. Gener 2012. Informe estadístic*. Barcelona : Departament d'Estadística, Ajuntament de Barcelona, 2012.

ALLOZA, M., ANGHEL, B. y VASQUEZ, P. « ¿Seguirán llegando inmigrantes a España », in E. AJA, J. ARANGO y J. OLIVER (eds.) *La inmigración en tiempos de crisis. Anuario de la inmigración en España*. Fundació CIDOB, Barcelona, 2009, p. 110-126.

- ANGUIANO TÉLLEZ, María Eugenia. « Emigración reciente de latinoamericanos a España: trayectorias laborales y movilidad ocupacional », *Papeles de Población*, nº 33, p. 101-115.
- APARICIO, Marco y ROIG, Eduard. « La entrada por motivos laborales y el trabajo de los extranjeros. El progresivo desarrollo de un sistema ordenado de entrada laboral », in Eliseo Aja y Joaquín Arango, (eds.), *Veinte años de inmigración en España. Perspectivas jurídica y sociológica*, Fundación CIDOB, Barcelona, 2006, p. 145-174.
- APARICIO, Rosa y TORNOS, Andrés. *Las redes sociales de los inmigrantes extranjeros en España. Un Estudio sobre el Terreno*, Observatorio Permanente de la Inmigración, Madrid, 2005.
- APARICIO, Rosa y PORTES, Alejandro. *Crece en España. La integración de los hijos inmigrantes*. Colección Estudios Sociales, Obra Social de « la Caixa », Barcelona, 2008.
- APARICIO, Rosa y TORNOS, Andrés. *El Estado del bienestar y la inmigración en España*, IMSERSO, Madrid, 2002.
- ARANGO, Joaquín. « La inmigración en España a comienzos del siglo XXI », en J. Leal, (coord.), *Informe sobre la situación demográfica en España*, Fundación Abril Martorell, Madrid, 2004.
- ARANGO, Joaquín et al. « Inmigración en España », *Papeles de Economía Española*, nº 98, número monográfico, 2003.
- ARANGO, Joaquín. « Las leyes de las migraciones de E. G. Ravenstein cien años después », in *Revista Española de Investigaciones Sociológicas*, nº 32, 1985.
- AYERDI, Peio y RADA, Vidal D. de. « Perfiles sociales de la opinión pública española sobre inmigración », *Revista Internacional de Sociología*, volumen 66, nº 50, 2008.
- BEDOYA, María Helena. « Mujer extranjera : una doble exclusión. Influencia de la Ley de Extranjería sobre las mujeres inmigrantes », *Papers*, nº 60, 2000.
- BENTOLILA, Samuel. « Las migraciones interiores en España », *FEDEA Documento de trabajo*, nº 2001-07, Madrid, 2001.
- BLASCO, Jaume et al. Capital social y capital simbólico como factores de exclusión y desarrollo social, in VIDAL, Fernando (coord.), *Informe FOESSA-Cáritas* 2008.
- BONELLI, Elena, y ULLOA, Marcela. *Tráfico e inmigración de mujeres en España. Colombianas y ecuatorianas en los servicios domésticos y sexuales*, ACSUR Las Segovias, Madrid, 2001.
- CABRÉ Y PLA, Anna. *El sistema català de reproducció*, Editorial Proa, Barcelona, 1999.
- CACHÓN RODRÍGUEZ, Lorenzo. « Políticas para la integración de los inmigrantes en contextos transnacionales », in Carlota Solé, Sònia Parella y Leonardo Cavalcanti

- (coord), *Nuevos retos del transnacionalismo en el estudio de las migraciones*, Observatorio Permanente de la Inmigración, nº 17, 2008.
- CACHÓN RODRÍGUEZ, Lorenzo. *Bases sociales de los sucesos de Elche: crisis industrial, inmigración y xenofobia*, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, 2006.
- CACHÓN RODRÍGUEZ, Lorenzo. « La inmigración en España: los desafíos de la construcción de una nueva sociedad », *Migraciones*, nº 14, 2003.
- CACHÓN RODRÍGUEZ, Lorenzo. « La integración de y con los inmigrantes en España: debates teóricos, políticas y diversidad territorial », *Política y Sociedad*, 2008, vol. 45, nº 1, p. 205-235.
- CANAL-DOMÍNGUEZ, J.F. y RODRÍGUEZ-GUTIÉRREZ, C. « Análisis de las diferencias de salario entre nativos e inmigrantes en España », *Revista de Economía Española*, Volumen 10, nº 2, 2008, p. 109-134.
- CAMPUZANO, Carles. « El debate sobre la inmigración en España. ¿Una oportunidad doblemente perdida ? », *Revista CIDOB D'AFERS*, nº 53, 2001.
- CARABAÑA, Julio. *El impacto de la inmigración en el sistema educativo español (ARI)*. Real Instituto Elcano, Madrid, 2008.
- CARITAS ESPANOLA, Equipo de Estudios (2013). *VIII Informe del Observatorio de la Realidad Social - Octubre 2013*. Madrid : Cáritas Española. [Consulté le : 24.02.2015] http://www.caritas.es/publicaciones_compra.aspx?Id=4706&Diocesis=1&Idioma=1.
- CARVAJAL, María Isabel. « Algunas notas sobre el perfil de los ciudadanos extranjeros en situación documental irregular en España en 2002 y 2003 », *Migraciones*, nº 15, 2004.
- CASALS, Muriel y SOLSONA, Montse. *La immigració, un motor econòmic. Reflexions entorn de l'impacte de la població estrangera en l'economia catalana*. Barcelona : Fundació Jaume Bofill, 2008.
- CASTELLANOS ORTEGA, Mª Luz y PEDREÑO CÁNOVAS, Andrés. « Desde El Ejido al accidente de Lorca : las amargas cosechas de los trabajadores inmigrantes en los milagrosos vergeles de la agricultura mediterránea », *Sociología del trabajo*, nº 42, 2001.
- CEA D'ANCONA, María Ángeles. « La exteriorización de la xenofobia », in *Revista Española de Investigaciones Sociológicas*, nº 112, 2005.
- CEA D'ANCONA, Mª Ángeles, VALLES MARTÍNEZ, Miguel S., ESEVERRI MAYER, Cecilia. « Convergencias y divergencias de los discursos e imágenes de la inmigración en etapas de bonanza y de crisis ». in *Migraciones*, nº 35, junio 2014, p. 11-41, Universidad, Madrid, Pontificia Comillas. [Consulté le : 24.02.2015] sur : revistas.upcomillas.es/index.php/revistamigraciones/article/view/mig.i32.y2014.001.

- CEA D'ANCONA, María Ángeles. « La medición de las actitudes ante la inmigración: evaluación de los indicadores tradicionales de racismo », en *Revista Española de Investigaciones Sociológicas*, nº 99, 2002.
- CEA D'ANCONA, M^a Ángeles y VALLÉS, Miguel S. « Los medios de comunicación y la formación 111. de la opinión pública ante la inmigración y el racismo », *Sociedad y Utopía*, nº 16, 2000.
- CEA D'ANCONA, M^a Ángeles y VALLES MARTINEZ, Miguel S. *Evolución del racismo y la xenofobia en España*. Ministerio de Trabajo e Inmigración. Madrid, 2011. En ligne. www.empleo.gob.es/oberaxe/ficheros/ejes/informes/2011_Evolucion_racismo.pdf [consulté le 12.09.2014]
- CEBOLLA BOADO, Héctor y GONZÁLEZ, Amparo. *La inmigración en España (2000-2007)*, Centro de Estudios Políticos y Constitucionales, Cuadernos y Debates, nº 18, Madrid, 2008.
- CENTRO SUPERIOR DE INVESTIGACIONES CIENTIFICAS (CSIC). Barómetros de Opinión.
- CEO (Centre d'Estudis d'Opinió). *Dossier de premsa de Percepció dels catalans i catalanes sobre la immigració 2010*. Generalitat de Catalunya, 2011. Disponible sur : http://premsa.gencat.cat/pres_fsvp/docs/2011/03/14/10/10/04347dbe-82b4-479c-8c54-d8fd474d8e6a.pdf. [Consulté le 23.07.2012].
- CERES (Centre d'Estudis i Recerca Sindical). *Situació laboral de la població estrangera a Catalunya. Informe 2011*. Estudis, 29, CERES, Barcelone, 2011.
- COLAU, Ada. y ALEMANY, Adrià. *Vidas hipotecadas*. Cuadrilátero de libros. Barcelona.
- COLECTIVO IOÉ. *Inmigrantes, nuevos ciudadanos. ¿Hacia una España plural e intercultural?*, mimeografiado, 2008.
- COLECTIVO IOÉ. « La opinión pública española ante los inmigrantes », *Papeles de Economía Española*, Fundación de las Cajas de Ahorros, nº 104, 2005.
- COLECTIVO IOÉ. Organización Internacional para las Migraciones (2012). *Impactos de la crisis sobre la población inmigrante. Encauzar la inmigración para beneficio de todos*. Madrid: Estudio promovido por la Organización Internacional para las Migraciones, 2012. Sur http://www.colectivoioe.org/index.php/publicaciones_libros/show/id/101, [Consulté le 24.02.2015].
- CONDE-RUIZ, J. I., ESTRADA GARCIA, A. y OCANA, C. (2007). Efectos económicos de la inmigración en España. En Domínguez, R. (ed.): *Inmigración : crecimiento económico e integración social*. Universidad de Cantabria. Santander, 2012.

- CORTINA TRILLA, Clara, ESTEVE, Albert y DOMINGO, Andreu. « Marriage Patterns of the Foreign-Born Population in a New Country of Immigration : The Case of Spain », in *International Migration Review*, vol. 42, n° 4, 2008.
- DOMINGO, A., GIL, F. y GALIZIA, F. De la expansión económica a la crisis : cambios en los factores demográficos de inserción laboral de la población extranjera en España e Italia, *Revista del Ministerio de Trabajo e Inmigración*, 2010, vol. 85, p. 81-105.
- ESCANDELL, Xavier y CEOBANU, Alin M. « When contact with immigrants matters: threat, interethnic attitudes and foreigner exclusionism in Spain's *Comunidades Autonomas* », *Ethnic and Racial Studies*, 2009, vol. 32, n° 1, p. 44-69.
- ESCARTÍN, Javier y PINOS, Manuel. *Encuentro en el espejo, inmigrantes y emigrantes en Aragón*, Fundación Seminario de Investigación para la Paz, Zaragoza, 2005.
- EUGUREN, Joaquín. « Reflexiones generales en torno a lo que los trabajadores extranjeros aportan al mercado de trabajo y al Tesoro Público », *Revista de Estudios de Juventud*, n° 49, 2000, p. 91-98.
- FERNÁNDEZ, Cristina y ORTEGA, Carolina. « Labor market assimilation of immigrants in Spain : employment at 182. the expense of bad job-matches? », *Revista Española de Economía*, vol. 10, n° 2, 2008, p. 83-107.
- GARCÍA S., Angela. *Internalizing Immigration Policy within the Nation-State : The Local Initiative of Aguaviva, Spain*, Center for Comparative Immigration Studies, University of California, San Diego, 2007, Working Paper 151, June 2007.
- GARCÍA AÑÓN, José. « La integración social de los inmigrantes y la concreción de sus derechos en los 189. planes autonómicos », in Miraut Martín L. (ed.), *Justicia, migración y derecho*, Dykinson, Madrid, 2004.
- GARCÍA AÑÓN, José. « Inmigración y derechos de ciudadanía: la integración de los inmigrantes en las políticas públicas locales y autonómicas », in Aubarell G., (dir.), *Perspectivas de la inmigración en España. Una aproximación desde el territorio, Icaria*, Barcelona, 2003, p. 349-392.
- GARCÍA ROCA, Joaquín y LACOMBA, Joan (eds.). *La inmigración en la sociedad española. Una radiografía multidisciplinar*, Bellaterra, Barcelona, 2008.
- GENERALITAT DE CATALUNYA. *Pla de Ciutadania i Immigració 2005–2008*, Secretaria per a la Immigració, Barcelona, 2005. www.gencat.cat/. [Consulté le 23 juillet 2012].
- GENERALITAT DE CATALUNYA. *Pacte Nacional per a la Immigració*. Secretaria per a la Immigració, Barcelona, 2009. www.gencat.cat/. [Consulté le 23 juillet 2012].

- GENERALITAT DE CATALUNYA. *Llei 10/2010, del 7 de maig, d'acollida de les persones immigrades i de les retornades a Catalunya*. DOGC nº 5629 ; BOE nº 139, 2010. www.gencat.cat/ [Consulté le 23 juillet 2012].
- GENERALITAT DE CATALUNYA. *Pla de Ciutadania i Immigració 2009–2012*. Secretaria per a la Immigració, Barcelona, 2010. www.gencat.cat/ [Consulté le 23 juillet 2012].
- GENERALITAT DE CATALUNYA. *La immigracio en xifres, numero 12, Barcelona, desembre 2011*. www.gencat.cat/ [Consulté le 23 juillet 2012].
- GIL ALONSO, Fernando y DOMINGO, Andreu. « Latin Americans in the Spanish labor market 2000-2005 », *Papeles de Población*, vol. 14, nº 55, 2008, p. 145-172.
- GIL ARAÚJO, Sandra. *Las Argucias de la Integración: Políticas migratorias, construcción nacional y cuestión social*. Iepala, Madrid, 2010.
- GONZALEZ, C., CONDE-RUIZ I. y BOLDRIN, M. *Immigration and social security in Spain*. Documento de Trabajo 2009-26. FEDEA. Madrid.
- GONZALEZ FERRER, Amparo. « La nueva emigración española. Lo que sabemos y lo que no ». *Zoom Político*, nº 18, Fundación Alternativas, Madrid, 2013.
- GONZÁLEZ HENRÍQUEZ, Carmen, dir. *Los sindicatos ante la inmigración*, Madrid, Observatorio Permanente de la Inmigración, nº 18. 2008, 224.
- HERRARTE, Ainhoa, MEDINA, Eva y VICENS, José. « Cambios en la situación laboral de la población española ante el incremento de la inmigración », *Ekonomiaz*, 66, 2007, p 330-349.
- IDESCAT (Institut Català d'Estadística). Población extranjera. Evolución. Cataluña. Idescat, Barcelona, 2012. <http://www.idescat.cat/poblacioestrangera/?b=0&lang=es> [Consulté le 23.07.2012].
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICA, INE. *Evolución de la población de España entre los censos de 2001 y 2011*. Instituto Nacional de Estadística, INE, 2011. http://www.ine.es/jaxi/menu.do?type=pcaxis&path=/t20/p263/pob_11/&file=pcaxis, [Consulté le 24.02.2015]
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICA, INE. *Boletín informativo del Instituto Nacional de Estadística, junio de 2012. Extranjeros en la UE y en España: cambios poblacionales y económicos*, 2012.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICA, INE. *Anuario estadístico 2013*. Madrid, INE, 2013.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICA, INE. *Nota de prensa n.788, 25 de junio de 2013. Cifras de población a 1 de enero de 2013. Estadística de Migraciones 2012. Cifras provisionales*. Madrid, 2013.

- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICA, INE. *Nota de prensa publicada a 22 de noviembre de 2013, Proyección de la población de España a corto plazo 2013-2023*, INE, Madrid, 2013.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICA, INE. *Estimaciones intercensales de población*. Madrid, INE, 2014.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICA, INE. *Movimiento natural de la población. Estadística de Nacimientos, Id. de Defunciones*. Madrid, INE, 2014.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICA, INE. *Nota de prensa n° 854, 30 de junio 2014. Cifras de población a 1 de enero de 2014. Estadística de Migraciones 2013. Cifras provisionales*. INE, Madrid, 2014.
- IOM (International Organization for Migration). *Informe sobre las migraciones en el mundo 2010*. IOM, Genève, 2010 [En ligne] Consulté le 23.07.2012 sur : http://publications.iom.int/bookstore/free/WMR_2010_SPANISH.pdf.
- IZQUIERDO ESCRIBANO, Antonio y LÓPEZ DE LERA, Diego. « La huella demográfica de la población extranjera en España », *Sistema*, n° 175/17, 2003.
- IZQUIERDO ESCRIBANO, A., LÓPEZ DE LERA, D. y MARTÍNEZ BUJÁN, R. « Los preferidos del Siglo XXI : la inmigración latinoamericana en España », en García Castaño, F.J. y Muriel López, C. (eds.), *La Inmigración en España : Contextos y Alternativas*, vol. II. Granada, Actas del III Congreso sobre la Inmigración en España, Laboratorio de Estudios Interculturales, 2002, p. 232-250.
- JIMENEZ-RIDRUEJO AYUSO, Zenón. *Envejecimiento e inmigración: consecuencias sobre la sostenibilidad del sistema de pensiones en España*, 2008. Disponible en : http://www.empleo.gob.es/es/publica/pub_electronicas/destacadas/revista/numeros/ExtraSS-08/Est10.pdf. [Consulté le 12.09.2014].
- LAPARRA NAVARRO, Miguel y MARTÍNEZ DE LIZARRONDO, Antidio. « Las políticas de integración social de inmigrantes en España », in A. Izquierdo (coord.) *El modelo de inmigración y los riesgos de exclusión*, Madrid, Fundación FOESSA, 2008, p. 291-324. Sur <http://www.carm.es/ctra/cendoc/haddock/14945.pdf>. [Consulté le 23.07.2012].
- LIÑARES GIRAUT, X. Amancio (coord.). *La emigración española a Europa en el siglo XX*, Ed. Grupo España Exterior, Vigo, 2009.
- LÓPEZ SALA, Ana María. « La política española de inmigración en las dos últimas décadas : del asombro migratorio a la política en frontera y la integración », in *Inmigración en Canarias : contexto, tendencias y retos*, ed. Fundación Pedro García Cabrera, 2007, p. 23-38.

- LUCAS DE, Javier et al. « Los derechos de participación como elemento de integración de los migrantes », in *Informes Economía y Sociedad de la Fundación BBVA*, Bilbao, 2008.
- LUCAS DE, Javier. « Reconocimiento, inclusión, ciudadanía. Los derechos sociales de los inmigrantes », María José Añón (ed.), *La universalidad de los derechos sociales. El reto de la inmigración*, Tirant lo Blanch, Valencia, 2004.
- MARTÍNEZ VEIGA, Ubaldo. *El Ejido, discriminación, exclusión social y racismo*, Catarata, Madrid, 2001.
- MERINO, Asunción. *La inmigración peruana en España: motivos, momentos y formas de ingreso en los noventa*, Universidad Pontificia de Comillas, Instituto Universitario de Estudio sobre Migraciones, 1999.
- MINISTERIO DE ASUNTOS EXTERIORES. Informe anual de políticas de inmigración y asilo. España 2011. Red Europea de migraciones y Gobierno de España. Madrid, 2011.
- MINISTERIO DEL INTERIOR. *Balance 2013. Lucha contra la inmigración irregular*. Madrid, 2014.
- MINISTERIO DE EMPLEO Y SEGURIDAD SOCIAL. Foro para la integración social de los inmigrantes : Informe sobre el estado de la situación de la población extranjera. Gobierno de España, Madrid, 2012.
- MINISTERIO DE TRABAJO E INMIGRACIÓN. *II Plan estratégico Ciudadanía e Integración 2011-2014*. Secretaría de Estado de Inmigración y Emigración, Dirección General de Integración de los Inmigrantes, 2011.
http://extranjeros.empleo.gob.es/es/Programas_Integracion/Plan_estrategico2011/pdf/P_ECI-2011-2014.pdf [Consulté le 23 juillet 2012].
- MOLINA, Ignacio (Coord.). *España en el mundo 2013 : perspectivas y desafíos*, Real Instituto Elcano, Elcano Policy Paper 1/2013 - 13/2/2013, Madrid, 2013.
- MORALES, Laura, ANDUIZA, Eva et al. « Capital social, pautas identitarias y actitudes hacia los “otros”: la incorporación cívica de la población de origen inmigrante en Barcelona y Madrid », *Panorama Social*, segundo semestre, nº 8, 2008.
- MORALES, Laura y ANDUIZA, Eva (dirs). *Actituds, comportament polític i xarxes organitzatives dels immigrants a la ciutat de Barcelona*, Fundación Jaime Bofill, Barcelona, 2009.
- MORALES, Laura, ANDUIZA, Eva, RODRÍGUEZ, Elisa y SAN MARTIN, Josep. « The political participation of immigrants in Barcelona and Madrid: voting behavior and political action », in A. González, D. Moya y A. Viñas (eds.), *Aliens' Political Participation in Europe*, Fundación Pi I Sunyer, Barcelona, 2010.

- MOYA, David y VIÑAS Alba. « El sufragio de los extranjeros en las elecciones municipales de 2011 en España », in *La hora de la integración*. Barcelona, Cidob, 2011.
- NAVAS M., ROJAS A. J., GARCÍA M. y otros. « Acculturation strategies and attitudes according to the Relative Acculturation Extended Model (RAEM) : The perspectives of natives versus immigrants », *International Journal of Intercultural Migrations*, vol. 31, nº 1, 2007, p. 67-86.
- NOGUER, Miquel. « El partido xenófobo de Anglada quintuplica su resultado en Cataluña », *El País*, 24/05/2011. Consulté le 23 juillet 2012, sur : http://politica.elpais.com/politica/2011/05/24/actualidad/1306218355_467986.html.
- OBSERVATORIO PERMANENTE DE LA INMIGRACIÓN. *Extranjeros Residentes en España con certificado de registro o tarjeta de residencia en vigor a 31.12.2013 y Anexo de Tablas*. Ministerio de Empleo y de Seguridad, Dirección General de Migraciones. Madrid, 2014, Fecha de publicación : 6/8/2014.
- OBSERVATORIO PERMANENTE DE LA INMIGRACION. *Concesiones de nacionalidad española por residencia, 2013*. Ministerio de Empleo y de Seguridad, Dirección General de Migraciones. Madrid, 2014. Fecha de publicación: 6/8/2014.
- OECD, SOPEMI. *International Migration Outlook 2008*. Paris, 2013.
- OECD, SOPEMI. *International Migration Outlook 2013*. Paris, 2013.
- OECD. *International Migration Outlook 2011 : Migration in the Post-Crisis World*. [En línea]. OECD-SOPEMI, Paris, 2010. www.oecd.org/migration/imo. [Consulté le 23.07.2012].
- OLIVER ALONSO, Josep. « Inmigración y crisis del mercado de trabajo en España 2008-2009 : el fuerte aumento del desempleo de la inmigración y sus razones », in E. Aja, J. Arango y J. Oliver (eds.), *La inmigración en tiempos de crisis. Anuario de la inmigración en España*. Fundació CIDOB, Barcelona, 2009, p. 74-108.
- OTERO, J.V. (dir.), CASADO, R. y TOBES, P. (coords.). *Impacto de la inmigración en el sistema de protección social*. Consejo Económico y Social. Madrid, 2010.
- PAJARES ALONSO, Miguel (dir.). *Inserción laboral de la población inmigrada en Cataluña: efectos del proceso de normalización 2005. Informe 2006*, CERES, Barcelona, 2006.
- PAJARES ALONSO, Miguel. *Inmigración y mercado de trabajo. Informe 2008*, Observatorio permanente de la inmigración, nº 17, 2008.
- PAJARES ALONSO, Miguel (dir.). *Inserción laboral de la población inmigrada en Cataluña: con análisis de datos de España y Cataluña. Informe 2005*, CERES, Barcelona, 2005.

- PAJARES, ALONSO, Miguel. *Inmigración y mercado de trabajo. Informe 2010*. Madrid: Observatorio Permanente de la Inmigración 25, Ministerio de Trabajo e Inmigración, Madrid, 2010.
- PARELLA RUBIO, Sònia. *Mujer inmigrante y trabajadora: la triple discriminación*, ed. Anthropos, Barcelona, 2003.
- PARELLA RUBIO, Sònia y CAVALCANTI, Leonardo. De asalariados a autoempleados. Las causas de las iniciativas empresariales de los inmigrantes en España, in Miguel Pajares, *Inmigración y mercado de trabajo. Informe 2008*, Observatorio permanente de la inmigración, nº 17, 2008, p. 113-143.
- PASCUAL DE SANS, A., CARDELÚS, J. y SOLANA, M. Recent Immigration to Catalonia: Economic Character and Responses, in KING, R., LAZARIDIS, G. y TSARDANIDIS, C. (eds.) *Eldorado or Fortress? Migration in Southern Europe*. Londres, Palgrave Macmillan, 2000, p. 104-124.
- PEDREÑO CÁNOVAS, Andrés. « Gitanos, magrebíes, ecuatorianos : una segmentación étnica del mercado de trabajo en el campo murciano », *Ecuador Debate*, nº 54, 2001, p. 189-200.
- PENNINX, Rinus. Integration of migrants: economic, social, cultural and political dimensions, in Miroslav Macura, Alphonse L. MacDonald and Werner Haug (eds), *The new demographic regime. Population challenges and policy responses*, New York/Geneve United Nations, 2005, p. 137-152.
- PRECIADO MORENO, Manuel. « Imagen y discurso sobre inmigración : la campaña electoral del 14 de marzo de 2004 en los medios escritos de comunicación », *Revista de Dialectología y Tradiciones Populares*, vol. 61, nº 1, 2006.
- PUMARES, Pablo. ¿Qué es la integración? Reflexiones sobre el concepto de integración de los inmigrantes, in F. Checa (ed.), *Africanos en la otra orilla : trabajo, cultura e integración en la España mediterránea.*, Icaria, Barcelona, 1998, p. 289-316.
- RECOLONS, Lluís, DíEZ, Luis. Migración y Población en España, in Lacomba, Jaon, Falomir, Fernando eds. *De las Migraciones como problema a las Migraciones como oportunidad*, p. 121-141, Los libros de la Catarata, Madrid, 2010.
- RIBAS MATEOS, Natalia, DÍAZ, Fabía y GARCÍA, Soniá. Los estudios sobre inmigración extranjera en España, in Natalia Ribas Mateos, *Una invitación a la sociología de las migraciones*, ed. Bellaterra, col. Universitaria, Barcelona, 2004, p. 141-181.
- RIUS SANT, Xavier. *El libro de la inmigración en España*, Almuzara, Cordoba, 2007.
- RODRÍGUEZ CABRERO, Gregorio y CARRASCO CARPIO, Concha. El acceso de los extranjeros a los servicios públicos y las prestaciones sociales, in E. Aja y J. Arango,

- (eds.), *Veinte años de inmigración en España. Perspectivas jurídica y sociológica (1985-2004)*, Fundación CIDOB, Barcelona, 2006.
- RUBIO GARCÍA-MINA, Javier. *La emigración de la Guerra Civil de 1936-1939: Historia del éxodo que se produce con el fin de la II República española*. San Martín, Madrid, 1977.
- SÁNCHEZ-MONTIJANO, Elena. y ALONSO CALDERÓN, Xavier (eds). *Nuevos flujos y gran recesión. La emigración en Cataluña, España y la UE*. Cidob, Barcelona, 2014.
- SANROMÁ, Esteban, RAMOS, Raúl y SIMÓN, Hipólito. « Los salarios de los inmigrantes en el mercado de trabajo español. ¿Importa el origen del capital humano? », *Documento de Trabajo*, XREAP 2009-4, Madrid, 2009.
- SECRETARIA DE POLÍTICA LINGÜÍSTICA. Les llengües a Catalunya. Resultats de l'Enquesta d'usos lingüístics a la població 2008. *Llengua i ús: Revista tècnica de política lingüística*, Barcelona, 2009, vol. 45, p. 75-91.
- SIMÓN, B., LÁZARO, A. y SÁNCHEZ, A. « Determinantes del asentamiento de extranjeros en las comarcas aragonesas », *Cuadernos Aragoneses de Economía*, vol. 19, nº 2, 321-342, Zaragoza, 2009.
- ZAPATA-BARRERO, Ricardo y VAN DIJK, Teun A. (coords). *Discursos sobre la inmigración en España: los medios de comunicación, los parlamentos y las administraciones*, Fundació CIDOB, Barcelona, 2007.
- ZAPATA-BARRERO, Ricardo. « La política sobre el discurso de la inmigración en España » in Ricardo Zapata-Barrero, Elisabet González y Elena Sánchez Montijano, *El discurso político en torno a la inmigración en España y la Unión Europea*, Observatorio Permanente de la Inmigración, nº 16, 2008.
- ZARZA, María José y PRADOS, María Isabel. « Acculturation stress among Latin American immigrants residing in the United States vs. Spain: A literature review », *Anales de Psicología*, vol. 23, nº 1, 2007, p. 72-84.

Immigration latino-américaine

- DOMINGO, Andreu, CLAPÉS, Jaume y PRATS, María. *Condicions de vida de la població d'origen africà i llatinoamericà a la Regió Metropolitana de Barcelona: una aproximació cualitativa*, Diputació de Barcelona, Barcelona, 1995.
- DOMINGO, Andreu y MARTÍNEZ, Rosana. « La población latinoamericana censada en España en 2001: un retrato sociodemográfico », *Notas de Población*, nº 81, p. 99-127, 2006.

- GONZÁLEZ, Fernando y ECHEVERRI, Beatriz. « Los inmigrantes colombianos en España », in D. Reher Sullivan y M. Requena (eds.), *Las múltiples caras de la inmigración en España*. Alianza, Madrid, 2009, p. 153-184.
- MARTINEZ BUJÁN, Raquel (coord.). *La Reciente Inmigración Latinoamericana a España*, Centro Latinoamericano y Caribeño de Demografía (CELADE), División de Población CEPAL, Santiago de Chile, 2003.
- MONTILLA MARTOS, José A. « Las funciones y las competencias de las Comunidades Autónomas en Inmigración », in E. Aja y otros (eds.), *Las Comunidades Autónomas y la inmigración*, Tirant Lo Blanch- Institut de Dret Públic, Valencia, 2006.
- PEDONE, Claudia y GIL ARAÚJO, Sandra. « Maternidades transnacionales entre América Latina y el Estado español. El impacto de las políticas migratorias en las estrategias de reagrupación familiar », in Carlota Solé, Sònia Parella y Leonardo Cavalcanti (coords.), *Nuevos retos del transnacionalismo en el estudio de las migraciones*, Observatorio Permanente de la Inmigración, nº 17, 2008.
- RETIS, Jéssica. *Tendencias en la representación de los inmigrantes latinoamericanos en la prensa nacional española. Colombianos, ecuatorianos y argentinos: ¿iguales o diferentes?*, Instituto Universitario de Investigación Ortega y Gasset, mimeografiado, Madrid, 2003.
- SOLÉ PUIG, Carlota y PARELLA, Sònia. *Negocios étnicos. Los comercios de los inmigrantes no comunitarios en Cataluña*, Fundación CIDOB, Barcelona, 2005.
- SOLÉ, PUIG Carlota. PARELLA, Sònia, ALARCÓN, Amado, BERGALLI, Valeria y GIBERT, Francesc. « El impacto de la inmigración en la sociedad receptora », in *Revista Española de Investigaciones Sociológicas*, nº 90, 2000, p. 131-158.
- SOLÉ PUIG, Carlota. « Trabajadores extranjeros en Cataluña ¿integración o racismo? », *Alfuz*, nº 91-92, 1992.
- SOLÉ PUIG, Carlota. *Los inmigrantes en la sociedad y en la cultura catalanas*, Ediciones Península, Barcelona, 1982.
- SOLÉ PUIG, Carlota. *La integración sociocultural de los inmigrantes en Cataluña*. Centro de Investigaciones Sociológicas, Madrid, 1981.
- TORNOS CUBILLOS, Andrés, APARICIO, Rosa, LABRADOR, J. y GARCÍA, M. *Los peruanos que vienen*, Publicaciones de la UPCO, Madrid, 1996.
- TORRES PÉREZ, Francisco. La sociabilidad en los espacios públicos y la inserción de los inmigrantes, in Pedreño Cánovas, A. y Hernández Pedreño, M. (coords.), *La condición inmigrante. Exploraciones e investigaciones desde la Región de Murcia*. Universidad de Murcia, 2005, p. 241-254.

Immigration argentine

- ACTIS, Walter y ESTEBAN, Fernando. « Argentinos hacia España ("sudacas" en tierras "gallegas") : el estado 4. de la cuestión », in Novick, S. (ed.) *Sur Norte: Estudios sobre la Emigración Reciente de Argentinos*, Catálogos e Instituto de Investigaciones Gino Germani, Buenos Aires, 2006, p. 205-58.
- OLMO, Margarita del. « El exilio de la utopía : la transformación del exilio argentino en el contexto de la inmigración en España », *Revista de Indias*, Vol. 59, nº 216, Madrid 1999.
- REHER, David S. y SÁNCHEZ ALONSO, Blanca. « Argentina y España : Siglo y medio de intercambios migratorios », pp. 77-116, in D. Reher y M. Requena (eds.), *Las múltiples caras de la emigración en España*, Alianza, Madrid, 2009.

Immigration équatorienne

- ACTIS, Walter. « Ecuatorianos y ecuatorianas en España. Inserción (es) en un mercado de trabajo fuertemente precarizado », in HERRERA, G., CARRILLO, M.C. y TORRES, A. (eds.), *La migración ecuatoriana: transnacionalismo, redes e identidades*, FLACSO, Quito, 2005, p.169-202.
- CARRASQUILLA CORAL, María Claudia y ECHEBERRI BURITICÁ, María Margarita. « Los procesos de integración social de los jóvenes ecuatorianos y colombianos en España : un juego identitario en los procesos migratorios », *Revista de Estudios de juventud*, nº 60, 2003.
- COLECTIVO IOÉ. *Migración ecuatoriana en España. Recopilación documental de investigaciones sobre migración*, mimeografiado, 2007.
- COLECTIVO IOÉ. *Ecuatorianos en Barcelona*, Plan Migración, Comunicación y Desarrollo, Ecuador-España, Informe nº 6, 2002.
- COLECTIVO IOÉ. *Las remesas de los inmigrantes ecuatorianos : funcionamiento y características de las agencias de envío de dinero*, Plan Migración, Comunicación y Desarrollo Ecuador-España, Informe nº 1, 2001.
- COLECTIVO IOÉ. *La Inmigración Extranjera en Catalunya. Balance y Perspectivas*, Institut Català d'Estudis Mediterranis, Barcelona, 1992.
- FRESNEDA SIERRA, Javier. « Redefinición de las relaciones familiares en el proceso migratorio ecuatoriano en España », *Migraciones Internacionales*, vol. 1, nº 1, 2001.

- GARCÍA NIETO, Antonio. « Radiografía de los primeros inmigrantes ecuatorianos en Murcia (España) », *Ecuador Debate*, 2001, nº 54, p. 111-126.
- GÓMEZ CIRIANO, Emilio José. « Ecuatorianos en España. Claves de un proceso migratorio en cuatro tiempos », in E. J. Gómez Ciriano, A. Tornos Cubillos y Colectivo IOÉ, *Ecuatorianos en España. Una aproximación sociológica*, Observatorio Permanente de la Inmigración, nº 15, 2007.
- GÓMEZ CIRIANO, Emilio José. *La inmigración ecuatoriana en la ciudad de Madrid en el contexto de la inmigración a España*, Universidad Autónoma de Madrid, Madrid, 2004.
- GÓMEZ CIRIANO, Emilio José. « Ecuatorianos en España : historia de una inmigración reciente », *Ecuador Debate*, nº 54, 2001, pp. 175-187.
- GÓMEZ CIRIANO, Emilio José. « La inmigración ecuatoriana en España », in VII Encuentro de Latinoamericanistas Españoles : Inmigrantes latinoamericanos en Europa, Universidad Complutense, CEMIRA, Madrid, 2001.
- GONZÁLEZ MANRIQUE, Luis E. « Inmigración latinoamericana. El caso de Ecuador », *Política Exterior*, nº 28, 2004, p. 141-156.
- GONZÁLEZ MARTÍNEZ, Elda. « Los latinoamericanos que llegan. Balance y estrategias de un colectivo inmigrante en la España del fin del milenio », *Revista de Indias*, vol. 60, nº 219, 2000, p. 547-563.
- GRATTON, Brian. « Ecuadorians in the United States and Spain: history, gender and niche formation », in *Journal of ethnic and migration studies*, vol. 33, nº 4, 2007.
- HERRERA, Gioconda. « Mujeres ecuatorianas en las cadenas globales del cuidado », in Herrera, G., Carrillo, M.C. y Torres, A. (eds.), *La migración ecuatoriana: transnacionalismo, redes e identidades*, FLACSO, Quito, 2005, p. 281-304.
- HERRERA, Gioconda. « Género y familias transnacionales : emigración ecuatoriana en Estados Unidos y España », Ponencia presentada en el IV Congreso sobre la inmigración en España. Ciudadanía y participación, Girona, 10-13 de noviembre 2004.
- HUGUET, Ángel y JANÉS, Judit. « Mother Tongue as a Determining Variable in Language Attitudes. The Case of Immigrant Latin American Students in Spain », *Language and intercultural communication*, vol. 8, nº 4, 2008, p. 246-260.
- JOKISH, Brad D. « Desde Nueva York a Madrid : tendencias en la migración ecuatoriana », *Ecuador Debate*, nº 54, 2001, p. 59-84.
- KINGMAN GARCÉS, Eduardo. « Viajeros y migrantes, cultura y alta cultura : el gremio de albañiles de Quito se reúne en Madrid », in G. Herrera., M.C. Carrillo y A. Torres (eds.), *La migración ecuatoriana: transnacionalismo, redes e identidades*, FLACSO, Quito, 2005, p. 467-480.

- LA PARRA, Daniel y MATEO, Miguel Angel. « La migración ecuatoriana a España desde la visión de los familiares de los migrantes », Comunicación del 4º Congreso sobre la Inmigración en España, Girona, 10-13 de noviembre 2004.
- LÓPEZ RODRÍGUEZ-GIRONÉS, Pilar. « Relaciones de género entre migrantes ecuatorianos en el nuevo contexto de "la Rambla", Murcia: un acercamiento desde la Antropología », *Revista Ecuador Debate*, nº 63, 2004, p. 121-152.
- LÓPEZ SALA, Ana Mª y ESTEBAN SÁNCHEZ, Valeriano. « Rutas migratorias y nuevos espacios de frontera en el *puzzle* migratorio español. El caso de las Islas Canarias », in Castillo, M.A. y Santibáñez, J. (eds.). *Seminario permanente sobre migración internacional. Nuevas tendencias. Nuevos desafíos*. COLMEX y COLEF, 2006.
- LORITE GARCÍA, Nicolás (dir.). *Tratamiento informativo de la inmigración en España, 2002*, Instituto de Migraciones y Servicios Sociales, Serie Inmigración y Refugio nº 8, Madrid, 2004.
- MESTRE, Ruth M. « Dea ex machina. Trabajadoras migrantes y negociación de la igualdad en lo doméstico. (Experiencias de ACUDE-VIMAR : ecuatorianas en Valencia) », *Cuadernos de Geografía*, nº 72, 2002, p. 191-206.
- MONTES DEL CASTILLO, Ángel. « Inmigración y cultura. Quechuas de Ecuador en el campo de Totana (Murcia) », VI Congreso español de Sociología, A Coruña, 24-26 de septiembre de 1998.
- OSO CASAS, Laura. « Estrategias migratorias y de inserción social de las mujeres ecuatorianas y colombianas en situación irregular : servicio doméstico y prostitución en Galicia y Pamplona », in *Actas del II Congreso sobre la Inmigración en España*, Universidad Pontificia de Comillas, Madrid, 2002.
- PEDONE, Claudia. *De l'Equador a Catalunya : El paper de la família y les xarxes migratòries*, Editorial Mediterrània-Fundación Jaume Bofill, Barcelona, 2006.
- PEDONE, Claudia. *Tú siempre jalas a los tuyos : cadenas y redes migratorias de las familias ecuatorianas hacia España*, PhD thesis, Universitat Autònoma de Barcelona, Barcelona, 2003.
- PEDONE, Claudia. « Negociaciones en torno al asentamiento definitivo de las familias migrantes ecuatorianas : construcción de espacios sociales transnacionales », Ponencia presentada en el *IV Congreso sobre la inmigración en España*. Ciudadanía y participación, Girona, 10-13 de noviembre 2004.
- REHER, David S., REQUENA, Miguel y ROSERO-BIXBY Luis. « Ecuatorianos en España ». in D. Reher y M. Requena (eds.), *Las múltiples caras de la emigración en España*. Alianza Ed., Madrid, 2009, p. 117-152.

- SOLÉ, Carlota (Dir.). *Los vínculos económicos y familiares transnacionales. Los inmigrantes ecuatorianos y peruanos en España*, in *Informes de Ciencias Sociales Fundación BBVA*, 2007.
- TORNOS CUBILLOS, Andrés. «La inmigración ecuatoriana en España. Estilos y dinámicas», in E. J. Gómez Ciriano, A. Tornos Cubillos y Colectivo IOÉ, *Ecuatorianos en España. Una aproximación sociológica*, Observatorio Permanente de la Inmigración, nº 15, 2007.
- VILAR, Juan Bautista. «Curas e inmigrantes ecuatorianos : el clero secular de la diócesis de Cartagena (España) en los orígenes de las actuales redes migratorias ecuatorianas existentes en la Comunidad de Murcia», in López García, B. (dir.), *Atlas de la inmigración marroquí en España*, Universidad Autónoma de Madrid, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, 2004, p. 360-361.
- WAGNER, Heike. «Migrantes ecuatorianas en Madrid: reconstruyendo identidades de género», *Revista Ecuador Debate* nº 63, 2004, p. 89-102.

ANNEXES

AMÉRICA, DESTINO PRINCIPAL DE LOS EMIGRADOS

Datos a 1 de enero de 2016

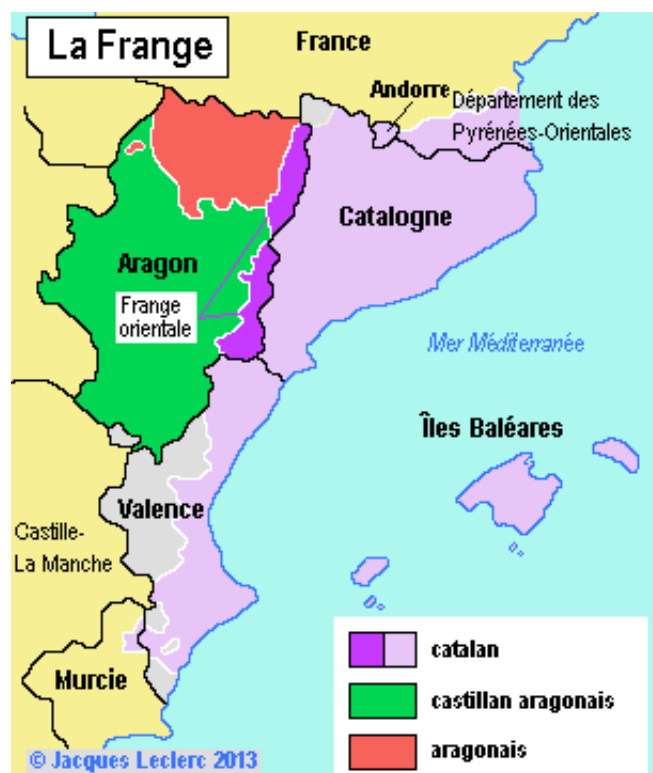
■ Países con incrementos de más de 2.000 residentes españoles



Selon les chiffres de l'Institut national des statistiques, l'Amérique, et plus spécifiquement l'Amérique latine, a été la destination principale des émigrants espagnols et des immigrés de retour dans leur pays d'origine au cours de l'année 2016.⁶¹⁴

⁶¹⁴ « Sigue el éxodo : los españoles que viven en el extranjero subieron el año pasado un 5,6% », disponible sur : <http://www.20minutos.es/noticia/2700117/0/poblacion-espanola/residente-extranjero/aumento-5-6-por-ciento-2015/#xtor=AD-15&xts=467263>. Consulté le 03/07/2017.

Zones linguistiques de l'Aragon⁶¹⁵



⁶¹⁵ <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/espagnearagon.htm>. Consulté le 03/07/2017.

MANIFIESTO POR LA UNIDAD DE LA LENGUA ARAGONESA

Las Asociaciones, colectivos y personas que firmamos el presente Manifiesto lo hacemos movidos por el respeto hacia un riquísimo Patrimonio Cultural y lingüístico que existe en Aragón y cuya pervivencia está en peligro.

Es un hecho históricamente documentado que en Aragón se individualizó una lengua románica, derivada del latín, que se ha denominado tradicionalmente aragonés y que todavía está viva en amplias zonas de nuestro territorio.

Esta lengua se expresa en diversas modalidades lingüísticas y hablas locales, cuya subsistencia está seriamente amenazada y cuya protección es un deber moral y legal. En este sentido hay que recordar que tanto la Constitución Española, como el Estatuto de Autonomía de Aragón, en sintonía con la Carta Europea de las Lenguas reconocen explícitamente los derechos de las minorías lingüísticas. Dichas variedades son, por tanto, constitutivas del aragonés y hablar cada una de ellas equivale a hablar de distintas formas el mismo idioma.

Estamos convencidos de que la única fórmula válida para intentar evitar la desaparición del aragonés, con todas sus modalidades, es el reconocimiento de la unidad de la lengua, lo cual lleva aparejado el afianzamiento de un modelo culto y referencial, consolidando un proceso que ya otras lenguas como el castellano iniciaron en su día.

En definitiva, le pedimos a la Sociedad aragonesa comprensión y apoyo hacia esta lengua que es patrimonio de todos y constituye un valioso legado cultural de la humanidad.

APOYOS:

Instituciones: Instituto de Estudios Altoaragoneses

Asociaciones:

Consello d'a Fabla Aragonesa, Ligallo de Fablans de l'Aragonés, Asoziazión Cultural Nogará Religada, Rolde de Estudios Aragoneses, Asoziazión de Tradutors en Aragonés, Fendo Traña (Sobrarbe), Rolde O caxico (Sabiñánigo), Asociación a Cadiera (Ansó), A Gorgocha (Ansó), A. C. O Zoque (Yebra de Basa), A. C. O Cumo (Olibán), A. C. Guarguera Viva (Chesera), A. C. Erata (Biescas), Purnas por l'aragonés (Barbastro), Espelungué - L.F.A. Chazetania, Calibo - L.F.A. de l'Alto Galligo, Boira - L.F.A. Zinco Billas, Colla de Rechira y Estudio de l'Aragonés d'o Baxo Aragón (CREABA), Colla Unibersitaria por l'Aragonés, Colla Meyebal (Teruel), Fabla Sur, Colla de Fablans d'a Ueccha, Asoziazión d'Amigos de l'aragonés de A Cartuxa Baxa "China-chana", Colla Cultural (UCA), Asociación Cultural O trinquete (Arandiga), O Limaco Edizions, Asociación Cultural Parola, Centro de Estudios del Bajo Martín, Os diables d'a Uerba, A. C. Telaraina, Peña Zaragocista "Bal de Tena", La Murga (Sabiñánigo), Os Tenazetas (Sabiñánigo), A. V. de Ascara, A. V. Barrio Santiago (Sabiñánigo), A. C. MañicSoft, página web "Lo catalá a la Franja", Grupo folclórico Santiago (Sabiñánigo), Gaiters de Samianigo e Redolada (Sabiñánigo), Gaiters de Chaca (Jaca), Mosicos por l'aragonés, Mago Fermin Produzions, Ronda de Boltalia (Sobrarbe).

Apoyos individuales en las comarcas aragonesoparlantes:

José Lera Alaina (Escritor y músico, Echo), Juan José Lagraba (Escritor, Siresa), Enrique Satué Oliván (Escritor, Sobrepuerto), Anhel Lois Saludas (Bielsa), Roberto Serrano Lacarra (Educador, San Juan de Plan), Nieves Luzia Dueso Lascorz (Escritora, Plan), Ana Tena Pui (Escritora, Ribagorza), Manolo Castán (Filólogo, Gabás), Milagros Pellicer (Valle de Benasque), Manuel Marqués Franco (Filólogo, Fonze), Paz Ríos Nasarre (Filóloga, Salas Altas), Rafel Vidaller Tricas (Lexicógrafo, Salas Altas), Tresa Arnaiz Roldán (Filóloga, Cartirana), ...

La lista completa de entidades y personalidades que apoyan y firman el presente manifiesto se podrá consultar en la página www.laragones.com y se hará pública una vez que sea definitiva.



Juntos por
L'ARAGONÉS

Le regroupement de tous les dialectes aragonais était une doléance ancienne d'une partie de la population relayée par l'Institut des Études du Haut-Aragon à laquelle la dernière étude sur l'usage et la pratique de l'aragonais semble répondre en ne faisant pas de distinction entre le « patués », le « chapurreau » et l'aragonais standard⁶¹⁶.

⁶¹⁶ <http://www.laragones.com/>. Consulté le 03/07/2017.

ANNEXE 4

Campagnes et affiches de promotion du catalan



Campanyes de foment de la llengua⁶¹⁷



Encomana el català (2009-2010)⁶¹⁸

⁶¹⁷ http://llengua.gencat.cat/ca/serveis/informacio_i_difusio/campanyes Consulté le 03/07/2017.

⁶¹⁸ http://llengua.gencat.cat/ca/serveis/informacio_i_difusio/campanyes/encomana. Consulté le 03/07/2017

ANNEXE 5

Campagnes et affiches de promotion du catalan



Affiches de la campagne « Dona corda al català » pour la promotion du catalan aussi bien auprès des Catalans que de la population étrangère dans le cadre du processus de normalisation.

ANNEXE 6

Discordes et discussions



Les séculaires et complexes querelles entre les deux Communautés Autonomes que sont l'Aragon et la Catalogne font fréquemment l'objet de conférences et de débats publics qui ont lieu notamment au Centre Aragonais de Barcelone.

ANNEXE 7

La gestion de l'eau

Les Aragonais s'opposent régulièrement aux tentatives de transferts des eaux de l'Èbre au profit de la Catalogne.



Asistentes a una manifestación en Zaragoza contra el trasvase del Ebro, Este artículo apareció en la edición impresa del País del Miércoles, 17 de marzo de 2004⁶¹⁹

⁶¹⁹ https://elpais.com/diario/2004/03/17/espana/1079478007_740215.html. Consulté le 03/07/2017.



Manifestation pour la récupération des œuvres d'art que l'Aragon réclame à la Catalogne⁶²⁰

⁶²⁰ « El juzgado de Huesca activa la sentencia por los bienes de Sijena », El Pais, Consulté le 03/07/2017.
<http://rinconforero.mforos.com/2077047/11159161-litigio-por-los-bienes-del-monasterio-de-villanueva-de-sijena/?pag=32>.

Résumé

Dans cette thèse, nous nous intéresserons à l'évolution du système migratoire entre l'Amérique latine et l'Espagne depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à la crise économique qui a débuté en 2008. Notre hypothèse de départ est que cette dernière remet en cause la théorie de la « proximité culturelle » selon laquelle la communauté de langue, de culture et de religion avec les Espagnols faciliterait l'intégration des Latino-Américains en Espagne par rapport aux autres communautés d'immigrés. Après le boom migratoire des années 2000, les chiffres de la crise semblent indiquer un changement de cycle migratoire et une recomposition des flux, basée sur un processus de « *délatino-américanisation* » en cours. Qu'en est-il réellement ? Ce processus est-il réversible ? Nous répondrons à ces questions en étudiant la façon dont les Latino-Américains sont affectés par la crise dans deux Communautés Autonomes aux traditions migratoires différentes, l'Aragon et la Catalogne.

Mots-clés : migrations, Espagne, Aragon, Catalogne, Latino-Américains, XIX-XXI^e siècle.

Abstract

Throughout this thesis, our interest will be drawn to the evolution of the migration system between Latin America and Spain from the end of the 19th century until the economic crisis that took place in 2008. Our starting hypothesis is that the latter makes us reconsider the theory of the « cultural proximity » according to which the language, cultural and religious communities with the Spanish, would make the integration of the Latin-Americans easier than the other migrant communities. After the migration boom in the 2000's, the crisis figures seem to reveal a change of migration cycle as well as a recomposition of the migratory flows on the basis of an ongoing « Dis-Latin-Americanization » process. What about the real facts ? Is that process irreversible ? We are going to answer these questions by studying the way Latin-Americans are affected by that crisis in two Autonomous Communities, the migratory traditions of which are different : Aragon and Catalonia.

Keywords : Migrations, Spain, Aragon, Catalonia, Latin-Americans, 19th- 21st century.